



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

RESSOURCES HUMAINES

Rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes

EXPOSE DES MOTIFS

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, dans son article 61, prévoit que le rapport est présenté préalablement aux débats sur le projet de budget en application de l'article L.2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les modalités et contenu de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015.

Ainsi, la collectivité doit présenter sa politique de gestion des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

VU le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'arrêté préfectoral portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport, ci-joint, de situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein de Dieppe-Maritime.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,


Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023

Objet : Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes

La loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, dans son article 61, prévoit que le rapport est présenté préalablement aux débats sur le projet de budget en application l'article L2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

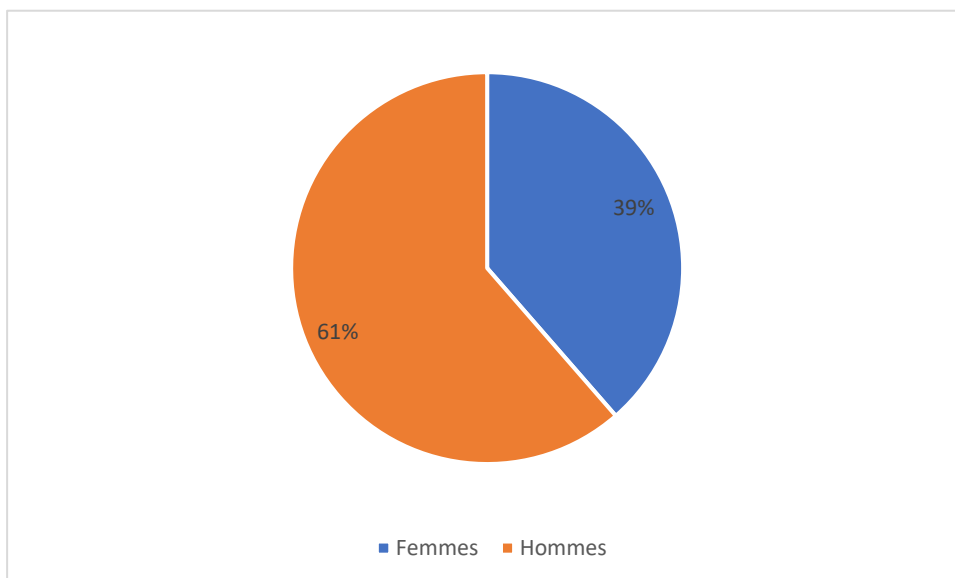
Les modalités et le contenu de ce rapport ont été précisés par décret n° 2015-761 du 24 juin 2015.

Ainsi, la collectivité doit présenter sa politique de gestion des ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur les champs du recrutement, de la formation, du temps de travail, de la promotion professionnelle, des conditions de travail, de la rémunération et de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

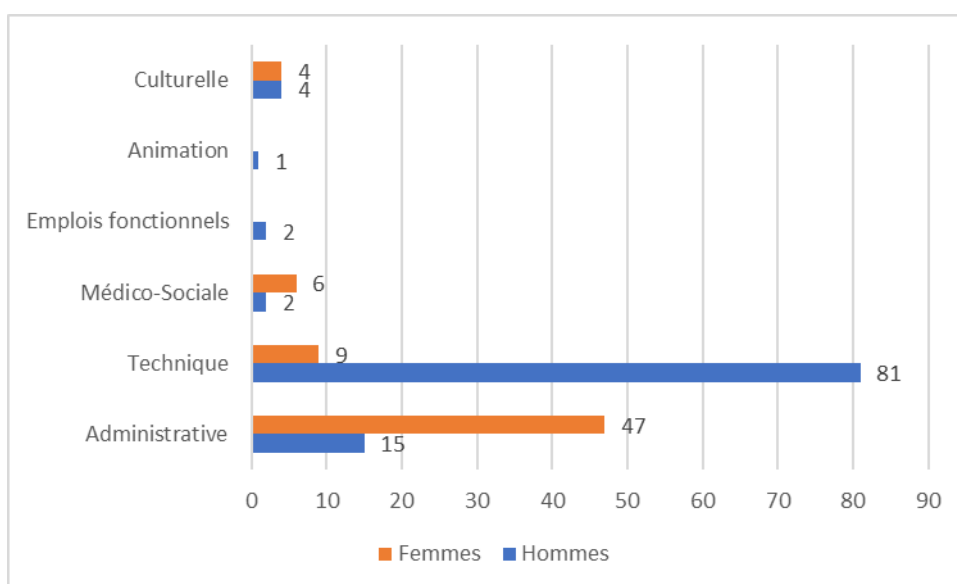
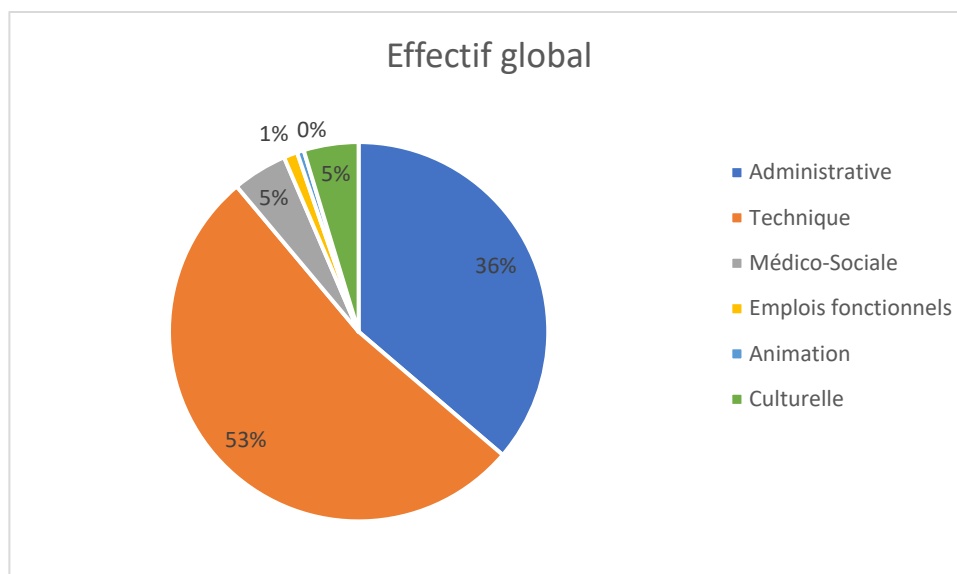
Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes, agents de la collectivité

1 - LES EFFECTIFS

Répartition femmes-hommes :



Par filière (agents titulaires et contractuels) :



Au 31 décembre 2022, la répartition est légèrement différente de celle constatée au 31 décembre de l'année précédente, soit 61 % d'hommes et 39 % de femmes, contre 60 % d'hommes et 40 % de femmes fin 2021. Ce pourcentage est très inférieur à la représentation des femmes dans la fonction publique qui s'élève à 62 %. Cela s'explique par la forte représentation des hommes au sein du service collecte qui constitue à lui seul, près d'un tiers des effectifs de Dieppe-Maritime. Par ailleurs, les femmes sont majoritairement représentées dans la filière administrative, soit 47 agents sur 66 exerçant un emploi dans cette dernière.

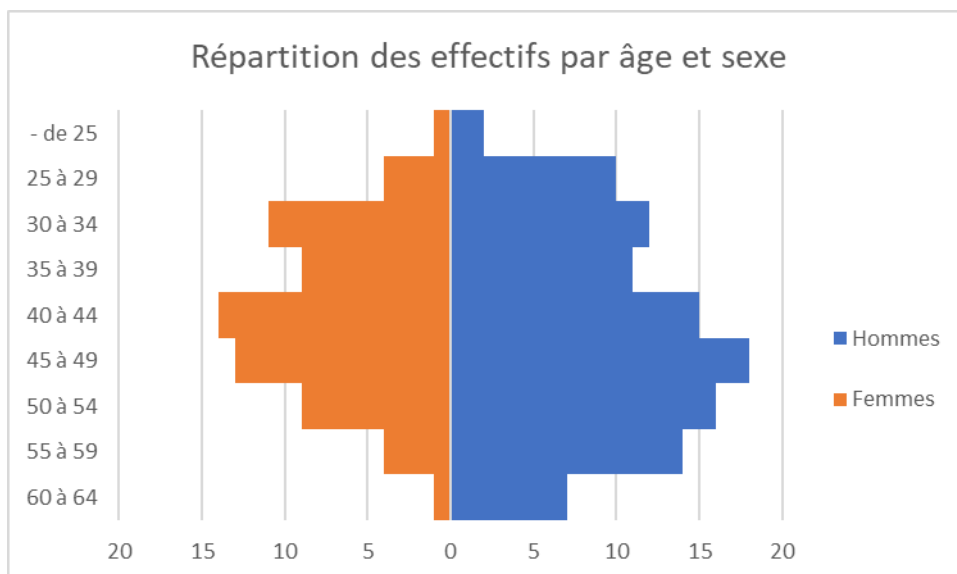
Age moyen et âge médian par statut et par catégorie

Par statut et catégorie	AGENTS TITULAIRES						AGENTS CONTRACTUELS					
	A		B		C		A		B		C	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre	8	10	10	6	67	33	10	11	4	3	6	3
Age moyen	47	49	47	41	45	41	38	44	44	38	37	29

Avec une moyenne d'âge inférieure à 50 ans toutes catégories confondues, Dieppe-Maritime semble peu concernée par les départs en retraite. Néanmoins, la répartition par tranche d'âge conduit à une analyse différente essentiellement chez les hommes au regard du statut.

Répartition des agents par sexe et par tranches d'âge au 31 décembre 2022 (titulaires et contractuels) soit :

- Femmes : 66 agents
- Hommes : 105 agents



La pyramide des âges représente la répartition par âge et par sexe des agents de la collectivité au 31 décembre 2022. Elle fait, dans le cas présent, la démonstration d'un effectif avec une majorité d'agents dont l'âge moyen se situe entre 45 et 49 ans (18 hommes et 13 femmes).

Répartition des contractuels par sexe, par catégorie et type de contrat

Nature des contrats	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Article L 332-13					2	2	2	2
Article L 332-23 1					3	1	3	1
Article L 332-23 2							0	
Article L 332-24 à L 332-26					1		1	
Article L 332-14			2	1			2	1
Article L 332-8 1				1				1
Article L 332-8 2	10	10	2	1			12	11
Total	10	10	4	3	6	3	20	16

Rappel (Code général de la Fonction Publique) :

Art L 332-13 : pour répondre à des besoins temporaires, les emplois permanents des collectivités et établissements peuvent être occupés par des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit ou sur demande pour raisons familiales, d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un corps ou un cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou un cadre d'emplois, d'un congé régulièrement octroyé en application du I de l'article 21 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 précitée, des articles 57, 60 sexies et 75 de la présente loi ou de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les contrats établis sur le fondement du premier alinéa sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

Art L.332-23 1° : pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

Art L.332-23 2° : pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs.

Art L.332-24 à L.332-26 : Les collectivités et établissements mentionnés à l'article 2 peuvent également, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération, dans la limite d'une durée totale de six ans.

Art L.332-14 : pour les besoins de continuité du service, les emplois permanents des collectivités peuvent être occupés par des agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Art L.332-8 1° : lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Art L.332-8 2° : lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté statutairement.

Au regard de la répartition des agents contractuels, on constate principalement une majorité de contrats établis sur la base de l'article L.332-8 2° en raison de la nature et du besoin exigé dans certains services, principalement pour la catégorie A.

Temps partiels

Au 31 décembre 2022, 9 femmes bénéficiaient d'un temps partiel à 80%, 1 femme d'un temps partiel à 70%, une hausse de deux agents supplémentaires par rapport au 31 décembre 2021, soit 7 agents pour un temps partiel sur autorisation et 3 agents pour un temps partiel de droit.

Cette répartition concerne 9 agents de catégorie C représentant la filière administrative et 1 agent de catégorie A de la filière technique.

2 – DUREE ET ORGANISATION DU TRAVAIL (en 2022)

Services administratifs : 39 heures hebdomadaires + 15 jours d'ARTT

Service du stade communautaire : Les agents effectuent 44 heures par semaine en été et 35 heures en hiver, soit une moyenne sur l'année de 39 heures/semaine + 15 jours d'ARTT.

Service collecte - régie d'exploitation (base de 35 heures) :

- Les agents de collecte travaillent sur un cycle de 6 semaines,
- Les agents de maîtrise travaillent sur un cycle de 4 semaines,
- Les agents de gardiennage travaillent sur un cycle de 4 semaines.

3 – COMPTE EPARGNE TEMPS

Au 31 décembre 2022, le nombre de jours indemnisés au CET (en € bruts) s'établit comme suit :

Catégories	Nombre d'agents	Nombre de jours indemnisés	Coût des jours payables
Cat A (135 €)			
Hommes	8	122.5	16 537.50 €
Femmes	7	71	9 585.00 €
Cat B (90 €)			
Hommes	2	39	3 510,00 €
Femmes	4	19.5	1 755.00 €
Cat C (75 €)			
Hommes	20	363.50	27 262.50 €
Femmes	10	139.50	10 462.50 €
Total	51	755	69 112.50 €

La demande d'indemnisation émane principalement des agents de la catégorie C et notamment du service Collecte (soit 20 hommes au 31 décembre 2022). Cette situation s'explique par le cumul des jours de congés non pris et reportés sur le CET, ce dernier étant plafonné à 60 jours, et par le fait que des agents pallient aux absences afin d'assurer le service.

S'agissant des femmes, la demande d'indemnisation émane de :

- 10 femmes de catégorie C dont deux agents titulaires, respectivement pour un départ définitif et pour mutation,
- 4 femmes de catégorie B dont un agent contractuel pour une fin de contrat,
- 7 femmes de catégorie A dont un agent contractuel pour une fin de contrat.

4 – RECRUTEMENTS ET DEPARTS DES AGENTS

Flux entrées/sorties

ETP au 31/12	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Flux des sorties						
Départ à la retraite	1		4	2	3	3
Mutation	2	2		1	4	1
Disponibilité, congé parental		1		1		6
Départ en détachement				1		
Démission	3	2	1			7
Fin de contrat, fin période essai	16	11	15	17	11	11
Décès					1	
Licenciement	1					
Total sorties	23	16	20	22	19	28
Flux des entrées						
Concours		1	1	1		
Recrutement direct	3	7		5		2
Recrutement de contractuels	26	22	27	14	22	21
Mutation		4	3	1	2	1
Réintégration				1		
Détachement					1	1
Autres cas- transfert						1
Total entrées	29	34	31	22	25	23
Solde entrées – sorties = évolution des effectifs au 31 décembre	6	18	11	0	6	-5

Le recrutement des contractuels s'explique par :

- La création de nouveaux besoins identifiés dans certains services,
- La nécessité de faire appel à des saisonniers dans le secteur de la collecte des déchets pour la période de mars à novembre ainsi que pour un accroissement temporaire d'activité.

5 – POSITIONNEMENT

Au 31 décembre 2022, figuraient au tableau des effectifs les postes fonctionnels suivants :

- 1 poste de DGS pourvu depuis le 18 janvier 2021,
- 1 poste de DGA pourvu depuis 2018.

6 – AVANCEMENT DE GRADE - PROMOTION INTERNE ET CONCOURS DES AGENTS TITULAIRES

Quatre femmes et un homme ont bénéficié d'une évolution professionnelle en 2022.

Avancement de grade :

En 2022, 5 agents ont bénéficié d'un avancement au grade supérieur comme suit :

- 3 agents de catégorie C au grade d'adjoint administratif ont bénéficié du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 agent de catégorie C au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe a bénéficié du grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe,
- 1 agent de catégorie C au grade d'adjoint technique territorial a bénéficié du grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

7 – REMUNERATIONS

Rémunération mensuelle nette	Nbre	ETP	Statut		Catégorie			Filières				
			Titulaire	Contractuel	Cat A	Cat B	Cat C	Administ	Technique	Culturelle	Animation	Méd soc
Femmes	69	65	2 138,36 €	2 222,26 €	2 775,20 €	2 075,59 €	1 772,35 €	2 050,37 €	2 762,33 €	1 687,86 €		2 198,64 €
Hommes	108	106	2 175,52 €	2 265,71 €	3 401,73 €	2 169,42 €	1 892,47 €	3 016,27 €	2 044,93 €	1 358,21 €		3 079,54 €

Le salaire mensuel moyen net versé en 2022 est de 2 200,46 € tous statuts confondus pour 1 Equivalent Temps Plein (ETP). Ce chiffre est en hausse par rapport à 2021, (2 049,96 €), en raison de l'augmentation des recrutements et de l'augmentation du point d'indice de 3.5 % à compter du 1^{er} juillet 2022.

A Dieppe-Maritime, le salaire moyen pour 1 ETP perçu par les femmes est de 2 180,31 €, en légère hausse par rapport à 2021 (1 993,91 €). Pour les hommes, il est de 2 220,62 €, en légère hausse également par rapport à 2021 (2 106,00 €).

A la lecture du tableau des rémunérations, le salaire moyen des hommes rattachés au statut contractuel est légèrement supérieur à celui des femmes dont deux occupent un emploi à temps non complet.

Commentaires :

Statuts : Les femmes perçoivent des rémunérations plus élevées que les hommes notamment pour la filière technique représentées par :

- 6 agents de catégorie A,
- 5 agents de catégorie B,
- 1 agent de catégorie C.

Catégories : Les femmes de catégorie A perçoivent des salaires inférieurs aux hommes en raison de la nature des emplois occupés et de la quotité de travail effectuée pour certaines (4 postes à temps non complet).

Filières : Les chiffres de la filière animation n'ont pas été renseignés pour les hommes en raison du faible nombre d'agents concernés (trop identifiable).

Les différences de salaire entre les filières Administrative et Technique s'expliquent respectivement par la présence de postes de Direction et de cadre intermédiaire et le grand nombre d'agents de catégorie C, ayant pour effet d'abaisser la moyenne des salaires.

L'écart des salaires pour la filière Culturelle au profit des femmes s'explique par des emplois à temps non complet occupés par peu d'hommes.

La moyenne des salaires pour la filière Médico-sociale s'explique par le regroupement d'agents à vocation sociale dont le salaire varie selon les fonctions exercées.

Répartition des rémunérations réparties par déciles en 2022

	Répartition par déciles				
	Effectifs	Inf 1000 €	1000/2000 €	2000/3000 €	Plus de 3000 €
Femmes	69	2	36	22	9
Hommes	108	1	55	40	12
Totaux	177	3	91	62	21
en %	100	1,69	51,41	35,03	11,86

51,49 % de l'effectif de Dieppe-Maritime perçoit un salaire inférieur à 2 000 € net et 35,03 % de l'effectif perçoit un salaire supérieur à 2 000 € net avec une majorité importante d'hommes. Cela est dû au nombre important d'agents masculins au service collectif.

Montant moyen du régime indemnitaire mensuel attribué par catégorie en 2022

Montant moyen du régime indemnitaire mensuel par catégorie pour 2022			
	Cat A	Cat B	Cat C
Femmes	1 028,03 €	498,07 €	483,19 €
Hommes	1 377,14 €	565,97 €	416,56 €
Montant moyen du RI mensuel	1 202,59 €	532,02 €	449,88 €

L'attribution du régime indemnitaire est à la faveur des hommes pour les catégories A et B, en raison des recrutements d'agents contractuels liés à la création de nouveaux besoins identifiés dans certains services.

Par rapport au 31 décembre 2021, le montant moyen du régime indemnitaire est en légère augmentation et s'explique par :

- les recrutements évoqués précédemment,
- le versement du C.I.A (Complément Indemnitaire Annuel) en juin et novembre respectivement suivant deux critères (l'assiduité et la manière de servir) et calculé au prorata des absences pour maladie.

8 – FORMATION

275,5 jours de formations ont été suivis en 2022, en hausse par rapport aux 137,5 jours en 2021 et 135 jours en 2020. Cela s'explique principalement par les formations de professionnalisation et d'intégration effectuées par les agents de catégorie C.

Répartition des formations suivies en 2022 :

Catégorie	Sexe	
	Hommes	Femmes
A	30	51
B	17.5	27
C	78.5	71.5
Total	126	149.5

Soit pour les hommes, un total de 126 jours (50 jours en 2021) et pour les femmes, un total de 149.5 jours (87.5 jours en 2021).

Le nombre de jours en préparation concours s'est limité à 1 jour 1/2 pour les femmes en 2022.

9 – REPRESENTATION SYNDICALE

En 2022, la représentation syndicale est effectuée par la CGT et l'UTDM.

Bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- Respect de la parité femmes-hommes dans la liste électorale, mis en place lors des élections professionnelles de 2018,
- Mention indiquant que les emplois budgétaires et vacants sont ouverts aux hommes et aux femmes avec la notion de genre dans l'intitulé de postes.
- Mention dans l'organigramme,
- Neutralité dans les fiches de poste,
- Non-discrimination au recrutement,
- Mise en place des Lignes Directrices de Gestion depuis le 1^{er} janvier 2021,
- Mise en place d'un plan pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de Dieppe-Maritime pour la période 2021-2023,
- Présence a minima d'une femme dans les jurys d'entretien et ce, dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

RESSOURCES HUMAINES

Règlement applicable aux agents d'astreintes et de permanences – Mise à jour

EXPOSE DES MOTIFS

Dieppe-Maritime a délibéré le 7 décembre 2021 afin de mettre à jour le règlement d'astreintes et de permanences dans le cadre du recours aux astreintes et/ou aux permanences du service Eau potable/Assainissement/Eaux pluviales et GEMAPI ainsi que du service Politique Intercommunale de santé.

Concernant le service Eau potable/Assainissement/Eaux pluviales et GEMAPI, au regard de la nature de l'astreinte mise en place (de décision) et du faible nombre d'interventions sur la première année de mise en œuvre (cf. note synthétique jointe), il apparaît que la mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile, stipulée dans le règlement en vigueur, ne soit pas nécessaire. En revanche, les frais de déplacement pourront être pris en charge en cas de déplacement de l'agent avec son véhicule personnel, pour intervention durant la période d'astreinte.

En conséquence, il est proposé de supprimer du règlement précédemment délibéré, la mention faisant référence à la mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile (article 1.2).

Par ailleurs, la gestion des aires des gens du voyage opérée par le service « aménagement du territoire et habitat » du pôle « aménagement et attractivité », rend nécessaire la mise en œuvre d'une astreinte d'exploitation afin de mener des opérations de surveillance, d'ouverture et de fermeture de l'aire de grand passage, d'accueil des groupes de grands voyageurs, d'intervention lors de la survenance de tout événement imprévu et imprévisible en relation avec les gens du voyage (occupation illicite sur le territoire de Dieppe-Maritime, incendies, événements climatiques exceptionnels, etc...) en lien avec les services des communes de l'agglomération et/ou les services régaliens.

Pour ce faire, l'astreinte est organisée le dimanche en saison estivale de juin à septembre et de manière exceptionnelle le reste du temps, sur la base d'un planning mensuel.

L'agent d'astreinte est le gestionnaire des aires des gens du voyage et dispose, pour les périodes d'astreintes, d'un véhicule de service avec remisage à domicile et d'un téléphone portable.

Ces modifications ont fait l'objet d'une information au Comité Social Territorial du 20 avril 2023.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux, et notamment son article 6 quater A,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°2001-612 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale Décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État (FPE), article 3 et 5

VU le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale (FPT), article 5

VU le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires

VU le décret n°2002-148 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des permanences au bénéfice de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur

VU le décret n°2003-545 du 18 juin 2003 relatif à l'indemnité de permanence attribuée à certains agents du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

VU le décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif à la rémunération ou la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale (FPT)

VU le décret n°2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement

VU l'arrêté du 7 février 2002 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions en application du décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur,

VU l'arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement

VU l'arrêté du 3 novembre 2015 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions des personnels affectés au ministère de l'intérieur (JO du 11/11/2015),

VU la circulaire n° NOR/MCT/B/05/10009/C du 15 juillet 2005 relative à la mise en œuvre de la rémunération et de la compensation des astreintes et des permanences des agents territoriaux,

VU la circulaire n° NOR LBLB0210023C du 11 octobre 2002 relative au nouveau régime indemnitaire des heures et travaux supplémentaires dans la fonction publique,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU la délibération n°07-12-21/30 du 07 décembre 2021 approuvant les termes du règlement applicable aux agents d'astreinte et de permanences,

VU l'avis du Comité Technique en date du 20 avril 2023,

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place un service d'astreintes au sein du service Aménagement du territoire et Habitat,

CONSIDERANT la nécessité de revoir les conditions matérielles d'exécution de l'astreinte du service Eau potable/Assainissement/Eaux pluviales et GEMAPI,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la mise à jour du règlement applicable aux agents d'astreintes et de permanences,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

INSTAURE la mise en place d'un régime d'astreintes pour les agents du service Aménagement du territoire et Habitat de Dieppe-Maritime,

APPROUVE les conditions matérielles d'exécution de l'astreinte du service Eau potable/Assainissement/Eaux pluviales et GEMAPI fixées dans le règlement,

APPROUVE la mise à jour du règlement applicable aux agents d'astreintes et de permanences,

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023



REGLEMENT APPLICABLE AUX AGENTS D'ASTREINTE ET DE PERMANENCE

Table des matières

Objet du règlement	3
1 FONCTIONNEMENT DES ASTREINTES ET PERMANENCES	3
1.1 Types d’astreintes	3
1.2 Modalités d’organisation des astreintes et des permanences	4
1.2.1 Moyens matériels.....	7
2 OBLIGATIONS DE DIEPPE-MARITIME.....	7
3 SITUATION DE L’AGENT	7
3.1 Droits des agents placés en astreinte et en permanence	7
3.1.1 Respect de la réglementation du temps de travail et repos de l’agent	8
3.1.2 Protection sociale	8
3.2 Obligations de l’agent.....	8
3.2.1 Remplacement de l’agent d’astreinte ou de permanence.....	9
4 INDEMNISATION DES ASTREINTES, DES INTERVENTIONS ET DES PERMANENCES.....	9
4.1 Cadre réglementaire du régime de compensation et d’indemnisation	9
4.2 Astreintes	10
4.2.1 Indemnisation des astreintes	10
4.2.2 Indemnisation et modalités de compensation des interventions.....	10
4.2.3 Modalités d’application du repos compensateur	11
4.3 Permanences	12
4.3.1 Filière technique	12
4.3.2 Autres filières.....	12
5 ENTREE EN VIGUEUR ET MODIFICATION DU REGLEMENT	13
5.1.1 Date d’entrée en vigueur	13
5.1.2 Modification du règlement.....	13
Annexe 1 : Références réglementaires	14
Annexe 2 : Fiche d’interventions - Astreintes.....	15

Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'organisation matérielle des astreintes et des permanences, ainsi que leurs modalités d'application.

- Une période d'**astreinte** s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au sein de l'administration. L'intervention correspond à un travail effectif accompli par un agent pendant une période d'astreinte ainsi que, le cas échéant, le déplacement aller et retour sur le lieu de travail.

Les agents assurant leur service d'astreinte doivent pouvoir être joints par tous les moyens appropriés, à la charge de l'autorité territoriale et ce, pendant toute la durée de cette astreinte.

Les astreintes sont applicables aux titulaires et stagiaires tous cadres d'emploi confondus et aux contractuels de droit public exerçant des fonctions équivalentes dès lors qu'une délibération le prévoit.

- La **permanence** correspond à l'obligation faite à un agent de se trouver sur son lieu de travail habituel ou un lieu désigné par l'autorité, pour nécessité de service, sans qu'il y ait travail effectif ou astreinte, un samedi, un dimanche ou lors d'un jour férié.

1 FONCTIONNEMENT DES ASTREINTES ET PERMANENCES

1.1 Types d'astreintes

Il existe trois catégories d'astreintes non liées aux grades :

- **L'astreinte d'exploitation**

Actions préventives ou curatives sur les infrastructures (dénivellement, interventions sur dysfonctionnements du réseau d'eau,...)

- **L'astreinte de sécurité**

Action renforcée à un plan d'intervention en moyens humains faisant suite à un événement soudain ou imprévu (situation de pré-crise ou de crise, inondations, fortes tempêtes, ...)

- **L'astreinte de décision**

Situation des personnels d'encadrement pouvant être joints par l'autorité territoriale aux fins de s'assurer le concours des services en cas d'événements imprévus se produisant en dehors des heures normales d'activité du service.

Les différentes compétences de Dieppe-Maritime nécessitent de pouvoir recourir à tout moment à des agents qui doivent intervenir dans l'urgence du fait :

- de leur rôle hiérarchique, prise de décision ;
- de leurs compétences techniques leur permettant d'intervenir dans le cadre de la gestion du parc informatique communautaire ;
- de leur affectation afin d'assurer la surveillance et l'entretien des bâtiments de Dieppe-Maritime, ainsi que de la voirie communautaire.

Ces agents peuvent être amenés à intervenir également dans les cas suivants :

- événements climatiques exceptionnels et non prévisibles,
- manifestations particulières organisées par Dieppe-Maritime (salons, séminaires, manifestations culturelles, etc...).

A cet effet, Dieppe-Maritime a mis en place un système d'astreintes de décision et d'exploitation par délibérations du 12 décembre 2006 et du 08 février 2011.

1.2 Modalités d'organisation des astreintes et des permanences

Le tableau ci-après, identifie pour chaque service, les cas de recours aux astreintes, les modalités d'organisation et les agents concernés (qui doivent être obligatoirement titulaires du permis B).

Pôle	Service	Type d'astreintes	Cas de recours aux astreintes	Modalités d'organisation	Agents concernés
Planification et Infrastructures	Patrimoine, Voiries et Equipements communautaires	Exploitation	- Surveillance et mise en sécurité des bâtiments de Dieppe-Maritime, notamment du Stade Communautaire, et de la voirie communautaire lors de la survenance de tout événement imprévu et imprévisible (incendies, inondations, événements climatiques exceptionnels, etc...) en lien avec les services de secours concernés	Fonctionnement 24h/24 et 7j/7, 1 agent d'astreinte pour une semaine entière du lundi 13h30 au lundi suivant 13h30. Planning trimestriel Mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile et d'un téléphone portable <u>Outil de suivi des interventions :</u> Fiche de suivi des interventions	Agents techniques
Planification et Infrastructures	Patrimoine, Voiries et Equipements communautaires	Décision	- Centralisation des appels pour dépannage et interventions de toute nature (arrêter les dispositions nécessaires, organiser et déclencher les interventions des équipes sous astreinte d'exploitation)	Fonctionnement 24h/24 et 7j/7, 1 cadre d'astreinte pour une semaine entière du lundi 13h30 au lundi suivant 13h30. Planning trimestriel Mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile et d'un téléphone portable	Ensemble des cadres A et B techniques du service Patrimoine

Moyens et Ressources	Informatique et Stratégies numériques	Exploitation	- Intervention en cas de panne réseaux et serveur informatiques	Fonctionnement 24h/24 et 7j/7, 1 agent d'astreinte pour une semaine entière du lundi 13h30 au lundi suivant 13h30. Mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile et/ou prise en charge des frais de déplacement, d'un téléphone portable et de petit équipement informatique <u>Outil de suivi des interventions :</u> Fiche de suivi des interventions Badgeage	Responsable Innovation Numérique et Réseaux Agent technique
Planification et Infrastructures	Eau potable/Assainissement/Eaux pluviales et GEMAPI	Décision	Solutionner les dysfonctionnements signalés perturbant le fonctionnement du réseau.	Fonctionnement 24h/24 et 7j/7, 1 agent d'astreinte pour une semaine entière du lundi 13h30 au lundi suivant 13h30. Prise en charge des frais de déplacement, d'un téléphone portable et de petit équipement informatique Agents formés et habilités	Ensemble des cadres A et B techniques du service en fonction de l'organisation retenue
Transition Ecologique et Qualité de Vie	Politique Intercommunale de Santé	Exploitation	- Assurer les gardes médicales sur le territoire de Dieppe-Maritime	Fonctionnement selon planning défini Mise à disposition de locaux, matériel médical et informatique	Médecins territoriaux
Aménagement et Attractivité	Aménagement du Territoire et Habitat	Exploitation	Surveillance, ouverture, fermeture de l'aire de grand passage, accueil des groupes de grands voyageurs, intervention lors de la survenance de tout événement imprévu et imprévisible en relation avec les gens du voyage (occupation illicite sur le territoire de Dieppe-Maritime, incendies, événements climatiques	1 agent d'astreinte le dimanche en saison estivale de juin à septembre, de manière exceptionnelle le reste du temps. Planning mensuel.	Gestionnaire des aires des gens du voyage

			exceptionnels, etc.) en lien avec les services des communes de l'agglomération et/ou les services régaliens.	Mise à disposition d'un véhicule de service avec remisage à domicile et d'un téléphone portable. <u>Outil de suivi des interventions</u> : Fiche de suivi des interventions.	
--	--	--	--	--	--

Pôle	Service	Cas de recours aux permanences	Modalités d'organisation	Agents concernés
Planification et Infrastructures	Patrimoine, Voiries et Equipements communautaires	Présence indispensable d'un agent technique au Stade communautaire Jean Dasnias en qualité de référent de l'équipe technique du service patrimoine (hors agent sous astreinte)	Présence au stade Jean Dasnias à chaque match de l'équipe première du FCD (au regard des dispositions de la convention signée entre Dieppe-Maritime et le FCD) et ce, pendant la durée du match et au-delà. Périodicité variable selon le calendrier des matchs (amplitude horaire de 3 à 4h en général) Possibilité de mise en place d'une permanence en cas de report de match ou de circonstances exceptionnelles <u>Outil de suivi</u> : Cahier de liaison	Agents techniques
Transition Ecologique et Qualité de Vie	Politique Intercommunale de Santé	Assurer les gardes médicales sur le territoire de Dieppe-Maritime	Fonctionnement selon planning défini Mise à disposition de locaux, matériel médical et informatique	Médecins territoriaux

1.2.1 Moyens matériels

S'agissant des moyens matériels mis à disposition pour permettre à l'agent d'exercer ses missions d'astreinte, il est précisé que :

- Une autorisation de remisage à domicile du véhicule d'astreinte sera délivrée aux agents concernés par les astreintes d'exploitation
- En cas d'indisponibilité ou d'impossibilité d'utiliser un véhicule d'astreinte, les frais de déplacement liés aux interventions seront remboursés à l'agent conformément au barème d'indemnisation en vigueur (trajet le plus court - Domicile/travail) et sur présentation d'un état de frais mensuel
- En cas d'absence de plus de 3 jours ouvrés pour congé ou pour tout autre motif, le véhicule de service devra être remisé sur le lieu de stationnement réservé au parc automobile de Dieppe-Maritime
- Le véhicule utilisé dans le cadre des astreintes d'exploitation sera équipé du matériel de première urgence et de l'outillage spécifique nécessaire aux interventions. Le cas échéant, tout matériel et outillage à disposition au Stade Jean Dasnias sera susceptible d'être utilisé
- Le téléphone portable mis à disposition devra être utilisé uniquement pour les interventions
- Les clés et badges donnant accès aux différents bâtiments de Dieppe-Maritime seront mis à disposition de l'agent d'astreinte
- La liste ainsi que les numéros de téléphone des services d'urgence, des cadres d'astreinte et responsables à joindre en cas de décisions importantes relevant de leurs compétences seront consignés dans un carnet à bord des véhicules
- Des fiches d'intervention seront mises à disposition des agents d'astreinte.

2 OBLIGATIONS DE DIEPPE-MARITIME

Les services concernés veillent à définir, planifier et répartir les astreintes et les permanences dans un délai raisonnable et suffisant.

Les plannings sont définis selon les modalités internes au service concerné et sont transmis par chaque Pôle au service des Ressources Humaines avant la période de mise en application. Ces plannings sont portés à la connaissance des agents concernés au moins 15 jours francs avant le début de la période considérée afin de tenir compte du délai de prévenance.

Ils peuvent être modifiés pour nécessité de service (notamment en raison du remplacement d'un agent pour des raisons autres que personnelles) ou en raison de circonstances exceptionnelles et imprévisibles.

Le service des Ressources Humaines sera informé de ces changements.

3 SITUATION DE L'AGENT

Les agents accomplissant des astreintes et des permanences bénéficient de droits mais aussi d'obligations. Par ailleurs, leur fiche de poste précise le caractère obligatoire ou non de l'astreinte et de la permanence.

3.1 Droits des agents placés en astreinte et en permanence

Les agents appelés à participer à une période d'astreinte ou de permanence bénéficient de droit à une **indemnité ou, à défaut, d'un repos compensateur** sauf les agents qui bénéficient d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une NBI au titre de l'exercice de fonctions de responsabilité supérieure prévue par les décrets des 27 et 28 décembre 2001 (emplois fonctionnels administratifs, stagiaires

ou titulaires uniquement). En conséquence, ces derniers ne peuvent percevoir de rémunération ou de compensation pour les astreintes et permanences qu'ils seraient amenés à assurer.

Pour la filière technique, la permanence n'ouvre droit qu'au versement d'une indemnité et pour les autres filières, les périodes de permanence ouvrent droit soit à une indemnité, soit à un repos compensateur.

3.1.1 Respect de la réglementation du temps de travail et repos de l'agent

Afin de respecter les garanties minimales relatives au temps de travail et au temps de repos, ainsi que dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la récupération des heures supplémentaires liées aux interventions en période d'astreinte se fera ainsi :

- les heures effectuées lors d'une intervention pourront être récupérées, sur appréciation du cadre d'astreinte au vu de la durée et de l'heure d'intervention, dès que l'agent est censé reprendre son planning de travail normal, notamment dans le cas où le temps de repos minimum quotidien de 11h n'est pas effectif ;
- Si le temps de repos minimum quotidien de 11h est effectif entre la fin des heures supplémentaires effectuées et la reprise du planning de travail normal de l'agent, les heures pourront également faire l'objet d'une récupération mais celle-ci devra intervenir dans un délai maximum de 3 mois, sous réserve des nécessités de service.

Cas particuliers : il peut être dérogé aux principes énoncés ci-dessus par décision de l'Autorité territoriale qui en informe les représentants du personnel au Comité Technique, lorsque des **circonstances exceptionnelles** le justifient pour une période limitée.

3.1.2 Protection sociale

Lors des interventions au titre des astreintes ou dans le cadre des permanences, l'agent est considéré comme en activité et bénéficie des protections statutaires habituelles (accident de service ou de trajet, assurance responsabilité civile de l'employeur, ...).

3.2 Obligations de l'agent

Les agents placés sous astreinte sont autorisés à s'absenter de leur domicile mais veilleront à demeurer dans un endroit leur permettant de rejoindre le lieu d'intervention dans les 30 minutes maximum. Le respect de ce délai d'intervention est mentionné sur la fiche de poste des agents concernés.

L'utilisation des moyens d'astreinte à des fins personnelles est **interdite** (véhicule d'astreinte hormis le trajet domicile-travail ou lieu d'intervention, téléphone, ...). Le personnel d'astreinte doit être en mesure d'intervenir à tout moment et être en pleine possession de ses capacités.

En outre, les agents d'astreinte veilleront également à :

- Rester joignables à tout moment, soit sur le téléphone portable mis à disposition (allumé, couverture réseau et charge de la batterie suffisantes), soit sur un poste fixe prédéfini
- Signaler sans délai au cadre d'astreinte les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs missions d'astreinte
- Remplir les fiches d'intervention.

Pour l'ensemble des agents placés sous astreinte ou permanence :

- Observer la plus grande discrétion par rapport aux informations dont il aurait connaissance dans le cadre de leurs missions et en référer à leur responsable.

3.2.1 Remplacement de l'agent d'astreinte ou de permanence

En cas d'indisponibilité matérielle d'assurer le service d'astreinte ou de permanence (maladie, accident, événement grave et imprévu), l'agent avertira sans délai le cadre sous astreinte de décision, à défaut son Responsable ou la Direction Générale.

Par ailleurs, les permutations peuvent être autorisées pour un agent souhaitant être remplacé pour une période d'astreinte ou de permanence. Pour ce faire, il doit en informer son responsable au minimum 10 jours ouvrés avant la période considérée, à charge pour lui de trouver son remplaçant, faute de quoi cette permutation sera rendue impossible. La majoration de 50% pour non-respect du délai de prévenance ne sera pas applicable dans ce cas de figure.

4 INDEMNISATION DES ASTREINTES, DES INTERVENTIONS ET DES PERMANENCES

4.1 Cadre règlementaire du régime de compensation et d'indemnisation

Le régime d'indemnisation ou de compensation est distinct selon les agents en fonction de leurs filières.

Ainsi, il fait référence :

- pour les **agents de la fonction publique territoriale**, au décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale ;
- pour les agents de la **filière technique**, au décret n° 2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement ;
- pour le personnel d'**encadrement**, au décret susvisé qui évoque dans son article 2 « *L'indemnité d'astreinte de décision qui peut être allouée aux agents fonctionnaires et non titulaires mentionnés au 1° de l'article 1er occupant des fonctions d'encadrement lorsqu'ils sont appelés à participer à un dispositif mis en place par le chef de service en dehors des heures d'activité normale du service...* »
- dans le cas général, pour les agents territoriaux relevant des **filières autres** que techniques, au décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux personnels gérés par la direction générale du Ministère de l'intérieur.

En vertu du principe de parité, le dispositif issu de ces deux derniers textes est applicable à la Fonction Publique Territoriale.

Régime applicable aux astreintes et permanences par catégorie de personnel

Ensemble des cadres d'emplois hors Filière Technique		Ensemble des cadres d'emplois de la Filière Technique	
Astreintes	• Indemnité ou Repos compensateur	Astreintes	• Indemnité • Pas de repos compensateur possible
En cas d'intervention pendant une période d'astreinte	• Indemnité ou • Repos compensateur	En cas d'intervention pendant une période d'astreinte	• Indemnité ou • Repos compensateur
Permanences	Indemnité ou • Repos compensateur	Permanences	• Indemnité

			• Pas de repos compensateur possible
--	--	--	--------------------------------------

Une même période d'astreinte et une même heure d'intervention ne peuvent donner lieu à la fois à un repos compensateur et à une indemnisation.

Un agent ne peut être placé en astreinte pendant une période de congés (annuels, maladie, paternité, RTT...) ou de décharge d'activité de service.

4.2 Astreintes

Le temps d'astreinte (hors interventions) fait l'objet d'une indemnisation réglementaire fixée par référence au dispositif en place au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

4.2.1 Indemnisation des astreintes

Les montants en vigueur en cas d'indemnisation sont les suivants (arrêté du 14 avril 2015) :

Période d'astreinte	Personnels d'encadrement (astreinte de décision)	Autres personnels (astreinte d'exploitation – Filière technique)
Semaine complète (7 jours)	121,00 €	159,20 €
Une astreinte de nuit entre le lundi et le samedi	10,00 €	10,75 € (ou 8,60 € en cas d'astreinte fractionnée inférieure à 10 heures)
Samedi ou journée de récupération	25,00 €	37,40 €
Un week-end (du vendredi soir au lundi matin)	76,00 €	116,20 €
Un dimanche ou un jour férié	34,85 €	46,55 €

Ces montants sont susceptibles d'évoluer avec la réglementation.

Les montants des indemnités d'astreinte d'exploitation sont majorés de 50% lorsque l'agent est prévenu de sa mise en astreinte pour une période donnée, moins de quinze jours francs avant le début de cette période (art. 3 de l'arrêté du 14/04/2015).

Si un jour férié tombe pendant une semaine ou un week-end d'astreinte, il n'y a pas de fractionnement du montant de l'indemnité due. En cas d'arrêt de travail ou d'absence justifiée (congé paternité, ...), une proratisation du montant de l'indemnité est appliquée. En outre, les mêmes dispositions seront employées pour toute absence non justifiée.

4.2.2 Indemnisation et modalités de compensation des interventions

Le temps d'intervention des agents de la filière technique peut être, soit indemnisé, soit récupéré. Le temps de trajet étant considéré comme du temps de travail effectif, une durée forfaitaire de 30 minutes pour l'aller et l'équivalent pour le retour sera appliquée en sus de la durée de l'intervention.

4.2.2.1 Agents de la filière technique (hors ingénieurs)

Pour les agents éligibles, le temps passé en intervention pourra donner lieu au versement d'IHTS (heures supplémentaires) selon le barème et les plafonds réglementaires, sur présentation de justificatifs (fiche d'intervention, badgeage, ...) ou pourra faire l'objet d'une récupération.

En principe, pour ces agents, la réglementation ne prévoit pas la possibilité de majorer le temps de récupération ; il doit être égal à la durée des travaux supplémentaires effectués.

Néanmoins, une majoration de 50% sera appliquée sur celui-ci pour les heures supplémentaires réalisées le dimanche et les jours fériés et de 25% pour les heures d'intervention effectuées la nuit (*est considéré comme du travail de nuit, le temps de travail effectué entre 22h et 5h du matin ou pour une période de 7h consécutives entre 22h et 7h. Art. 3 du décret n°2000-815 du 25 août 2000*).

4.2.2.2 Ingénieurs uniquement (filière technique)

Le barème d'indemnisation ou de compensation des interventions est le suivant :

Périodes d'intervention en cas d'astreinte (ou de repos programmé)	Indemnité d'intervention (Montants) (arrêté du 14/04/2015)		Compensation d'intervention (durée du repos compensateur) (arrêté du 14/04/2015)
Nuit	22,00 € de l'heure	OU	Nombre d'heures de travail effectif majoré de 50%
Samedi	22,00 € de l'heure		Nombre d'heures de travail effectif majoré de 25%
Jour de repos imposé par l'organisation collective du travail	-		Nombre d'heures de travail effectif majoré de 25%
Dimanche et jour férié	22,00 € de l'heure		Nombre d'heures de travail effectif majoré de 100%
Jour de semaine	16,00 € de l'heure		-

Seuls les agents qui ne sont pas éligibles aux IHTS sont concernés par l'indemnité d'intervention pendant les périodes d'astreinte (art. 5 du décret n°2015-415 du 14/04/2015) et par la durée du repos compensateur en cas d'intervention à l'occasion des périodes d'astreinte (ingénieurs territoriaux – art. 2 de l'arrêté du 14/04/2015). Les indemnités d'intervention seront rétribuées aux taux prévus par les textes dans les limites des plafonds réglementaires, la limite des crédits prévus et sous réserve d'une demande motivée du responsable hiérarchique.

En conséquence, les agents éligibles à toute autre indemnisation ou compensation de temps (techniciens, adjoints techniques, agents de maîtrise éligibles aux IHTS) ne peuvent prétendre à cette indemnité.

4.2.3 Modalités d'application du repos compensateur

L'application d'un repos compensateur aux agents éligibles aux IHTS et aux ingénieurs, pour toute intervention pendant une période d'astreinte ou de repos programmée se fera de la manière suivante :

- Les jours et heures du repos compensateur seront fixés par le responsable de service en tenant compte des vœux de l'agent et des nécessités de service ;
- La prise de repos compensateur devra intervenir dans un délai de 3 mois à compter de la réalisation de ces heures supplémentaires ayant donné droit à ces repos.

Les indemnités ou les compensations ne pourront être attribuées aux intéressés qu'après production de fiche d'intervention détaillant notamment le motif d'intervention, la durée, (Cf. annexe 2).

Un récapitulatif détaillé des heures effectuées, validé et signé par l'agent et le Responsable de service, sera adressé au service Ressources Humaines avant le 5 de chaque mois.

4.3 Permanences

Pour l'ensemble des filières, les permanences donnent lieu à indemnisation sauf si l'agent bénéficie :

- d'un logement de fonction ;
- ou d'une nouvelle bonification indiciaire (NBI) au titre de l'exercice de fonctions de responsabilité supérieure.

Les indemnités de permanence ne sont pas cumulables avec les indemnités d'astreinte.

4.3.1 Filière technique

Le montant de l'indemnité de permanence est fixé à trois fois celui de l'indemnité d'astreinte d'exploitation et est applicable à tout agent titulaire ou non titulaire qui effectue une permanence.

Jour de permanence	Montants (arrêté du 14/04/2015)
Samedi	112,20 €
Dimanche ou jour férié	139,65 €

Les montants d'indemnisation ci-après sont majorés de 50 % lorsque l'agent est prévenu moins de 15 jours francs avant le début de la permanence.

4.3.2 Autres filières

Les permanences donnent lieu :

- à un temps de repos pour compenser les heures de permanences accomplies d'une durée égale à la durée de la permanence majorée de 25 % ;
- ou à indemnisation.

Le montant brut de l'indemnité est égale à :

(arrêté du 14/04/2015)

Jour de permanence	Journée entière	Demi journée
Samedi	45 €	22,50 €
Dimanche ou jour férié	76 €	38 €

5 ENTREE EN VIGUEUR ET MODIFICATION DU REGLEMENT

5.1.1 Date d'entrée en vigueur

- Le présent règlement d'astreintes et de permanences a été validé par le Comité Technique de Dieppe-Maritime en date du 12 avril 2018 dans sa version initiale et mis à jour le 07 décembre 2021.
- Cette seconde mise à jour a reçu un avis favorable du Comité Social Territorial de Dieppe-Maritime en séance du 20 avril 2023.
- Le présent règlement mis à jour, entre en vigueur dès rendu exécutoire de la délibération de l'assemblée délibérante en date du 02 mai 2023.

5.1.2 Modification du règlement

Toute modification ultérieure (hors évolution réglementaire des montants de référence) ou tout retrait sera soumis à l'accord préalable et à la validation du Comité Social Territorial de Dieppe-Maritime et à l'assemblée délibérante.

Annexe 1 : Références réglementaires

Décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État (FPE), article 3 et 5

Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale (FPT), article 5

Décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Décret n°2002-148 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des permanences au bénéfice de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur

Décret n° 2003-545 du 18 juin 2003 relatif à l'indemnité de permanence attribuée à certains agents du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

Décret n°2005-542 du 19 mai 2005 relatif à la rémunération ou la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale (FPT)

Décret n°2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement

Arrêté du 7 février 2002 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions en application du décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur

Arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement

Arrêté du 3 novembre 2015 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions des personnels affectés au ministère de l'intérieur (JO du 11/11/2015)

Circulaire n°NOR/MCT/B/05/10009/C du 15 juillet 2005 relative à la mise en œuvre de la rémunération et de la compensation des astreintes et des permanences des agents territoriaux

Circulaire n° NOR LBLB0210023C du 11 octobre 2002 relative au nouveau régime indemnitaire des heures et travaux supplémentaires dans la fonction publique territoriale.

Annexe 2 : Fiche d'interventions - Astreintes



FICHE D'INTERVENTIONS - ASTREINTES

Service : Période d'astreinte : du /.... /..... au /.... /.....

Date	S ou WE ou JF *	Nom de l'agent	Intervention effective			Motif de l'intervention	Validation Chef de Service
			Heure de début	Heure de fin	Durée de l'intervention		
			TOTAL PERIODE				

* S = Semaine, WE = Week-End, JF = Jours Fériés



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO), Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

RESSOURCES HUMAINES

Règlement du télétravail au sein de Dieppe-Maritime

EXPOSE DES MOTIFS

Le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 fixe les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature.

En 2019, Dieppe-Maritime a décidé de lancer une expérimentation du télétravail au sein de ses services afin de répondre aux enjeux suivants :

- *Pour les agents :*
 - *social : le télétravail permet une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée et contribue à une amélioration de la qualité de vie au travail. Il permet également de diminuer les temps de déplacements domicile-travail et ainsi limiter le risque routier, le stress, la fatigue...*

Enfin, il participe au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, pathologie lourde, maternité.

- *économique : en limitant les déplacements, le télétravail permet aux agents d'économiser sur leur carburant et de mieux gérer leur temps.*
- *environnemental : le télétravail réduit les trajets et donc l'émission de gaz à effet de serre. A ce titre, il participe aux enjeux de l'éco-mobilité.*
- *managérial : le télétravail permet l'évolution de la culture managériale par le développement d'un management participatif basé sur la confiance, l'autonomie des agents et leur responsabilisation, le respect des délais et le contrôle des résultats.*

– *Pour Dieppe-Maritime :*

- *le télétravail permet l'adaptation et la modernisation de l'organisation du travail au regard des évolutions sociales et réglementaires. Le télétravail apporte également une efficience des agents par un environnement de travail favorisant une plus grande concentration et il contribue à l'attractivité et/ou à la fidélisation des agents.*
- *le télétravail permet une réflexion à terme sur l'organisation spatiale des locaux et la réduction des besoins en m² de l'administration eu égard aux usages.*

La phase d'expérimentation entrée en vigueur le 2 septembre 2019 pour une durée initiale de 6 mois, soit jusqu'au 28 février 2020, a perduré et été élargie à l'ensemble du personnel administratif pour faire face à la crise sanitaire intervenue en mars 2020. Cette expérience, poursuivie jusqu'à ce jour, a démontré la nécessité pour l'administration de développer son adaptabilité.

La mise en place du télétravail de manière pérenne au sein de Dieppe-Maritime à compter du rendu exécutoire de la délibération prise pour son application, sur la base du règlement ci-annexé, contribuera à la réalisation des engagements de l'établissement en matière de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement. Son champ d'application pourra être large eu égard à la part importante des métiers administratifs, ouvrant la possibilité d'exercer les missions en télétravail.

En outre, les principes généraux relatifs au déploiement du télétravail devront permettre la sécurisation de l'agent, de son environnement de travail et du cadre de l'exercice de ses missions. Ainsi, la mise en œuvre du télétravail devra répondre aux principes suivants :

- *le volontariat de l'agent ;*
- *la réversibilité du télétravail, à l'initiative de l'administration ou de l'agent ;*
- *l'égalité des droits et des devoirs ;*
- *la santé et la sécurité ;*
- *le respect de la vie privée, le droit à la déconnexion et la protection des données informatiques ;*
- *l'équipement.*

L'instauration du télétravail au sein d'une collectivité implique de réinterroger, d'une part, les modalités d'organisation du travail et, d'autre part, les pratiques managériales en vigueur.

Afin d'en garantir le succès, le télétravail sera mis en œuvre au regard des activités éligibles au télétravail. Si le télétravail est un mode d'organisation en vue d'améliorer les conditions de travail, il ne doit en aucun cas constituer un frein au bon fonctionnement des services. Il requiert une double volonté : celle de l'agent et celle du supérieur hiérarchique.

Toutes les activités administratives exercées par Dieppe-Maritime sont potentiellement éligibles au télétravail (activités d'élaboration, de conception, d'analyse et de secrétariat ne nécessitant pas l'utilisation de logiciels métiers ou d'applications faisant l'objet de restrictions d'utilisation à distance ou l'utilisation de matériels spécifiques) à l'exception de certaines tâches, notamment :

- les tâches nécessitant d'être au plus près des usagers ou des personnels, notamment les fonctions d'accueil et les activités d'accompagnement/de conseil auprès de publics spécifiques (ex : public éloigné de l'emploi, ...)* ;
- celles nécessitant une présence physique permanente ou quasi-permanente dans les locaux de l'administration ou de l'espace public (ex : fonction de sécurité, gestion du courrier, maintenance des bâtiments, entretien des locaux et de l'espace public, ...)* ;
- celles impliquant l'utilisation de périphériques informatiques ou de matériels spécifiques ne pouvant être déplacés.*

Pour pouvoir bénéficier du télétravail, le demandeur devra donc exercer des missions compatibles mais aussi être en mesure de les réaliser dans le respect de la continuité et des nécessités de service. Il est à noter que, conformément à l'article 49 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, pour des motifs exceptionnels, après information des représentants des organisations professionnelles, l'autorité territoriale pourra être amenée à élargir temporairement l'accès au télétravail pour les agents en effectuant la demande. Les activités éligibles restent identiques à celles ci-dessus décrites et le supérieur hiérarchique de l'agent devra donner son accord.

Indépendamment de ces mesures, un regard particulier sera apporté aux agents bénéficiant d'une surveillance médicale renforcée, notamment les femmes enceintes. L'objectif est de prioriser leur accès au télétravail en leur évitant la fatigue liée au trajet.

Enfin, préalablement au débat communautaire, le règlement portant organisation du télétravail au sein de Dieppe-Maritime a fait l'objet d'une présentation au Comité Social Territorial lors de sa séance du 20 avril 2023.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.430-1,

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2016-151 du 11 février 2016 modifié, relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature,

VU le décret n°2021-571 du 10 mai 2021, relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, notamment son article 64,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU le décret n°2021-1123 du 26 août 2021 relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail au bénéfice des agents publics et des magistrats,

VU l'arrêté du 23 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 26 août 2021 pris pour l'application du décret n° 2021-1123 du 26 août 2021 relatif au versement de l'allocation forfaitaire de télétravail,

VU l'accord du 13 juillet 2021 relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'avis du Comité Social Territorial de Dieppe-Maritime en date du 20 avril 2023,

CONSIDERANT que Dieppe-Maritime souhaite recourir au télétravail afin de répondre aux enjeux actuels et développer son adaptabilité par la mise en place de cette forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux où il est affecté sont réalisées hors de ces locaux en utilisant les technologies de l'information et de la communication,

CONSIDERANT que les agents exerçant leurs fonctions en télétravail doivent bénéficier des mêmes droits et obligations que les agents exerçant sur leur lieu d'affectation et doivent disposer d'un cadre d'intervention spécifique,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE l'instauration du télétravail au sein de Dieppe-Maritime au rendu exécutoire de la présente délibération,

APPROUVE les critères et modalités d'exercice du télétravail tels que définis dans le règlement du télétravail annexé à la présente délibération,

APPROUVE le règlement du télétravail annexé à la présente délibération,

DIT QUE les crédits correspondants seront inscrits au budget.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023



**REGLEMENT DU TELETRAVAIL
AU SEIN DE DIEPPE-MARITIME**

Table des matières

Préambule	3
Première partie : Définition et principes généraux du télétravail	4
Article 1 : Définition.....	4
Article 2 : Cadre juridique.....	4
Article 3 : Principes généraux relatifs à la mise en œuvre du télétravail	4
Deuxième partie : Champs d'application et conditions d'éligibilité	5
Article 4 : Entrée en vigueur du télétravail	5
Article 5 : Lieu d'exercice du télétravail.....	5
Article 6 : Activités éligibles et exceptions	5
Troisième partie : Organisation du télétravail	6
Article 7 : Nombre de jours de télétravail et modalités de pose	6
Article 8 : Horaires de travail et garanties minimales du temps de travail	7
Article 9 : Equipement technique du télétravailleur, confidentialité et protection des données	8
Article 10 : Formation.....	9
Article 11 : Organisation et supervision de l'activité.....	10
Article 12 : Accidents du travail et responsabilité civile	10
Article 13 : Hygiène, sécurité et prévention des risques encourus par le télétravailleur	10
Article 14 : Critères d'éligibilité au télétravail	12
Quatrième partie : Modalités d'accès au télétravail	12
Article 15 : Demandes.....	12
Article 16 : Procédure de contractualisation	14
Cinquième partie : Période d'adaptation et réversibilité.....	14
Article 17 : Période d'adaptation	14
Article 18 : Réversibilité	15
Sixième partie : Dispositions diverses	15
Article 19 : Droits et obligations	15
Article 20 : Frais liés au télétravail	15

Préambule

Le présent règlement est élaboré en vue de définir les conditions de mise en œuvre du télétravail au sein de Dieppe-Maritime.

En 2019, Dieppe-Maritime a décidé de lancer une expérimentation du télétravail au sein de ses services afin de répondre aux enjeux suivants :

- Social : le télétravail permet une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée et contribue à une amélioration de la qualité de vie au travail. Il permet également de diminuer les temps de déplacements domicile-travail et ainsi limiter le risque routier, le stress, la fatigue, Enfin, il participe au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, pathologie lourde, maternité.
- Economique : en limitant les déplacements, le télétravail permet aux agents d'économiser sur leur carburant et de mieux gérer leur temps.
- Environnementaux : le télétravail réduit les trajets et donc l'émission de gaz à effet de serre. A ce titre, il participe aux enjeux de l'éco-mobilité.
- Evolution de la culture managériale : par le développement d'un management participatif basé sur la confiance, l'autonomie des agents et leur responsabilisation, le respect des délais et le contrôle des résultats.
- Pour Dieppe-Maritime : par son adaptation et la modernisation de l'organisation du travail au regard des évolutions sociales et réglementaires. Le télétravail favorise l'attractivité et/ou la fidélisation des agents.

Le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 fixe les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature.

La phase d'expérimentation entrée en vigueur le 02 septembre 2019 pour une durée initiale de 6 mois, soit jusqu'au 28 février 2020, a perduré et été élargie à l'ensemble du personnel administratif pour faire face à la crise sanitaire intervenue en mars 2020. Cette expérience a démontré la nécessité pour l'administration de développer de nouvelles modalités d'organisation du travail, faisant ainsi preuve d'adaptabilité.

Le présent règlement fixe les conditions d'accès au télétravail et ses modalités d'exécution au sein de Dieppe-Maritime. A ce titre, il est applicable à chaque agent télétravailleur.

Première partie : Définition et principes généraux du télétravail

Article 1 : Définition

« Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Le télétravail est organisé au domicile de l'agent ou, éventuellement, dans des locaux professionnels distincts de ceux de son employeur public et de son lieu d'affectation » (Décret n°2016-151. Art. 2).

Le fait, pour un agent, de travailler en dehors des locaux de son employeur ne suffit pas à lui conférer la qualité d'agent en télétravail. Le caractère régulier du télétravail ne signifie pas que les tâches de l'agent doivent être réalisées, dans leur totalité, en dehors des locaux de l'employeur. En effet, la quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail ne peut être supérieure à trois jours par semaine. Le temps de présence sur le lieu d'affectation ne peut être inférieur à deux jours par semaine (Décret n°2016-151. Art. 3).

Article 2 : Cadre juridique

- Code de la fonction publique
- Loi n°2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi de titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique et notamment son article 133
- Décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale et notamment son article 40
- Décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et aux modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature

Article 3 : Principes généraux relatifs à la mise en œuvre du télétravail

Les principes généraux relatifs au déploiement du télétravail doivent permettre la sécurisation de l'agent, de son environnement de travail et du cadre de l'exercice de ses missions, la mise en œuvre du télétravail doit répondre aux principes suivants :

- le volontariat de l'agent : le télétravail ne peut être imposé à l'agent
- la réversibilité du télétravail (à l'initiative de l'administration ou de l'agent) : le télétravail peut être interrompu et annulé à tout moment ;
- l'équité de traitement : le télétravail est défini par un cadre réglementaire et le présent règlement s'applique à tous les agents éligibles. Est considéré comme télétravailleur, tout agent de la collectivité autorisé à exercer une partie de ses missions à son domicile, dans un autre lieu privé ou dans tout autre lieu à usage professionnel, et disposant de l'ensemble des accès informatiques.
- Le respect des droits et obligations des agents publics ;
- la santé et la sécurité ;
- le respect de la vie privée, le droit à la déconnexion et la protection des données informatiques ;
- l'équipement.

Deuxième partie : Champs d'application et conditions d'éligibilité

Le télétravail est ouvert aux agents permanents de la collectivité, qu'ils soient titulaires, ou contractuels.

Article 4 : Entrée en vigueur du télétravail

L'application du présent règlement du télétravail au sein de Dieppe-Maritime entre en vigueur au rendu exécutoire de la délibération prise pour son application.

Article 5 : Lieu d'exercice du télétravail

Le télétravail s'effectuera au domicile de l'agent qui devra fournir une attestation d'assurance habitation autorisant le télétravail à domicile et couvrant les risques y afférent.

Le déplacement professionnel (ex : réunions avec des partenaires extérieurs) pendant un jour télétravaillé à domicile doit rester exceptionnel et doit être accordé par le responsable hiérarchique de l'agent.

A défaut d'autorisation, l'agent ne sera pas couvert par Dieppe-Maritime en cas d'accident de trajet ou de service.

Article 6 : Activités éligibles et exceptions

L'instauration du télétravail au sein d'une collectivité implique de réinterroger, d'une part, les modalités d'organisation du travail et, d'autre part, les pratiques managériales en vigueur.

Afin d'en garantir le succès, le télétravail sera mis en œuvre selon les modalités suivantes :

a. Les activités éligibles :

Si le télétravail est un mode d'organisation en vue d'améliorer les conditions de travail, il ne doit en aucun cas constituer un frein au bon fonctionnement des services. Il requiert une double volonté : celle de l'agent et celle du supérieur hiérarchique.

Toutes les activités exercées par la Collectivité sont potentiellement éligibles au télétravail (activités d'élaboration, de conception, d'analyse et de secrétariat ne nécessitant pas l'utilisation de logiciels métiers ou d'applications faisant l'objet de restrictions d'utilisation à distance ou l'utilisation de matériels spécifiques) à l'exception de certaines tâches, notamment :

- Les tâches nécessitant d'être au plus près des usagers ou des personnels, notamment les fonctions d'accueil et les activités d'accompagnement/de conseil auprès de publics spécifiques (ex : public éloigné de l'emploi, etc...) ;
- Celles nécessitant une présence physique permanente ou quasi-permanente dans les locaux de l'administration ou de l'espace public (ex : fonction de sécurité, gestion du courrier, maintenance des bâtiments, entretien des locaux et de l'espace public, etc.) ;
- Celles impliquant l'utilisation de périphériques informatiques ou de matériels spécifiques, ne pouvant être déplacés (ex. : SIG, ...).

Pour pouvoir bénéficier du télétravail, le demandeur devra donc exercer des missions compatibles mais aussi être en mesure de les exercer dans le respect de la continuité et des nécessités de service.

Les pôles concernés par le télétravail sont ceux pour lesquels leurs services comprennent des postes avec missions administratives télétravaillables.

Les postes de direction et d'encadrement de proximité peuvent être intégrés au dispositif sous réserve des nécessités de service.

Troisième partie : Organisation du télétravail

Article 7 : Nombre de jours de télétravail et modalités de pose

Au sein de Dieppe-Maritime, la quotité de télétravail est fixée à 2 jours maximum par semaine pour un agent travaillant à temps plein.

Les modalités de mise en œuvre sont les suivantes :

2 jours par semaine pour les agents à temps plein sur la base d'un calendrier de service. Concernant les agents à temps partiel ou les agents exerçant une activité syndicale, ce nombre est réduit du nombre de jours libérés par le temps partiel ou pour l'exercice d'une activité syndicale, la durée de présence minimale dans le service ne pouvant être inférieure à 3 jours par semaine, quelle que soit la quotité de temps partiel ou dévolu à l'activité syndicale.

Ce calendrier est fonction des nécessités de service et du bon fonctionnement de l'entité de travail. Il est réalisé sur la base d'un planning prévisionnel élaboré conjointement entre l'agent et son responsable hiérarchique. Le délai de prévenance sera suffisant pour permettre la bonne organisation du service.

Chacune des deux parties s'engage alors à le respecter.

La suspension exceptionnelle d'un ou plusieurs jours de télétravail est possible à la demande du supérieur hiérarchique pour des raisons de nécessité de services (urgence, pic d'activité, réunions, événements, absences de collaborateurs ...). Dans la mesure du possible, l'agent sera informé au moins **48 heures à l'avance**. Le jour de télétravail suspendu ne peut être reporté.

De même, un agent pourra proposer à sa hiérarchie de suspendre ponctuellement le télétravail en motivant sa demande. La décision finale sera prise par le supérieur hiérarchique.

Les jours de télétravail non pris pour divers motifs (congés, fériés, nécessités de service, maladie, ...) ne sont ni reportables, ni récupérables.

Le télétravail est fractionnable par demi-journée, **mais de manière dérogatoire et sur demande dûment justifiée**. Cela contrevient à l'objectif de réduction des trajets mais peut donner de la souplesse au regard des nécessités de service ou des impératifs personnels de l'agent (ex. : rdv médicaux).

Il peut être dérogé aux conditions réglementaires fixées à l'article 1 du présent règlement :

- Pour une durée de six mois maximum, à la demande des agents dont l'état de santé et/ou le handicap le justifie et après avis du service de médecine préventive ou du médecin du travail ; cette dérogation est renouvelable, après avis du service de médecine préventive ou du médecin du travail ;
- A la demande des femmes enceintes ;
- A la demande des agents éligibles au congé de proche aidant prévu à l'article L. 3142-16 du code du travail, pour une durée de trois mois maximum, renouvelable ;
- Lorsqu'une autorisation temporaire de télétravail a été demandée et accordée en raison d'une situation exceptionnelle perturbant l'accès au service ou le travail sur site.

Enfin, l'organisation du télétravail pourra être revue en période de circonstances exceptionnelles. En effet, Dieppe-Maritime pourra recourir au télétravail pour circonstances exceptionnelles pour tout ou partie des agents, sur directive nationale, préfectorale ou de sa propre autorité par le biais d'une note de service (ex : état d'urgence sanitaire). Durant cette période, il pourra être dérogé aux quotités de télétravail prévues par la délibération ainsi

qu'aux modalités habituelles de recours à cette organisation du travail. Les agents non télétravailleurs habituellement peuvent être amenés à recourir au télétravail pour circonstances exceptionnelles.

Article 8 : Horaires de travail et garanties minimales du temps de travail

Le télétravail s'exerce dans le respect des dispositions légales et conventionnelles applicables en matière de temps de travail et rappelées ci-dessous :

Périodes de travail	Garanties minimales
Durée maximale de travail hebdomadaire	48 h (durée maximale exceptionnelle) 44 h en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives
Durée maximale de travail quotidien	10 h
Amplitude maximale de la journée de travail	12 h
Repos minimum journalier	11 h
Repos minimum hebdomadaire	35 h, dimanche compris en principe
Pause	20 minutes de pause obligatoire pour une période de 6 h de travail effectif

L'agent en télétravail reste soumis au règlement du temps de travail de Dieppe-Maritime.

Pour les télétravailleurs, la procédure est simple et relève d'une pose de jour sur le motif « Télétravail ». Un crédit temps de 8h/jour du lundi au jeudi et de 7h le vendredi sera appliqué.

Aucune heure supplémentaire ne sera accordée (ni paiement, ni récupération).

S'agissant des plages de joignabilité, elles sont fixées sur les plages horaires allant de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Durant ces plages et a minima, l'agent devra impérativement être joignable (le temps de repas n'étant pas inclus dans ces plages horaires). Pendant ces plages horaires et dans la limite de son temps de travail, l'agent en télétravail reste à la disposition de l'employeur et ne peut donc vaquer à ses occupations personnelles ; ainsi le télétravail est-il exclusif de la garde d'enfant.

L'agent doit donc être joignable via son poste téléphonique ou par messagerie : pendant son temps de travail, l'agent s'engage donc à consulter sa messagerie professionnelle régulièrement.

Comme pour le travail sur site, le fait d'être joignable à tout moment pendant les horaires de travail habituels ne signifie pas pour autant que l'agent soit dans l'obligation d'apporter une réponse immédiate à toute sollicitation.

Par ailleurs, l'agent n'est pas autorisé à quitter son lieu de télétravail pendant ses heures de travail. Si l'agent quitte son lieu de télétravail pendant ses heures de travail sans autorisation préalable de son responsable hiérarchique, il s'expose aux conséquences induites par le manquement à ses obligations professionnelles.

En revanche, en cas d'impossibilité de télétravailler le jour prévu (causes personnelles, logistiques ou matérielles hors raisons de santé), l'agent doit se rendre sur son lieu de travail habituel et selon ses conditions de travail habituel (exemple : badgeage, horaires fixes ou variables, etc.). Si les raisons de l'empêchement interviennent après la pause méridienne et que le temps de déplacement domicile - lieu d'affectation de l'agent est d'une durée supérieure à 45 minutes (aller), l'agent est autorisé avec l'accord expresse de son encadrant, à ne pas se déplacer sur son lieu habituel de travail et à adapter son activité en conséquence.

Enfin, il convient de rappeler que l'agent doit veiller à respecter le cadre légal et réglementaire encadrant les horaires de travail, en observant notamment une pause de 20 minutes après six

heures de travail effectif. Par ailleurs, une pause méridienne d'au moins 45 minutes est obligatoire.

Dans un souci de protection de la santé du télétravailleur, il est essentiel qu'il soit accompagné vers un strict respect du temps de travail établi. En effet, les effets positifs du télétravail (réduction des temps de transports par exemple) ne sauraient être contrebalancés par un surinvestissement professionnel au détriment de sa vie familiale.

La charge de travail des agents exerçant leurs fonctions en télétravail doit ainsi être équivalente à celle des agents en situation comparable travaillant sur site. De même, les télétravailleurs veilleront à ne pas reporter leur charge de travail sur les agents présents sur site.

Article 9 : Equipement technique du télétravailleur, confidentialité et protection des données

Informatique et téléphonie

Le télétravailleur s'engage à disposer d'une connexion internet compatible avec les critères d'éligibilité fixés par le service Informatique et stratégies numériques en fonction des usages et outils nécessaires. En revanche, la connexion internet n'est pas réputée être une dépense directement liée au télétravail et n'est donc pas prise en charge.

Le télétravailleur s'engage également à respecter la Charte informatique en vigueur au sein de Dieppe-Maritime, s'inscrivant ainsi dans le cadre de la démarche de Sécurité des Systèmes d'Information dont les objectifs sont de :

- Garantir le respect des lois et réglementations en vigueur ;
- Assurer la continuité et la qualité du service rendu aux usagers en limitant les risques de dysfonctionnements des outils ou d'endommagements des données.

Les exclusions d'usage de la charte informatique s'appliquent au cadre du télétravail.

Certains documents ne peuvent sortir des locaux de l'administration, sauf autorisation expresse du supérieur hiérarchique.

• Matériel informatique :

L'usage du matériel informatique personnel est possible dans la mesure où l'activité de l'agent en télétravail ne nécessite que des ressources accessibles en Extranet. Cet usage doit être validé par le supérieur hiérarchique et après vérification et validation par le service Informatique et stratégies numériques de la capacité technique à le mettre en œuvre avec le matériel personnel.

Dans les autres cas, Dieppe-Maritime met à disposition des télétravailleurs qui n'en sont pas déjà dotés, un ordinateur portable, dans la limite des moyens dédiés et en remplacement de l'équipement fixe, le cas échéant. L'agent s'engage à utiliser les matériels et ressources mis à sa disposition uniquement à des fins professionnelles. L'agent est responsable du matériel mis à disposition.

Si le télétravailleur dispose d'une station d'accueil et d'un écran additionnel (en plus de celui de l'ordinateur portable) sur son lieu de travail, cet équipement ne sera pas doublé au domicile. Il en est de même pour les périphériques (souris...) que le télétravailleur déplacera s'il le souhaite.

Il n'est pas prévu de moyens d'impression à domicile. A la marge, le télétravailleur pourra envoyer les impressions sur l'équipement multifonction habituel. Il aura cependant recours à

une impression différée (privée) afin de ne pas faire porter par ses collègues au bureau la charge de manipulation du papier.

La configuration initiale des matériels, notamment l'installation des logiciels et leur paramétrage est assurée par l'employeur dans les locaux de l'administration. La mise en place de ces matériels et leur connexion au réseau est assurée par l'agent en télétravail, le cas échéant avec l'aide de modes opératoires fournis par l'employeur.

L'assistance informatique du service Informatique et stratégies numériques est assurée sur le seul matériel de Dieppe-Maritime confié à l'agent en télétravail. Les activités de support, d'entretien et de maintenance qui doivent être réalisées par l'employeur le sont dans les locaux de celui-ci. Les équipes en charge du support et de la maintenance des outils informatiques fournis peuvent si nécessaire, lorsqu'une intervention à distance n'est pas possible, demander à l'agent de ramener les outils fournis dans les locaux de l'employeur pour faciliter ces interventions.

En cas de dysfonctionnement, voire de panne de l'accès Internet, le télétravailleur s'orientera exclusivement vers son opérateur, tant pour le diagnostic, la résolution que l'éventuel contournement. Si cette panne vient à compromettre la réalisation de tâches prévues à domicile, le télétravailleur devra renoncer temporairement au télétravail sans pouvoir prétendre à un report.

• **Outils Téléphoniques :**

Concernant les appels téléphoniques, le télétravailleur doit être joignable comme s'il était au bureau.

Aussi l'agent s'engage à utiliser son téléphone mobile professionnel s'il en est doté ou son téléphone personnel, en effectuant les transferts d'appels la veille de la journée télétravaillée.

Les appels téléphoniques émis depuis le domicile du télétravailleur à partir de son équipement personnel seront à sa charge. Il est cependant rappelé que la plupart de forfaits actuels incluent les appels vers les fixes et mobiles en France Métropolitaine. L'attention est cependant attirée sur les numéros spéciaux et les appels à l'étranger. En outre, il revient au télétravailleur de masquer son numéro personnel lors de l'émission de l'appel s'il le souhaite.

• **Confidentialité et protection des données :**

Pour des raisons de confidentialité et de sécurité du réseau informatique et des données, l'utilisation d'une imprimante et de clé USB, y compris personnelles, est proscrite.

Les règles spécifiques relatives à la sécurité des systèmes d'information ainsi que les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des données utilisées et traitées à des fins professionnelles dans le cadre de l'exercice du télétravail, s'effectuent conformément à la charte informatique de Dieppe-Maritime en vigueur.

Ainsi, le télétravailleur doit assurer la confidentialité et l'intégrité des informations et dossiers qui lui sont confiés ou auxquelles il a accès, sur tous les supports et par tout moyen, et notamment sur papier, oralement ou électroniquement. Dans ce domaine, le télétravailleur est soumis aux mêmes obligations de discrétion professionnelle que l'ensemble des agents de Dieppe-Maritime.

Article 10 : Formation

Les agents concernés par le télétravail recevront une formation indispensable à la connaissance et au maniement des équipements et outils nécessaires à l'exercice du télétravail.

Les encadrants seront sensibilisés aux techniques de management des agents en télétravail.

Article 11 : Organisation et supervision de l'activité

Le responsable de l'agent en télétravail est son principal référent : par son attitude positive et bienveillante, et par l'organisation de temps d'échanges, il pourra permettre d'anticiper et prévenir tout risque d'isolement du télétravailleur. Il organise, après échange avec l'agent, ses missions, activités ou tâches effectuées en télétravail ainsi que les modalités de rendu-compte.

Article 12 : Accidents du travail et responsabilité civile

Les accidents survenus en situation de télétravail relèvent des accidents de service sous réserve qu'ils aient eu lieu pendant les heures de télétravail et dans le cadre des fonctions exercées par l'agent en télétravail ; comme pour tout autre agent, si l'imputabilité au service est reconnue (les périodes de travail et de pause méridienne devront être spécifiées préalablement à la mise en œuvre effective du télétravail).

Concernant les accidents de trajet, la réglementation stipule qu'ils peuvent être reconnus dans les situations suivantes pour les agents en télétravail :

- Trajet entre le domicile et le lieu de télétravail, lorsque ce dernier est différent du domicile (tiers-lieu), y compris lors des détours du trajet pour les nécessités de la vie courante (dépose et reprise des enfants, etc.) ;
- Trajet entre le lieu de télétravail et le service, en cas de retour exceptionnel temporaire de l'agent sur son service d'affectation un jour de télétravail ;
- Trajet entre le lieu de télétravail et le lieu de restauration habituel, au cours de la journée de travail.

Au regard des modalités de télétravail au sein de Dieppe-Maritime, seul le deuxième alinéa doit s'appliquer.

Dieppe-Maritime prend en charge les dommages subis par les biens de toute nature mis à disposition dans le cadre de l'activité professionnelle. Les dommages causés aux tiers sont pris en charge par la collectivité s'ils résultent directement de l'exercice du télétravail. Si les dommages résultent d'une faute personnelle détachable du service, la responsabilité de la collectivité n'est pas engagée ; si la responsabilité de la collectivité est recherchée, cette dernière peut se retourner contre le télétravailleur.

En cas de détérioration du matériel mis à disposition, Dieppe-Maritime aura un regard bienveillant concernant les circonstances qui en sont à l'origine. La responsabilité de l'agent ne pourra être engagée qu'en présence d'une faute personnelle détachable du service ce qui exclut le vol du matériel ou sa détérioration suite à un défaut électrique par exemple.

Article 13 : Hygiène, sécurité et prévention des risques encourus par le télétravailleur

Les risques liés au télétravail font l'objet d'une grande attention de la part de l'Autorité territoriale.

Les risques les plus prégnants étant les risques psychosociaux liés au travail à distance, c'est pourquoi, un certain nombre de conditions protectrices du télétravailleur ont été établies : le volontariat de l'agent, la réversibilité à tout moment, l'information et l'accompagnement du service Ressources Humaines, la planification des tâches à effectuer en télétravail, le respect de la vie privée.

L'attention des télétravailleurs est attirée sur le respect du **droit à la déconnexion** en évitant notamment les phénomènes d'hyperconnexion ; de même, les responsables hiérarchiques

s'attacheront à solliciter les collaborateurs en télétravail uniquement sur les plages de disponibilité définies (hors cas d'urgence avérée).

S'agissant du travail à domicile, l'ergonomie et l'environnement du poste de travail relèvent de la responsabilité de l'agent, lequel peut solliciter la Direction des Ressources Humaines pour un conseil.

L'agent souhaitant exercer ses activités en télétravail à son domicile doit s'assurer qu'il pourra le faire dans de bonnes conditions en s'inspirant des recommandations suivantes :

- Idéalement, le télétravail à domicile suppose un espace réservé, permettant de mieux se concentrer et de retrouver les conditions professionnelles du bureau.
- Cet espace de travail doit présenter les conditions nécessaires à un exercice optimal du travail (habitabilité, calme, ergonomie, hygiène, environnement, conditions électriques, etc.).

Cela implique notamment :

- Une surface minimale dotée d'un mobilier adapté pour installer le matériel mis à disposition ainsi que les dossiers professionnels et un espace de rangement des fournitures et documents professionnels,
- Un espace bien éclairé (lumière naturelle et éclairage artificiel adapté) et correctement chauffé,
- Un espace le plus calme possible, isolé des bruits extérieurs et intérieurs, et des sollicitations familiales.

En cas de changement de domicile, l'agent doit prévenir son supérieur hiérarchique direct et la Direction des Ressources Humaines dans les plus brefs délais.

Le changement de domicile ne remet toutefois pas en cause le télétravail mais une vérification de la conformité des locaux dédiés à l'exercice du télétravail et de son assurance est alors nécessaire.

Modalités d'accès des institutions compétentes sur le lieu d'exercice du télétravail afin de s'assurer de la bonne application des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité

Conformément à l'article 64 du décret n°2021-571 du 20 mai 2021, les membres du comité social territorial (ou de la formation santé et sécurité lorsqu'elle existe) peuvent réaliser une visite des locaux où s'exerce le télétravail afin de s'assurer de la bonne application des règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité, dans les limites du respect de la vie privée. Ces visites concernent exclusivement l'espace de travail dédié aux activités professionnelles de l'agent et, le cas échéant, les installations techniques y afférentes.

Cette délégation comporte le président du comité social territorial (ou de la formation spécialisée lorsqu'elle existe) ou son représentant et des représentants du personnel, membres de la formation. Elle peut être assistée d'un médecin du service de médecine préventive ou son représentant au sein de l'équipe pluridisciplinaire, de l'agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité et de l'assistant ou du conseiller de prévention.

Dans le cas où l'agent exerce ses fonctions en télétravail à son domicile, l'accès au domicile du télétravailleur est subordonné à l'accord de l'intéressé, dûment recueilli par écrit.

Les visites du CST doivent donner lieu à un rapport présenté en séance du CST.

Article 14 : Critères d'éligibilité au télétravail

Afin de déterminer les agents éligibles, les critères suivants seront pris en compte par l'Autorité territoriale :

Critères d'éligibilité	Conditions à remplir	Observations
Volontariat de l'agent	Demande écrite : dossier complet + pièces justificatives	Critère obligatoire
Critères liés aux tâches télétravaillables (validées par le N+1)	Activités d'élaboration, de conception, d'analyse et de secrétariat ne nécessitant pas de logiciel métiers ou d'applications faisant l'objet de restrictions d'utilisation à distance ou l'utilisation de matériels spécifiques.	Critère obligatoire
Critères liés aux aspects techniques, juridiques	Lieu d'exercice du télétravail doté de l'accès internet en haut débit (débit minimal requis de 5 mbps)	Critère obligatoire
	Attestation d'une assurance habitation du télétravailleur autorisant et <u>couvrant les risques</u> en cas de télétravail à domicile	Critère obligatoire
	Espace de télétravail dédié et ergonomique	Critère obligatoire
Critères statutaires d'accès au télétravail	Statut de l'agent : fonctionnaire ou contractuel sur poste permanent	Critère obligatoire
	Ancienneté dans le poste : 3 mois	Critère obligatoire
	Agent dont l'état de santé le justifie (préconisations médicales, agents RQTH), faisant l'objet d'un suivi (préconisations) par la médecine professionnelle et préventive	Critère facultatif permettant d'opérer une priorisation des candidatures
	Distance, temps et/ou pénibilité de déplacement entre le lieu de travail et le lieu de résidence de l'agent.	Critère facultatif permettant d'opérer une priorisation des candidatures

Conditions de réussite :

Une attention particulière sera portée par l'autorité territoriale concernant l'autonomie de l'agent et plus spécifiquement sur sa capacité à travailler à distance (auto-évaluation, savoir rendre compte de ses activités, autonomie de l'agent, ...). Un accompagnement de l'agent pourra être envisagé sur ce point si nécessaire.

Par ailleurs, le responsable hiérarchique direct du télétravailleur pourra être accompagné dans l'évolution de sa pratique managériale s'il en éprouve le besoin. A ce titre, la direction de pôle ou le N+2 devra notamment s'assurer de la capacité du responsable hiérarchique direct à encadrer des agents en télétravail lors de la formalisation de la demande d'accès au télétravail par les agents.

Quatrième partie : Modalités d'accès au télétravail

Article 15 : Demandes

Lors de la campagne de recensement ou pour faire suite à une prise de poste, les agents sur poste permanent intéressés par le télétravail transmettent le formulaire annexé au présent règlement à leur chef de service et/ou supérieur hiérarchique, accompagné de leur fiche de poste ; le chef de service et la direction de Pôle donnent un avis sur la demande et la transmettent à la DRH, par mail au groupe AA-RH (avec copie à la direction de pôle).

Cette demande fera préalablement l'objet d'un entretien – dialogue entre l'agent et son supérieur hiérarchique qui émettra un avis au regard de l'éligibilité fonctionnelle et technique (cf art. 13). En outre, il peut procéder à une redéfinition des jours demandés par l'agent afin d'accorder l'exercice des fonctions en télétravail.

En effet, **l'accord du supérieur hiérarchique est indispensable**. Il se fonde notamment sur les éléments suivants :

- Le caractère télétravaillable des missions confiées à l'agent ;
- La capacité de l'agent à exercer ses activités hors des locaux habituels de travail et en dehors du collectif de travail : capacité à gérer et organiser de manière autonome sa charge de travail et son emploi du temps selon l'appréciation du manager
- La nécessité d'assurer une continuité de service, ainsi que le bon fonctionnement du service.
- L'assurance que les différents travaux peuvent être rendus dans les mêmes conditions de délais et de qualité que s'ils étaient exécutés dans les locaux de l'administration et que l'activité durant les jours de télétravail fera l'objet d'un reporting (exemple : compte rendus succincts, tableaux de bord ...), à adapter à la nature des activités. Celui-ci sera déterminé avec l'encadrant de proximité et précisé en annexe au contrat d'engagement.

Les encadrants pourront alors recenser au sein de leur service, les agents volontaires remplissant les conditions suivantes :

- Etre agent permanent de Dieppe-Maritime (titulaires et contractuels) avec une ancienneté de 3 mois sur le poste ;
- Exercer des missions en compatibilité avec la pratique du télétravail, l'organisation du service et la nécessité de service ;
- Etre autonome et maîtriser l'exercice de ses missions.

La mise en place du télétravail est fonction de la faisabilité technique, du bon fonctionnement de l'activité en télétravail et du maintien de l'efficacité au travail.

La faisabilité du télétravail sur chaque poste s'apprécie dans le cadre d'un dialogue avec le supérieur hiérarchique en fonction de l'organisation du service et des exigences de continuité de service.

La Direction des Ressources Humaines centralise et instruit l'ensemble des candidatures déposées pour identifier les candidats au télétravail.

L'acceptation d'une demande de télétravail n'est pas de droit. Chaque demande sera instruite sur la base de quatre critères objectifs :

- La compatibilité de la demande avec la nature des activités exercées ;
- L'intérêt du service (qualité de vie pour l'agent, limitation des déplacements et des émissions carbone, incidence sur la qualité de service rendu). Le critère de la limitation des déplacements et des émissions carbone sera à prendre en considération lorsque :

- le manager devra sélectionner les télétravailleurs dans son équipe,

Et lorsque le télétravail impliquera un outillage spécifique et qu'une priorisation devra être réalisée à l'échelle de Dieppe-Maritime (exemple : achats de matériel).

- L'avis du supérieur hiérarchique qui a vocation à constituer l'élément déterminant permettant d'apprécier la demande de télétravail. Fondé sur le dialogue entre l'agent et sa hiérarchie, c'est bien l'avis exprimé par l'encadrant du demandeur qui constituera le critère essentiel permettant de statuer sur la demande. Une harmonisation entre services pourra être opérée dans les pôles comprenant des effectifs importants.

- La conformité, au domicile de l'agent, des installations aux spécifications techniques nécessaires à l'accomplissement du travail demandé (une attestation de conformité des installations aux spécifications techniques est jointe à la demande.).

Les situations spécifiques de santé seront prises en compte, de même que l'objectif de diffusion de l'accès au télétravail (nécessité de répartir l'accès d'une campagne à l'autre au sein d'une équipe, en cas de possibilités limitées).

Article 16 : Procédure de contractualisation

La demande de télétravail s'effectuera via un dossier (disponible sur le serveur interne) dûment complété et signé, auquel seront jointes les pièces justificatives indiquées.

La demande doit préciser : la motivation de l'agent, les modalités d'organisation (planification, ...) ainsi que l'avis hiérarchique.

Une fois le dossier complété, et avec accord du supérieur hiérarchique, le dossier est envoyé automatiquement à la DRH qui instruit les demandes. Après analyse des projets et de leur faisabilité, une réponse écrite à la demande de télétravail est donnée à l'agent dans un délai d'un mois maximum à compter de la date de sa réception ou de la date limite de dépôt lorsqu'une campagne de recensement des demandes est organisée.

La durée de l'autorisation est d'un an maximum.

L'autorisation peut être renouvelée par décision expresse, après entretien avec le supérieur hiérarchique direct et sur avis de ce dernier. En cas de changement de fonctions, l'agent intéressé doit présenter une nouvelle demande.

L'avis favorable fait ensuite l'objet d'un arrêté pris par l'autorité territoriale.

Tout refus doit être motivé. Ainsi, en cas de refus, l'agent est informé lors d'un entretien préalable avec son supérieur hiérarchique des raisons motivant la décision.

Cinquième partie : Période d'adaptation et réversibilité

Article 17 : Période d'adaptation

Le télétravail étant basé sur la confiance entre l'agent et son supérieur hiérarchique, la période de mise en place implique un suivi particulier et des points d'étapes réguliers. Ainsi l'activité durant les jours de télétravail fera l'objet d'une restitution, laquelle pourra être différente selon les directions concernées et la nature des activités. Celle-ci sera déterminée avec l'encadrant de proximité et précisée dans le contrat d'engagement.

En cas d'accord pour passer au télétravail, une période d'adaptation, déterminée dans le cadre de l'autorisation individuelle est prévue, pour une durée maximale de trois mois.

La période d'adaptation est la période pendant laquelle l'agent en télétravail, comme le supérieur hiérarchique et l'Administration vérifient que l'organisation de travail convient à chacune des parties, notamment au regard du bon fonctionnement du service.

Durant cette période, chacune des parties peut mettre fin unilatéralement et par écrit au télétravail en respectant un délai de prévenance de 2 mois.

Article 18 : Réversibilité

Il peut être mis fin à cette forme d'organisation du travail, à tout moment et par écrit, à l'initiative de l'administration ou de l'agent, moyennant un délai de prévenance de deux mois.

Dans le cas où il est mis fin à l'autorisation de télétravail à l'initiative de l'administration, le délai de prévenance peut être réduit en cas de nécessité du service dûment motivée. Pendant la période d'adaptation, ce délai est ramené à un mois. Cette décision est précédée d'un entretien avec l'agent.

Cette situation implique un retour de l'agent dans les locaux de son affectation, au sein de l'équipe de travail, ainsi que la restitution du matériel mis à sa disposition dans le cadre du télétravail.

Les motifs de la part de la hiérarchie peuvent notamment s'appuyer sur :

- la manière de servir de l'agent,
- la qualité du travail fourni,
- de nouvelles missions en inadéquation avec les critères requis pour le télétravail
- l'évolution des besoins et missions du service : rendant nécessaire la présence permanente ou quasi permanente au sein des locaux, soit pour nécessité de service, soit lors de départ/absence de collaborateurs,
- le non-respect par le télétravailleur des règles de fonctionnement définies.

Sixième partie : Dispositions diverses

Article 19 : Droits et obligations

Les agents exerçant leur activité en télétravail sont assujettis aux mêmes droits et obligations fixés par les lois et règlements applicables aux agents statutaires et contractuels de la fonction publique territoriale que les agents qui exercent leur fonction sur site.

Article 20 : Frais liés au télétravail

La demande d'accès au télétravail étant à l'initiative de l'agent, Dieppe-Maritime prendra en charge uniquement le coût du matériel informatique et téléphonique relevant de sa propriété ainsi que sa maintenance. Pour rappel, comme précisé à l'article 9, les activités de support, l'entretien et la maintenance qui doivent être réalisées par l'employeur le sont dans les locaux de celui-ci.

Il appartiendra à chaque agent d'équiper son espace de travail (bureau, chaise ...) ; aucune dotation n'émanant de la collectivité.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

EXPOSE DES MOTIFS

1. Création d'un poste d'enseignant de flûte traversière

L'école de musique F. POULENC propose l'enseignement de diverses disciplines instrumentales parmi lesquelles la flûte traversière. Depuis le transfert de l'établissement à l'Agglomération, ce poste est occupé par un agent de l'Etat en tant qu'activité accessoire à raison de 6 heures hebdomadaires. Or, la classe de flûte fonctionne à effectifs quasi constants depuis. Par conséquent, il est nécessaire de créer un poste pour ce besoin permanent.

Il est donc proposé de créer un poste permanent à temps non complet d'enseignant de flûte traversière correspondant au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou de professeur d'enseignement artistique de classe normale.

En cas de candidatures infructueuses, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à avoir recours à la contractualisation suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique pour un contrat de trois ans maximum, bénéficiant des primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante, en fixant la rémunération à l'indice 416 de la grille indiciaire du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou bien à l'indice 511 de la grille indiciaire du grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale.

2. Création de deux postes :

- **enseignant de guitare classique,**
- **enseignant de saxophone.**

L'école de musique F. POULENC propose également l'enseignement de la guitare classique et du saxophone.

A ce jour, ces deux matières sont actuellement enseignées par un agent contractuel, recruté initialement pour celle du saxophone mais cumulant celle de la guitare classique suite au départ en retraite de l'enseignant en charge de cette fonction, le tout à hauteur de 14 heures hebdomadaires.

Afin de dispenser les cours de manière homogène, il est nécessaire de rescinder ces deux activités instrumentales en proposant la création de deux postes permanents à temps non complet au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe avec une quotité de travail répartie comme suit :

- *Un poste d'enseignant de guitare classique (10 heures hebdomadaires),*
- *Un poste d'enseignant de saxophone (4 heures hebdomadaires).*

En cas de candidatures infructueuses, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à recruter deux agents contractuels, suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat de trois ans maximum, bénéficiant des primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante, en fixant la rémunération à l'indice 416 de la grille indiciaire du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

3. Création d'un poste d'assistant(e) administratif(ve)

Suite au départ pour mutation d'un agent titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en charge de la gestion administrative et financière au sein du dispositif PLIE, une publicité a été lancée pour pourvoir ce poste.

A l'issue des candidatures reçues, le jury d'entretien a retenu celle d'un agent titulaire du grade d'adjoint administratif occupant actuellement les fonctions d'assistante de direction au sein du pôle « planification et infrastructures » de Dieppe-Maritime.

Afin d'assurer la continuité administrative du pôle susvisé, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif et, en cas de candidatures infructueuses, d'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel sur un poste permanent à temps complet suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique pour un contrat de trois ans maximum, en fixant la rémunération au 7^{ème} échelon indice brut 381 – indice majoré 351 du grade d'adjoint administratif bénéficiant des primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante.

4. Création d'un poste de chargé de relations entreprises.

Dans le cadre du dispositif PLIE (Plan Local d'Insertion à l'Emploi), il est envisagé de scinder en deux postes celui actuellement existant, à savoir, un chargé de relations-entreprises PLIE et un, facilitateur de la clause d'insertion.

C'est pourquoi, il est proposé aux membres du Conseil communautaire de créer un poste permanent à temps complet au grade d'attaché territorial pour occuper les fonctions intitulées « chargé de relations entreprises » et en cas de candidatures infructueuses, d'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat de trois ans maximum, bénéficiant des primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante, en fixant la rémunération à l'indice 545 de la grille indiciaire du grade d'attaché territorial.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU sa délibération du 24 juin 2003 portant création d'emplois, modifiée,

CONSIDERANT la nécessité de créer d'un poste permanent à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe ou de professeur d'enseignement artistique de classe normale pour occuper les fonctions d'enseignant de flûte traversière, et en cas de candidatures infructueuses, d'autoriser la contractualisation suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat à durée déterminée de trois ans maximum dont la rémunération est fixée au 6ème échelon de la grille indiciaire du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, soit l'indice brut 480 – indice majoré 416 ou bien au 5ème échelon de la grille indiciaire du grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale, indice brut 608 – indice majoré 511 et d'attribuer les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,

CONSIDERANT la nécessité de créer deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe pour occuper les fonctions d'enseignant de guitare classique pour 10 heures hebdomadaires et d'enseignant de saxophone pour 4 heures hebdomadaires, et en cas de candidatures infructueuses, d'autoriser la contractualisation suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat à durée déterminée de trois ans maximum dont la rémunération est fixée au 6ème échelon de la grille indiciaire du grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, soit l'indice brut 480 – indice majoré 416 et d'attribuer les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,

CONSIDERANT la nécessité de créer un poste permanent à temps complet d'adjoint administratif pour occuper les fonctions d'assistante de direction au sein du pôle « planification et infrastructures », et en cas de candidatures infructueuses, d'autoriser la contractualisation suivant les dispositions de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat à durée déterminée de trois ans maximum dont la rémunération est fixée au 7^{ème} échelon de la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif, soit l'indice brut 381 – indice majoré 351 et d'attribuer les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la création d'un poste permanent à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou de professeur d'enseignement artistique de classe normale pour occuper les fonctions d'enseignant de flûte traversière,

AUTORISE Monsieur le Président, en cas de candidatures infructueuses, la contractualisation suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat à durée déterminée de trois ans maximum dont la rémunération est fixée au 6^{ème} échelon de la grille indiciaire du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, soit l'indice brut 480 – indice majoré 416 ou bien au 5^{ème} échelon de la grille indiciaire du grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale, indice brut 608 – indice majoré 511 et d'attribuer les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir,

APPROUVE la création de deux postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe pour occuper les fonctions d'enseignant de guitare classique pour 10 heures hebdomadaires et d'enseignant de saxophone pour 4 heures hebdomadaires,

AUTORISE Monsieur le Président, en cas de candidatures infructueuses, la contractualisation suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat à durée déterminée de trois ans maximum dont la rémunération est fixée au 6^{ème} échelon de la grille indiciaire du grade d'Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, soit l'indice brut 480 – indice majoré 416 et d'attribuer les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir,

APPROUVE la création d'un poste permanent à temps complet d'adjoint administratif pour occuper les fonctions d'assistante de direction au sein du pôle « planification et infrastructures »,

AUTORISE Monsieur le Président, en cas de candidatures infructueuses, la contractualisation suivant les dispositions de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat à durée déterminée de trois ans maximum dont la rémunération est fixée au 7^{ème} échelon de la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif, soit l'indice brut 381 – indice majoré 351 et d'attribuer les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir,

APPROUVE la création d'un poste permanent à temps complet au grade d'attaché territorial pour occuper les fonctions de « chargé de relations entreprises »,

AUTORISE Monsieur le Président, en cas de candidatures infructueuses, la contractualisation suivant les dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique, pour un contrat de trois ans maximum, bénéficiant des primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante, en fixant la rémunération à l'indice 545 de la grille indiciaire du grade d'attaché territorial.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023

Tableau des effectifs - 2 mai 2023

GRADE OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	AGENTS DETACHES
Directeur général des services ^(b)	A	1	1	
Directeur général adjoint ^(b)	A	1	1	
Sous-total Direction (1)		2	2	
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché principal	A	2	2	
Attaché ^(d)	A	5	5	
Rédacteur principal 1ère classe ^(d)	B	2	2	
Rédacteur principal 2ème classe	B	1		
Rédacteur	B	2	1	
Adjoint administratif principal 1ère cl	C	14	13	
Adjoint administratif principal 2ème cl	C	8	8	
Adjoint administratif à TNC	C	1	1	
Adjoint administratif	C	14	12	
Sous-total administratif (2)		49	44	
SECTEUR CULTUREL				
Professeur d'enseign artist de cl normale	A	1	1	
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème cl à TNC	B	3	2	
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème cl	B	3	3	
Sous-total culturel (3)		7	6	
SECTEUR ANIMATION				
Animateur principal 1ère classe	B	1	1	
Sous-total animation (4)		1	1	
SECTEUR TECHNIQUE				
Ingénieur en chef ^(a)	A	2	1	
Ingénieur principal ^(a)	A	3	2	
Ingénieur	A	3	3	
Technicien principal 1ère classe	B	4	2	1
Technicien principal 2ème classe	B	7	5	
Technicien	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	2	1	
Agent de maîtrise	C	6	5	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	6	5	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	27	26	
Adjoint technique	C	29	26	1
Sous-total technique (5)		90	77	3
SECTEUR MEDICO-SOCIAL				
Médecin de 2ème classe	A	1		
Assistant socio-éducatif	A	2	2	
Sous-total médico-social (6)		3	2	
Total général (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)		152	132	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément suivant la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories A, B ou C

Tableau des effectifs - 2 mai 2023

AGENTS CONTRACTUELS	CATEG (1)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	SECTEUR(2)	REM IB(3)	CONTRAT (4)
médecin 2ème classe à TNC (80 %)	A	2	2	SOC	977	Art L.332-8 2°
médecin 2ème classe à TNC (50%)	A	1	1	SOC	977	Art L.332-8 2°
médecin 2ème classe à TC	A	2	2	SOC	977	Art L.332-8 2°
Chargé de communication à TNC (80%)	A	1	1	SOC	575	Art L.332-8 2°
Chargé de mission CLS (Contrat Local de Santé)	A	1	1	ADM	607	Art L.332-8 2°
Directeur de la communication et des relations publiques	A	1	1	ADM	466	Art L.332-8 2°
Chargé de mission EIE	A	1	1	TECH	458	Art L.332-8 2°
Ingénieur du service Patrimoine	A	1	1	TECH	621	Art L.332-8 2°
Directeur du service collecte gestion des Déchets	A	1	1	TECH	621	Art L.332-8 2°
Ingénieur aménagement opérationnel des espaces publics	A	1	1	TECH	625	Art L.332-8 2°
Responsable des affaires culturelles	A	1	1	ADM	635	Art L.332-8 2°
Chargé de mission Fonds Européens	A	1	1	ADM	635	Art L.332-8 2°
Assistant socio-éducatif	A	1	1	SOC	464	Art L.332-8 2°
Responsable de la Commande publique	A	1	1	ADM	499	Art L.332-8 2°
Accompagnatrice à l'emploi	A	1	1	SOC	495	Art L.332-8 2°

AGENTS CONTRACTUELS	CATEG (1)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	SECTEUR(2)	REM IB(3)	CONTRAT (4)
Directrice du dispositif PLIE	A	1	1	ADM	611	Art L.332-8 2°
Accompagnatrice à l'emploi	A	1	1	SOC	547	Art L.332-8 2°
Tuteur campus connecté	A	1	1	ADM	611	Art L.332-8 2°
Chargé d'opération habitat privé	A	1	1	TECH	697	Art L.332-8 2°
Chargé de mission développement économique/ESS	A	1	1	ADM	653	Art L.332-8 2°
Conseiller France Rénovations	A	1	1	TECH	484	Art L.332-8 2°
Technicien S.I.G	B	1	1	TECH	478	Art L.332-8 2°
Chargé de mission DSP	B	1	1	ADM	478	Art L.332-8 2°
Technicien Eau et Assainissement	B	1		TECH	387	Art L.332-14
Chargé d'opérations d'aménagement et de maintenance des voiries	B	1	1	TECH	475	Art L.332-14
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	TECH	619	Art L.332-8 1°
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème cl ^(c)	B	1	1	CULT	397	Art L.332-14
Responsable d'exploitation collecte	B	1	1	TECH	707	Art L.332-8 2°
Conseiller numérique	C	1	1	TECH	367	Art L.332-24 à L.332-26
Saisonniers (O.M)	C	14	3	TECH	367	Art L.332-23 2°

AGENTS CONTRACTUELS	CATEG (1)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	SECTEUR(2)	REM IB(3)	CONTRAT (4)
Assistant Administratif	C	1	1	ADM	416	Art L.332-8 2°
Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (Administratif)	C	2	1	ADM	367	Art L.332-23 1°
Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (déchets ménagers)	C	3		TECH	367	Art L.332-23 1°
TOTAL GENERAL		51	35			

- (a) Agents détachés sur emplois fonctionnels
- (b) Nommé par voie de détachement
- (c) Poste à temps non complet
- (d) Agents détachés pour stage

(1) Catégories : A, B ou C

(2) Secteur : ADM : Administratif
TECH : Technique et informatique
CULT : Enseignement artistique, Patrimoine et Bibliothèque
SOC : Social

(3) Rémunération : Référence à un indice brut de la fonction publique.

(4) Contrat : Motif du contrat (Code général de la fonction publique) :

Art L 332-13 : pour répondre à des besoins temporaires, les emplois permanents des collectivités et établissements peuvent être occupés par des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit ou sur demande pour raisons familiales, d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un corps ou un cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou un cadre d'emplois, d'un congé régulièrement octroyé en application du [I de l'article 21 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 précitée](#), des articles 57, 60 sexies et 75 de la présente loi ou de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les contrats établis sur le fondement du premier alinéa sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

Art L.332-23 1° : pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

Art L.332-23 2° : pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois, compte tenu le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs.

Art L.332-24 à L.332-26 : Les collectivités et établissements mentionnés à l'article 2 peuvent également, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération, dans la limite d'une durée totale de six ans.

Art L.332-14 : pour les besoins de continuité du service, les emplois permanents des collectivités peuvent être occupés par des agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Art L.332-8 1° : lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Art L.332-8 2° : lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté statutairement.

Art L.332-8 3° : Pour les emplois dans les communes de moins de 1 000 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants.

Art L.332-8 4° : pour les emplois dans les communes nouvelles issues de la fusion de communes de moins de 1 000 habitants.

Art L.332-8 5° : pour les emplois à temps non complet - inférieur à 17h30.

Art L. 332-8 6° : pour les communes de moins de 2 000 habitants et groupements de communes de moins de 10 000 habitants - Autorité extérieure.

Art L.332-12 : en cas de portabilité d'un CDI d'une autre collectivité ou d'une autre fonction publique relevant de la même catégorie hiérarchique.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/05

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

POLITIQUES DURABLES

Rapport de Développement Durable 2022 – Présentation et adoption

EXPOSE DES MOTIFS

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, pris en application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, a rendu obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Ce rapport présente une synthèse des actions menées tout au long de l'année 2022 répondant à la stratégie de développement durable de Dieppe-Maritime. Il est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le rapport prend en compte les cinq finalités du Développement Durable mentionnées au III de l'article L 110-1 du code de l'Environnement.

Pour le contrôle de légalité du budget, la circulaire du 3 août 2011 recommande : « Afin d'attester de la présentation effective du rapport à l'organe délibérant de la collectivité, il convient que cette présentation fasse l'objet d'une délibération spécifique de l'organe délibérant. Le rapport n'étant pas transmis aux services de l'Etat, cette délibération permet d'attester de son existence et de sa présentation. Cette dernière sera transmise avec le budget au représentant de l'Etat ».

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement, et notamment l'article L. 110-1,

VU la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'Environnement, prescrivant aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable, et notamment l'article 255,

VU le décret n°2010-687 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique qui impose aux EPCI de plus de 20 000 habitants d'adopter leur PCAET avant le 31 décembre 2018,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié portant création de la communauté d'agglomération de la Région Dieppoise,

VU sa délibération en date du 30 novembre 2017 sur le transfert au PETR Pays Dieppois Terroir de Caux de la compétence du PCAET de Dieppe-Maritime,

VU la délibération du PETR Dieppe Pays Normand en date du 4 mars 2020 approuvant le Plan Climat-Air-Energie Territorial,

SUR le rapport de M. Frédéric WEISZ,

APRES en avoir délibéré,

PREND acte de la présentation du Rapport du Développement Durable 2022 de Dieppe-Maritime.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Patrick BOULIER



Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2022

Politiques publiques, orientations et
programmes mis en œuvre sur le territoire

Présenté en délibération au Conseil Communautaire du 2 mai 2023



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unies s'engagent à atteindre sur la période 2015- 2030.

Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD.



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE.....	5
LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2022	7
I. Transition énergétique et lutte contre le changement climatique.....	9
II. Préserver la biodiversité, des milieux et des ressources	19
III. Améliorer la qualité de vie et l'épanouissement de tous les habitants	31
IV. Intensifier la solidarité entre les territoires et les générations	38
V. Produire et consommer durablement	43
VI. Impliquer et mobiliser les élus, les services et le territoire autour des enjeux de développement durable	48

PRÉAMBULE

L'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, stipule que toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) de plus de 50 000 habitants sont dans l'obligation d'élaborer, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de Développement Durable. Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 définit la structure de ce rapport commenté par la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales.

Si le dérèglement climatique est global, les solutions sont avant tout locales. Au niveau national, nos villes et villages sont responsables de plus de 75 % de la consommation d'énergie et de 80 % des émissions de gaz à effet de serre en raison de la production d'énergie, de la circulation, de l'industrie et du chauffage. Le réchauffement climatique est désormais une réalité. Pas un jour ne passe sans que les médias ne se fassent l'écho des conséquences parfois dramatiques liées à ce phénomène et ses effets locaux. Nos territoires doivent pour cela se saisir de nouveaux outils afin de construire une démarche territoriale de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets, inscrite dans une politique de développement local.

À terme, nous sommes convaincus que cette politique de respect des conditions environnementales et de maîtrise de l'énergie portera ses fruits et qu'elle se traduira par un nouvel élan pour notre territoire, notamment en termes de développement économique et de création d'emplois.

Dans le cadre des compétences qu'elles exercent, les collectivités et leurs partenaires doivent nécessairement s'impliquer dans une démarche visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'inscrit dans le Plan Climat régional, en cours de déploiement par la Région Normandie.

Le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET), document stratégique pour notre territoire et celui de Dieppe-Pays-Normand, élargit l'engagement de l'Agglomération et de ses partenaires en proposant des actions pour limiter les émissions de GES et la consommation d'énergie dans les secteurs de l'habitat, du transport, de l'agriculture, de l'industrie, du tertiaire et du développement des énergies renouvelables, au regard du potentiel du territoire. Un volet prospectif s'attache aussi à considérer les enjeux d'adaptation du territoire au changement climatique, concernant notamment la biodiversité, l'érosion du littoral et les phénomènes d'inondations.

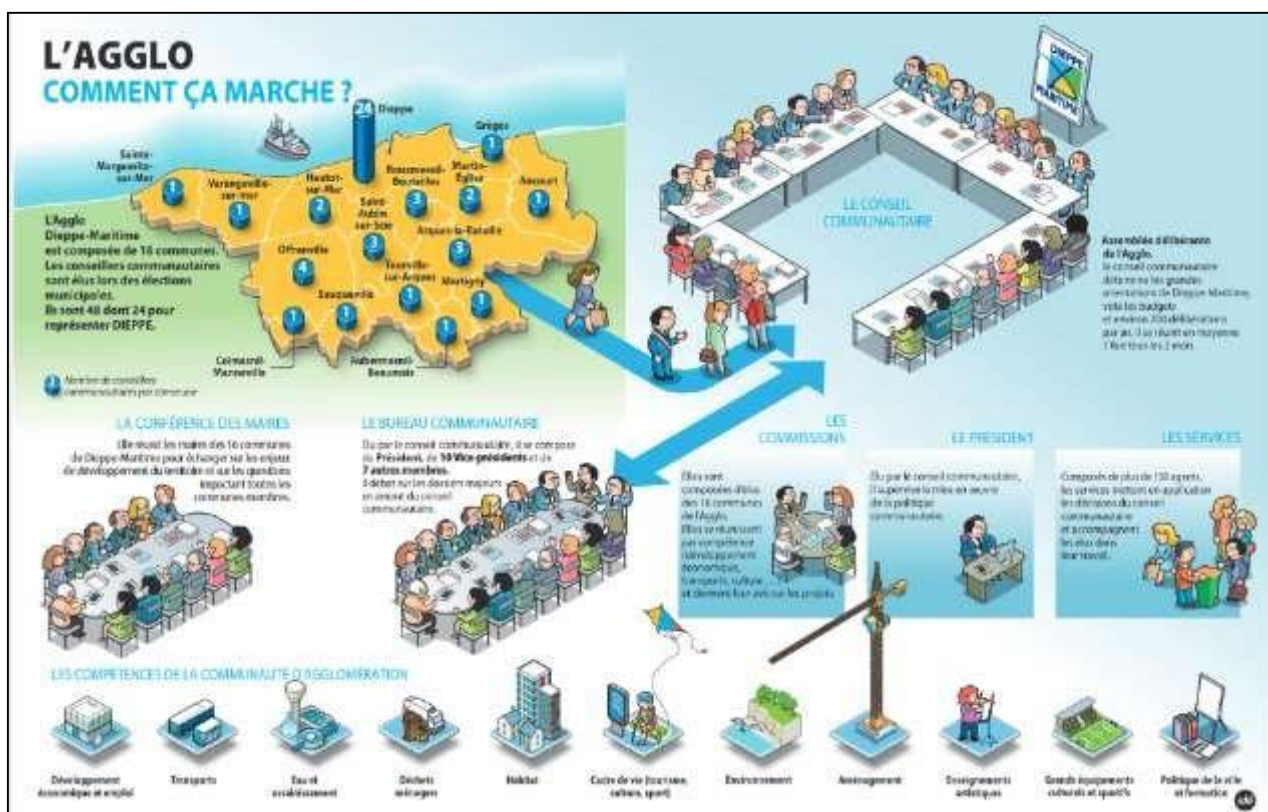
La démarche de PCAET ne constitue pas une simple prise de conscience des enjeux locaux : elle a pour vocation d'accompagner les acteurs du territoire vers une modification de leurs modes de vie et une intégration de la dimension climatique et énergétique dans tous les projets.

Enfin, afin de poursuivre son action et d'assurer une bonne transversalité entre les élus, les services et les compétences, l'Agglomération a souhaité s'inscrire dans la démarche CITERGIE.

Cette édition est réalisée sur la base de données 2021 et 2022 et dans un contexte sanitaire lié à la COVID et aux conséquences sociales et économiques. Ce rapport tente de recenser les actions et politiques publiques les plus significatives, tant au sein du fonctionnement interne de l'administration intercommunale, qu'au niveau des politiques publiques mises en œuvre à l'échelle de l'agglomération Dieppe-Maritime.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Depuis 2003, la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, appelée Dieppe-Maritime, regroupe 16 communes dans le cadre d'un projet commun destiné à améliorer la vie quotidienne de ses 50 000 habitants et 2 000 entreprises. Pour réaliser cette mission, Dieppe-Maritime s'est dotée de nombreuses compétences telles que le développement économique et l'emploi, le tourisme, la culture, l'habitat...



Dieppe-Maritime constitue également le cœur économique et démographique d'un bassin de vie plus important.

Le pôle dieppois, en bordure de la Manche entre Le Havre et Boulogne-sur-Mer, est situé à un carrefour entre l'Angleterre, le Nord de l'Europe et le bassin parisien. Cette situation géographique se traduit par une tradition portuaire très ancienne et par une relation privilégiée avec l'Angleterre.

Une identité maritime très forte

Le développement de Dieppe et de son agglomération est fortement marqué par la mer et ses différentes activités liées (commerce, plaisance, pêche et Transmanche) mais aussi par un tissu économique riche et varié (mécanique, transformation des métaux et automobile, agro-alimentaire, plasturgie...).

Une agglomération riche de son histoire et de son patrimoine

Une des autres caractéristiques de l'agglomération dieppoise réside dans la richesse de son histoire et de son patrimoine. Fortement et naturellement tournée vers la mer qui a longtemps, et sous des formes diverses, favorisé son développement, l'agglomération s'appuie également sur un arrière-pays présentant une importante diversité tant en termes de paysages entre terre et mer (grandes richesses de parcs et jardins et présence de nombreuses valleuses...) que de patrimoine (château de Miromesnil où séjourna Guy de Maupassant, château d'Arques-la-Bataille, construction féodale du XI^{ème} siècle...). La Ville de Dieppe a été la première à obtenir le label de Ville d'Art et d'Histoire.

De nombreux artistes ont également séjourné dans la région dieppoise tels que George BRAQUE (enterré à Varengeville-sur-Mer), Claude MONET, Guy de MAUPASSANT...

Une agglomération riche en diversité touristique et en évènements

L'agglomération dieppoise offre aussi une diversité touristique et d'évènements qui contribuent à sa dynamique et à sa notoriété : Festival International du Cerf-Volant, Tour de France à la Voile, Festival de Musique Ancienne, Golf, Casino, Hippodrome, nouveau centre de balnéothérapie...

//ZOOM// Le développement du Sport sur Ordonnance

L'évaluation Environnementale du Plan Climat-Air-Energie Territorial :

<https://fr.calameo.com/read/0016636420ce767e75b97>



Le SCoT de Dieppe-Pays-Normand (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) <https://www.dieppe-pays-normand.fr/le-scot/le-scot-du-pays-dieppois-terroir-de-caux>

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2022



Ouvert le 14 janvier 2021, le Centre de santé a permis de réaliser à ce jour plus de 4 990 consultations auprès d'environ 1 000 patients sur les deux antennes : centre hospitalier de Dieppe et Offranville. Suite au COVID, la convention de Centre Local de Santé a été prorogée de 2 années supplémentaires (2023-2024). La construction d'un Centre de Santé est toujours d'actualité. Une bonne nouvelle pour la population !

Des travaux de réparation du réseau des eaux pluviales ont eu lieu du 10 au 21 janvier 2022, rue des fontaines à Dieppe nécessitant la fermeture de la circulation pendant la durée des travaux ; une déviation a été mise en place entraînant une déviation par la rue Jean Daval (sens montant) et la rue Caroline (sens descendant).



Traversée des grenouilles ! Comme chaque année, la route départementale 153, entre Petit-Apperville et la plage de Pourville-sur-mer, a été fermée à la circulation du 9 février au 18 mars inclus entre 21h et 6h, afin de permettre le bon déroulement de la migration des amphibiens.

Les métiers en tournée ont fait escale à Dieppe les 1er et 2 mars 2022 au Casino. De nombreux partenaires ont été présents aux côtés de l'Agence régionale de l'orientation et des métiers pour présenter un panel de métiers, de secteurs d'activité et de filières d'excellence pendant 2 jours d'animations et de rencontres.



Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, Mars 2022 a été au féminin : une exposition "les Pétroleuses" sur le parvis de la Mairie de Dieppe, un Ciné-débat à DSN "A la vie", un forum d'information sur les associations et services en faveur des femmes, en présence d'Aurore Le Goff (militante faisant partie de "L'ONU France Femme") et Florence Tourillon (Psychopraticienne).

Cécile Dufлот, directrice de l'ONG Oxfam France, et ses équipes sont venues à Dieppe dévoiler le parcours du Oxfam Trailwalker 2022, 3ème édition sur notre territoire. Une marche de 100 kms, à parcourir en équipe, qui est partie de Dieppe et a rejoint Quiberville, Varengeville-sur-Mer, Saint-Nicolas-d'Aliermont et Berneval-le-Grand, pour se finir à Dieppe. Et tout ça pour la bonne cause !



Le dimanche 15 mai 2022, le Cap d'Ailly, à Sainte-Marguerite-sur-Mer a accueilli la journée « Aventurez-vous ». Petits et grands ont pu participer à des animations ludiques et gratuites autour de la nature, répartis selon différents ateliers pour découvrir cet Espace Naturel Sensible.

Campus connecté : la phase d'admission complémentaire de Parcoursup s'est ouverte le 28 juin 2022. Les futurs étudiants ont ainsi pu formuler de nouveaux vœux de formation dans les établissements où des places étaient encore disponibles. Mais pourquoi ne pas choisir le Campus connecté de Dieppe ? Des centaines de formations supérieures sont possibles grâce à cet outil mis en place par Dieppe-Maritime !





Le festival Spray dédié aux cultures urbaines, aux graffitis et au street-art a débuté le 2 juillet 2022 à Dieppe avec des artistes, un village, des concerts et 250 m² d'espace à animer !

Dieppe-Maritime a organisé, en partenariat avec l'association Nouvelles Elégances - Jardin des Loups, un atelier « Jardin autrement ». L'objectif de cette animation était de faire découvrir la pratique du paillage et de la permaculture.



Une cérémonie d'accueil pour la commémoration des 80 ans du débarquement du 18 août 1942 a été organisée au siège de Dieppe-Maritime.

A partir du 1er septembre 2022, Rouen et 13 communes de sa métropole sont devenues « Zone à Faibles Emissions mobilité ».

Pour vous rendre dans la métropole, votre véhicule doit désormais disposer d'une vignette Crit'Air de 0 à 3, au risque d'une amende de 68 €.



Suite à plusieurs annulations dues à la crise sanitaire, le Festival international du Cerf-volant a fait son grand retour en 2022. Pour profiter du spectacle et des nombreuses animations, une navette a été mise en place à partir des parkings relais ! Samedi 10 et dimanche 11 septembre de 10h à 20h et samedi 17 septembre de 10h à minuit;

Du 24 septembre au 2 octobre 2022 ont eu lieu les deuxièmes rencontres de la biodiversité qui ont regroupé de nombreuses animations, visites nature, spectacles, rencontres, villages associatifs, dont la signature d'un partenariat entre la ligue de protection des oiseaux et Dieppe-Maritime en présence d'Allain Bougrain-Dubourg le samedi 24 septembre 2022.



Le 26 novembre 2022, Dieppe-Maritime et la Ville de Dieppe réunissaient sur le Quai Henri IV les acteurs de l'économie sociale et solidaire de notre territoire. L'occasion pour le public de découvrir au travers des allées de ce village les valeurs progressistes et égalitaires de ce courant de notre économie.

Du 29 novembre au 2 décembre 2022, le spectacle « Ces gens-là » écrit et mis en scène par le Marilù Collectif issu d'un atelier d'insertion professionnelle par le théâtre, projet « Paroles de femmes » porté par le PLIE, en partenariat avec Festival Terres de Paroles, a été présenté sur différents lieux de Dieppe-Maritime.



I. ASSURER LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Institué par le Plan Climat national et repris par les lois Grenelle et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, c'est un cadre d'engagement pour le territoire.

Le PCAET vise deux objectifs :

- L'atténuation : limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES),
- L'adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire.

Un PCAET comporte des objectifs chiffrés de réduction des émissions de GES et d'adaptation du territoire dans des temps donnés :

- Pour 2020, les « 3 X 20 % » de l'Union Européenne : réduire de 20 % les émissions de GES ; améliorer de 20 % l'efficacité énergétique ; porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.
- Pour 2050 : le facteur 4 (diviser par 4 ses émissions de GES sur la base de 1990).

L'atteinte de ces objectifs implique d'engager un effort soutenu dès aujourd'hui et de poser les bases d'un travail prospectif et collectif avec une ambition : faire émerger une vision du territoire à long terme et la trajectoire pour l'atteindre.

Depuis l'élaboration du PCAET à l'échelle du PETR Dieppe Pays Normand, la coordination du Plan d'actions a été confiée à cette collectivité, mais sa mise en œuvre est restée de la compétence de chaque EPCI. Ainsi, pour Dieppe-Maritime en 2022, parmi les différentes actions significatives réalisées, il ressort :

- la continuité au sein des services de Dieppe-Maritime de la démarche Cit'Ergie et l'obtention du label Climat-Air-Energie 2 étoiles,
- la continuité de la démarche de Campus connecté au sein de Dieppe-Maritime et de télétravail pour les services de la collectivité,
- la mise en place d'un service de location de vélos pour les usagers avec Actif Insertion à la gare routière de Dieppe,
- la poursuite des navettes de bus avec parking relais lors des grands événements du territoire,
- le travail préparatoire au lancement d'un plan alimentaire territorial (PAT),
- la sensibilisation et l'éducation des habitants à l'éco-consommation, à leur empreinte carbone et au problème du gaspillage alimentaire au travers du Plan Local Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
- la replantation de haies bocagères et d'arbres dans les champs et chez les particuliers dans une démarche d'agroécologie et d'agroforesterie, dans le cadre des territoires engagés pour la nature en partenariat actif avec le syndicat mixte des bassins versants de l'Arques et celui de Saâne, Vienne et Scie,
- le soutien à la filière de pêche durable au travers de la candidature retenue pour créer un GALPA qui démarrera en 2023,
- la poursuite des missions de la Maison de la Rénovation et la mutualisation de ce dispositif avec les communautés de communes Falaises du Talou et Terroir de Caux,
- l'obtention du Label RSE proposé par la Région Normandie pour les ZI d'Eurochannel et de Douxmesnil,

- la préparation au lancement du cadastre solaire proposée par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 76) pour promouvoir le photovoltaïque auprès des particuliers et des communes,
- la finalisation de l'étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur sur Dieppe et l'accord des élus et des partenaires pour sa création,
- le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement du photovoltaïque sur le patrimoine de Dieppe-Maritime et de la Ville de Dieppe.

Depuis 2020, deux rencontres annuelles ont lieu entre techniciens référents du PCAET dans les 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale composant Dieppe Pays Normand sous l'égide du PETR, pour faire un point précis sur l'état d'avancement des actions du PCAET (Cf. actions citées ci-dessus pour Dieppe-Maritime).

En 2023, conformément à la loi, une évaluation à mi-parcours devra être engagée. Cette évaluation aura pour objectif de mesurer les efforts réalisés par chaque EPCI et l'état d'avancement des différentes dynamiques en rapport aux objectifs du PCAET.

Cette évaluation devra aussi être l'occasion de relancer la consultation des citoyens au travers des différentes actions à réaliser ou en cours.

Une démarche d'amélioration continue : le Label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » de l'ADEME

Afin de poursuivre son action et assurer une bonne transversalité entre les élus, les services et les compétences, l'Agglomération a souhaité s'inscrire en 2019 dans la démarche CIT'ERGIE (renommée Label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » TETE) pour réaliser un état des lieux des actions réalisées, mener une stratégie d'amélioration continue dans les prochaines années avec une approche managériale qui doit être intensifiée au sein des services de l'Agglomération.



Le Label est un outil permettant d'évaluer globalement la politique, la stratégie et les actions de la collectivité et lui amène :

- une cohérence d'ensemble des politiques menées localement,
- une accélération de l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- une acculturation des agents et des élus sur ces sujets,
- une visibilité et reconnaissance européenne.

Cette labellisation est pour Dieppe-Maritime une démarche efficace de management par la qualité qui favorise l'amélioration continue. Elle entretient une forte dynamique au sein des services de l'Agglomération.

Le 3 mars 2022, Dieppe-Maritime a rejoint les collectivités françaises et européennes exemplaires en matière de politique énergétique et climatique en obtenant le label Climat Air Energie (CAE) 2 étoiles, avec un score de 44.8%.

Dieppe-Maritime souhaite, en 2023, continuer cette démarche pour aller chercher en 2024 une labélisation 3 étoiles.

Pour mener à bien sa politique Energie-Climat, l'Agglomération s'appuie sur des moyens humains, techniques et financiers : des Directions Projet qui intègrent les enjeux Climat-Energie dans la mise en œuvre des compétences, un budget Energie-Climat identifié pour mener des actions directes (étude réseau de chaleur, financement de la Maison de la Rénovation, accompagnement Citergie, convention Atmo Normandie, les Alliances de la Transition, ...). Des instances de concertation ont été créées au fil des années : Comité Permanent Energie-Climat, Commissions Transversales, ...

Le Comité de Pilotage CITERGIE a pour rôle :

1. Sur le PCAET : de communiquer les avis autour de ce document stratégique tout au long de son élaboration et de sa mise en œuvre qui s'est déclinée dès 2020.
2. De coordonner et de suivre la démarche du label TETE au sein des services de l'Agglomération,
3. De s'assurer de la cohérence des politiques Energie-Climat en lien avec les autres politiques structurantes de Dieppe-Maritime (Aménagement, Environnement, Economie, Patrimoine...).

Suite à l'audit de la collectivité par l'auditeur national ADEME, réalisé dans le cadre de la labélisation TETE en janvier 2022, il avait été souligné la nécessité de mettre en place des indicateurs précis d'évaluation des politiques publiques menées.

Aussi, en mai 2022, Dieppe-Maritime a fait appel à une stagiaire venant de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques de Rennes, spécialisée en évaluation des politiques publiques des collectivités, afin de créer une matrice d'évaluation continue.

Cette matrice, basée sur le référentiel « european energy award », nous a permis de classer chaque action du plan d'actions suivant 3 indicateurs maximum par fiche, en indicateurs de service, de territoire ou indicateur spécifique. Ce travail, réalisé avec chaque référent dans les services de Dieppe-Maritime, a permis de redéfinir les objectifs à atteindre, le calendrier à tenir et les paramètres à prendre en compte dans l'évaluation continue.

Qu'il s'agisse du suivi de la qualité de l'air (polluants, Gaz à Effet de Serre), de notre politique énergétique (consommation de l'éclairage public, des véhicules, de nos bâtiments), de notre politique environnementale (respect biodiversité, randonnées, actions de sensibilisation, gestion des eaux...) ou de notre mode de gestion (création d'un budget vert, clauses environnementales dans les marchés publics), nombreux sont les domaines pour lesquels un suivi en continu de nos politiques publiques et leur impact sur le développement durable se met en place au sein de la collectivité.

//ZOOM// -Le Schéma Directeur Immobilier de Dieppe-Maritime

En partenariat avec l'ADEME, Dieppe-Maritime réalise un Schéma Directeur Immobilier, outil d'aide à la prise de décision, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable à la croisée de multiples enjeux. Il s'agit d'améliorer la gestion des actifs immobiliers en vue de les maintenir en bon état, d'améliorer leur qualité d'usage, de rationaliser leur occupation en la faisant évoluer en fonction des besoins, de renforcer la performance énergétique et de maîtriser le coût global des équipements.

Adapter le territoire au changement climatique en lien avec les Syndicats de Bassins Versants et les services de l'Etat

L'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

La Compétence GEMAPI a été transférée par Dieppe-Maritime aux Syndicats de Bassins Versants. Les actions les plus structurantes en matière de prévention des inondations pour les territoires consistent en :

- la surveillance, l'entretien et la réhabilitation des digues qui sont des ouvrages passifs faisant rempart entre le cours d'eau en crue ou la mer et le territoire devant être protégé, la réglementation (le décret n° 2015-526 du 12 mai 2015, dit "décret digues") impose que ces ouvrages soient désormais réorganisés en "système d'endiguement";
- la création et la gestion des aménagements hydrauliques plus divers fonctionnant sur le principe général du prélèvement d'une partie du cours d'eau en crue aux fins de stockage (restauration de la continuité écologique, ..).



Programme d'Actions de Prévention des Inondations

A l'initiative des 2 Syndicats de Bassins Versants (SBV) de l'Arques et de la Saône, Vienne et Scie, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a été élaboré en 2020 et 2021 en partenariat avec les acteurs du territoire. Signé le 15 décembre 2021, le PAPI est rentré en phase opérationnelle en 2022.



Si la plupart des actions sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage des SBV, Dieppe-Maritime porte certaines d'entre elles :

- campagne de sensibilisation aux risques d'inondation auprès des entreprises (PPRLI) débutée en 2022,
- campagne de sensibilisation auprès des populations temporaires (élaboration en 2023),
- accompagnement des Plans de Continuité d'Activités (à lancer),
- diagnostics de vulnérabilité des services publics sous compétence de la collectivité (Assainissement, collecte des déchets - à lancer).

//ZOOM// -Signature d'un Contrat Territoire Eau-Climat avec l'Agence de l'Eau

Le Syndicat mixte du bassin-versant (SMBV) de l'Arques, l'agglo Dieppe-Maritime, les syndicats d'eau 02 Bray, du plateau aliermontais, de la vallée de l'Eaulne, la commune de Londinières et le syndicat mixte du port de Dieppe ont signé avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, un Contrat de territoire eau et climat (CTEC). Objectif : « Travailler ensemble pour maintenir un bon état de la qualité de nos eaux. À l'heure où nous percevons des signes de raréfaction en lien avec le dérèglement climatique, il nous faut protéger cette ressource », a expliqué Frédéric Weisz, président du SMBV Arques.

Vers la définition d'une stratégie de résilience du territoire de Dieppe-Maritime

En 2021, l'ADEME Normandie a proposé aux territoires normands de s'inscrire dans une démarche collective pour définir une stratégie territoriale de résilience pour faire face aux différents chocs et crises subis par le contexte climatique, sanitaire et économique.



Face à ces problématiques, l'ADEME Normandie a décidé de lancer une opération collective « territoires résilients et de coopération » auprès d'une dizaine de collectivités volontaires. L'objectif de cette démarche est que ces collectivités puissent :

- S'approprier et intégrer la notion de résilience dans leurs politiques de transition,
- Coconstruire une méthode visant à établir l'état des lieux de la résilience de leur territoire,
- Expérimenter un programme d'actions visant à améliorer leur résilience.

La candidature de Dieppe-Maritime a été retenue au sein de cette opération collective au regard, d'une part, du niveau d'avancement de la collectivité sur la transition écologique et, d'autre part, des nombreuses initiatives, volontaires, réglementaires réalisées par les diverses institutions et collectivités présentes sur le territoire au regard des enjeux d'anticipation et d'adaptation du territoire aux effets du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Cette opération collective proposée par l'ADEME permettra d'appuyer l'agglomération pour formaliser sa stratégie de résilience territoriale et notamment l'adaptation au recul du trait de côte, submersion marine et inondations - ruissellements, mais également les effets systémiques possibles sur le territoire (gestion de la ressource en eau, gestion des mobilités, gestion de la hausse des températures, gestion des populations et du maintien des services publics, ...).

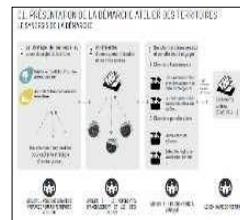
En 2023/2024, il sera organisé dans un premier temps un séminaire de présentation de l'Atelier des Territoires réalisé en 2020 et 2021 qui a permis de faire un tour complet des vulnérabilités, des enjeux et des études menées actuellement, avec les élus, acteurs institutionnels et économiques.

Dans un second temps, au regard des enjeux de résilience des acteurs économiques et notamment la cible Entreprises / Industries / TPE / PME, il sera proposé des temps de sensibilisation, animation autour de la résilience de leur activité et plus globalement des zones d'activités dans lesquelles elles sont installées.

L'enjeu est de passer d'une culture du risque à une culture de la résilience par l'organisation de temps forts d'animations de ces acteurs. La mobilisation pourra prendre tout son sens dans le cadre du Label RSE de la Région Normandie, dont 2 zones sont labellisées (Eurochannel et Douxmesnil), avec une forte participation des entreprises.

L'Atelier des Territoires : définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique Travail avec les services de l'Etat

L'Atelier des territoires propose aux acteurs locaux d'élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations interterritoriales. L'objectif est de faciliter l'émergence de stratégies partagées et innovantes pour un développement et un aménagement durable à partir d'une méthodologie fondée sur une co-construction et une co-validation entre élus et État.



La Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise et la DDTM de Seine-Maritime ont répondu à cet appel à projets sur la thématique de la résilience face aux risques naturels et, en particulier, la prise en compte des risques liés au recul du trait de côte.

Massifier la rénovation de l'habitat privé et diminuer les consommations d'énergies

La Maison de la Rénovation a été inaugurée fin novembre 2018. Elle est le service public de rénovation énergétique de l'habitat qui couvre les territoires de l'Agglomération, de la Communauté de Communes Falaises du Talou et de la Communauté de Communes Terroir de Caux. Elle accompagne les particuliers dans la définition de leur projet jusqu'à la réalisation des travaux et l'obtention des aides financières.



Ce guichet unique regroupe :

- l'espace France Rénov' (ancien espace INFO-ENERGIE),
- des permanences de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL),
- le Programme d'Intérêt Général « Amélioration de l'Habitat » appuyé par l'Anah et le Département.

Programme d'Intérêt général « Amélioration de l'Habitat »

Le nouveau PIG a démarré le 1er novembre 2022 et permet aux propriétaires occupants ou bailleurs (hors périmètre OPAH RU de la ville de Dieppe) d'obtenir des aides pour leurs travaux tout en leur garantissant un accompagnement et des conseils gratuits. Mis en place depuis l'automne 2009 par l'Agglomération en partenariat avec l'ANAH, le Département et la CAF, ce programme de rénovation de l'habitat privé résulte d'un constat : la région dieppoise dispose d'un réel potentiel de logements qui nécessite des travaux.

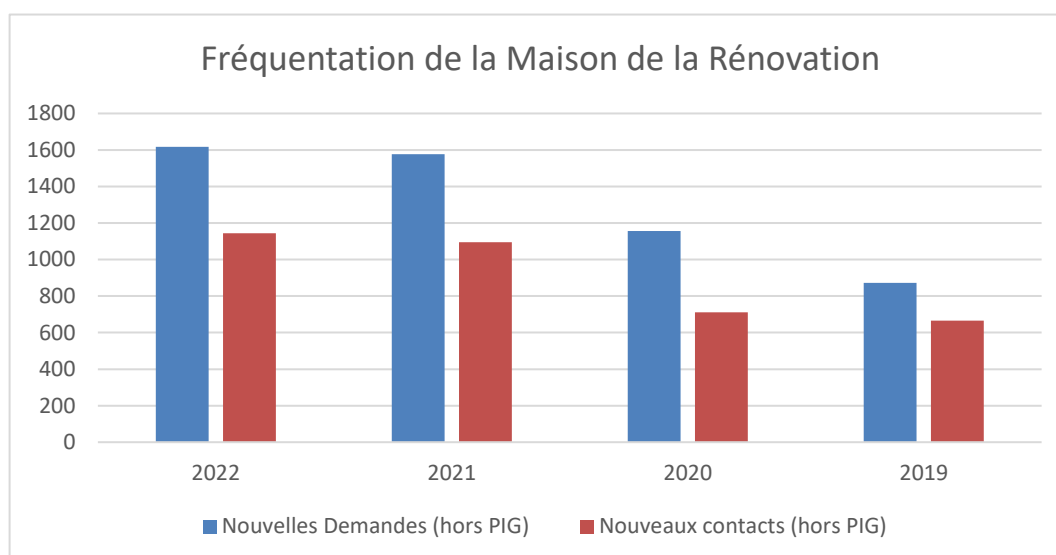
Espace France Rénov'

Dans le cadre de ses missions, l'Espace France Rénov' propose des conseils neutres, gratuits et objectifs sur la rénovation mais également un accompagnement personnalisé (sans critères de ressources) : de la définition du projet de rénovation jusqu'à l'obtention de solutions de financement et à la réalisation des travaux.



Il accompagne les particuliers vers 2 dispositifs :

- Le dispositif de Ma Prime Rénov' : accompagne les particuliers les plus éloignés de l'INTERNET dans l'enregistrement de leur demande. Cela peut concerner un ou plusieurs gestes de rénovation. Il n'y a pas de conditions de ressources pour être accompagné dans ce cadre,
- Le chèques éco-énergie de la Région Normandie qui permet à tout particulier de bénéficier d'aide pour la réalisation d'un audit ou pour des travaux, dès lors que le bouquet de travaux envisagé amène un certain gain énergétique (40% minimum).



Accompagnement dans le cadre de « Ma Prime Renov' »

Nombre de ménages accompagnés dans le cadre de « Ma prime renov' »	Montant de travaux générés	Montant de subventions sollicitées (MPR, CEE, Département, Caisses de Retraite)
87 Dont 51 sur Dieppe-Maritime Dont 19 sur Terroir de Caux Dont 17 sur Falaises du Talou	997 486 €	452 396€

33 ménages accompagnés répartis ainsi :

- 21 ménages ayant bénéficié d'un audit Région :
 - 9 ménages de Dieppe-Maritime,
 - 8 ménages de Terroir de Caux,
 - 4 ménages de Falaises du Talou.
- 5 ménages ayant bénéficié d'une évaluation énergétique ;
- 7 ménages ayant bénéficié d'une aide de la Région pour des travaux dont 3 pour des travaux atteignant les performances BBC :
 - 6 ménages de Dieppe-Maritime,
 - 1 ménage de Terroir de Caux.

Le déploiement du dispositif VOLTALIS sur le territoire

Dans le cadre de ses objectifs climat-énergie, Dieppe-Maritime soutient la démarche de Voltalis, initiative concrète permettant aux habitants du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement d'un boîtier innovant de maîtrise et de réduction de leur consommation d'énergie.

Ce boîtier connecté est proposé gratuitement par la société française Voltalis, opérateur qualifié par RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Il permet de réaliser jusqu'à 16% d'économies d'énergie et de mieux maîtriser ses consommations.

Son principe ? Réduire sur une très courte durée (11 minutes en moyenne par effacement), la consommation des appareils de chauffage et d'eau chaude électriques aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin et sans que cela n'affecte le confort.

Agrégées simultanément sur 309 logements, ces réductions de consommation ont permis depuis le début du partenariat avec Voltalis de limiter le recours à des centrales thermiques polluantes et de réduire les consommations d'électricité dans les communes de Dieppe-Maritime de 193 MWh et d'éviter l'émission de 86 Teq CO₂ (équivalent de 430 000 km parcourus en voiture).



Production d'énergie renouvelable : l'affaire de tous

Une Alliance Solaire pour le développement du Photovoltaïque

Organisés par Dieppe-Maritime et Normandie Energie depuis 2019, plusieurs ateliers ont été proposés aux entreprises afin de développer le solaire photovoltaïque, objectif du Plan Climat. L'objectif est de se faire rencontrer les professionnels entre eux (entreprises, développeur solaire, financeurs, ...).

Au programme : produire et consommer son électricité grâce au photovoltaïque ? L'autoconsommation, un levier de compétitivité, financement des projets solaires, rencontres et retours d'expériences d'entreprises, ...

En 2022, 3 ateliers se sont déroulés mobilisant plus d'une centaine de participants. La



dynamique se poursuivra en 2023. Plusieurs entreprises sautent déjà le pas et souhaitent développer le solaire photovoltaïque, accéléré par le contexte énergétique actuel.

Plus de 50 participants par ateliers, et des projets photovoltaïques à venir...

Vers la création d'un réseau de chaleur public

Une première réflexion a été menée dès 2009 et centrée sur le réseau de chaleur privé de Neuville sur lequel l'unité de cogénération a finalement été reconduite.

Une nouvelle réflexion relancée en 2018 a conduit à la réalisation d'une étude d'opportunité visant à la création d'un réseau ex-nihilo sur la partie ouest de la ville, englobant deux périmètres géographiques distincts au sein d'un même service public de distribution d'énergie calorifique : d'un côté un réseau à créer à l'Ouest de la ville et de l'autre le réseau existant de Neuville. L'intérêt principal étant de faire bénéficier à l'ensemble du périmètre un tarif de l'énergie.

En 2020, Dieppe-Maritime a lancé une étude de faisabilité avec l'Association Biomasse Normandie. Fin 2021, ont été présentés le périmètre du réseau de chaleur et son approche économique. En 2022, suite à la présentation des approches économiques et financières, les élus et les partenaires de la collectivité ont validé la création du réseau de chaleur.

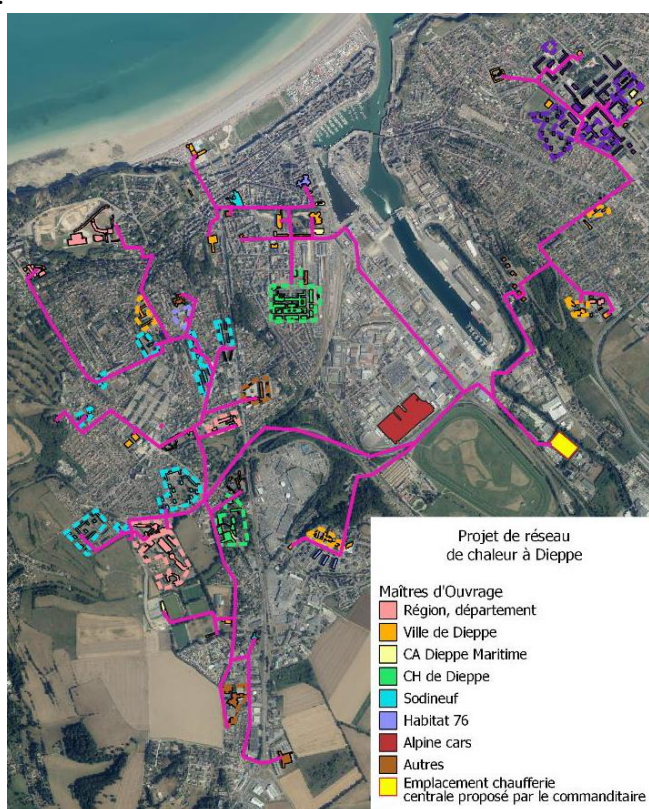
Le périmètre élargi concerne un patrimoine public et privé important :

- près de 2 800 logements collectifs,
- 7 établissements de santé ou retraite,
- presque 20 établissements d'enseignement,
- 3 piscines,
- 1 centre industriel (Alpine cars),
- plus de 20 autres bâtiments publics.

Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- une chaufferie centrale avec : une puissance bois de 16 MW (12 + 4), une puissance appoint/secours de 40 MW, une emprise foncière totale d'environ 2 200 m²,
- une configuration permettant de garantir une mixité bois-ENR de 90 %, ce qui représenterait des consommations de 32 000 t/an de bois et de 10 000 MWh PCS/an de gaz,
- la création d'un réseau de chaleur urbain de canalisations pré-isolées enterrées, d'une longueur de 23km, s'ajoutant aux 3km existant du réseau Neuville,
- 99 sous-stations et une densité énergétique de 2,6 MWhu/ml.

En 2023, l'agglomération proposera au conseil communautaire de transférer la compétence « réseau de chaleur » à la collectivité afin de lancer les études nécessaires pour la définition des modalités de gestion de cette compétence.



Une qualité de l'air extérieure analysée avec ATMO NORMANDIE

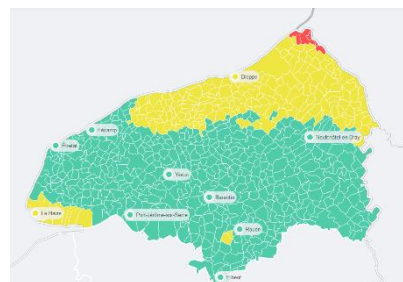
Dieppe-Maritime adhère à l'association ATMO NORMANDIE depuis 2010, ce qui lui permet de bénéficier de l'analyse des données atmosphériques. 2 stations sont implantées sur le territoire permettant des relevés quotidiens sur la qualité de l'Air : avenue Gambetta et au Cap d'Ailly, permettant des mesures proches et éloignées du trafic automobile.

En 2022, le partenariat avec ATMO Normandie a permis de modéliser différentes données de la qualité de l'air sur notre territoire, ainsi que certains polluants tels que le NO₂, les PM 10, et PM 2.5 (dioxyde d'azote, particules fines 10 microns et 2.5 microns).



ATMO Normandie a aussi réalisé la mise en œuvre d'une carte de Diagnostic de l'Air + superposition des Etablissements Recevant du Public de l'agglomération de Dieppe, de partager les constats et d'envisager des démarches d'atténuation.

Pour connaître l'état de la qualité de l'air sur le territoire et la prévision à venir pour les prochaines 24h, rendez-vous sur le site internet de l'Agglomération ou bien de l'ATMO.



Afin d'améliorer la perception de la santé au travers de la qualité de l'air, il est aussi envisagé d'engager une démarche de sensibilisation des citoyens à la qualité de l'air par la mise en place d'un atelier micro-capteurs (année 2023), ainsi que dans un collège volontaire pour travailler sur le sujet de la qualité de l'air (année scolaire 2023-2024).

II. PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

Dieppe-Maritime « Territoire Engagé pour la Nature »

Au-delà de la reconnaissance des actions menées par l'Agglomération et ses partenaires pour préserver et développer la biodiversité, le dispositif « Territoires engagés pour la Nature » propose aux collectivités de placer la biodiversité au centre de leurs politiques publiques. En s'engageant à mettre en œuvre un plan d'actions dans un délai de 3 ans, les collectivités agissent concrètement sur leur territoire pour préserver la biodiversité.

Les projets, en mobilisant les différents services d'une collectivité ainsi que les acteurs socio-économiques locaux, créent une dynamique en faveur de la biodiversité et fédèrent le territoire autour d'un même objectif.

Protéger et valoriser les « Espaces Naturels Sensibles »

En lien avec le Département, le Conservatoire du littoral et la commune de Varengeville-sur-Mer, Dieppe-Maritime assure, tout au long de l'année :

- la surveillance des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Cap d'Ailly, du Bois de Bernouville et Bois des Communes,
- la valorisation des sites auprès du grand public et des scolaires,
- la gestion écologique du site du Bois des Communes, en partenariat avec le Conservatoire d'Espace Naturels Normandie-Seine (Cen NS).

Sur l'ensemble des sites ENS du territoire, et en complément des programmes de valorisation mis en place sur la totalité du territoire, des actions de sensibilisation et de valorisation sont assurées, tout au long de l'année, par Dieppe-Maritime, en partenariat avec le Département, à destination du grand public, des scolaires « à la demande », des groupes « à la demande » et à l'occasion d'évènements locaux.

Les animations thématiques proposées et assurées par Dieppe-Maritime avec ses partenaires, dans le cadre de la politique de valorisation ENS du Département, concernent les aspects suivants :

- présentation des dispositifs liés à la politique ENS 76,
- découverte généraliste ou thématique du site (flore/faune, mares et amphibiens, au fil des saisons, géologie, Terre & Mer...),
- découverte plus spécifique des mares et de ses habitants; du patrimoine culturel/historique et naturel du territoire en lien avec les ENS (en coanimation),
- Sorties « Bien-être » développées en 2022 avec une sophrologue / réflexologue, répondant à un besoin croissant du grand public sur ces thèmes qui permettent de relier l'Homme à son environnement.

Depuis quelques années, Dieppe-Maritime développe le principe de coanimation ou animation à plusieurs voix qui rencontre un beau succès et permet de créer un réseau d'acteurs sur cette thématique. Les partenaires actuels sont :

- l'association ESTRAN, sur le volet littoral et géologie,
- Dominique CORRIEU-CHAPOTARD, Guide-conférencière free-lance, sur le volet patrimoine-historique et culturel local,
- le Groupe Ornithologique Normand sur le volet « Patrimoine naturel et avifaune »,
- le Groupe Mammalogique Normand sur le volet « faune / mammifères »,
- le Conservatoire d'espaces naturels Normandie sur les volets « Gestion écologique et écopâturage »,
- Nouvelles Élégances sur le volet « Permaculture et bien-être »,
- Cécile CALDERIN et Evelyne GEIGER, sophrologues, sur le volet « Nature et Bien-être »,
- l'association Cap d'Ailly, sur le volet historique du Phare d'Ailly,
- l'association « Les Naturalistes du Talou » sur le volet « Patrimoine naturel et botanique »,
- la troupe « Raconte-moi la campagne » sur le volet « Nature contée ».

BILAN 2022 VALORISATION ENS

Programme annuel ENS DM / CG76	18 animations	186
Programme ENS DM/CG76 hors saison	5 animations	97
Scolaires ENS "groupes à la demande"	9 animations	293
Adultes ENS "groupes à la demande"	4 animations	50

Protéger et valoriser les « Espaces Naturels remarquables »

En lien avec Dieppe-Tourisme et les communes du territoire, Dieppe-Maritime assure tout au long de l'année :

- Un programme d'animations Nature autour de la « Trame Verte et Bleue & Paysages ». Ces sorties sont grand-public et sont organisées sur presque toutes les communes du territoire,
- Un programme d'animations « Mares et zones humides » programmées, souvent, à l'occasion d'événementiels nationaux (Fête des mares, Fête de la Nature, SEDD...),
- Un programme d'animations « à 2 voix » avec la Ville de Dieppe, sur le « Château de Dieppe et sa biodiversité »,
- Un programme d'animations de découverte du massif domanial d'Arques, en partenariat avec l'Office National des Forêts (visites généralistes et thématiques)

Toutes ces animations sont proposées au grand public. Elles sont également proposées « à la demande » pour les groupes constitués (associations, séminaires, Eductours, ...) et les scolaires du territoire (et au-delà).

En 2022, certaines dates des différents programmes ont été annulées en raison des conditions

météo (tempête au printemps, canicule en été).

BILAN 2022 VALORISATION « NATURE & BIODIVERSITE »

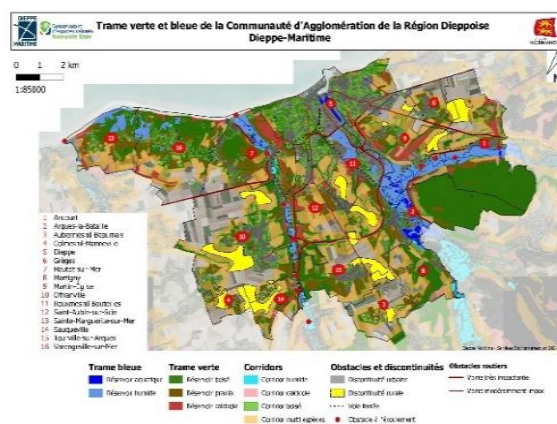
Balade Nature « TVB »	16 animations	123 personnes
Evènementiels Nature & Biodiversité	6 animations	114 personnes
Visites "Zones humides"	1 animation	22 personnes
Visites Forêt Arques (ONF)	8 animations	36 personnes
Visites thématiques Forêt Arques	2 animations	60 personnes
Scolaires, GàD - FAQ	1 animation	28 personnes
Scolaires GàD « Nature & Biodiversité »	3 animations	49 personnes
Grand public Château VDD	2 animations	20 personnes

*En 2022, ce sont plus de **1 000 personnes** qui ont été sensibilisées lors des sorties natures organisées par le service Environnement de Dieppe-Maritime.*

Accompagner la prise en compte des cartes « Trame Verte et Bleue » avec les communes du territoire

Validées par la DREAL et le Conservatoire d’espaces naturels Normandie (CenN), la Trame Verte et Bleue, issue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), a été déclinée et précisée sur tout le territoire entre 2017 et 2019.

Les cartes « territoriales » ont été fournies aux communes en 2020 afin d’être utilisées comme outil lors des travaux de révision des documents d’urbanisme. L’objectif est d’accompagner les communes dans leurs travaux, d’orienter les projets d’urbanisme afin de concilier tous les enjeux (urbanisation, démographie, économie mais également écologique et protection du patrimoine naturel).



La prise en compte des réservoirs écologiques à enjeux, des discontinuités majeures à résorber sont des objectifs majeurs pour l’avenir et l’attractivité de notre territoire.

Partenariat avec l'Office National des Forêts

La Forêt domaniale d'Arques, propriété de l'Etat et gérée par l'Office National des Forêts, constitue le poumon vert de l'Agglomération et accueille, sur ses 1 000 hectares de superficie, un nombre important de visiteurs. La promotion et la valorisation de la forêt domaniale d'Arques pour le plus grand nombre constituent un aspect primordial du projet.

La fréquentation très importante, la multiplicité des usages et la taille limitée du massif impliquent la nécessité de l'élaboration concertée d'un projet d'aménagement structurant.

Ces derniers mois, représentants de l'Office National des Forêts, élus locaux et services techniques de la collectivité se sont rencontrés afin de valider la mise en œuvre d'une première convention d'entretien du massif domanial (à intervenir en 2023) et le principe d'organiser un premier Comité de Gouvernance du massif domanial d'Arques en 2023.

A noter : les évènements organisés par l'ONF (Opération « Forêt propre », collecte écocitoyenne copilotée avec des associations locales...) et les opérations de sensibilisation menées par Dieppe-Maritime permettent de mieux connaître les modalités d'intervention de l'ONF sur ce massif, la richesse fragile de l'écosystème forestier qu'il importe de préserver de manière engagée et efficace et de préciser les différents usages du massif.



Organiser les circuits de Randonnée sur le territoire de l'Agglomération

Depuis juillet 2018, le diagnostic territorial des sentiers et boucles de randonnée existants a été réalisé. Un programme d'harmonisation et de clarification de l'offre de randonnée, initié en 2011, a été repris et complété sur l'ensemble du territoire dieppo-marin.

L'Agglomération Dieppe-Maritime a rencontré fin 2018 - début 2019 chaque commune pour présenter le dispositif général lié à l'inscription au PDESI, les tracés de boucles sur leur territoire et les modalités possibles de gestion des sentiers déclarés d'intérêt communautaire.

En 2022, 10 boucles de randonnée ont été validées en Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI).

L'Agglomération doit désormais statuer sur l'activation de compétence « aménagement des sentiers de randonnées » sur lesquels une reconnaissance d'intérêt communautaire impliquera la prise en charge du balisage / sécurisation du tracé. L'entretien des chemins restera à la charge des communes.

Plan Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM Normandie) - Conseil et accompagnement des communes

En 2022, en lien avec la commune de Martigny qui souhaite travailler sur la valorisation et la protection d'une zone humide d'1.4 hectares en bord de Varenne, Dieppe-Maritime a proposé la réalisation d'un projet tuteuré à un groupe d'étudiants en BTS « Gestion et Protection de la Nature » de la Maison Familiale Rurale de Coqueréaumont.

Ce projet durera 1 an (de mai 2022 à avril 2023). L'objectif est de diagnostiquer et caractériser la parcelle (réalisation d'inventaires naturalistes), proposer aux élus de la commune des pistes de projet d'aménagement et de valorisation et fournir, à l'issue de la période de stage, un plan de gestion qui sera décliné sur cette parcelle afin de conserver le caractère humide de la zone, de maintenir la biodiversité existante, de renforcer les atouts naturalistes de la parcelle et de permettre au grand public de profiter de cette zone de quiétude.

Depuis 2021, une classe du Centre de Formation des Apprentis André Voisin de Dieppe travaille, en lien avec Dieppe-Maritime et la commune de Rouxmesnil-Bouteilles, sur un projet de valorisation de la mare communale des Salines.

Plusieurs propositions ont été réalisées par les élèves de section « métallerie / chaudronnerie » du CFA. Après le choix d'un cahier des charges défini en commun avec les élus de la commune, la pose des modules de valorisation a eu lieu en mai 2022 en présence du maire, des élus, des représentants de Dieppe-Maritime et de l'équipe pédagogique en charge du projet au CFA André Voisin.



Un panneau d'information sera réalisé dans un second temps par le CFA et la commune principalement sur le volet « naturaliste » des espèces présentes sur site : les Amphibiens et les Odonates.

D'autres communes sont accompagnées au fil de l'eau sur leurs projets en lien avec les mares et zones humides (Ste Marguerite-sur-Mer, par exemple).

Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Depuis 2019, les services de Dieppe-Maritime élaborent une carte Rouge des EEE végétales du territoire. Cette carte se complète au fil du temps, en lien avec les services techniques des communes.

Dans le cadre de la gestion écologique de l'espace naturel sensible local du Bois des Communes, une zone de développement de la Renouée de Bohême a été identifiée, en bordure de frettes, sur une surface d'environ 10 m².



Cette surface a permis au service de Dieppe-Maritime de lancer, depuis fin 2021, une expérimentation de lutte basée sur de l'arrachage manuel 4 fois par an : 2 interventions en fin de printemps et deux interventions en début d'automne. Les pieds arrachés et les rhizomes déterrés sont laissés sur site pour séchage sur bâche avant évacuation pour incinération. Les premiers résultats sont assez encourageants.

De nouvelles espèces opportunistes locales se développent (ronces, rumex, clématites...) et les pieds de renouée qui persistent sont faibles et peu vigoureux. Cette opération sera poursuivie en 2023 en fonction de l'état de repousse des pieds de renouée.

Partenariat ESTRAN 2022-2024

Dieppe-Maritime est un partenaire historique de l'association ESTRAN depuis 2003. Le partenariat initial a bien évolué depuis ses débuts et intègre maintenant un volet de suivi de bioindicateurs en zones retro-littorales et de développement des actions de sensibilisation sur des thématiques qui complètent celles en lien avec le littoral, qui restent le cœur du projet de l'association.

Un nouveau partenariat triennal a donc été renouvelé début 2022, pour 3 ans (2024), sur un projet plus large et ambitieux.

Agir sur le grand et le petit cycle de l'eau : préserver la ressource

Le petit cycle de l'Eau

Dieppe-Maritime, depuis sa création en 2003, a en charge la compétence eau et assainissement. Cela engage à assurer la distribution et le traitement des eaux sur l'ensemble du territoire.

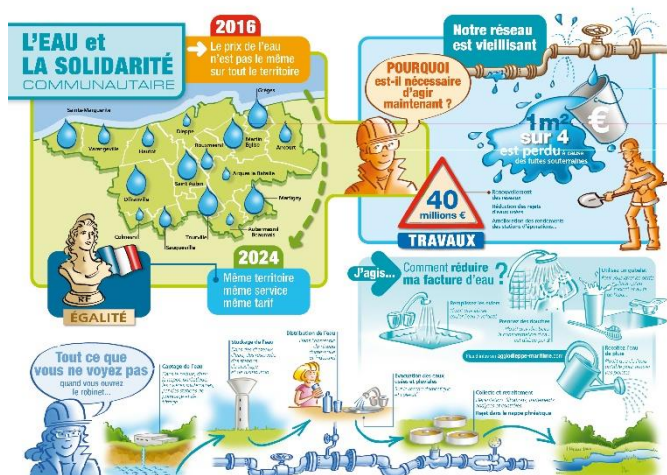
De la nappe souterraine où elle est captée, l'eau est acheminée vers des réservoirs pour être stockée avant d'être distribuée dans les villes et les villages. L'eau usée est ensuite collectée, envoyée dans les stations d'épuration, traitée, contrôlée et rejetée dans les fleuves.



Il est indispensable que les habitants prennent conscience de toutes ces étapes qui garantissent la qualité de l'eau et la préservation de cette ressource. Entretenir des kilomètres de réseaux et les réservoirs, assurer le bon fonctionnement de stations d'épuration, vérifier la potabilité, sont autant de services qui représentent une forte mobilisation et un coût non négligeable.

Ressource naturelle à préserver, l'eau est également au cœur de la politique de développement durable de l'Agglo. « La collectivité est en charge de conduire un programme favorisant les économies d'eau avec la recherche des fuites sur les réseaux et la mise en place de solutions innovantes pour le suivi des consommations ».

En 2021, le Président de Dieppe-Maritime, Patrick Boulier, a signé deux nouveaux contrats de concession de service public avec la Compagnie Fermière de Service Public (VEOLIA) pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement collectif pour une durée de 12 ans, à compter du 1er janvier 2022.



Dans le nouveau contrat concernant l'eau potable, un objectif de performance du réseau a été fixé ; Il doit être de 76 % de rendement pour 2022, sera de 81% minimum en 2028 et de 87 % minimum, à l'échéance du contrat en 2033.

Par ailleurs, tous les compteurs d'eau sur Dieppe vont être équipés de modules radio qui permettront d'ici 2 ans, de connaître en temps réel les consommations à partir de relevés faits automatiquement lors du passage des bennes à ordures ménagères. Ainsi l'identification des fuites sera faite beaucoup plus rapidement, et une économie des GES sera réalisée par le non déplacement de véhicules pour réaliser le relevé des compteurs.

Une étude de sécurisation du réseau d'eau potable sur le secteur de Dieppe et d'Offranville sera également lancée en 2023.

Par délibération, le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable a été fixé, en 2022, à 0.5%

Dans le nouveau contrat d'assainissement, Veolia a mis en place des outils permanents de mesure afin de réduire les consommations électriques induites.

Des objectifs de réduction des infiltrations d'eaux claires dans les réseaux ont aussi été définis. Ils sont fixés à 6 m³/jr/km de réseau pour 2022, 4.5 m³/km/an en 2028, et 3 m³/km/an pour 2033.

A partir de 2023, Veolia s'engage par ailleurs à mettre en place un système de récupération des eaux en sortie de la STEP de Dieppe pour alimenter les cuves des hydrocureurs. Cela devrait représenter une économie d'eau de l'ordre de 7 000 m³/an.

Le Grand Cycle de l'eau

Par l'action des 2 syndicats de Bassins Versants, celui de l'Arques et celui de la Saône, Vienne et Scie, de nombreuses actions sont menées pour gérer les eaux pluviales hors zone urbaine, préserver la ressource en eau et la biodiversité : restauration de continuité écologique, reconquête des mares, gestion et entretien des rivières, plantations de haies pour limiter le ruissellement, ...

Concernant les eaux pluviales urbaines, en 2022, un diagnostic des schémas existants a été réalisé.

Celui-ci va permettre à compter de 2023 de travailler à l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales à l'échelle de l'EPCI.

Un travail d'acculturation des opérateurs locaux est par ailleurs réalisé afin de les inciter à faire de l'infiltration à la parcelle, pour réduire les rejets sur réseaux.

Réduire et valoriser les déchets

Plus de 30 000 tonnes de déchets ménagers sont collectées chaque année sur les 16 communes de Dieppe-Maritime. Ordures ménagères, emballages recyclables et en verres...

Chaque type de déchet représente pour la collectivité autant de services et de modes de traitement différents, mobilisant des moyens humains et matériels très importants.

A Dieppe, la collecte est assurée par un service en régie composée d'une cinquantaine d'agents.

Le SMEDAR (Syndicat mixte d'enlèvement des déchets ménagers de l'arrondissement de Rouen) est en charge du traitement des déchets. Sur les 15 autres communes, le service est assuré par des prestataires privés sous contrat.

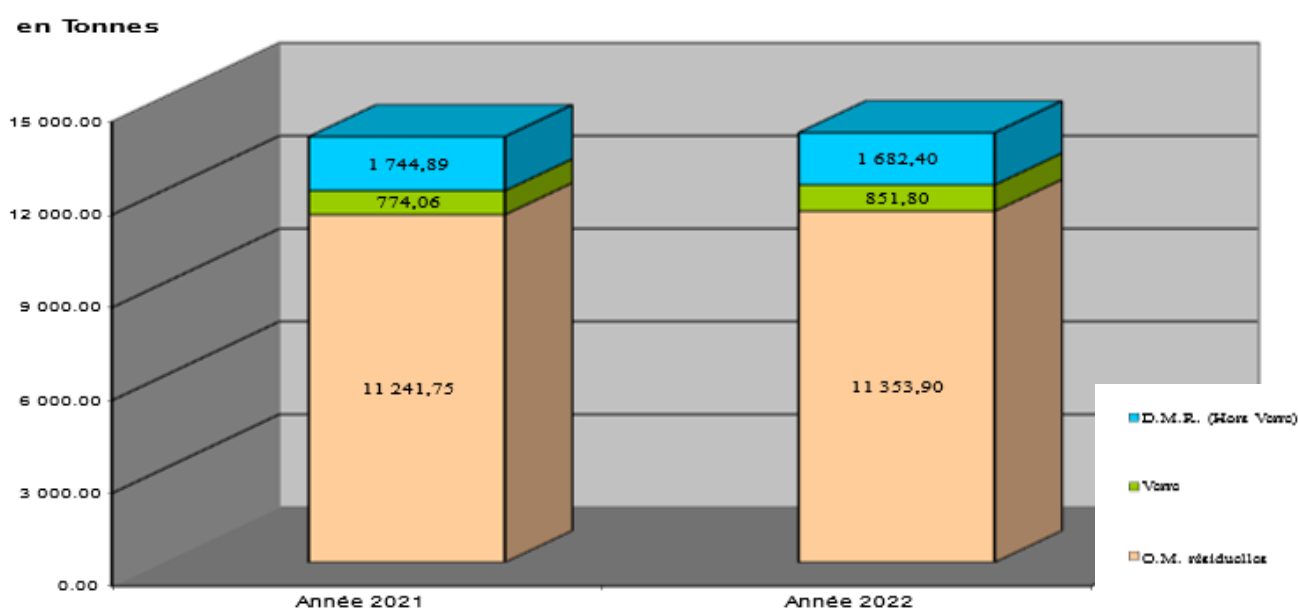
La loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (loi TEPCV) vient renforcer les objectifs en matière de déchets de la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement (loi « Grenelle II ») et manifeste ainsi la volonté avérée du législateur de renforcer la politique de prévention.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Une production de déchets en hausse entre 2021 et 2022

Entre 2021 et 2022, il est constaté une hausse de la production de déchets. Cette hausse peut s'expliquer par le volet « fréquentation touristique » et la reprise économique de 2022

Evolution des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés



	Année 2021		Année 2022	
	Quantité (en T)	Part (%)	Quantité (en T)	Part (%)
D.M.R. (Hors Verre)	1 744,89	12,68	1 682,40	12,11
Verre	774,06	5,63	851,80	6,13
O.M. résiduelles	11 241,75	81,69	11 353,90	81,75
Total	13 760,70	100,00	13 888,10	100,00

Un plan d'actions en faveur de l'Extension des Consignes de Tri des emballages ménagers de Dieppe par le SMEDAR

Le SMEDAR déploie le plan « BOOST », une large campagne de communication menée en partenariat avec ses 5 adhérents et le soutien financier de CITEO.

Le plan BOOST, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'actions qui va permettre d'optimiser la collecte de tous les emballages plastiques grâce à un travail de coopération entre les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage.

L'objectif est d'informer et sensibiliser l'ensemble des habitants de notre territoire sur les consignes de tri en vigueur.

« Ces consignes de tri permettent de simplifier le geste de tri : « c'est un emballage ou un papier ? alors il n'y a plus de question à se poser, il va dans le dispositif de tri (bac/sac jaune/colonne d'apport volontaire pour les déchets recyclables) » Stéphane Barré, Président du SMEDAR.

De nouveaux points d'apport volontaire enterrés sur le bout du quai

Cinq colonnes enterrées supplémentaires ont été installées : deux sur le boulevard de Verdun et trois, place du Hâble.

Ces colonnes de 5 m³ chacune sont des équipements mis à la disposition des usagers pour permettre une meilleure gestion des déchets et notamment du tri.



Généralisation du tri à la source des biodéchets

Dieppe-Maritime a réalisé une étude préalable au tri à la source des biodéchets. Dans le cadre d'un appel à projet ADEME / Région Normandie « Généraliser le tri à la source des biodéchets en Normandie », Dieppe-Maritime a répondu à la session 4 pour la mise en place du tri à la source des biodéchets.

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV) impose la généralisation du tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier

2024. Le paquet économie circulaire de l'Union européenne, adopté en 2018, impose aux pays de l'UE de mettre en place le tri à la source des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023. De fait, les collectivités territoriales concernées ont l'obligation de mettre en place le tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier 2024.

C'est dans ce contexte réglementaire fort que Dieppe-Maritime a réalisé une étude préalable à la mise en place du tri à la source des biodéchets en Normandie.

Cette dernière a défini le schéma territorial pour la prévention et la gestion des biodéchets résumé en 3 grands axes :

1. Mise en œuvre d'une politique ambitieuse pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
 - L'objectif est de toucher 50 % de la population d'ici 2025. Dieppe-Maritime va mettre l'accent sur la sensibilisation du grand public et sur la sensibilisation des élèves et enseignants dans les cantines scolaires.
2. Réduction de la production des déchets verts via le broyage des végétaux :
 - Une première action est prévue, à destination des ménages uniquement, via le prêt d'un broyeur à végétaux.
Cette action vise à encourager les habitants à conserver sur site leurs végétaux par la pratique du paillage et du compostage individuel.
 - La seconde action consiste à acquérir un broyeur professionnel afin de proposer les services suivants :
 - Broyage sur place pour les particuliers,
 - Broyage en déchetterie pour avoir un stock de broyat pour le compostage collectif, les communes et les particuliers,
 - Prêt du broyeur aux communes pour la gestion des végétaux in-situ.
3. Gestion des biodéchets définie selon le secteur :
 - Afin de répondre aux préconisations nationales, la gestion de proximité est privilégiée sur l'ensemble du territoire via le compostage individuel, partagé en pied d'immeuble, ou autonome en établissement pour les écoles et les résidences pour personnes âgées autonomes. Cependant, en fonction du tissu urbain, une solution de collecte est proposée en complément. Pour cette dernière un réseau de points d'apport volontaire aérien sera implanté sur l'ensemble du territoire de Dieppe-Maritime.
 - La collecte des biodéchets en points d'apport volontaire sera réservée exclusivement aux biodéchets des ménages.

De nouvelles bornes de collecte des textiles

Dieppe-Maritime a adopté le 25 juin 2019 son premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). L'objectif de ce programme est de réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire. Parmi ces déchets figurent les textiles usagés. Ces derniers représentent 1.3% du gisement total des déchets ménagers et assimilés soit un ratio de 8.8 kg/an/habitant.

Pour ce faire, outre une première convention déjà établie avec l'éco-organisme Eco-TLC, Dieppe-Maritime a passé une nouvelle convention avec l'association Actif Insertion afin de renforcer le dispositif du tri des Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC). Il s'agit de favoriser le tri des vêtements, du linge de



maison et d'ameublement, et des chaussures par la densification du maillage des bornes d'apport.

Il a ainsi été mis en service 38 bornes supplémentaires sur le territoire communautaire. Ce nouveau dispositif permet également d'agir en faveur de l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

Densifier / redynamiser les espaces urbains et périurbains et reconverter les friches urbaines

Le Programme d'Actions Foncières (PAF) : recyclage du foncier, reconversion de friches et traitement de la pollution

Dieppe-Maritime, territoire fortement marqué par son tissu industriel, compte sur son territoire plusieurs friches qui ont été identifiées dans le Programme d'Actions Foncières conclu avec l'EPF de Normandie...

Certains de ces sites nécessitent une recomposition urbaine et économique car ils sont bien souvent intégrés au cœur du tissu urbain et offrent par là même, des espaces et superficies intéressantes pour reconstruire « la ville sur la ville ». C'est par exemple le cas de la friche « Derycke-Labbé » ciblée comme secteur stratégique de reconversion pour des opérations d'habitat. La requalification de ce secteur, notamment en entrée de ville, marqué par l'absence de qualité urbaine ne pourra que contribuer à une image attractive du territoire.

En parallèle du portage foncier, l'EPFN accompagne plus particulièrement la collectivité sur les friches de Regma à Arques-la-Bataille et le secteur du Chemin de la rivière sur la commune de Rouxmesnil-Bouteilles avec le lancement en 2022 d'études de restructuration et de valorisation, permettant d'éclairer les choix quant à la faisabilité technique et économique des projets, d'avoir une vision globale en matière d'aménagement et d'adopter une stratégie réaliste de mise en œuvre des opérations.

Le recyclage foncier constitue en effet un véritable enjeu pour le territoire, où la réutilisation de sites industriels désaffectés doit permettre d'accueillir de nouvelles activités en offrant une alternative à la consommation d'espaces agricoles ou naturels.

Le traitement des friches et leur reconversion sont une déclinaison du volet foncier du Contrat d'agglomération. Cette action vise à maîtriser la consommation de l'espace en permettant de dégager une nouvelle offre foncière pour l'implantation d'activités, d'habitat ou d'équipement dans les zones urbaines. Certaines parcelles, grevées de contraintes multiples (risques inondations, pollutions...) sont inscrites à vocation environnementale.

La participation de Dieppe-Maritime au dispositif « Action Cœur de Ville » piloté par la Ville de Dieppe

Le plan national « Action cœur de ville » répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Élaboré en concertation avec la ville de Dieppe, Dieppe-Maritime et les 3 partenaires financiers nationaux du programme, la Banque des territoires,



Action logement et l'Agence nationale de l'habitat, ce programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Construites autour d'un projet de territoire, les actions de revitalisation engageront tant la commune que son intercommunalité ainsi que les partenaires publics et privés. À partir d'un diagnostic complet de la situation du centre-ville concerné, un comité de projet local détermine les actions de revalorisation concrètes à mener autour de cinq axes :

- 1- la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;
- 2- le développement économique et commercial ;
- 3- l'accessibilité, les mobilités et connexions ;
- 4- la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ;
- 5- l'accès aux équipements et services publics.

Dieppe-Maritime a acté en décembre 2022 un avenant 4 à la convention-Cadre ACV avec l'intégration de 9 nouvelles opérations.

III. AMELIORER LA QUALITE DE VIE ET L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES HABITANTS

Poursuivre la politique de santé publique à l'échelle intercommunale

Pour répondre à cet enjeu, l'Agglomération Dieppe-Maritime s'est rendue compétente en 2020 sur l'Action Sociale en déclarant d'intérêt communautaire l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, le soutien au Réseau Territorial de Promotion de la Santé (RTPS) et la création et l'exploitation d'un centre de santé intercommunal en partenariat étroit avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie, la Ville de Dieppe et les communes de l'Agglomération.

Un Contrat Local de Santé (CLS) Intercommunal

Le CLS est conclu à l'échelle de l'agglomération sur la période 2020-2022 et vise à répondre aux problématiques identifiées sur le territoire. Des groupes de travail impliquant les acteurs locaux ont été mis en place et ont permis de partager le diagnostic territorial, et de fixer des axes de travail prioritaires qui ont été validés par les partenaires :

- Axe 1 : Renforcer l'offre de soins sur le territoire
- Axe 2 : Prévenir les conduites à risque
- Axe 3 : Promouvoir la santé des enfants et des jeunes et soutenir la parentalité
- Axe 4 : Favoriser l'inclusion, l'accès à la prévention et aux soins des publics les plus vulnérables (en situation de handicap, en situation de précarité)
- Axe 5 : Accompagner le parcours de vie et de santé des personnes vieillissantes

Renforcer l'offre médicale sur le territoire : la création d'un Centre de Santé Intercommunal

Comme de nombreux territoires, l'agglomération Dieppe-Maritime a vu son offre de soins de premier recours connaître une évolution négative au cours des 10 dernières années. Cette crise de démographie médicale s'est traduite notamment par une baisse du nombre de médecins généralistes. L'effectif présent sur le territoire est ainsi passé de 54 à 46 praticiens entre 2009 et 2019. Pourtant, les personnes âgées de plus de 60 ans, qui nécessitent une prise en charge plus soutenue, représentent aujourd'hui 31.9% des habitants alors qu'elles n'étaient que 23.4% dix ans plus tôt.

Le 14 janvier 2021, le Centre de Santé a ouvert ses portes avec 2 antennes : Dieppe et Offranville. Deux médecins généralistes ont rejoint les effectifs de l'Agglomération pour répondre à l'enjeu de démographie médicale. Le premier est installé au sein de la Maison Médicale de Garde située à l'entrée du Centre Hospitalier de Dieppe. Le second médecin exerce au sein du pôle de santé d'Offranville.

Le centre de santé est ouvert à tout public et pratique des tarifs conventionnés. Il a réalisé 4990 consultations auprès d'environ 1000 patients.

En 2022, la dynamique de recrutement des médecins s'est poursuivie : 1 médecin à temps



partiel (0.5 ETP) est venu renforcer l'antenne d'Offranville afin de poursuivre son développement et d'accroître le nombre de patients pris en charge. Ce recrutement a par ailleurs permis d'élargir l'amplitude horaire du centre favorisant ainsi l'accès à un plus grand nombre de patients.

En 2023, le Centre de Santé est renforcé de 4 médecins permettant de créer une antenne dans le quartier du Pollet.

D'autres actions sont portées par la ville de Dieppe dans le cadre du Contrat Local de Santé

- Le programme de déploiement des compétences psycho sociales (CPS) sur neuf séances à l'école Sonia Delaunay auprès des CM1 et des CM2 :

A travers les animations CPS, l'objectif est de développer les capacités des jeunes à répondre efficacement aux exigences et aux difficultés de la vie. Les CPS ont un impact positif sur le développement global, le bien-être, la résilience, la réussite scolaire, et permettent de réduire les troubles anxiodépressifs, le suicide et les conduites à risques chez les enfants et les jeunes.

- Les interventions d'éducation à l'alimentation au centre social l'Archipel :

Ils ont pour objectifs de favoriser le développement des connaissances sur les notions d'équilibre alimentaire et de relayer les campagnes de santé nationales. Les sujets abordés sont les suivants : apprentissage des groupes alimentaires, importance de l'eau et de l'activité physique, création d'un repas équilibré et importance de la régularité des repas.

- Les ateliers socio-esthétiques :

Ils ont lieu une fois par mois dans les quatre résidences pour personnes âgées de la ville. Au-delà de favoriser le bien-être de nos aînés et d'être à leur écoute, les objectifs de ces ateliers sont de restaurer l'estime de soi, de lutter contre l'isolement et de favoriser l'expression et la prise en compte des difficultés psychologiques de chacun. Ils sont animés par une professionnelle de l'association Inseraction et sont ouverts à tous les aînés du quartier.

//ZOOM// Le développement du Sport sur Ordonnance

La pratique d'une activité physique adaptée (APA) permet d'améliorer l'état de santé ou de limiter l'aggravation des malades souffrant de maladies graves ou chroniques. Afin de favoriser l'accès à cette pratique pour ses habitants, Dieppe-Maritime et la ville de Dieppe ont signé en septembre 2022 une convention de prestation avec une association spécialisée.

Sur prescription d'un médecin, les bénéficiaires sont reçus par un coach en APA qui évalue les capacités du patient et l'oriente vers une structure sportive labellisée. Les séances sont prises en charges par les collectivités au titre de la première année de pratique.

Développement des pratiques artistiques et culturelles

Dieppe-Maritime participe activement à l'épanouissement des habitants en proposant notamment l'accès à des pratiques artistiques par sa gestion de l'École de Musique intercommunale Francis POULENC et par son adhésion au Sydempad qui gère le Conservatoire à rayonnement départemental Camille Saint-Saëns.



Les équipes pédagogiques innovent en repensant régulièrement les parcours d'enseignement musical. Des auditions d'élèves sont organisées régulièrement, ainsi que des concerts et projets artistiques d'envergure, irriguant l'ensemble du territoire et incitant au développement des pratiques amateurs.

D'autres actions concourent à l'épanouissement des habitants : la gratuité des bibliothèques et médiathèques du territoire, soutien aux structures de diffusion du territoire et leurs actions de médiation socio-culturelles. Parmi lesquels les soutiens à l'Académie Bach, Dieppe Scène Nationale, Festival du Film Canadien de Dieppe, Festival Terres de Paroles, Festival Normandie Impressionniste, Festival « Sur les Chemins du Phare d'Ailly ...

L'année 2022 a notamment été marquée par les 42 ans du Festival international du Cerf-Volant, dont ce fut la 21e édition, reportée depuis deux ans en raison de la crise Covid.

Intitulée « La Planète à l'honneur », elle fut axée sur le thème de la protection de la planète, la protection animale et la protection de la biodiversité.



Des événementiels transversaux sont mis en œuvre conjointement par les services Culture, Environnement et Prévention des Déchets. Citons le dernier en date : Lecture performée de la création littéraire de Gabrielle Schaff « Veules-les-Roses », traitant en filigrane la thématique du recul du trait de côte, mise en voix par Olivier Saladin et Karine Preterre et mise en images par Alexandra Fleurantin ; avec le soutien du Conservatoire du Littoral et le Ministère de la Culture.

La Station nautique « Dieppe Pays Normand »

Le label « Station nautique » a été attribué en 2005. Dans ce cadre, de nombreux acteurs du nautisme et de la pêche de loisir du territoire dieppois travaillent autour de projets communs et de l'animation de la station pour le développement durable des activités nautiques à finalités sportives et touristiques.



Depuis le 1er janvier 2020, la station nautique est pilotée par le PETR « Dieppe Pays normand ». Plusieurs démarches environnementales ont été menées auprès des

acteurs de la station nautique dans le cadre de leur activité.

En 2022, la station nautique a préparé sa demande de labélisation pour la période 2024-2028.

Cela a été l'occasion de rappeler à l'ensemble des acteurs nautiques, l'engagement du label France Station Nautique (FSN) en matière de démarche de respect de l'environnement. La station nautique a donc proposé à ses acteurs des règles et des solutions à mettre en place pour respecter ces engagements.

Celles-ci respectent plus particulièrement :

- La sensibilisation au respect de l'environnement,
- L'information des pratiquants en particulier grâce à une charte de bonne conduite, ainsi qu'une procédure de gestion des déchets.

La station a proposé également des outils d'auto-évaluation et un mémoire pour l'utilisation de produits « propres ».

Et d'autres actions :

- Mise en place sur juillet /août du Point Plage à Dieppe (mise en avant des activités nautiques) : location de supports nautiques et balades nautiques encadrées en kayak ou en paddle,
- Mise en place en juillet /août d'un jardin des mers, structure d'accueil et de découverte de tout ce qui touche à la mer pour les enfants de 3 à 10 ans,
- Invitation du public à découvrir ou redécouvrir les activités nautiques locales à travers les associations et partenaires installés sur le territoire du PETR.



DEEPMOB, le Transport Urbain de l'Agglo amélioré et plus solidaire

Les services de mobilité de Dieppe-Maritime, DEEP MOB, intègrent la gestion des lignes régulières, d'une navette gratuite de centre-ville, des lignes scolaires et du transport à la demande sur l'ensemble des 16 communes de l'agglomération dieppoise. Tous les quartiers de Dieppe sont reliés à tous les grands équipements (Etablissements de santé, centres commerciaux, centres administratifs, gares ferroviaire et routière).



Depuis 2019 et le nouveau contrat de Concession, le réseau DEEPMOB modernise les outils à destination des usagers et participe à la transition énergétique : informations en temps réel aux principaux arrêts, bus hybrides, wifi gratuit dans les bus, nouveau site internet, etc, ... Toutes les lignes urbaines du réseau sont désormais 100% connectées.

En 2020, les élus de l'Agglomération ont décidé de créer un Pass'Mobilité Jeune permettant de voyager pour moins de 5 € par mois sur tout le réseau urbain.

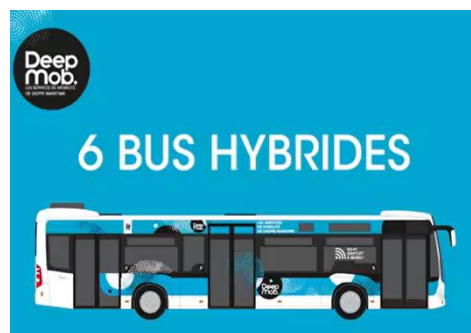
Pour rappel, en prenant les transports en commun, une personne émet 3 fois moins de CO2 qu'une personne utilisant son véhicule personnel. 20 personnes dans un bus, c'est 16 voitures en moins dans la circulation et par conséquent moins de rejet de gaz à effet de serre et de gaz polluant.

Les transports en commun contribuent ainsi activement au développement durable en réduisant les rejets de CO2 par personne et par déplacement ; l'utilisation des transports en commun devient au 21ème siècle un geste écocitoyen.

Soucieux d'agir pour l'environnement, le réseau DEEP MOB sensibilise l'ensemble de ces collaborateurs aux gestes écocitoyens avec la mise en place progressive d'une charte développement durable qui présente les bons gestes à adopter :

- Impression de l'ensemble de la documentation commerciale sur du papier recyclé,
- Tri des déchets,
- Maîtrise des consommations de carburant,
- Maîtrise des impressions papiers,
- Assurer le respect de l'environnement sur l'ensemble du dépôt, de l'atelier et de l'agence.

Après une expérimentation en 2018, une navette électrique qui relie la gare SNCF à la plage a été mise en place en 2019. Sur un circuit allant de la gare à l'hôpital en passant par le Bout du quai et le boulevard de Verdun, cette navette propose un départ toutes les 25 à 30 minutes, de 8h55 à 19h15 du lundi au samedi.



Lors des grands évènements du territoire (Foire aux Harengs, Cerfs-volants) et pendant la période estivale de 2021, l'Agglomération a mis en place des navettes entre les parkings relais d'Alpine Renault et de l'hippodrome afin de limiter la circulation de véhicules en hypercentre-ville de Dieppe et sur le front de mer. 24 307 personnes ont ainsi pu être transportées sur les deux week-ends de septembre (10 et 17 septembre) pour la rencontre des cerfs-volants.

En 2022, l'application « My MOBI » a été mise en place sur le territoire permettant de faciliter l'accès à la réservation du Transport à la demande.

La **fréquentation du TAD** entre le premier semestre 2021 et 2022 a évolué de **+ 22 %** soit 11 747 voyages réalisés.

La **fréquentation totale du réseau DEEMOB** a augmenté de **+ 33%** sur la même période soit 806 735 voyages réalisés.

En 2022, la fréquentation du réseau a retrouvé sa dynamique d'avant la crise sanitaire, fidélisant de plus en plus les usagers.

La poursuite du service de location de vélo en saison estivale : ACTIF'VELOC

En 2022, grâce à la maison du vélo mise en place à la gare routière et au partenariat passé avec Actif insertion, 296 contrats de location de vélos et vélos électriques ont pu être signés pour un total de 610 journées de location.



Développer / Créer des cursus universitaires sur le territoire

Quitter Dieppe pour faire ses études, ça peut être compliqué. Grâce au Campus connecté, ouvert en septembre 2021 dans les locaux de Dieppe-Maritime, il est possible de suivre un cursus étudiant à distance, depuis Dieppe, et auprès de l'université choisie.

Campus connecté permet des dizaines de formations, de tous les niveaux, dans tous les domaines, et prodiguées par les meilleurs établissements d'enseignement. A ce jour, 14 personnes sont inscrites dans des formations pour 2022-2023.



Pour rappel, en 2019, la Ville de Dieppe a été retenue pour l'ouverture d'une antenne du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), dans le cadre du programme Action cœur de ville.

le cnam

Cette antenne qui se trouve dans les locaux de Dieppe-Maritime à côté du Campus connecté forme ainsi un tiers-lieu dédié aux formations supérieures pour les salariés. Elle couvre un large champ de compétences dans un éventail de 35 filières métiers avec plus de 600 étudiants concernés.

IV. SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS

Poursuivre le soutien à la construction de logements accessibles à tous : le Programme Local de l'Habitat

L'habitat est une préoccupation permanente pour les élus de Dieppe-Maritime. L'agglomération est en effet marquée par une forte tension de la demande en logement locatif social et un parc privé ancien qui nécessite parfois des réhabilitations importantes. Concernant ce dernier point, Dieppe-Maritime met en œuvre depuis le 1er novembre 2022 un Programme d'Intérêt Général afin d'accompagner et de soutenir financièrement les propriétaires dans les réhabilitations de leur logement.

En toile de fond se posent des questions de condition de vie, d'insertion mais aussi d'attractivité territoriale. Un sujet global donc, que l'Agglo a pris à bras le corps à travers différentes actions et réalisations.

Les 6 orientations du PLH sont les suivantes :

- Mieux stabiliser la population sur le territoire dieppois pour enrayer le déclin démographique en proposant une offre neuve, diversifiée et qualitative ;
- Poursuivre et amplifier la réhabilitation du parc ancien, pour traiter l'habitat indigne, massifier la rénovation énergétique et éviter les dévalorisations ;
- Définir une véritable stratégie foncière pour limiter l'étalement urbain et avoir une meilleure maîtrise des perspectives de développement ;
- Améliorer le parc social existant, agir en faveur d'une plus grande mixité sociale et territoriale ;
- Mieux répondre aux besoins en hébergement et en logement des ménages les plus fragiles en s'appuyant sur des partenariats renforcés ;
- Animer, observer et évaluer la politique de l'habitat.

A noter, la bonification des aides aux bailleurs pour la mise en place d'outils de suivi des consommations par les locataires, l'intégration des énergies renouvelables, la réduction des consommations en énergie...

Le scénario de production de logements retenu par les élus est celui de 1 080 logements à produire sur la période 2020-2025, soit 180 logements par an, dont 50 logements locatifs sociaux par an.

Une aide en faveur des bailleurs sociaux est également prévue par le PLH pour les soutenir dans les opérations de réhabilitation de leur parc, et notamment pour les travaux d'amélioration énergétique.

Reconduire la dynamique du Plan d'Insertion par l'Insertion Economique : le PLIE 4 ème génération

Le PLIE est une « main tendue » pour les personnes souhaitant un retour à l'emploi au travers d'un accompagnement personnalisé et individualisé. Diverses actions sont proposées afin de favoriser une insertion durable dans l'emploi. Evaluation en milieu de travail, recherche d'aides financières pour une formation, soutien psychologique, valorisation et image de soi, expression, etc...



Les outils dont dispose le PLIE sont nombreux et efficaces.

Pour bénéficier du PLIE, il faut remplir l'une des conditions suivantes et résider sur les territoires de la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime, de la Communauté de communes Falaises du Talou ou de la Communauté de communes Terroir de Caux : demandeur d'emploi depuis plus d'un an, travailleur handicapé, âgé de plus de 50 ans, jeune de moins de 26 ans, bénéficiaire des minimas sociaux (ASS, AAH...), bénéficiaire du revenu de solidarité active.

En 2022, sur 190 dossiers étudiés, 90 ont été intégrés sur le PLIE 4 dont 61 sur Dieppe-Maritime, 23 sur Falaises du Talou et 6 sur Terroir de Caux. Aussi, 219 personnes ont bénéficié à ce jour, d'un accompagnement PLIE 4 ème génération sur la période 2021 et 2022.

//ZOOM// Paroles de Femmes - Un spectacle pour évoquer ses épreuves et sortir de l'isolement

Marilù collectif et le Plie, le plan local pour l'insertion et l'emploi, vont permettre à des femmes de monter un spectacle à Dieppe pour retrouver le chemin de l'emploi.

L'objectif du projet « Paroles de femmes » : en cinq semaines, faire monter sur scène des femmes éloignées de l'emploi et présenter un spectacle à un public notamment composé de potentiels employeurs. Un beau défi, mené avec une belle énergie par un groupe d'artistes

Poursuivre la mise en œuvre du Contrat de Ville 2015-2023 au sein des quartiers prioritaires de Dieppe

Les quartiers issus de la géographie prioritaire concernent uniquement le territoire de la Ville de Dieppe (3 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville - QPV : Neuville Nord, Val Druel et Bruyères - Ferme des Hospices). Au vu de cette particularité, il a été décidé un co-pilotage Dieppe-Maritime / Ville de Dieppe pour l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de Ville 2015-2023.

Chaque collectivité pilote donc les piliers du Contrat de Ville en fonction de ses compétences propres, à savoir la Ville de Dieppe sur les piliers 1 et 2 (Cohésion Sociale et Renouvellement Urbain) et Dieppe-Maritime sur le Pilier 3 (Développement Economique, Emploi, Formation, Insertion et commerce de proximité).

En 2022, sur un total de 479 557 €, l'Etat, Dieppe-Maritime et la Ville de Dieppe participeront respectivement à hauteur de :

- 273 187 € pour l'Etat,
- 145 000 € pour la Ville de Dieppe,
- 61 370 € pour Dieppe-Maritime (financement uniquement de l'Axe 3).

Pour l'axe 3, sur 2022, 12 projets présentés au Comité des Financeurs, 10 associations accompagnés, 12 actions financées par Dieppe-Maritime, 7 conventions pluriannuelles d'objectifs.

La cohésion sociale, la solidarité entre territoires et générations, est l'objectif de l'intégration des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics des collectivités et des partenaires du territoire. Ces clauses contribuent à lutter contre la précarité et l'exclusion des personnes en difficulté d'insertion. Dieppe-Maritime pilote le suivi de ces clauses d'insertion mises en œuvre sur le territoire.

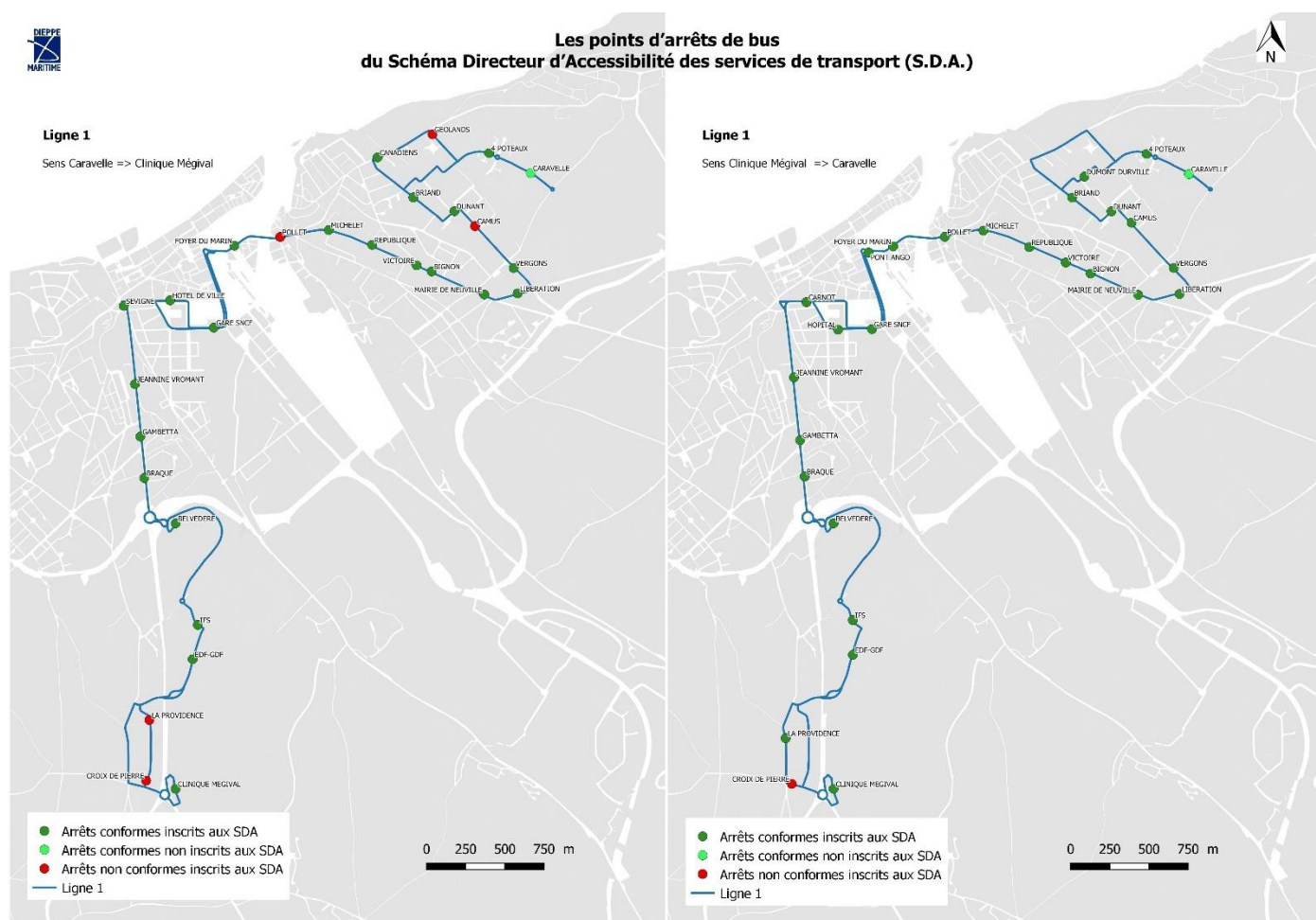
Rendre accessible le réseau de Transport Urbain et le patrimoine de l'Agglo

Dans les communes de plus de 5 000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Le Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA-AD'AP) des services de transport de Dieppe-Maritime, adopté le 15 décembre 2015, présente les points d'arrêts prioritaires, la programmation des travaux, l'estimation financière de la mise en accessibilité, le pourcentage de véhicules accessibles nécessaires, les modalités d'information des usagers et de formation des personnels.

Sur les années 2019-2022, 28 points d'arrêts ont été mis aux normes ou sont en cours d'achèvement, dont 26 inscrits au S.D.A.-A.d'A.P. En 2022, 1 point d'arrêts a été aménagé sur la ligne 2 dans le sens Bréquigny-Beausoleil :



Le Conseiller Numérique arrive dans les communes de l'Agglomération

Ce dispositif phare du Plan de relance a pour ambition de rendre plus accessible un usage quotidien du numérique et de favoriser notamment l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi pour les publics fragilisés. Sur le territoire, le Conseiller Numérique a été recruté par Dieppe-Maritime et œuvre déjà au sein des communes.



En 2022, le Conseiller Numérique a accompagné 336 personnes pour un total d'accompagnement enregistré de 499. Il a également organisé 2 ateliers, touchant 18 personnes. Il a aussi traité 13 demandes personnelles.

D'une manière générale, les demandes concernent :

- la prise en main du matériel pour 14%,
- la navigation internet pour 4.4%,
- l'écriture de courriels pour 5 %,
- la gestion de contenus numériques pour 4%,
- les démarches en ligne pour 53 %,
- la santé pour 9 %,
- et diverses demandes pour 10.6%.

Aujourd'hui le conseiller numérique intervient dans huit communes de l'agglomération soit :

- Saint-Aubin-sur-Scie,,
- Varengeville-sur-Mer,
- Tourville-sur-Arques,
- Offranville (depuis juin 2022),
- Rouxmesnil-Bouteilles,
- Martin-Eglise,
- Sainte-Marguerite-sur-Mer
- Hautot-sur-Mer (depuis octobre 2022).

V. PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

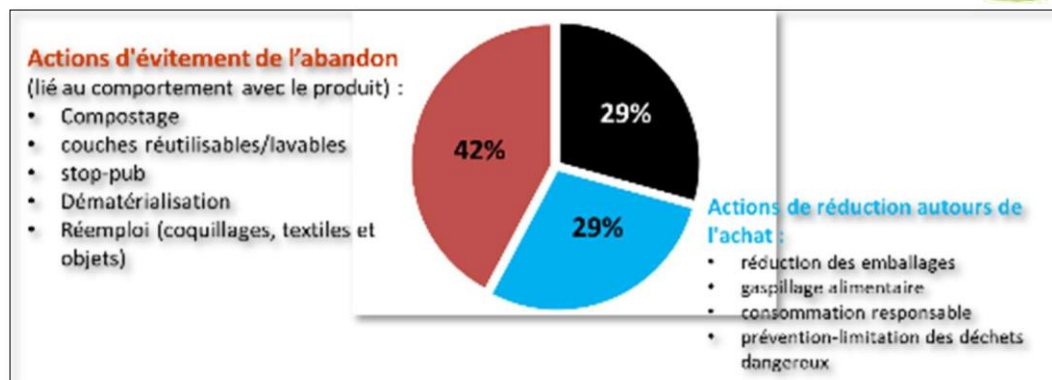
Un Plan Local pour la Prévention des déchets : mieux consommer, moins jeter

La mise en œuvre du PLPDMA est une obligation réglementaire (article L.514-15-1 du code de l'environnement).

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Dieppe-Maritime constitue l'échelon local dans la mise en œuvre des politiques publiques de prévention de déchets.

C'est lors du Conseil communautaire du 25 juin 2019 que Dieppe-Maritime adopte son programme pour la période 2019 - 2024.

Sur la base d'une caractérisation des ordures ménagères collectées, il a pu être identifié des gisements « d'évitement », c'est-à-dire des déchets devant être traités autrement qu'en ordures ménagères.



Les principaux gisements d'évitement sont :

- Les emballages (verre, plastique, papier, cartons) : 122,7 kg/hab./an, soit 19% du gisement total.
- Le gaspillage alimentaire, les restes alimentaires et produits de jardin : 165,6 kg/hab./an, soit 28% du gisement total.

A partir de ces constats, les 4 axes stratégiques suivants ont été définis par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) déclinés en 16 actions opérationnelles :

- 1-Réduire les produits de cuisine et de jardins,
- 2-Les leviers pour éco-consommer,
- 3-Réemployer, réutiliser, réparer,
- 4-Réduire les déchets de l'activité économique et touristique.

L'objectif est de réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 27 kg/an/hab.

Les Ambassadeurs du Tri du SMEDAR relaient également le message auprès des publics jeunes notamment avec de nombreuses interventions dans les écoles de Dieppe.



L'ambassadrice du tri de Dieppe-Maritime, quant à elle, relaie le message des bons gestes de tri sur les 15 autres communes.

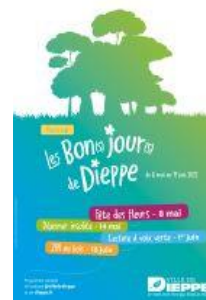
En 2022, les animations se sont poursuivies avec 4 ateliers « Jardin Autrement ».

A noter également, la poursuite de l'accompagnement du compostage collectif auprès de partenaires entreprises, associations, centre sociaux,..., afin de sensibiliser à la gestion des biodéchets. En 2022, l'Agglomération a lancé une étude pour proposer et généraliser des solutions de gestion de ces biodéchets à l'ensemble de la population.

Une population sensibilisée aux modes de productions et consommations responsables

Comme chaque année, au printemps et à l'automne, la ville de Dieppe, en partenariat avec Dieppe-Maritime et les partenaires du territoire, a proposé en 2022, 2 temps fort de sensibilisation autour des enjeux écologiques et énergétiques.

Les « Bons jours de Dieppe » : Pendant plus d'un mois, du 8 mai au 19 juin, il a été proposé des visites, des balades en marchant ou à vélo, des collectes et trashtags, des ateliers... Sans oublier l'événement phare, le marché aux fleurs qui s'est tenu au niveau de la place nationale et des voies piétonnes (8 mai).



« Croquez Dieppe » : Dans la continuité des Bon(s)jour(s), la Ville de Dieppe, Dieppe-Maritime et leurs partenaires, ont intégré aux rencontres de la biodiversité, le nouveau festival "Croquez Dieppe", du 24 septembre au 2 octobre, dix jours d'animations dédiées à la sensibilisation et à la protection du vivant sur les territoires des 16 communes de l'agglomération.

A cette occasion, Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) France était présent samedi matin, 24 septembre, au château de Dieppe pour la signature d'un partenariat entre la LPO Normandie et Dieppe-Maritime.

Ce partenariat, étalé sur trois ans, se décline en plusieurs phases :

- réalisation d'inventaires naturalistes sur les 16 communes de la Communauté d'agglomération,
- des mesures d'aménagement et de gestion des territoires communaux pour la biodiversité,
- des actions de sensibilisation dans le cadre d'animations nature et la création de refuges nature « LPO » dans chaque commune.

Ces trois semaines ont mis en avant, via des visites, des balades, des trashtags, des ateliers... des thèmes actuels, comme l'environnement, les circuits courts, l'écologie solidaire, la mobilité douce...

Le Label « Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises » (RSE)

En 2022, s'est poursuivie la déclinaison des plans d'actions des ZAE Euro Channel et Offranville dans la démarche de labellisation RSE proposée par la Région Normandie. Différentes actions ont été réalisées telles que :

- Le village de l'Économie Sociale et Solidaire (26/11/2023),
- L'éduc-tour avec les lycéens pour visiter et rencontrer les structures ESS du territoire,
- La structuration du réseau ESS avec des animations sous forme de petits déjeuners.

Trois volets et 12 aspects clés, ancrés dans la réalité des parcs d'activités :

- un volet social (bien-être au travail, inclusion, montée en compétence),
- un volet environnemental (transition énergétique, gestion des déchets, préservation de la biodiversité, ...)
- et un volet Gouvernance (concertation et dialogue, mobilité et accessibilité, transition numérique, ...),



A la clé, une meilleure organisation et visibilité des zones d'activités du territoire pour plus d'attractivité de nos entreprises.

Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire : outils au service du développement local

Dieppe-Maritime s'investit dans le champ de l'économie sociale et solidaire et promeut ainsi une forme d'économie locale innovante et capable de concilier compétitivité et solidarité.

L'économie sociale et solidaire présente une grande diversité de projets et de réalisations. Néanmoins, elle se caractérise par la poursuite d'objectifs économiques tout en reposant sur un fondement de solidarité. Celui-ci peut tenir à la nature de l'activité, aux personnes employées, à la clientèle et au mode de fonctionnement, basé sur les principes de la démocratie et de la participation et du renforcement du bien commun.

Cinq critères la définissent :

1. La libre adhésion,
2. La lucrativité limitée,
3. La gestion démocratique et participative,
4. L'utilité collective ou utilité sociale du projet,
5. Et la mixité des financements entre ressources privées et publiques.

En 2022, 3 entreprises ont bénéficié de fonds de soutien de l'ESS :

- la coop d'Albâtre,
- la serre Citoyenne,
- le jardin des loups.

Dieppe-Maritime, par l'intermédiaire du Fonds de Soutien à l'ESS a soutenu depuis 2012 plus d'une vingtaine de structures ESS représentant plus de 60 000 € d'aides attribuées.

Encourager le développement des filières locales de production et de consommation alimentaires et solidaires

L'article 39 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) précise la notion de projets alimentaires territoriaux. Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique (Art. L. 111-2-2).

A l'initiative de l'Etat et de ses établissements publics, des collectivités territoriales, des associations, des groupements d'intérêt économique et environnemental définis à l'article L. 315-1, des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire, ils répondent aux objectifs définis dans le plan régional de l'agriculture durable et sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés.

Pour répondre aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Dieppe-Maritime souhaite lancer à l'échelle de son territoire un Plan Alimentaire Territorial. Dans le cadre du Plan de relance, il s'agit de la mesure « Structurer les filières locales au travers des projets alimentaires territoriaux ». En 2022, un diagnostic interne a été réalisé qui sera partagé en 2023 avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Trois enjeux ont été identifiés :

- 1- Enjeux 1 - Favoriser le développement d'une alimentation durable et locale dans la restauration collective
- 2- Enjeux 2 - Rendre plus accessibles les produits locaux aux habitants (visibilité, circuits courts, travail sur le foncier, travail à l'installation de production maraichères,
- 3- Enjeux 3 - Lutter contre la précarité alimentaire

Différents ateliers devraient avoir lieu à partir de mai 2023 pour définir des actions à court, moyen et long terme,

- o GT1 - La restauration collective - Demande
- o GT2 - Le foncier au niveau de l'Offre
- o GT3 - La précarité alimentaire - Demande
- o GT4 - La structuration de l'Offre et de la Demande
- o GT5 - Animation, Sensibilisation, Formation

//ZOOM// La loi EGALIM du 30 octobre 2018 (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et alimentation saine)

La loi EGALIM précise quelques objectifs qui intéressent la réalisation d'un PAT :

- Intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec la possibilité étendue à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire de faire des dons alimentaires,
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous, 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1er janvier 2022,
- Interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025.

Vers le Label « Économie Circulaire » en partenariat avec l'ADEME

L'ADEME et ses partenaires proposent aux collectivités un référentiel permettant un état des lieux rapide de leur politique territoriale pour une économie circulaire. Il permet d'identifier des actions pour s'engager davantage et renforcer un plan d'actions et une politique d'économie circulaire.



Ce programme a pour but, à travers une démarche d'amélioration continue, d'aider concrètement chaque collectivité dotée d'une compétence déchets à :

- Faire un état des lieux de la politique économie circulaire ;
- Définir une stratégie d'actions ;
- Suivre et évaluer la performance globale de la politique territoriale économie circulaire.

En 2021, Dieppe-Maritime a poursuivi l'accompagnement proposé par l'ADEME.

En 2022, les élus et services de l'Agglomération ont été mobilisés pour partager un état des lieux des actions déjà menées et définir une stratégie de développement de l'économie circulaire au sein des compétences de la collectivité.

Pour mener à bien ce projet, l'Agglomération est accompagnée par Seine Maritime Attractivité afin d'appuyer le diagnostic et l'animation.

VI. IMPLIQUER ET MOBILISER LES ELUS, LES SERVICES ET LE TERRITOIRE AUTOUR DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une gouvernance partagée et transversale

Le Conseil communautaire est l'instance délibérante de la communauté d'agglomération, composée des représentants des communes, élus dans le cadre des élections municipales, sur la base de liste avec représentants communautaires « fléchés ». Le conseil communautaire s'est réuni à 5 reprises en 2022 et a adopté 215 délibérations. Par ailleurs 176 décisions ont été visées par le Président, et 256 conventions conclues avec des tiers.

Afin de statuer sur les affaires courantes, le bureau communautaire, en vertu des attributions déléguées par le Conseil communautaire, a reçu délégation de celui-ci. Il est composé de 16 membres et s'est réuni en 2022 à 5 reprises.

Dans le but d'associer plus précisément les élus communautaires et les élus communaux sur des politiques publiques spécifiques, 3 commissions transversales, composées de 25 membres, ont été instaurées en 2020 :

- Transition Ecologique, Numérique et Solidaire,
- Attractivité du territoire,
- Qualité de Vie

Elles se réunissent autant que de besoin pour réfléchir sur les actions, émettre des avis, assurer la remontée d'informations depuis les communes vers les instances politiques, techniques et administratives de l'agglomération.

Afin d'assurer une communication et une association étroite des exécutifs municipaux sur les questions stratégiques du territoire dans le cadre des compétences de la communauté d'agglomération, une Conférence des Maires se réunit régulièrement.

A noter que l'Agglomération a instauré le vote électronique mettant fin au bulletin papier et la dématérialisation des actes transmis au Contrôle de légalité.

Le Contrat de Relance de Transition Ecologique (CRTE)

Le 28 juin 2021, Pierre-André Durand, préfet de Région, et Patrick Boulier, président de Dieppe-Maritime ont signé le premier contrat de relance et de transition écologique de Seine-Maritime. Le 15 décembre 2022 a été signé l'avenant n° 1 ajoutant 8 opérations nouvelles accompagnées par l'Etat dans le cadre du CRTE. En tout, ce ne sont donc pas moins de 28 opérations accompagnées.



Ces opérations qui visent principalement à améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments publics, leur accessibilité, ainsi que l'acquisition d'outils numériques représentent une somme de 9 360 000 € HT accompagnés à 38%, par des aides de l'Etat. A ce jour, 46 % des actions sont réalisées, 29% sont en cours, 18% sont à l'étude et 7 % ne sont pas commencées.

Intégrer le développement durable au sein du fonctionnement de la collectivité

Une gestion durable du patrimoine

La gestion des bâtiments de la Communauté d'agglomération est assurée par le biais de contrats d'entretien et de fourniture d'énergie. A noter également, l'intégration des critères de développement durable dans l'ensemble des marchés publics de la collectivité dans le respect de la réglementation en vigueur.

Pour réduire les sommes importantes engagées en électricité/éclairage public au titre de ses voiries d'intérêt communautaire, un travail de fonds a été engagé par la Direction du Patrimoine sur le relamping LED de l'ensemble de l'éclairage public en partenariat avec le Syndicat d'Énergie de Seine-Maritime (SDE 76). - 2 à 3 rues/ an.

De même, sur l'ensemble des bâtiments de la collectivité, quand s'avère la nécessité de changer l'éclairage, il est procédé à un remplacement par des luminaires à leds.

Dans le cadre du renouvellement du marché de chauffage intervenu fin 2021, le changement de l'ensemble des régulateurs de chauffage a été réalisé pour permettre une gestion optimisée des organes de production et de distribution du chauffage. Au service de la collecte des ordures ménagères, en 2022 a également été installée une pompe à chaleur pour chauffer les locaux.

Un Schéma Directeur Immobilier est en cours de réalisation et permettra de bénéficier d'un outil de gestion et d'aide à la décision sur la gestion du patrimoine de l'Agglomération.

Une Commande publique intégrant les critères du Développement Durable

Les règles internes qui fondent la stratégie d'achats de la Communauté d'agglomération reposent, dans le cadre fixé par la loi, sur le souci de concilier la sécurité juridique et l'efficacité économique de la commande, en s'appuyant sur les principes de liberté d'accès aux marchés publics, d'égalité de traitement des candidats, et de contrôle de l'usage des deniers publics : publicité des offres, mise en concurrence des candidats, transparence des analyses et des choix, contrôles externes...

La généralisation de l'information et des échanges numériques, la dématérialisation de la publicité et de la consultation, le téléchargement des dossiers par les entreprises, la télétransmission des candidatures et des offres permettent également de réduire l'impact des actions menées.

A noter la création d'une Charte de la Commande Publique Responsable en cours de réalisation dans le cadre de la démarche du Label « Territoire engagé pour la Transition Ecologique », anciennement CITERGIE.

Une flotte de véhicules en transition

En 2022, les vignettes de qualité de l'air des véhicules de Dieppe-Maritime ont été commandées. La collectivité possède donc aujourd'hui (hors BOM) :

- 4 véhicules de Crit'Air 3,
- 7 véhicules de Crit'Air 2,
- 8 véhicules de Crit'Air 1,
- 3 véhicules électriques.

A terme, l'objectif est de supprimer les véhicules en Crit'Air 3.

Par ailleurs, le service n'achète plus de véhicule diesel, et choisit la motorisation en fonction de l'usage du véhicule.

Gestion des ressources humaines et développement de l'emploi

L'application des principes de développement durable dans la gestion des ressources humaines s'illustre de différentes manières et concerne les 150 agents de la Communauté d'agglomération.

Les actions des agents de la collectivité portent également sur les habitudes au travail : consommation de papier, gobelets réutilisables, diminution de la taille de l'adresse lors des mails...

La réponse de la collectivité à l'épanouissement des agents comporte plusieurs volets :

- Prolongation de l'expérimentation du télétravail et élargissement à l'ensemble des agents « concernés » dans le cadre de la crise sanitaire,
- Incitation au covoiturage et à l'utilisation des véhicules de service dans le cadre des déplacements pour formation,
- Déplacements inter-sites en vélo électrique par l'assistant de prévention,
- Enquête envers les agents de Dieppe-Maritime pour les inciter à la marche à pied,
- Groupes de travail pour mise à jour règlement intérieur du personnel et pour rédaction du DUERP (risques métiers et bâtiments) avec élaboration d'un plan d'actions et mises en place de mesures correctives dès que possible et sans attendre l'achèvement des documents (passage en CC de mars 2021),
- Formation en visio : installation à l'hôtel d'agglomération d'une salle de formation multi PC,
- Dématérialisation : bulletins de paye, congés, ...
- Dotation de l'ensemble de l'équipe RH d'un 2ème écran pour limiter les impressions,
- Convention de location de masques en tissu avec l'APEI,
- Handicap : déclaration au FIPHP du nombre d'agents en situation de handicap + frais prestations spécifiques.



Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime
4 boulevard du Général de Gaulle
76 200 DIEPPE
02 32 90 20 25





BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/06

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Comptes de gestion du Trésorier de Dieppe Maritime pour l'exercice 2022 – Budgets principal et annexes de la Communauté d'Agglomération

EXPOSE DES MOTIFS

Préalablement à l'adoption du compte administratif 2022, le Conseil communautaire doit se prononcer sur le compte de gestion du Trésorier de Dieppe Municipale, afférent aux résultats du budget principal de la Communauté d'agglomération pour l'exercice 2022 et des budgets annexes de l'assainissement, de l'eau, du service public de l'assainissement non collectif, des transports publics, des zones d'activités économiques, des déchets ménagers et assimilés ainsi que du centre de santé intercommunal.

Les services de la trésorerie de Dieppe Municipale et de Dieppe-Maritime s'étant assurés que les résultats portés dans le compte de gestion et dans le compte administratif sont identiques, il vous est proposé d'adopter le compte de gestion 2022 présenté par le Trésorier de Dieppe Municipale.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire s'est fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 pour le budget principal de la communauté et ses budgets annexes de l'assainissement, de l'eau, du service public de l'assainissement non collectif, des transports publics, des zones d'activités économiques, des déchets ménagers et assimilés et du centre de santé intercommunal, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Trésorier de Dieppe Municipale accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

CONSIDERANT que le Conseil Communautaire s'est assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que les résultats portés dans le compte de gestion et dans le compte administratif sont identiques,

Sur le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022, par le Trésorier de Dieppe Municipale, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part s'agissant du budget principal et des budgets annexes de l'assainissement, de l'eau, du service public de l'assainissement non collectif, des transports publics, des zones d'activités économiques, des déchets ménagers et assimilés et du centre de santé intercommunal,

ADOpte le compte de gestion 2022 dressé par le Trésorier de Dieppe Municipale.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-06-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Affichage : 05/05/2023

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

27400 - CA REGION DIEPPOISE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-1 835 200,27		1 086 515,72		-748 684,55
Fonctionnement	754 792,02		152 195,56		906 987,58
TOTAL I	-1 080 408,25		1 238 711,28		158 303,03
II - Budgets des services à caractère administratif					
27404-ZAE - CARD					
Investissement	17 885,10		-19 980,09		-2 094,99
Fonctionnement	35 687,53	35 687,53			
Sous-Total	53 572,63	35 687,53	-19 980,09		-2 094,99
27406-DECHETS MENAG ASSIMILES - CARD					
Investissement	-587 057,91		468 704,45		-118 353,46
Fonctionnement	674 149,91	674 149,91	581 940,97		581 940,97
Sous-Total	87 092,00	674 149,91	1 050 645,42		463 587,51
27407-CENTRE DE SANTE - CARD					
Investissement	-11 169,59		57 199,68		46 030,09

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

27400 - CA REGION DIEPPOISE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	85 992,50	85 992,50			
Sous-Total	74 822,91	85 992,50	57 199,68		46 030,09
TOTAL II	215 487,54	795 829,94	1 087 865,01		507 522,61
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
27401-EAU - CARD					
Investissement	666 371,85		-512 114,06		154 257,79
Fonctionnement	1 909 631,58	855 805,80	672 615,33		1 726 441,11
Sous-Total	2 576 003,43	855 805,80	160 501,27		1 880 698,90
27402-ASST - CARD					
Investissement	136 749,25		-216 596,45		-79 847,20
Fonctionnement	5 261 056,29	388 479,58	777 504,38		5 650 081,09
Sous-Total	5 397 805,54	388 479,58	560 907,93		5 570 233,89
27403-TRANSPORT - CARD					
Investissement	68 944,23		50 487,81		119 432,04

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

27400 - CA REGION DIEPPOISE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	-1,51		1,51		
Sous-Total	68 942,72		50 489,32		119 432,04
27405-SPANC - CARD					
Investissement	4 061,24		-4 033,28		27,96
Fonctionnement	36 944,13		81 283,94		118 228,07
Sous-Total	41 005,37		77 250,66		118 256,03
TOTAL III	8 083 757,06	1 244 285,38	849 149,18		7 688 620,86
TOTAL I + II + III	7 218 836,35	2 040 115,32	3 175 725,47		8 354 446,50



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENECALE, Véronique SENECALE (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENECALE), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	32
Procurations :	8
Votants :	40

FINANCES

Compte administratif 2022 – Budgets principal et annexes de la Communauté d'Agglomération

EXPOSE DES MOTIFS

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, l'ordonnateur doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées en établissant le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondants aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- présente les résultats comptables de l'exercice,
- est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Les documents budgétaires « officiels », mis à la disposition de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14, M4, M43 et M49).

Les différents comptes administratifs de l'exercice 2022 de Dieppe-Maritime concordent avec les comptes de gestion présentés par le Trésorier de Dieppe Municipale et font apparaître les résultats tels que présentés dans le tableau suivant :

Libellés	Investissement		Fonctionnement/Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	1 835 200,27	-	-	754 792,02	1 080 408,25	-
Opérations de l'exercice	6 158 897,70	7 245 413,42	23 701 760,09	23 853 955,65	29 860 657,79	31 099 369,07
TOTAUX	7 994 097,97	7 245 413,42	23 701 760,09	24 608 747,67	30 941 066,04	31 099 369,07
Résultats de clôture	748 684,55	-	-	906 987,58	-	158 303,03
Restes à réaliser	1 990 104,72	2 461 611,64	14 328,00	-	2 004 432,72	2 461 611,64
TOTAUX CUMULES	9 984 202,69	9 707 025,06	23 716 088,09	24 608 747,67	32 945 498,76	33 560 990,71
RESULTATS DEFINITIFS	277 177,63	-	-	892 659,58	-	615 481,95
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT						
Résultats reportés	-	136 749,25	-	4 872 576,71	-	5 009 325,96
Opérations de l'exercice	1 536 241,17	1 319 644,72	2 039 210,91	2 816 715,29	3 575 452,08	4 136 360,01
TOTAUX	1 536 241,17	1 456 393,97	2 039 210,91	7 689 292,00	3 575 452,08	9 145 685,97
Résultats de clôture	79 847,20	-	-	5 650 081,09	-	5 570 233,89
Restes à réaliser	1 831 451,46	2 266 848,44	-	-	1 831 451,46	2 266 848,44
TOTAUX CUMULES	3 367 692,63	3 723 242,41	2 039 210,91	7 689 292,00	5 406 903,54	11 412 534,41
RESULTATS DEFINITIFS	-	355 549,78	-	5 650 081,09	-	6 005 630,87
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)						
Résultats reportés	-	-4 061,24	-	36 944,13	-	-41 005,37
Opérations de l'exercice	4 033,28	-	55 036,66	136 320,60	59 069,94	136 320,60
TOTAUX	4 033,28	-4 061,24	55 036,66	173 264,73	59 069,94	177 325,97
Résultats de clôture	-	27,96	-	118 228,07	-	118 256,03
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
TOTAUX CUMULES	4 033,28	-4 061,24	55 036,66	173 264,73	59 069,94	177 325,97
RESULTATS DEFINITIFS	-	27,96	-	118 228,07	-	118 256,03
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DE L'EAU						
Résultats reportés	-	666 371,85	-	1 053 825,78	-	1 720 197,63
Opérations de l'exercice	1 933 552,88	1 421 438,82	819 072,13	1 491 687,46	2 752 625,01	2 913 126,28
TOTAUX	1 933 552,88	2 087 810,67	819 072,13	2 545 513,24	2 752 625,01	4 633 323,91
Résultats de clôture	-	154 257,79	-	1 726 441,11	-	1 880 698,90
Restes à réaliser	969 529,57	-	-	-	969 529,57	-
TOTAUX CUMULES	2 903 082,45	2 087 810,67	819 072,13	2 545 513,24	3 722 154,58	4 633 323,91
RESULTATS DEFINITIFS	815 271,78	-	-	1 726 441,11	-	911 169,33
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES TRANSPORTS PUBLICS						
Résultats reportés	-	68 944,23	1,51	-	-	68 942,72
Opérations de l'exercice	219 285,19	269 773,00	4 712 035,83	4 712 037,34	4 931 321,02	4 981 810,34
TOTAUX	219 285,19	338 717,23	4 712 037,34	4 712 037,34	4 931 321,02	5 050 753,06
Résultats de clôture	-	119 432,04	-	-	-	119 432,04
Restes à réaliser	2 965,60	145 000,00	-	-	2 965,60	145 000,00
TOTAUX CUMULES	222 250,79	483 717,23	4 712 037,34	4 712 037,34	4 934 286,13	5 195 754,57
RESULTATS DEFINITIFS	-	261 466,44	-	-	-	261 466,44

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES						
Résultats reportés	-	17 885,10	-	-	-	17 885,10
Opérations de l'exercice	389 157,90	369 177,81	770 108,24	770 108,24	1 159 266,14	1 139 286,05
TOT.AUX	389 157,90	387 062,91	770 108,24	770 108,24	1 159 266,14	1 157 171,15
Résultats de clôture	2 094,99	-	-	-	2 094,99	-
Restes à réaliser	91 818,48	110 000,00	-	-	91 818,48	110 000,00
TOT.AUX CUMULES	480 976,38	497 062,91	770 108,24	770 108,24	1 251 084,62	1 267 171,15
RESULTATS DEFINITIFS	-	16 086,53	-	-	-	16 086,53
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES						
Résultats reportés	587 057,91	-	-	-	587 057,91	-
Opérations de l'exercice	819 388,27	1 288 092,72	9 097 274,16	9 679 215,13	9 916 662,43	10 967 307,85
TOT.AUX	1 406 446,18	1 288 092,72	9 097 274,16	9 679 215,13	10 503 720,34	10 967 307,85
Résultats de clôture	118 353,46	-	-	581 940,97	-	463 587,51
Restes à réaliser	508 117,77	838 024,00	-	-	508 117,77	838 024,00
TOT.AUX CUMULES	1 914 563,95	2 126 116,72	9 097 274,16	9 679 215,13	11 011 838,11	11 805 331,85
RESULTATS DEFINITIFS	-	211 552,77	-	581 940,97	-	793 493,74
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE						
Résultats reportés	11 169,59	-	-	-	11 169,59	-
Opérations de l'exercice	31 406,36	88 606,04	461 132,41	461 132,41	492 538,77	549 738,45
TOT.AUX	42 575,95	88 606,04	461 132,41	461 132,41	503 708,36	549 738,45
Résultats de clôture	-	46 030,09	-	-	-	46 030,09
Restes à réaliser	100 702,35	6 775,70	-	-	100 702,35	6 775,70
TOT.AUX CUMULES	143 278,30	95 381,74	461 132,41	461 132,41	604 410,71	556 514,15
RESULTATS DEFINITIFS	47 896,56	-	-	-	47 896,56	-

Le rapport de présentation du compte administratif 2022 est joint à la présente délibération.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER, lequel s'étant retiré, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU le rapport de présentation du compte administratif 2022 annexé,

PAR un vote au scrutin public, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER), M. Julien PRIEUR DAMECOUR et Mme Isabelle POULAIN),

LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif,

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptes annexes pour les services de l'assainissement collectif et non collectif, de l'eau, des transports publics, des zones d'activités économiques et des déchets ménagers et assimilés, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés dans l'exposé des motifs.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,



Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



COMPTE ADMINISTRATIF

2022

RAPPORT

I – PRESENTATION CONSOLIDEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

A – RESULTAT D'EXECUTION CONSOLIDE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

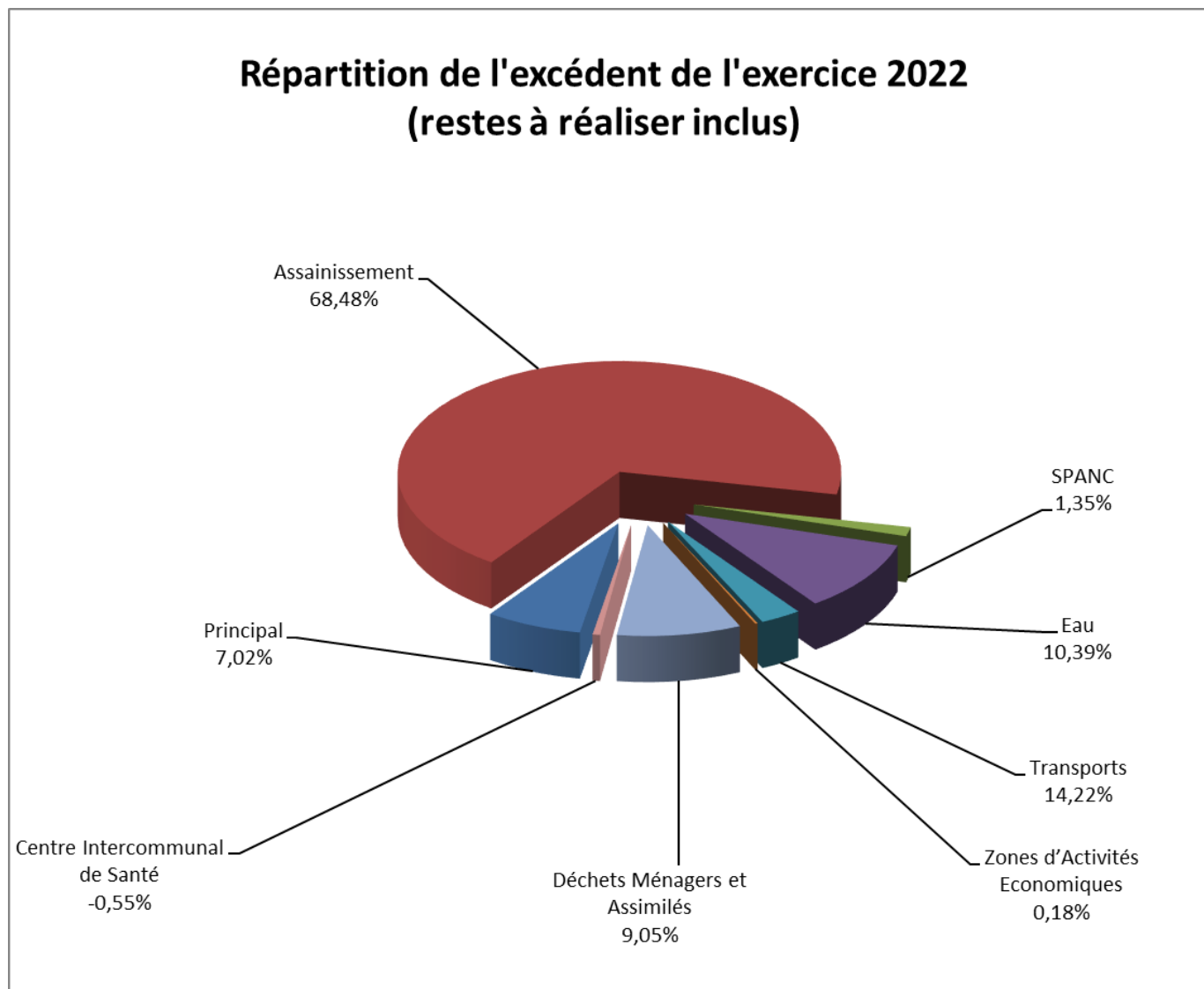
La consolidation des résultats des huit budgets, restes à réaliser inclus, fait apparaître qu'en 2022 Dieppe-Maritime a réalisé :

- **60 690 K€ de dépenses** réparties pour 19 020 K€ en investissement et 41 669 K€ en fonctionnement,
- **69 363 K€ de recettes** réparties pour 18 724 K€ en investissement et 50 639 K€ en fonctionnement.

Le tableau ci-après retrace la répartition de ces chiffres sur chaque budget :

Budgets	Fonctionnement		Investissement		Excédents
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Principal	24 608 747,67	23 716 088,09 €	9 707 025,06	9 984 202,69 €	615 481,95
Assainissement	7 689 292,00 €	2 039 210,91 €	3 723 242,41 €	3 367 692,63 €	6 005 630,87 €
SPANC	173 264,73	55 036,66 €	4 061,24 €	4 033,28 €	118 256,03
Eau	2 545 513,24 €	819 072,13 €	2 087 810,67 €	2 903 082,45 €	911 169,33 €
Transport	4 712 037,34 €	4 712 037,34	483 717,23 €	222 250,79 €	261 466,44 €
Zones d'Activités Economiques	770 108,24 €	770 108,24 €	497 062,91 €	480 976,38 €	16 086,53 €
Déchets Ménagers et Assimilés	9 679 215,13 €	9 097 274,16	2 126 116,72 €	1 914 563,95 €	793 493,74 €
Centre Intercommunal de Santé	461 132,41 €	461 132,41	95 381,74 €	143 278,30 €	-47 896,56 €
Totaux	50 639 310,76	41 669 959,94	18 724 417,98	19 020 080,47	8 673 688,33

Le solde excédentaire de l'exercice 2022, intégrant les restes à réaliser, s'élève donc à 8 673 K€ et se répartit comme suit :

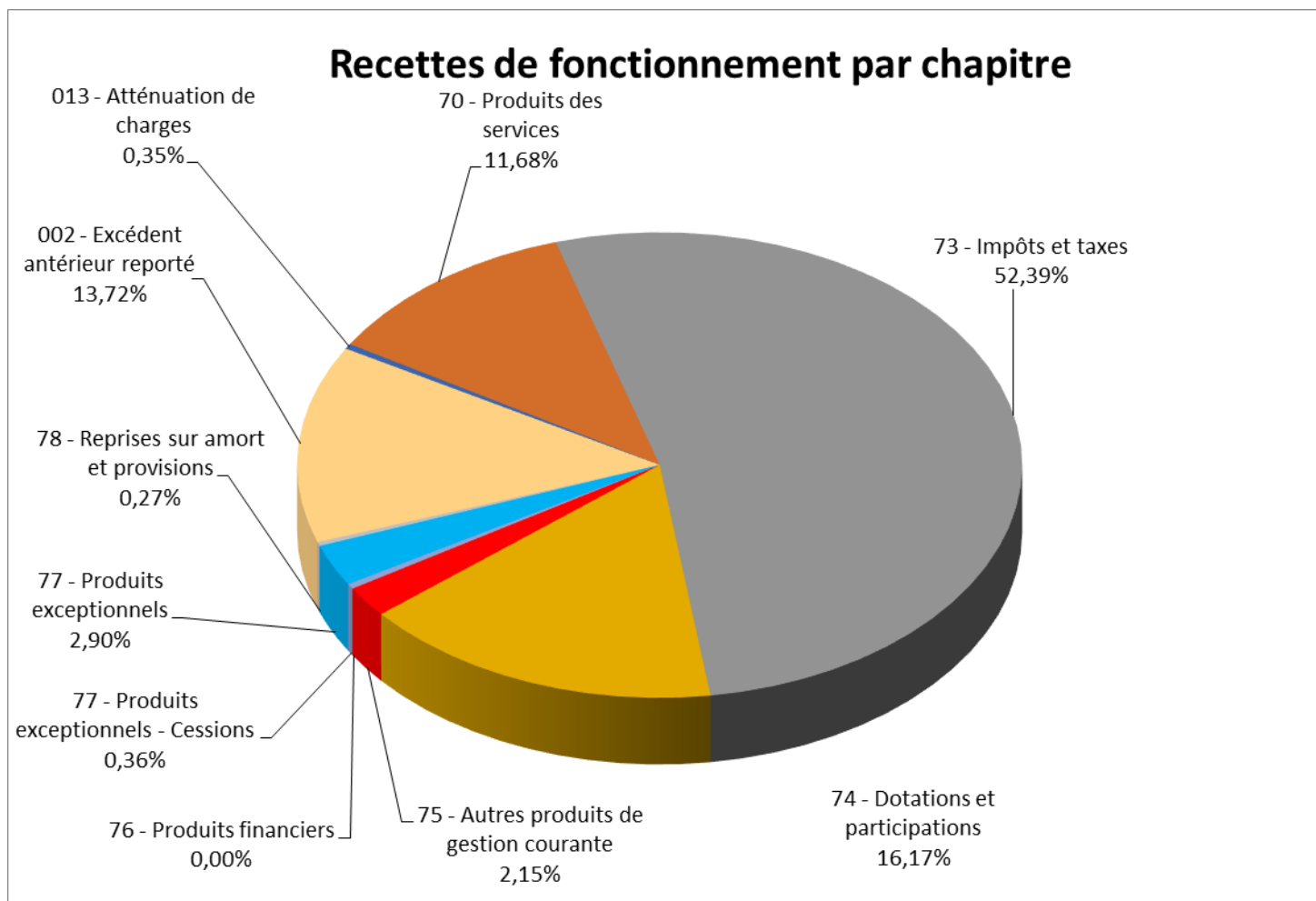


B - L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATION

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATION

La répartition des recettes réelles de fonctionnement et d'exploitation de l'ensemble des comptes administratifs par chapitre budgétaire est la suivante :

Répartition des recettes réelles de fonctionnement par chapitre budgétaire	Total tous budgets			Taux de réalisation avec RAR
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	
013 - Atténuation de charges	168 565,00 €	173 457,89 €		102,90%
70 - Produits des services	5 467 642,79 €	5 718 223,50 €		104,58%
73 - Impôts et taxes	25 416 119,98 €	25 654 170,19 €		100,94%
74 - Dotations et participations	7 874 189,00 €	7 918 270,77 €		100,56%
75 - Autres produits de gestion courante	1 066 574,59 €	1 052 504,11 €		98,68%
76 - Produits financiers	0,00 €	0,32 €		
77 - Produits exceptionnels - Cessions		174 685,80 €		#DIV/0!
77 - Produits exceptionnels	859 035,00 €	1 421 659,01 €		185,83%
78 - Reprises sur amort et provisions	133 530,00 €	133 525,20 €		100,00%
002 - Excédent antérieur reporté	6 718 138,64 €	6 718 138,64 €		100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement par chapitre	47 703 795,00 €	48 964 635,43 €	0,00 €	102,64%

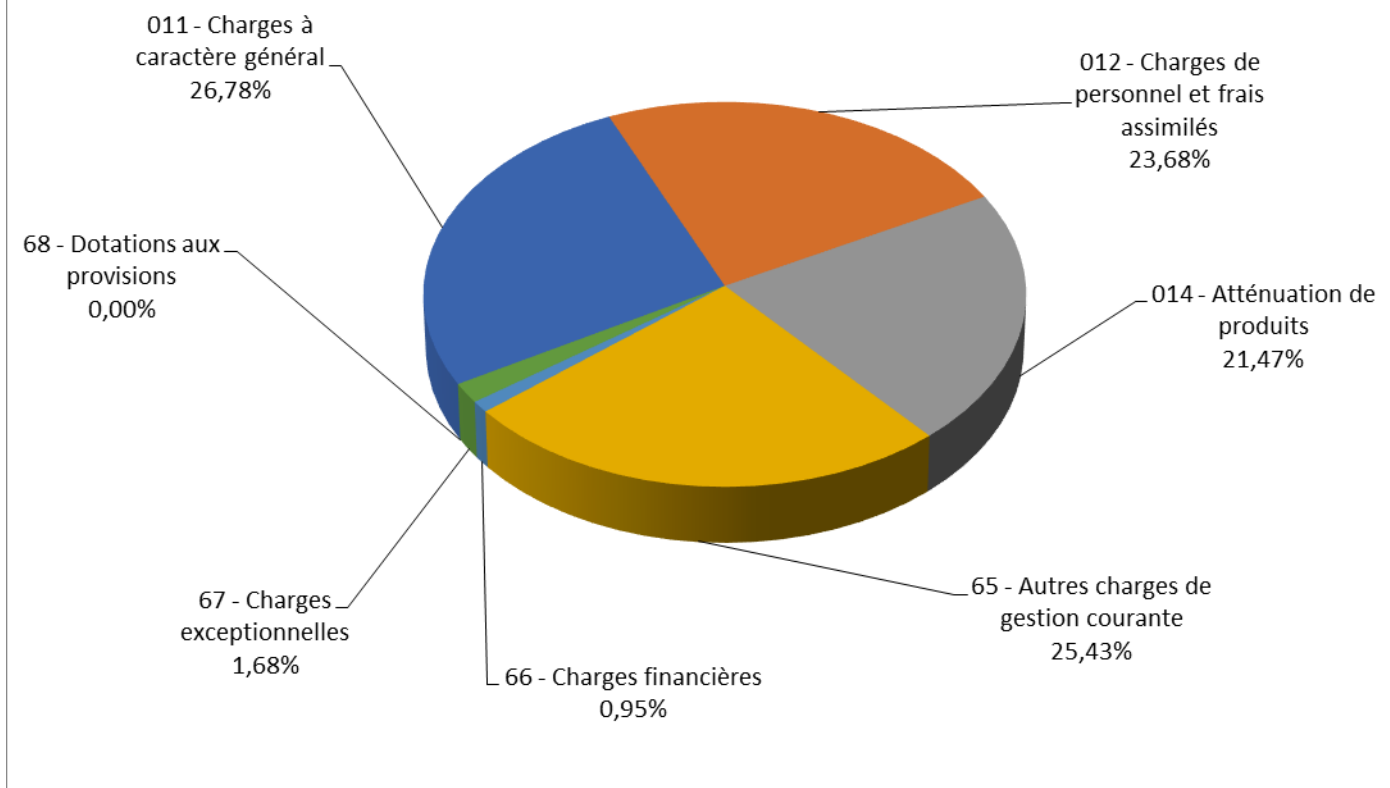


LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'EXPLOITATION

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement et d'exploitation de l'ensemble des budgets par chapitre est la suivante :

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre budgétaire	Total tous budgets			
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation avec RAR
011 - Charges à caractère général	10 831 046,74 €	10 050 767,15 €	14 328,00 €	92,93%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	9 034 283,58 €	8 886 419,71 €		98,36%
014 - Atténuation de produits	8 055 811,00 €	8 055 272,99 €		99,99%
65 - Autres charges de gestion courante	10 096 648,68 €	9 543 043,27 €		94,52%
66 - Charges financières	372 340,49 €	357 648,80 €		96,05%
67 - Charges exceptionnelles	702 046,00 €	631 601,68 €		89,97%
002 - Déficit antérieur reporté	1,51 €	1,51 €		100,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre	39 092 178,00 €	37 524 755,11 €	14 328,00 €	96,03%

Dépenses de fonctionnement par chapitre



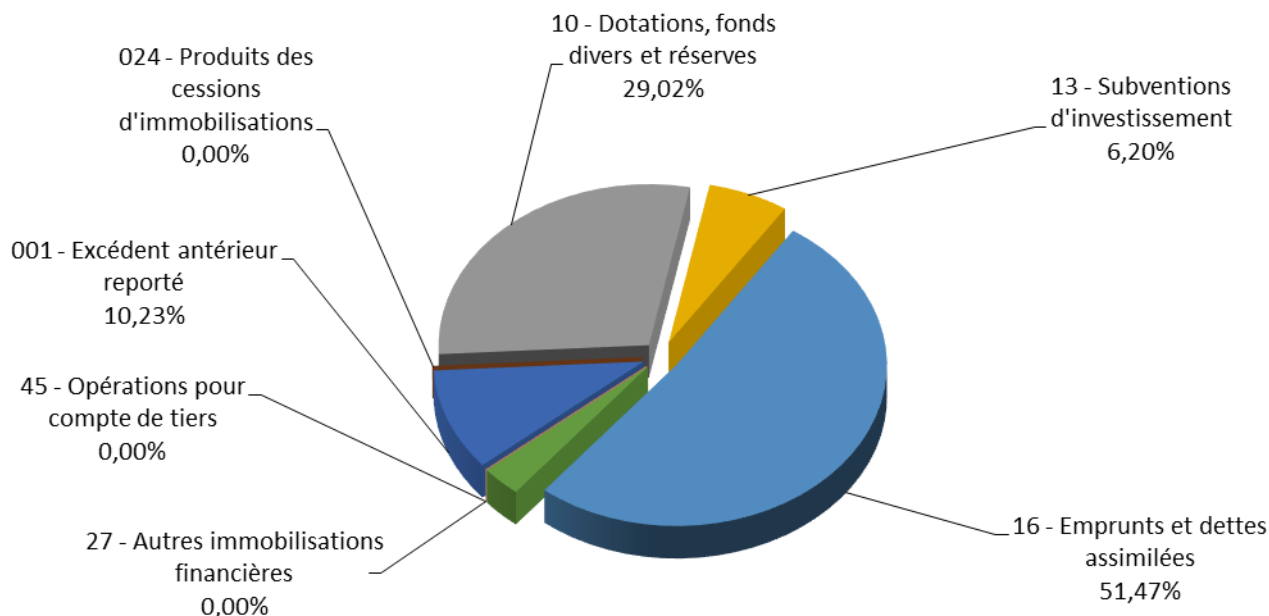
C – L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

La répartition des recettes réelles d'investissement de l'ensemble des budgets par nature est la suivante :

Répartition des recettes réelles d'investissement par chapitre budgétaire	Total tous budgets			
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser (RAR)	Taux de réalisation avec RAR
001 - Excédent antérieur reporté	894 011,67 €	894 011,67 €		100,0%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20 €			0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 941 369,43 €	2 537 612,53 €	217 040,91 €	93,7%
13 - Subventions d'investissement	4 284 370,73 €	542 363,05 €	2 691 099,81 €	75,5%
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 832 290,08 €	4 500 000,00 €	2 768 612,00 €	82,3%
20-21-23 - Recettes diverses	106 806,13 €	269 100,88 €	0,00 €	252,0%
27 - Autres immobilisations financières	117 710,00 €		117 710,00 €	100,0%
45 - Opérations pour compte de tiers	40 000,00 €		33 797,06 €	84,5%
Total des recettes réelles d'investissement par chapitre	17 443 101,24 €	8 743 088,13 €	5 828 259,78 €	83,5%

Recettes d'investissement par chapitre

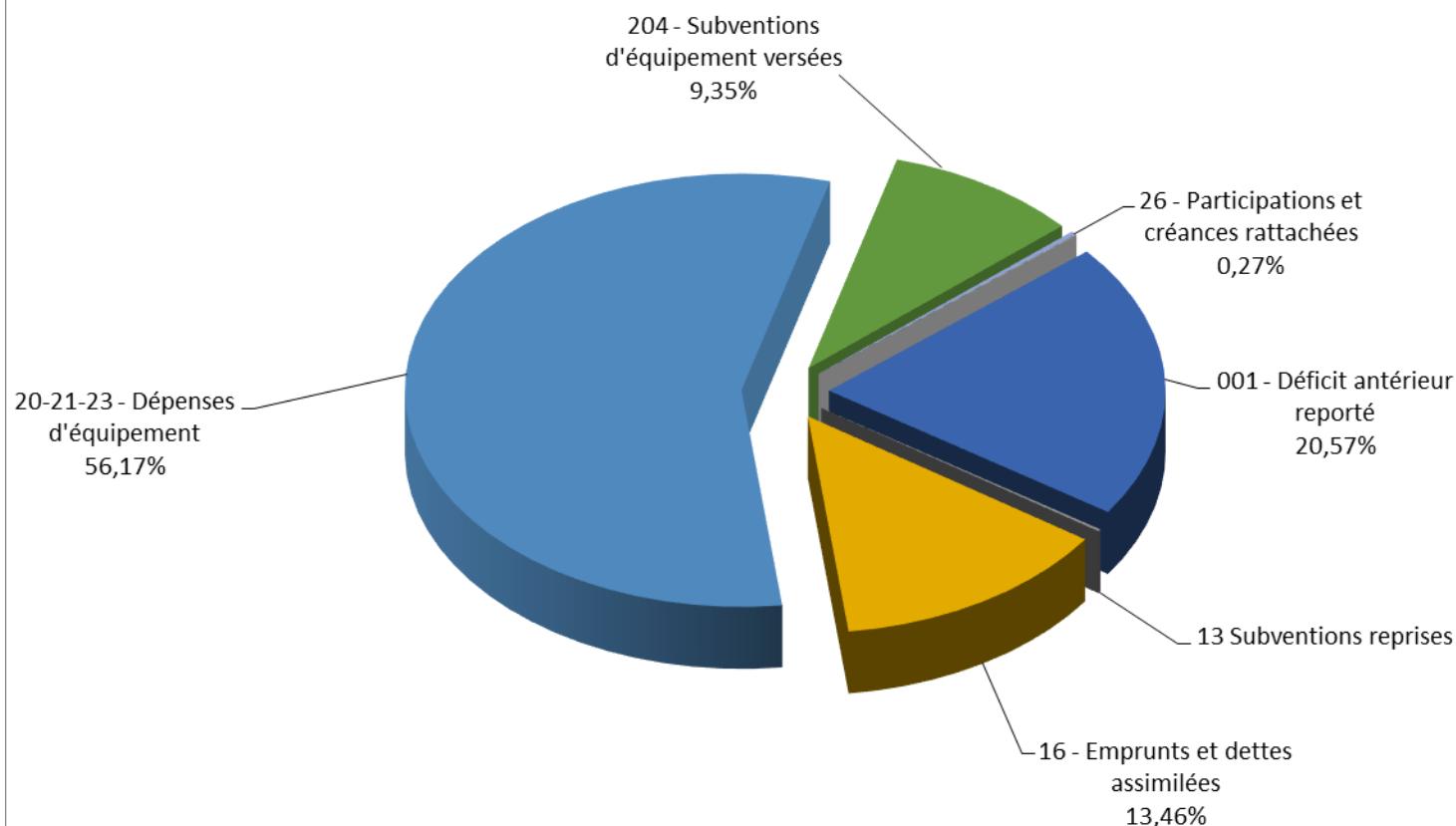


LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

La répartition des dépenses réelles d'investissement de l'ensemble des budgets par chapitre est la suivante :

Répartition des dépenses réelles d'investissement par nature budgétaire	Total tous budgets			
	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Taux avec RAR
001 - Déficit antérieur reporté	2 433 427,77 €	2 433 427,77 €		100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	29 863,01 €		19 862,42 €	66,51%
13 - Subventions d'investissement (reprises)	18 145,00 €	18 145,00 €		100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 672 723,20 €	1 591 558,60 €	74 784,05 €	99,62%
20-21-23 - Dépenses d'équipement	19 142 688,77 €	6 644 279,93 €	4 303 675,38 €	57,19%
204 - Subventions d'équipement versées	2 647 443,25 €	1 105 717,43 €	1 031 867,10 €	80,74%
26 - Participations et créances rattachées	31 448,00 €	31 400,00 €		99,85%
27 - Autres immobilisations financières	35 000,00 €		35 000,00 €	100,00%
45 - Opérations pour compte de tiers	43 979,24 €	3 993,22 €	29 501,00 €	76,16%
Total des dépenses réelles d'investissement par chapitre	26 054 718,24 €	11 828 521,95 €	5 494 689,95 €	66,49%

Dépenses d'investissement par nature



II - BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

En 2022, les dépenses totales de fonctionnement se sont élevées à 23 701 760,09 €. Le taux d'exécution des dépenses par rapport aux crédits ouverts atteint 96 % pour les opérations réelles.

Les recettes totales de fonctionnement montent à 23 853 955,65 €. Le taux d'exécution des recettes par rapport aux crédits ouverts atteint 101 % pour les opérations réelles.

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement est excédentaire de 152 195,56 € hors reprise des résultats de l'exercice précédent. L'excédent repris du CA 2021 est de 754 792,02 €. Un montant de 906 987,58 € devrait être reporté en excédent de fonctionnement sur le budget de 2023 mais il faut combler le déficit d'investissement de 277 177,63 € et c'est donc 629 809,95 € qui sont reportés sur le fonctionnement en 2023. Le résultat définitif s'élève à 615 481,95 € car il y a des restes à réaliser en fonctionnement pour un montant de 14 328 €.

En 2022, les dépenses totales d'investissement étaient de 6 158 897,70 €, 1 990 104,72 € sont inscrits dans les RAR. Le taux d'exécution des dépenses (avec RAR) par rapport aux crédits ouverts atteint 86 % pour les opérations réelles.

Les recettes totales d'investissement étaient de 7 245 413,42 €, 2 461 611,64 € sont inscrits dans les RAR. Le taux d'exécution des recettes (avec RAR) par rapport aux crédits ouverts atteint 84 % pour les opérations réelles.

En 2022, le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 1 086 515,72 €. En 2021, le résultat d'investissement était déficitaire de 1 835 200,27 €. Un montant de 748 684,55 € est donc reporté en déficit d'investissement sur le budget de 2023.

Le déficit global d'investissement est comblé par la section de fonctionnement pour un montant de 277 177,63 €.

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les atténuations de charges – Chapitre 013

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
85 740 €	83 132.67 €	97 %

Les recettes enregistrées sur ce chapitre correspondent aux remboursements reçus par l'agglo de son assureur en matière de personnel et dans une moindre mesure au remboursement pour décharges d'activités syndicales.

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Les recettes répertoriées au chapitre 70 regroupent essentiellement les refacturations des charges de personnel et de frais annexes prises en charge par le budget principal vers les budgets annexes (mise à disposition de personnel, assurances, environnement de poste...) ainsi que les recettes issues de l'école de musique.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
1 540 747 €	1 623 608.94 €	105 %

Sur les refacturations, le montant total des recettes pour 2022 est de 1 376 930,41 €.

Les redevances enregistrées par l'école de musique, le SYDEMPAD et les recettes collectées par la location d'instruments s'élèvent à 172 851,06 € en 2022. Le remboursement des frais de fonctionnement du bâtiment Clémenceau à la Ville de Dieppe s'élève à 73 827,47 € en 2022.

Les impôts et taxes – Chapitre 73

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
14 556 028.98 €	14 582 370.51 €	100.18%

La répartition de la perception des impôts et taxes est la suivante :

	Budget 2022	CA 2022
Imp. directs TH, CFE	4 725 039 €	4 756 126 €
Fraction de TVA	5 008 962 €	5 105 293 €
CVAE	2 893 949 €	2 895 733 €
TASCOM	1 046 161 €	1 022 491 €
IFER	131 376 €	136 207 €
AC négative	256 000.48 €	140 780.01 €
FNGIR	88 348,00 €	88 348,00 €
Rôles supplémentaires IDL	50 000,00 €	72 943,00 €
GEMAPI	306 193.50 €	306 274 €
Paris Hippiques	50 000 €	58 175.50 €
Total	14 556 028.98 €	14 582 370.51 €

Les dotations et participations – Chapitre 74

Ce chapitre est constitué des concours financiers de l'Etat et des participations des différents partenaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
6 171 477 €	6 096 140.36€	99%

DGF	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Dotation d'intercommunalité	866 610 €	874 144 €	101 %
Dotation de compensation	3 037 983 €	3 031 037 €	100 %
Total DGF	3 904 593 €	3 905 181 €	100 %

Viennent s'ajouter les autres concours de l'Etat :

AUTRES CONCOURS ETAT	Budget 2022	CA 2022
FCTVA s/dépenses fonctionnement	5 707,00 €	23 634,19 €
Dot. comp. réforme taxe prof.	35 779,00 €	35 779,00 €
Compensations exonér. fiscales	1 437 118,00 €	1 435 334,00 €
Filet de sécurité inflation	0,00 €	72 857,00 €
Total	1 478 604,00 €	1 567 604,19 €

Les principales subventions perçues en 2022 sont les suivantes :

PARTENARIATS	CA 2022
PLIE	421 475,25 €
Falaises du Talou	44 767,16 €
Fonds social européen	376 708,09 €
Ecole de musique	5 039 €
Département	5 039 €
Habitat – PIG	65 857 €
ANAH	65 857 €
Habitat – MOUS	36 425 €
Etat	36 425 €
Espace Info Energie	53 464,52 €
Région	53 464,52 €
Plate Form. Rénov. Energétiq.	26 382,00 €
Feder	26 382,00 €
Espaces naturels sensibles	12 440,40 €
Département	12 440,40 €
Culture	2 272 €
Région	1 676 €
SEAM	596 €

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

Ces recettes sont assez fluctuantes. Elles retracent la perception des différents loyers et de remboursement de charges locatives (golf, parking Alpine, Maison du Stade).

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
103 079 €	103 747,18 €	101 %

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

Les différentes cessions de patrimoine sont également comptabilisées au chapitre 77 mais font l'objet d'une neutralisation en fonctionnement et sont transférées en section d'investissement.

Les recettes perçues en 2022 sont les suivantes :

Produits exceptionnels	CA 2022
Pénalités perçues	13 562,68 €
Dégrèvement Taxes Foncières	9 579,00 €
Cessions	174 685,80 €
Produits except sur op de gestion	62 433,03 €
Divers	27 534,95 €
TOTAL	278 216,46 €

Résultat de fonctionnement reporté - Chapitre 002

Il s'agit du report de l'excédent net 2021 qui s'élève à 754 792,02 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces recettes ont été réalisées pour un montant de 1 083 739,21 €. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement ainsi que leur neutralisation. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Entre 2021 et 2022, les charges à caractère général ont baissé de 9 %.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
2 302 601,36 €	2 006 465,55 €	88 %

Le détail des principales actions est synthétisé dans le tableau suivant :

	Budget 2022	CA 2022
Actions PLIE	109 500 €	30 385,78 €
Actions économiques	128 070 €	105 239,91 €
Gestion sur les Zones d'activités	173 194 €	149 376,82 €
Habitat, GDV	94 970 €	86 043,03 €
Aménagement	245 745 €	194 388,37 €
SIG	25 040 €	18 903,64 €
Gestion du stade	166 749 €	249 039,90 €
Gestion du Golf	51 260 €	48 111,23 €
Gestion bâtiment école de musique et actions culturelles	62 124 €	62 228,01 €
Actions environnementales (ENS, COTEC, Cit'Ergie, SRE...)	38 235 €	30 681,98 €
Entretien du réseau d'eaux pluviales	256 770 €	147 122,60 €
Total	1 351 657 €	1 121 520,97 €

Sur ce chapitre sont également comptabilisés les dépenses d'énergie, de combustibles et les carburants.

Ces dépenses ont considérablement augmentées entre 2021 et 2022.

Nature	Libellé	2021	2022	Evolution 2021-2022
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	67 401,55 €	137 828,98 €	104%
60621	COMBUSTIBLES	45 814,08 €	187 843,17 €	310%
60622	CARBURANTS	14 261,48 €	19 044,90 €	34%

Les charges de personnel – Chapitre 012

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
4 540 546 €	4 512 003,37€	99 %

Les charges de personnel évoluent en moyenne de 4 % (avec la prise en charge des atténuations de charges chapitre 013) chaque année sur la période (2014-2022). La masse salariale de la communauté d'agglomération de Dieppe-Maritime ne représente que 19 % des dépenses de fonctionnement 2022. Des refacturations sont opérées vers les budgets annexes et prennent en compte la masse salariale.

Les atténuations de produits – Chapitre 014

Ce prélèvement sur recettes correspond en grande partie aux attributions de compensations à verser aux communes membres, à la dotation de solidarité communautaire versée à la ville de Dieppe et au reversement du FPIC au titre de la part de contribution de Dieppe-Maritime et ses communes membres.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
8 055 811 €	8 055 272,99 €	100 %

	Budget 2022	CA 2022
Attributions de compensation	7 076 311 €	7 086 261,99 €
FPIC	968 000 €	969 011,00 €
Autres restitutions d'impôts	11 500 €	0,00 €
Total	8 055 811 €	8 055 272,99 €

Les charges de gestion courante – Chapitre 65

Entre 2021 et 2022, les dépenses présentent une baisse de 13 %.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
7 268 996,64 €	6 864 274,53 €	94 %

Ce chapitre recense en majeure partie les contingents versées aux divers organismes intercommunaux tels que le SDIS, le Pays Dieppois Terroir de Caux et le SYDEMPAD.

Il enregistre aussi les participations d'équilibre des budgets annexes et la subvention versée à l'Office de tourisme.

- Le SYDEMPAD : 2 877 973,09 € ;
- Le SDIS : 1 639 192 € ;
- Le transmanche : 691 694 € ;
- La Gemapi : 378 576,05 € ;
- Le PETR : 228 804 € ;
- L'Office de Tourisme : 200 000 € ;
- Ports de Normandie : 50 000 € ;
- Dieppe (OPAH RU) : 30 000 € ;
- Autres : 188 821,25 €.

Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes :

BUDGETS	ANNEE 2022
Transports	330 446,44 €
Centre de Santé	211 119,81 €
ZAE	37 647,89 €
TOTAL	579 214,14 €

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
149 070 €	148 747,90 €	100 %

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

La plus grande part de ce chapitre est consacrée aux subventions de fonctionnement versées aux divers partenaires. Ces dépenses n'ont cessé de progresser au fil des années traduisant la politique de soutien de la communauté d'agglomération pour le développement et l'attractivité du territoire.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
651 990 €	613 325,03 €	94 %

En voici le détail :

	Prévision Budgétaire 2022	CA 2022
Contrat de ville	61 370 €	61 370 €
Santé	2 000 €	9 400 €
Fisac	15 000 €	5 000 €
Terres de Paroles	5 000 €	3 500 €
SDIS tournoi de rugby	2 000 €	2 000 €
Académie Bach	70 000 €	70 000 €
Dieppe Scène Nationale	240 000 €	240 000 €
Festival du cerf volant	60 000 €	60 000 €
Festival du film canadien	5 000 €	5 000 €
Conservatoire Espaces Naturels	13 059 €	13 059 €
Estran (suivi litt. & pcaet)	32 431 €	32 431 €
Partenaires économiques	25 785 €	28 357,79 €
Semad/Shema	50 000 €	50 000 €
Divers	70 345 €	33 207,24 €
Total	651 990 €	613 325,03 €

Entre 2017 et 2022, les charges exceptionnelles ont augmenté de 45 % avec une évolution moyenne de 8 % sur la période. Entre 2021 et 2022, les dépenses ont connu une augmentation de 28 %.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - chapitre 042

Ces dépenses ont été prévues pour un montant de 1 501 670,72 €. Il n'y a pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les dotations aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Le virement à la section d'investissement - chapitre 023

Ce chapitre détermine au moment de l'élaboration du budget l'autre part de l'autofinancement permettant de financer la section d'investissement. Il s'agit en quelque sorte du résultat prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement. Il ne donne pas lieu à émission de mandat (réalisation de la dépense) au cours de l'exercice. Ce virement est exécuté, le cas échéant dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant. Le chapitre 023 avait été budgété en 2022 à 0 €.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les dotations – Chapitre 10

La recette inscrite au chapitre 10 est constituée du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, Dieppe- Maritime récupère par ce mécanisme une partie de la réalisation de ses investissements.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
689 076,60 €	430 946,86 €	152 027,21 €	85 %

Les subventions – Chapitre 13

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
2 342 543,56 €	542 363,05 €	827 464,43 €	58 %

Le détail des subventions 2022 est le suivant :

PARTENAIRES	SUBVENTIONS	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
ETAT	SUBV AIDES A LA PIERRE	374 344,00 €	15 000,00 €	333 344,00 €
REGION	CONTRAT TERRITOIRE – REFECTION TERRAINS DU STADE		110 498,00 €	
REGION	CONTRAT TERRITOIRE - REFECTION COURS DAKAR OVOIDE	420 540,00 €	405 413,00 €	
DEPARTEMENT	ESPACES NATURELS	5 112,00 €	6 852,24 €	2 160,00 €
DEPARTEMENT	ENVIRONNEMENT – RANDONNEE	5 652,00 €		
DEPARTEMENT	SUBV SHEMA DIRECTEUR GESTION EAUX PLUVIALES		4 599,81 €	32 938,19 €
ETAT	CONTRAT TERRITOIRE - REFECTION COURS DAKAR OVOIDE	413 426,56 €		413 426,56 €
REGION	SUBV PHASE 1 EUROCHANNEL III	45 000,00 €		45 000,00 €
FIFHFP	SUBV POUR FAUTEUIL ERGONOMIQUE			595,68 €
REGION	SUBV RENOVATION ENERGETIQUE DU CONSERVATOIRE	178 469,00 €		
REGION	CONTRAT TERRITOIRE - AMENAGEMENT POLE ECHANGE MULTIMODAL	900 000,00 €		
TOTAL		2 342 543,56 €	542 363,05 €	827 464,43 €

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
6 330 995,51 €	4 500 000 €	1 365 000 €	93 %

Un emprunt de 4 500 000 € a été contracté en 2021 auprès de l'Agence France Locale avec trois phases de mobilisation de 1 500 000 € chacune. Les dates de fin de mobilisation étaient fixées au 20 octobre 2022, 21 novembre 2022 et 20 décembre 2022.

Un emprunt de 1 365 000 € a été contracté en 2022 auprès de l'Agence France Locale avec une phase de mobilisation en décembre 2023.

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
83 904,13 €	236 244,51 €	0 €	282 %

Les immobilisations en cours – Chapitre 23

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022
0 €	11 995,04 €	0 €

Les immobilisations financières – Chapitre 27

Il s'agit entre autres des remboursements de prêts accordés par Dieppe-Maritime et du remboursement de dépôts et cautionnements.

	Budget 2022	CA 2022	REPORTS 2022
Remboursement avance couveuse d'entreprise	34 645,00 €		34 645,00 €
Remboursement avance trésorerie budget ZAE	47 475 €		47 475 €
Remboursement avance trésorerie SPA	35 000 €		35 000 €
Total	117 120 €	0 €	117 120 €

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - chapitre 040

Ces recettes ont été réalisées pour un montant de 1 501 670,72 €. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements ainsi qu'éventuellement les opérations de sorties d'actif. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Les opérations patrimoniales – chapitre 041

Ces recettes ont été réalisées pour un montant de 22 193,24 € et correspondent à des régularisations d'avance de fonds dans le cadre de la concession Eurochannel III. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable.

Le virement de la section fonctionnement - chapitre 021

Ce chapitre détermine au moment de l'élaboration du budget l'autre part de l'autofinancement permettant de financer la section d'investissement. Il s'agit en quelque sorte du résultat prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement. Il ne donne pas lieu à émission de titre (réalisation de la recette) au cours de l'exercice. Ce virement est exécuté, le cas échéant, dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant. Le chapitre 021 avait été budgété en 2022 pour 0 €.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
582 500 €	582 412,31 €	0 €	100 %

Les subventions d'équipement versées – Chapitre 204

Ce chapitre regroupe les subventions d'équipements que Dieppe-Maritime verse à ses partenaires, notamment celles issues du contrat de territoire.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
2 647 443,25 €	1 105 717,43 €	1 031 867,10 €	81 %

SUBVENTIONS	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
AIDES A LA PIERRE - OPERATION P050301	377 780,96 €	12 640,96 €	339 140,00 €
PLH - ACTION 2 LOGEMENTS SOCIAUX - OPERATION P050302	383 650,00 €	53 968,76 €	242 500,00 €
PLH - ACTION 4 PIG - OPERATION P050306	84 900,00 €	36 600,00 €	27 000,00 €
PLH - ACTION 5 OPAH RU - OPERATION P050308	89 694,94 €	35 994,94 €	18 900,00 €
AIDES AUX ENTREPRISES - OPERATION P050106	112 400,00 €	8 400,00 €	18 266,00 €
CONTRAT TERRITOIRE – RETABLISSEMENT RD75	37 500,00 €	37 500,00 €	
CONTRAT TERRITOIRE – OPERATION DELAUNE	471 415,00 €	471 415,00 €	
CONTRAT TERRITOIRE – PARVIS BERIGNY	166 125,00 €	144 856,65 €	
CONTRAT TERRITOIRE – MODERNISATION AERODROME	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
INVESTISSEMENTS GOLFIQUES	99 000,00 €	99 000,00 €	
PARTICIPATION STATUTAIRE PORTS DE NORMANDIE	250 000,00 €	110 618,18 €	
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES - OPERATION P050212	305 945,95 €	27 438,94 €	169 703,07 €
ETUDE DE PROGRAMMATION AAA	7 284,00 €	7 284,00 €	
DEV ECO - SOUTIEN DISPOSITIF COM	100 000,00 €		
CONTRAT TERRITOIRE – DEVOIEMENT RD 75 SITE MERAULT			131 784,94 €
AMENAGEMENT – POLE PASTEUR A DIEPPE	50 000,00 €		9 575,69 €
CONTRAT TERRITOIRE – FRONT DE MER DIEPPE	28 750,00 €		
ENVIRONNEMENT - PARTENARIAT GR210	837,40 €		837,40 €
CULTURE – ETUDE CENTRE JEAN RENOIR	14 160,00 €		14 160,00 €
PLH – ACCESSION SOCIALE	8 000,00 €		
TOTAL GENERAL CHAPITRE 204	2 647 443,25 €	1 105 717,43 €	1 031 867,10 €

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Ce chapitre recense les frais d'études pouvant être suivis de travaux ainsi que l'acquisition de logiciels ou licences informatiques. Par cette augmentation de crédits, Dieppe-Maritime tend à garantir le développement des années à venir par la multiplication des études, préalable indispensable au lancement de futur projet structurant.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
538 807.40 €	98 114,82 €	270 429,03 €	68 %

FRAIS D'ETUDES			
	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Maîtrise d'œuvre – Travaux Sydempad	5 020,00 €	720,00 €	
Evaluation du PLH (op P050312)	3 180,00 €	3 180,00 €	0,00 €
Observatoire PLH (op P050311)	10 671,00 €	0,00 €	6 000,00 €
Schéma directeur gestion des eaux pluviales	77 227,50 €	11 039,53 €	32 542,97 €
Etudes & diagnostic Bât Clémenceau & De gaulle (Op P051405)	7 800,00 €	7 800,00 €	0,00 €
Contrat de territoire - Etudes aménagement pôle multimodal (Op P060103)	303 121,35 €	28 186,12 €	121 391,34 €
Contrat territoire – Etudes ZAC Eurochannel 3 (Op P060106)	27 855,89 €	5 416,20 €	4 923,69 €
Atlas de la Biodiversité Communale ABC (Op P051002)	4 258,00 €	4 258,00 €	0,00 €
Aménagement Chemin de la Rivière (op P050215)	10 000,00 €	0,00 €	46 500,00 €
Regma – Etude pour la Réhabilitation du Bâtiment 136 (op P050214)	21 500,00 €	0,00 €	31 500,00 €
Total	470 633,74 €	60 599,85 €	242 858,00 €

LOGICIELS ET LICENCES INFORMATIQUES			
	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
SIG (Op P050401)	20 000,00 €	15 748,80 €	0,00 €
Licences bureautique, antivirus... (Op P051402)	46 254,66 €	21 346,17 €	26 152,03 €
Logiciels pour la rénovation énergétique	599,00 €	420,00 €	99,00 €
Site Internet Campus Connecté (Op P050119)	1 320,00 €	0,00 €	1 320,00 €
Total	68 173,66 €	37 514,97 €	27 571,03 €

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Ce chapitre retrace les travaux immobilisés sur l'année ainsi que les différentes acquisitions de biens immobiliers ou mobiliers.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
4 196 054.11 €	3 202 611.47 €	628 371.89 €	91 %

Les interventions sur les réseaux, abords et voiries des zones d'activités :

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Zone Bréauté	347 434,77 €	371 181,06 €	5 622,83 €
Zone Delaporte	495 728,84 €	245 413,86 €	201 694,54 €
Zone Douxmesnil	20 261,44 €	13 261,44 €	10 524,00 €
Zone des Vertus	75 501,10 €	48 779,53 €	0,00 €
Zone Eurochannel 2	8 000,00 €	0,00 €	6 834,65 €
Zone de la Maison Blanche à Grèges	1 472,40 €	1 087,20 €	385,20 €
Divers	21 000,00 €	0,00 €	77,47 €
Total	969 398,55 €	679 723,09 €	225 138,69 €

Les dépenses d'aménagement urbain :

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Divisions parcellaires	92 067,00 €	5 116,06 €	2 988,00 €
Aménagement Zone Maison Blanche	37 607,27 €	26 424,59 €	9 967,80 €
Total	129 674,27 €	31 540,65 €	12 955,80 €

Les travaux et équipements sur les différents sites :

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Golf (démolition des hangars, système hydraulique pour chaudière)	267 018,65 €	37 803,13 €	7 132,56 €
Maison du Gardien – Stade	625,43 €	385,45 €	97,74 €
Stade (véhicule, mise aux normes terrain honneur, travaux Ad'Ap, voie pompiers, salto ...)	237 602,49 €	101 106,57 €	119 444,62 €
Ecole musique (Offranville et SYDEMPAD)	19 059,56 €	12 001,15 €	6 003,60 €
Espaces naturels	35 022,96 €	5 022,96 €	14 835,73 €
Campus Connecté	12 690,95 €	8 109,73 €	831,70 €
Clémenceau (Renouvellement des installations de chauffage, éclairage de sécurité, etc...)	68 539,42 €	3 186,39 €	24 822,46 €
Maison Rénovation (renouvellement des installations de chauffage)	1 038,55 €	867,20 €	219,93 €
Divers	102 000,00 €	0,00 €	
Total	743 598,01 €	168 482,58 €	173 388,34 €

Les travaux de renouvellement du réseau d'eaux pluviales :

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Travaux sur le réseau EP	565 566,60 €	767 525,20 €	60 952,94 €
Bassin de rétention – pose de clôtures	67 396,80 €	43 509,00 €	40 043,40 €
Total	632 963,40 €	811 034,20 €	100 996,34 €

Les équipements de l'administration :

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Matériel bureau et informatique	70 813,42 €	47 992,18 €	43 513,03 €
Mobilier	4 874,33 €	4 602,66 €	703,33 €
Matériels divers	1 018,00 €	997,64 €	0,00 €
Total	76 705,75 €	53 592,48 €	44 216,36 €

Les travaux sur le bâtiment de l'Hôtel d'Agglomération :

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Total	167 287,32 €	13 528,95 €	7 381,58 €

Le contrat de territoire - Maîtrise d'ouvrage assurée par Dieppe-Maritime

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Réfection du cours Dakar - Ovoïde	1 390 824,43 €	1 377 825,68 €	64 192,54 €
Réfection des terrains du stade Dasnias	65 602,38 €	66 883,84 €	102,24 €
Accès Public Wifi Territorial	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	1 476 426,81 €	1 444 709,52 €	64 294,78 €

Les immobilisations en cours – Chapitre 23

Ce chapitre retrace les travaux ne pouvant s'immobiliser sur un an et les avances versées à la SHEMA dans le cadre des études Eurochannel 3 inscrites au contrat de territoire.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
137 963,96 €	33 912,92 €	4 574,28 €	28 %

	Budget 2022	CA 2022	Reports 2022
Travaux signalétique	26 293,96 €	11 719,68 €	4 574,28 €
Eurochannel 3	111 670,00 €	22 193,24 €	
Total	137 963,96 €	33 912,92 €	4 574,28 €

Dotations, fonds divers et réserves - Chapitre 10

Ce chapitre reprend les dépenses de FCTVA.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
29 683,01 €	0,00 €	19 862,42 €	0 %

Subventions d'investissement reçues - Chapitre 13

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
17 400,00 €	17 400,00 €	0,00 €	100 %

Il s'agit ici d'un reversement de trop perçu dans le cadre de la convention de délégation des aides à la pierre 2010-2015.

Les participations et créances rattachées à des participations - Chapitre 26

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
12 800,00 €	12 796,30 €	0,00 €	100 %

Il s'agit de la participation à l'Agence France Locale.

Les autres immobilisations financières - Chapitre 27

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0 %

Résultat d'investissement reporté - Chapitre 001

Il s'agit du report du déficit brut (hors restes à réaliser) 2021 de la section d'investissement sur les réalisations 2021 qui s'élève à 1 835 200,27 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces dépenses ont été réalisées pour un montant de 1 083 739,21 €. Il n'y a pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement ainsi que leur neutralisation. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

Opérations patrimoniales - Chapitre 041

Un montant de 22 193,24 € a été réalisé au cours de l'exercice 2022.

III - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

En 2022, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 4 712 037, 34 €.

Le budget 2022 s'est équilibré grâce à une subvention du budget principal de 330 446,44 €.

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 97 % et de 90 % sur les recettes de gestion courante.

En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à 219 285,19 €

Le taux d'exécution sur les dépenses d'équipement (avec reports) est de 23 %.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 269 773 €.

Un emprunt de 145 000 € est inscrit en restes à réaliser. Celui-ci a été contracté pour financer des modulaires.

Le résultat d'investissement est excédentaire de 50 487,81 €

En 2021, le résultat d'investissement était excédentaire de 68 944,23 € et un montant de 119 432,04 € est donc reporté en excédent d'investissement sur le budget de 2023.

Produits de gestion 2022	4 336 471,64 €
Charges de gestion 2022	4 423 487,82 €
Excédent brut de fonctionnement	- 87 016,18€
Taux de rentabilité d'exploitation	- 2%
Résultat financier	- 16 429,41€
Produits et charges exceptionnels + reprises sur amortissements et provisions	+ 330 565,74€
CAF BRUTE	227 120,15 €
Annuité en capitale de la dette	98 609,58€
CAF NETTE	128 510,57 €

Il ne faut pas oublier qu'il y a une subvention d'équilibre du budget principal. Dans le cas contraire, le budget des transports ne pourrait s'équilibrer.

A - LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
105 940 €	105 940 €	100 %

Chaque année, le budget principal reverse au budget transport l'ensemble des attributions de compensations spécifiques au transport pour un montant de 105 940 €.

Les impôts et taxes – Chapitre 73

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
3 000 000 €	3 170 943,68€	106 %

Il s'agit du versement transport, contribution locale des employeurs perçue par l'URSSAF et reversée aux collectivités locales compétentes en matière de transports.

Les dotations et participations – Chapitre 74

	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Etat – Dotation Générale de Décentralisation	100 011 €	100 011,42 €	100 %
Région – Frais de fonctionnement Gare routière + transports scolaires	737 224 €	741 481,20 €	101 %
Communes – Gratuité personnes âgées	202 000,00 €	212 216,67 €	105 %
Total chapitre 74	1 039 235 €	1 053 709,20 €	101 %

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

La recette inscrite concerne la redevance de sous occupation de la gare routière versées par les différentes sociétés de transports.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
5 002 €	5 778,67 €	115 %

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

Une subvention du budget principal à hauteur de 330 446,44 € a été nécessaire pour équilibrer le budget 2021.

	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Total chapitre 77	676 976 €	330 446,44 €	49 %

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces recettes ont été réalisées pour un montant de 42 654,36 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Les charges à caractère général – Chapitre 011

	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Fournitures diverses	2 350 €	4 537,69 €	193 %
Services extérieurs (locations immobilières, charges locatives, assurances, entretien et réparations...)	3 796 977 €	3 760 766,30 €	99 %
Autres services extérieurs (affranchissement, services bancaires, cotisations, déplacements, mission, transports collectifs, publicité, frais de nettoyage ...)	487 155 €	454 895,27€	93 %
Impôts, taxes et versements assimilés	11 500 €	11 057,81 €	96 %
Total chapitre 011	4 297 982 €	4 231 257,10 €	98 %

Les charges de personnel – Chapitre 012

Les dépenses de personnel ont été réalisées à hauteur de 163 271,58 € en 2022.

	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Personnel affecté par la collectivité de rattachement	118 000 €	97 756,86 €	83 %
Impôts et taxes (versement mobilité, cotisations FNAL, cotisations CNFPT, CGFPT)	2 350 €	1 160,37 €	49 %
Charges de personnel	120 314 €	64 354,35 €	53 %
Total chapitre 012	240 664 €	163 271,58 €	68 %

Les charges de gestion courante – Chapitre 65

Ce chapitre comptabilise la cotisation statutaire au syndicat Atoumod ainsi que le cas échéant, les admissions en non-valeur.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
29 000 €	28 959,09 €	99,98 %

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
17 881,49 €	16 429,41 €	92 %

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Ce chapitre est consacré aux opérations de régularisation comptable mais également au remboursement pour le versement transport par la Région et la rénovation d'arrêts de bus.

Prévision Budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
1 400 €	2 345,60 €	167 %

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - chapitre 042

Ces dépenses ont été chiffrées à 269 773 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Résultat d'investissement reporté - Chapitre 001

68 944,23 € ont été ouverts au budget 2022.

Emprunts et dettes assimilés - Chapitre 16

Un emprunt de 145 000 € est inscrit en restes à réaliser. Celui-ci a été contracté pour financer des modulaires.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - chapitre 040

Ces recettes ont été exécutées pour un montant de 269 773 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires.

Prévision Budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
98 610, 00 €	98 609,58 €	100 %

Les opérations d'équipement – Chapitre 21

Ce chapitre retrace les immobilisations corporelles.

Prévision Budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
341 296 €	78 223,33 €	23 %

Les participations, créances rattachés à des participations – chapitre 26

Le montant de la participation à l'Agence France Locale s'élève à 2 763,52 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces dépenses ont été budgétées pour un montant de 42 654,36 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

IV – BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

La section de fonctionnement

En 2022, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont élevées à 770 108,24 €. Une subvention d'équilibre a été nécessaire à hauteur de 37 647,89 €.

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 93 % et de 99 % sur les recettes de gestion courante.

La section d'investissement

En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à 389 157,90 €

Le taux d'exécution sur les dépenses d'équipement (avec reports) est de 78 %.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 369 177,81 €.

Un emprunt de 110 000 € est inscrit en restes à réaliser. Celui-ci a été contracté pour financer des travaux sur les zones d'activité mais le tirage sera effectué en décembre 2023.

Le résultat d'investissement est déficitaire de 19 980,09 €

En 2021, le résultat d'investissement était excédentaire de 17 885,10 € et un montant de 2 094,99 € est donc reporté en déficit d'investissement sur le budget de 2023.

Produits de gestion 2022	670 956,39 €
Charges de gestion 2022	311 672,84 €
Excédent brut de fonctionnement	359 283,55 €
Taux de rentabilité d'exploitation	53 %
Résultat financier	-124 945,10 €
Produits et charges exceptionnels + reprises sur amortissements et provisions	50 816,67 €
CAF BRUTE	285 155,12 €
Annuité en capitale de la dette	- 338 019,70 €
CAF NETTE	- 52 864 ,58 €

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ZAE

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

L'essentiel des recettes du budget ZAE est regroupé dans le chapitre 75 qui correspond aux perceptions des loyers et charges locatives des entreprises hébergées.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
680 269 €	670 956,39 €	99%

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
72 559 €	39 866,67 €	55 %

L'équilibre du budget ne peut être assuré sans la contribution du budget principal à hauteur de 37 647,89 €.

Les reprises sur amortissements et provisions – Chapitre 78

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
10 950 €	10950 €	100 %

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces recettes ont été exécutées pour un montant de 48 335,18 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ZAE

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Elles correspondent aux dépenses de fonctionnement des différents sites (dépenses des bâtiments tels que les fluides et l'entretien, les assurances, les taxes foncières...).

La décomposition de ces dépenses est la suivante :

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
232 818 €	230 909,71 €	99 %

Les charges de personnel – Chapitre 012

Le budget ZAE ne génère pas de traitement mais rembourse au budget principal le concours du personnel administratif et technique de Dieppe-Maritime.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
94 850 €	71 624,76 €	76 %

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
9 140 €	9 138,39 €	100 %

Les paiements correspondent essentiellement à des créances éteintes (Malagroup) et des admissions en non-valeur.

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
136 409 €	124 945,10 €	92 %

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - chapitre 042

Ces dépenses ont été enregistrées pour un montant de 333 490,28 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ZAE

Les dotations – Chapitre 10

Le compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés, a été mouvementé à hauteur de 35 687,53 €.

Emprunts et dettes assimilés - Chapitre 16

Un emprunt de 110 000 € est inscrit en restes à réaliser. Celui-ci a été contracté pour financer des travaux sur les zones d'activités.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - chapitre 040

Ces recettes ont été réalisées pour un montant de 333 490,28 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ZAE

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires ainsi que les remboursements de cautions aux locataires partants. Le montant total du chapitre 16 s'élève à 365 328,75 €.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
371 503,20 €	290 544,70 €	74 784,05 €	98 %

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
76 371,80 €	42 668,32 €	17 034,43 €	78 %

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces dépenses ont été réalisées pour un montant de 48 335,18 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

V - BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Jusqu'à fin 2021, l'exploitation du service eau potable était confiée à VEOLIA Eau au travers de 5 contrats arrivés à échéance le 31 décembre. Depuis le 1er janvier 2022, l'exploitation du service eau potable de Dieppe-Maritime est confiée, dans le cadre d'un contrat d'affermage, à la société VEOLIA Eau.

La collectivité garde la maîtrise d'ouvrage et la charge directe de la réalisation des travaux d'investissement sur les réseaux de distribution et les sites de production.

La section de fonctionnement

En 2022, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 819 072,13 €.

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 93 %.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 1 491 687,46 €.

Le taux d'exécution sur les recettes de gestion courante est de 113 %.

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement s'élève à 672 615,33 €

La section d'investissement

En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 933 552,88 €.

969 529,57 € sont inscrit dans les RAR

Le taux d'exécution sur les dépenses d'équipement (avec reports) est de 67 %. Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, rue de la Chaussée à Arques-la-Bataille, prévus à l'été 2022 ont été reportés à l'été 2023 à la demande de la commune pour permettre aux riverains d'anticiper la fermeture à la circulation. Les travaux de consolidation du bassin du Vivier de la Source du Gouffre sont également reportés dans l'attente de l'obtention des autorisations administrative.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 421 438,82 €.

Le taux d'exécution sur les recettes d'équipement est de 2 %

Un emprunt devait être contracté à hauteur de 1 051 796,35 €. Il n'a finalement pas été contracté car les dépenses d'investissement étaient revues à la baisse.

Le résultat d'investissement est déficitaire de 512 114,06 €

En 2021, le résultat d'investissement était excédentaire de 666 371,85 €. Un montant de 154 257,79 € est donc reporté en excédent d'investissement sur le budget de 2023.

Produits de gestion 2022	889 397,33 €
Charges de gestion 2022	259 682,15 €
Excédent brut de fonctionnement	629 715,18€
Taux de rentabilité d'exploitation	71 %
Résultat financier	-12 137,90 €
Produits et charges exceptionnels + reprises sur amortissements et provisions	496 749,99 €
CAF BRUTE	1 114 327,27 €
Annuité en capitale de la dette	44 053,97 €
CAF NETTE	1 070 273,30 €

A - LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

La recette du chapitre 70 est issue des taxes et redevances, locations diverses, vente d'eau.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
777 250,22 €	857 392,89 €	110 %

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

Une recette a été réalisé au chapitre 75 au titre de la redevance pour occupation du domaine public.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
8 500 €	32 004,44 €	377 %

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

Une recette exceptionnelle a été réalisée au chapitre 77 pour la clôture de la DSP.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022
0 €	499 230,38 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces recettes ont été exécutées pour un montant de 103 059,75 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
105 130 €	87 006,79 €	83 %

Les charges de personnel – Chapitre 012

La part des dépenses la plus importante est consacrée aux charges de personnel. 172 675,36 € sont enregistrés au chapitre 012.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
172 700 €	172 675,36 €	100 %

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

Aucune dépense enregistrée sur ce chapitre.

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires. Il s'élève à 12 137,90 € pour l'année 2022.

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Des charges exceptionnelles sont enregistrées pour 2 480,39 €.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces dépenses ont été exécutées pour un montant de 544 771,69 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements ainsi qu'éventuellement les opérations de sorties d'actif. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les réserves – Chapitre 106

Le compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés, a enregistré des recettes à hauteur de 855 805,80 €.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces recettes ont été enregistrées pour un montant de 544 771,69 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
44 080 €	44 053,97 €	0 €	100 %

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
119 255,35 €	0 €	0 €	0 %

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
3 769 513,42 €	1 783 297,94 €	936 393,01 €	73 %

Les immobilisations en cours – Chapitre 23

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
194 042,23 €	1 435 €	33 136,56 €	18 %

Les subventions d'investissement reçues – Chapitre 13

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
745 €	745 €	0 €	100 %

Les participations et créances rattachées à des participations – Chapitre 26

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
962 €	961,22 €	0 €	100 %

Il s'agit des participations à l'Agence France Locale.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces dépenses ont été enregistrées pour un montant de 103 059,75 €. Il n'y a pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

VI - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Jusqu'à fin 2021, l'exploitation du service assainissement était confié à Véolia Eau au travers de 2 contrats arrivés à échéance le 31 décembre. Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'exploitation du service assainissement de Dieppe-Maritime est confiée, dans le cadre d'un contrat d'affermage, à la société VEOLIA Eau.

La section de fonctionnement

En 2022, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 2 039 210,91 €.

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 95 %.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 2 816 715,29 €.

Le taux d'exécution sur les recettes de gestion courante est de 104 %.

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement s'élève à 777 504,38 €

La section d'investissement

En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 536 241,17 €.

1 831 451,46 € sont inscrits dans les RAR.

Le taux d'exécution sur les dépenses d'équipement (avec reports) est de 34 %. Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement, rue de la Chaussée à Arques-la-Bataille, prévus à l'été 2022 ont été reportés à l'été 2023 suite à la demande de la commune pour permettre aux riverains d'anticiper la fermeture à la circulation de la rue. Les travaux de transfert des effluents d'Arques la Bataille sur Dieppe sont par ailleurs suspendus dans l'attente de la réhabilitation des bassins d'aération de la station d'épuration de Dieppe.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 319 644,72 €.

2 266 848,44 € sont enregistrés dans les RAR.

Le taux d'exécution sur les recettes d'équipement (avec reports) est de 98 %.

Le résultat d'investissement est déficitaire de 216 596,45 €.

En 2021, le résultat d'investissement était excédentaire de 136 749,25 €. Un montant de 79 847,20 € est donc reporté en déficit d'investissement sur le budget de 2023.

Produits de gestion 2022	2 018 559,32 €
Charges de gestion 2022	1 107 691,60 €
Excédent brut de fonctionnement	910 867,72€
Taux de rentabilité d'exploitation	45 %
Résultat financier	0 €
Produits et charges exceptionnels + reprises sur amortissements et provisions	4 20 585,81 €
CAF BRUTE	1 331 453,53 €
Annuité en capitale de la dette	64 674,93 €
CAF NETTE	1 266 778,60€

A - LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
1 617 367,29 €	1 670 713,50 €	103 %

Les subventions et participations – Chapitre 74

Les subventions et les primes d'épuration versées par l'Agence de l'eau sont enregistrées dans ce chapitre.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
295 512 €	318 951.63 €	108 %

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
23 630 €	28 894.06 €	122 %

Ils concernent des primes d'intéressement pour le traitement des graisses ainsi que le versement d'une redevance d'occupation du domaine public.

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

420 939,98 € ont été enregistrés sur ce chapitre.

Résultat de fonctionnement reporté - Chapitre 002

4 872 576,71 € ont été ouverts au budget 2022.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces recettes ont été enregistrées pour un montant de 377 215,99 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
541 208 €	489 687,42 €	90 %

Les charges de personnel – Chapitre 012

Le budget assainissement ne génère pas de traitement mais rembourse au budget principal le concours du personnel administratif et technique de Dieppe-Maritime ainsi que les cotisations CNARCL des agents détachés auprès du délégataire.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
612 980 €	612 926,52 €	100 %

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
5 200 €	5 077,66 €	98 %

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
1 100 €	354,17 €	32 %

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 042

Ces dépenses ont été enregistrées pour un montant de 931 165,14 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Le virement à la section d'investissement - Chapitre 023

Le chapitre 023 a été budgété en 2021 pour 5 193 118 €.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les dotations – Chapitre 10

Le compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés, a été mouvementé à hauteur de 388 479,58 €.

Les subventions d'investissement – Chapitre 13

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
1 861 799,17 €	0 €	1 814 439,38 €	97 %

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
498 616 €	0 €	498 612 €	100 %

Les opérations pour comptes de tiers – Chapitre 45

Il s'agit des remboursements des particuliers et de l'Agence de l'eau dans le cadre des travaux réalisés sur le domaine privé.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
40 000 €	0 €	33 797,06 €	84 %

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces recettes ont été enregistrées pour un montant de 931 165,14 €. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Le virement de la section fonctionnement - Chapitre 021

Le chapitre 021 a été budgété en 2022 pour 5 193 118 €.

Résultat d'investissement reporté - Chapitre 001

Le montant inscrit au budget pour l'exercice 2022 s'élève à 136 749,25 €.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires et de l'Agence de l'Eau.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
64 700 €	64 674,93 €	0 €	100 %

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
10 000 €	0 €	0 €	0 %

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
1 131 163,06 €	675 866,75€	293 455,02 €	86 %

Les immobilisations en cours – Chapitre 23

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
7 354 196,94 €	417 302 €	1 508 495,44 €	26 %

Les participations et créances rattachées à des participations – Chapitre 26

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
1 182 €	1 181,50€	0 €	100 %

Il s'agit des paiements à l'Agence France Locale.

Les opérations pour comptes de tiers – Chapitre 45

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution
40 000 €	0 €	29 501 €	74 %

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces dépenses ont été enregistrées pour un montant de 377 215,99 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

VII – BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Dieppe-Maritime assure les compétences suivantes :

- Contrôle des installations ;
- Réhabilitation des installations ;
- Entretien et élimination des matières de vidange pour les installations réhabilitées par Dieppe-Maritime.

En 2022, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 55 036,66 €

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 33 % du fait du faible nombre de diagnostics initiaux et de contrôles périodiques de bon fonctionnement réalisés par le prestataire en charge de ces contrôles (66 contrôles réalisés sur les 143 commandés et sur les 240 projetés initialement pour 2022). Cette faible réalisation s'explique par les difficultés du prestataire à établir des rendez-vous avec les usagers concernés et à disposer de manière pérenne du personnel qualifié pour réaliser ces contrôles.

En 2022, les recettes d'exploitation s'élèvent à 136 320,60 €.

Le taux d'exécution sur les recettes de gestion courante atteint 101%.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Des produits exceptionnels ont été enregistrés à hauteur de 3 993,22 €.

Une reprise sur provision a été effectuée pour un montant de 100 000 €.

Le résultat d'exécution de la section d'exploitation est excédentaire et s'élève à 81 283,94 €.

Le résultat d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 4 033,28 €.

Les reports sont les suivants :

	Reporté sur l'exercice 2022	A reporter sur l'exercice 2023
Section d'exploitation	Excédent de 36 944,13 €	Excédent de 118 256,03 €
Section d'investissement	Excédent de 4 061,24 €	Excédent de 27,96 €

Quelques indicateurs à partager :

Produits de gestion 2022	32 327,28 €
Charges de gestion 2022	55 036,66 €
Excédent brut de fonctionnement	-22 709,38 €
Taux de rentabilité d'exploitation	- 70 %
Résultat financier	0 €
Produits et charges exceptionnels + reprise sur provision	103 993,22 €
CAF BRUTE	81 283,84 €
Annuité en capitale de la dette	0 €
CAF NETTE	81 283,84€

A - LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET SPANC

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2022 + DM	CA 2022	Taux d'exécution
32 137,87 €	32 327,38 €	100 %

Les recettes du chapitre 70 concernent les redevances collectées par le délégataire et le paiement des contrôles par les particuliers.

Autres produits de gestion courante – Chapitre 75

Il s'agit des remboursements des usagers, aucun remboursement sur 2022.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022
0 €	0 €

Produits exceptionnels – Chapitre 77

Prévision budgétaire 2022	CA 2022
0 €	3993.22 €

Reprises sur amortissements et provisions

Prévision budgétaire 2022 + DM	CA 2022	Taux d'exécution
100 000 €	100 000 €	100 %

Résultat de fonctionnement reporté - R 002

Il s'agit du report de l'excédent net 2021 qui s'élève 36 944,13 €.

B - LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET SPANC

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Elles regroupent les frais de fonctionnement courant du Service de l'Assainissement Non Collectif de Dieppe-Maritime. La décomposition de ces dépenses est la suivante :

	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution 2022
Fournitures diverses	150 €	0 €	0 %
Rembt délégataire recouvrement redevance asst	111 829 €	1 650 €	1 %
Assurances	340 €	288,44 €	85 %
Remboursement de frais	4 750 €	1086,16 €	23 %
Total chapitre 011	117 069 €	3 024,60 €	2,59 %

Les charges de personnel – Chapitre 012

Ce budget ne génère pas de traitement mais rembourse au budget principal le concours du personnel administratif et technique de Dieppe-Maritime.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
52 012 €	52 011,31 €	100 %

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
1 €	0,75 €	75 %

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Ce chapitre est consacré aux opérations de régularisation comptable. Aucune régularisation a été faite en 2021.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
0 €	0 €	0 %

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SPANC

Résultat d'investissement reporté - Chapitre 001

Il s'agit de l'excédent reporté de 2021 pour un montant de 4 061,24 €.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SPANC

Les opérations pour comptes de tiers – Chapitre 45

Il s'agit des remboursements des particuliers et de l'Agence de l'eau dans le cadre l'opération de réhabilitation des ouvrages sur le domaine privé.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
3 979,24 €	3 993,22 €	100 %

Participations, créances rattachées à des participations – Chapitre 26

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
82 €	40,06 €	49 %

Il s'agit de la participation à l'Agence France Locale.

Les résultats 2022 sont les suivants :

Budget SPANC - Résultat 2022

	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à réaliser</i>	<i>Total</i>
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	136 320,60 €	0,00 €	136 320,60 €
• Dépenses	55 036,66 €	0,00 €	55 036,66 €
Résultat de l'exercice	81 283,94 €	0,00 €	81 283,94 €
Résultat 2020 reporté	36 944,13 €		36 944,13 €
<u>Résultat 2021 fonct.</u>	118 228,07 €	0,00 €	118 228,07 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	0,00 €		0,00 €
• Dépenses	4 033,28 €		4 033,28 €
Résultat de l'exercice	-4 033,28 €	0,00 €	-4 033,28 €
Résultat 2020 reporté	4 061,24 €		4 061,24 €
<u>Résultat 2021 invest.</u>	27,96 €	0,00 €	27,96 €
<u>Résultat final global</u>	118 256,03 €	0,00 €	118 256,03 €

Fonctionnement	002 - Excédents antérieurs reportés	118 228,07 €
TOTAL		118 228,07 €

VIII - BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La compétence est organisée selon 2 zones techniques et fiscales comme suit :

- Zone de Dieppe
- Zone hors Dieppe

Le service de ramassage des déchets ménagers est géré en régie sur la zone de Dieppe et confié à des prestataires sur la zone Hors Dieppe.

S'agissant d'un budget annexe disposant d'une fiscalité affectée, les recettes sont déterminées de manière à couvrir, les dépenses de fonctionnement et d'investissement du service selon les zones.

L'année 2022 s'est inscrite dans un contexte de forte contrainte budgétaire marquée par l'envolée des prix des carburants mais aussi des prix des marchés de collecte et de traitement des déchets (+ 10 %).

A l'inverse, nous avons pu bénéficier sur les recettes, d'une hausse des valeurs de rachat des matériaux.

Sur le volet RH, 2022, c'est également l'arrivée d'un nouveau chef d'exploitation pour la régie de Dieppe et les départs de la gestionnaire de la redevance spéciale et de l'ambassadrice du tri du secteur hors-Dieppe.

En 2022, le service Collecte a également passé plusieurs marchés : gestion de la plateforme de déchets verts d'Offranville, collecte et le traitement des déchets verts de la commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer, fourniture de carburant et acquisition d'une benne ordures ménagères dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules.

A noter également qu'une prestation d'aide à la conduite pour les chauffeurs / ripeurs a été commandée en 2022 et en cours de déploiement au sein du service (formation, installation des modules au sein des véhicules, ...). Ce service sera opérationnel fin du premier semestre 2023 et permettra d'optimiser les circuits de collecte.

S'agissant des tonnages sur les deux zones :

- Secteur Hors Dieppe : il a été constaté des tonnages en légère baisse comparativement à 2021 en OM (- 2.75 %) et en Tri (- 4.37%) ;
- Secteur de Dieppe : une légère baisse également des OM (- 1 %) s'accompagnant par contre d'une augmentation du Tri (+ 6.65 %) ;
- Les tonnages traités tous flux confondus en déchèterie ont nettement baissé comparativement à 2021 passant de 8 934 tonnes à 6 714 tonnes (-25%) en raison des conditions climatiques puisque la quantité de déchets verts réceptionnée a baissé de 50% par rapport à 2021.

La section de fonctionnement

En 2022, les dépenses d'exploitation se sont élevées à 9 097 274,16 €.

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 96%.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 9 679 215,13 €.

Le taux d'exécution sur les recettes de gestion courante est de 102%.

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement s'élève à 581 940,97 €.

La section d'investissement

En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à 819 388,27 €.

508 117,77 € sont inscrits dans les RAR.

Le taux d'exécution sur les dépenses d'équipement (avec reports) est de 69%.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 288 092,72 €.

838 024 € sont enregistrés dans les RAR.

Un emprunt de 730 000 € a été contracté et fera l'objet d'un tirage en fin d'année 2023. Cet emprunt permettra la construction de l'aire de lavage.

Le taux d'exécution sur les recettes d'équipement (avec reports) est de 94%.

Le résultat d'investissement est excédentaire de 468 704,45 €.

En 2021, le résultat d'investissement était déficitaire de 587 057,91 €. Un montant de 118 353,46 € est donc reporté en déficit d'investissement sur le budget de 2023.

Produits de gestion 2022	9 616 105.57 €
Charges de gestion 2022	8 479 737.18 €
Excédent brut de fonctionnement	1 136 368.39€
Taux de rentabilité d'exploitation	13 %
Résultat financier	- 55 348.49€
Produits et charges exceptionnels + reprises sur amortissements et provisions	30 342.23 €
CAF BRUTE	1 111 362.13 €
Annuité en capitale de la dette	511 263.11 €
CAF NETTE	600 099.02 €

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DECHETS

Les atténuations de charges – Chapitre 013

Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
82 825 €	86 925,22 €	105 %

Les recettes enregistrées sur ce chapitre correspondent aux remboursements reçus par l'Agglo de son assureur en matière de personnel. Il s'agit également de remises obtenues sur les achats de matières premières et fournitures.

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

	Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Zone Dieppe	793 231 €	809 939,75 €	102 %
Zone hors Dieppe	460 469 €	481 813,95 €	105 %
TOTAL	1 253 700 €	1 291 753,70 €	103 %

Le détail des produits du chapitre 70 est le suivant :

	Budget 2022	CA 2022
Redevance spéciale	512 931 €	527 676,14 €
Refacturation budgets princ, asst & trpt	280 300 €	278 213,61 €
Recettes diverses	0 €	4050 €
<i>S/total zone Dieppe</i>	793 231 €	809 939,75 €
Redevance spéciale	187 650 €	210 850,36 €
Recettes diverses	272 819 €	270 963,59 €
<i>S/total zone hors Dieppe</i>	460 469 €	481 813,95 €
Total chapitre 70	1 253 700 €	1 291 753,70 €

Les impôts et taxes – Chapitre 73

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été perçue en 2022 pour un montant global de 7 900 856 €.

	Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
TEOM zone de Dieppe	5 640 028 €	5 675 302 €	101 %
TEOM zone hors Dieppe	2 220 063 €	2 210 888 €	100 %
Total chapitre 73	7 860 091 €	7 886 190 €	100 %

Les dotations et participations – Chapitre 74

	Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Zone hors Dieppe	229 243 €	305 261,74 €	133 %
Zone Dieppe	18 692 €	31 306,92 €	167 %
TOTAL	247 935 €	336 658,66 €	136 %

Les participations sont des soutiens financiers versés par CITEO et les éco organismes, perçus à hauteur 330 058,91 € en 2022.

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

Ce chapitre enregistre des recettes de régularisation comptable.

	Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Zone Dieppe	2 500 €	3 361,42 €	134 %
Zone hors Dieppe	0	17 502,10 €	
TOTAL	2 500 €	20 863,52 €	834 %

Les reprises sur amortissements et provisions – Chapitre 78

	Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Zone Dieppe	18 960 €	18 957,11 €	100 %
Zone hors Dieppe	3 620 €	3 618,09 €	100 %
TOTAL	22 580 €	22 575,20 €	100 %

Résultat de fonctionnement reporté – Chapitre 002

Il n'y a pas d'excédent de fonctionnement à reporter.

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces recettes ont été enregistrées pour un montant de 19 670,84 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DECHETS

Les charges à caractère général – Chapitre 011

	Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Zone Dieppe	920 289 €	851 730 €	93 %
Zone hors Dieppe	2 277 780 €	2 124 584 €	93 %
TOTAL	3 198 069 €	2 976 314 €	93 %

Sur la zone de Dieppe :

Les frais de structure (fluides, carburants, assurances, entretien véhicules, formation...) représentent la majeure partie des charges à caractère général de la régie auxquels viennent s'ajouter les prestations externalisées tels que la collecte du verre et l'exploitation de la déchetterie.

A noter l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sur l'incinération de + 1€/tonne en 2023.

Concernant la zone hors Dieppe, les contrats de collecte constituent l'essentiel des charges à caractère général.

Les révisions de prix des marchés pour 2023 s'élèvent à + 10 % et l'évolution de la TGAP pour 2023 à + 7 €/tonne.

Les charges de personnel – Chapitre 012

Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
2 889 839,58 €	2 875 146,30 €	99 %

En 2022, les charges de personnel se sont élevées à 2 875 246 €. Cela représente 35 % des dépenses de fonctionnement.

Les charges de gestion courante – Chapitre 65

Pour la zone de Dieppe, ce chapitre recense les cotisations au SMEDAR de tous les apports de déchets.

Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
2 366 983 €	2 264 007 €	96 %

En qui concerne la zone hors Dieppe, il s'agit des cotisations au SMEDAR et des cotisations pour les accès aux déchetteries hors périmètre (Gueures, la Chapelle du Bourguay).

Budget 2022	CA 2022	Taux d'exécution
408 227 €	364 169 €	89 %

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires. Le montant s'élève à 55 388,49 € pour le secteur de Dieppe.

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

Ce chapitre est consacré aux opérations de régularisation comptable notamment les annulations de redevance spéciale sur exercices antérieurs. Le montant est de 13 096,49 € pour l'exercice 2022.

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces dépenses ont été enregistrées pour un montant de 549 052 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET DECHETS

Les dotations – Chapitre 10

Le compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés, a été réalisé à hauteur de 674 149,91 €. Il résulte de l'affectation du résultat de fonctionnement décidée à l'issue du compte administratif 2021. L'autre recette du chapitre 10 est constituée du FCTVA.

	Budget 2022	CA 2022	Restes à réaliser	Taux d'exécution
FCTVA Zone Dieppe	176 629,19 €	56 122,68 €	58 828 €	65 %
FCTVA Zone hors Dieppe	27 087,91 €	8 768,13 €	0 €	32 %
Total	203 717,10 €	64 890,81 €	58 828 €	61 %

Les subventions d'investissement reçues – Chapitre 13

Des subventions sont enregistrées au chapitre 13 pour un montant de 49 196 € (en restes à réaliser). Des organismes tels que 3F NORMANVIE et Habitat 76 contribuent à l'activité.

	Budget 2022	CA 2022	Restes à réaliser	Taux d'exécution
Subventions d'investissement reçues zone de Dieppe	51 180 €	0 €	30 019 €	58 %
Subventions d'investissement reçues zone hors Dieppe	24 720 €	0 €	19 177 €	78 %
Total	75 900 €	0 €	49 196 €	65 %

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Le recours à l'emprunt s'est effectué à hauteur de 730 000 €. Cet emprunt a été contracté en décembre 2022 auprès de l'AFL et ne sera tiré qu'en 2023. Il est donc inscrit en reste à réaliser.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Les opérations d'ordre de transfert entre sections sont reprises au chapitre 040 et ont été exécutées pour un montant de 549 052 € en 2022. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET DECHETS

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires.

511 263,11 € sont comptabilisés pour le remboursement des emprunts.

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Ce chapitre recense les frais d'études pouvant être suivis de travaux ainsi que l'acquisition de logiciels ou licences informatiques. Pour 2022, le programme d'études est détaillé comme suit :

	Budget 2022	CA 2022	Restes à réaliser 2022	Taux d'exécution
Zone Dieppe	210 844 €	18 401 €	99 006 €	56 %
Zone hors Dieppe	33 806 €	7307 €	26 431 €	100 %
Total	240 650 €	25 708 €	125 437 €	63 %

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Ce chapitre retrace les travaux immobilisés sur l'année ainsi que les différentes acquisitions de biens immobiliers ou mobiliers.

	Budget 2022	CA 2022	Restes à réaliser 2022	Taux d'exécution
Zone Dieppe	769 093 €	256 698 €	382 681 €	83 %
Zone hors Dieppe	124 390 €	0 €	-	0 %
Total	893 483 €	256 698 €	382 681 €	72 %

Les participations, créances rattachées à des participations – chapitre 26

Le montant de la participation à l'Agence France Locale s'élève à 6 047,70 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Les dépenses du chapitre 040 ont été enregistrées pour un montant de 19 670,84 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

Solde d'exécution négatif ou reporté – D 001

Aucun solde reporté en 2022.

IX – BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL

En 2022, la dynamique de recrutement des médecins s'est poursuivie : 1 médecin à temps partiel (0.5 ETP) est venu renforcer l'antenne d'Offranville afin de poursuivre son développement et d'accroître le nombre de patients pris en charge. Ce recrutement a, par ailleurs permis d'élargir l'amplitude horaire du centre favorisant ainsi l'accès à un plus grand nombre de patients. Fin 2022, le Centre de Santé a réalisé 4 990 consultations auprès d'environ 1000 patients du territoire.

La section de fonctionnement :

En 2022, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont élevées à 461 132,41 €. Une subvention d'équilibre a été nécessaire à hauteur de 211 119,81 €.

Le taux d'exécution sur les dépenses de gestion courante est de 97% et de 91% sur les recettes de gestion courante.

La section d'investissement :

En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à 31 406,36 € et 100 702,35 € sont enregistrés au titre des RAR.

Le taux d'exécution sur les dépenses d'équipement (avec reports : 100 702,35 €) est de 97 %.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 88 606,04 € et 6 775,70 € sont enregistrés au titre des RAR.

Le taux d'exécution sur les recettes d'équipement est de 0 %.

Les recettes d'investissement proviennent uniquement du FCTVA et du reliquat de fonctionnement de l'année 2021 (donc subvention d'équilibre du budget principal).

Le résultat d'investissement est excédentaire de 57 199,68 € mais il y a de nombreux RAR et il y a donc un déficit de 47 896,56 € à reporter sur 2023.

En 2021, le résultat de fonctionnement était excédentaire de 85 992,50 € (correspond au 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés en 2022). Le résultat d'investissement était déficitaire de 86 586,26 €. 11 169,59 € ont été reportés en déficit d'investissement sur 2022. L'excédent de fonctionnement 2021 a été réaffecté en investissement sur 2022 pour couvrir les reports de l'exercice 2021 et équilibrer le budget 2022. Un montant de 47 896,56 € est donc reporté en déficit d'investissement sur le budget de 2023.

Produits de gestion 2022	460 809,17 € (dont 211 121,38 € de subvention d'équilibre du BP)
Charges de gestion 2022	460 178,41 €
Excédent brut de fonctionnement	630,76 €
Taux de rentabilité d'exploitation	0,13 %
Résultat financier	- €
Produits et charges exceptionnels + reprises sur amortissements et provisions	323,24 €
CAF BRUTE	954 €
Annuité en capitale de la dette	0 €
CAF NETTE	954 €

Le budget du centre de santé est alimenté par le budget principal. Le coût financier nécessite la mobilisation des médecins autour du projet mais également la mobilisation de plusieurs financeurs publics pour permettre les investissements.

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE SANTE

Les atténuations de charges – Chapitre 013

Un titre a été émis à hauteur de 300 € en 2022.

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
140 500,41 €	139 786,08 €	99 %

Il s'agit de l'encaissement des actes médicaux.

Les dotations et participations- Chapitre 74

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
120 030 €	109 601,71 €	91 %

Le CDS reçoit des dotations et participations (ex : ARS, CPAM) qui sont recensées au chapitre 74.

Les autres recettes – chapitre 75

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
246 091,59 €	211 121,38 €	86 %

Le chapitre 75 regroupe les autres produits de gestion courante, il s'agit de la subvention d'équilibre du budget principal.

Les produits exceptionnels – chapitre 77

Prévision budgétaire 2022	CA 2022
0 €	323,24 €

B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CENTRE DE SANTE

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Les charges à caractère général au chapitre 11 (assurance, fournitures, locations, contrats de prestation de service...) s'élèvent à 26 102.31 €.

La décomposition de ces dépenses est la suivante :

	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
Fournitures diverses	6 150 €	1 927,14 €	31 %
Services extérieurs (locations immobilières, charges locatives, assurances...)	19 620 €	21 291,11 €	109 %
Autres services extérieurs (affranchissement, services bancaires, cotisations, déplacements, missions...)	10 400 €	2 884,06 €	28 %
Total chapitre 011	36 170 €	26 102,31 €	72 %

Les charges de personnel – Chapitre 012

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
430 692 €	426 660,40 €	99 %

Ces montants correspondent au paiement des salaires de deux médecins (2 ETP à 80 % sur une année pleine), un médecin à 50 % (arrivée en novembre 2022), deux secrétaires (1ETP à 80 % et 1 ETP à 100 %) et le directeur du centre de santé (1ETP à 100 %).

Le budget centre de santé rembourse au budget principal le concours du personnel administratif et technique de Dieppe-Maritime.

Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
8 975 €	7 415,70 €	96 %

Un montant de 7 415,70 € correspond au règlement du logiciel WEDA pour la gestion du centre de santé.

Le virement à la section d'investissement - chapitre 023

Le chapitre 023 a été budgété en 2022 pour 29 834 €.

Les opérations de transfert entre sections - chapitre 042

Le chapitre 042 a été mouvementé en 2022 à hauteur de 954 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent la dotation aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CENTRE DE SANTE

Les autres immobilisations financières – Chapitre 27

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
590 €	590 €	100 %

590 € concernent les dépôts de garantie pour Offransanté.

Les dotations – Chapitre 10

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
8 460,41 €	7 845,24 €	93 %

Le compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés a été mouvementé à hauteur de 85 992,50 €.

Le virement de la section fonctionnement - chapitre 021

Le chapitre 021 a été budgété en 2022 pour 29 834 €.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces recettes ont été enregistrées pour un montant de 954 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU CENTRE DE SANTE

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
87 734 €	87 724,31 €	100 %

La majorité des paiements enregistrés concernent les frais d'étude.

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution
48 157,41 €	44 384,40 €	92 %

Cette dépense a permis d'équiper les bureaux occupés par les médecins du centre de santé.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24760078600112

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CARD PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	34
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	75
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	118
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	119
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	121
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	123
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	125
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	126
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	129
A10.3 - Opérations liées aux cessions	130
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	131
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	132
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	133

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	135
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	139
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	140
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	141
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	142
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	143
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	146
D2 - Arrêté et signatures	147

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD PRINCIPAL	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	47 048
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2748
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
20 631 046.00	0.00	413.51	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	455.54	393.00
2	Produit des impositions directes/population	188.82	349.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	422.33	467.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	70.88	94.00
5	Encours de dette/population	287.46	369.00
6	DGF/population	83.00	89.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20.30	38.60
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110.79	91.20
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.78	20.10
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	68.07	79.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	23 701 760,09	G	23 853 955,65
	Section d'investissement	B	6 158 897,70	H	7 245 413,42

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	754 792,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 835 200,27 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	31 695 858,06	= G+H+I+J	31 854 161,09

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	14 328,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 990 104,72	L	2 461 611,64
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 004 432,72	= K+L	2 461 611,64

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	23 716 088,09	= G+I+K	24 608 747,67
	Section d'investissement	= B+D+F	9 984 202,69	= H+J+L	9 707 025,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	33 700 290,78	= G+H+I+J+K+L	34 315 772,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	14 328,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		14 328,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 990 104,72	L	2 461 611,64
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		19 862,42		152 027,21
13	Subventions d'investissement		0,00		827 464,43
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		1 365 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		270 429,03		0,00
204	Subventions d'équipement versées		1 031 867,10		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	628 371,89	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 574,28	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	117 120,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 302 601,36	1 587 612,66	418 852,89	14 328,00	281 807,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 540 546,00	4 351 782,12	160 221,25	0,00	28 542,63
014	Atténuations de produits	8 055 811,00	8 055 272,99	0,00	0,00	538,01
65	Autres charges de gestion courante	7 268 996,64	6 833 885,63	30 388,90	0,00	404 722,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		22 167 955,00	20 828 553,40	609 463,04	14 328,00	715 610,56
66	Charges financières	149 070,00	104 522,46	44 225,44	0,00	322,10
67	Charges exceptionnelles	651 990,00	499 017,83	114 307,20	0,00	38 664,97
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 969 015,00	21 432 093,69	767 995,68	14 328,00	754 597,63
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 205 384,00	1 501 670,72			-296 286,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 205 384,00	1 501 670,72			-296 286,72
TOTAL		24 174 399,00	22 933 764,41	767 995,68	14 328,00	458 310,91
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	85 740,00	79 675,92	6 456,75	0,00	-392,67
70	Produits services, domaine et ventes div	1 540 747,00	178 549,53	1 445 059,41	0,00	-82 861,94
73	Impôts et taxes	14 556 028,98	14 582 370,51	0,00	0,00	-26 341,53
74	Dotations et participations	6 171 477,00	4 984 842,31	1 111 298,05	0,00	75 336,64
75	Autres produits de gestion courante	103 079,00	-3 638,85	107 386,03	0,00	-668,18
Total des recettes de gestion courante		22 457 071,98	19 821 799,42	2 670 200,24	0,00	-34 927,68
76	Produits financiers	0,00	0,32	0,00	0,00	-0,32
77	Produits exceptionnels	0,00	48 023,24	230 193,22	0,00	-278 216,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 457 071,98	19 869 822,98	2 900 393,46	0,00	-313 144,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	962 535,00	1 083 739,21			-121 204,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		962 535,00	1 083 739,21			-121 204,21
TOTAL		23 419 606,98	20 953 562,19	2 900 393,46	0,00	-434 348,67
Pour information		(3) 754 792,02				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	538 807,40	98 114,82	270 429,03	170 263,55
204	Subventions d'équipement versées	2 647 443,25	1 105 717,43	1 031 867,10	509 858,72
21	Immobilisations corporelles	4 196 054,11	3 202 611,47	628 371,89	365 070,75
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	137 963,96	33 912,92	4 574,28	99 476,76
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 520 268,72	4 440 356,64	1 935 242,30	1 144 669,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 863,01	0,00	19 862,42	10 000,59
13	Subventions d'investissement	17 400,00	17 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	582 500,00	582 412,31	0,00	87,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 800,00	12 796,30	0,00	3,70
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	677 563,01	612 608,61	54 862,42	10 091,98
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 197 831,73	5 052 965,25	1 990 104,72	1 154 761,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	962 535,00	1 083 739,21		-121 204,21
041	Opérations patrimoniales (1)	111 670,00	22 193,24		89 476,76
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 074 205,00	1 105 932,45		-31 727,45
	TOTAL	9 272 036,73	6 158 897,70	1 990 104,72	1 123 034,31
	Pour information	(2) 1 835 200,27			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 342 543,56	542 363,05	827 464,43	972 716,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 330 559,88	4 500 000,00	1 365 000,00	465 559,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 904,13	236 244,51	0,00	-152 340,38
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 995,04	0,00	-11 995,04
	Total des recettes d'équipement	8 757 007,57	5 290 602,60	2 192 464,43	1 273 940,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	689 076,60	430 946,86	152 027,21	106 102,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	435,63	0,00	0,00	435,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	117 120,00	0,00	117 120,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20		0,00	
	Total des recettes financières	1 033 175,43	430 946,86	269 147,21	333 081,36
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	9 790 183,00	5 721 549,46	2 461 611,64	1 607 021,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 205 384,00	1 501 670,72		-296 286,72
041	Opérations patrimoniales (1)	111 670,00	22 193,24		89 476,76
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 317 054,00	1 523 863,96		-206 809,96
	TOTAL	11 107 237,00	7 245 413,42	2 461 611,64	1 400 211,94

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 006 465,55		2 006 465,55
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 512 003,37		4 512 003,37
014	Atténuations de produits	8 055 272,99		8 055 272,99
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 864 274,53		6 864 274,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	148 747,90	0,00	148 747,90
67	Charges exceptionnelles	613 325,03	296 286,82	909 611,85
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 205 383,90	1 205 383,90
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		22 200 089,37	1 501 670,72	23 701 760,09
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 400,00	167 512,64	184 912,64
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	582 412,31	0,00	582 412,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		916 226,57	916 226,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	98 114,82	22 193,24	120 308,06
204	Subventions d'équipement versées	1 105 717,43	0,00	1 105 717,43
21	Immobilisations corporelles (6)	3 202 611,47	0,00	3 202 611,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	33 912,92	0,00	33 912,92
26	Participations et créances rattachées	12 796,30	0,00	12 796,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 052 965,25	1 105 932,45	6 158 897,70
Pour information				1 835 200,27
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				1 835 200,27

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	86 132,67		86 132,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 623 608,94		1 623 608,94
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	14 582 370,51		14 582 370,51
74	Dotations et participations	6 096 140,36		6 096 140,36
75	Autres produits de gestion courante	103 747,18	0,00	103 747,18
76	Produits financiers	0,32	0,00	0,32
77	Produits exceptionnels	278 216,46	1 083 739,21	1 361 955,67
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		22 770 216,44	1 083 739,21	23 853 955,65
Pour information				754 792,02
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	430 946,86	0,00	430 946,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	542 363,05	0,00	542 363,05
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		65 159,41	65 159,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	236 244,51	231 127,41	467 371,92
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	11 995,04	22 193,24	34 188,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 190 477,54	1 190 477,54
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		14 906,36	14 906,36
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 721 549,46	1 523 863,96	7 245 413,42
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 302 601,36	1 587 612,66	418 852,89	14 328,00	281 807,81
60611	Eau et assainissement	34 400,00	26 936,42	2 500,00	0,00	4 963,58
60612	Energie - Electricité	88 220,00	93 899,84	43 929,14	0,00	-49 608,98
60621	Combustibles	126 370,00	179 519,87	8 323,30	0,00	-61 473,17
60622	Carburants	19 100,00	19 044,90	0,00	0,00	55,10
60623	Alimentation	4 630,00	6 012,39	1 016,72	0,00	-2 399,11
60628	Autres fournitures non stockées	3 100,00	171,51	0,00	0,00	2 928,49
60631	Fournitures d'entretien	10 676,17	7 489,09	0,00	0,00	3 187,08
60632	Fournitures de petit équipement	2 589,00	2 107,87	125,99	0,00	355,14
60636	Vêtements de travail	6 511,00	1 566,39	1 206,39	0,00	3 738,22
6064	Fournitures administratives	15 979,89	14 767,87	478,08	0,00	733,94
6068	Autres matières et fournitures	9 736,00	9 222,63	2 467,75	0,00	-1 954,38
611	Contrats de prestations de services	127 983,46	35 297,76	15 534,45	11 868,00	65 283,25
6132	Locations immobilières	3 780,00	5 280,00	0,00	0,00	-1 500,00
6135	Locations mobilières	20 840,00	8 106,78	5 018,40	0,00	7 714,82
614	Charges locatives et de copropriété	10 385,00	-4 136,65	9 950,00	0,00	4 571,65
61521	Entretien terrains	192 424,00	92 915,00	58 616,40	0,00	40 892,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 308,00	18 646,01	9 386,98	0,00	-9 724,99
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	-732,00	1 431,80	0,00	-699,80
615231	Entretien, réparations voiries	17 219,00	12 453,64	12 456,00	0,00	-7 690,64
615232	Entretien, réparations réseaux	176 000,00	43 413,17	56 477,73	0,00	76 109,10
61551	Entretien matériel roulant	11 100,70	17 609,01	0,00	0,00	-6 508,31
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 225,00	3 993,54	0,00	0,00	231,46
6156	Maintenance	134 384,00	71 451,71	39 180,76	0,00	23 751,53
6168	Autres primes d'assurance	75 020,00	80 750,60	1 129,26	0,00	-6 859,86
617	Etudes et recherches	134 890,00	47 714,40	45 199,20	0,00	41 976,40
6182	Documentation générale et technique	15 650,00	15 137,27	484,00	0,00	28,73
6184	Versements à des organismes de formation	94 994,00	8 300,14	14 383,05	2 460,00	69 850,81
6188	Autres frais divers	61 408,68	28 666,22	2 496,33	0,00	30 246,13
6226	Honoraires	49 745,00	-8 306,92	32 496,90	0,00	25 555,02
6227	Frais d'actes et de contentieux	250,00	72,00	0,00	0,00	178,00
6228	Divers	0,00	-2 095,88	2 095,88	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	16 500,00	15 360,00	0,00	0,00	1 140,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	49,90	0,00	0,00	-49,90
6233	Foires et expositions	11 250,00	4 710,00	0,00	0,00	6 540,00
6237	Publications	9 519,00	5 965,68	13 599,22	0,00	-10 045,90
6238	Divers	13 100,00	20 892,07	7 949,86	0,00	-15 741,93
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	487,32	0,00	0,00	512,68
6256	Missions	11 000,00	7 539,01	0,00	0,00	3 460,99
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	12 600,36	4 899,62	0,00	-3 499,98
6262	Frais de télécommunications	62 100,00	47 897,26	4 456,95	0,00	9 745,79
627	Services bancaires et assimilés	0,00	6,40	0,00	0,00	-6,40
6281	Concours divers (cotisations)	118 970,00	118 944,46	150,00	0,00	-124,46
6283	Frais de nettoyage des locaux	36 734,00	39 915,82	1 731,70	0,00	-4 913,52
6284	Redevances pour services rendus	1 884,33	1 994,33	0,00	0,00	-110,00
62872	Remb. frais au budget annexe	213 912,00	213 912,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	71 045,00	62 220,34	1 280,97	0,00	7 543,69
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 142,00	8 141,77	0,00	0,00	0,23
6288	Autres services extérieurs	28 000,00	-15 000,00	15 000,00	0,00	28 000,00
63512	Taxes foncières	25 822,00	20 985,00	1 000,00	0,00	3 837,00
63513	Autres impôts locaux	269,00	277,00	0,00	0,00	-8,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	80,13	80,13	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	181 800,00	181 770,00	0,00	0,00	30,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 555,00	3 589,23	2 400,06	0,00	1 565,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 540 546,00	4 351 782,12	160 221,25	0,00	28 542,63
6217	Personnel affecté par la commune membre	23 000,00	11 094,89	11 094,89	0,00	810,22
6218	Autre personnel extérieur	151 794,00	-1 374,80	148 689,86	0,00	4 478,94
6331	Versement mobilité	19 948,00	19 691,14	0,00	0,00	256,86
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 979,00	11 806,87	0,00	0,00	172,13
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 511,00	37 975,08	0,00	0,00	1 535,92
64111	Rémunération principale titulaires	1 614 107,00	1 622 577,92	0,00	0,00	-8 470,92
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	51 238,00	50 675,49	0,00	0,00	562,51
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	3 800,00	0,00	0,00	-3 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	698 671,00	690 384,58	0,00	0,00	8 286,42
64131	Rémunérations non tit.	731 562,00	741 348,05	0,00	0,00	-9 786,05
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
64171	Apprentis - rémunérations	2 970,00	881,73	0,00	0,00	2 088,27

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	482 988,00	473 344,14	0,00	0,00	9 643,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	553 518,00	555 556,24	0,00	0,00	-2 038,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	31 931,00	29 790,33	0,00	0,00	2 140,67
6455	Cotisations pour assurance du personnel	78 000,00	76 113,58	0,00	0,00	1 886,42
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	19 827,00	0,00	0,00	0,00	19 827,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 902,00	19 150,68	0,00	0,00	1 751,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 600,00	7 366,20	436,50	0,00	797,30
014	Atténuations de produits	8 055 811,00	8 055 272,99	0,00	0,00	538,01
7391178	Autres restituit° dégrèvt contrib. direct	11 500,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
739211	Attributions de compensation	7 076 311,00	7 086 261,99	0,00	0,00	-9 950,99
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	968 000,00	969 011,00	0,00	0,00	-1 011,00
65	Autres charges de gestion courante	7 268 996,64	6 833 885,63	30 388,90	0,00	404 722,11
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	11 000,00	7 948,80	0,00	0,00	3 051,20
6518	Autres	11 350,00	11 149,20	100,00	0,00	100,80
6531	Indemnités	120 850,00	122 964,48	0,00	0,00	-2 114,48
6533	Cotisations de retraite	7 008,00	7 124,20	0,00	0,00	-116,20
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	30 018,00	30 558,32	0,00	0,00	-540,32
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	1 475,33	0,00	0,00	-1 475,33
6541	Créances admises en non-valeur	3 835,00	2 396,84	0,00	0,00	1 438,16
6542	Créances éteintes	0,00	16,47	0,00	0,00	-16,47
6553	Service d'incendie	1 639 192,00	1 639 192,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	4 220 342,05	4 196 615,54	0,00	0,00	23 726,51
6558	Autres contributions obligatoires	15,00	0,00	47,88	0,00	-32,88
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	35 400,00	35 324,04	0,00	0,00	75,96
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	246 094,59	211 119,81	0,00	0,00	34 974,78
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	899 535,00	568 094,33	0,00	0,00	331 440,67
65737	Autres établissements publics locaux	9 152,00	0,00	0,00	0,00	9 152,00
65888	Autres	205,00	-93,73	241,02	0,00	57,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		22 167 955,00	20 828 553,40	609 463,04	14 328,00	715 610,56
66	Charges financières (b)	149 070,00	104 522,46	44 225,44	0,00	322,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 770,00	146 766,10	0,00	0,00	3,90
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 300,00	-42 243,64	44 225,44	0,00	318,20
67	Charges exceptionnelles (c)	651 990,00	499 017,83	114 307,20	0,00	38 664,97
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	524,00	0,00	0,00	-524,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 200,00	892,52	0,00	0,00	11 307,48
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	425 801,00	350 814,80	63 486,20	0,00	11 500,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	155 844,00	116 391,98	50 821,00	0,00	-11 368,98
678	Autres charges exceptionnelles	58 145,00	30 394,53	0,00	0,00	27 750,47
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		22 969 015,00	21 432 093,69	767 995,68	14 328,00	754 597,63
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 205 384,00	1 501 670,72			-296 286,72
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	231 127,41			-231 127,41
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	65 159,41			-65 159,41
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 190 477,00	1 190 477,54			-0,54
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	14 907,00	14 906,36			0,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 205 384,00	1 501 670,72			-296 286,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 205 384,00	1 501 670,72			-296 286,72
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 174 399,00	22 933 764,41	767 995,68	14 328,00	458 310,91
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	44 225,44
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 243,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 981,80

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	85 740,00	79 675,92	6 456,75	0,00	-392,67
6419	Remboursements rémunérations personnel	72 890,00	66 869,76	6 456,75	0,00	-436,51
6459	Rembours charges SS et prévoyance	12 850,00	12 806,16	0,00	0,00	43,84
70	Produits services, domaine et ventes div	1 540 747,00	178 549,53	1 445 059,41	0,00	-82 861,94
7062	Redevances services à caractère culturel	167 045,00	163 747,06	9 104,00	0,00	-5 806,06
70688	Autres prestations de services	1 080,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	999 500,00	-16 892,38	1 014 373,35	0,00	2 019,03
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	197 600,00	-11 216,04	281 487,79	0,00	-72 671,75
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	64 650,00	11 307,98	53 335,21	0,00	6,81
70875	Remb. frais par les communes du GFP	61 272,00	43 607,04	51 000,63	0,00	-33 335,67
70878	Remb. frais par d'autres redevables	49 600,00	-12 004,13	35 758,43	0,00	25 845,70
73	Impôts et taxes	14 556 028,98	14 582 370,51	0,00	0,00	-26 341,53
73111	Impôts directs locaux	4 725 039,00	4 756 126,00	0,00	0,00	-31 087,00
73112	Cotisation sur la VAE	2 893 949,00	2 895 733,00	0,00	0,00	-1 784,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 046 161,00	1 022 491,00	0,00	0,00	23 670,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	131 376,00	136 207,00	0,00	0,00	-4 831,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	50 000,00	72 943,00	0,00	0,00	-22 943,00
73211	Attribution de compensation	256 000,48	140 780,01	0,00	0,00	115 220,47
73221	FNGIR	88 348,00	88 348,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	306 193,50	306 274,00	0,00	0,00	-80,50
7382	Fraction de TVA	5 008 962,00	5 105 293,00	0,00	0,00	-96 331,00
7388	Autres taxes diverses	50 000,00	58 175,50	0,00	0,00	-8 175,50
74	Dotations et participations	6 171 477,00	4 984 842,31	1 111 298,05	0,00	75 336,64
74124	Dotation d'intercommunalité	866 610,00	874 144,00	0,00	0,00	-7 534,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	3 037 983,00	3 031 037,00	0,00	0,00	6 946,00
744	FCTVA	5 707,00	4 318,22	19 315,97	0,00	-17 927,19
74718	Autres participations Etat	150 052,00	25 340,50	76 941,50	0,00	47 770,00
7472	Participat° Régions	6 367,00	55 140,52	0,00	0,00	-48 773,52
7473	Participat° Départements	22 693,00	-78 946,80	96 426,20	0,00	5 213,60
74758	Participat° Autres groupements	0,00	4 767,16	40 000,00	0,00	-44 767,16
7477	Participat° Budget communautaire et FS	565 945,00	-432 166,79	835 256,88	0,00	162 854,91
7478	Participat° Autres organismes	43 223,00	-42 761,50	43 357,50	0,00	42 627,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	35 779,00	35 779,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 437 112,00	1 435 328,00	0,00	0,00	1 784,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	72 857,00	0,00	0,00	-72 857,00
75	Autres produits de gestion courante	103 079,00	-3 638,85	107 386,03	0,00	-668,18
752	Revenus des immeubles	88 395,00	23 671,57	66 924,03	0,00	-2 200,60
7588	Autres produits div. de gestion courante	14 684,00	-27 310,42	40 462,00	0,00	1 532,42
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		22 457 071,98	19 821 799,42	2 670 200,24	0,00	-34 927,68
76	Produits financiers (b)	0,00	0,32	0,00	0,00	-0,32
761	Produits de participations	0,00	0,32	0,00	0,00	-0,32
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	48 023,24	230 193,22	0,00	-278 216,46
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	13 562,68	0,00	0,00	-13 562,68
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	62 433,03	0,00	0,00	-62 433,03
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	174 685,80	0,00	0,00	-174 685,80
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	-202 658,27	230 193,22	0,00	-27 534,95
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		22 457 071,98	19 869 822,98	2 900 393,46	0,00	-313 144,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	962 535,00	1 083 739,21			-121 204,21
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	121 601,02			-121 601,02
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	795 000,00	794 625,55			374,45
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	167 535,00	167 512,64			22,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		962 535,00	1 083 739,21			-121 204,21
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		23 419 606,98	20 953 562,19	2 900 393,46	0,00	-434 348,67
Pour information		754 792,02				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	538 807,40	98 114,82	270 429,03	170 263,55
2031	Frais d'études	470 633,74	60 599,85	242 858,00	167 175,89
2051	Concessions, droits similaires	68 173,66	37 514,97	27 571,03	3 087,66
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	2 647 443,25	1 105 717,43	1 031 867,10	509 858,72
204123	Subv.Régions : Projet infrastructure	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	37 500,00	37 500,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 036 395,95	643 710,59	325 223,70	67 461,66
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	250 000,00	110 618,18	0,00	139 381,82
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	38 300,00	17 500,00	20 800,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	837,40	0,00	837,40	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	60 000,00	60 000,00	60 000,00	-60 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 284,00	7 284,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 117 125,90	229 104,66	625 006,00	263 015,24
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	4 196 054,11	3 202 611,47	628 371,89	365 070,75
2111	Terrains nus	48 393,27	29 310,59	12 955,80	6 126,88
2128	Autres agencements et aménagements	82 446,00	2 230,06	0,00	80 215,94
2135	Installations générales, agencements	608 196,66	56 920,39	40 334,13	510 942,14
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	194 525,26	109 672,34	64 709,41	20 143,51
2152	Installations de voirie	1 083 803,55	730 498,13	281 542,81	71 762,61
21538	Autres réseaux	27 000,00	0,00	10 524,00	16 476,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	67 396,80	43 509,00	40 043,40	-16 155,60
21745	Sol autrui - Instal. généré. (mise à dispo)	7 118,44	118,44	6 003,60	996,40
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	1 941 691,03	2 130 254,88	125 145,48	-313 709,33
2181	Installat° générales, agencements	1 518,00	1 500,00	0,00	18,00
2182	Matériel de transport	7 392,00	7 392,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	88 391,65	61 293,31	43 513,03	-16 414,69
2184	Mobilier	7 804,33	4 602,66	703,33	2 498,34
2188	Autres immobilisations corporelles	30 377,12	25 309,67	2 896,90	2 170,55
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	137 963,96	33 912,92	4 574,28	99 476,76
2314	Constructions sur sol d'autrui	26 293,96	11 719,68	4 574,28	10 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	111 670,00	22 193,24	0,00	89 476,76
Total des dépenses d'équipement		7 520 268,72	4 440 356,64	1 935 242,30	1 144 669,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 863,01	0,00	19 862,42	10 000,59
10222	FCTVA	29 863,01	0,00	19 862,42	10 000,59
13	Subventions d'investissement	17 400,00	17 400,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	17 400,00	17 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	582 500,00	582 412,31	0,00	87,69
1641	Emprunts en euros	488 600,00	488 589,43	0,00	10,57
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	93 900,00	93 822,88	0,00	77,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 800,00	12 796,30	0,00	3,70
266	Autres formes de participation	12 800,00	12 796,30	0,00	3,70
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00
274	Prêts	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		677 563,01	612 608,61	54 862,42	10 091,98
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 197 831,73	5 052 965,25	1 990 104,72	1 154 761,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	962 535,00	1 083 739,21		-121 204,21
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	962 535,00	962 138,19		396,81
13911	Etat et établissements nationaux	146 890,00	146 886,93		3,07
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	5 605,00	5 602,49		2,51
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 580,00	1 579,52		0,48
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	2 350,00	2 343,85		6,15
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	3 080,00	3 078,34		1,66
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupés	7 280,00	7 276,85		3,15
13918	Autres subventions d'équipement	750,00	744,66		5,34
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	121 601,02		-121 601,02
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	795 000,00	794 625,55		374,45
	Charges transférées (6)	0,00	121 601,02		-121 601,02

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	121 601,02		-121 601,02
041	Opérations patrimoniales (7)	111 670,00	22 193,24		89 476,76
2031	Frais d'études	111 670,00	22 193,24		89 476,76
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 074 205,00	1 105 932,45		-31 727,45
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 272 036,73	6 158 897,70	1 990 104,72	1 123 034,31
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 835 200,27			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 342 543,56	542 363,05	827 464,43	972 716,08
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	787 770,56	15 000,00	747 366,24	25 404,32
1312	Subv. transf. Régions	599 009,00	405 413,00	0,00	193 596,00
1313	Subv. transf. Départements	10 764,00	11 452,05	35 098,19	-35 786,24
1322	Subv. non transf. Régions	945 000,00	110 498,00	45 000,00	789 502,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	6 330 559,88	4 500 000,00	1 365 000,00	465 559,88
1641	Emprunts en euros	6 330 559,88	4 500 000,00	1 365 000,00	465 559,88
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 904,13	236 244,51	0,00	-152 340,38
2135	Installations générales, agencements	0,00	30,95	0,00	-30,95
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	83 904,13	236 213,56	0,00	-152 309,43
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 995,04	0,00	-11 995,04
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	11 995,04	0,00	-11 995,04
Total des recettes d'équipement		8 757 007,57	5 290 602,60	2 192 464,43	1 273 940,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	689 076,60	430 946,86	152 027,21	106 102,53
10222	FCTVA	689 076,60	430 946,86	152 027,21	106 102,53
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	435,63	0,00	0,00	435,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	117 120,00	0,00	117 120,00	0,00
274	Prêts	69 645,00	0,00	69 645,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	47 475,00	0,00	47 475,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20		0,00	
Total des recettes financières		1 033 175,43	430 946,86	269 147,21	333 081,36
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		9 790 183,00	5 721 549,46	2 461 611,64	1 607 021,90
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 205 384,00	1 501 670,72		-296 286,72
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	65 159,41		-65 159,41
2111	Terrains nus	0,00	228 213,82		-228 213,82
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 913,59		-2 913,59
28031	Frais d'études	36 460,00	36 459,98		0,02
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	6 030,00	6 030,00		0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 530,00	20 525,39		4,61
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	119 550,00	119 542,06		7,94
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 250,00	11 245,29		4,71
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	9 295,00	9 292,74		2,26
28041582	GFP : Bâtiments, installations	61 285,00	61 281,34		3,66
28041633	ADM : Projet infrastructure	9 600,00	9 598,20		1,80
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	121 905,00	121 671,38		233,62
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	330,00	329,70		0,30
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	18 455,00	18 453,10		1,90
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	23 840,00	23 837,53		2,47
280422	Privé : Bâtiments, installations	392 820,00	392 818,82		1,18
28051	Concessions et droits similaires	27 915,00	27 912,48		2,52
28128	Autres aménagements de terrains	12 295,00	12 292,97		2,03
28135	Installations générales, agencements, ..	3 890,00	3 886,11		3,89
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	5 435,00	5 434,31		0,69
28152	Installations de voirie	11 790,00	11 786,19		3,81
281534	Réseaux d'électrification	720,00	720,00		0,00
281538	Autres réseaux	33 110,00	33 108,79		1,21
28158	Autres installat°, matériel et outillage	401,00	400,43		0,57
281728	Autres agencements (m. à dispo)	4 505,00	4 504,29		0,71
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	746,00	745,87		0,13
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	3 610,00	3 608,90		1,10
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	45 060,00	45 051,14		8,86

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28181	Installations générales, aménagt divers	10 820,00	10 817,91		2,09
28182	Matériel de transport	45 562,00	45 561,41		0,59
28183	Matériel de bureau et informatique	91 673,00	91 971,70		-298,70
28184	Mobilier	24 265,00	24 261,50		3,50
28188	Autres immo. corporelles	37 330,00	37 328,01		1,99
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 907,00	14 906,36		0,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 205 384,00	1 501 670,72		-296 286,72
041	Opérations patrimoniales (5)	111 670,00	22 193,24		89 476,76
237	Avances versées commandes immo. corpo.	111 670,00	22 193,24		89 476,76
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 317 054,00	1 523 863,96		-206 809,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 107 237,00	7 245 413,42	2 461 611,64	1 400 211,94
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	595 209	100 321	0	0	20 005	776 594	0	0	159 785	2 660 374	740 678	5 052 965
- Equipements municipaux (2)		100 321	0	0	12 721	206 179	0	0	3 180	2 279 960	732 278	3 334 639
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	7 284	570 415	0	0	139 205	380 414	8 400	1 105 717
- Opérations financières	595 209											595 209
Dépenses d'ordre	1 102 044											1 105 932
Solde d'exécution reporté de N-1	1 835 200											1 835 200
Total dépenses	3 532 453	100 321	0	0	20 005	776 594	0	0	159 785	2 660 374	744 566	7 994 098
Total recettes	6 446 183	31	0	0	0	110 498	0	0	15 000	665 074	8 628	7 245 413
Solde d'investissement	2 913 730	-100 290	0	0	-20 005	-666 096	0	0	-144 785	-1 995 300	-735 939	-748 685
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	19 862	100 158	35 000	0	20 164	258 562	1 620	0	627 639	590 043	337 056	1 990 105
Total RAR recettes	1 517 027	596	35 000	0	0	0	0	0	333 344	448 525	127 120	2 461 612
SOLDE RAR investissement	1 497 165	-99 563	0	0	-20 164	-258 562	-1 620	0	-294 295	-141 518	-209 936	471 507

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	9 697 438	3 543 097	1 639 192	0	3 646 062	435 660	684 586	0	101 077	2 271 085	1 683 563	23 701 760
Total recettes	21 587 305	330 234	0	0	180 165	71 683	539 984	0	72 552	1 502 321	324 504	24 608 748
Solde de fonctionnement	11 889 867	-3 212 864	-1 639 192	0	-3 465 897	-363 977	-144 602	0	-28 526	-768 764	-1 359 059	906 988
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	14 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 328
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	-14 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-14 328

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 552 315	200 479	35 000	0	40 169	1 035 156	1 620	0	787 424	3 250 417	1 081 623	9 984 203
Dépenses réelles		615 071	200 479	35 000	0	40 169	1 035 156	1 620	0	787 424	3 250 417	1 077 734	7 043 070
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 862
10222	FCTVA	19 862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 862
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	17 400	0	0	17 400
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	17 400	0	0	17 400
16	Emprunts et dettes assimilées	582 412	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	582 412
1641	Emprunts en euros	488 589	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	488 589
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	93 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 823
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	55 298	0	0	720	0	0	0	3 279	219 587	89 660	368 544
2031	Frais d'études	0	7 800	0	0	720	0	0	0	3 180	203 418	88 340	303 458
2051	Concessions, droits similaires	0	47 498	0	0	0	0	0	0	99	16 169	1 320	65 086
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	21 444	702 200	0	0	766 745	620 530	26 666	2 137 585
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 500	0	37 500
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0	0	0	0	14 160	603 200	0	0	0	351 574	0	968 934
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 618	0	110 618
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	0	0	0	38 300	0	0	38 300
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	837	0	837
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	7 284	0	0	0	0	0	0	7 284
20422	Privé : Bâtiments, installations	0	0	0	0	0	99 000	0	0	728 445	0	26 666	854 111
21	Immobilisations corporelles	0	145 181	0	0	18 005	332 956	1 620	0	0	2 410 300	922 921	3 830 983
2111	Terrains nus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 392	5 874	42 266
2128	Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 230	2 230
2135	Installations générales, agencements	0	50 007	0	0	0	44 936	0	0	0	0	2 312	97 255
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0	0	0	0	0	157 859	0	0	0	16 523	0	174 382

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	117 703	0	0	0	0	894 338	1 012 041
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 524	10 524
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 552	0	83 552
21745	Sol autrui - Instal. généré. (mise à dispo)	0	0	0	0	6 122	0	0	0	0	0	0	6 122
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 255 400	0	2 255 400
2181	Installat° générales, agencements	0	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0	0	1 500
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	7 392	0	0	0	0	0	7 392
2183	Matériel de bureau et informatique	0	89 574	0	0	0	0	917	0	0	7 200	7 115	104 806
2184	Mobilier	0	4 603	0	0	0	0	703	0	0	0	0	5 306
2188	Autres immobilisations corporelles	0	998	0	0	10 383	5 066	0	0	0	11 232	528	28 207
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 487	38 487
2314	Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 294	16 294
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 193	22 193
26	Participat° et créances rattachées	12 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 796
266	Autres formes de participation	12 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 796
27	Autres immobilisations financières	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000
274	Prêts	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	1 102 044	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 888	1 105 932
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 079 851	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 888	1 083 739
13911	Etat et établissements nationaux	146 887	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146 887
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	5 602	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 602
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	810	1 580
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	2 344	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 344
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 078	3 078
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groups	7 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 277
13918	Autres subventions d'équipement	745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	745
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	121 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 601
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	794 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	794 626
041	Opérations patrimoniales	22 193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 193
2031	Frais d'études	22 193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 193

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté de N-1	1 835 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 835 200

RECETTES													
Total recettes d'investissement		7 963 210	627	35 000	0	0	110 498	0	0	348 344	1 113 598	135 748	9 707 025
Recettes réelles		6 447 974	627	35 000	0	0	110 498	0	0	348 344	1 113 598	127 120	8 183 161
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	582 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	582 974
10222	FCTVA	582 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	582 974
13	Subventions d'investissement	0	596	0	0	0	110 498	0	0	348 344	865 390	45 000	1 369 827
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	596	0	0	0	0	0	0	348 344	413 427	0	762 366
1312	Subv. transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	405 413	0	405 413
1313	Subv. transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 550	0	46 550
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	110 498	0	0	0	0	45 000	155 498
16	Emprunts et dettes assimilées	5 865 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 865 000
1641	Emprunts en euros	5 865 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 865 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	31	0	0	0	0	0	0	0	236 214	0	236 245
2135	Installations générales, agencements	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 214	0	236 214
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 995	0	11 995
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 995	0	11 995
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	82 120	117 120
274	Prêts	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	34 645	69 645
27638	Créance Autres établissements publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 475	47 475
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 515 236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 628	1 523 864
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 493 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 628	1 501 671
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	65 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 159
2111	Terrains nus	228 214	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	228 214

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
21318	Autres bâtiments publics	2 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 914
28031	Frais d'études	36 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 460
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	6 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 030
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 525	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 525
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	119 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 542
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 245	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 245
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	9 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 293
28041582	GFP : Bâtiments, installations	61 281	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 281
28041633	ADM : Projet infrastructure	9 598	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 598
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	121 671	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 671
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	18 453	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 453
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	23 838	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 838
280422	Privé : Bâtiments, installations	392 819	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	392 819
28051	Concessions et droits similaires	27 312	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600	27 912
28128	Autres aménagements de terrains	12 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 293
28135	Installations générales, agencements, ..	3 886	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 886
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	5 434	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 434
28152	Installations de voirie	11 786	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 786
281534	Réseaux d'électrification	720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	720
281538	Autres réseaux	33 109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 109
28158	Autres installat°, matériel et outillage	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400
281728	Autres agencements (m. à dispo)	4 504	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 504
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	746	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	746
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	3 609	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 609
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	45 051	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 051
28181	Installations générales, aménagt divers	10 818	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 818
28182	Matériel de transport	45 561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 561
28183	Matériel de bureau et informatique	88 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 168	91 972
28184	Mobilier	20 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 382	24 262
28188	Autres immo. corporelles	35 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 478	37 328
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 906	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 906
041	Opérations patrimoniales	22 193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 193

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
237	Avances versées commandes immo. corpo.	22 193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 193
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		9 697 438	3 557 425	1 639 192	0	3 646 062	435 660	684 586	0	101 077	2 271 085	1 683 563	23 716 088
Dépenses réelles		8 204 395	3 557 425	1 639 192	0	3 646 062	435 660	684 586	0	101 077	2 271 085	1 674 935	22 214 417
011	Charges à caractère général	6	821 191	0	0	73 245	319 286	33 214	0	32 103	297 847	443 900	2 020 794
60611	Eau et assainissement	0	3 665	0	0	0	23 272	0	0	0	2 500	0	29 436
60612	Energie - Electricité	0	32 737	0	0	0	98 802	0	0	0	1 558	4 732	137 829
60621	Combustibles	0	94 132	0	0	0	93 711	0	0	0	0	0	187 843
60622	Carburants	0	9 952	0	0	0	8 407	0	0	0	686	0	19 045
60623	Alimentation	0	6 548	0	0	0	0	331	0	0	30	120	7 029
60628	Autres fournitures non stockées	0	172	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172
60631	Fournitures d'entretien	0	118	0	0	0	7 368	3	0	0	0	0	7 489
60632	Fournitures de petit équipement	0	1 155	0	0	0	398	0	0	0	681	0	2 234
60636	Vêtements de travail	0	1 126	0	0	0	687	0	0	0	959	0	2 773
6064	Fournitures administratives	0	13 886	0	0	380	0	397	0	0	582	0	15 246
6068	Autres matières et fournitures	0	3 838	0	0	0	3 221	4 598	0	0	33	0	11 690
611	Contrats de prestations de services	0	39 426	0	0	2 966	1 384	579	0	-3 978	21 951	371	62 700
6132	Locations immobilières	0	3 780	0	0	1 500	0	0	0	0	0	0	5 280
6135	Locations mobilières	0	1 348	0	0	4 470	1 424	4 265	0	0	685	934	13 125
614	Charges locatives et de copropriété	0	5 292	0	0	-227	0	0	0	0	0	748	5 813
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	12 248	0	0	0	56 604	82 679	151 531
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	16 902	0	0	1 938	9 193	0	0	0	0	0	28 033
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	700	0	0	0	0	0	700
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 764	17 146	24 910
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 891	0	99 891
61551	Entretien matériel roulant	0	8 966	0	0	0	5 163	1 513	0	0	1 968	0	17 609
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	109	0	0	2 693	1 192	0	0	0	0	0	3 994
6156	Maintenance	0	65 790	0	0	3 457	26 566	0	0	0	13 460	1 360	110 632
6168	Autres primes d'assurance	0	81 880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 880
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0	0	0	34 590	58 324	0	92 914
6182	Documentation générale et technique	0	15 571	0	0	0	0	0	0	0	50	0	15 621
6184	Versements à des organismes de formation	0	6 610	0	0	0	2 069	13 501	0	0	2 963	0	25 143

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	10 062	2 299	1 179	0	0	3 800	13 822	31 163
6226	Honoraires	0	18 679	0	0	972	180	0	0	0	-234	4 593	24 190
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	72	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72
6231	Annonces et insertions	0	12 960	0	0	0	0	0	0	1 200	1 200	0	15 360
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	0	50
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450	4 260	4 710
6237	Publications	0	10 991	0	0	353	0	2 196	0	0	2 676	3 349	19 565
6238	Divers	0	16 523	0	0	0	0	1 828	0	0	4 187	6 304	28 842
6251	Voyages et déplacements	0	334	0	0	0	0	0	0	0	85	68	487
6256	Missions	0	2 399	0	0	578	187	1 868	0	291	1 946	270	7 539
6261	Frais d'affranchissement	0	17 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 500
6262	Frais de télécommunications	0	52 354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 354
627	Services bancaires et assimilés	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
6281	Concours divers (cotisations)	0	16 766	0	0	0	0	955	0	0	11 100	90 273	119 094
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	34 303	0	0	4 298	2 403	0	0	0	0	643	41 648
6284	Redevances pour services rendus	0	1 210	0	0	784	0	0	0	0	0	0	1 994
62872	Remb. frais au budget annexe	0	213 912	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213 912
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	2 562	0	0	30 585	0	0	0	0	0	30 354	63 501
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	8 142	0	0	0	0	0	0	8 142
63512	Taxes foncières	0	2 742	0	0	0	18 414	0	0	0	726	103	21 985
63513	Autres impôts locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277	0	277
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80
6358	Autres droits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 770	181 770
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	4 800	0	0	294	0	0	0	0	895	0	5 989
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 560 577	0	0	278 635	114 227	369 483	0	38 974	931 872	218 235	4 512 003
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	22 190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 190
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	14 912	0	10 500	0	0	121 903	0	147 315
6331	Versement mobilité	0	11 338	0	0	1 372	440	1 768	0	181	3 676	916	19 691
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	6 586	0	0	858	275	1 105	0	113	2 297	572	11 807
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	21 149	0	0	2 766	887	3 560	0	364	7 403	1 847	37 975
64111	Rémunération principale titulaires	0	946 113	0	0	111 098	55 047	105 969	0	15 419	297 979	90 954	1 622 578
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	38 460	0	0	954	27	1 467	0	243	5 364	4 159	50 675
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	1 900	0	0	500	0	250	0	80	620	450	3 800
64118	Autres indemnités titulaires	0	469 652	0	0	7 599	30 609	32 709	0	4 925	102 252	42 639	690 385
64131	Rémunérations non tit.	0	364 425	0	0	60 458	0	114 408	0	7 209	172 232	22 616	741 348
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0	500	0	0	200	0	200	0	0	500	100	1 500
64171	Apprentis - rémunérations	0	882	0	0	0	0	0	0	0	0	0	882

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
64172	Apprentis indemnité inflation	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	254 949	0	0	35 556	8 494	51 447	0	4 557	97 226	21 116	473 344
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	320 426	0	0	37 267	17 422	38 520	0	5 209	106 725	29 987	555 556
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	14 528	0	0	2 449	0	4 634	0	291	6 973	916	29 790
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	75 802	0	0	0	96	50	0	0	144	22	76 114
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	-2 700	0	0	444	220	424	0	62	1 192	358	0
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	9 964	0	0	1 484	530	1 802	0	240	3 788	1 343	19 151
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	4 312	0	0	718	180	671	0	82	1 599	240	7 803
014	Atténuations de produits	8 055 273	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 055 273
739211	Attributions de compensation	7 086 262	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 086 262
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	969 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	969 011
65	Autres charges de gestion courante	367	174 765	1 639 192	0	2 883 368	146	211 120	0	30 000	995 875	929 442	6 864 275
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 949	0	7 949
6518	Autres	0	11 149	0	0	0	0	0	0	0	100	0	11 249
6531	Indemnités	0	122 964	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 964
6533	Cotisations de retraite	0	7 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 124
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	30 558	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 558
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	1 475	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 475
6541	Créances admises en non-valeur	366	0	0	0	1 979	0	0	0	0	0	52	2 397
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	16
6553	Service d'incendie	0	0	1 639 192	0	0	0	0	0	0	0	0	1 639 192
65548	Autres contributions	0	1 493	0	0	2 846 048	0	0	0	0	657 380	691 694	4 196 616
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48	48
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	0	30 000
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0	0	0	0	35 324	0	0	0	0	0	0	35 324
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0	0	0	0	0	0	211 120	0	0	0	0	211 120
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330 446	237 648	568 094
65888	Autres	1	0	0	0	0	146	0	0	0	0	0	147
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	148 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	148 748
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146 766
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 982	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 982
67	Charges exceptionnelles	0	893	0	0	410 815	2 000	70 770	0	0	45 490	83 358	613 325

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	0	0	0	524	0	0	0	0	0	0	524
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	893	0	0	0	0	0	0	0	0	0	893
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0	0	0	0	318 500	2 000	61 370	0	0	32 431	0	414 301
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	0	61 396	0	9 400	0	0	13 059	83 358	167 213
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	30 395	0	0	0	0	0	0	30 395
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		1 493 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 628	1 501 671
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	1 493 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 628	1 501 671
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	231 127	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 127
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	65 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 159
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	1 181 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 628	1 190 478
6812	<i>Dot. amort. et prov. Charges à répartir</i>	14 906	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 906
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		21 587 305	330 234	0	0	180 165	71 683	539 984	0	72 552	1 502 321	324 504	24 608 748
Recettes réelles		19 752 662	330 234	0	0	180 165	71 683	539 984	0	72 552	1 502 321	320 616	22 770 216
013	Atténuations de charges	0	84 748	0	0	0	0	1 187	0	0	198	0	86 133
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	71 941	0	0	0	0	1 187	0	0	198	0	73 327
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	12 806	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 806
70	Produits des services, du domaine, vente	0	162 490	0	0	172 851	9 906	117 322	0	-24 750	961 518	224 271	1 623 609
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	172 851	0	0	0	0	0	0	172 851
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0	117 322	0	0	772 886	107 273	997 481
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	8 500	0	0	0	0	0	0	-14 850	170 026	106 596	270 272

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0	64 643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 643
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	84 701	0	0	0	9 906	0	0	0	0	0	94 608
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	4 646	0	0	0	0	0	0	-9 900	18 607	10 402	23 754
73	Impôts et taxes	14 276 097	0	0	0	0	0	0	0	0	306 274	0	14 582 371
73111	Impôts directs locaux	4 756 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 756 126
73112	Cotisation sur la VAE	2 895 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 895 733
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 022 491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 022 491
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	136 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 207
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	72 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 943
73211	Attribution de compensation	140 780	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 780
73221	FNGIR	88 348	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 348
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	306 274	0	306 274
7382	Fraction de TVA	5 105 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 105 293
7388	Autres taxes diverses	58 176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 176
74	Dotations et participations	5 472 785	0	0	0	7 311	0	421 475	0	92 239	102 330	0	6 096 140
74124	Dotation d'intercommunalité	874 144	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	874 144
74126	Dot. compensat° groupements de communes	3 031 037	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 031 037
744	FCTVA	23 634	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 634
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	65 857	36 425	0	102 282
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	1 676	0	0	0	0	53 465	0	55 141
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	5 039	0	0	0	0	12 440	0	17 479
74758	Participat° Autres groupements	0	0	0	0	0	0	44 767	0	0	0	0	44 767
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0	0	0	0	0	0	376 708	0	26 382	0	0	403 090
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	596	0	0	0	0	0	0	596
748313	Dotat° de compensation de la TP	35 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 779
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 435 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 435 328
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
7488	Autres attributions et participations	72 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 857
75	Autres produits de gestion courante	2	0	0	0	3	61 002	0	0	0	28 671	14 069	103 747
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	47 855	0	0	0	28 671	14 069	90 596
7588	Autres produits div. de gestion courante	2	0	0	0	3	13 147	0	0	0	0	0	13 152

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
761	Produits de participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 778	82 995	0	0	0	775	0	0	5 063	103 329	82 276	278 216
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	5 063	8 500	0	13 563
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	62 433	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 433
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 096	81 590	174 686
7788	Produits exceptionnels divers	3 778	20 562	0	0	0	775	0	0	0	1 733	686	27 535
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 079 851</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 888</i>	<i>1 083 739</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 079 851	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 888	1 083 739
7761	<i>Diff / réal (+) transférées en invest.</i>	<i>121 601</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>121 601</i>
7768	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>	<i>794 626</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>794 626</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>163 624</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 888</i>	<i>167 513</i>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		754 792	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	754 792

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		9 697 437.61	3 557 425.26	0.00	0.00	0.00	13 254 862.87
Réalizations		9 697 437.61	3 543 097.26	0.00	0.00	0.00	13 240 534.87
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	6.40	806 863.12	0.00	0.00	0.00	806 869.52
60611	Eau et assainissement	0,00	3 664,78	0,00	0,00	0,00	3 664,78
60612	Energie - Electricité	0,00	32 737,15	0,00	0,00	0,00	32 737,15
60621	Combustibles	0,00	94 131,84	0,00	0,00	0,00	94 131,84
60622	Carburants	0,00	9 952,00	0,00	0,00	0,00	9 952,00
60623	Alimentation	0,00	6 547,77	0,00	0,00	0,00	6 547,77
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	171,51	0,00	0,00	0,00	171,51
60631	Fournitures d'entretien	0,00	118,17	0,00	0,00	0,00	118,17
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 155,22	0,00	0,00	0,00	1 155,22
60636	Vêtements de travail	0,00	1 126,17	0,00	0,00	0,00	1 126,17
6064	Fournitures administratives	0,00	13 886,43	0,00	0,00	0,00	13 886,43
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 838,35	0,00	0,00	0,00	3 838,35
611	Contrats de prestations de services	0,00	27 557,87	0,00	0,00	0,00	27 557,87
6132	Locations immobilières	0,00	3 780,00	0,00	0,00	0,00	3 780,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 348,40	0,00	0,00	0,00	1 348,40
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	5 292,06	0,00	0,00	0,00	5 292,06
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	16 901,57	0,00	0,00	0,00	16 901,57
61551	Entretien matériel roulant	0,00	8 965,62	0,00	0,00	0,00	8 965,62
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	109,00	0,00	0,00	0,00	109,00
6156	Maintenance	0,00	65 789,59	0,00	0,00	0,00	65 789,59
6168	Autres primes d'assurance	0,00	81 879,86	0,00	0,00	0,00	81 879,86
6182	Documentation générale et technique	0,00	15 571,27	0,00	0,00	0,00	15 571,27
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 150,00	0,00	0,00	0,00	4 150,00
6226	Honoraires	0,00	18 678,78	0,00	0,00	0,00	18 678,78
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	72,00	0,00	0,00	0,00	72,00
6231	Annonces et insertions	0,00	12 960,00	0,00	0,00	0,00	12 960,00
6237	Publications	0,00	10 990,80	0,00	0,00	0,00	10 990,80
6238	Divers	0,00	16 523,15	0,00	0,00	0,00	16 523,15
6251	Voyages et déplacements	0,00	334,24	0,00	0,00	0,00	334,24
6256	Missions	0,00	2 399,48	0,00	0,00	0,00	2 399,48
6261	Frais d'affranchissement	0,00	17 499,98	0,00	0,00	0,00	17 499,98
6262	Frais de télécommunications	0,00	52 354,21	0,00	0,00	0,00	52 354,21
627	Services bancaires et assimilés	6,40	0,00	0,00	0,00	0,00	6,40
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	16 766,38	0,00	0,00	0,00	16 766,38
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	34 303,28	0,00	0,00	0,00	34 303,28
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 210,00	0,00	0,00	0,00	1 210,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
62872	Remb. frais au budget annexe	0,00	213 912,00	0,00	0,00	0,00	213 912,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	2 561,94	0,00	0,00	0,00	2 561,94
63512	Taxes foncières	0,00	2 742,00	0,00	0,00	0,00	2 742,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	80,13	0,00	0,00	0,00	80,13
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	4 800,12	0,00	0,00	0,00	4 800,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 560 577,09	0,00	0,00	0,00	2 560 577,09
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	22 189,78	0,00	0,00	0,00	22 189,78
6331	Versement mobilité	0,00	11 338,32	0,00	0,00	0,00	11 338,32
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	6 586,36	0,00	0,00	0,00	6 586,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	21 148,76	0,00	0,00	0,00	21 148,76
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	946 112,84	0,00	0,00	0,00	946 112,84
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	38 460,27	0,00	0,00	0,00	38 460,27
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	469 652,03	0,00	0,00	0,00	469 652,03
64131	Rémunérations non tit.	0,00	364 425,17	0,00	0,00	0,00	364 425,17
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	881,73	0,00	0,00	0,00	881,73
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	254 949,33	0,00	0,00	0,00	254 949,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	320 426,46	0,00	0,00	0,00	320 426,46
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	14 528,22	0,00	0,00	0,00	14 528,22
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	75 801,59	0,00	0,00	0,00	75 801,59
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	-2 699,75	0,00	0,00	0,00	-2 699,75
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	9 964,00	0,00	0,00	0,00	9 964,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	4 311,98	0,00	0,00	0,00	4 311,98
014	Atténuations de produits	8 055 272,99	0,00	0,00	0,00	0,00	8 055 272,99
739211	Attributions de compensation	7 086 261,99	0,00	0,00	0,00	0,00	7 086 261,99
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	969 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00	969 011,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 493 042,93	0,00	0,00	0,00	0,00	1 493 042,93
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	231 127,41	0,00	0,00	0,00	0,00	231 127,41
6761	Différences sur réalisations (positives)	65 159,41	0,00	0,00	0,00	0,00	65 159,41
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 181 849,75	0,00	0,00	0,00	0,00	1 181 849,75
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	14 906,36	0,00	0,00	0,00	0,00	14 906,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	367,39	174 764,53	0,00	0,00	0,00	175 131,92
6518	Autres	0,00	11 149,20	0,00	0,00	0,00	11 149,20
6531	Indemnités	0,00	122 964,48	0,00	0,00	0,00	122 964,48
6533	Cotisations de retraite	0,00	7 124,20	0,00	0,00	0,00	7 124,20
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	30 558,32	0,00	0,00	0,00	30 558,32
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	1 475,33	0,00	0,00	0,00	1 475,33
6541	Créances admises en non-valeur	366,30	0,00	0,00	0,00	0,00	366,30
65548	Autres contributions	0,00	1 493,00	0,00	0,00	0,00	1 493,00
65888	Autres	1,09	0,00	0,00	0,00	0,00	1,09
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	148 747,90	0,00	0,00	0,00	0,00	148 747,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 766,10	0,00	0,00	0,00	0,00	146 766,10
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 981,80	0,00	0,00	0,00	0,00	1 981,80

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
67	Charges exceptionnelles	0,00	892,52	0,00	0,00	0,00	892,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	892,52	0,00	0,00	0,00	892,52
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	14 328,00	0,00	0,00	0,00	14 328,00
RECETTES		21 587 304,85	330 233,50	0,00	0,00	0,00	21 917 538,35
Réalisations		21 587 304,85	330 233,50	0,00	0,00	0,00	21 917 538,35
002	Résultat de fonctionnement reporté	754 792,02	0,00	0,00	0,00	0,00	754 792,02
013	Atténuations de charges	0,00	84 747,54	0,00	0,00	0,00	84 747,54
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	71 941,38	0,00	0,00	0,00	71 941,38
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	12 806,16	0,00	0,00	0,00	12 806,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 079 850,87	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079 850,87
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	121 601,02	0,00	0,00	0,00	0,00	121 601,02
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	794 625,55	0,00	0,00	0,00	0,00	794 625,55
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	163 624,30	0,00	0,00	0,00	0,00	163 624,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	162 490,29	0,00	0,00	0,00	162 490,29
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	0,00	64 643,19	0,00	0,00	0,00	64 643,19
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	84 701,23	0,00	0,00	0,00	84 701,23
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	4 645,87	0,00	0,00	0,00	4 645,87
73	Impôts et taxes	14 276 096,51	0,00	0,00	0,00	0,00	14 276 096,51
73111	Impôts directs locaux	4 756 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 756 126,00
73112	Cotisation sur la VAE	2 895 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 895 733,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 022 491,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 491,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	136 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 207,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	72 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 943,00
73211	Attribution de compensation	140 780,01	0,00	0,00	0,00	0,00	140 780,01
73221	FNGIR	88 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 348,00
7382	Fraction de TVA	5 105 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 105 293,00
7388	Autres taxes diverses	58 175,50	0,00	0,00	0,00	0,00	58 175,50
74	Dotations et participations	5 472 785,19	0,00	0,00	0,00	0,00	5 472 785,19
74124	Dotation d'intercommunalité	874 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874 144,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	3 031 037,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 031 037,00
744	FCTVA	23 634,19	0,00	0,00	0,00	0,00	23 634,19
748313	Dotat° de compensation de la TP	35 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 779,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 435 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435 328,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00
7488	Autres attributions et participations	72 857,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 857,00
75	Autres produits de gestion courante	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	2,11
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	2,11
76	Produits financiers	0,00	0,32	0,00	0,00	0,00	0,32
761	Produits de participations	0,00	0,32	0,00	0,00	0,00	0,32
77	Produits exceptionnels	3 778,15	82 995,35	0,00	0,00	0,00	86 773,50
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	62 433,03	0,00	0,00	0,00	62 433,03
7788	Produits exceptionnels divers	3 778,15	20 562,32	0,00	0,00	0,00	24 340,47
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		11 889 867,24	-3 227 191,76	0,00	0,00	0,00	8 662 675,48

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		3 208 999,26	162 922,25	0,00	184 009,75	1 494,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		3 194 671,26	162 922,25	0,00	184 009,75	1 494,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	789 905,00	0,00	0,00	15 464,12	1 494,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	3 664,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	32 737,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	94 131,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	9 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	6 547,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	171,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	118,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 155,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 126,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	13 886,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	3 838,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	26 957,87	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 348,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 292,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 901,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	8 965,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	109,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	62 877,99	0,00	0,00	2 911,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	81 879,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	15 571,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 240,00	0,00	0,00	910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	18 678,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	12 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	3 852,00	0,00	0,00	5 644,80	1 494,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6238	Divers	11 125,43	0,00	0,00	5 397,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	334,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 399,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 499,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	52 354,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 766,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 303,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	1 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais au budget annexe	213 912,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	2 561,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	80,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 800,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 391 231,54	799,92	0,00	168 545,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	22 189,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	9 658,59	799,92	0,00	879,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 036,53	0,00	0,00	549,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 373,21	0,00	0,00	1 775,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	925 283,04	0,00	0,00	20 829,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	37 561,59	0,00	0,00	898,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	1 800,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	461 714,65	0,00	0,00	7 937,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	275 276,99	0,00	0,00	89 148,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	400,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00	881,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64172	Apprentis indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	225 710,42	0,00	0,00	29 238,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	308 922,86	0,00	0,00	11 503,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 004,40	0,00	0,00	3 523,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 801,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	-2 783,09	0,00	0,00	83,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 328,00	0,00	0,00	636,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 952,98	0,00	0,00	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 642,20	162 122,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	11 149,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	122 964,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	7 124,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	30 558,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	1 475,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	892,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	892,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		14 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		330 233,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	Réalisations	330 233,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	84 747,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	71 941,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	12 806,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	162 490,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	64 643,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	84 701,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 645,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotatation d'intercommunalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	82 995,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	62 433,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 562,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-2 878 765,76	-162 922,25	0,00	-184 009,75	-1 494,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 639 192,00	0,00	0,00	1 639 192,00
Réalizations		1 639 192,00	0,00	0,00	1 639 192,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 639 192,00	0,00	0,00	1 639 192,00
6553	Service d'incendie	1 639 192,00	0,00	0,00	1 639 192,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 639 192,00	0,00	0,00	-1 639 192,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 639 192,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	1 639 192,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 639 192,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	1 639 192,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	-1 639 192,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		61 598,57	3 423 878,17	30 585,00	130 000,00	0,00	3 646 061,74
Réalizations		61 598,57	3 423 878,17	30 585,00	130 000,00	0,00	3 646 061,74
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	479,42	42 180,47	30 585,00	0,00	0,00	73 244,89
6064	Fournitures administratives	0,00	379,89	0,00	0,00	0,00	379,89
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 966,10	0,00	0,00	0,00	2 966,10
6132	Locations immobilières	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	4 469,54	0,00	0,00	0,00	4 469,54
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	-226,71	0,00	0,00	0,00	-226,71
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 938,00	0,00	0,00	0,00	1 938,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 692,80	0,00	0,00	0,00	2 692,80
6156	Maintenance	0,00	3 457,37	0,00	0,00	0,00	3 457,37
6188	Autres frais divers	0,00	10 062,01	0,00	0,00	0,00	10 062,01
6226	Honoraires	0,00	972,00	0,00	0,00	0,00	972,00
6237	Publications	0,00	352,80	0,00	0,00	0,00	352,80
6256	Missions	479,42	98,40	0,00	0,00	0,00	577,82
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 298,40	0,00	0,00	0,00	4 298,40
6284	Redevances pour services rendus	0,00	784,33	0,00	0,00	0,00	784,33
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	30 585,00	0,00	0,00	30 585,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	8 141,77	0,00	0,00	0,00	8 141,77
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	293,77	0,00	0,00	0,00	293,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 119,15	217 515,44	0,00	0,00	0,00	278 634,59
6218	Autre personnel extérieur	0,00	14 912,17	0,00	0,00	0,00	14 912,17
6331	Versement mobilité	343,06	1 029,37	0,00	0,00	0,00	1 372,43
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	214,42	643,42	0,00	0,00	0,00	857,84
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	691,36	2 074,35	0,00	0,00	0,00	2 765,71
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	111 097,58	0,00	0,00	0,00	111 097,58
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	953,64	0,00	0,00	0,00	953,64
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat*	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	7 599,06	0,00	0,00	0,00	7 599,06
64131	Rémunérations non tit.	42 882,40	17 575,85	0,00	0,00	0,00	60 458,25
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat*	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 014,37	22 541,55	0,00	0,00	0,00	35 555,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 953,01	35 314,07	0,00	0,00	0,00	37 267,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 736,73	711,82	0,00	0,00	0,00	2 448,55
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	444,36	0,00	0,00	0,00	444,36
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	212,00	1 272,00	0,00	0,00	0,00	1 484,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	71,80	646,20	0,00	0,00	0,00	718,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 883 367,54	0,00	0,00	0,00	2 883 367,54
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 978,54	0,00	0,00	0,00	1 978,54
6542	Créances éteintes	0,00	16,47	0,00	0,00	0,00	16,47
65548	Autres contributions	0,00	2 846 048,49	0,00	0,00	0,00	2 846 048,49
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	35 324,04	0,00	0,00	0,00	35 324,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	280 814,72	0,00	130 000,00	0,00	410 814,72
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	524,00	0,00	0,00	0,00	524,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	248 500,00	0,00	70 000,00	0,00	318 500,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 396,19	0,00	60 000,00	0,00	61 396,19
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	30 394,53	0,00	0,00	0,00	30 394,53
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	180 164,67	0,00	0,00	0,00	180 164,67
	Réalisations	0,00	180 164,67	0,00	0,00	0,00	180 164,67
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	172 851,06	0,00	0,00	0,00	172 851,06
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	172 851,06	0,00	0,00	0,00	172 851,06
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	7 311,00	0,00	0,00	0,00	7 311,00
7472	Participat° Régions	0,00	1 676,00	0,00	0,00	0,00	1 676,00
7473	Participat° Départements	0,00	5 039,00	0,00	0,00	0,00	5 039,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	596,00	0,00	0,00	0,00	596,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,61	0,00	0,00	0,00	2,61
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,61	0,00	0,00	0,00	2,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-61 598,57	-3 243 713,50	-30 585,00	-130 000,00	0,00	-3 465 897,07

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	3 177 378,17	0,00	241 500,00	5 000,00	30 585,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	Réalisations	3 177 378,17	0,00	241 500,00	5 000,00	30 585,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	40 680,47	0,00	1 500,00	0,00	30 585,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	379,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 966,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 469,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	-226,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 692,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 457,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	10 062,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	972,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	352,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	98,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 298,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	784,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	30 585,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 141,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	293,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	217 515,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	14 912,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 029,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	643,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 074,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	111 097,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	953,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	7 599,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	17 575,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	22 541,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 314,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	711,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	444,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	646,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 883 367,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 978,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	16,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	2 846 048,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	35 324,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	35 814,72	0,00	240 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	3 500,00	0,00	240 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	1 396,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 394,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	180 164,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	180 164,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	172 851,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	172 851,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 311,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	1 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	5 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	596,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-2 997 213,50	0,00	-241 500,00	-5 000,00	-30 585,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		23 572,47	412 087,44	0,00	0,00	435 659,91
Réalisations		23 572,47	412 087,44	0,00	0,00	435 659,91
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	154,10	319 132,37	0,00	0,00	319 286,47
60611	Eau et assainissement	0,00	23 271,64	0,00	0,00	23 271,64
60612	Energie - Electricité	0,00	98 801,99	0,00	0,00	98 801,99
60621	Combustibles	0,00	93 711,33	0,00	0,00	93 711,33
60622	Carburants	0,00	8 406,80	0,00	0,00	8 406,80
60631	Fournitures d'entretien	0,00	7 368,07	0,00	0,00	7 368,07
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	397,68	0,00	0,00	397,68
60636	Vêtements de travail	0,00	687,24	0,00	0,00	687,24
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 221,20	0,00	0,00	3 221,20
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 384,00	0,00	0,00	1 384,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 423,72	0,00	0,00	1 423,72
61521	Entretien terrains	0,00	12 247,96	0,00	0,00	12 247,96
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	9 193,42	0,00	0,00	9 193,42
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	699,80	0,00	0,00	699,80
61551	Entretien matériel roulant	0,00	5 162,52	0,00	0,00	5 162,52
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 191,74	0,00	0,00	1 191,74
6156	Maintenance	0,00	26 566,22	0,00	0,00	26 566,22
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 068,80	0,00	0,00	2 068,80
6188	Autres frais divers	0,00	2 299,20	0,00	0,00	2 299,20
6226	Honoraires	0,00	180,00	0,00	0,00	180,00
6256	Missions	154,10	32,40	0,00	0,00	186,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 402,64	0,00	0,00	2 402,64
63512	Taxes foncières	0,00	18 414,00	0,00	0,00	18 414,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 418,37	90 808,87	0,00	0,00	114 227,24
6331	Versement mobilité	100,86	339,51	0,00	0,00	440,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	63,00	212,16	0,00	0,00	275,16
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	203,27	684,11	0,00	0,00	887,38
64111	Rémunération principale titulaires	12 616,13	42 430,54	0,00	0,00	55 046,67
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	27,48	0,00	0,00	27,48
64118	Autres indemnités titulaires	4 303,23	26 305,44	0,00	0,00	30 608,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 946,57	6 547,01	0,00	0,00	8 493,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 992,96	13 429,31	0,00	0,00	17 422,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	96,00	0,00	0,00	96,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	50,45	169,71	0,00	0,00	220,16
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	106,00	424,00	0,00	0,00	530,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	35,90	143,60	0,00	0,00	179,50

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	146,20	0,00	0,00	146,20
65888	Autres	0,00	146,20	0,00	0,00	146,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	71 683,38	0,00	0,00	71 683,38
	Réalisations	0,00	71 683,38	0,00	0,00	71 683,38
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	9 906,44	0,00	0,00	9 906,44
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	9 906,44	0,00	0,00	9 906,44
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	61 001,94	0,00	0,00	61 001,94
752	Revenus des immeubles	0,00	47 855,08	0,00	0,00	47 855,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	13 146,86	0,00	0,00	13 146,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	775,00	0,00	0,00	775,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	775,00	0,00	0,00	775,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-23 572,47	-340 404,06	0,00	0,00	-363 976,53

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES	0,00	342 521,21	0,00	67 566,23	2 000,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	342 521,21	0,00	67 566,23	2 000,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	251 566,14	0,00	67 566,23	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	14 107,95	0,00	9 163,69	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	86 000,03	0,00	12 801,96	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	74 559,85	0,00	19 151,48	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	8 406,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	7 368,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	397,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	687,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 221,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	573,93	0,00	849,79	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	12 247,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	9 193,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	699,80	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	5 162,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	746,74	0,00	445,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	21 746,71	0,00	4 819,51	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	2 068,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	2 299,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	32,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 402,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	-1 041,00	0,00	19 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	90 808,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	339,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	212,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	684,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	42 430,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	27,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	26 305,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	6 547,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	13 429,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	96,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	169,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	424,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	143,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	146,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	146,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	20 419,88	0,00	51 263,50	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	20 419,88	0,00	51 263,50	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	9 906,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	9 906,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 513,44	0,00	50 488,50	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	10 309,44	0,00	37 545,64	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	204,00	0,00	12 942,86	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-322 101,33	0,00	-16 302,73	-2 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		221 191,61	463 394,74	0,00	684 586,35
Réalisations		221 191,61	463 394,74	0,00	684 586,35
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	600,00	32 613,82	0,00	33 213,82
60623	Alimentation	0,00	331,40	0,00	331,40
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2,85	0,00	2,85
6064	Fournitures administratives	0,00	397,35	0,00	397,35
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 597,85	0,00	4 597,85
611	Contrats de prestations de services	0,00	579,46	0,00	579,46
6135	Locations mobilières	0,00	4 264,80	0,00	4 264,80
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 512,92	0,00	1 512,92
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	13 501,19	0,00	13 501,19
6188	Autres frais divers	0,00	1 179,12	0,00	1 179,12
6237	Publications	0,00	2 196,00	0,00	2 196,00
6238	Divers	600,00	1 228,24	0,00	1 828,24
6256	Missions	0,00	1 868,04	0,00	1 868,04
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	954,60	0,00	954,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	71,80	369 410,92	0,00	369 482,72
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 500,00	0,00	10 500,00
6331	Versement mobilité	0,00	1 767,68	0,00	1 767,68
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 104,72	0,00	1 104,72
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 560,27	0,00	3 560,27
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	105 968,58	0,00	105 968,58
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	1 467,24	0,00	1 467,24
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	250,00	0,00	250,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	32 709,38	0,00	32 709,38
64131	Rémunérations non tit.	0,00	114 407,51	0,00	114 407,51
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	51 446,67	0,00	51 446,67
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	38 519,68	0,00	38 519,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	4 633,98	0,00	4 633,98
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	50,00	0,00	50,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	423,81	0,00	423,81
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 802,00	0,00	1 802,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	71,80	599,40	0,00	671,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
65	Autres charges de gestion courante	211 119,81	0,00	0,00	211 119,81
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	211 119,81	0,00	0,00	211 119,81
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	9 400,00	61 370,00	0,00	70 770,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	61 370,00	0,00	61 370,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	9 400,00	0,00	0,00	9 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	117 322,29	422 662,06	0,00	539 984,35
	Réalisations	117 322,29	422 662,06	0,00	539 984,35
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 186,81	0,00	1 186,81
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 186,81	0,00	1 186,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	117 322,29	0,00	0,00	117 322,29
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	117 322,29	0,00	0,00	117 322,29
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	421 475,25	0,00	421 475,25
74758	Participat° Autres groupements	0,00	44 767,16	0,00	44 767,16
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	376 708,09	0,00	376 708,09
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-103 869,32	-40 732,68	0,00	-144 602,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	221 191,61	0,00	0,00	0,00	463 394,74	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	221 191,61	0,00	0,00	0,00	463 394,74	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	32 613,82	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331,40	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,85	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	397,35	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 597,85	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	579,46	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 264,80	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 512,92	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 501,19	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 179,12	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 196,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 228,24	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 868,04	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	954,60	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	71,80	0,00	0,00	0,00	369 410,92	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 767,68	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104,72	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 560,27	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 968,58	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 467,24	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 709,38	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 407,51	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 446,67	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 519,68	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 633,98	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423,81	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	71,80	0,00	0,00	0,00	599,40	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	211 119,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0,00	0,00	211 119,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	9 400,00	0,00	0,00	0,00	61 370,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 370,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	117 322,29	0,00	0,00	0,00	422 662,06	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	117 322,29	0,00	0,00	0,00	422 662,06	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 186,81	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 186,81	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	117 322,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	117 322,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	421 475,25	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 767,16	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 708,09	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	-103 869,32	0,00	0,00	0,00	-40 732,68	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	101 077,47	0,00	0,00	101 077,47
Réalizations		0,00	0,00	101 077,47	0,00	0,00	101 077,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	32 103,36	0,00	0,00	32 103,36
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	-3 977,52	0,00	0,00	-3 977,52
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	34 590,00	0,00	0,00	34 590,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
6256	Missions	0,00	0,00	290,88	0,00	0,00	290,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	38 974,11	0,00	0,00	38 974,11
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	180,81	0,00	0,00	180,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	112,99	0,00	0,00	112,99
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	363,52	0,00	0,00	363,52
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	15 418,96	0,00	0,00	15 418,96
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	243,16	0,00	0,00	243,16
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat*	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	80,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	4 924,72	0,00	0,00	4 924,72
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	7 209,12	0,00	0,00	7 209,12
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	4 557,00	0,00	0,00	4 557,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	5 208,68	0,00	0,00	5 208,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	290,76	0,00	0,00	290,76
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	61,68	0,00	0,00	61,68
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	240,27	0,00	0,00	240,27
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	82,44	0,00	0,00	82,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	72 551,68	0,00	0,00	72 551,68
Réalizations		0,00	0,00	72 551,68	0,00	0,00	72 551,68
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	-24 750,00	0,00	0,00	-24 750,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	-14 850,00	0,00	0,00	-14 850,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	-9 900,00	0,00	0,00	-9 900,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	92 239,00	0,00	0,00	92 239,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	65 857,00	0,00	0,00	65 857,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	26 382,00	0,00	0,00	26 382,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	5 062,68	0,00	0,00	5 062,68
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	5 062,68	0,00	0,00	5 062,68
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	-28 525,79	0,00	0,00	-28 525,79

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 232 281,86	369 655,91	669 146,98	0,00	2 271 084,75
Réalisations		1 232 281,86	369 655,91	669 146,98	0,00	2 271 084,75
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	171 028,61	90 980,27	35 838,13	0,00	297 847,01
60611	Eau et assainissement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
60612	Energie - Electricité	3 975,80	-2 417,91	0,00	0,00	1 557,89
60622	Carburants	0,00	0,00	686,10	0,00	686,10
60623	Alimentation	0,00	0,00	30,00	0,00	30,00
60632	Fournitures de petit équipement	219,29	137,99	323,68	0,00	680,96
60636	Vêtements de travail	959,37	0,00	0,00	0,00	959,37
6064	Fournitures administratives	582,28	0,00	0,00	0,00	582,28
6068	Autres matières et fournitures	32,98	0,00	0,00	0,00	32,98
611	Contrats de prestations de services	4 957,86	14 753,06	2 240,00	0,00	21 950,92
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	684,72	0,00	684,72
61521	Entretien terrains	42 900,00	13 704,00	0,00	0,00	56 604,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	7 764,00	0,00	0,00	7 764,00
615232	Entretien, réparations réseaux	99 890,90	0,00	0,00	0,00	99 890,90
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	1 967,95	0,00	1 967,95
6156	Maintenance	13 459,50	0,00	0,00	0,00	13 459,50
617	Etudes et recherches	0,00	52 899,60	5 424,00	0,00	58 323,60
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 163,20	-200,00	0,00	0,00	2 963,20
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
6226	Honoraires	0,00	-234,00	0,00	0,00	-234,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	49,90	0,00	49,90
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	450,00	0,00	450,00
6237	Publications	0,00	0,00	2 676,00	0,00	2 676,00
6238	Divers	0,00	0,00	4 186,90	0,00	4 186,90
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	84,98	0,00	84,98
6256	Missions	887,43	770,53	288,50	0,00	1 946,46
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	300,00	10 800,00	0,00	11 100,00
63512	Taxes foncières	0,00	726,00	0,00	0,00	726,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	277,00	0,00	0,00	277,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	895,40	0,00	895,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	600 585,16	49 871,64	281 415,65	0,00	931 872,45
6218	Autre personnel extérieur	121 902,89	0,00	0,00	0,00	121 902,89
6331	Versement mobilité	2 161,13	199,56	1 315,28	0,00	3 675,97
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 350,64	124,74	822,05	0,00	2 297,43

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 354,56	402,18	2 645,99	0,00	7 402,73
64111	Rémunération principale titulaires	164 409,59	24 946,26	108 623,53	0,00	297 979,38
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 000,84	898,68	464,94	0,00	5 364,46
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	420,00	0,00	200,00	0,00	620,00
64118	Autres indemnités titulaires	60 181,10	6 714,94	35 356,09	0,00	102 252,13
64131	Rémunérations non tit.	115 992,02	0,00	56 239,60	0,00	172 231,62
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	400,00	0,00	100,00	0,00	500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	59 408,57	3 849,18	33 967,85	0,00	97 225,60
6453	Cotisations aux caisses de retraites	57 008,57	12 352,52	37 363,50	0,00	106 724,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 695,19	0,00	2 277,69	0,00	6 972,88
6455	Cotisations pour assurance du personnel	107,99	0,00	36,00	0,00	143,99
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	657,64	99,78	434,44	0,00	1 191,86
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 445,07	212,00	1 130,67	0,00	3 787,74
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 089,36	71,80	438,02	0,00	1 599,18
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	460 668,09	228 804,00	306 403,20	0,00	995 875,29
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	7 948,80	0,00	0,00	0,00	7 948,80
6518	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65548	Autres contributions	122 172,85	228 804,00	306 403,20	0,00	657 380,05
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	330 446,44	0,00	0,00	0,00	330 446,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	45 490,00	0,00	45 490,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	0,00	32 431,00	0,00	32 431,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	13 059,00	0,00	13 059,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		943 491,04	129 667,27	429 162,69	0,00	1 502 321,00
Réalisations		943 491,04	129 667,27	429 162,69	0,00	1 502 321,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	198,32	0,00	198,32
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	198,32	0,00	198,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	913 232,74	0,00	48 285,45	0,00	961 518,19
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	772 885,91	0,00	0,00	0,00	772 885,91
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	138 446,83	0,00	31 578,81	0,00	170 025,64
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 900,00	0,00	16 706,64	0,00	18 606,64
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	306 274,00	0,00	306 274,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	306 274,00	0,00	306 274,00
74	Dotations et participations	0,00	36 425,00	65 904,92	0,00	102 329,92
74718	Autres participations Etat	0,00	36 425,00	0,00	0,00	36 425,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	53 464,52	0,00	53 464,52
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	12 440,40	0,00	12 440,40
75	Autres produits de gestion courante	28 671,49	0,00	0,00	0,00	28 671,49

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
752	Revenus des immeubles	28 671,49	0,00	0,00	0,00	28 671,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 586,81	93 242,27	8 500,00	0,00	103 329,08
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	93 096,00	0,00	0,00	93 096,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 586,81	146,27	0,00	0,00	1 733,08
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-288 790,82	-239 988,64	-239 984,29	0,00	-768 763,75

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		111 496,41	618 436,12	121 902,89	0,00	0,00	330 446,44	50 000,00
Réalisations		111 496,41	618 436,12	121 902,89	0,00	0,00	330 446,44	50 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	19 020,48	152 008,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	3 975,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	219,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	959,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	582,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	32,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 957,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	42 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	99 890,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	13 363,50	96,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	3 163,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6256	Missions	116,84	770,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	84 527,13	394 155,14	121 902,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	121 902,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	421,07	1 740,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	263,13	1 087,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	848,45	3 506,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	24 727,20	139 682,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	60,80	3 940,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	120,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	6 838,68	53 342,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	27 907,52	88 084,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	100,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 388,53	47 020,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 998,23	48 010,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 130,23	3 564,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	107,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	98,93	558,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	466,40	1 978,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	157,96	931,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 948,80	72 272,85	0,00	0,00	0,00	330 446,44	50 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	7 948,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	72 172,85	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 446,44	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		169 018,32	689 922,84	-4 664,09	0,00	0,00	89 213,97	0,00
Réalisations		169 018,32	689 922,84	-4 664,09	0,00	0,00	89 213,97	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	140 346,83	688 336,03	-4 664,09	0,00	0,00	89 213,97	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	688 336,03	-4 664,09	0,00	0,00	89 213,97	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	138 446,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	28 671,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	28 671,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 586,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 586,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Reprise sur amortissements et provisions							
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	57 521,91	71 486,72	-126 566,98	0,00	0,00	-241 232,47	-50 000,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES	229 807,00	0,00	0,00	0,00	139 848,91	293 048,32	0,00	10 800,00	365 298,66
	Réalisations	229 807,00	0,00	0,00	0,00	139 848,91	293 048,32	0,00	10 800,00	365 298,66
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 003,00	0,00	0,00	0,00	89 977,27	11 632,67	0,00	10 800,00	13 405,46
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 417,91	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686,10
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	137,99	323,68	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	14 753,06	708,00	0,00	0,00	1 532,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684,72	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	13 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	7 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222,09	0,00	0,00	1 745,86
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	52 899,60	5 424,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	-200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	-234,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49,90	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 828,80	0,00	0,00	847,20
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288,00	0,00	0,00	3 898,90
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,98	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	770,53	288,50	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	10 800,00	0,00
63512	Taxes foncières	726,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	277,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	895,40

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Autres impôts, taxes (autres organismes)									
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	49 871,64	281 415,65	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	199,56	1 315,28	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	124,74	822,05	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	402,18	2 645,99	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	24 946,26	108 623,53	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	898,68	464,94	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	6 714,94	35 356,09	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 239,60	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 849,18	33 967,85	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	12 352,52	37 363,50	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 277,69	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	99,78	434,44	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	212,00	1 130,67	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	71,80	438,02	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	228 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 403,20
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	228 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 403,20
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 490,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 431,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 059,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		93 242,27	0,00	0,00	0,00	36 425,00	110 448,29	0,00	0,00	318 714,40
Réalizations		93 242,27	0,00	0,00	0,00	36 425,00	110 448,29	0,00	0,00	318 714,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198,32	0,00	0,00	0,00
6419		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	198,32	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	Remboursements rémunérations personnel									
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 285,45	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 578,81	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 706,64	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 274,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 274,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	36 425,00	53 464,52	0,00	0,00	12 440,40
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	36 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 464,52	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 440,40
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	93 242,27	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	93 096,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	146,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-136 564,73	0,00	0,00	0,00	-103 423,91	-182 600,03	0,00	-10 800,00	-46 584,26

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 370 679,04	0,00	0,00	0,00	0,00	312 883,96	0,00	0,00	1 683 563,00
Réalizations		1 370 679,04	0,00	0,00	0,00	0,00	312 883,96	0,00	0,00	1 683 563,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	442 870,99	0,00	0,00	0,00	0,00	1 029,49	0,00	0,00	443 900,48
60612	Energie - Electricité	4 731,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 731,95
60623	Alimentation	119,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119,94
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371,38	0,00	0,00	371,38
6135	Locations mobilières	934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	934,00
614	Charges locatives et de copropriété	748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748,00
61521	Entretien terrains	82 679,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 679,44
615231	Entretien, réparations voiries	17 145,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 145,64
6156	Maintenance	855,79	0,00	0,00	0,00	0,00	504,00	0,00	0,00	1 359,79
6188	Autres frais divers	13 822,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 822,22
6226	Honoraires	4 593,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 593,20
6233	Foires et expositions	4 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 260,00
6237	Publications	3 349,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 349,30
6238	Divers	6 303,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 303,64
6251	Voyages et déplacements	68,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68,10
6256	Missions	115,72	0,00	0,00	0,00	0,00	154,11	0,00	0,00	269,83
6281	Concours divers (cotisations)	90 273,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 273,48
6283	Frais de nettoyage des locaux	643,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643,20
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	30 354,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 354,37
63512	Taxes foncières	103,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103,00
6358	Autres droits	181 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 770,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 060,49	0,00	0,00	0,00	0,00	103 174,68	0,00	0,00	218 235,17
6331	Versement mobilité	499,10	0,00	0,00	0,00	0,00	416,46	0,00	0,00	915,56
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	312,05	0,00	0,00	0,00	0,00	260,32	0,00	0,00	572,37
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 004,75	0,00	0,00	0,00	0,00	841,96	0,00	0,00	1 846,71

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64111	Rémunération principale titulaires	39 852,15	0,00	0,00	0,00	0,00	51 101,76	0,00	0,00	90 953,91
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 481,84	0,00	0,00	0,00	0,00	1 677,40	0,00	0,00	4 159,24
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	450,00
64118	Autres indemnités titulaires	19 426,64	0,00	0,00	0,00	0,00	23 211,95	0,00	0,00	42 638,59
64131	Rémunérations non tit.	22 616,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 616,38
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 085,06	0,00	0,00	0,00	0,00	8 030,98	0,00	0,00	21 116,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	13 524,01	0,00	0,00	0,00	0,00	16 463,47	0,00	0,00	29 987,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	915,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	915,94
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	153,40	0,00	0,00	0,00	0,00	204,48	0,00	0,00	357,88
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	812,67	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00	0,00	0,00	1 342,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	204,50	0,00	0,00	0,00	0,00	35,90	0,00	0,00	240,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 627,79	0,00	0,00	8 627,79
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 627,79	0,00	0,00	8 627,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	729 389,77	0,00	0,00	0,00	0,00	200 052,00	0,00	0,00	929 441,77
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,00	0,00	0,00	52,00
65548	Autres contributions	691 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	691 694,00
6558	Autres contributions obligatoires	47,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47,88
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	37 647,89	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	237 647,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	83 357,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 357,79
6745	Subv. aux personnes de droit privé	83 357,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 357,79
68		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Dot. aux amortissements et provisions									
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	226 668,57	0,00	0,00	0,00	0,00	97 835,67	0,00	0,00	324 504,24
	Réalisations	226 668,57	0,00	0,00	0,00	0,00	97 835,67	0,00	0,00	324 504,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,34	0,00	0,00	3 888,34
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,34	0,00	0,00	3 888,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	130 324,34	0,00	0,00	0,00	0,00	93 946,33	0,00	0,00	224 270,67
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	107 272,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 272,77
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	23 051,57	0,00	0,00	0,00	0,00	83 544,54	0,00	0,00	106 596,11
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 401,79	0,00	0,00	10 401,79
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 069,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 069,03
752	Revenus des immeubles	14 069,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 069,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	82 275,20	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	82 276,20
775	Produits des cessions d'immobilisations	81 588,80	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	81 589,80
7788	Produits exceptionnels divers	686,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686,40
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 144 010,47	0,00	0,00	0,00	0,00	-215 048,29	0,00	0,00	-1 359 058,76

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		3 552 315,41	200 479,42	0,00	0,00	0,00	3 752 794,83
Réalizations		3 532 452,99	100 321,19	0,00	0,00	0,00	3 632 774,18
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 835 200,27	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 200,27
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 079 850,87	0,00	0,00	0,00	0,00	1 079 850,87
13911	Etat et établissements nationaux	146 886,93	0,00	0,00	0,00	0,00	146 886,93
13912	Sub. transf cpte résultat. Régions	5 602,49	0,00	0,00	0,00	0,00	5 602,49
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	769,52	0,00	0,00	0,00	0,00	769,52
139148	Sub. transf cpte résultat. Autres communes	2 343,85	0,00	0,00	0,00	0,00	2 343,85
139158	Sub. transf cpte résultat. Autres groupements	7 276,85	0,00	0,00	0,00	0,00	7 276,85
13918	Autres subventions d'équipement	744,66	0,00	0,00	0,00	0,00	744,66
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	121 601,02	0,00	0,00	0,00	0,00	121 601,02
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	794 625,55	0,00	0,00	0,00	0,00	794 625,55
041	Opérations patrimoniales	22 193,24	0,00	0,00	0,00	0,00	22 193,24
2031	Frais d'études	22 193,24	0,00	0,00	0,00	0,00	22 193,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	582 412,31	0,00	0,00	0,00	0,00	582 412,31
1641	Emprunts en euros	488 589,43	0,00	0,00	0,00	0,00	488 589,43
16441	Opérat° affectées à l'emprunt	93 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	93 822,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	29 146,17	0,00	0,00	0,00	29 146,17
2031	Frais d'études	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	21 346,17	0,00	0,00	0,00	21 346,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	71 175,02	0,00	0,00	0,00	71 175,02
2135	Installations générales, agencements	0,00	17 582,54	0,00	0,00	0,00	17 582,54
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	47 992,18	0,00	0,00	0,00	47 992,18
2184	Mobilier	0,00	4 602,66	0,00	0,00	0,00	4 602,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	997,64	0,00	0,00	0,00	997,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 796,30	0,00	0,00	0,00	0,00	12 796,30
266	Autres formes de participation	12 796,30	0,00	0,00	0,00	0,00	12 796,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		19 862,42	100 158,23	0,00	0,00	0,00	120 020,65
RECETTES (2)		7 963 210,24	626,63	0,00	0,00	0,00	7 963 836,87
Réalisations		6 446 183,03	30,95	0,00	0,00	0,00	6 446 213,98
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 493 042,93	0,00	0,00	0,00	0,00	1 493 042,93
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	65 159,41	0,00	0,00	0,00	0,00	65 159,41
2111	Terrains nus	228 213,82	0,00	0,00	0,00	0,00	228 213,82
21318	Autres bâtiments publics	2 913,59	0,00	0,00	0,00	0,00	2 913,59
28031	Frais d'études	36 459,98	0,00	0,00	0,00	0,00	36 459,98
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	6 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 030,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 525,39	0,00	0,00	0,00	0,00	20 525,39
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	119 542,06	0,00	0,00	0,00	0,00	119 542,06
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 245,29	0,00	0,00	0,00	0,00	11 245,29
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	9 292,74	0,00	0,00	0,00	0,00	9 292,74
28041582	GFP : Bâtiments, installations	61 281,34	0,00	0,00	0,00	0,00	61 281,34
28041633	ADM : Projet infrastructure	9 598,20	0,00	0,00	0,00	0,00	9 598,20
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	121 671,38	0,00	0,00	0,00	0,00	121 671,38
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	329,70	0,00	0,00	0,00	0,00	329,70
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	18 453,10	0,00	0,00	0,00	0,00	18 453,10
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	23 837,53	0,00	0,00	0,00	0,00	23 837,53
280422	Privé : Bâtiments, installations	392 818,82	0,00	0,00	0,00	0,00	392 818,82
28051	Concessions et droits similaires	27 312,48	0,00	0,00	0,00	0,00	27 312,48
28128	Autres aménagements de terrains	12 292,97	0,00	0,00	0,00	0,00	12 292,97
28135	Installations générales, agencements, ..	3 886,11	0,00	0,00	0,00	0,00	3 886,11
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	5 434,31	0,00	0,00	0,00	0,00	5 434,31
28152	Installations de voirie	11 786,19	0,00	0,00	0,00	0,00	11 786,19
281534	Réseaux d'électrification	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
281538	Autres réseaux	33 108,79	0,00	0,00	0,00	0,00	33 108,79
28158	Autres installat°, matériel et outillage	400,43	0,00	0,00	0,00	0,00	400,43
281728	Autres agencements (m. à dispo)	4 504,29	0,00	0,00	0,00	0,00	4 504,29
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dispo)	745,87	0,00	0,00	0,00	0,00	745,87
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	3 608,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 608,90
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	45 051,14	0,00	0,00	0,00	0,00	45 051,14
28181	Installations générales, aménagt divers	10 817,91	0,00	0,00	0,00	0,00	10 817,91

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
28182	Matériel de transport	45 561,41	0,00	0,00	0,00	0,00	45 561,41
28183	Matériel de bureau et informatique	88 804,18	0,00	0,00	0,00	0,00	88 804,18
28184	Mobilier	20 879,39	0,00	0,00	0,00	0,00	20 879,39
28188	Autres immo. corporelles	35 849,85	0,00	0,00	0,00	0,00	35 849,85
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 906,36	0,00	0,00	0,00	0,00	14 906,36
041	Opérations patrimoniales	22 193,24	0,00	0,00	0,00	0,00	22 193,24
237	Avances versées commandes immo. corpo.	22 193,24	0,00	0,00	0,00	0,00	22 193,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	430 946,86	0,00	0,00	0,00	0,00	430 946,86
10222	FCTVA	430 946,86	0,00	0,00	0,00	0,00	430 946,86
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
1641	Emprunts en euros	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30,95	0,00	0,00	0,00	30,95
2135	Installations générales, agencements	0,00	30,95	0,00	0,00	0,00	30,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 517 027,21	595,68	0,00	0,00	0,00	1 517 622,89
SOLDE (2)		4 410 894,83	-199 852,79	0,00	0,00	0,00	4 211 042,04

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		200 479,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		100 321,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
13912	Sub. transf. cpte résultat. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résultat. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf. cpte résultat. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf. cpte résultat. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 146,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	21 346,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 175,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	17 582,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	47 992,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 602,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2188	Autres immobilisations corporelles	997,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		100 158,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		626,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		30,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041633	ADM : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	30,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	595,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-199 852,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
RECETTES (2)		0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	40 168,75	0,00	0,00	0,00	40 168,75
Réalizations		0,00	20 005,15	0,00	0,00	0,00	20 005,15
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	720,00
2031	Frais d'études	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00	720,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	7 284,00	0,00	0,00	0,00	7 284,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	7 284,00	0,00	0,00	0,00	7 284,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 001,15	0,00	0,00	0,00	12 001,15
21745	Sol autrui - Instal. généré. (mise à dispo	0,00	118,44	0,00	0,00	0,00	118,44
2181	Installat° générales, agencements	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 382,71	0,00	0,00	0,00	10 382,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	20 163,60	0,00	0,00	0,00	20 163,60
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-40 168,75	0,00	0,00	0,00	-40 168,75

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		26 008,75	0,00	14 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		20 005,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	7 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	7 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 001,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21745	Sol autrui - Instal. généré. (mise à dispo	118,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
2181	Installat° générales, agencements	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 382,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		6 003,60	0,00	14 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-26 008,75	0,00	-14 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 035 156,09	0,00	0,00	1 035 156,09
Réalizations		0,00	776 593,99	0,00	0,00	776 593,99
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	570 415,00	0,00	0,00	570 415,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	471 415,00	0,00	0,00	471 415,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	99 000,00	0,00	0,00	99 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	206 178,99	0,00	0,00	206 178,99
2135	Installations générales, agencements	0,00	37 803,13	0,00	0,00	37 803,13
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	107 985,38	0,00	0,00	107 985,38
2152	Installations de voirie	0,00	50 775,04	0,00	0,00	50 775,04
2182	Matériel de transport	0,00	7 392,00	0,00	0,00	7 392,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 223,44	0,00	0,00	2 223,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	258 562,10	0,00	0,00	258 562,10
RECETTES (2)		0,00	110 498,00	0,00	0,00	110 498,00
Réalizations		0,00	110 498,00	0,00	0,00	110 498,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	110 498,00	0,00	0,00	110 498,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	110 498,00	0,00	0,00	110 498,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-924 658,09	0,00	0,00	-924 658,09

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	891 220,40	0,00	143 935,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	639 790,86	0,00	136 803,13	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	471 415,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	471 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	168 375,86	0,00	37 803,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	37 803,13	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	107 985,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2152	Installations de voirie	0,00	50 775,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	7 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 223,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	251 429,54	0,00	7 132,56	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	110 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	110 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	110 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	110 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	-780 722,40	0,00	-143 935,69	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		703,33	916,80	0,00	1 620,13
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		703,33	916,80	0,00	1 620,13
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-703,33	-916,80	0,00	-1 620,13

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	703,33	0,00	0,00	0,00	916,80	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	703,33	0,00	0,00	0,00	916,80	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-703,33	0,00	0,00	0,00	-916,80	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	787 423,66	0,00	0,00	787 423,66
Réalizations		0,00	0,00	159 784,66	0,00	0,00	159 784,66
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	17 400,00	0,00	0,00	17 400,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	17 400,00	0,00	0,00	17 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	139 204,66	0,00	0,00	139 204,66
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	121 704,66	0,00	0,00	121 704,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	627 639,00	0,00	0,00	627 639,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	348 344,00	0,00	0,00	348 344,00
Réalizations		0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	333 344,00	0,00	0,00	333 344,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-439 079,66	0,00	0,00	-439 079,66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		2 523 998,24	701 044,20	25 374,09	0,00	3 250 416,53
Réalizations		2 326 266,39	324 406,30	9 700,96	0,00	2 660 373,65
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 788,33	28 186,12	4 678,00	0,00	59 652,45
2031	Frais d'études	11 039,53	28 186,12	4 258,00	0,00	43 483,65
2051	Concessions, droits similaires	15 748,80	0,00	420,00	0,00	16 168,80
204	Subventions d'équipement versées	110 618,18	269 795,59	0,00	0,00	380 413,77
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	172 295,59	0,00	0,00	172 295,59
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	110 618,18	0,00	0,00	0,00	110 618,18
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 188 859,88	26 424,59	5 022,96	0,00	2 220 307,43
2111	Terrains nus	0,00	26 424,59	0,00	0,00	26 424,59
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	1 686,96	0,00	1 686,96
21728	Autres agencements (mise à dispo)	43 509,00	0,00	0,00	0,00	43 509,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	2 130 254,88	0,00	0,00	0,00	2 130 254,88
2183	Matériel de bureau et informatique	7 200,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 896,00	0,00	3 336,00	0,00	11 232,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
Restes à réaliser au 31/12		197 731,85	376 637,90	15 673,13	0,00	590 042,88
RECETTES (2)		1 104 586,16	0,00	9 012,24	0,00	1 113 598,40
Réalizations		658 221,41	0,00	6 852,24	0,00	665 073,65
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	410 012,81	0,00	6 852,24	0,00	416 865,05
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	405 413,00	0,00	0,00	0,00	405 413,00
1313	Subv. transf. Départements	4 599,81	0,00	6 852,24	0,00	11 452,05
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	236 213,56	0,00	0,00	0,00	236 213,56
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	236 213,56	0,00	0,00	0,00	236 213,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 995,04	0,00	0,00	0,00	11 995,04
238	Avances versées commandes immo. incorp.	11 995,04	0,00	0,00	0,00	11 995,04
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		446 364,75	0,00	2 160,00	0,00	448 524,75
SOLDE (2)		-1 419 412,08	-701 044,20	-16 361,85	0,00	-2 136 818,13

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		15 748,80	2 397 631,26	0,00	0,00	0,00	0,00	110 618,18
Réalizations		15 748,80	2 199 899,41	0,00	0,00	0,00	0,00	110 618,18
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 748,80	11 039,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	11 039,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 748,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 618,18
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 618,18
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 188 859,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	43 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	2 130 254,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	7 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	197 731,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	1 104 586,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	658 221,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	410 012,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	405 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	4 599,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	236 213,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	236 213,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 995,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	11 995,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81					
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	446 364,75	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-15 748,80	-1 293 045,10	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	36 392,39	0,00	0,00	0,00	664 651,81	420,00	0,00	0,00	24 954,09
	Réalisations	26 424,59	0,00	0,00	0,00	297 981,71	420,00	0,00	0,00	9 280,96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	28 186,12	420,00	0,00	0,00	4 258,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	28 186,12	0,00	0,00	0,00	4 258,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	269 795,59	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	172 295,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 424,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 022,96
2111	Terrains nus	26 424,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 686,96
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 336,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		9 967,80	0,00	0,00	0,00	366 670,10	0,00	0,00	0,00	15 673,13
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 012,24
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 852,24
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 852,24
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 852,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
SOLDE (2)		-36 392,39	0,00	0,00	0,00	-664 651,81	-420,00	0,00	0,00	-15 941,85

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 076 720,36	0,00	0,00	0,00	0,00	4 902,34	0,00	0,00	1 081 622,70
Réalizations		740 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,34	0,00	0,00	744 566,34
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,34	0,00	0,00	3 888,34
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810,00	0,00	0,00	810,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 078,34	0,00	0,00	3 078,34
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 416,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 416,20
2031	Frais d'études	5 416,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 416,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
21	Immobilisations corporelles	692 948,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	692 948,88

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
2111	Terrains nus	2 886,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 886,00
2128	Autres agencements et aménagement	2 230,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 230,06
2135	Installations générales, agencements	1 534,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 534,72
2152	Installations de voirie	679 723,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	679 723,09
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 101,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 101,13
2188	Autres immobilisations corporelles	473,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	473,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 912,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 912,92
2314	Constructions sur sol d'autrui	11 719,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 719,68
237	Avances versées commandes immo. corpo.	22 193,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 193,24
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		336 042,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014,00	0,00	0,00	337 056,36
RECETTES (2)		127 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 627,79	0,00	0,00	135 747,79
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 627,79	0,00	0,00	8 627,79
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 627,79	0,00	0,00	8 627,79
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 167,52	0,00	0,00	3 167,52
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 382,11	0,00	0,00	3 382,11
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 478,16	0,00	0,00	1 478,16
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		127 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 120,00
SOLDE (2)		-949 600,36	0,00	0,00	0,00	0,00	3 725,45	0,00	0,00	-945 874,91

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 547 692,00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 540 192,00									
00778083092L	Crédit Foncier de France	29/12/2005	03/12/2008	01/03/2009	373 800,00	F	Taux Fixe	3,970	4,090	EUR	T	P	O	A-1
00778083092L	Crédit Foncier de France	29/12/2005	03/12/2008	01/03/2009	411 200,00	F	Taux Fixe	3,970	4,090	EUR	T	P	O	A-1
2034-2042	Agence France Locale	13/12/2021	20/10/2022	20/01/2023	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,940	0,950	EUR	T	P	O	A-1
2035-2043	Agence France Locale	13/12/2021	21/11/2022	20/02/2023	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,960	0,960	EUR	T	P	O	A-1
2036-2044	Agence France Locale	13/12/2021	20/12/2022	20/03/2023	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1
2152575	Caisse d'Epargne	23/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	88 300,00	F	Taux Fixe	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
5164952	Banque des Territoires	14/12/2016	01/01/2017	01/01/2018	790 892,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	18/12/2015	18/03/2016	100 000,00	V	Euribor 3 mois	1,420	2,300	EUR	T	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	350 000,00	F	Taux Fixe	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	368 000,00	F	Taux Fixe	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	03/08/2015	03/08/2016	282 000,00	F	Taux Fixe	2,490	2,490	EUR	A	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	380 000,00	F	Taux Fixe	1,770	1,770	EUR	A	P	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	920 000,00	F	Taux Fixe	2,130	2,130	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	30/12/2017	30/03/2018	500 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,320	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	12/01/2017	12/01/2018	813 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,310	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,550	EUR	T	P	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	17/12/2015	17/03/2016	163 000,00	V	Euribor 3 mois	1,130	2,020	EUR	T	C	O	A-1
CP1208	Crédit Agricole CIB	07/12/2020	21/12/2020	22/03/2021	1 000 000,00	F	Taux Fixe	0,660	0,670	EUR	T	C	O	A-1
MIN529657EUR	CAFFIL/LBP	29/11/2019	24/12/2020	01/04/2021	2 500 000,00	F	Taux Fixe	0,960	0,960	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 007 500,00									
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	92 000,00	F	Taux Fixe	2,810	2,850	EUR	A	X	O	A-1
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	365 500,00	F	Taux Fixe	3,050	0,000	EUR	A	X	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	03/08/2015	01/08/2016	1 550 000,00	F	Taux Fixe	2,720	2,790	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 547 692,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 524 421,67					582 412,31	146 766,10	0,00	44 225,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 178 710,15					488 589,43	106 710,49	0,00	37 983,33
00778083092L	O	0,00	A-1	144 671,80	5,92	F	Taux Fixe	3,970	20 928,15	6 351,50	0,00	478,62
00778083092L	O	0,00	A-1	159 146,77	5,92	F	Taux Fixe	3,970	23 022,08	6 987,00	0,00	526,51
2034-2042	O	0,00	A-1	1 500 000,00	24,80	F	Taux Fixe	0,945	0,00	0,00	0,00	2 773,37
2035-2043	O	0,00	A-1	1 500 000,00	24,89	F	Taux Fixe	0,955	0,00	0,00	0,00	1 574,18
2036-2044	O	0,00	A-1	1 500 000,00	24,97	F	Taux Fixe	0,975	0,00	0,00	0,00	446,87
2152575	O	0,00	A-1	35 847,03	6,00	F	Taux Fixe	4,850	5 029,91	1 891,97	0,00	0,00
5164952	O	0,00	A-1	593 169,00	14,00	F	Taux Fixe	0,000	39 544,60	0,00	0,00	0,00
A1414016	O	0,00	A-1	53 333,24	7,96	V	Euribor 3 mois + 1.42	1,678	6 666,68	970,94	0,00	75,50
A1414016	O	0,00	A-1	219 422,67	8,41	F	Taux Fixe	1,520	22 591,83	3 678,62	0,00	1 964,58
A1414016	O	0,00	A-1	230 707,23	8,41	F	Taux Fixe	1,520	23 753,70	3 867,81	0,00	2 065,62
A1414016	O	0,00	A-1	183 300,00	12,59	F	Taux Fixe	2,490	14 100,00	4 915,26	0,00	1 875,69
A1414016	O	0,00	A-1	279 644,50	13,41	F	Taux Fixe	1,770	17 468,05	5 258,89	0,00	2 915,58
A1414016	O	0,00	A-1	779 376,92	23,41	F	Taux Fixe	2,130	24 689,22	17 126,61	0,00	9 778,51
A14160J7	O	0,00	A-1	344 105,83	10,00	F	Taux Fixe	1,310	31 999,67	4 770,21	0,00	12,52
A14160J7	O	0,00	A-1	559 431,72	9,03	F	Taux Fixe	1,310	52 042,24	8 010,31	0,00	7 087,62
A14160J7	O	0,00	A-1	755 453,51	10,95	F	Taux Fixe	1,540	62 553,30	12 237,22	0,00	549,38
CO8357	O	0,00	A-1	86 933,24	7,96	V	Euribor 3 mois + 1.13	1,388	10 866,68	1 312,88	0,00	105,19
CP1208	O	0,00	A-1	900 000,00	17,97	F	Taux Fixe	0,660	50 000,00	6 231,27	0,00	165,00
MIN529657EUR	O	0,00	A-1	2 354 166,69	28,00	F	Taux Fixe	0,960	83 333,32	23 100,00	0,00	5 588,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 345 711,52					93 822,88	40 055,61	0,00	6 242,11
CO6588	O	0,00	A-1	35 068,00	4,83	F	Taux Fixe	2,810	6 434,80	1 188,91	0,00	166,97
CO6588	O	0,00	A-1	210 412,23	9,83	F	Taux Fixe	3,050	17 690,02	7 092,40	0,00	1 087,42
CO8357	O	0,00	A-1	1 100 231,29	12,58	F	Taux Fixe	2,720	69 698,06	31 774,30	0,00	4 987,72

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 524 421,67					582 412,31	146 766,10	0,00	44 225,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 524 421,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €			2016-05-03
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	12/11/2003
L	Voitures	5	12/11/2003
L	Mobilier	15	12/11/2003
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	12/11/2003
L	Matériel informatique	3	12/11/2003
L	Autres matériels	8	12/11/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/11/2003
L	Subventions aux personnes de droit privé	5	28/03/2006
L	Subvention aux personnes de droit public	15	28/03/2006
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	12/12/2006
L	Petits bateaux : catamarans, kayaks, dériveurs, ...	4	23/10/2007
L	Planches à voiles et accessoires	2	23/10/2007
L	Accessoires divers : gilets de sauvetages, shortys, ...	1	23/10/2007
L	Accessoires divers : gréements, lames et têtes de safran	1	23/10/2007
L	Canots pneumatiques gonflables	5	23/10/2007
L	Bouées d'entraînement	3	23/10/2007
L	Treuil électrique	5	23/10/2007
L	Matériel informatique	3	23/10/2007
L	Autres matériels : clôtures, ...	8	23/10/2007
L	Subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP - délégation des Aides à la Pierre	1	25/05/2010
L	Subv. d'équipement versées aux autres étab. publics locaux - délégation des Aides à la Pierre	1	25/05/2010
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - délégation des Aides à la Pierre	1	25/05/2010
L	Subventions d'équipement transférables - Etat et établissements nationaux	1	25/05/2010
L	Subventions d'équipement finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	26/06/2012
L	Subventions d'équipement ne relevant d'aucunes des catégories ci-dessus	5	26/06/2012
L	Piano à queue	20	09/04/2013
L	Piano droit	15	09/04/2013
L	Instruments à corde	10	09/04/2013
L	Instrument à vent	5	09/04/2013
L	Instrument électronique ou électroacoustique	3	09/04/2013
L	Batterie	3	09/04/2013
L	Petite percussion	3	09/04/2013
L	Djembé, tambour, percussion	3	09/04/2013
L	Aménagement et agencement de terrains	15	22/05/2014
L	Equipements techniques (postes de refoulement)	15	29/03/2016
L	Travaux sur le réseau d'eaux pluviales	30	29/03/2016
L	Travaux bassins rétention : ouvrage lourd	30	29/03/2016
L	Travaux bassins rétention : autre ouvrage	20	29/03/2016
L	Subventions d'équipement finançant des biens immobiliers ou des installations	30	03/05/2016
L	Subventions d'équipement finançant des projets d'intérêt national	40	03/05/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		779 898,01	749 924,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		582 500,00	582 412,31
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	488 600,00	488 589,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	93 900,00	93 822,88
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		197 398,01	167 512,64
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	29 863,01	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	167 535,00	167 512,64
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	749 924,95	1 990 104,72	1 835 200,27	4 575 229,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 238 123,80	III 1 636 330,76
Ressources propres externes de l'année (a)		806 196,60	430 946,86
10222	FCTVA	689 076,60	430 946,86
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	69 645,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	47 475,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 431 927,20	1 205 383,90
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	36 460,00	36 459,98
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	6 030,00	6 030,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 530,00	20 525,39
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	119 550,00	119 542,06
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 250,00	11 245,29
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	9 295,00	9 292,74
28041582	GFP : Bâtiments, installations	61 285,00	61 281,34
28041633	ADM : Projet infrastructure	9 600,00	9 598,20
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	121 905,00	121 671,38
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	330,00	329,70
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	18 455,00	18 453,10
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	23 840,00	23 837,53
280422	Privé : Bâtiments, installations	392 820,00	392 818,82
28051	Concessions et droits similaires	27 915,00	27 912,48
28128	Autres aménagements de terrains	12 295,00	12 292,97
28135	Installations générales, agencements, ..	3 890,00	3 886,11
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	5 435,00	5 434,31
28152	Installations de voirie	11 790,00	11 786,19
281534	Réseaux d'électrification	720,00	720,00
281538	Autres réseaux	33 110,00	33 108,79
28158	Autres installat°, matériel et outillage	401,00	400,43
281728	Autres agencements (m. à dispo)	4 505,00	4 504,29
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	746,00	745,87
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	3 610,00	3 608,90
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	45 060,00	45 051,14
28181	Installations générales, aménagt divers	10 820,00	10 817,91
28182	Matériel de transport	45 562,00	45 561,41
28183	Matériel de bureau et informatique	91 673,00	91 971,70
28184	Mobilier	24 265,00	24 261,50
28188	Autres immo. corporelles	37 330,00	37 328,01
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 907,00	14 906,36

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 636 330,76	2 461 611,64	0,00	0,00	4 097 942,40

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 575 229,94
Ressources propres disponibles	IV	4 097 942,40
Solde	V = IV - II (3)	-477 287,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service Location Emplacements pour stationnement de véhicules (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 069,03
752	REVENUS DES IMMEUBLES HT	14 069,03
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		14 069,03
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		14 069,03

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service du Golf Communautaire (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	67 566,23
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	9 163,69
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	12 801,96
60621	COMBUSTIBLES	19 151,48
6135	LOCATIONS MOBILIERES	849,79
615228	AUTRES BÂTIMENTS HT	699,80
61558	AUTRES BIEN MOBILIERES	445,00
6156	MAINTENANCE HT	4 819,51
6226	HONORAIRES	180,00
63512	TAXES FONCIERES	19 455,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		67 566,23
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		67 566,23

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 488,50
752	REVENUS DES IMMEUBLES HT	37 545,64
7588	AUTRES	12 942,86
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		50 488,50
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		50 488,50

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service Location Emplacements pour stationnement de véhicules(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

Service du Golf Communautaire(1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	99 000,00
20422	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	99 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	37 803,13
2135	INSTAL GÉNÉRALE.AGENCEMT.AMÉNG	37 803,13
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		136 803,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		136 803,13

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	16,04
6135	LOCATIONS MOBILIERES	-8,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/02/2022	202201-003 - SUBVENTION AAA ETUDE DE PROGRAMMATION	7 284,00	0,00	5
15/02/2022	202201-002 - DONNES NATURALISTES GMN - ABC	4 258,00	0,00	5
15/02/2022	202201-043 - VEEAM ANNUAL BASIC	1 026,66	0,00	3
15/02/2022	202201-044 - OFFICE PRO 2019	948,00	0,00	3
22/02/2022	202201-106 - CONSERVATOIRE ATELIER ASSISTANCE A OUVERTURE ERP	720,00	0,00	5
23/02/2022	202101-116 - CAMPUS CONNECTE TRAVAUX DE MISE EN SERVICE	1 534,72	0,00	0
23/02/2022	202101-189 - POSE DE CLOTURES BASSIN RETENTION CROIX ST PIERRE	4 784,40	0,00	15
23/02/2022	202201-090 - MATERIEL INFORMATIQUE SUPERVISEUR PR ANTI CRUE	7 200,00	0,00	3
24/02/2022	1230 - Réhab CRD Camille St Saens	118,44	0,00	15
24/02/2022	202101-129 - TRVX VOIRIE ET TROTTOIRS BREUTE RUE BIR HAKEIM	27 276,55	0,00	0
24/02/2022	202101-190 - POSE DE CLOTURES BASSIN DE RETENTION LES 3 CHENES	11 552,40	0,00	15
24/02/2022	202101-191 - POSE DE CLOTURES BASSIN RETENTION ROUTE DU VALLON	12 060,00	0,00	15
24/02/2022	202201-078 - BENNE JPM ACIER BLANC POUR MASTER AA-474-MZ	7 392,00	0,00	5
24/02/2022	202201-109 - TRAVAUX EP 2019 AVENUE MAISON BLANCHE A ST AUBIN S	48 779,53	0,00	0
25/02/2022	202201-013 - SUBV OPAH RU BERNARD ELODIE	894,94	0,00	5
25/02/2022	202201-014 - SUBV PIG LEBON RENE	1 500,00	0,00	5
25/02/2022	202201-015 - SUBV OPAH RU HAUTOT JULIA	3 000,00	0,00	5
25/02/2022	202201-016 - SUBV OPAH RU 6 ET 6 BIS RUE PECQUET A DIEPPE	12 000,00	0,00	5
25/02/2022	202201-037 - FONDS DE CONCOURS EXTENSION CIMETIERE	1 322,44	0,00	15
25/02/2022	202201-038 - FDC TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE POLE SCOLAIRE	3 130,22	0,00	15
01/03/2022	202201-008 - SCHEMA DIRECTEUR GESTION DES EAUX PLUVIALES	11 039,53	0,00	0
03/03/2022	201901-025 - ETUDE BATIMENT CLEMENCEAU	7 800,00	0,00	0
03/03/2022	202201-096 - ZAE BREUTE REMPLACEMENT ECLAIRAGE PUBLIC	40 422,00	0,00	0
03/03/2022	202201-110 - TVX AMENAGEMT RUE AMPERE OFFRANVILLE	13 261,44	0,00	0
04/03/2022	202201-017 - SUBV PIG BOUILLON PATRICK ET CHANTAL	300,00	0,00	1
04/03/2022	202201-018 - SUBV PIG DANGER DANIELE	1 500,00	0,00	5
04/03/2022	202201-019 - SUBV PIG SORTAMBOC SERGE	300,00	0,00	1
04/03/2022	202201-020 - SUBV PIG ICKOWICZ PIERRE ET DURAND SEVERINE	1 200,00	0,00	5
04/03/2022	202201-091 - REPOSE PORTAIL RUE DU FRENE A ROUXMESNIL BOUT	1 494,00	0,00	15
18/03/2022	202201-093 - EAUX PLUVIALES MISE A LA COTE DE TAMPONS	3 736,03	0,00	15
30/03/2022	202201-113 - PARCELLE 64 A ZA MBLANCHE RACCORD ELECTRIQUE	1 087,20	0,00	0
12/04/2022	202201-039 - FDC RENOVATION ENERGETIQUE EXTERIEURE SALLE POLYVA	3 634,27	0,00	15
12/04/2022	202201-040 - FONDS DE CONCOURS ACQUISITION D UN TRACTEUR	4 680,00	0,00	15
26/04/2022	202201-021 - SUBV PIG ROUSSEL MALIKA	3 000,00	0,00	5
26/04/2022	202201-022 - SUBV PIG LEJEUNE GUILLAUME ET CECILE	3 000,00	0,00	5
26/04/2022	202201-115 - DIVISION PARCELLE AC 510	786,00	0,00	0
02/05/2022	1345 - AMENAGEMENT ZONE MAISON BLANCHE	26 424,59	0,00	0
02/05/2022	202201-009 - SECHE LINGE	515,44	0,00	8
02/05/2022	202201-023 - SUBV PIG LEGOIS JEAN CLAUDE ET MIREILLE	1 200,00	0,00	5
02/05/2022	202201-024 - SUBV PIG CORINNE ACHARD	300,00	0,00	1
02/05/2022	202201-080 - OS BC 1 SINISTRE RUE FONTAINES CURAGE ET ITV	146 890,29	0,00	0
06/05/2022	202201-005 - VERSEMENT 2EME SEMESTRE 2021	5 400,00	0,00	5
06/05/2022	918 - SIGNALÉTIQUE DES ZAE	11 719,68	0,00	0
09/05/2022	201901-123 - CONTRAT DE TERRITOIRE FA 9 DELAUNE ACOMPTE DE 50%	471 415,00	0,00	15
11/05/2022	202201-007 - ACHAT INSTRUMENTS DE MUSIQUE	10 382,71	0,00	3
12/05/2022	201801-068 - REFECTIOIN TERRAINS STADE CONTRAT TERRITOIRE	66 883,84	0,00	0
13/05/2022	202201-025 - SUBV OPAH RU POUR 87 RUE D ECOSSE A DIEPPE	3 000,00	0,00	5
13/05/2022	202201-026 - SUBV OPAH RU 28 RUE DU HAUT PAS A DIEPPE	6 000,00	0,00	5
23/05/2022	202001-151 - Subvention Aides à la Pierre programme 2016/2021	15 000,00	0,00	1
30/05/2022	201901-129 - CONTRAT TERRITOIRE FA 8 RETABLISSEMENT DE LA RD75	37 500,00	0,00	15
30/05/2022	202201-027 - SUBV PIG PUSSIAU CLEMENT	1 500,00	0,00	5
30/05/2022	202201-036 - LOGICIEL D EVALUATION THERMIQUE EASY ENERGIE	420,00	0,00	2
13/06/2022	202201-006 - TOTEM DEPART TRAIL	1 506,96	0,00	8
14/06/2022	202201-012 - FILTRE DE CONFIDENTIALITE POUR ECRANS	972,00	0,00	3
01/07/2022	1613 - TRAVAUX RENOVATION BAT DE GAULLE	13 528,95	0,00	0
01/07/2022	202001-121 - REHABILITATION MAISON GARDIEN DU STADE	385,45	0,00	0
01/07/2022	202101-179 - TRAVAUX DE REHABILITATION GOLF	6 623,13	0,00	0
01/07/2022	202101-180 - TRAVAUX REHABILITATION CLEMENCEAU	3 186,39	0,00	0
01/07/2022	202101-185 - RENOUELEMENT DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE MDR	867,20	0,00	0
01/07/2022	202101-186 - RENOUELEMENT INSTALLATIONS CHAUFFAGE TONKIN	-30,95	0,00	0
01/07/2022	202101-187 - RENOUELEMENT INSTALLATIONS CHAUFFAGE AU STADE	2 687,24	0,00	0
01/07/2022	202201-087 - FOURNITURE ET POSE TELEGESTION PR LOUCHEUR A OFFRA	6 592,30	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/07/2022	202201-053 - ACHAT ACCESSOIRES	3 949,67	0,00	3
11/07/2022	202101-058 - MISSION AMO CIL	3 180,00	0,00	0
11/07/2022	202101-107 - SUBV ETAT 50 LOGTS COLLECTIFS PASTEUR 2 A DIEPPE	8 760,96	0,00	0
11/07/2022	202201-028 - SUBV PIG HOLINGUE REMI	300,00	0,00	1
11/07/2022	202201-029 - SUBV PIG LUSCE MARIE FRANCE	300,00	0,00	1
11/07/2022	202201-030 - SUBV PIG GOMART HERVE	1 500,00	0,00	5
11/07/2022	202201-031 - SUBV PIG GAGNE BERTRAND	1 200,00	0,00	5
11/07/2022	202201-032 - SUBV PIG BELLENGER RODRIGUEZ	1 500,00	0,00	5
11/07/2022	202201-033 - SUBV PIG MAURISSE MARIE THERESE	300,00	0,00	1
11/07/2022	202201-034 - SUBV PIG FERASSON JULIEN	1 200,00	0,00	5
11/07/2022	202201-035 - SUBV OPAH RU POUR 41 RUE DU COMMANDANT FAYOLLE A D	300,00	0,00	1
11/07/2022	202201-103 - ACTIONS ORDINAIRES AGENCE FRANCE LOCALE	12 796,30	0,00	0
12/07/2022	202201-010 - SOUFFLEUR MARUYAMA CER800 DEBROUSSAILLEUSE PRO MAR	1 708,00	0,00	8
12/07/2022	202201-011 - BENNE AMPLIROLL ETANCHE 14M3	7 896,00	0,00	8
13/07/2022	202101-120 - AMENAGEMENT POLE ECHANGE MUTLTIMODAL	28 186,12	0,00	0
27/07/2022	202201-045 - EXTENSION CONFIGURATION D'HEBERGEMENT	780,00	0,00	2
04/08/2022	202201-050 - ORDINATEURS + ECRAN	36 475,66	0,00	3
12/08/2022	202201-100 - Subvention partenariat ENS 2019 2020	6 852,24	0,00	5
17/08/2022	202201-048 - AUDIOGUIDES VISITES NATURE	3 336,00	0,00	8
19/08/2022	202201-108 - TVX EFFACEMENT RESEAUX EP ROUXMESNIL DELAPORTE	40 705,55	0,00	0
22/08/2022	202201-041 - MATERIEL TELETRAVAIL M VAN AS ECRAN PC AVEC WEBCAM	356,40	0,00	3
22/08/2022	202201-042 - 5 SIEGES ERGONOMIQUES	4 143,66	0,00	15
22/08/2022	202201-084 - BDC2020 19 TRAVAUX RESEAU PLUVIAL ROUTE ENVERMEU A	19 630,46	0,00	30
22/08/2022	202201-085 - POSE CANIVEAU RUE HAMEL AUBIN A VARENDEVILLE	10 482,04	0,00	30
22/08/2022	202201-086 - TRAVAUX ETANCHEITE DANS UN OVIDE VAUBAN DIEPPE	51 449,57	0,00	30
01/09/2022	202201-049 - ACHATS LICENCES	12 363,51	0,00	3
01/09/2022	202201-051 - ACHAT TELEPHONES	6 452,40	0,00	3
06/09/2022	202101-082 - CREATION POSTE ANTI CRUE	1 306 221,16	0,00	0
06/09/2022	202101-121 - AMENAGEMENT INTERIEUR ECOLE DE MUSIQUE OFFRANVILLE	1 500,00	0,00	0
06/09/2022	202201-114 - RECOLEMENT BASSINS PARCELLES ZA138 ET 217 AI 617	2 230,06	0,00	15
08/09/2022	202201-052 - ACHAT COPIEUR	5 887,18	0,00	3
13/09/2022	202201-054 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	1 500,00	0,00	5
13/09/2022	202201-055 - SUBV PIG WADOUX WILLIAM	1 500,00	0,00	5
13/09/2022	202201-056 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	300,00	0,00	1
13/09/2022	202201-057 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	1 500,00	0,00	5
13/09/2022	202201-058 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	1 200,00	0,00	5
13/09/2022	202201-059 - SUBV PIG MICARELLI MARGUERITE	300,00	0,00	1
13/09/2022	202201-060 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	300,00	0,00	1
13/09/2022	202201-070 - SUBV OPAH RU SCI LES TOITS D ANGO	9 000,00	0,00	5
13/09/2022	202201-081 - EAUX PLUVIALES TRAVAUX IMPASSE BELLEVUE A DIEPPE	154 451,10	0,00	30
13/09/2022	202201-083 - EAUX PLUVIALES TRAVAUX RUE ANQUETIN A DIEPPE	8 734,98	0,00	30
22/09/2022	202201-061 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	300,00	0,00	1
27/09/2022	1614 - PARCELLES ZD65 ZD69 GREGES	2 100,00	0,00	0
27/09/2022	202101-184 - Avance forfaitaire création poste anti crue lot 2	11 995,04	0,00	0
10/10/2022	201901-127 - CONTRAT DE TERRITOIRE FA 14 PARVIS BERIGNY	144 856,65	0,00	15
11/10/2022	201901-005 - MIGRATION DU SIG COMMUNAUTAIRE	15 748,80	0,00	2
13/10/2022	202201-082 - LANCE TELESCOPIQUE ENROULEUR DEVIDOIR SUR ROUES	997,64	0,00	8
18/10/2022	202001-152 - ETUDE AMENAGEMENT PARC EUROCHANNEL 3	27 609,44	0,00	0
18/10/2022	202201-046 - ATTRIBUTION SUBVENTION OXYGENE CHEZ LOUISETTE	3 000,00	0,00	5
20/10/2022	202201-062 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	300,00	0,00	1
20/10/2022	202201-063 - SUBV PIG MACRE MICHEL	300,00	0,00	1
20/10/2022	202201-064 - SUBV PIG DELOISON GASPARD ET HERBELIN MARIE	1 500,00	0,00	5
20/10/2022	202201-065 - SUBV PIG BAER LOUIS	300,00	0,00	1
20/10/2022	202201-066 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	1 200,00	0,00	5
20/10/2022	202201-067 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	1 500,00	0,00	5
21/10/2022	201901-017 - SUBV 14 LOGEMENTS RUE JEAN PUECH A DIEPPE	3 880,00	0,00	1
21/10/2022	202201-073 - SUBV PLH RTE DE ST AUBIN LE CAUF A ARQUES	17 500,00	0,00	0
21/10/2022	202201-074 - FDC DYNAMISATION DU CENTRE BOURG DE VARENDEVILLE P	9 195,45	0,00	15
21/10/2022	202201-077 - SUBVENTION MODERNISATION AERODROME	60 000,00	0,00	0
24/10/2022	202201-047 - NICHOURS EFFRAIE DES CLOCHERS 2022	180,00	0,00	1
03/11/2022	202201-094 - GOLF DEMOLITION HANGARS	31 180,00	0,00	0
03/11/2022	202201-097 - FAUTEUIL M VAN AS	459,00	0,00	0
03/11/2022	202201-112 - TRAVAUX DIVERS AU STADE DASNIAS	38 028,85	0,00	0
07/11/2022	202201-075 - FONDS DE CONCOURS ACQUISITION MATERIEL DE VOIRIE	3 160,50	0,00	15
08/11/2022	202201-068 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	1 500,00	0,00	5
09/11/2022	201801-074 - TRAVAUX EP COURS DAKAR	-36 080,95	0,00	0
17/11/2022	202201-102 - Subvention réfection des terrains du stade	110 498,00	0,00	0
23/11/2022	202201-004 - SUBV INVESTISSEMENTS GOLFIQUES 2021 ET 2022	99 000,00	0,00	5
23/11/2022	202201-076 - FONDS DE CONCOURS AIRE DE JEUX	2 316,06	0,00	15
01/12/2022	202101-008 - SUBVENTION OPERATION PASTEUR 2 A DIEPPE	36 468,76	0,00	30
01/12/2022	202201-071 - SUBV OPAH RU GALIEN JEAN FRANCOIS	1 500,00	0,00	5
01/12/2022	202201-088 - REMPLACEMENT CONDUITE EN BRIQUE QUARTIER MONTIGNY	98 060,64	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/12/2022	202201-089 - REMPLACEMENT TAMPONS ET AVALOIRS SECTEUR DIEPPE	17 611,92	0,00	15
01/12/2022	202201-111 - REFECTION VOIE POMPIERS AU STADE	50 775,04	0,00	0
05/12/2022	202201-095 - REFECTION VOIRIE ET TROTTOIRS ZA BREAUTE RUE GAMOT	303 482,51	0,00	0
05/12/2022	202201-107 - REFECTION VOIRIE ET TROTTOIRS ZAE DELAPORTE	204 708,31	0,00	0
06/12/2022	202201-098 - CAFETIERE	473,88	0,00	8
06/12/2022	202201-099 - PARTICIPATION STATUTAIRE INVESTISSEMENT 2022	110 618,18	0,00	15
08/12/2022	202201-069 - SUBV AMELIORATION DE L HABITAT	3 000,00	0,00	5
08/12/2022	202201-072 - SUBV OPAH RU 15 PLACE NATIONALE A DIEPPE	300,00	0,00	1
08/12/2022	202201-101 - I-PARAPHEUR INSTALLATION + PARAMETRAGE + FORMATION	6 228,00	0,00	3
09/12/2022	202201-079 - BDC 2021_01 TRAVAUX SENTE JERUSALEM A NEUVILLE	106 261,78	0,00	0
09/12/2022	202201-092 - MISE EN PLACE CLOTURES BASSINS 2022 VAL ARQUET 2	13 618,20	0,00	15
13/12/2022	897 - Subvention Aides à la Pierre prog 2010/2015	17 400,00	0,00	1
16/12/2022	202201-105 - Subvention ovoïde cours Dakar phase 2	405 413,00	0,00	0
31/12/2022	202201-104 - Subvention SDGEP	4 599,81	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		4 788 666,52	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/05/2022	202001-150 - ACQUISITION PARCELLE ZB 40 A MARTIN EGLISE	190 576,30	0	0,00	190 576,30	4 000,00	-186 576,30
20/10/2022	1614 - PARCELLES ZD65 ZD69 GREGES	19 962,80	0	0,00	19 962,80	16 588,80	-3 374,00
20/10/2022	202101-170 - ACQUISITION PARCELLES AE 49 ET AE 50 A ARQUES LA B	29 651,78	0	0,00	29 651,78	60 000,00	30 348,22
28/12/2022	362 - Catamarans 16 pieds	11 773,47	4	11 773,47	0,00	1,00	1,00
28/12/2022	202001-150 - ACQUISITION PARCELLE ZB 40 A MARTIN EGLISE	190 576,30	0	0,00	190 576,30	1 000,00	-189 576,30
30/12/2022	1250 - Terrain Quartier de la Gare	578 572,03	0	0,00	194 691,61	12 420,00	-182 271,61
30/12/2022	1433 - Parcelle AC 490 site Rousseau	620 810,87	0	0,00	170 413,92	79 725,60	-90 688,32
30/12/2022	1433 - Parcelle AC 490 site Rousseau	620 810,87	0	0,00	170 413,92	950,40	-169 463,52
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
28/12/2022	1052 - Catamaran Dart 16	10 082,28	4	10 082,28	0,00	0,00	0,00
28/12/2022	1053 - Fun Boat	9 251,06	4	9 251,06	0,00	0,00	0,00
28/12/2022	1178 - FunBoat standard + chariot	6 732,00	4	6 732,00	0,00	0,00	0,00
28/12/2022	363 - Catamaran 14 pieds	4 892,55	4	4 892,55	0,00	0,00	0,00
28/12/2022	364 - Dériveurs double	11 972,92	4	11 972,92	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		2 305 665,23					-791 600,83

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	174 685,80
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	231 127,41

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 000 000,00	402 060,98										0,00	0,00	
SHEMA	2014	P	FINALISATION ZAC EUROCHANNEL	Crédit Agricole	2 000 000,00	402 060,98	1,95	T	V	Euribor 3 mois	2,380	V	Euribor 3 mois	1,900	A-1	0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					2 000 000,00	402 060,98										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	165 408,53
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	165 408,53
Recettes réelles de fonctionnement	II	19 869 822,98

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.83
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACADEMIE BACH	70 000,00	
ACTIF INSERTION	8 000,00	
ADIE ASSOC DROIT INITIATIVE ECONOMIQUE	3 500,00	
ASSOC ANCIENS ALPINE	7 284,00	
ASSOC CINE DEEP	5 000,00	
ASSOC SPORTIVE GOLF DIEPPE POURVILLE	99 000,00	
BGE NORMANDIE	5 000,00	
CENN CONSERVAT ESPACES NATURELS NORMA	8 368,00	
COMPAGNIE M42	600,00	
CULTURE ART PATRIMOINE DU PAYS L AILLY	200,00	
DIEPPE CAPITALE DU CERF VOLANT	51 000,00	
DIEPPE SCENE NATIONALE	235 000,00	
ESTRAN CITE DE LA MER	41 944,80	
FACE NORMANDIE	2 500,00	
FOYER DUQUESNE	5 120,00	
INITIATIVE DIEPPE BRESLE	10 800,00	
MISSION LOCALE DIEPPE COTE D ALBATRE	7 500,00	
OXYGENE	11 000,00	
PLANETH PATIENT	7 400,00	
UNION DEPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS SEINE MARITIME	2 000,00	
<u>Entreprises</u>		
FORJECNOR 2000	3 000,00	
GRENIER A SEL	6 000,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	9 750,00	
MOUTARDERIE DUPONT	6 595,79	
SCI 32 RUE SAINT JULIEN	12 000,00	
SCI LES TOITS D ANGO	9 000,00	
SHEMA	50 000,00	
SODINEUF HABITAT NORMAND	49 109,72	
<u>Personnes physiques</u>		
ACHARD CORINNE	300,00	
ANNOOT LOIC	61,97	
AUBLE JEAN CLAUDE	300,00	
AUVRAY ANNABELLE	1 200,00	
BAER LOUIS	300,00	
BEAUDOIN ANNE MARIE	300,00	
BELLENGER SEBASTIEN	1 500,00	
BERNARD ELODIE	894,94	
BERT CHRISTINE	71,43	
BOENS PIERRE	300,00	
BOUILLON PATRICK	300,00	
BOULANGE BRIGITTE	194,30	
BOURDON ISA	1 500,00	
CHAUVAT LAURENCE	57,14	
CIANCI PHILIPPE	69,67	
COQUELET GILBERT	300,00	
DANGER DANIELE	1 500,00	
DEBONNE MEDERIC	27,50	
DECONINK MARINE	36,54	
DELAUNAY GUY	3 000,00	
DELOISON GASPARD HERBELIN MARIE	1 500,00	
DENOYER CELINE	1 500,00	
FERASSON JULIEN	1 200,00	
GAGNE BERTRAND	1 200,00	
GALIEN JEAN FRANCOIS	1 500,00	
GHERLICH SABRINA	57,14	
GOMART HERVE	1 500,00	
GRANDSIRE THIBAUT	1 500,00	
HAUTOT JULIA	3 000,00	
HOLINGUE REMI	300,00	
HOYPIERRES EDNA	26,08	
ICKOWICZ PIERRE	1 200,00	
IVANOVA NADIA	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LEBON RENE	1 500,00	
LEGOIS JEAN CLAUDE ET MIREILLE	1 200,00	
LEJEUNE CECILE ET GUILLAUME	3 000,00	
LEJEUNE STEPHANE	1 200,00	
LEMARCHAND JEAN LUC	142,40	
LUSCE MARIE FRANCE	300,00	
MACRE MICHEL	300,00	
MANNEVILLE ALICE	300,00	
MAURISSE MARIE THERESE	300,00	
MICARELLI MARGUERITE	300,00	
MOSCET LAURENT	71,43	
MUCHA THOMAS	119,43	
PEYRE PHILIPPE	300,00	
PUSSIAU CLEMENT	1 500,00	
RIBEIRO JULIANA	1 500,00	
RODRIGUES GREGORIO OLIVIER	194,30	
ROUSSEL MALIKA	3 000,00	
SAIGNE OLIVIER	52,57	
SCHOHN ROLAND	214,29	
SORTAMBOC SERGE	300,00	
WADOUX WILLIAM	1 500,00	
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
DEPARTEMENT SEINE MARITIME	37 500,00	
TRANSMANCHE SMPAT SYNDICAT MIXTE PROMOTION DE L AC	691 694,00	
<u>Communes</u>		
DIEPPE	646 271,65	
GREGES	15 927,43	
TOURVILLE SUR ARQUES	2 316,06	
VARENDEVILLE SUR MER	9 195,45	
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCI METROPOLITAINE ROUEN METROPO	60 000,00	
COM COM FALAISES DU TALOU	3 399,44	
DIEPPE MARITIME BUDGET ZAE	37 647,89	
DIEPPE MARITIME CENTRE DE SANTE	211 119,81	
DIEPPE MARITIME TRANSPORT	330 446,44	
HABITAT 76	17 500,00	
OFFICE DU TOURISME DE DIEPPE MAR BUDGET PRINCIPAL	200 000,00	
PETR PAYS DIEPPOIS TERROIR DE CA	228 804,00	
PORTS DE NORMANDIE	160 618,18	
SDIS DE SEINE MARITIME	1 639 192,00	
SYDEMPAD	2 887 423,09	
SYND MIXTE SEINE MARITIME NUMERI	1 493,00	
SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS SA VIENNE ET SCIE	199 233,00	
SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT AR ET BASSINS COTIERS	179 343,05	
ADJACENTS		
TERRES DE PAROLES SEINE MARITIME NORMANDIE	3 500,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	8 336 287,93	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		51,00	0,80	51,80	32,70	8,80	41,50
Adjoint administratif	C	10,00	0,00	10,00	7,20	1,00	8,20
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	9,10	0,00	9,10
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	6,40	0,00	6,40
Assistant administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	12,00	0,80	12,80	5,00	6,80	11,80
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chargé de mission DSP	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission fonds européens	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de missions développement Economie/ESS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur de la Communication et des Relations Publiques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directrice du dispositif PLIE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable de la Commande Publique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable de la Communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable des Affaires Culturelles	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Tuteur campus connecté	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	0,00	32,00	17,00	9,00	26,00
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé d'opération d'aménagement et de maintenance des voiries	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé d'opération habitat privé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission E.I.E	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller France Rénovation	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller numérique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	2,00	5,00	7,00
Ingénieur Aménagement opérationnel des Espaces Publics	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur du service Patrimoine	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en Chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Eau - Assainissement	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Eaux Pluviales	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien SIG	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	10,00	0,00	10,00	4,00	2,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Accompagnatrice à l'emploi	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	4,00	7,00	4,93	1,00	5,93
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	3,00	3,00	6,00	4,43	1,00	5,43
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0,00	1,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		92,00	4,80	96,80	57,63	21,80	79,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Accompagnatrice à l'emploi	A	S	495	0,00	3-3-2°	CDI
Accompagnatrice à l'emploi	A	S	547	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	3-b	CDD
Assistant administratif	C	ADM	367	0,00	3-b	CDD
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	CULT	397	0,00	3-2	CDD
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	CULT	397	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	464	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	464	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	495	0,00	3-3-2°	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	547	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	575	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	466	0,00	3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé d'opération d'aménagement et de maintenance des voiries	B	TECH	475	0,00	3-2	CDD
Chargé d'opération habitat privé	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de mission DSP	B	ADM	478	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de mission E.I.E	A	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDI
Chargé de mission fonds européens	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de missions développement Economie/ESS	A	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Conseiller France Rénovation	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Conseiller numérique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Directeur de la Communication et des Relations Publiques	A	ADM	466	0,00	3-3-2°	CDI
Directrice du dispositif PLIE	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur	A	TECH	621	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	625	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur Aménagement opérationnel des Espaces Publics	A	TECH	625	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur du service Patrimoine	A	TECH	621	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable de la Commande Publique	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable de la Communication	A	ADM	575	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable des Affaires Culturelles	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-3-2°	CDD

DIEPPE MARITIME - CARD PRINCIPAL - CA - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien	B	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien Eau - Assainissement	B	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Technicien Eaux Pluviales	B	TECH	378	0,00	3-2	CDD
Technicien SIG	B	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	475	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	378	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Tuteur campus connecté	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 11/12/2018 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement	SHEMA	Société d'Economie Mixte	1 600 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> - Budget 2022 - Budget 2022 - Budget 2022 - Budget 2022	Office de Tourisme Dieppe-Maritime Budget annexe des Transports Budget annexe Zones d'Activités Economique (ZAE) Budget annexe du Centre de Santé Intercommunal	Office de Tourisme Dieppe-Maritime Budget annexe des Transports Budget annexe Zones d'Activités Economique (ZAE) Budget annexe du Centre de Santé Intercommunal	EPIC Régie à seule autonomie financière Régie à seule autonomie financière Régie à seule autonomie financière	200 000,00 330 446,44 37 647,89 211 119,81
<u>Autres</u> 11/12/2018 - Concession d'aménagement de la ZAC Eurochannel	Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement	SHEMA	Société d'Economie Mixte	50 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIDESA	25/05/2004	Participation	16 665,00
Ports de Normandie	26/09/2006	Participation	160 618,18
PETR PAys Dieppoïis - Terroir de Caux	28/09/2010	Participation	228 804,00
Syndicat pour le Développement de l'Enseignement Musical en Pays Dieppoïis (SYDEMPAD)	01/01/2012	Participation	2 936 022,09
Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR)	01/01/2012	Participation	2 720 407,89
Syndicat Mixte Atoumod	18/11/2014	Participation	30 964,35
Syndicat Mixte pour la Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT)	01/01/2019	Participation	691 694,00
Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique	08/10/2019	Participation	1 493,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Eau	13/05/2003	03-05-13/05 - 13/05/2003	24760078600039	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	Assainissement	13/05/2003	03-05-13/06 - 13/05/2003	24760078600047	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	Transports Publics	13/05/2003	03-05-13/04 - 13/05/2003	24760078600021	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	ZAE	01/01/2005	04-12-21/18 - 21/12/2004	24760078600054	SPA	Oui
Régie à seule autonomie financière	SPANC	01/01/2006	05-10-25/01 - 25/10/2005	24760078600062	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	Déchets Ménagers et Assimilés	01/01/2012	13-12-11/04 - 13/12/2011	24760078600088	SPA	Non
Régie à seule autonomie financière	Centre de Santé Intercommunal	01/01/2021	08-12-20/57 - 08/12/2020	24760078600120	SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Golf communautaire	03/09/2013	03-09-13/13 - 03/09/2013	SPIC
	Location emplacement pour stationnement de véhicules	31/03/2015	31-03-15/18 - 31/03/2015	SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 107 237,00	7 994 097,97	1 990 104,72	1 123 034,31
RECETTES	11 107 237,00	7 245 413,42	2 461 611,64	1 400 211,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	24 174 399,00	23 701 760,09	14 328,00	458 310,91
RECETTES	24 174 399,00	24 608 747,67	0,00	-434 348,67

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : CARD TRANSPORTS PUBLICS / N°SIRET : 24760078600021				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	485 327,00	219 285,19	2 965,60	263 076,21
RECETTES	485 327,00	338 717,23	145 000,00	1 609,77
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 869 810,00	4 712 037,34	0,00	157 772,66
RECETTES	4 869 810,00	4 712 037,34	0,00	157 772,66

BUDGET : CARD EAU / N°SIRET : 24760078600039				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 231 898,00	1 933 552,88	969 529,57	1 328 815,55
RECETTES	4 231 898,00	2 087 810,67	0,00	2 144 087,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 942 876,00	819 072,13	0,00	1 123 803,87
RECETTES	1 942 876,00	2 545 513,24	0,00	-602 637,24

BUDGET : CARD ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 24760078600047				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 978 842,00	1 536 241,17	1 831 451,46	5 611 149,37
RECETTES	8 978 842,00	1 456 393,97	2 266 848,44	5 255 599,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 293 686,00	2 039 210,91	0,00	5 254 475,09
RECETTES	7 293 686,00	7 689 292,00	0,00	-395 606,00

BUDGET : CARD Z.A.E. / N°SIRET : 24760078600054				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	503 822,00	389 157,90	91 818,48	22 845,62
RECETTES	503 822,00	387 062,91	110 000,00	6 759,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	812 115,00	770 108,24	0,00	42 006,76
RECETTES	812 115,00	770 108,24	0,00	42 006,76

BUDGET : CARD SPANC / N°SIRET : 2476007860062				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 061,24	4 033,28	0,00	27,96
RECETTES	4 061,24	4 061,24	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	169 082,00	55 036,66	0,00	114 045,34
RECETTES	169 082,00	173 264,73	0,00	-4 182,73

BUDGET : CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL / N°SIRET : 24760078600120				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	147 061,00	42 575,95	100 702,35	3 782,70
RECETTES	147 061,00	88 606,04	6 775,70	51 679,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	506 625,00	461 132,41	0,00	45 492,59
RECETTES	506 625,00	461 132,41	0,00	45 492,59

BUDGET : CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES / N°SIRET : 24760078600088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 262 241,00	1 406 446,18	508 117,77	347 677,05
RECETTES	2 262 241,00	1 288 092,72	838 024,00	136 124,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 489 303,00	9 097 274,16	0,00	392 028,84
RECETTES	9 489 303,00	9 679 215,13	0,00	-189 912,13

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	27 720 489,24	13 525 390,52	5 494 689,95	8 700 408,77
RECETTES	27 720 489,24	12 896 158,20	5 828 259,78	8 996 071,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	49 257 896,00	41 655 631,94	14 328,00	7 587 936,06
RECETTES	49 257 896,00	50 639 310,76	0,00	-1 381 414,76
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	76 978 385,24	55 181 022,46	5 509 017,95	16 288 344,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	76 978 385,24	63 535 468,96	5 828 259,78	7 614 656,50

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	27 720 489,24	13 525 390,52	5 494 689,95	8 700 408,77
RECETTES	27 720 489,24	12 896 158,20	5 828 259,78	8 996 071,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	49 257 896,00	41 655 631,94	14 328,00	7 587 936,06
RECETTES	49 257 896,00	50 639 310,76	0,00	-1 381 414,76
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	76 978 385,24	55 181 022,46	5 509 017,95	16 288 344,83
TOTAL GENERAL DES RECETTES	76 978 385,24	63 535 468,96	5 828 259,78	7 614 656,50

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	57 182 000,00	3,26	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	914 500,00	1,96	1,92	0,00	17 558,00	1,96
CFE	17 060 000,00	3,00	23,02	0,00	3 927 212,00	3,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président.
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Monsieur le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARD ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	22
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	26
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

32

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 039 210,91	G 2 816 715,29	G-A 777 504,38
	Section d'investissement	B 1 536 241,17	H 1 319 644,72	H-B -216 596,45

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 4 872 576,71 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 136 749,25 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 575 452,08	Q= G+H+I+J 9 145 685,97	=Q-P 5 570 233,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 831 451,46	L 2 266 848,44
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 831 451,46	= K+L 2 266 848,44

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 039 210,91	= G+I+K 7 689 292,00	5 650 081,09
	Section d'investissement	= B+D+F 3 367 692,63	= H+J+L 3 723 242,41	355 549,78
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 406 903,54	= G+H+I+J+K+L 11 412 534,41	6 005 630,87

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 831 451,46	L 2 266 848,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 814 439,38
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	418 612,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	293 455,02	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 508 495,44	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45810	Opération pour compte de tiers n° 0 - DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (3)	29 501,00	0,00
45820	Opération pour compte de tiers n° 0 - RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (3)	0,00	33 797,06

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	541 208,00	336 120,32	153 567,10	0,00	51 520,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 980,00	33 423,59	579 502,93	0,00	53,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 200,00	-7 510,34	12 588,00	0,00	122,34
Total des dépenses de gestion courante		1 159 388,00	362 033,57	745 658,03	0,00	51 696,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	354,17	0,00	0,00	745,83
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 160 488,00	362 387,74	745 658,03	0,00	52 442,23
023	Virement à la section d'investissement (4)	5 193 118,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	940 080,00	931 165,14			8 914,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 133 198,00	931 165,14			5 202 032,86
TOTAL		7 293 686,00	1 293 552,88	745 658,03	0,00	5 254 475,09
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 617 367,29	1 436 708,09	234 005,54	0,00	-53 346,34
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	295 512,00	245 442,63	73 509,00	0,00	-23 439,63
75	Autres produits de gestion courante	23 630,00	24 121,83	4 772,23	0,00	-5 264,06
Total des recettes de gestion courante		1 936 509,29	1 706 272,55	312 286,77	0,00	-82 050,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	107 000,00	420 939,98	0,00	0,00	-313 939,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 043 509,29	2 127 212,53	312 286,77	0,00	-395 990,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	377 600,00	377 215,99			384,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		377 600,00	377 215,99			384,01
TOTAL		2 421 109,29	2 504 428,52	312 286,77	0,00	-395 606,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		4 872 576,71				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 131 163,06	675 866,75	293 455,02	161 841,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 354 196,94	417 302,00	1 508 495,44	5 428 399,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 495 360,00	1 093 168,75	1 801 950,46	5 600 240,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 700,00	64 674,93	0,00	25,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 182,00	1 181,50	0,00	0,50
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	65 882,00	65 856,43	0,00	25,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	40 000,00	0,00	29 501,00	10 499,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 601 242,00	1 159 025,18	1 831 451,46	5 610 765,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	377 600,00	377 215,99		384,01
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	377 600,00	377 215,99		384,01
	TOTAL	8 978 842,00	1 536 241,17	1 831 451,46	5 611 149,37
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 861 799,17	0,00	1 814 439,38	47 359,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	418 616,00	0,00	418 612,00	4,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 280 415,17	0,00	2 233 051,38	47 363,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	388 479,58	388 479,58	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	388 479,58	388 479,58	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	40 000,00	0,00	33 797,06	6 202,94
	Total des recettes réelles d'investissement	2 708 894,75	388 479,58	2 266 848,44	53 566,73
021	Virement de la section d'exploitation (2)	5 193 118,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	940 080,00	931 165,14		8 914,86
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 133 198,00	931 165,14		5 202 032,86
	TOTAL	8 842 092,75	1 319 644,72	2 266 848,44	5 255 599,59
	Pour information	136 749,25			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	489 687,42		489 687,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 926,52		612 926,52
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 077,66		5 077,66
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	354,17	0,00	354,17
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	931 165,14	931 165,14
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 108 045,77	931 165,14	2 039 210,91

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 039 210,91
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	377 215,99	377 215,99
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 674,93	0,00	64 674,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	675 866,75	0,00	675 866,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	417 302,00	0,00	417 302,00
26	Participations et créances rattachées	1 181,50	0,00	1 181,50
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 159 025,18	377 215,99	1 536 241,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 536 241,17
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 670 713,63		1 670 713,63
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	318 951,63		318 951,63
75	Autres produits de gestion courante	28 894,06		28 894,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	420 939,98	377 215,99	798 155,97
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 439 499,30	377 215,99	2 816 715,29

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	4 872 576,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 689 292,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		931 165,14	931 165,14
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	931 165,14	931 165,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	136 749,25
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	388 479,58
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 456 393,97
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	541 208,00	336 120,32	153 567,10	0,00	51 520,58
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 350,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
6066	Carburants	200,00	177,48	0,00	0,00	22,52
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Sous-traitance générale	228 412,00	182 124,35	13 439,20	0,00	32 848,45
6132	Locations immobilières	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	11 605,00	9 610,00	1 440,00	0,00	555,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	2 700,00	600,00	0,00	6 700,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	359,34	0,00	0,00	-159,34
6156	Maintenance	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6161	Multirisques	2 050,00	-494,34	3 668,30	0,00	-1 123,96
6168	Autres	3 600,00	551,20	67 847,06	0,00	-64 798,26
617	Etudes et recherches	80 648,00	-42 815,25	49 533,71	0,00	73 929,54
618	Divers	345,00	403,43	0,00	0,00	-58,43
6228	Divers	115,00	109,96	0,00	0,00	5,04
6231	Annonces et insertions	0,00	147,67	0,00	0,00	-147,67
6251	Voyages et déplacements	0,00	9,00	0,00	0,00	-9,00
6287	Remboursements de frais	33 580,00	31 114,21	1 686,39	0,00	779,40
6288	Autres	153 000,00	151 533,15	0,00	0,00	1 466,85
63512	Taxes foncières	100,00	87,00	0,00	0,00	13,00
6358	Autres droits	115,00	63,12	0,00	0,00	51,88
6378	Autres taxes et redevances	2 788,00	340,00	2 352,44	0,00	95,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	612 980,00	33 423,59	579 502,93	0,00	53,48
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	577 800,00	-2 346,84	579 502,93	0,00	643,91
6411	Salaires, appointements, commissions	9 000,00	9 158,16	0,00	0,00	-158,16
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 855,00	25 288,02	0,00	0,00	-433,02
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 325,00	1 324,25	0,00	0,00	0,75
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 200,00	-7 510,34	12 588,00	0,00	122,34
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	881,66	0,00	0,00	118,34
658	Charges diverses de gestion courante	4 200,00	-8 392,00	12 588,00	0,00	4,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 159 388,00	362 033,57	745 658,03	0,00	51 696,40
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 100,00	354,17	0,00	0,00	745,83
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 100,00	354,17	0,00	0,00	745,83
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 160 488,00	362 387,74	745 658,03	0,00	52 442,23
023	Virement à la section d'investissement	5 193 118,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	940 080,00	931 165,14			8 914,86
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	940 080,00	931 165,14			8 914,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 133 198,00	931 165,14			5 202 032,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 133 198,00	931 165,14			5 202 032,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 293 686,00	1 293 552,88	745 658,03	0,00	5 254 475,09
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 617 367,29	1 436 708,09	234 005,54	0,00	-53 346,34
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 400 000,00	1 515 382,78	0,00	0,00	-115 382,78
70613	Participations assainissement collectif	75 000,00	-231 085,66	231 085,66	0,00	75 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	33 855,29	42 618,13	2 919,88	0,00	-11 682,72
7087	Remboursement de frais	108 512,00	109 792,84	0,00	0,00	-1 280,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	295 512,00	245 442,63	73 509,00	0,00	-23 439,63
741	Primes d'épuration	279 800,00	303 239,63	0,00	0,00	-23 439,63
748	Autres subventions d'exploitation	15 712,00	-57 797,00	73 509,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	23 630,00	24 121,83	4 772,23	0,00	-5 264,06
757	Redevances des fermiers, concession..	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	8 630,00	9 121,83	4 772,23	0,00	-5 264,06
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 936 509,29	1 706 272,55	312 286,77	0,00	-82 050,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	107 000,00	420 939,98	0,00	0,00	-313 939,98
7711	Dédits et pénalités perçus	107 000,00	420 939,98	0,00	0,00	-313 939,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 043 509,29	2 127 212,53	312 286,77	0,00	-395 990,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	377 600,00	377 215,99			384,01
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	377 600,00	377 215,99			384,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		377 600,00	377 215,99			384,01
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 421 109,29	2 504 428,52	312 286,77	0,00	-395 606,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		4 872 576,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 131 163,06	675 866,75	293 455,02	161 841,29
2111	Terrains nus	7 600,00	0,00	3 700,00	3 900,00
21532	Réseaux d'assainissement	63 818,65	0,00	14 702,00	49 116,65
21562	Service d'assainissement	60 000,00	11 996,00	7 949,00	40 055,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	153 580,00	39 021,61	90 619,31	23 939,08
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	844 672,41	620 512,14	169 604,71	54 555,56
2188	Autres immobilisations corporelles	1 492,00	4 337,00	6 880,00	-9 725,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 354 196,94	417 302,00	1 508 495,44	5 428 399,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 443 025,56	28 608,51	1 099 563,67	5 314 853,38
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	911 171,38	388 693,49	408 931,77	113 546,12
Total des dépenses d'équipement		8 495 360,00	1 093 168,75	1 801 950,46	5 600 240,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 700,00	64 674,93	0,00	25,07
1681	Autres emprunts	64 700,00	64 674,93	0,00	25,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 182,00	1 181,50	0,00	0,50
266	Autres formes de participation	1 182,00	1 181,50	0,00	0,50
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		65 882,00	65 856,43	0,00	25,57
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (4)	40 000,00	0,00	29 501,00	10 499,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	0,00	29 501,00	10 499,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 601 242,00	1 159 025,18	1 831 451,46	5 610 765,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	377 600,00	377 215,99		384,01
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	377 600,00	377 215,99		384,01
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	253 000,00	252 954,97		45,03
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 000,00	6 988,00		12,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 600,00	6 582,44		17,56
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	60 600,00	60 530,66		69,34
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	400,00	352,50		47,50
13918	Autres subventions d'équipement	50 000,00	49 807,42		192,58
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		377 600,00	377 215,99		384,01
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 978 842,00	1 536 241,17	1 831 451,46	5 611 149,37
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 861 799,17	0,00	1 814 439,38	47 359,79
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	862 980,53	0,00	871 559,00	-8 578,47
1313	Subv. équipt Départements	998 818,64	0,00	942 880,38	55 938,26
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	418 616,00	0,00	418 612,00	4,00
1681	Autres emprunts	418 616,00	0,00	418 612,00	4,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 280 415,17	0,00	2 233 051,38	47 363,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	388 479,58	388 479,58	0,00	0,00
1068	Autres réserves	388 479,58	388 479,58	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		388 479,58	388 479,58	0,00	0,00
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (3)	40 000,00	0,00	33 797,06	6 202,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	0,00	33 797,06	6 202,94
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 708 894,75	388 479,58	2 266 848,44	53 566,73
021	Virement de la section d'exploitation	5 193 118,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	940 080,00	931 165,14		8 914,86
28031	Frais d'études	46 800,00	46 744,47		55,53
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	290,00	287,54		2,46
28151	Installations complexes spécialisées	14 300,00	14 288,82		11,18
28153	Installations à caractère spécifique	68 100,00	59 424,67		8 675,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	36 800,00	36 740,19		59,81
28157	Aménagement matériel industriel	60,00	57,50		2,50
28173	Constructions (mise à disposition)	222 470,00	222 459,42		10,58
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	790,00	786,38		3,62
28175	Matériel et outillage technique (mad)	538 570,00	538 489,83		80,17
28183	Matériel de bureau et informatique	11 200,00	11 189,89		10,11
28188	Autres	700,00	696,43		3,57
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 133 198,00	931 165,14		5 202 032,86
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 133 198,00	931 165,14		5 202 032,86
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 842 092,75	1 319 644,72	2 266 848,44	5 255 599,59
Pour information		136 749,25			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					970 124,00									
1681 Autres emprunts (total)					970 124,00									
064950 (2006-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	16/11/2006	07/07/2008	07/07/2009	124 400,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
07131900 (2007-003)	Ag. de l'eau Seine Normandie	15/06/2007	17/09/2008	17/09/2009	36 900,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
071701 (2007-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	03/07/2007	11/06/2008	11/06/2009	34 500,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10143121/01 (2009-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	01/10/2009	18/12/2009	17/12/2010	10 957,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10302051/01 (2012-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	05/04/2012	14/03/2013	45 915,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10302531/01 (2012-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	05/04/2012	14/03/2013	17 156,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10302581/01 (2012-003)	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	05/04/2012	14/03/2013	10 197,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10451501/01 (2016-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	15/01/2014	02/12/2016	01/12/2017	40 020,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10451531/01 (2016-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	26/06/2014	02/12/2016	01/12/2017	61 271,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

DIEPPE MARITIME - CARD ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1055768 (2017-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	23/06/2021	05/12/2017	05/12/2018	267 362,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1055769 (2017-004)	Ag. de l'eau Seine Normandie	06/05/2016	03/03/2017	03/03/2018	104 247,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1067956 (2017-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	05/12/2017	05/12/2017	05/12/2018	146 775,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1071128 (2017-003)	Ag. de l'eau Seine Normandie	08/12/2017	22/12/2017	22/12/2018	70 424,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					970 124,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		492 250,24					64 674,92	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		492 250,24					64 674,92	0,00	0,00	0,00
064950 (2006-001)	N	0,00	A-1	8 293,33	0,51	F	Taux Fixe	0,000	8 293,33	0,00	0,00	0,00
07131900 (2007-003)	N	0,00	A-1	2 460,00	0,71	F	Taux Fixe	0,000	2 460,00	0,00	0,00	0,00
071701 (2007-001)	N	0,00	A-1	2 300,00	0,44	F	Taux Fixe	0,000	2 300,00	0,00	0,00	0,00
10143121/01 (2009-001)	N	0,00	A-1	1 460,89	1,96	F	Taux Fixe	0,000	730,47	0,00	0,00	0,00
10302051/01 (2012-001)	N	0,00	A-1	15 305,00	4,20	F	Taux Fixe	0,000	3 061,00	0,00	0,00	0,00
10302531/01 (2012-002)	N	0,00	A-1	5 718,70	4,20	F	Taux Fixe	0,000	1 143,73	0,00	0,00	0,00
10302581/01 (2012-003)	N	0,00	A-1	3 399,00	4,20	F	Taux Fixe	0,000	679,80	0,00	0,00	0,00
10451501/01 (2016-001)	N	0,00	A-1	24 012,00	8,92	F	Taux Fixe	0,000	2 668,00	0,00	0,00	0,00
10451531/01 (2016-002)	N	0,00	A-1	36 762,62	8,92	F	Taux Fixe	0,000	4 084,73	0,00	0,00	0,00
1055768 (2017-001)	N	0,00	A-1	178 241,35	9,93	F	Taux Fixe	0,000	17 824,13	0,00	0,00	0,00
1055769 (2017-004)	N	0,00	A-1	69 498,00	9,17	F	Taux Fixe	0,000	6 949,80	0,00	0,00	0,00
1067956 (2017-002)	N	0,00	A-1	97 850,00	9,93	F	Taux Fixe	0,000	9 785,00	0,00	0,00	0,00
1071128 (2017-003)	N	0,00	A-1	46 949,35	9,98	F	Taux Fixe	0,000	4 694,93	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD ASSAINISSEMENT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		492 250,24					64 674,92	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	492 250,24	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2010-05-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	60	12/11/2003
L	Stations d'épuration	70	12/11/2003
L	Traitement des eaux usées, équipements techniques, usine d'autocurage et autres installations	20	12/11/2003
L	Ouvrages génie civil pour captage, transport traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction	60	12/11/2003
L	Installations de traitement de l'eau potable	20	12/11/2003
L	Bâtiments durables	70	12/11/2003
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	12/11/2003
L	Appareils de laboratoire	10	12/11/2003
L	Outillage	10	12/11/2003
L	Logiciels	2	12/11/2003
L	Engins de travaux publics	8	12/11/2003
L	Voitures	5	12/11/2003
L	Mobilier	15	12/11/2003
L	Matériel de bureau ou électronique	5	12/11/2003
L	Matériel informatique	3	12/11/2003
L	Autres matériels	8	12/11/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/11/2003
L	Agencements et aménagements terrains	30	28/02/2006
L	Frais d'établissement	5	28/02/2006
L	Schéma directeur d'eau potable	20	25/05/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		442 300,00	441 890,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		64 700,00	64 674,93
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	64 700,00	64 674,93
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		377 600,00	377 215,99
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	377 600,00	377 215,99
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	441 890,92	1 831 451,46	0,00	2 273 342,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 133 198,00	931 165,14
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		6 133 198,00	931 165,14
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	46 800,00	46 744,47
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	290,00	287,54
28151	Installations complexes spécialisées	14 300,00	14 288,82
28153	Installations à caractère spécifique	68 100,00	59 424,67
28156	Matériel spécifique d'exploitation	36 800,00	36 740,19
28157	Aménagement matériel industriel	60,00	57,50
28173	Constructions (mise à disposition)	222 470,00	222 459,42
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	790,00	786,38
28175	Matériel et outillage technique (mad)	538 570,00	538 489,83
28183	Matériel de bureau et informatique	11 200,00	11 189,89
28188	Autres	700,00	696,43
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 193 118,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	931 165,14	2 266 848,44	136 749,25	388 479,58	3 723 242,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 273 342,38
Ressources propres disponibles	IV 3 723 242,41
Solde	V = IV – II (3) 1 449 900,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	282 686,70	40 000,00	0,00	29 501,00	10 499,00	282 686,70
4581 DÉP.(À SUBDIVISER PAR OPÉRAT°) (2)	282 686,70	40 000,00	0,00	29 501,00	10 499,00	282 686,70
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	282 686,70	40 000,00	0,00	29 501,00	10 499,00	282 686,70
RECETTES (b)	319 287,00	40 000,00	0,00	33 797,06	6 202,94	319 287,00
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (4)	319 287,00	40 000,00	0,00	33 797,06	6 202,94	319 287,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	319 287,00	40 000,00	0,00	33 797,06	6 202,94	319 287,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/02/2022	759/05 - NUMERISATON DE PLAN REFONTE FILIERE BOUES STEP DIE	5 095,67	0,00	0
28/02/2022	202205-006 - EXTENSION RES EU PL MONET HAUTOT	62 864,59	0,00	60
17/03/2022	202205-007 - FOURNITURE ET POSE BARRE ANTI CHUTE SYSTEME MARTIN	17 302,00	0,00	20
17/03/2022	202205-008 - FOURNITURE ET POSE BARRE ANTI CHUTE	1 135,00	0,00	0
17/03/2022	202205-009 - FOURNITURE ET POSE BARRE ANTI CHUTE SYSTEME DIEPPE	9 080,00	0,00	0
17/03/2022	202205-010 - FOURNITURE ET POSE BARRE ANTI CHUTE SYSTEME OFFFRAN	11 913,00	0,00	20
06/04/2022	202105-015 - TRVX PR ETRAN LOT1 DEGRILLEUR	3 937,00	0,00	0
11/04/2022	202205-013 - TVX RES EU ASST DM	4 192,86	0,00	0
04/05/2022	202105-004 - TRVX RESEAU ASST RUE MARGUERITE ROLL VARENGEVILLE	352 928,76	0,00	0
04/05/2022	202205-012 - BDC2020 16 TVX RES EU AVENUE VAUBAN DIEPPE	153 357,90	0,00	0
21/06/2022	202205-003 - CONFECTION D UNE BACHE	1 492,00	0,00	8
11/07/2022	202205-014 - APPORT EN CAPITAL 1ER VERSEMENT 2022	1 181,50	0,00	0
01/08/2022	703-05 - TRANSFERT STEP ARQUES A DIEPPE	28 608,51	0,00	0
15/09/2022	202205-011 - RNVT RES EU RTE LONGUEIL VARENGEVILLE	3 801,03	0,00	0
01/12/2022	202205-004 - FABRICATION CHEMIN ROULEMNT POUR BENNE EMPIROLL	2 845,00	0,00	0
01/12/2022	202205-005 - TRANSFERT ARQUES LOT3 REHAB ET EXTENSION RESEAU	383 597,82	0,00	0
06/12/2022	202205-001 - BASSIN AERATION STEP DIEPPE	39 021,61	0,00	0
06/12/2022	202205-002 - REMPLACEMENT CANALISATION STEP VARENGEVILLE	11 996,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 094 350,25	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général des Services	A	1	3 445,23
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	4 025,90
Attaché	A	3	98 801,00
Ingénieur principal	A	1	66 909,00
Ingénieur	A	1	40 000,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	5 606,70
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	7 500,00
Technicien principal 2ème classe	B	2	86 271,63
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	4	98 179,62
Technicien	B	1	16 885,01
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8	51 604,00
Adjoint administratif	C	4	54 075,00
Adjoint technique	C	4	15 353,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	15 000,00
Adjoint technique contractuel	C	1	13 500,00
TOTAL GENERAL	A B C	34	577 156,09

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 08/12/2021 - Contrat d affermage pour les communes de Dieppe-Maritime	Compagnie Fermière des Services Publics	C.F.S.P	Société en commandite par actions	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,
 A Dieppe le 02/05/2023
 (1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600062	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARD SPANC (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 16

A3.2 - Etalement des provisions 17

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 20

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 33

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 34

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 55 036,66	G 136 320,60	G-A 81 283,94
	Section d'investissement	B 4 033,28	H 0,00	H-B -4 033,28

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 36 944,13 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 4 061,24 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 59 069,94	Q= G+H+I+J 177 325,97	=Q-P 118 256,03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 55 036,66	= G+I+K 173 264,73	118 228,07
	Section d'investissement	= B+D+F 4 033,28	= H+J+L 4 061,24	27,96
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 59 069,94	= G+H+I+J+K+L 177 325,97	118 256,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45810	Opération pour compte de tiers n° 0 - DÉP.(À SUBDIVISER PAR OPÉRAT°) (3)	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	117 069,00	418,93	2 605,67	0,00	114 044,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 012,00	-1 222,45	53 233,76	0,00	0,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,75	0,00	0,00	0,25
Total des dépenses de gestion courante		169 082,00	-802,77	55 839,43	0,00	114 045,34
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		169 082,00	-802,77	55 839,43	0,00	114 045,34
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		169 082,00	-802,77	55 839,43	0,00	114 045,34
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 137,87	18 750,92	13 576,46	0,00	-189,51
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		32 137,87	18 750,92	13 576,46	0,00	-189,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 993,22	0,00	0,00	-3 993,22
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	100 000,00	100 000,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		132 137,87	122 744,14	13 576,46	0,00	-4 182,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		132 137,87	122 744,14	13 576,46	0,00	-4 182,73
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		36 944,13				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	82,00	40,06	0,00	41,94
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	82,00	40,06	0,00	41,94
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	3 979,24	3 993,22	0,00	-13,98
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 061,24	4 033,28	0,00	27,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	4 061,24	4 033,28	0,00	27,96
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	4 061,24			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 024,60		3 024,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 011,31		52 011,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,75		0,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		55 036,66	0,00	55 036,66

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	55 036,66
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	40,06	0,00	40,06
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	3 993,22	0,00	3 993,22
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		4 033,28	0,00	4 033,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 033,28
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 327,38		32 327,38
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 993,22	0,00	3 993,22
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	100 000,00	0,00	100 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		136 320,60	0,00	136 320,60

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	36 944,13
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	173 264,73
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	4 061,24
---	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 061,24
---	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	117 069,00	418,93	2 605,67	0,00	114 044,40
6063	Fournitures entretien et petit équipt	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
611	Sous-traitance générale	111 829,00	-650,00	2 300,00	0,00	110 179,00
6168	Autres	340,00	-17,23	305,67	0,00	51,56
6287	Remboursements de frais	4 750,00	1 086,16	0,00	0,00	3 663,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	52 012,00	-1 222,45	53 233,76	0,00	0,69
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	52 012,00	-1 222,45	53 233,76	0,00	0,69
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,75	0,00	0,00	0,25
6541	Créances admises en non-valeur	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,75	0,00	0,00	-0,75
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		169 082,00	-802,77	55 839,43	0,00	114 045,34
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		169 082,00	-802,77	55 839,43	0,00	114 045,34
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		169 082,00	-802,77	55 839,43	0,00	114 045,34
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	32 137,87	18 750,92	13 576,46	0,00	-189,51
7062	Redevances assainissement non collectif	32 137,87	18 750,92	13 576,46	0,00	-189,51
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		32 137,87	18 750,92	13 576,46	0,00	-189,51
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 993,22	0,00	0,00	-3 993,22
778	Autres produits exceptionnels	0,00	3 993,22	0,00	0,00	-3 993,22
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	100 000,00	100 000,00			0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	100 000,00	100 000,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		132 137,87	122 744,14	13 576,46	0,00	-4 182,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		132 137,87	122 744,14	13 576,46	0,00	-4 182,73
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		36 944,13				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	82,00	40,06	0,00	41,94
266	Autres formes de participation	82,00	40,06	0,00	41,94
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		82,00	40,06	0,00	41,94
45810	DÉP.(À SUBDIVISER PAR OPÉRAT°) (4)	3 979,24	3 993,22	0,00	-13,98
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 979,24	3 993,22	0,00	-13,98
TOTAL DEPENSES REELLES		4 061,24	4 033,28	0,00	27,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 061,24	4 033,28	0,00	27,96
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		4 061,24			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	27/09/2016	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISION POUR FUTURS DIAGNOSTICS	100 000,00	5	100 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	4 061,24	0,00	4 061,24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	4 061,24
Solde	V = IV – II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2013001		Intitulé de l'opération : Réhabilitation des installations d ANC				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	143 364,37	3 979,24	3 993,22	0,00	-13,98	147 357,59	
4581 Réhabilitation des installations d ANC (2)	141 654,59	3 979,24	3 993,22	0,00	-13,98	145 647,81	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 709,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1 709,78	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	143 364,37	3 979,24	3 993,22	0,00	-13,98	147 357,59	
RECETTES (b)	83 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 928,00	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582000 Agence de l'eau Financement par d'autres tiers (4)	83 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 928,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	83 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 928,00	

N° opération : 4582012		Intitulé de l'opération : MANGARD Jean-Claude				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582012 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582012		Intitulé de l'opération : MANGARD Jean-Claude				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582022		Intitulé de l'opération : ROSALIE Loïc				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	2 602,53	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602,53	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582022 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	2 602,53	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602,53	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 602,53	0,00	0,00	0,00	0,00	2 602,53	

N° opération : 4582032		Intitulé de l'opération : BOISSEL Marie				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072,05	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582032 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072,05	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582032		Intitulé de l'opération : BOISSEL Marie				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072,05	

N° opération : 4582042		Intitulé de l'opération : DUBARRE Chantal				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 411,01	0,00	0,00	0,00	0,00	3 411,01	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582042 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	3 411,01	0,00	0,00	0,00	0,00	3 411,01	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 411,01	0,00	0,00	0,00	0,00	3 411,01	

N° opération : 4582052		Intitulé de l'opération : LALLIER André				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582052 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582052		Intitulé de l'opération : LALLIER André				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582062		Intitulé de l'opération : SOREL Stéphane				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	2 921,86	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921,86	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582062 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	2 921,86	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921,86	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 921,86	0,00	0,00	0,00	0,00	2 921,86	

N° opération : 4582072		Intitulé de l'opération : DECULTOT Guy				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	2 845,82	0,00	0,00	0,00	0,00	2 845,82	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582072 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	2 845,82	0,00	0,00	0,00	0,00	2 845,82	

N° opération : 4582072		Intitulé de l'opération : DECULTOT Guy				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 845,82	0,00	0,00	0,00	0,00	2 845,82	

N° opération : 4582082		Intitulé de l'opération : GIRAUD Frédérique				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582082 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582092		Intitulé de l'opération : PORTE Thierry				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 901,76	0,00	0,00	0,00	0,00	3 901,76	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582092		Intitulé de l'opération : PORTE Thierry				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
4582092 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	3 901,76	0,00	0,00	0,00	0,00	3 901,76	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 901,76	0,00	0,00	0,00	0,00	3 901,76	

N° opération : 4582112		Intitulé de l'opération : BARBIER Jean-Claude				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 576,68	0,00	0,00	0,00	0,00	3 576,68	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582112 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	3 576,68	0,00	0,00	0,00	0,00	3 576,68	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 576,68	0,00	0,00	0,00	0,00	3 576,68	

N° opération : 4582122		Intitulé de l'opération : BARRE Stéphane				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	892,38	0,00	0,00	0,00	0,00	892,38	

N° opération : 4582122		Intitulé de l'opération : BARRE Stéphane				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582122 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	892,38	0,00	0,00	0,00	0,00	892,38	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	892,38	0,00	0,00	0,00	0,00	892,38	

N° opération : 4582132		Intitulé de l'opération : DEMONCHY Françoise				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 000,66	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,66	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582132 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	4 000,66	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,66	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 000,66	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,66	

N° opération : 4582142		Intitulé de l'opération : INDIVISION DESAUBRY				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582142		Intitulé de l'opération : INDIVISION DESAUBRY				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
RECETTES (b)	5 206,69	0,00	0,00	0,00	0,00	5 206,69	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582142 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	5 206,69	0,00	0,00	0,00	0,00	5 206,69	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 206,69	0,00	0,00	0,00	0,00	5 206,69	

N° opération : 4582152		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jean-Baptiste				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072,05	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582152 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072,05	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	0,00	1 072,05	

N° opération : 4582162		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jeanne				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582162		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jeanne				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582162 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582172		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jeanne (prop)				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582172 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582182		Intitulé de l'opération : DES CHAMPS DE BOIS HABERT Guy				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582182		Intitulé de l'opération : DES CHAMPS DE BOIS HABERT Guy				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 601,96	0,00	0,00	0,00	0,00	3 601,96	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582182 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	3 601,96	0,00	0,00	0,00	0,00	3 601,96	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 601,96	0,00	0,00	0,00	0,00	3 601,96	

N° opération : 4582192		Intitulé de l'opération : COMBES Francis				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582192 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582202		Intitulé de l'opération : BACHELET Nicolas				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582202		Intitulé de l'opération : BACHELET Nicolas				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582202 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582212		Intitulé de l'opération : VIOT Gilles				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582212 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	0,00	811,10	

N° opération : 4582222		Intitulé de l'opération : FEINTUCH Marie-José				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582222		Intitulé de l'opération : FEINTUCH Marie-José				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 634,52	0,00	0,00	0,00	0,00	5 634,52	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582222 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	5 634,52	0,00	0,00	0,00	0,00	5 634,52	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 634,52	0,00	0,00	0,00	0,00	5 634,52	

N° opération : 4582232		Intitulé de l'opération : INDIVISION FESTAL				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 809,60	0,00	0,00	0,00	0,00	5 809,60	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582232 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	5 809,60	0,00	0,00	0,00	0,00	5 809,60	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 809,60	0,00	0,00	0,00	0,00	5 809,60	

N° opération : 4582242		Intitulé de l'opération : SAGAERT Yves				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 877,38	0,00	0,00	0,00	0,00	5 877,38	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582242 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	5 877,38	0,00	0,00	0,00	0,00	5 877,38	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 877,38	0,00	0,00	0,00	0,00	5 877,38	

N° opération : 4582252		Intitulé de l'opération : INDIVISION VAN DEN PERRE				Date de la délibération : 26/11/2013	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 513,84	0,00	0,00	0,00	0,00	4 513,84	
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582252 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (4)	4 513,84	0,00	0,00	0,00	0,00	4 513,84	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 513,84	0,00	0,00	0,00	0,00	4 513,84	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/07/2022	202203 APPORT EN CAPITAL AFL	40,06	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		40,06	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	1	198,00
Ingénieur principal	A	1	10 652,39
Ingénieur contractuel	A	1	906,70
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	3	26 546,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1 589,38
Adjoint administratif	C	1	7 765,84
Agent de maîtrise	C	1	4 353,00
TOTAL GENERAL	A B C	9	52 011,31

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,
 A Dieppe le 02/05/2023
 (1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARD EAU (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	26
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	30
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

32

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 819 072,13	G 1 491 687,46	G-A 672 615,33
	Section d'investissement	B 1 933 552,88	H 1 421 438,82	H-B -512 114,06

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 053 825,78 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 666 371,85 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 752 625,01	Q= G+H+I+J 4 633 323,91	=Q-P 1 880 698,90

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 969 529,57	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 969 529,57	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 819 072,13	= G+I+K 2 545 513,24	1 726 441,11
	Section d'investissement	= B+D+F 2 903 082,45	= H+J+L 2 087 810,67	-815 271,78
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 722 154,58	= G+H+I+J+K+L 4 633 323,91	911 169,33

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 969 529,57	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	936 393,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 136,56	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	105 130,00	49 239,24	37 767,55	0,00	18 123,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	172 700,00	-9 053,77	181 729,13	0,00	24,64
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125,00	0,00	0,00	0,00	125,00
Total des dépenses de gestion courante		277 955,00	40 185,47	219 496,68	0,00	18 272,85
66	Charges financières	13 531,00	11 063,97	1 073,93	0,00	1 393,10
67	Charges exceptionnelles	18 456,00	2 480,39	0,00	0,00	15 975,61
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		309 942,00	53 729,83	220 570,61	0,00	35 641,56
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 087 319,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	545 615,00	544 771,69			843,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 632 934,00	544 771,69			1 088 162,31
TOTAL		1 942 876,00	598 501,52	220 570,61	0,00	1 123 803,87
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	777 250,22	857 272,89	120,00	0,00	-80 142,67
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 500,00	32 004,44	0,00	0,00	-23 504,44
Total des recettes de gestion courante		785 750,22	889 277,33	120,00	0,00	-103 647,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	499 230,38	0,00	0,00	-499 230,38
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		785 750,22	1 388 507,71	120,00	0,00	-602 877,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	103 300,00	103 059,75			240,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		103 300,00	103 059,75			240,25
TOTAL		889 050,22	1 491 567,46	120,00	0,00	-602 637,24
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 053 825,78				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	119 255,35	0,00	0,00	119 255,35
21	Immobilisations corporelles	3 769 513,42	1 783 297,94	936 393,01	1 049 822,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	194 042,23	1 435,00	33 136,56	159 470,67
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 082 811,00	1 784 732,94	969 529,57	1 328 548,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	745,00	745,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 080,00	44 053,97	0,00	26,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	962,00	961,22	0,00	0,78
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	45 787,00	45 760,19	0,00	26,81
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 128 598,00	1 830 493,13	969 529,57	1 328 575,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	103 300,00	103 059,75		240,25
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	103 300,00	103 059,75		240,25
	TOTAL	4 231 898,00	1 933 552,88	969 529,57	1 328 815,55
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	4 128,00	0,00	0,00	4 128,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 051 796,35	0,00	0,00	1 051 796,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 862,00	20 861,33	0,00	0,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 076 786,35	20 861,33	0,00	1 055 925,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	855 805,80	855 805,80	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	855 805,80	855 805,80	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 932 592,15	876 667,13	0,00	1 055 925,02
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 087 319,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	545 615,00	544 771,69		843,31
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 632 934,00	544 771,69		1 088 162,31
	TOTAL	3 565 526,15	1 421 438,82	0,00	2 144 087,33
	Pour information	666 371,85			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	87 006,79		87 006,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	172 675,36		172 675,36
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	12 137,90	0,00	12 137,90
67	Charges exceptionnelles	2 480,39	0,00	2 480,39
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	544 771,69	544 771,69
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	274 300,44	544 771,69	819 072,13

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	819 072,13
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	745,00	103 059,75	103 804,75
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	44 053,97	0,00	44 053,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 783 297,94	0,00	1 783 297,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 435,00	0,00	1 435,00
26	Participations et créances rattachées	961,22	0,00	961,22
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 830 493,13	103 059,75	1 933 552,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 933 552,88
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	857 392,89		857 392,89
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	32 004,44		32 004,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	499 230,38	103 059,75	602 290,13
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 388 627,71	103 059,75	1 491 687,46

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 053 825,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 545 513,24
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	20 861,33	0,00	20 861,33
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		544 771,69	544 771,69
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		20 861,33	544 771,69	565 633,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	666 371,85
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	855 805,80
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 087 810,67
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	105 130,00	49 239,24	37 767,55	0,00	18 123,21
605	Achats d'eau	20 000,00	1 707,29	17 356,63	0,00	936,08
6063	Fournitures entretien et petit équipement	600,00	139,20	0,00	0,00	460,80
6066	Carburants	400,00	269,38	0,00	0,00	130,62
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	8 600,00	1 804,65	0,00	0,00	6 795,35
61551	Entretien matériel roulant	200,00	401,33	0,00	0,00	-201,33
6161	Multirisques	290,00	6,52	287,12	0,00	-3,64
6168	Autres	1 580,00	509,19	2 005,82	0,00	-935,01
617	Etudes et recherches	2 300,00	-7 740,00	7 740,00	0,00	2 300,00
618	Divers	170,00	166,67	0,00	0,00	3,33
6231	Annonces et insertions	0,00	147,67	0,00	0,00	-147,67
6251	Voyages et déplacements	0,00	35,16	0,00	0,00	-35,16
6281	Concours divers (cotisations)	16 240,00	16 665,00	0,00	0,00	-425,00
6287	Remboursements de frais	18 500,00	9 340,99	0,00	0,00	9 159,01
6288	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	26 150,00	24 742,00	1 900,00	0,00	-492,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 273,00	0,00	0,00	-1 273,00
6378	Autres taxes et redevances	8 100,00	-228,81	8 477,98	0,00	-149,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	172 700,00	-9 053,77	181 729,13	0,00	24,64
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	172 700,00	-9 053,77	181 729,13	0,00	24,64
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125,00	0,00	0,00	0,00	125,00
6541	Créances admises en non-valeur	125,00	0,00	0,00	0,00	125,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		277 955,00	40 185,47	219 496,68	0,00	18 272,85
66	Charges financières (b) (5)	13 531,00	11 063,97	1 073,93	0,00	1 393,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 425,00	12 424,99	0,00	0,00	0,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 106,00	-1 361,02	1 073,93	0,00	1 393,09
67	Charges exceptionnelles (c)	18 456,00	2 480,39	0,00	0,00	15 975,61
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 481,00	2 480,39	0,00	0,00	0,61
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 700,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	9 275,00	0,00	0,00	0,00	9 275,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		309 942,00	53 729,83	220 570,61	0,00	35 641,56
023	Virement à la section d'investissement	1 087 319,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	545 615,00	544 771,69			843,31
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	545 615,00	544 771,69			843,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 632 934,00	544 771,69			1 088 162,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 632 934,00	544 771,69			1 088 162,31
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 942 876,00	598 501,52	220 570,61	0,00	1 123 803,87
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 073,93
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 361,02
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-287,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	777 250,22	857 272,89	120,00	0,00	-80 142,67
70118	Autres ventes d'eau	2 250,22	2 436,99	0,00	0,00	-186,77
70128	Autres taxes et redevances	730 000,00	803 058,54	0,00	0,00	-73 058,54
7083	Locations diverses	45 000,00	51 777,36	120,00	0,00	-6 897,36
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 500,00	32 004,44	0,00	0,00	-23 504,44
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	15 000,00	0,00	0,00	-15 000,00
7588	Autres	8 500,00	17 004,44	0,00	0,00	-8 504,44
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		785 750,22	889 277,33	120,00	0,00	-103 647,11
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	499 230,38	0,00	0,00	-499 230,38
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	496 632,17	0,00	0,00	-496 632,17
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	13,00	0,00	0,00	-13,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 585,21	0,00	0,00	-2 585,21
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		785 750,22	1 388 507,71	120,00	0,00	-602 877,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	103 300,00	103 059,75			240,25
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	103 300,00	103 059,75			240,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		103 300,00	103 059,75			240,25
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		889 050,22	1 491 567,46	120,00	0,00	-602 637,24
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 053 825,78				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	119 255,35	0,00	0,00	119 255,35
2031	Frais d'études	119 255,35	0,00	0,00	119 255,35
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 769 513,42	1 783 297,94	936 393,01	1 049 822,47
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	261 201,88	9 300,00	12 846,88	239 055,00
217451	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	122 818,00	0,00	0,00	122 818,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	3 041 237,54	1 730 741,94	885 471,13	425 024,47
217561	Service distribut° d'eau (mise à dispo)	344 256,00	43 256,00	38 075,00	262 925,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	194 042,23	1 435,00	33 136,56	159 470,67
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	194 042,23	1 435,00	33 136,56	159 470,67
Total des dépenses d'équipement		4 082 811,00	1 784 732,94	969 529,57	1 328 548,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	745,00	745,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	745,00	745,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 080,00	44 053,97	0,00	26,03
1641	Emprunts en euros	36 200,00	36 182,97	0,00	17,03
1681	Autres emprunts	7 880,00	7 871,00	0,00	9,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	962,00	961,22	0,00	0,78
266	Autres formes de participation	962,00	961,22	0,00	0,78
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		45 787,00	45 760,19	0,00	26,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 128 598,00	1 830 493,13	969 529,57	1 328 575,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	103 300,00	103 059,75		240,25
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	103 300,00	103 059,75		240,25
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	64 100,00	64 035,08		64,92
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 250,00	1 220,30		29,70
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	13 000,00	12 942,03		57,97
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 900,00	2 843,76		56,24
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	450,00	440,35		9,65
13918	Autres subventions d'équipement	21 600,00	21 578,23		21,77
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		103 300,00	103 059,75		240,25
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 231 898,00	1 933 552,88	969 529,57	1 328 815,55
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	4 128,00	0,00	0,00	4 128,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 128,00	0,00	0,00	4 128,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 051 796,35	0,00	0,00	1 051 796,35
1641	Emprunts en euros	1 051 796,35	0,00	0,00	1 051 796,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 862,00	20 861,33	0,00	0,67
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	20 862,00	20 861,33	0,00	0,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 076 786,35	20 861,33	0,00	1 055 925,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	855 805,80	855 805,80	0,00	0,00
1068	Autres réserves	855 805,80	855 805,80	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		855 805,80	855 805,80	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 932 592,15	876 667,13	0,00	1 055 925,02
021	Virement de la section d'exploitation	1 087 319,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	545 615,00	544 771,69		843,31
28031	Frais d'études	11 000,00	10 810,27		189,73
28128	Aménagement Autres terrains	80,00	78,67		1,33
28138	Aménagement Autres constructions	180,00	174,57		5,43
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	9 968,70		31,30
28156	Matériel spécifique d'exploitation	28 500,00	28 428,02		71,98
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 150,00	5 035,04		114,96
28173	Constructions (mise à disposition)	48 100,00	48 016,87		83,13
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	1 300,00	1 293,30		6,70
28175	Matériel et outillage technique (mad)	438 900,00	438 580,92		319,08
28182	Matériel de transport	1 805,00	1 802,88		2,12
28188	Autres	600,00	582,45		17,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 632 934,00	544 771,69		1 088 162,31
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 632 934,00	544 771,69		1 088 162,31
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 565 526,15	1 421 438,82	0,00	2 144 087,33
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		666 371,85			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					677 494,72									
1641 Emprunts en euros (total)					677 494,72									
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	450 000,00	F	Taux Fixe	1,780	1,790	EUR	T	P	O	A-1
MON221498EUR	Sté de Fin. Local	28/06/1995	19/07/1995	01/11/1995	227 494,72	F	Taux Fixe	8,850	9,051	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					118 065,00									
1681 Autres emprunts (total)					118 065,00									
1002043	Ag. de l'eau Seine Normandie	26/12/2007	20/08/2008	20/08/2009	46 065,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10164261/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	06/01/2010	30/03/2010	29/03/2011	72 000,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD EAU - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					795 559,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		425 051,26					36 182,97	12 424,99	0,00	1 073,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		425 051,26					36 182,97	12 424,99	0,00	1 073,93
A14160J7	N	0,00	A-1	372 313,28	15,95	F	Taux Fixe	1,780	19 942,11	6 849,53	0,00	312,95
MON221498EUR	N	0,00	A-1	52 737,98	2,58	F	Taux Fixe	8,850	16 240,86	5 575,46	0,00	760,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		17 471,00					7 871,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		17 471,00					7 871,00	0,00	0,00	0,00
1002043	N	0,00	A-1	3 071,00	0,64	F	Taux Fixe	0,000	3 071,00	0,00	0,00	0,00
10164261/01	N	0,00	A-1	14 400,00	2,24	F	Taux Fixe	0,000	4 800,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		442 522,26					44 053,97	12 424,99	0,00	1 073,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	442 522,26	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2010-05-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	60	12/11/2003
L	Stations d'épuration	70	12/11/2003
L	Traitement des eaux usées, équipements techniques, usine d'autocurage et autres installations	20	12/11/2003
L	Ouvrages génie civil pour captage, transport traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction	60	12/11/2003
L	Installations de traitement de l'eau potable	20	12/11/2003
L	Bâtiments durables	70	12/11/2003
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	12/11/2003
L	Appareils de laboratoire	10	12/11/2003
L	Outillage	10	12/11/2003
L	Logiciels	2	12/11/2003
L	Engins de travaux publics	8	12/11/2003
L	Voitures	5	12/11/2003
L	Mobilier	15	12/11/2003
L	Matériel de bureau ou électronique	5	12/11/2003
L	Matériel informatique	3	12/11/2003
L	Autres matériels	8	12/11/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/11/2003
L	Agencements et aménagements terrains	30	28/02/2006
L	Frais d'établissement	5	28/02/2006
L	Schéma directeur d'eau potable	20	25/05/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		147 380,00	147 113,72
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		44 080,00	44 053,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 200,00	36 182,97
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	7 880,00	7 871,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		103 300,00	103 059,75
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	103 300,00	103 059,75
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	147 113,72	969 529,57	0,00	1 116 643,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 632 934,00	III 544 771,69
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 632 934,00	544 771,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	11 000,00	10 810,27
28128	Aménagement Autres terrains	80,00	78,67
28138	Aménagement Autres constructions	180,00	174,57
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	9 968,70
28156	Matériel spécifique d'exploitation	28 500,00	28 428,02
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 150,00	5 035,04
28173	Constructions (mise à disposition)	48 100,00	48 016,87
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	1 300,00	1 293,30
28175	Matériel et outillage technique (mad)	438 900,00	438 580,92
28182	Matériel de transport	1 805,00	1 802,88
28188	Autres	600,00	582,45
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 087 319,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	544 771,69	0,00	666 371,85	855 805,80	2 066 949,34

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 116 643,29
Ressources propres disponibles	IV 2 066 949,34
Solde	V = IV – II (3) 950 306,05

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/01/2018	490-04 - SUBV FIN DE PROCEDURE DUP CAPTAGES LONGUEIL	745,00	0,00	20
17/02/2022	202204-014 - POSE DE CLOTURES SUR LE SITE BERNOUVILLE	8 980,00	0,00	20
17/02/2022	202204-015 - POSE DE CLOTURES SUR LE CAPTAGE DE SAUQUEVILLE	15 480,00	0,00	20
17/02/2022	492-04 - SECURISATION SITE RESERVOIR EUROCHANNEL	3 526,00	0,00	0
01/03/2022	202204-002 - BDC2020 8 RVT CANA AEP RUE MONOD DIEPPE	311 842,22	0,00	60
02/03/2022	202204-003 - RENVY CONDUITE EAU POTABLE RUE DE LA VICTOIRE 2020	270 774,50	0,00	60
02/03/2022	202204-005 - RENVY CONDUITE EAU POTABLE RUE HOUARD BC2020 13	162 298,75	0,00	60
17/03/2022	202204-001 - AMENAGEMENT ACCES CAPTAGE SAUQUEVILLE	5 750,00	0,00	0
17/03/2022	202204-016 - POSE DE CLOTURES SUR LE SITE DE MARTIGNY	11 950,00	0,00	0
03/05/2022	202204-006 - BDC2021 1 TRVX RES AEP RUE VAUBAN DIEPPE	456 198,70	0,00	60
03/05/2022	462-04 - TVX CAPTAGE SOURCE DU GOUFFRE	3 550,00	0,00	0
24/05/2022	202104-003 - BDC2020 9 DPCT CANA AEP RUE 19 AOUT 42 HAUTOT	33 316,11	0,00	60
14/06/2022	202204-009 - TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'EAU POTABLE DM SITUATION	256 122,64	0,00	60
30/06/2022	202204-012 - BDC2021 7 TRVX AEP RTE DE LONGUEIL VARENGEVILLE	21 172,26	0,00	60
11/07/2022	202204-021 - APPORT EN CAPITAL 1ER VERSEMENT 2022	961,22	0,00	0
01/08/2022	202204-007 - BDC2021 4 TRVX AEP RD920 RD100 GREGES	157 435,03	0,00	60
13/09/2022	202204-020 - DIAG AMIANTE PLOMB AVT TRVX BAT CHANZY DIEPPE	1 435,00	0,00	0
14/10/2022	202204-019 - LEVES TOPO AMONT AVAL SOURCES GOUFFRE CHANZY	18 416,00	0,00	0
10/11/2022	202204-010 - ESS PRESS RES AEP RUE MAUPASSANT TOURVILLE	1 000,00	0,00	20
10/11/2022	202204-013 - BC2021 5 RNVT CONDUITE AEP RUE GAMOT DIEPPE OS9 ET	9 011,76	0,00	60
10/11/2022	202204-017 - SONDE PIEZO RESERVOIR MARTIGNY	1 910,00	0,00	8
10/11/2022	202204-018 - SONDE PIEZO RESERVOIR PETITE COTE	1 410,00	0,00	8
16/02/2023	202204-011 - BDC2021 8 RNVT CONDUITE AEP RUE BLANVILLE DIEPPE	33 153,97	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 786 439,16	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	5 175,79
Attaché	A	3	9 901,12
Ingénieur principal	A	1	36 609,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	706,70
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	6 436,53
Technicien principal 1ère classe	B	1	1 768,91
Technicien principal 2ème classe	B	2	28 764,65
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	3	27 221,69
Technicien	B	1	581,13
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8	21 604,00
Adjoint administratif	C	4	2 175,45
Adjoint technique	C	4	2 453,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	25 808,13
Adjoint technique contractuel	C	1	3 469,26
TOTAL GENERAL	A B C	34	172 675,36

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) 08/12/2021 - Contrat d affermage pour les communes de Dieppe-Maritime	Compagnie Fermière des Services Publics	C.F.S.P	Société en commandite par actions	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,
 A Dieppe le 02/05/2023
 (1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600021	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : CARD TRANSPORTS PUBLICS (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	25
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	26
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	30
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

31

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 712 035,83	G 4 712 037,34	G-A 1,51
	Section d'investissement	B 219 285,19	H 269 773,00	H-B 50 487,81

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 1,51 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 68 944,23 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 931 322,53	Q= G+H+I+J 5 050 754,57	=Q-P 119 432,04

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 965,60	L 145 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 965,60	= K+L 145 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 4 712 037,34	= G+I+K 4 712 037,34	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 222 250,79	= H+J+L 483 717,23	261 466,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 934 288,13	= G+H+I+J+K+L 5 195 754,57	261 466,44

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 965,60	L 145 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	145 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 965,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 297 982,00	3 786 605,63	444 651,52	0,00	66 724,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 664,00	43 058,35	120 213,23	0,00	77 392,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 000,00	28 959,09	0,00	0,00	40,91
Total des dépenses de gestion courante		4 567 646,00	3 858 623,07	564 864,75	0,00	144 158,18
66	Charges financières	17 881,49	15 104,50	1 324,91	0,00	1 452,08
67	Charges exceptionnelles	14 500,00	-1 154,40	3 500,00	0,00	12 154,40
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 600 027,49	3 872 573,17	569 689,66	0,00	157 764,66
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	269 781,00	269 773,00			8,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		269 781,00	269 773,00			8,00
TOTAL		4 869 808,49	4 142 346,17	569 689,66	0,00	157 772,66
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		1,51				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00	105 940,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	3 000 000,00	3 170 943,68	0,00	0,00	-170 943,68
74	Subventions d'exploitation	1 039 235,00	714 097,29	339 612,00	0,00	-14 474,29
75	Autres produits de gestion courante	5 002,00	5 001,85	776,82	0,00	-776,67
Total des recettes de gestion courante		4 150 177,00	3 996 082,82	340 388,82	0,00	-186 294,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	676 976,00	332 911,34	0,00	0,00	344 064,66
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 827 153,00	4 328 994,16	340 388,82	0,00	157 770,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	42 657,00	42 654,36			2,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 657,00	42 654,36			2,64
TOTAL		4 869 810,00	4 371 648,52	340 388,82	0,00	157 772,66
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	341 296,00	75 257,73	2 965,60	263 072,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	341 296,00	75 257,73	2 965,60	263 072,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 610,00	98 609,58	0,00	0,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 764,00	2 763,52	0,00	0,48
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	101 374,00	101 373,10	0,00	0,90
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	442 670,00	176 630,83	2 965,60	263 073,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	42 657,00	42 654,36		2,64
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 657,00	42 654,36		2,64
	TOTAL	485 327,00	219 285,19	2 965,60	263 076,21
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	269 781,00	269 773,00		8,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	269 781,00	269 773,00		8,00
	TOTAL	416 382,77	269 773,00	145 000,00	1 609,77
	Pour information	68 944,23			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 231 257,15		4 231 257,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	163 271,58		163 271,58
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 959,09		28 959,09
66	Charges financières	16 429,41	0,00	16 429,41
67	Charges exceptionnelles	2 345,60	0,00	2 345,60
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	269 773,00	269 773,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 442 262,83	269 773,00	4 712 035,83

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1,51
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 712 037,34
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	42 654,36	42 654,36
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	98 609,58	0,00	98 609,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	75 257,73	0,00	75 257,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	2 763,52	0,00	2 763,52
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	176 630,83	42 654,36	219 285,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	219 285,19
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100,00		100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00		105 940,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	3 170 943,68		3 170 943,68
74	Subventions d'exploitation	1 053 709,29		1 053 709,29
75	Autres produits de gestion courante	5 778,67		5 778,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	332 911,34	42 654,36	375 565,70
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 669 382,98	42 654,36	4 712 037,34

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 712 037,34
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		269 773,00	269 773,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	269 773,00	269 773,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	68 944,23
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	338 717,23
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	4 297 982,00	3 786 605,63	444 651,52	0,00	66 724,85
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 350,00	2 340,55	2 197,14	0,00	-2 187,69
611	Sous-traitance générale	3 686 417,00	3 416 042,65	270 119,99	0,00	254,36
6132	Locations immobilières	40 000,00	18 713,10	18 955,04	0,00	2 331,86
6135	Locations mobilières	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	-7 500,00	7 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	198,00	165,00	0,00	0,00	33,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	8 342,00	3 113,52	5 820,00	0,00	-591,52
6156	Maintenance	2 890,00	2 244,30	292,91	0,00	352,79
6161	Multirisques	720,00	-145,71	505,35	0,00	360,36
6168	Autres	1 800,00	731,01	2 375,22	0,00	-1 306,23
617	Etudes et recherches	36 110,00	0,00	0,00	0,00	36 110,00
618	Divers	500,00	0,00	1 834,00	0,00	-1 334,00
6226	Honoraires	360,00	360,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	255 000,00	234 754,83	20 230,90	0,00	14,27
6262	Frais de télécommunications	180,00	161,84	0,00	0,00	18,16
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 615,00	6 234,24	0,00	0,00	1 380,76
6287	Remboursements de frais	218 000,00	72 332,49	114 820,97	0,00	30 846,54
63512	Taxes foncières	11 000,00	10 759,00	0,00	0,00	241,00
6358	Autres droits	500,00	298,81	0,00	0,00	201,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	240 664,00	43 058,35	120 213,23	0,00	77 392,42
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	93 000,00	-6 467,33	95 313,23	0,00	4 154,10
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	-15 989,04	24 900,00	0,00	16 089,04
6331	Versement de mobilité	638,00	316,65	0,00	0,00	321,35
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	399,00	197,91	0,00	0,00	201,09
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 313,00	645,81	0,00	0,00	667,19
6411	Salaires, appointements, commissions	86 470,00	45 632,36	0,00	0,00	40 837,64
64141	Indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6415	Supplément familial	887,00	898,69	0,00	0,00	-11,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 568,00	8 601,67	0,00	0,00	10 966,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 630,00	7 503,34	0,00	0,00	3 126,66
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 358,00	824,59	0,00	0,00	1 533,41
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	87,00	124,91	0,00	0,00	-37,91
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	314,00	525,19	0,00	0,00	-211,19
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	143,60	0,00	0,00	-143,60
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 000,00	28 959,09	0,00	0,00	40,91
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	806,86	0,00	0,00	193,14
65718	Subv. équipt Autres organismes	9 000,00	7 494,24	0,00	0,00	1 505,76
65735	Subv. exploitat° groupements	19 000,00	20 655,17	0,00	0,00	-1 655,17
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2,82	0,00	0,00	-2,82
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 567 646,00	3 858 623,07	564 864,75	0,00	144 158,18
66	Charges financières (b) (5)	17 881,49	15 104,50	1 324,91	0,00	1 452,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 504,49	16 647,09	0,00	0,00	-142,60
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 377,00	-1 542,59	1 324,91	0,00	1 594,68
67	Charges exceptionnelles (c)	14 500,00	-1 154,40	3 500,00	0,00	12 154,40
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	2 345,60	0,00	0,00	1 654,40
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	10 500,00	-3 500,00	3 500,00	0,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 600 027,49	3 872 573,17	569 689,66	0,00	157 764,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	269 781,00	269 773,00			8,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	269 781,00	269 773,00			8,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		269 781,00	269 773,00			8,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		269 781,00	269 773,00			8,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 869 808,49	4 142 346,17	569 689,66	0,00	157 772,66
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	1,51				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 324,91
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 542,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-217,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00	105 940,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	105 940,00	105 940,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	3 000 000,00	3 170 943,68	0,00	0,00	-170 943,68
734	Versement de mobilité	3 000 000,00	3 170 943,68	0,00	0,00	-170 943,68
74	Subventions d'exploitation	1 039 235,00	714 097,29	339 612,00	0,00	-14 474,29
7471	Subv. exploitat° État	100 011,00	100 011,42	0,00	0,00	-0,42
7472	Subv. exploitat° Régions	737 224,00	401 869,20	339 612,00	0,00	-4 257,20
7474	Subv. exploitat° Communes	202 000,00	212 216,67	0,00	0,00	-10 216,67
75	Autres produits de gestion courante	5 002,00	5 001,85	776,82	0,00	-776,67
752	Revenus des immeubles	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	2,00	1,85	776,82	0,00	-776,67
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 150 177,00	3 996 082,82	340 388,82	0,00	-186 294,64
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	676 976,00	332 911,34	0,00	0,00	344 064,66
778	Autres produits exceptionnels	676 976,00	332 911,34	0,00	0,00	344 064,66
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 827 153,00	4 328 994,16	340 388,82	0,00	157 770,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	42 657,00	42 654,36			2,64
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	42 657,00	42 654,36			2,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 657,00	42 654,36			2,64
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 869 810,00	4 371 648,52	340 388,82	0,00	157 772,66
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	341 296,00	75 257,73	2 965,60	263 072,67
2148	Autres constructions sol autrui	335 796,00	69 846,33	2 965,60	262 984,07
2183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00	5 411,40	0,00	88,60
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		341 296,00	75 257,73	2 965,60	263 072,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 610,00	98 609,58	0,00	0,42
1641	Emprunts en euros	98 610,00	98 609,58	0,00	0,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	2 764,00	2 763,52	0,00	0,48
266	Autres formes de participation	2 764,00	2 763,52	0,00	0,48
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		101 374,00	101 373,10	0,00	0,90
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		442 670,00	176 630,83	2 965,60	263 073,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	42 657,00	42 654,36		2,64
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	42 657,00	42 654,36		2,64
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	24 568,00	24 566,57		1,43
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 818,00	2 817,56		0,44
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	556,00	555,57		0,43
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	14 715,00	14 714,66		0,34
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		42 657,00	42 654,36		2,64
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		485 327,00	219 285,19	2 965,60	263 076,21
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
1641	Emprunts en euros	146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		146 601,77	0,00	145 000,00	1 601,77
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	269 781,00	269 773,00		8,00
28031	Frais d'études	7 443,00	7 442,32		0,68
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	164 324,00	164 321,54		2,46
28157	Aménagements des matériels industriels	36 147,00	36 145,79		1,21
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	46 024,00	46 023,09		0,91
28175	Matériel et outillage technique (mad)	12 343,00	12 342,02		0,98
28181	Installations générales, agencements	1 376,00	1 374,87		1,13
28183	Matériel de bureau et informatique	2 028,00	2 027,93		0,07
28188	Autres	96,00	95,44		0,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		269 781,00	269 773,00		8,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		269 781,00	269 773,00		8,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		416 382,77	269 773,00	145 000,00	1 609,77
Pour information		68 944,23			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 510 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 510 000,00									
A14140I6	Caisse d'Epargne	24/12/2014	18/12/2015	18/03/2016	100 000,00	V	Euribor 3 mois	1,420	2,290	EUR	T	C	O	A-1
A14140I6	Caisse d'Epargne	24/12/2014	18/12/2015	18/03/2016	600 000,00	F	Taux Fixe	2,140	2,150	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	12/01/2017	12/01/2018	63 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,540	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	517 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,320	EUR	T	P	O	A-1
MON273208EUR	Sté de Fin. Local	04/11/2010	04/01/2011	01/05/2011	57 500,00	F	Taux Fixe	1,820	1,830	EUR	T	C	O	A-1
MON273209EUR	Sté de Fin. Local	13/01/2011	13/01/2011	01/05/2011	172 500,00	F	Taux Fixe	3,330	3,370	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 510 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		860 704,98					98 609,58	16 647,09	0,00	1 324,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		860 704,98					98 609,58	16 647,09	0,00	1 324,91
A1414016	N	0,00	A-1	53 333,24	7,96	V	Euribor 3 mois + 1.42	1,678	6 666,68	970,94	0,00	18,30
A1414016	N	0,00	A-1	343 768,62	7,96	F	Taux Fixe	2,140	38 989,35	7 879,53	0,00	265,66
A14160J7	N	0,00	A-1	49 006,74	14,03	F	Taux Fixe	1,540	2 884,84	799,13	0,00	729,89
A14160J7	N	0,00	A-1	355 805,32	10,00	F	Taux Fixe	1,310	33 087,68	4 932,40	0,00	25,89
MON273208EUR	N	0,00	A-1	13 819,94	3,09	F	Taux Fixe	1,820	4 090,88	298,16	0,00	41,01
MON273209EUR	N	0,00	A-1	44 971,12	3,09	F	Taux Fixe	3,330	12 890,15	1 766,93	0,00	244,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		860 704,98					98 609,58	16 647,09	0,00	1 324,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - CA - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	860 704,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2012-06-26

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériels informatiques	3	01/04/1997
L	Petit matériel compris entre 609,80 € et 3 048,98 €	3	01/04/1997
L	Matériel supérieur à 3 048,98 €	5	01/04/1997
L	Mobilier administratif	10	01/04/1997
L	Autobus	10	01/04/1997
L	Petit matériel inférieur à 609,80 €	3	24/03/1998
L	Subvention d'équipement versées (finançant les biens mobiliers ou du matériel ou des études)	5	24/03/1998
L	Renouvellement potelets et têtes d'arrets	7	15/12/2000
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	28/02/2006
L	Mobilier urbain	7	28/02/2006
L	Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments administratifs	20	25/05/2010
L	Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments d'installations techniques	20	25/05/2010
L	Travaux de construction ou de réhabilitation de VRD	20	25/05/2010
L	Equipements ou matériels techniques	15	25/05/2010
L	Etudes non suivies de réalisation	5	26/06/2012
L	Equipements de billettique et de réseautique	10	22/05/2014
L	Subvention d'équipement versées (finançant des biens immobiliers ou des installations)	30	03/05/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		141 267,00	141 263,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		98 610,00	98 609,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	98 610,00	98 609,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		42 657,00	42 654,36
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	42 657,00	42 654,36
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	141 263,94	2 965,60	0,00	144 229,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		269 781,00	III 269 773,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		269 781,00	269 773,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 443,00	7 442,32
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	164 324,00	164 321,54
28157	Aménagements des matériels industriels	36 147,00	36 145,79
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	46 024,00	46 023,09
28175	Matériel et outillage technique (mad)	12 343,00	12 342,02
28181	Installations générales, agencements	1 376,00	1 374,87
28183	Matériel de bureau et informatique	2 028,00	2 027,93
28188	Autres	96,00	95,44
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	269 773,00	145 000,00	68 944,23	0,00	483 717,23

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 144 229,54
Ressources propres disponibles	IV 483 717,23
Solde	V = IV – II (3) 339 487,69

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/02/2022	2022-001 - DEPOSE ET REPOSE ABRIBUS	15 575,00	0,00	20
10/03/2022	2022-002 - FOURNITURE DE POTEAU ARRET ELITE	16 380,00	0,00	20
28/04/2022	2022-003 - TRANSDEV AUTOMATE GESTION DISTRIB CARBURANT	11 514,32	0,00	20
11/07/2022	2022-006 - APPORT EN CAPITAL 1ER VERSEMENT 2022	2 763,52	0,00	20
03/08/2022	2022-004 - TRVX SUR DIVERS ARRET DE BUS AGGLO DIEPPE	26 377,01	0,00	20
20/10/2022	2022-005 - PC + STATION ACCUEIL + SACOCHE + ECRAN + CLAVIER	5 411,40	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		78 021,25	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65718		COTISATION ATOUMOD 2022	SYNDICAT MIXTE ATOUMOD	Etablissement de droit public	7 494,00
65735		COTISATION ATOUMOD 2022	SYNDICAT MIXTE ATOUMOD	Etablissement de droit public	20 655,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur général des services	A	1	347,19
Directeur général adjoint des services	A	1	982,18
Attaché	A	3	24 039,50
Attaché contractuel	A	1	259,93
Ingénieur	A	1	2 422,82
Ingénieur contractuel	A	2	5 423,13
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	999,43
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	354,72
Technicien principal 2ème classe	B	1	1 440,00
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	2	21 852,00
Agent de maîtrise	C	1	789,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4	14 621,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	1 456,00
Adjoint administratif	C	3	13 859,00
TOTAL GENERAL	A B C	25	88 845,90

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 17/12/2018 - Délégation de service public (par affermage)	Transdev Urbain Dieppe		Société par Actions Simplifiées	4 002 106,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,
 A Dieppe le 02/05/2023
 (1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600054

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CARD Z.A.E. (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
A4 - Etat des provisions	54
A5 - Etalement des provisions	55
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	56
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	57
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	58
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	59

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD Z.A.E.	CA 2022
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	770 108,24	G	770 108,24
	Section d'investissement	B	389 157,90	H	369 177,81

		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	17 885,10 (si excédent)

		=	=		
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 159 266,14	= G+H+I+J	1 157 171,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	91 818,48	L	110 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	91 818,48	= K+L	110 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	770 108,24	= G+I+K	770 108,24
	Section d'investissement	= B+D+F	480 976,38	= H+J+L	497 062,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 251 084,62	= G+H+I+J+K+L	1 267 171,15

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	91 818,48	L	110 000,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		74 784,05		110 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	17 034,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	232 818,00	197 819,27	33 090,44	0,00	1 908,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 850,00	-41 771,68	113 396,44	0,00	23 225,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 140,00	9 138,39	0,00	0,00	1,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		336 808,00	165 185,98	146 486,88	0,00	25 135,14
66	Charges financières	136 409,00	115 155,95	9 789,15	0,00	11 463,90
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		473 217,00	280 341,93	156 276,03	0,00	36 599,04
023	Virement à la section d'investissement (2)	5 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	333 498,00	333 490,28			7,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		338 898,00	333 490,28			5 407,72
TOTAL		812 115,00	613 832,21	156 276,03	0,00	42 006,76
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	680 269,00	640 704,42	30 251,97	0,00	9 312,61
Total des recettes de gestion courante		680 269,00	640 704,42	30 251,97	0,00	9 312,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	72 559,00	39 866,67	0,00	0,00	32 692,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	10 950,00	10 950,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		763 778,00	691 521,09	30 251,97	0,00	42 004,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	48 337,00	48 335,18			1,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		48 337,00	48 335,18			1,82
TOTAL		812 115,00	739 856,27	30 251,97	0,00	42 006,76
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 371,80	42 668,32	17 034,43	16 669,05
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	76 371,80	42 668,32	17 034,43	16 669,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	371 503,20	290 544,70	74 784,05	6 174,45
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	7 610,00	7 609,70	0,00	0,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	379 113,20	298 154,40	74 784,05	6 174,75
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	455 485,00	340 822,72	91 818,48	22 843,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	48 337,00	48 335,18		1,82
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	48 337,00	48 335,18		1,82
	TOTAL	503 822,00	389 157,90	91 818,48	22 845,62
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	106 626,56	0,00	110 000,00	-3 373,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 626,56	0,00	110 000,00	-3 373,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	35 687,53	35 687,53	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 724,81	0,00	0,00	4 724,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	40 412,34	35 687,53	0,00	4 724,81
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	147 038,90	35 687,53	110 000,00	1 351,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	5 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	333 498,00	333 490,28		7,72
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	338 898,00	333 490,28		5 407,72
	TOTAL	485 936,90	369 177,81	110 000,00	6 759,09

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 17 885,10			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	230 909,71		230 909,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	71 624,76		71 624,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 138,39		9 138,39
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	124 945,10	0,00	124 945,10
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	333 490,28	333 490,28
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		436 617,96	333 490,28	770 108,24
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 335,18	48 335,18
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	290 544,70	0,00	290 544,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	42 668,32	0,00	42 668,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	7 609,70	0,00	7 609,70
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		340 822,72	48 335,18	389 157,90
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	670 956,39	0,00	670 956,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	39 866,67	48 335,18	88 201,85
78	Reprise sur amortissements et provisions	10 950,00	0,00	10 950,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		721 773,06	48 335,18	770 108,24
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 687,53		35 687,53
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		333 490,28	333 490,28
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		35 687,53	333 490,28	369 177,81
Pour information				17 885,10
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				17 885,10

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	232 818,00	197 819,27	33 090,44	0,00	1 908,29
60611	Eau et assainissement	900,00	958,11	52,39	0,00	-110,50
60612	Energie - Electricité	12 110,00	12 219,84	3 552,25	0,00	-3 662,09
60621	Combustibles	36 509,93	22 357,02	4 267,63	0,00	9 885,28
611	Contrats de prestations de services	540,00	882,30	0,00	0,00	-342,30
6135	Locations mobilières	350,00	129,02	26,17	0,00	194,81
61521	Entretien terrains	14 541,00	0,00	9 828,00	0,00	4 713,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	22 092,86	20 018,91	2 126,00	0,00	-52,05
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	18 153,25	6 755,13	4 481,80	0,00	6 916,32
6161	Multirisques	9 720,00	-1 888,66	7 376,81	0,00	4 231,85
6168	Autres primes d'assurance	1 050,00	358,72	1 316,70	0,00	-625,42
6226	Honoraires	1 080,00	1 080,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 035,00	1 629,93	62,69	0,00	342,38
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 235,96	23 386,94	0,00	0,00	2 849,02
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	13 000,00	35 648,01	0,00	0,00	-22 648,01
63512	Taxes foncières	72 500,00	74 284,00	0,00	0,00	-1 784,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 850,00	-41 771,68	113 396,44	0,00	23 225,24
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	94 850,00	-41 771,68	113 396,44	0,00	23 225,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 140,00	9 138,39	0,00	0,00	1,61
6541	Créances admises en non-valeur	915,00	915,93	0,00	0,00	-0,93
6542	Créances éteintes	8 225,00	8 222,46	0,00	0,00	2,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		336 808,00	165 185,98	146 486,88	0,00	25 135,14
66	Charges financières (b)	136 409,00	115 155,95	9 789,15	0,00	11 463,90
66111	Intérêts réglés à l'échéance	126 213,00	126 209,70	0,00	0,00	3,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 196,00	-11 053,75	9 789,15	0,00	11 460,60
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		473 217,00	280 341,93	156 276,03	0,00	36 599,04
023	Virement à la section d'investissement	5 400,00	0,00			5 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	333 498,00	333 490,28			7,72
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	333 498,00	333 490,28			7,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		338 898,00	333 490,28			5 407,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		338 898,00	333 490,28			5 407,72
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		812 115,00	613 832,21	156 276,03	0,00	42 006,76
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	9 789,15
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-11 053,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 264,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	680 269,00	640 704,42	30 251,97	0,00	9 312,61
752	Revenus des immeubles	623 439,00	604 575,60	1 088,08	0,00	17 775,32
7588	Autres produits div. de gestion courante	56 830,00	36 128,82	29 163,89	0,00	-8 462,71
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		680 269,00	640 704,42	30 251,97	0,00	9 312,61
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	72 559,00	39 866,67	0,00	0,00	32 692,33
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 040,92	0,00	0,00	-2 040,92
774	Subventions exceptionnelles	72 559,00	37 647,89	0,00	0,00	34 911,11
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	177,86	0,00	0,00	-177,86
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	10 950,00	10 950,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 950,00	10 950,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		763 778,00	691 521,09	30 251,97	0,00	42 004,94
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>48 337,00</i>	<i>48 335,18</i>			<i>1,82</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>48 337,00</i>	<i>48 335,18</i>			<i>1,82</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 337,00	48 335,18			1,82
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		812 115,00	739 856,27	30 251,97	0,00	42 006,76
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	76 371,80	42 668,32	17 034,43	16 669,05
2135	Installations générales, agencements	66 946,83	34 890,45	17 034,43	15 021,95
2183	Matériel de bureau et informatique	8 154,97	7 777,87	0,00	377,10
2188	Autres immobilisations corporelles	1 270,00	0,00	0,00	1 270,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		76 371,80	42 668,32	17 034,43	16 669,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	371 503,20	290 544,70	74 784,05	6 174,45
1641	Emprunts en euros	168 696,00	168 692,58	0,00	3,42
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	121 853,00	121 852,12	0,00	0,88
165	Dépôts et cautionnements reçus	33 479,20	0,00	27 309,05	6 170,15
168751	Dettes - GFP de rattachement	47 475,00	0,00	47 475,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	7 610,00	7 609,70	0,00	0,30
266	Autres formes de participation	7 610,00	7 609,70	0,00	0,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		379 113,20	298 154,40	74 784,05	6 174,75
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		455 485,00	340 822,72	91 818,48	22 843,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	48 337,00	48 335,18		1,82
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	48 337,00	48 335,18		1,82
13911	Etat et établissements nationaux	10 000,00	10 000,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	25 764,00	25 762,74		1,26
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 982,00	11 981,64		0,36
13918	Autres subventions d'équipement	591,00	590,80		0,20
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		48 337,00	48 335,18		1,82
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		503 822,00	389 157,90	91 818,48	22 845,62
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	106 626,56	0,00	110 000,00	-3 373,44
1641	Emprunts en euros	106 626,56	0,00	110 000,00	-3 373,44
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		106 626,56	0,00	110 000,00	-3 373,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 687,53	35 687,53	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 687,53	35 687,53	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 724,81	0,00	0,00	4 724,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		40 412,34	35 687,53	0,00	4 724,81
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		147 038,90	35 687,53	110 000,00	1 351,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	333 498,00	333 490,28		7,72
28031	Frais d'études	1 564,00	1 563,97		0,03
28132	Immeubles de rapport	195 798,00	195 797,63		0,37
28135	Installations générales, agencements, ..	36 865,00	36 861,59		3,41
28138	Autres constructions	59 893,00	59 892,74		0,26
28183	Matériel de bureau et informatique	37 404,00	37 403,10		0,90
28184	Mobilier	1 105,00	1 104,55		0,45
28188	Autres immo. corporelles	869,00	866,70		2,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		338 898,00	333 490,28		5 407,72
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		338 898,00	333 490,28		5 407,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		485 936,90	369 177,81	110 000,00	6 759,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		17 885,10			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	340 823	340 823
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 668	42 668
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											48 335
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	389 158	389 158
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	387 063	387 063
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-2 095	-2 095
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 818	91 818
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000	110 000
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 182	18 182

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	769 318	770 108
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	770 108	770 108
Solde de fonctionnement	-791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	791	0
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 976	480 976
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	432 641	432 641
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 329	365 329
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 693	168 693
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 852	121 852
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 309	27 309
168751	Dettes - GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 475	47 475
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 703	59 703
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 925	51 925
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 778	7 778
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 610	7 610
266	Autres formes de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 610	7 610
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>48 335</i>	<i>48 335</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>48 335</i>	<i>48 335</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10 000</i>	<i>10 000</i>
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>25 763</i>	<i>25 763</i>
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>11 982</i>	<i>11 982</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>591</i>	<i>591</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	497 063	497 063
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 688	145 688
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 688	35 688
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 688	35 688
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000	110 000
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000	110 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333 490	333 490
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333 490	333 490
28031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 564	1 564
28132	Immeubles de rapport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	195 798	195 798
28135	Installations générales, agencements, ..	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 862	36 862
28138	Autres constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59 893	59 893
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 403	37 403
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 105	1 105
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	867	867
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 885	17 885

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	769 318	770 108
Dépenses réelles		791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	435 827	436 618
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 910	230 910
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 011	1 011
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 772	15 772
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 625	26 625
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	882	882
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	155	155
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 828	9 828
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 145	22 145
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 237	11 237
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 488	5 488
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 675	1 675
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 080	1 080
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 693	1 693
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 387	23 387
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 648	35 648
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 284	74 284
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 625	71 625
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 625	71 625
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 348	9 138
6541	Créances admises en non-valeur	791	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125	916
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 222	8 222
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 945	124 945
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 210	126 210
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 265	-1 265
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>333 490</i>	<i>333 490</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>333 490</i>	<i>333 490</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>333 490</i>	<i>333 490</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	770 108	770 108
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	721 773	721 773
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	670 956	670 956
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	605 664	605 664
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 293	65 293
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 867	39 867
7718	Autres produits except. opérat ^e gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 041	2 041
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 648	37 648
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	178	178
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 950	10 950
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 950	10 950
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 335	48 335
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 335	48 335
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 335	48 335
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	790,54
Réalizations		790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	790,54
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	790,54
6541	Créances admises en non-valeur	790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	790,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	-790,54

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		769 317,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	769 317,70
Réalizations		769 317,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	769 317,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	230 909,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 909,71
60611	Eau et assainissement	1 010,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010,50
60612	Energie - Electricité	15 772,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 772,09
60621	Combustibles	26 624,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 624,65
611	Contrats de prestations de services	882,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882,30
6135	Locations mobilières	155,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,19
61521	Entretien terrains	9 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 828,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	22 144,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 144,91
6156	Maintenance	11 236,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 236,93
6161	Multirisques	5 488,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 488,15
6168	Autres primes d'assurance	1 675,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675,42
6226	Honoraires	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00
6262	Frais de télécommunications	1 692,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 692,62
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 386,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 386,94
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	35 648,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 648,01
63512	Taxes foncières	74 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 284,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	71 624,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 624,76
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	71 624,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 624,76
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	333 490,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 490,28
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	333 490,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 490,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
65	Autres charges de gestion courante	8 347,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 347,85
6541	Créances admises en non-valeur	125,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,39
6542	Créances éteintes	8 222,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 222,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	124 945,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 945,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	126 209,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 209,70
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 264,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 264,60
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		770 108,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 108,24
Réalisations		770 108,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 108,24
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	48 335,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 335,18
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	48 335,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 335,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	670 956,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 956,39
752	Revenus des immeubles	605 663,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	605 663,68
7588	Autres produits div. de gestion courante	65 292,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 292,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	39 866,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 866,67
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 040,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 040,92
774	Subventions exceptionnelles	37 647,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 647,89
7788	Produits exceptionnels divers	177,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,86
78	Reprise sur amortissements et provisions	10 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 950,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		790,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	790,54

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 924 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 328 000,00									
00778083092L	Crédit Foncier de France	29/12/2005	03/12/2008	01/03/2009	715 000,00	F	Taux Fixe	3,970	4,090	EUR	T	P	O	A-1
A141300A	Caisse d'Epargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	75 100,00	F	Taux Fixe	3,840	3,890	EUR	T	P	O	A-1
A141300A	Caisse d'Epargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	179 400,00	F	Taux Fixe	3,840	3,890	EUR	T	P	O	A-1
A141300A	Caisse d'Epargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	2 035 500,00	F	Taux Fixe	3,910	3,970	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	12/01/2017	12/01/2018	41 000,00	F	Taux Fixe	0,790	0,790	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	282 000,00	F	Taux Fixe	1,780	1,790	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 596 000,00									
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	1 416 000,00	F	Taux Fixe	3,050	0,000	EUR	A	X	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	03/08/2015	01/11/2015	1 180 000,00	F	Taux Fixe	2,710	2,780	EUR	T	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 924 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 595 666,79					290 544,70	126 209,70	0,00	9 789,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 955 883,43					168 692,58	75 160,22	0,00	1 851,81
00778083092L	N	0,00	A-1	276 726,49	5,92	F	Taux Fixe	3,970	40 031,10	12 149,07	0,00	915,50
A141300A	N	0,00	A-1	35 270,22	5,99	F	Taux Fixe	3,840	5 131,47	1 478,13	0,00	15,05
A141300A	N	0,00	A-1	84 253,93	5,99	F	Taux Fixe	3,840	12 258,16	3 530,96	0,00	35,95
A141300A	N	0,00	A-1	1 310 638,32	10,99	F	Taux Fixe	3,910	93 630,41	53 545,19	0,00	569,40
A14160J7	N	0,00	A-1	15 678,22	2,03	F	Taux Fixe	0,790	5 144,37	164,50	0,00	119,79
A14160J7	N	0,00	A-1	233 316,25	15,95	F	Taux Fixe	1,780	12 497,07	4 292,37	0,00	196,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 639 783,36					121 852,12	51 049,48	0,00	7 937,34
CO6588	N	0,00	A-1	815 167,48	9,83	F	Taux Fixe	3,050	68 533,72	27 476,97	0,00	4 212,83
CO8357	N	0,00	A-1	824 615,88	12,58	F	Taux Fixe	2,710	53 318,40	23 572,51	0,00	3 724,51
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 595 666,79					290 544,70	126 209,70	0,00	9 789,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 595 666,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €			2013-04-09
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	25/05/2010
L	Mobilier	15	25/05/2010
L	Matériel informatique	3	25/05/2010
L	Autres matériels	8	25/05/2010
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/05/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et électroniques	15	25/05/2010
L	Construction et réhabilitation de bâtiment (selon la durée de l'emprunt souscrit)	20	25/05/2010
L	Construction et réhabilitation de bâtiment (selon la durée de l'emprunt souscrit)	15	25/05/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		10 950,00	10 950,00	10 950,00	0,00
MALAGROUP (PEPINIERE CREA + ATELIER N° 3)	0,00	27/06/2017	10 950,00	10 950,00	10 950,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		10 950,00	10 950,00	10 950,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		386 361,00	I 338 879,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		338 024,00	290 544,70
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	168 696,00	168 692,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	121 853,00	121 852,12
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	47 475,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 337,00	48 335,18
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	48 337,00	48 335,18
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	338 879,88	91 818,48	0,00	430 698,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		338 898,00	III 333 490,28
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		338 898,00	333 490,28
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 564,00	1 563,97
28132	Immeubles de rapport	195 798,00	195 797,63
28135	Installations générales, agencements, ...	36 865,00	36 861,59
28138	Autres constructions	59 893,00	59 892,74
28183	Matériel de bureau et informatique	37 404,00	37 403,10
28184	Mobilier	1 105,00	1 104,55
28188	Autres immo. corporelles	869,00	866,70
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 400,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	333 490,28	110 000,00	17 885,10	35 687,53	497 062,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 430 698,36
Ressources propres disponibles	IV 497 062,91
Solde	V = IV – II (3) 66 364,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/02/2022	202207-003 - PETIT ET GRAND WC ET COULOIR	3 725,00	0,00	10
22/03/2022	202207-004 - REMPLACEMENT 2 AEROTHERMES GAZ	8 594,06	0,00	10
22/03/2022	202207-005 - REFECTION DES SANITAIRES	3 822,71	0,00	10
04/05/2022	202207-006 - AUDIT ENERGETIQUE ATELIER 4	5 355,00	0,00	10
18/05/2022	202207-009 - ACHATS DE SWITCHS	7 777,87	0,00	3
25/05/2022	202207-007 - NORMANDIE MANUTENT BALLON ECS REMPLACEMENT	850,18	0,00	10
01/07/2022	202207-008 - HE1 ATELIER 2 D REFECTION INSTALLATION ELEC	9 521,00	0,00	10
11/07/2022	202207-010 - APPORT EN CAPITAL 1ER VERSEMENT 2022	7 609,70	0,00	0
03/08/2022	202207-001 - P2 P3 DMI ANNEE 2022	1 103,96	0,00	10
03/08/2022	202207-002 - P2 P3 PEPCREA ANNEE 2022	1 918,54	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		50 278,02	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président.
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Monsieur le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600088

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	26
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	55
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	88
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	92
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	93
A4 - Etat des provisions	94
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	95
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	96
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	98
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	101
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	103
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	104
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	105
A10.3 - Opérations liées aux cessions	106
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	107
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	110
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	111

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 097 274,16	G	9 679 215,13
	Section d'investissement	B	819 388,27	H	1 288 092,72

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	587 057,91 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	10 503 720,34	= G+H+I+J	10 967 307,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	508 117,77	L	838 024,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	508 117,77	= K+L	838 024,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	9 097 274,16	= G+I+K	9 679 215,13
	Section d'investissement	= B+D+F	1 914 563,95	= H+J+L	2 126 116,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 011 838,11	= G+H+I+J+K+L	11 805 331,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	508 117,77	L	838 024,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		58 828,00
13	Subventions d'investissement		0,00		49 196,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		730 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		125 437,15		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	382 680,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 198 068,38	2 400 249,23	576 064,39	0,00	221 754,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 889 839,58	2 865 217,69	10 028,72	0,00	14 593,17
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 775 211,04	2 281 105,97	347 071,18	0,00	147 033,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 863 119,00	7 546 572,89	933 164,29	0,00	383 381,82
66	Charges financières	55 449,00	53 679,60	1 708,89	0,00	60,51
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	13 096,49	0,00	0,00	2 903,51
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 934 568,00	7 613 348,98	934 873,18	0,00	386 345,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	554 735,00	549 052,00			5 683,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		554 735,00	549 052,00			5 683,00
TOTAL		9 489 303,00	8 162 400,98	934 873,18	0,00	392 028,84
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	82 825,00	55 280,44	31 644,78	0,00	-4 100,22
70	Produits services, domaine et ventes div	1 253 700,00	516 513,98	775 239,72	0,00	-38 053,70
73	Impôts et taxes	7 860 091,00	7 900 856,00	0,00	0,00	-40 765,00
74	Dotations et participations	247 935,00	330 058,91	6 509,75	0,00	-88 633,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	-2 749,37	2 751,36	0,00	-1,99
Total des recettes de gestion courante		9 444 551,00	8 799 959,96	816 145,61	0,00	-171 554,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	20 863,52	0,00	0,00	-18 363,52
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	22 580,00	22 575,20			4,80
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 469 631,00	8 843 398,68	816 145,61	0,00	-189 913,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	19 672,00	19 670,84			1,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 672,00	19 670,84			1,16
TOTAL		9 489 303,00	8 863 069,52	816 145,61	0,00	-189 912,13
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	244 650,32	25 708,17	125 437,15	93 505,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	893 482,77	256 698,45	382 680,62	254 103,70
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 138 133,09	282 406,62	508 117,77	347 608,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	511 330,00	511 263,11	0,00	66,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	6 048,00	6 047,70	0,00	0,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		517 378,00	517 310,81	0,00	67,19
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 655 511,09	799 717,43	508 117,77	347 675,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	19 672,00	19 670,84		1,16
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		19 672,00	19 670,84		1,16
TOTAL		1 675 183,09	819 388,27	508 117,77	347 677,05
Pour information		(2) 587 057,91			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	75 900,00	0,00	49 196,00	26 704,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	751 698,99	0,00	730 000,00	21 698,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 040,00	0,00	0,00	2 040,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		829 638,99	0,00	779 196,00	50 442,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	203 717,10	64 890,81	58 828,00	79 998,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	674 149,91	674 149,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		877 867,01	739 040,72	58 828,00	79 998,29
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 707 506,00	739 040,72	838 024,00	130 441,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	554 735,00	549 052,00		5 683,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		554 735,00	549 052,00		5 683,00
TOTAL		2 262 241,00	1 288 092,72	838 024,00	136 124,28

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 976 313,62		2 976 313,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 875 246,41		2 875 246,41
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 628 177,15		2 628 177,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	55 388,49	0,00	55 388,49
67	Charges exceptionnelles	13 096,49	0,00	13 096,49
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	549 052,00	549 052,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 548 222,16	549 052,00	9 097 274,16
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 670,84	19 670,84
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	511 263,11	0,00	511 263,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 708,17	0,00	25 708,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	256 698,45	0,00	256 698,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	6 047,70	0,00	6 047,70
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		799 717,43	19 670,84	819 388,27
Pour information				587 057,91
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				587 057,91

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	86 925,22		86 925,22
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 291 753,70		1 291 753,70
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 900 856,00		7 900 856,00
74	Dotations et participations	336 568,66		336 568,66
75	Autres produits de gestion courante	1,99	0,00	1,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 863,52	19 670,84	40 534,36
78	Reprise sur amortissements et provisions	22 575,20	0,00	22 575,20
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 659 544,29	19 670,84	9 679 215,13
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 890,81	0,00	64 890,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	674 149,91		674 149,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		549 052,00	549 052,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		739 040,72	549 052,00	1 288 092,72
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 198 068,38	2 400 249,23	576 064,39	0,00	221 754,76
60611	Eau et assainissement	6 300,00	4 904,14	547,59	0,00	848,27
60612	Energie - Electricité	24 900,00	11 323,63	13 576,37	0,00	0,00
60621	Combustibles	2 665,00	2 298,10	142,78	0,00	224,12
60622	Carburants	184 000,00	181 687,74	0,00	0,00	2 312,26
60623	Alimentation	1 300,00	124,51	45,15	0,00	1 130,34
60628	Autres fournitures non stockées	3 800,00	418,18	0,00	0,00	3 381,82
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	774,94	0,00	0,00	225,06
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 696,71	17,27	0,00	-213,98
60636	Vêtements de travail	25 200,00	6 226,93	14 099,41	0,00	4 873,66
6064	Fournitures administratives	1 175,00	573,38	399,96	0,00	201,66
6068	Autres matières et fournitures	24 925,00	12 403,58	9 628,00	0,00	2 893,42
611	Contrats de prestations de services	2 604 613,38	1 959 591,53	482 909,32	0,00	162 112,53
6132	Locations immobilières	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	18 600,00	3 190,00	50,00	0,00	15 360,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	10 856,40	2 532,00	0,00	1 611,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 730,00	11 386,05	894,41	0,00	1 449,54
615231	Entretien, réparations voiries	5 718,00	0,00	0,00	0,00	5 718,00
61551	Entretien matériel roulant	97 600,00	87 698,42	15 390,91	0,00	-5 489,33
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 500,00	0,00	17 757,60	0,00	4 742,40
6156	Maintenance	40 927,00	14 836,30	3 373,80	0,00	22 716,90
6168	Autres primes d'assurance	0,00	12 042,33	0,00	0,00	-12 042,33
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	2 906,71	0,00	0,00	7 093,29
6188	Autres frais divers	11 802,00	3 119,24	1 500,00	0,00	7 182,76
6226	Honoraires	282,00	216,00	0,00	0,00	66,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	71,89	0,00	0,00	-71,89
6233	Foires et expositions	450,00	450,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	7 500,00	4 033,20	3 813,60	0,00	-346,80
6238	Divers	10 500,00	6 506,48	2 293,80	0,00	1 699,72
6251	Voyages et déplacements	0,00	127,60	0,00	0,00	-127,60
6256	Missions	1 000,00	861,31	0,00	0,00	138,69
6261	Frais d'affranchissement	0,00	16,60	0,00	0,00	-16,60
6262	Frais de télécommunications	2 140,00	1 223,22	0,00	0,00	916,78
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 679,00	10 404,39	0,00	0,00	274,61
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	11 910,14	0,00	0,00	-11 910,14
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	10 800,00	-1 092,42	7 092,42	0,00	4 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 462,00	1 462,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 889 839,58	2 865 217,69	10 028,72	0,00	14 593,17
6217	Personnel affecté par la commune membre	45 000,00	32 828,72	9 845,72	0,00	2 325,56
6331	Versement mobilité	12 568,86	12 304,08	0,00	0,00	264,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 854,59	7 689,84	0,00	0,00	164,75
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 919,32	24 734,17	0,00	0,00	1 185,15
64111	Rémunération principale titulaires	1 305 589,17	1 305 857,64	0,00	0,00	-268,47
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	24 939,31	25 213,83	0,00	0,00	-274,52
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	5 700,00	0,00	0,00	-5 700,00
64118	Autres indemnités titulaires	452 863,36	448 866,06	0,00	0,00	3 997,30
64131	Rémunérations non tit.	265 255,86	254 560,47	0,00	0,00	10 695,39
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	281 992,89	274 652,30	0,00	0,00	7 340,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	424 067,68	427 093,64	0,00	0,00	-3 025,96
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 895,94	10 256,93	0,00	0,00	639,01
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	2 180,00	0,00	0,00	-2 180,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 192,60	5 277,13	0,00	0,00	-84,53
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 700,00	20 870,10	0,00	0,00	829,90
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 482,78	183,00	0,00	-665,78
6488	Autres charges	0,00	250,00	0,00	0,00	-250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 775 211,04	2 281 105,97	347 071,18	0,00	147 033,89
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	20 000,00	0,00	19 371,76	0,00	628,24
6518	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 520,00	4 193,73	0,00	0,00	326,27
6542	Créances éteintes	3 500,00	1 665,65	0,00	0,00	1 834,35
65548	Autres contributions	2 745 191,04	2 275 245,88	327 699,42	0,00	142 245,74
65888	Autres	0,00	0,71	0,00	0,00	-0,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 863 119,00	7 546 572,89	933 164,29	0,00	383 381,82
66	Charges financières (b)	55 449,00	53 679,60	1 708,89	0,00	60,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 884,00	24 883,75	0,00	0,00	0,25
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	350,00	-1 418,69	1 708,89	0,00	59,80
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	30 215,00	30 214,54	0,00	0,00	0,46
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	13 096,49	0,00	0,00	2 903,51
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 000,00	13 096,49	0,00	0,00	2 903,51
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 934 568,00	7 613 348,98	934 873,18	0,00	386 345,84
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	554 735,00	549 052,00			5 683,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	554 735,00	549 052,00			5 683,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		554 735,00	549 052,00			5 683,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		554 735,00	549 052,00			5 683,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 489 303,00	8 162 400,98	934 873,18	0,00	392 028,84
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 708,89
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 418,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	290,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	82 825,00	55 280,44	31 644,78	0,00	-4 100,22
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	742,94	0,00	0,00	-742,94
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	0,00	2 533,08	0,00	0,00	-2 533,08
6419	Remboursements rémunérations personnel	82 825,00	45 904,42	31 644,78	0,00	5 275,80
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	6 100,00	0,00	0,00	-6 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 253 700,00	516 513,98	775 239,72	0,00	-38 053,70
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 581,00	338 025,45	400 501,05	0,00	-37 945,50
7078	Autres marchandises	272 819,00	152 889,21	122 124,38	0,00	-2 194,59
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	280 300,00	25 599,32	252 614,29	0,00	2 086,39
73	Impôts et taxes	7 860 091,00	7 900 856,00	0,00	0,00	-40 765,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	14 667,00	0,00	0,00	-14 667,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	7 860 091,00	7 886 189,00	0,00	0,00	-26 098,00
74	Dotations et participations	247 935,00	330 058,91	6 509,75	0,00	-88 633,66
744	FCTVA	3 360,00	431,06	1 141,75	0,00	1 787,19
7478	Participat° Autres organismes	244 575,00	329 627,85	5 368,00	0,00	-90 420,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00	-2 749,37	2 751,36	0,00	-1,99
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	-2 749,37	2 751,36	0,00	-1,99
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		9 444 551,00	8 799 959,96	816 145,61	0,00	-171 554,57
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	20 863,52	0,00	0,00	-18 363,52
7711	Dédits et pénalités perçus	2 500,00	2 034,46	0,00	0,00	465,54
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	1 131,78	0,00	0,00	-1 131,78
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	17 697,28	0,00	0,00	-17 697,28
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	22 580,00	22 575,20	0,00	0,00	4,80
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	22 580,00	22 575,20	0,00	0,00	4,80
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 469 631,00	8 843 398,68	816 145,61	0,00	-189 913,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	19 672,00	19 670,84			1,16
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	19 672,00	19 670,84			1,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 672,00	19 670,84			1,16
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 489 303,00	8 863 069,52	816 145,61	0,00	-189 912,13
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	244 650,32	25 708,17	125 437,15	93 505,00
2031	Frais d'études	177 591,12	23 704,17	110 381,95	43 505,00
2051	Concessions, droits similaires	67 059,20	2 004,00	15 055,20	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	893 482,77	256 698,45	382 680,62	254 103,70
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	8 177,00	6 131,95	2 045,05	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	1 928,94	1 928,94	0,00	0,00
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	291 264,05	173 414,95	24 296,05	93 553,05
2182	Matériel de transport	255 021,90	6 864,71	245 025,12	3 132,07
2183	Matériel de bureau et informatique	21 350,00	3 555,48	42 043,51	-24 248,99
2184	Mobilier	420,00	303,90	0,00	116,10
2188	Autres immobilisations corporelles	315 320,88	64 498,52	69 270,89	181 551,47
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 138 133,09	282 406,62	508 117,77	347 608,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	511 330,00	511 263,11	0,00	66,89
1641	Emprunts en euros	312 400,00	277 596,93	0,00	34 803,07
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 550,00	165 294,49	0,00	-34 744,49
168741	Dettes - Communes membres du GFP	68 380,00	68 371,69	0,00	8,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	6 048,00	6 047,70	0,00	0,30
266	Autres formes de participation	6 048,00	6 047,70	0,00	0,30
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		517 378,00	517 310,81	0,00	67,19
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 655 511,09	799 717,43	508 117,77	347 675,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 672,00	19 670,84		1,16
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	19 672,00	19 670,84		1,16
13911	Etat et établissements nationaux	9 130,00	9 129,22		0,78
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	888,00	888,00		0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groups	8 838,00	8 837,62		0,38
13918	Autres subventions d'équipement	816,00	816,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		19 672,00	19 670,84		1,16
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 675 183,09	819 388,27	508 117,77	347 677,05
Pour information		587 057,91			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	75 900,00	0,00	49 196,00	26 704,00
1312	Subv. transf. Régions	48 000,00	0,00	20 000,00	28 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	21 900,00	0,00	29 196,00	-7 296,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	751 698,99	0,00	730 000,00	21 698,99
1641	Emprunts en euros	751 698,99	0,00	730 000,00	21 698,99
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	2 040,00	0,00	0,00	2 040,00
2031	Frais d'études	2 040,00	0,00	0,00	2 040,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		829 638,99	0,00	779 196,00	50 442,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	877 867,01	739 040,72	58 828,00	79 998,29
10222	FCTVA	203 717,10	64 890,81	58 828,00	79 998,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	674 149,91	674 149,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		877 867,01	739 040,72	58 828,00	79 998,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 707 506,00	739 040,72	838 024,00	130 441,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	554 735,00	549 052,00	0,00	5 683,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 245,00	4 245,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	1 906,00	1 905,89	0,00	0,11
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 045,00	1 043,13	0,00	1,87
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	7 238,00	7 238,01	0,00	-0,01
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 860,00	3 859,18	0,00	0,82
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis)	32 600,00	32 599,51	0,00	0,49
28182	Matériel de transport	221 264,00	221 263,13	0,00	0,87
28183	Matériel de bureau et informatique	7 055,00	7 054,19	0,00	0,81
28184	Mobilier	1 197,00	1 196,92	0,00	0,08
28188	Autres immo. corporelles	274 325,00	268 647,04	0,00	5 677,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		554 735,00	549 052,00	0,00	5 683,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		554 735,00	549 052,00	0,00	5 683,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 262 241,00	1 288 092,72	838 024,00	136 124,28
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	799 717	0	799 717
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	282 407	0	282 407
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											19 671
Solde d'exécution reporté de N-1	0											587 058
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 406 446	0	1 406 446
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 288 093	0	1 288 093
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-118 353	0	-118 353
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	508 118	0	508 118
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	838 024	0	838 024
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	329 906	0	329 906

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 097 274	0	9 097 274
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 679 215	0	9 679 215
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	581 941	0	581 941
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 914 564	0	1 914 564
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 307 835	0	1 307 835
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	511 263	0	511 263
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 597	0	277 597
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 294	0	165 294
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 372	0	68 372
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 145	0	151 145
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 086	0	134 086
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 059	0	17 059
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 379	0	639 379
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 177	0	8 177
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 929	0	1 929
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	0	0	0	0	0	0	0	0	0	197 711	0	197 711
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	251 890	0	251 890
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 599	0	45 599
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304	0	304
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 769	0	133 769
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 048	0	6 048
266	Autres formes de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 048	0	6 048
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 671	0	19 671
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 671	0	19 671
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 129	0	9 129
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	888	0	888
139158	<i>Sub. transf cpte résult. Autres grouppts</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 838	0	8 838
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	816	0	816
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	587 058	0	587 058

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 126 117	0	2 126 117
<i>Recettes réelles</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 577 065	0	1 577 065
010	<i>Stocks</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	797 869	0	797 869
10222	<i>FCTVA</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 719	0	123 719
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	674 150	0	674 150
13	<i>Subventions d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 196	0	49 196
1312	<i>Subv. transf. Régions</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
1318	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 196	0	29 196
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730 000	0	730 000
1641	<i>Emprunts en euros</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730 000	0	730 000
18	<i>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	<i>Subventions d'équipement versées</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	<i>Immobilisations reçues en affectation</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	<i>Participat° et créances rattachées</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	<i>Autres immobilisations financières</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations pour compte de tiers</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 052	0	549 052
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 052	0	549 052
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 245	0	4 245

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
28152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 906	0	1 906
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 043	0	1 043
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 238	0	7 238
281735	Installations générales (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 859	0	3 859
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 600	0	32 600
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	221 263	0	221 263
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 054	0	7 054
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 197	0	1 197
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	268 647	0	268 647
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 097 274	0	9 097 274
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 548 222	0	8 548 222
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 976 314	0	2 976 314
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 452	0	5 452
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 900	0	24 900
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 441	0	2 441
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 688	0	181 688
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170	0	170
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	418	0	418
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	775	0	775
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 714	0	1 714
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 326	0	20 326
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	973	0	973
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 032	0	22 032
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 442 501	0	2 442 501
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 000	0	36 000
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 240	0	3 240
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 388	0	13 388
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 280	0	12 280
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 089	0	103 089
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 758	0	17 758
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 210	0	18 210
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 042	0	12 042

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 907	0	2 907
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 619	0	4 619
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216	0	216
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72	0	72
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450	0	450
6237	Publications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 847	0	7 847
6238	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 800	0	8 800
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128	0	128
6256	Missions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	861	0	861
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	17
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 223	0	1 223
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 404	0	10 404
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 910	0	11 910
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0	6 000
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 462	0	1 462
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 875 246	0	2 875 246
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 674	0	42 674
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 304	0	12 304
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 690	0	7 690
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 734	0	24 734
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 305 858	0	1 305 858
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 214	0	25 214
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 700	0	5 700
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	448 866	0	448 866
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 560	0	254 560
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400	0	400
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	274 652	0	274 652
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	427 094	0	427 094
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 257	0	10 257
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 180	0	2 180
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 277	0	5 277
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 870	0	20 870
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 666	0	6 666
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250	0	250
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 628 177	0	2 628 177
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 372	0	19 372
6541	Créances admises en non-valeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 194	0	4 194
6542	Créances éteintes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 666	0	1 666
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 602 945	0	2 602 945
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 388	0	55 388
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 884	0	24 884
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	290	0	290
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 215	0	30 215
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 096	0	13 096
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 096	0	13 096
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 052	0	549 052
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 052	0	549 052
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	549 052	0	549 052
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 679 215	0	9 679 215
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 659 544	0	9 659 544
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 925	0	86 925
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0	0	0	0	0	0	0	0	0	743	0	743
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 533	0	2 533
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 549	0	77 549
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 100	0	6 100
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 291 754	0	1 291 754

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	738 527	0	738 527
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	275 014	0	275 014
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278 214	0	278 214
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 900 856	0	7 900 856
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 667	0	14 667
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 886 189	0	7 886 189
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	336 569	0	336 569
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 573	0	1 573
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	334 996	0	334 996
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 864	0	20 864
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 034	0	2 034
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 132	0	1 132
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 697	0	17 697
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 575	0	22 575
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 575	0	22 575
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>19 671</i>	<i>0</i>	<i>19 671</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 671	0	19 671
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 671	0	19 671
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		9 097 274,16	0,00	0,00	0,00	9 097 274,16
Réalisations		9 097 274,16	0,00	0,00	0,00	9 097 274,16
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 976 313,62	0,00	0,00	0,00	2 976 313,62
60611	Eau et assainissement	5 451,73	0,00	0,00	0,00	5 451,73
60612	Energie - Electricité	24 900,00	0,00	0,00	0,00	24 900,00
60621	Combustibles	2 440,88	0,00	0,00	0,00	2 440,88
60622	Carburants	181 687,74	0,00	0,00	0,00	181 687,74
60623	Alimentation	169,66	0,00	0,00	0,00	169,66
60628	Autres fournitures non stockées	418,18	0,00	0,00	0,00	418,18
60631	Fournitures d'entretien	774,94	0,00	0,00	0,00	774,94
60632	Fournitures de petit équipement	1 713,98	0,00	0,00	0,00	1 713,98
60636	Vêtements de travail	20 326,34	0,00	0,00	0,00	20 326,34
6064	Fournitures administratives	973,34	0,00	0,00	0,00	973,34
6068	Autres matières et fournitures	22 031,58	0,00	0,00	0,00	22 031,58
611	Contrats de prestations de services	2 442 500,85	0,00	0,00	0,00	2 442 500,85
6132	Locations immobilières	36 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	3 240,00	0,00	0,00	0,00	3 240,00
61521	Entretien terrains	13 388,40	0,00	0,00	0,00	13 388,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 280,46	0,00	0,00	0,00	12 280,46
61551	Entretien matériel roulant	103 089,33	0,00	0,00	0,00	103 089,33
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 757,60	0,00	0,00	0,00	17 757,60
6156	Maintenance	18 210,10	0,00	0,00	0,00	18 210,10
6168	Autres primes d'assurance	12 042,33	0,00	0,00	0,00	12 042,33
6184	Versements à des organismes de formation	2 906,71	0,00	0,00	0,00	2 906,71
6188	Autres frais divers	4 619,24	0,00	0,00	0,00	4 619,24
6226	Honoraires	216,00	0,00	0,00	0,00	216,00
6232	Fêtes et cérémonies	71,89	0,00	0,00	0,00	71,89
6233	Foires et expositions	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
6237	Publications	7 846,80	0,00	0,00	0,00	7 846,80
6238	Divers	8 800,28	0,00	0,00	0,00	8 800,28
6251	Voyages et déplacements	127,60	0,00	0,00	0,00	127,60
6256	Missions	861,31	0,00	0,00	0,00	861,31
6261	Frais d'affranchissement	16,60	0,00	0,00	0,00	16,60
6262	Frais de télécommunications	1 223,22	0,00	0,00	0,00	1 223,22
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 404,39	0,00	0,00	0,00	10 404,39
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	11 910,14	0,00	0,00	0,00	11 910,14
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 462,00	0,00	0,00	0,00	1 462,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 875 246,41	0,00	0,00	0,00	2 875 246,41
6217	Personnel affecté par la commune membre	42 674,44	0,00	0,00	0,00	42 674,44
6331	Versement mobilité	12 304,08	0,00	0,00	0,00	12 304,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 689,84	0,00	0,00	0,00	7 689,84
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 734,17	0,00	0,00	0,00	24 734,17
64111	Rémunération principale titulaires	1 305 857,64	0,00	0,00	0,00	1 305 857,64
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	25 213,83	0,00	0,00	0,00	25 213,83
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
64118	Autres indemnités titulaires	448 866,06	0,00	0,00	0,00	448 866,06
64131	Rémunérations non tit.	254 560,47	0,00	0,00	0,00	254 560,47
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	274 652,30	0,00	0,00	0,00	274 652,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	427 093,64	0,00	0,00	0,00	427 093,64
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 256,93	0,00	0,00	0,00	10 256,93
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 180,00	0,00	0,00	0,00	2 180,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 277,13	0,00	0,00	0,00	5 277,13
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 870,10	0,00	0,00	0,00	20 870,10
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 665,78	0,00	0,00	0,00	6 665,78
6488	Autres charges	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	549 052,00	0,00	0,00	0,00	549 052,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	549 052,00	0,00	0,00	0,00	549 052,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 628 177,15	0,00	0,00	0,00	2 628 177,15
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	19 371,76	0,00	0,00	0,00	19 371,76
6541	Créances admises en non-valeur	4 193,73	0,00	0,00	0,00	4 193,73
6542	Créances éteintes	1 665,65	0,00	0,00	0,00	1 665,65
65548	Autres contributions	2 602 945,30	0,00	0,00	0,00	2 602 945,30
65888	Autres	0,71	0,00	0,00	0,00	0,71
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	55 388,49	0,00	0,00	0,00	55 388,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 883,75	0,00	0,00	0,00	24 883,75
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	290,20	0,00	0,00	0,00	290,20
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	30 214,54	0,00	0,00	0,00	30 214,54
67	Charges exceptionnelles	13 096,49	0,00	0,00	0,00	13 096,49
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 096,49	0,00	0,00	0,00	13 096,49
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	9 679 215,13	0,00	0,00	0,00	9 679 215,13
	Réalisations	9 679 215,13	0,00	0,00	0,00	9 679 215,13
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	86 925,22	0,00	0,00	0,00	86 925,22
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	742,94	0,00	0,00	0,00	742,94
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	2 533,08	0,00	0,00	0,00	2 533,08
6419	Remboursements rémunérations personnel	77 549,20	0,00	0,00	0,00	77 549,20
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	6 100,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 670,84	0,00	0,00	0,00	19 670,84

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	19 670,84	0,00	0,00	0,00	19 670,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 291 753,70	0,00	0,00	0,00	1 291 753,70
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	738 526,50	0,00	0,00	0,00	738 526,50
7078	Autres marchandises	275 013,59	0,00	0,00	0,00	275 013,59
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	278 213,61	0,00	0,00	0,00	278 213,61
73	Impôts et taxes	7 900 856,00	0,00	0,00	0,00	7 900 856,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	14 667,00	0,00	0,00	0,00	14 667,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	7 886 189,00	0,00	0,00	0,00	7 886 189,00
74	Dotations et participations	336 568,66	0,00	0,00	0,00	336 568,66
744	FCTVA	1 572,81	0,00	0,00	0,00	1 572,81
7478	Participat° Autres organismes	334 995,85	0,00	0,00	0,00	334 995,85
75	Autres produits de gestion courante	1,99	0,00	0,00	0,00	1,99
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,99	0,00	0,00	0,00	1,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 863,52	0,00	0,00	0,00	20 863,52
7711	Dédits et pénalités perçus	2 034,46	0,00	0,00	0,00	2 034,46
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 131,78	0,00	0,00	0,00	1 131,78
7718	Autres produits except. opérat° gestion	17 697,28	0,00	0,00	0,00	17 697,28
78	Reprise sur amortissements et provisions	22 575,20	0,00	0,00	0,00	22 575,20
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	22 575,20	0,00	0,00	0,00	22 575,20
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	581 940,97	0,00	0,00	0,00	581 940,97

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	0,00	0,00	9 097 274,16	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	9 097 274,16	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	2 976 313,62	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	5 451,73	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	24 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	2 440,88	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	181 687,74	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	169,66	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	418,18	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	774,94	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	1 713,98	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	20 326,34	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	973,34	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	22 031,58	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 442 500,85	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	3 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	13 388,40	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	12 280,46	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	103 089,33	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	17 757,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	18 210,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	12 042,33	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	2 906,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	4 619,24	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	216,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	71,89	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	7 846,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	8 800,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	127,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	861,31	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	16,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 223,22	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	10 404,39	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	11 910,14	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	1 462,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 875 246,41	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	42 674,44	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	12 304,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	7 689,84	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	24 734,17	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	1 305 857,64	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	25 213,83	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	448 866,06	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	254 560,47	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	274 652,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	427 093,64	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	10 256,93	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	2 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	5 277,13	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	20 870,10	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	6 665,78	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	549 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	549 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	2 628 177,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	19 371,76	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	4 193,73	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	1 665,65	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	2 602 945,30	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,71	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	55 388,49	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	24 883,75	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	290,20	0,00	0,00	0,00	0,00
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	0,00	0,00	30 214,54	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	13 096,49	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	13 096,49	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	9 679 215,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	9 679 215,13	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	86 925,22	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	742,94	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	0,00	0,00	2 533,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	77 549,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	19 670,84	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	19 670,84	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	1 291 753,70	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	738 526,50	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	275 013,59	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	278 213,61	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	7 900 856,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	14 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	7 886 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	336 568,66	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	1 572,81	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	334 995,85	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	20 863,52	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	2 034,46	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	0,00	1 131,78	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	17 697,28	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	22 575,20	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	22 575,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	581 940,97	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 914 563,95	0,00	0,00	0,00	1 914 563,95
Réalizations		1 406 446,18	0,00	0,00	0,00	1 406 446,18
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	587 057,91	0,00	0,00	0,00	587 057,91
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	19 670,84	0,00	0,00	0,00	19 670,84
13911	Etat et établissements nationaux	9 129,22	0,00	0,00	0,00	9 129,22
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	888,00	0,00	0,00	0,00	888,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	8 837,62	0,00	0,00	0,00	8 837,62
13918	Autres subventions d'équipement	816,00	0,00	0,00	0,00	816,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	511 263,11	0,00	0,00	0,00	511 263,11
1641	Emprunts en euros	277 596,93	0,00	0,00	0,00	277 596,93
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	165 294,49	0,00	0,00	0,00	165 294,49
168741	Dettes - Communes membres du GFP	68 371,69	0,00	0,00	0,00	68 371,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 708,17	0,00	0,00	0,00	25 708,17
2031	Frais d'études	23 704,17	0,00	0,00	0,00	23 704,17
2051	Concessions, droits similaires	2 004,00	0,00	0,00	0,00	2 004,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	256 698,45	0,00	0,00	0,00	256 698,45
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	6 131,95	0,00	0,00	0,00	6 131,95
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	1 928,94	0,00	0,00	0,00	1 928,94
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	173 414,95	0,00	0,00	0,00	173 414,95
2182	Matériel de transport	6 864,71	0,00	0,00	0,00	6 864,71
2183	Matériel de bureau et informatique	3 555,48	0,00	0,00	0,00	3 555,48
2184	Mobilier	303,90	0,00	0,00	0,00	303,90
2188	Autres immobilisations corporelles	64 498,52	0,00	0,00	0,00	64 498,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	6 047,70	0,00	0,00	0,00	6 047,70

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
266	Autres formes de participation	6 047,70	0,00	0,00	0,00	6 047,70
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	508 117,77	0,00	0,00	0,00	508 117,77
	RECETTES (2)	2 126 116,72	0,00	0,00	0,00	2 126 116,72
	Réalisations	1 288 092,72	0,00	0,00	0,00	1 288 092,72
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	549 052,00	0,00	0,00	0,00	549 052,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 245,00	0,00	0,00	0,00	4 245,00
28152	Installations de voirie	1 905,89	0,00	0,00	0,00	1 905,89
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 043,13	0,00	0,00	0,00	1 043,13
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	7 238,01	0,00	0,00	0,00	7 238,01
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 859,18	0,00	0,00	0,00	3 859,18
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	32 599,51	0,00	0,00	0,00	32 599,51
28182	Matériel de transport	221 263,13	0,00	0,00	0,00	221 263,13
28183	Matériel de bureau et informatique	7 054,19	0,00	0,00	0,00	7 054,19
28184	Mobilier	1 196,92	0,00	0,00	0,00	1 196,92
28188	Autres immo. corporelles	268 647,04	0,00	0,00	0,00	268 647,04
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	739 040,72	0,00	0,00	0,00	739 040,72
10222	FCTVA	64 890,81	0,00	0,00	0,00	64 890,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	674 149,91	0,00	0,00	0,00	674 149,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	838 024,00	0,00	0,00	0,00	838 024,00
	SOLDE (2)	211 552,77	0,00	0,00	0,00	211 552,77

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 914 563,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	1 406 446,18	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	587 057,91	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	19 670,84	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	9 129,22	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	888,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupes	0,00	0,00	8 837,62	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	816,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	511 263,11	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	277 596,93	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	165 294,49	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00	68 371,69	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	25 708,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	23 704,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	2 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	256 698,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° génér.	0,00	0,00	6 131,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	0,00	1 928,94	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	0,00	0,00	173 414,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	6 864,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	3 555,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	303,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	64 498,52	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	6 047,70	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	6 047,70	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	508 117,77	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	2 126 116,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	1 288 092,72	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	549 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	4 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	1 905,89	0,00	0,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	0,00	1 043,13	0,00	0,00	0,00	0,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	0,00	7 238,01	0,00	0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00	3 859,18	0,00	0,00	0,00	0,00
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	0,00	0,00	32 599,51	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	221 263,13	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	7 054,19	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	1 196,92	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	268 647,04	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	739 040,72	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	64 890,81	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	674 149,91	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	838 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	211 552,77	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 443 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 267 000,00									
A141300A	Caisse d'Epargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	310 000,00	F	Taux Fixe	3,160	3,190	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	350 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,550	EUR	T	P	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	17/12/2015	17/03/2016	607 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	X	O	A-1
CP1209	Crédit Agricole CIB	07/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	800 000,00	F	Taux Fixe	0,680	0,690	EUR	T	C	O	A-1
MIN519812EUR	CAFFIL/LBP	16/12/2016	29/12/2017	01/04/2018	395 000,00	F	Taux Fixe	0,700	0,700	EUR	T	C	O	A-1
MIN519813EUR	CAFFIL/LBP	29/12/2017	29/12/2017	01/04/2018	265 000,00	F	Taux Fixe	0,940	0,940	EUR	T	C	O	A-1
MON532321EUR	CAFFIL/LBP	11/12/2019	24/12/2019	01/04/2020	540 000,00	F	Taux Fixe	0,760	0,760	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 176 500,00									
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	03/12/2012	03/12/2013	321 500,00	F	Taux Fixe	2,290	2,320	EUR	A	X	O	A-1
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	855 000,00	F	Taux Fixe	2,380	2,410	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 539 500,59									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 539 500,59									
CI-12/017	Ville	13/02/2012	01/01/2012	01/01/2013	77 061,65	F	Taux Fixe	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-1
SPU	Ville	13/02/2012	01/01/2012	01/01/2013	1 462 438,94	F	Taux Fixe	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					5 983 000,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 931 137,84					408 124,49	24 883,75	0,00	1 708,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 931 137,84					277 596,93	21 749,43	0,00	1 708,89
A141300A	N	0,00	A-1	35 571,64	0,99	F	Taux Fixe	3,160	34 469,29	1 807,51	0,00	12,49
A14160J7	N	0,00	A-1	264 408,75	10,95	F	Taux Fixe	1,540	21 893,66	4 283,02	0,00	192,28
CO8357	N	0,00	A-1	194 068,11	2,96	F	Taux Fixe	1,830	62 305,42	4 346,54	0,00	118,38
CP1209	N	0,00	A-1	730 000,00	18,24	F	Taux Fixe	0,680	40 000,00	5 190,67	0,00	13,79
MIN519812EUR	N	0,00	A-1	126 964,34	2,00	F	Taux Fixe	0,700	56 428,56	1 135,63	0,00	219,77
MIN519813EUR	N	0,00	A-1	139 125,00	5,00	F	Taux Fixe	0,940	26 500,00	1 463,46	0,00	323,39
MON532321EUR	N	0,00	A-1	441 000,00	12,00	F	Taux Fixe	0,760	36 000,00	3 522,60	0,00	828,79
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					130 527,56	3 134,32	0,00	0,00
CO6588	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	2,290	35 569,63	830,38	0,00	0,00
CO6588	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	2,380	94 957,93	2 303,94	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		938 779,49					68 371,69	30 214,54	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		938 779,49					68 371,69	30 214,54	0,00	0,00
CI-12/017	N	0,00	A-1	25 357,96	3,00	F	Taux Fixe	3,000	5 884,71	937,28	0,00	0,00
SPU	N	0,00	A-1	913 421,53	11,00	F	Taux Fixe	3,000	62 486,98	29 277,26	0,00	0,00
Total général		0,00		2 869 917,33					476 496,18	55 098,29	0,00	1 708,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 869 917,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €			2016-12-20
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2152 - 20 ANS INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	09/04/2013
L	2182 - 7 ANS VEHICULE DE MOINS DE 3,5 T	7	09/04/2013
L	2182 - 10 ANS VEHICULE DE PLUS DE 3,5 T	10	09/04/2013
L	1311 - 3 ANS	3	09/04/2013
L	2184 - 7 ANS MOBILIER	7	09/04/2013
L	2188 - 7 ANS AUTRES MATERIELS OUTILLAGES TECHNIQUE	7	09/04/2013
L	21571 - 7 ANS MATERIEL ROULANT	7	09/04/2013
L	21578 - 7 ANS AUTRES MATERIELS OUTILLAGE DE VOIRIE	7	09/04/2013
L	21731 - 20 ANS CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	20	09/04/2013
L	21735 - 20 ANS CONSTRUCTIONS AGENCEMENTS	20	09/04/2013
L	21748 - 20 ANS CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI	20	09/04/2013
L	2152 - 7 ANS INSTALLATIONS DE VOIRIE	7	09/04/2013
L	21728 - 15 ANS AGENCTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	15	20/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		65 133,00	65 133,00	22 575,20	42 557,80
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES :	0,00	14/04/2015	65 133,00	65 133,00	22 575,20	42 557,80
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		65 133,00	65 133,00	22 575,20	42 557,80

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		531 002,00	530 933,95
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		511 330,00	511 263,11
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	312 400,00	277 596,93
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 550,00	165 294,49
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	68 380,00	68 371,69
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 672,00	19 670,84
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 672,00	19 670,84
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	530 933,95	508 117,77	587 057,91	1 626 109,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		758 452,10	III 613 942,81
Ressources propres externes de l'année (a)		203 717,10	64 890,81
10222	FCTVA	203 717,10	64 890,81
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		554 735,00	549 052,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 245,00	4 245,00
28152	Installations de voirie	1 906,00	1 905,89
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 045,00	1 043,13
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	7 238,00	7 238,01
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 860,00	3 859,18
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	32 600,00	32 599,51
28182	Matériel de transport	221 264,00	221 263,13
28183	Matériel de bureau et informatique	7 055,00	7 054,19
28184	Mobilier	1 197,00	1 196,92
28188	Autres immo. corporelles	274 325,00	268 647,04
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	613 942,81	838 024,00	0,00	674 149,91	2 126 116,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 626 109,63
Ressources propres disponibles	IV 2 126 116,72
Solde	V = IV – II (3) 500 007,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	2 976 313,62
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 451,73
60612	ENERGIE - ELECTRICITÉ	24 900,00
60621	COMBUSTIBLES	2 440,88
60622	CARBURANTS	181 687,74
60623	ALIMENTATION	169,66
60628	AUTRES FOURN. NON STOCKÉES	418,18
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	774,94
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 713,98
60636	VÊTEMENTS DE TRAVAIL	20 326,34
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	973,34
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	22 031,58
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 442 500,85
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	36 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIÈRES	3 240,00
61521	TERRAINS	13 388,40
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	12 280,46
615231	ENTRETIEN VOIRIES	0,00
61551	MATERIEL ROULANT	103 089,33
61558	ENTRETIEN RÉPARAT°AUTR FOURNIT	17 757,60
6156	MAINTENANCE	18 210,10
6168	ASSURANCES AUTRES	12 042,33
6184	VERS. À DES ORG. DE FORMATION	2 906,71
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	4 619,24
6226	HONORAIRES	216,00
6232	FETES ET CEREMONIES	71,89
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	450,00
6237	PUBLICATIONS	7 846,80
6238	DIVERS	8 800,28
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	127,60
6256	MISSIONS	861,31
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	16,60
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 223,22
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	10 404,39
62871	A LA COLL. DE RATTACHEMENT	11 910,14
62875	AUX COMMUNES MEMBRES GFP	6 000,00
6355	TX. ET IMP. SUR LES VÉHICULES	1 462,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 875 246,41
6217	PERSONNEL AFFEC COMM MEMB GFP	42 674,44
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	12 304,08
6332	COTISATIONS VERS. AU F.N.A.L.	7 689,84
6336	COT.CENT.NAT.CENT.GEST. DE FPT	24 734,17
64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	1 305 857,64
64112	NBI, SFT & INDEM DE RESIDENCE	25 213,83
64114	PERSONNEL TITULAIRE - INDEMNITE INFLATION	5 700,00
64118	AUTRES INDEMNITÉS	448 866,06
64131	RÉMUNÉRATION	254 560,47
64134	PERSONNEL NON TITULAIRE - INDEMNITE INFLATION	400,00
6451	COTISATIONS À L'U.R.S.S.A.F.	274 652,30
6453	COT. AUX CAISSES DE RET.	427 093,64
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	10 256,93
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	2 180,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 277,13
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	20 870,10
6475	MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 665,78
6488	AUTRES CHARGES	250,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
65	Autres charges de gestion courante	2 628 177,15
6512	DROITS DUTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	19 371,76
6518	AUTRES	0,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	4 193,73
6542	CRÉANCES ÉTEINTES	1 665,65
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	2 602 945,30
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,71
66	Charges financières	55 388,49
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS À L'ÉCHÉANCE	24 883,75
66112	INTÉRÊTS RATTACHEMNT DES ICNE	290,20
661131	AUX COMMUNES MEMBRES GFP	30 214,54
67	Charges exceptionnelles	13 096,49
673	TIT. ANNULÉS (SUR EX. ANT.)	13 096,49
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		8 548 222,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections	549 052,00
6811	DOT.AMORT.IMMO.INCORP.CORP.	549 052,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		549 052,00
TOTAL GENERAL		9 097 274,16

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		7 900 856,00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	14 667,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES OORDUMES MENAGERES ET ASSIMI	7 886 189,00
Dotations et participations reçues		336 568,66
744	FCTVA	1 572,81
7478	AUTRES ORGANISMES	334 995,85
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 441 790,47
70	Produits services, domaine et ventes div	1 291 753,70
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	738 526,50
7078	AUTRES MARCHANDISES	275 013,59
70841	AUX BUDG.ANN.RÉG.MUN CCAS ÉCOL	278 213,61
75	Autres produits de gestion courante	1,99
7588	AUTRES	1,99
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	20 863,52
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	2 034,46
7714	RECOUVR. SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 131,78
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	17 697,28
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	22 575,20
7817	REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	22 575,20
013	Atténuations de charges	86 925,22
6096	D'APPROVISIONNEMENTS NON STOCKES	742,94
6097	DE MARCHANDISES	2 533,08
6419	REMB. SUR RÉM. DU PERS.	77 549,20
6459	REMB.CH. DE S.S& DE PRÉVOYANCE	6 100,00
Total des recettes réelles		9 659 544,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 670,84
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	19 670,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		19 670,84
TOTAL GENERAL		9 679 215,13

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		511 263,11
1641	EMPRUNTS EN EUROS	277 596,93
16441	OPÉRAT°AFFÉRENTES À EMPRUNT	165 294,49
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	68 371,69
Acquisitions d'immobilisations		288 454,32
2031	FRAIS D'ÉTUDES	23 704,17
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 004,00
2145	CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - INSTAL.GEN. AGENC. AMENA	6 131,95
21731	BÂTIMENTS PUBLICS	1 928,94
21748	CONST./SOL AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	173 414,95
2182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	6 864,71
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 555,48
2184	MOBILIER	303,90
2188	AUTRES IMMO CORPORELLES	64 498,52
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	6 047,70
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		19 670,84
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	9 129,22
13913	DEPARTEMENTS	888,00
139158	AUTRES GROUPEMENTS	8 837,62
13918	AUTRES	816,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		799 717,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections	19 670,84
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	9 129,22
13913	DEPARTEMENTS	888,00
139158	AUTRES GROUPEMENTS	8 837,62
13918	AUTRES	816,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		19 670,84
TOTAL GENERAL		819 388,27

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		739 040,72
10222	F.C.T.V.A.	64 890,81
1068	EXC. DE FONCT. CAPITALISÉS	674 149,91
1312	REGIONS	0,00
1316	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	0,00
1318	AUTRES	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	0,00
Autres recettes éventuelles		549 052,00
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	4 245,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 905,89
281728	AUTRES AGENC. ET AMÉNAG.	1 043,13
281731	BATIMENTS PUBLICS	7 238,01
281735	INST. GÉNÉR. AGENC. AMÉN.CONST	3 859,18
281748	CONST./ SOL D'AUTRUI,AUTR CONS	32 599,51
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	221 263,13
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	7 054,19
28184	MOBILIER	1 196,92
28188	AUTRES IMMO CORPORELLES	268 647,04
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		739 040,72

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	549 052,00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	4 245,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	1 905,89
281728	AUTRES AGENC. ET AMÉNAG.	1 043,13
281731	BATIMENTS PUBLICS	7 238,01
281735	INST. GÉNÉR. AGENC. AMÉN.CONST	3 859,18
281748	CONST./ SOL D'AUTRUI,AUTR CONS	32 599,51
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	221 263,13
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	7 054,19
28184	MOBILIER	1 196,92
28188	AUTRES IMMO CORPORELLES	268 647,04
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		549 052,00
TOTAL GENERAL		1 288 092,72

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/02/2022	DIAGNOSTIQUE AMIANTE ET PLOMB	173 414,95	0,00	20
07/02/2022	PA21058901P - LOCAL GARDIEN PRESTATION PB 2021	1 928,94	0,00	20
07/02/2022	REMISE EN ETAT CQ 271 FG	6 714,71	0,00	10
07/02/2022	MODIFICATIONS DE FOND DE CONTENEURS	27 917,61	0,00	7
15/02/2022	AMO CREATION DECHETERIE CARACTERISATIONS VISUELLES	9 874,17	0,00	0
09/05/2022	PRESTATION P2 ET P3 AU 31 03 2022	6 131,95	0,00	8
14/06/2022	CLAVIER ET SOURIS SS FIL LOGITECH	3 555,48	0,00	3
01/07/2022	COLONNES POUR GDV, COLONNES ENTERREES	35 105,50	0,00	7
11/07/2022	APPORT EN CAPITAL 1ER VERSEMENT 2022	3 023,85	0,00	0
11/07/2022	APPORT EN CAPITAL 2EME VERSEMENT 2022	3 023,85	0,00	0
21/07/2022	AUTORADIO SUR CQ296SP	150,00	0,00	1
20/09/2022	ETUDE BIODECHET PHASE 1 ESPELIA	13 830,00	0,00	0
25/10/2022	INTERFACE FACTURATION GESBAC	2 004,00	0,00	2
25/11/2022	CENTRALE DE DESINFECTION REMPLACEMENT	516,61	0,00	1
09/12/2022	ETAGERE ET BACS DE RANGEMENT	303,90	0,00	7
09/12/2022	COLLECTE EFFFAROCHEUR VOLATILES	958,80	0,00	7
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		288 454,32	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
08/11/2022	CESSION DE BACS A DECHETS 12.50 TONNES	0,01	1	0,01	0,00	4 050,00	4 050,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,01					4 050,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		66,00	0,00	66,00	56,00	2,00	58,00
Adjoint technique	C	25,00	0,00	25,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	27,00	0,00	27,00	26,00	0,00	26,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chargé de mission	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur délégué du Pôle déchets	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		69,00	0,00	69,00	59,00	2,00	61,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - CA - 2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargé de mission	B	TECH	619,0	0,00	3-3-1°	CDD
Directeur délégué du Pôle déchets	A	TECH	621,0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur	A	TECH	621,0	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	619,0	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Accroissement temporaire d'activité (technique)	C	TECH	367,0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint Technique	B	TECH	367,0	0,00	3-b	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	367,0	0,00	3-a°	CDD
Saisonniers	C	TECH	367,0	0,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR)	01/01/2012	Participation	2 720 407,89
Communauté de Communes de Terroir de Caux	08/12/2020	Participation	61 118,76
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 42
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 3
 Abstentions : 3

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président.
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Monsieur le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600120

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	49
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	80
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	81
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	82
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	83
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	84
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	86

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	461 132,41	G	461 132,41
	Section d'investissement	B	31 406,36	H	88 606,04

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	11 169,59 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	503 708,36	= G+H+I+J	549 738,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	100 702,35	L	6 775,70
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	100 702,35	= K+L	6 775,70

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	461 132,41	= G+I+K	461 132,41
	Section d'investissement	= B+D+F	143 278,30	= H+J+L	95 381,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	604 410,71	= G+H+I+J+K+L	556 514,15

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	100 702,35	L	6 775,70
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		6 185,70
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		67 746,45		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	32 955,90	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	590,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	36 170,00	23 412,72	2 689,59	0,00	10 067,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 692,00	309 267,44	117 392,96	0,00	4 031,60
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 975,00	7 415,70	0,00	0,00	1 559,30
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		475 837,00	340 095,86	120 082,55	0,00	15 658,59
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		475 837,00	340 095,86	120 082,55	0,00	15 658,59
023	Virement à la section d'investissement (2)	29 834,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	954,00	954,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		30 788,00	954,00			29 834,00
TOTAL		506 625,00	341 049,86	120 082,55	0,00	45 492,59
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 500,41	136 486,96	0,00	0,00	4 013,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	120 030,00	102 492,55	10 408,28	0,00	7 129,17
75	Autres produits de gestion courante	246 094,59	211 121,38	0,00	0,00	34 973,21
Total des recettes de gestion courante		506 625,00	450 400,89	10 408,28	0,00	45 815,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	323,24	0,00	0,00	-323,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		506 625,00	450 724,13	10 408,28	0,00	45 492,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		506 625,00	450 724,13	10 408,28	0,00	45 492,59
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	87 734,00	19 977,86	67 746,45	9,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 157,41	11 428,50	32 955,90	3 773,01
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		135 891,41	31 406,36	100 702,35	3 782,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		135 891,41	31 406,36	100 702,35	3 782,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		135 891,41	31 406,36	100 702,35	3 782,70
Pour information		(2) 11 169,59			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	21 230,09	0,00	0,00	21 230,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 230,09	0,00	0,00	21 230,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	8 460,41	1 659,54	6 185,70	615,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	85 992,50	85 992,50	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	590,00	0,00	590,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		95 042,91	87 652,04	6 775,70	615,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		116 273,00	87 652,04	6 775,70	21 845,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	29 834,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	954,00	954,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		30 788,00	954,00		29 834,00
TOTAL		147 061,00	88 606,04	6 775,70	51 679,26

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 102,31		26 102,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	426 660,40		426 660,40
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 415,70		7 415,70
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	954,00	954,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		460 178,41	954,00	461 132,41
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	19 977,86	0,00	19 977,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	11 428,50	0,00	11 428,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		31 406,36	0,00	31 406,36
Pour information				11 169,59
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				11 169,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	300,00		300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	136 486,96		136 486,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	112 900,83		112 900,83
75	Autres produits de gestion courante	211 121,38	0,00	211 121,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	323,24	0,00	323,24
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		461 132,41	0,00	461 132,41
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 659,54	0,00	1 659,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 992,50		85 992,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		954,00	954,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		87 652,04	954,00	88 606,04
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	36 170,00	23 412,72	2 689,59	0,00	10 067,69
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	418,14	0,00	0,00	1 581,86
6064	Fournitures administratives	4 000,00	1 125,33	172,80	0,00	2 701,87
6068	Autres matières et fournitures	150,00	210,87	0,00	0,00	-60,87
6132	Locations immobilières	7 360,00	7 403,24	0,00	0,00	-43,24
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	11 371,08	628,92	0,00	0,00
6156	Maintenance	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	1 887,87	0,00	-1 887,87
6256	Missions	700,00	716,52	0,00	0,00	-16,52
6261	Frais d'affranchissement	150,00	145,89	0,00	0,00	4,11
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 000,34	0,00	0,00	499,66
627	Services bancaires et assimilés	150,00	126,31	0,00	0,00	23,69
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	895,00	0,00	0,00	5,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	430 692,00	309 267,44	117 392,96	0,00	4 031,60
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	70 000,00	0,00	117 322,29	0,00	-47 322,29
6331	Versement mobilité	405,00	1 690,08	0,00	0,00	-1 285,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	288,00	1 056,27	0,00	0,00	-768,27
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	724,00	3 406,02	0,00	0,00	-2 682,02
64111	Rémunération principale titulaires	52 867,00	37 509,39	0,00	0,00	15 357,61
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 725,00	1 771,01	0,00	0,00	-46,01
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
64118	Autres indemnités titulaires	32 712,00	5 849,39	0,00	0,00	26 862,61
64131	Rémunérations non tit.	177 505,00	172 223,20	0,00	0,00	5 281,80
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 031,00	53 029,12	0,00	0,00	5 001,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 953,00	24 055,16	0,00	0,00	8 897,84
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 525,00	7 047,82	0,00	0,00	-5 522,82
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	253,00	144,78	0,00	0,00	108,22
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 484,00	848,00	70,67	0,00	565,33
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,00	337,20	0,00	0,00	-117,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 975,00	7 415,70	0,00	0,00	1 559,30
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	8 725,00	7 373,18	0,00	0,00	1 351,82
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	20,14	0,00	0,00	-20,14
65888	Autres	250,00	22,38	0,00	0,00	227,62
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		475 837,00	340 095,86	120 082,55	0,00	15 658,59
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		475 837,00	340 095,86	120 082,55	0,00	15 658,59
023	Virement à la section d'investissement	29 834,00	0,00			29 834,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	954,00	954,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	954,00	954,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 788,00	954,00			29 834,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 788,00	954,00			29 834,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		506 625,00	341 049,86	120 082,55	0,00	45 492,59
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 500,41	136 486,96	0,00	0,00	4 013,45
7066	Redevances services à caractère social	140 500,41	136 486,96	0,00	0,00	4 013,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	120 030,00	102 492,55	10 408,28	0,00	7 129,17
744	FCTVA	1 424,00	375,76	0,00	0,00	1 048,24
74718	Autres participations Etat	18 606,00	18 606,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	100 000,00	83 510,79	10 408,28	0,00	6 080,93
75	Autres produits de gestion courante	246 094,59	211 121,38	0,00	0,00	34 973,21
7552	Prise en charge déficit BA administratif	246 094,59	211 119,81	0,00	0,00	34 974,78
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,57	0,00	0,00	-1,57
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		506 625,00	450 400,89	10 408,28	0,00	45 815,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	323,24	0,00	0,00	-323,24
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	323,24	0,00	0,00	-323,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		506 625,00	450 724,13	10 408,28	0,00	45 492,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		506 625,00	450 724,13	10 408,28	0,00	45 492,59
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	87 734,00	19 977,86	67 746,45	9,69
2031	Frais d'études	86 810,00	19 053,86	67 746,45	9,69
2051	Concessions, droits similaires	924,00	924,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	48 157,41	11 428,50	32 955,90	3 773,01
2183	Matériel de bureau et informatique	20 781,45	10 074,48	10 948,44	-241,47
2184	Mobilier	26 275,96	1 175,22	19 439,60	5 661,14
2188	Autres immobilisations corporelles	1 100,00	178,80	2 567,86	-1 646,66
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		135 891,41	31 406,36	100 702,35	3 782,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		135 891,41	31 406,36	100 702,35	3 782,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		135 891,41	31 406,36	100 702,35	3 782,70
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		11 169,59			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	21 230,09	0,00	0,00	21 230,09
1641	Emprunts en euros	21 230,09	0,00	0,00	21 230,09
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 230,09	0,00	0,00	21 230,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	94 452,91	87 652,04	6 185,70	615,17
10222	FCTVA	8 460,41	1 659,54	6 185,70	615,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 992,50	85 992,50	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	590,00	0,00	590,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	590,00	0,00	590,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		95 042,91	87 652,04	6 775,70	615,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		116 273,00	87 652,04	6 775,70	21 845,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement	29 834,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	954,00	954,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	873,00	873,00		0,00
28184	Mobilier	49,00	49,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	32,00	32,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		30 788,00	954,00		29 834,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 788,00	954,00		29 834,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		147 061,00	88 606,04	6 775,70	51 679,26
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	31 406	0	0	0	0	31 406
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	31 406	0	0	0	0	31 406
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											11 170
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	42 576	0	0	0	0	42 576
Total recettes	0	0	0	0	0	0	88 606	0	0	0	0	88 606
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	46 030	0	0	0	0	46 030
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	100 702	0	0	0	0	100 702
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	6 776	0	0	0	0	6 776
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	-93 927	0	0	0	0	-93 927

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	0	0	0	0	0	0	461 132	0	0	0	0	461 132
Total recettes	0	0	0	0	0	0	461 132	0	0	0	0	461 132
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	143 278	0	0	0	0	143 278
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	132 109	0	0	0	0	132 109
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	87 724	0	0	0	0	87 724
2031	Frais d'études	0	0	0	0	0	0	86 800	0	0	0	0	86 800
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	924	0	0	0	0	924
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	44 384	0	0	0	0	44 384
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	21 023	0	0	0	0	21 023
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	20 615	0	0	0	0	20 615
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	2 747	0	0	0	0	2 747
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	11 170	0	0	0	0	11 170

RECETTES

Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	95 382	0	0	0	0	95 382
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	94 428	0	0	0	0	94 428
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	93 838	0	0	0	0	93 838
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	7 845	0	0	0	0	7 845
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	85 993	0	0	0	0	85 993
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	590	0	0	0	0	590
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	590	0	0	0	0	590
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	954	0	0	0	0	954
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	954	0	0	0	0	954
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	873	0	0	0	0	873
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	49	0	0	0	0	49
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	32	0	0	0	0	32
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	461 132	0	0	0	0	0	461 132
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	460 178	0	0	0	0	0	460 178
011 Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	26 102	0	0	0	0	0	26 102
60632 Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	418	0	0	0	0	0	418
6064 Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	1 298	0	0	0	0	0	1 298
6068 Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	211	0	0	0	0	0	211
6132 Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	7 403	0	0	0	0	0	7 403
614 Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	12 000
6161 Multirisques	0	0	0	0	0	0	1 888	0	0	0	0	0	1 888
6256 Missions	0	0	0	0	0	0	717	0	0	0	0	0	717

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	146	0	0	0	0	146
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	0	0	1 000
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	126	0	0	0	0	126
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	895	0	0	0	0	895
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	426 660	0	0	0	0	426 660
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	117 322	0	0	0	0	117 322
6331	Versement mobilité	0	0	0	0	0	0	1 690	0	0	0	0	1 690
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	1 056	0	0	0	0	1 056
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	3 406	0	0	0	0	3 406
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	37 509	0	0	0	0	37 509
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	1 771	0	0	0	0	1 771
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	200	0	0	0	0	200
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	5 849	0	0	0	0	5 849
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	172 223	0	0	0	0	172 223
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	53 029	0	0	0	0	53 029
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	24 055	0	0	0	0	24 055
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	7 048	0	0	0	0	7 048
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	145	0	0	0	0	145
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	0	0	0	0	0	919	0	0	0	0	919
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	337	0	0	0	0	337
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	7 416	0	0	0	0	7 416
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0	0	0	0	0	0	7 373	0	0	0	0	7 373
6541	Créances admises en non-valeur	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	20
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	22	0	0	0	0	22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	954	0	0	0	0	954
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	954	0	0	0	0	954
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	954	0	0	0	0	954
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	461 132	0	0	0	0	461 132
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	461 132	0	0	0	0	461 132
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	300	0	0	0	0	300
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	0	0	0	0	0	300	0	0	0	0	300
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	136 487	0	0	0	0	136 487
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	136 487	0	0	0	0	136 487
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	112 901	0	0	0	0	112 901
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	376	0	0	0	0	376
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	18 606	0	0	0	0	18 606
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	93 919	0	0	0	0	93 919
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	211 121	0	0	0	0	211 121
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	211 120	0	0	0	0	211 120
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	323	0	0	0	0	323
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	323	0	0	0	0	323
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		461 132,41	0,00	0,00	461 132,41
Réalisations		461 132,41	0,00	0,00	461 132,41
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	26 102,31	0,00	0,00	26 102,31
60632	Fournitures de petit équipement	418,14	0,00	0,00	418,14
6064	Fournitures administratives	1 298,13	0,00	0,00	1 298,13
6068	Autres matières et fournitures	210,87	0,00	0,00	210,87
6132	Locations immobilières	7 403,24	0,00	0,00	7 403,24
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00
6161	Multirisques	1 887,87	0,00	0,00	1 887,87
6256	Missions	716,52	0,00	0,00	716,52
6261	Frais d'affranchissement	145,89	0,00	0,00	145,89
6262	Frais de télécommunications	1 000,34	0,00	0,00	1 000,34
627	Services bancaires et assimilés	126,31	0,00	0,00	126,31
6281	Concours divers (cotisations)	895,00	0,00	0,00	895,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	426 660,40	0,00	0,00	426 660,40
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	117 322,29	0,00	0,00	117 322,29
6331	Versement mobilité	1 690,08	0,00	0,00	1 690,08
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 056,27	0,00	0,00	1 056,27
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 406,02	0,00	0,00	3 406,02
64111	Rémunération principale titulaires	37 509,39	0,00	0,00	37 509,39
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 771,01	0,00	0,00	1 771,01
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	200,00	0,00	0,00	200,00
64118	Autres indemnités titulaires	5 849,39	0,00	0,00	5 849,39
64131	Rémunérations non tit.	172 223,20	0,00	0,00	172 223,20
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	100,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	53 029,12	0,00	0,00	53 029,12
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 055,16	0,00	0,00	24 055,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 047,82	0,00	0,00	7 047,82
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	144,78	0,00	0,00	144,78
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	918,67	0,00	0,00	918,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	337,20	0,00	0,00	337,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	954,00	0,00	0,00	954,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	954,00	0,00	0,00	954,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 415,70	0,00	0,00	7 415,70
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	7 373,18	0,00	0,00	7 373,18

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6541	Créances admises en non-valeur	20,14	0,00	0,00	20,14
65888	Autres	22,38	0,00	0,00	22,38
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	461 132,41	0,00	0,00	461 132,41
	Réalisations	461 132,41	0,00	0,00	461 132,41
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	300,00	0,00	0,00	300,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	300,00	0,00	0,00	300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	136 486,96	0,00	0,00	136 486,96
7066	Redevances services à caractère social	136 486,96	0,00	0,00	136 486,96
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	112 900,83	0,00	0,00	112 900,83
744	FCTVA	375,76	0,00	0,00	375,76
74718	Autres participations Etat	18 606,00	0,00	0,00	18 606,00
7478	Participat° Autres organismes	93 919,07	0,00	0,00	93 919,07
75	Autres produits de gestion courante	211 121,38	0,00	0,00	211 121,38
7552	Prise en charge déficit BA administratif	211 119,81	0,00	0,00	211 119,81
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,57	0,00	0,00	1,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	323,24	0,00	0,00	323,24
7788	Produits exceptionnels divers	323,24	0,00	0,00	323,24
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	461 132,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	461 132,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	26 102,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	418,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	1 298,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	210,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	7 403,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
6161	Multirisques	0,00	0,00	1 887,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	716,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	145,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	1 000,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	126,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	895,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	426 660,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	117 322,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	1 690,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	1 056,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	3 406,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	37 509,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	1 771,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	5 849,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	172 223,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	53 029,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	24 055,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	7 047,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	144,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	918,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	337,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	7 415,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	7 373,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	20,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	22,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	461 132,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	461 132,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	136 486,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	136 486,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	112 900,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	375,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	18 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	93 919,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	211 121,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	0,00	211 119,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	1,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	323,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	323,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		143 278,30	0,00	0,00	143 278,30
Réalizations		42 575,95	0,00	0,00	42 575,95
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	11 169,59	0,00	0,00	11 169,59
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 977,86	0,00	0,00	19 977,86
2031	Frais d'études	19 053,86	0,00	0,00	19 053,86
2051	Concessions, droits similaires	924,00	0,00	0,00	924,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 428,50	0,00	0,00	11 428,50
2183	Matériel de bureau et informatique	10 074,48	0,00	0,00	10 074,48
2184	Mobilier	1 175,22	0,00	0,00	1 175,22
2188	Autres immobilisations corporelles	178,80	0,00	0,00	178,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		100 702,35	0,00	0,00	100 702,35
RECETTES (2)		95 381,74	0,00	0,00	95 381,74
Réalizations		88 606,04	0,00	0,00	88 606,04
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	954,00	0,00	0,00	954,00
28183	Matériel de bureau et informatique	873,00	0,00	0,00	873,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
28184	Mobilier	49,00	0,00	0,00	49,00
28188	Autres immo. corporelles	32,00	0,00	0,00	32,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 652,04	0,00	0,00	87 652,04
10222	FCTVA	1 659,54	0,00	0,00	1 659,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 992,50	0,00	0,00	85 992,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		6 775,70	0,00	0,00	6 775,70
SOLDE (2)		-47 896,56	0,00	0,00	-47 896,56

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	143 278,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	42 575,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	11 169,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	19 977,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	19 053,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	924,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	11 428,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	10 074,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	1 175,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	178,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	100 702,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	95 381,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	88 606,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	954,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	873,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	49,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	32,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	87 652,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	1 659,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	85 992,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	6 775,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-47 896,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00								

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - CA - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €			2021-06-22
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2183 - 5 ANS MATERIEL DE BUREAU	5	22/06/2021
L	2051 - 2 ANS - LOGICIELS	2	22/06/2021
L	VEHICULES - 5 ANS	5	22/06/2021
L	2183 - 3 ANS - MATERIEL INFORMATIQUE	3	22/06/2021
L	2184 - MOBILIER - 15 ANS	15	22/06/2021
L	2188 - 8 ANS - AUTRES MATERIELS	8	22/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	100 702,35	11 169,59	111 871,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		39 838,41	2 613,54
Ressources propres externes de l'année (a)		9 050,41	1 659,54
10222	FCTVA	8 460,41	1 659,54
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	590,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		30 788,00	954,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28183	Matériel de bureau et informatique	873,00	873,00
28184	Mobilier	49,00	49,00
28188	Autres immo. corporelles	32,00	32,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	29 834,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 613,54	6 775,70	0,00	85 992,50	95 381,74

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 111 871,94
Ressources propres disponibles		IV 95 381,74
Solde		V = IV – II (3) -16 490,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2022	MATERIELS INFORMATIQUES	10 074,48	0,00	3
14/02/2022	CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE	19 053,86	0,00	0
03/05/2022	MOBILIER ET PETIT EQUIPEMENT	1 175,22	0,00	15
03/11/2022	LICENCE DE SECURITE SN310	924,00	0,00	2
05/12/2022	PLAQUES PROFESSIONNELLES	178,80	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		31 406,36	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,91	4,91	1,91	1,00	2,91
Adjoint administratif	C	3,00	0,91	3,91	1,91	0,00	1,91
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur du Centre de Santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	3,10	6,10	0,00	2,10	2,10
Médecin 2ème classe	A	3,00	3,10	6,10	0,00	2,10	2,10
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	4,01	11,01	1,91	3,10	5,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	607,0	0,00	3-3-2°	CDD
Directeur du Centre de Santé	A	ADM	607,0	0,00	3-3-2°	
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président.
 A Dieppe, le 02/05/2023
 Monsieur le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

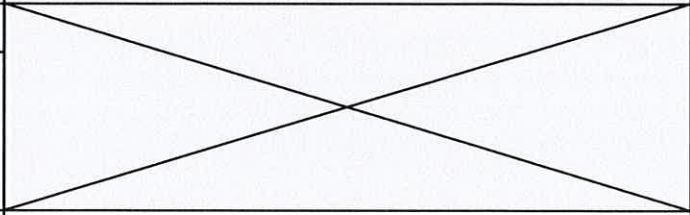
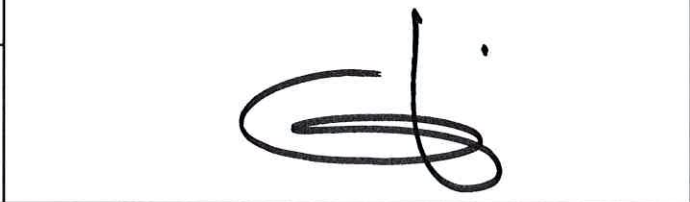



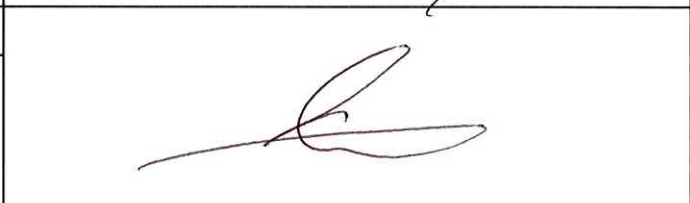
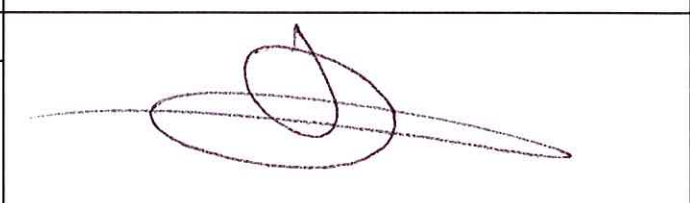
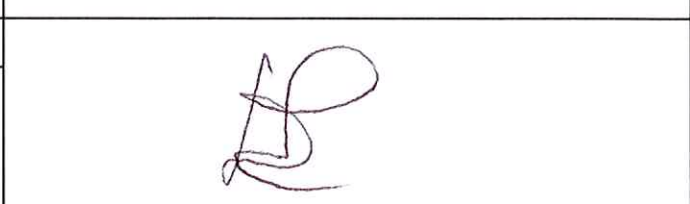
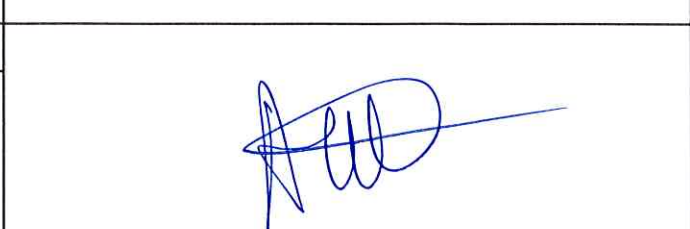
Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le





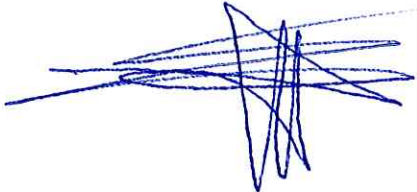

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

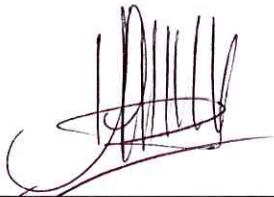
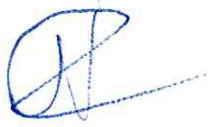






COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
VARENGEVILLE-SUR-MER BOULIER Patrick Donne procuration à : Suppléé par :	
DIEPPE LANGLOIS Nicolas Donne procuration à : <i>Et pour S. JUREL</i>	
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE CANTO Frédéric Donne procuration à : Suppléé par : <i>Et pour A. PINONT.</i>	
DIEPPE WEISZ Frédéric Donne procuration à :	
HAUTOT-SUR-MER BRUMENT Jean-Jacques Donne procuration à :	
SAUQUEVILLE PIMONT Annie Donne procuration à : <i>F. CANTO</i> Suppléée par :	
DIEPPE LEFEBVRE François Donne procuration à :	
GRÈGES LEFÈVRE Daniel Donne procuration à : Suppléé par :	
OFFRANVILLE VANDECANDELAERE Imelda Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i>	

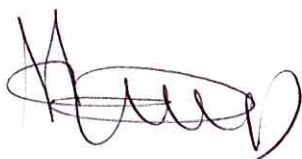
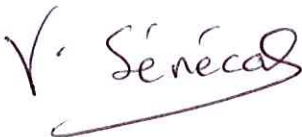
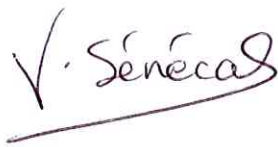
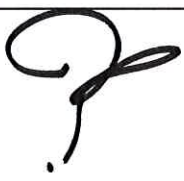

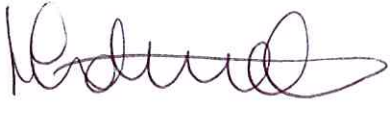
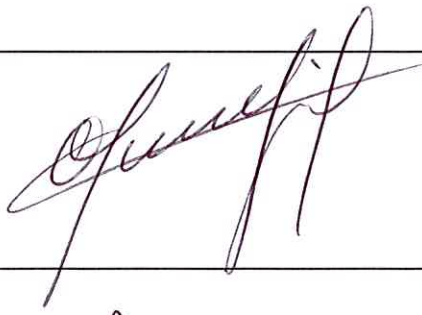

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE CARU-CHARRETON Emmanuelle Donne procuration à :	
DIEPPE BUSSY Florent Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE SÉNÉCAL Guy Donne procuration à :	
MARTIN-EGLISE MARATRAT Alain Donne procuration à :	
ANCOURT LOUCHEL Christophe Donne procuration à : Suppléé par :	
DIEPPE PATRIX Dominique Donne procuration à :	



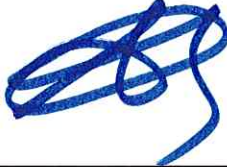


COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DANECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J.-H. DUFILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	


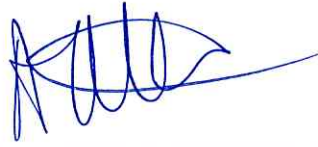


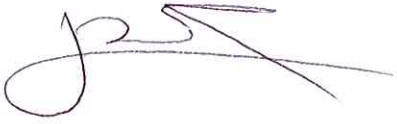

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENEAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN-EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à :	
OFFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : <i>Et pour Imelda VANDECANDELAERE</i>	
OFFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : <i>A. BRUNET</i>	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : <i>I. DUBUFRESNIL</i> Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget Principal de Dieppe Maritime – Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2022

EXPOSE DES MOTIFS

L'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que « le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant. Ce bilan est annexé au compte administratif de l'établissement concerné ».

Le tableau, ci-joint, fait état des opérations immobilières effectuées par Dieppe-Maritime en 2022 sur le budget principal.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU la décision n°2021/150 du 7 octobre 2021 décidant de conclure une convention de vente portant sur un hangar érigé sur la parcelle cadastrée ZB 40 sur la commune de Martin-Eglise,

VU sa délibération n°22-06-21/10 du 22 juin 2021 décidant la vente de la parcelle cadastrée ZD 65 sur la commune de Grèges,

VU sa délibération n°15-03-22/15 du 15 mars 2022 décidant la vente du bâtiment 137 sur la parcelle cadastrée AE 50 sur la commune d'Arques-la-Bataille,

VU sa délibération n°15-03-22/13 du 15 mars 2022 décidant la vente des parcelles cadastrées AC 611 et AC 512 sur la commune d'Offranville,

VU sa délibération n°15-03-22/14 du 15 mars 2022 décidant la vente de la parcelle cadastrée AC 612 sur la commune d'Offranville,

VU la décision n°2022/73 du 1^{er} juillet 2022 décidant de conclure une convention de vente portant sur 7 garages érigés sur la parcelle cadastrée ZB 40 sur la commune de Martin-Eglise,

VU le budget Principal de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2022,

VU le tableau des cessions immobilières effectuées durant l'exercice 2022 ci-annexé,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN),

PREND connaissance des cessions immobilières effectuées durant l'exercice 2022,

CONSTATE qu'elles sont conformes aux autorisations données par le Conseil communautaire.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Affichage : 05/05/2023

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES REALISEES EN 2022

NATURE DU BIEN	LOCALISATION	REFERENCES CADASTRALES	ORIGINE DE PROPRIETE	IDENTITE DU CEDANT	IDENTITE DU CESSIONNAIRE	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT DE LA CESSION TTC
Vente d'un hangar de 600m2 sur une parcelle	RD925 - le Val d'Arquet, lieu-dit les Longs Boyaux - MARTIN EGLISE	ZB 40	Commune de MARTIN EGLISE	Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	GAEC Thierry	Paiement comptant	4 000,00 €
Parcelle de terrain	4 rue de la Zone d'Activités de la Maison Blanche - GREGES	ZD 65	Commune de GREGES	Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	SCI les Bains	Paiement comptant	16 588,80 €
Bâtiment 137	Prairie communale - Ancien site REGMA - ARQUES LA BATAILLE	AE 50	Commune de ARQUES LA BATAILLE	Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	SCI VALTALOU	Paiement comptant	60 000,00 €
Vente de 7 garages de 230m2 sur parcelle	RD925 - le Val d'Arquet, lieu-dit les Longs Boyaux - MARTIN EGLISE	ZB 40	Commune de MARTIN EGLISE	Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	M. RIMBERT Didier	Paiement comptant	1 000,00 €
Terrain	Quartier de la gare - OFFRANVILLE	AC 611 et AC 512	Etablissement Public Foncier de Normandie	Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	SAS DEVATEC	Paiement comptant	92 145,60 €
Terrain	Rue Jacques Emile Blanche - OFFRANVILLE	AC 612	Etablissement Public Foncier de Normandie	Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise	SCI AA	Paiement comptant	950,40 €



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/09

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

**Budget principal et budgets annexes de Dieppe-Maritime –
Affectation du résultat de l'exercice 2022**

EXPOSE DES MOTIFS

Le Conseil communautaire vient d'adopter les comptes administratifs de l'exercice 2022 pour le budget principal et ses budgets annexes. Il convient d'en affecter les résultats.

I) Budget principal

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	23 853 955,65 €	0,00 €	23 853 955,65 €
• Dépenses	23 701 760,09 €	14 328,00 €	23 716 088,09 €
Résultat de l'exercice	152 195,56 €	-14 328,00 €	137 867,56 €
Résultat 2021 reporté	754 792,02 €		754 792,02 €
<u>Résultat 2022 fonct.</u>	906 987,58 €	-14 328,00 €	892 659,58 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	7 245 413,42 €	2 461 611,64 €	9 707 025,06 €
• Dépenses	6 158 897,70 €	1 990 104,72 €	8 149 002,42 €
Résultat de l'exercice	1 086 515,72 €	471 506,92 €	1 558 022,64 €
Résultat 2021 reporté	-1 835 200,27 €		-1 835 200,27 €
<u>Résultat 2022 invest.</u>	-748 684,55 €	471 506,92 €	-277 177,63 €
<u>Résultat final global</u>	158 303,03 €	457 178,92 €	615 481,95 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	277 177,63 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	629 809,95 €
TOTAL		906 987,58 €

II) Budget annexe eau

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	1 491 687,46 €	0,00 €	1 491 687,46 €
• Dépenses	819 072,13 €	0,00 €	819 072,13 €
Résultat de l'exercice	672 615,33 €	0,00 €	672 615,33 €
Résultat 2021 reporté	1 053 825,78 €		1 053 825,78 €
<u>Résultat 2022 fonct.</u>	1 726 441,11 €	0,00 €	1 726 441,11 €

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Investissement</u>			
• Recettes	1 421 438,82 €		1 421 438,82 €
• Dépenses	1 933 552,88 €	969 529,57 €	2 903 082,45 €
Résultat de l'exercice	-512 114,06 €	-969 529,57 €	-1 481 643,63 €
Résultat 2021 reporté	666 371,85 €		666 371,85 €
Résultat 2022 invest.	154 257,79 €	-969 529,57 €	-815 271,78 €
Résultat final global	1 880 698,90 €	-969 529,57 €	911 169,33 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat d'exploitation 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	815 271,38 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	911 169,73 €
TOTAL		1 726 441,11 €

III) Budget annexe assainissement

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	2 816 715,29 €	0,00 €	2 816 715,29 €
• Dépenses	2 039 210,91 €	0,00 €	2 039 210,91 €
Résultat de l'exercice	777 504,38 €	0,00 €	777 504,38 €
Résultat 2021 reporté	4 872 576,71 €		4 872 576,71 €
Résultat 2022 fonct.	5 650 081,09 €	0,00 €	5 650 081,09 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	1 319 644,72 €	2 266 848,44 €	3 586 493,16 €
• Dépenses	1 536 241,17 €	1 831 451,46 €	3 367 692,63 €
Résultat de l'exercice	-216 596,45 €	435 396,98 €	218 800,53 €
Résultat 2021 reporté	136 749,25 €		136 749,25 €
Résultat 2022 invest.	-79 847,20 €	435 396,98 €	355 549,78 €
Résultat final global	5 570 233,89 €	435 396,98 €	6 005 630,87 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat d'exploitation 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	5 650 081,09 €
TOTAL		5 650 081,09 €

IV) Budget annexe SPANC

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	136 320,60 €	0,00 €	136 320,60 €
• Dépenses	55 036,66 €	0,00 €	55 036,66 €
Résultat de l'exercice	81 283,94 €	0,00 €	81 283,94 €
Résultat 2021 reporté	36 944,13 €		36 944,13 €
Résultat 2022 fonct.	118 228,07 €	0,00 €	118 228,07 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	0,00 €		0,00 €
• Dépenses	4 033,28 €		4 033,28 €
Résultat de l'exercice	-4 033,28 €	0,00 €	-4 033,28 €
Résultat 2021 reporté	4 061,24 €		4 061,24 €
Résultat 2022 invest.	27,96 €	0,00 €	27,96 €
Résultat final global	118 256,03 €	0,00 €	118 256,03 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat d'exploitation 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	118 228,07 €
TOTAL		118 228,07 €

V) Budget annexe transports

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	4 712 037,34 €	0,00 €	4 712 037,34 €
• Dépenses	4 712 035,83 €	0,00 €	4 712 035,83 €
Résultat de l'exercice	1,51 €	0,00 €	1,51 €
Résultat 2021 reporté	-1,51 €		-1,51 €
Résultat 2022 fonct.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	269 773,00 €	145 000,00 €	414 773,00 €
• Dépenses	219 285,19 €	2 965,60 €	222 250,79 €
Résultat de l'exercice	50 487,81 €	142 034,40 €	192 522,21 €
Résultat 2021 reporté	68 944,23 €		68 944,23 €
Résultat 2022 invest.	119 432,04 €	142 034,40 €	261 466,44 €
Résultat final global	119 432,04 €	142 034,40 €	261 466,44 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat d'exploitation 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL		0,00 €

VI) Budget annexe ZAE

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	770 108,24 €	0,00 €	770 108,24 €
• Dépenses	770 108,24 €	0,00 €	770 108,24 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat 2021 reporté			0,00 €
Résultat 2022 fonct.	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Investissement</u>			
• Recettes	369 177,81 €	110 000,00 €	479 177,81 €
• Dépenses	389 157,90 €	91 818,48 €	480 976,38 €
Résultat de l'exercice	-19 980,09 €	18 181,52 €	-1 798,57 €
Résultat 2021 reporté	17 885,10 €		17 885,10 €
<u>Résultat 2022 invest.</u>	-2 094,99 €	18 181,52 €	16 086,53 €
Résultat final global	-2 094,99 €	18 181,52 €	16 086,53 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL		0,00 €

VII) Budget annexe déchets ménagers et assimilés

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	9 679 215,13 €	0,00 €	9 679 215,13 €
• Dépenses	9 097 274,16 €	0,00 €	9 097 274,16 €
Résultat de l'exercice	581 940,97 €	0,00 €	581 940,97 €
Résultat 2021 reporté	0,00 €		0,00 €
<u>Résultat 2022 fonct.</u>	581 940,97 €	0,00 €	581 940,97 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	1 288 092,72 €	838 024,00 €	2 126 116,72 €
• Dépenses	819 388,27 €	508 117,77 €	1 327 506,04 €
Résultat de l'exercice	468 704,45 €	329 906,23 €	798 610,68 €
Résultat 2021 reporté	-587 057,91 €		-587 057,91 €
<u>Résultat 2022 invest.</u>	-118 353,46 €	329 906,23 €	211 552,77 €
Résultat final global	463 587,51 €	329 906,23 €	793 493,74 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	581 940,97 €
TOTAL		581 940,97 €

VIII) Budget annexe centre de santé intercommunal

Pour mémoire, le résultat d'exécution pour l'exercice 2022 est le suivant :

	Réalisations	Restes à réaliser	Total
<u>Fonctionnement</u>			
• Recettes	461 132,41 €	0,00 €	461 132,41 €
• Dépenses	461 132,41 €	0,00 €	461 132,41 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat 2021 reporté			0,00 €
<u>Résultat 2022 fonct.</u>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<u>Investissement</u>			
• Recettes	88 606,04 €	6 775,70 €	95 381,74 €
• Dépenses	31 406,36 €	100 702,35 €	132 108,71 €
Résultat de l'exercice	57 199,68 €	-93 926,65 €	-36 726,97 €
Résultat 2021 reporté	-11 169,59 €		-11 169,59 €
<u>Résultat 2022 invest.</u>	46 030,09 €	-93 926,65 €	-47 896,56 €
<u>Résultat final global</u>	46 030,09 €	-93 926,65 €	-47 896,56 €

Il est proposé au Conseil communautaire de voter l'affectation du résultat d'exploitation 2022 comme suit :

	Compte	Affectation
Affectation minimale	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Fonctionnement	002 – Excédents antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL		0,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les instructions budgétaires M14, M4, M43, M49 relatives aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU le compte administratif du budget principal et des budgets annexe de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2022,

CONSIDERANT le résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2022,

CONSIDERANT qu'il convient, en priorité, d'affecter en réserves une somme au moins égale au besoin de financement d'investissement constaté,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER), M. Julien PRIEUR DAMECOUR et Mme Isabelle POULAIN),

DECIDE d'affecter l'excédent de clôture de la section de fonctionnement et d'exploitation du compte administratif du budget Principal et de ses budgets annexes de Dieppe-Maritime pour l'exercice 2022 tel qu'indiqué dans l'exposé des motifs.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Affichage : 05/05/2023



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENECALE, Véronique SENECALE (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENECALE), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Provision pour créances douteuses et/ou contentieuses

EXPOSE DES MOTIFS

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire et son champ d'application est précisé par l'article R.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le CGCT rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses.

Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, une provision est constituée à hauteur du risque d'irrécouvrabilité estimé par la collectivité à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

La notion de créances douteuses recense les créances prises en charge depuis plus de 2 ans. Le montant de ces créances s'élève au 31 décembre 2022 à 6 853,67 €.

Les règles de la comptabilité publique imposent qu'une délibération spécifique du Conseil communautaire décide d'instituer une provision pour créances douteuses et/ou contentieuses.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU l'instruction budgétaire M14, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

CONSIDERANT l'état de provisionnements des créances présenté par la trésorerie municipale au 31 décembre 2022,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN),

DECIDE de constituer une provision pour créances douteuses et/ou contentieuses à hauteur de 100% des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31 décembre 2022 pour un montant de 6 854,00 €,

DIT que les crédits nécessaires à la provision seront inscrits au budget principal au compte 6817 « dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants ».

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Affichage : 05/05/2023



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/11

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget principal de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget principal s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	748 684,55 €	
• Affectation du résultat		277 177,63 €
• Reports	1 990 104,72 €	2 461 611,64 €
• Crédits nouveaux	7 886 303,73 €	7 886 303,73 €
Total investissement	10 625 093,00 €	10 625 093,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		629 809,95 €
• Reports	14 328,00 €	
• Crédits nouveaux	26 104 497,00 €	25 489 015,05 €
Total exploitation	26 118 825,00 €	26 118 825,00 €
TOTAL GENERAL	36 743 918,00 €	36 743 918,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M14 relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 11 avril 2023 fixant les taux de fiscalité directe locale pour 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 3 abstentions : M. Jean-Jacques BRUMENT, Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget principal pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget principal pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	748 684,55 €	
• Affectation du résultat		277 177,63 €
• Reports	1 990 104,72 €	2 461 611,64 €
• Crédits nouveaux	7 886 303,73 €	7 886 303,73 €
Total investissement	10 625 093,00 €	10 625 093,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		629 809,95 €
• Reports	14 328,00 €	
• Crédits nouveaux	26 104 497,00 €	25 489 015,05 €
Total exploitation	26 118 825,00 €	26 118 825,00 €
TOTAL GENERAL	36 743 918,00 €	36 743 918,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BUDGET PRIMITIF

2023

RAPPORT

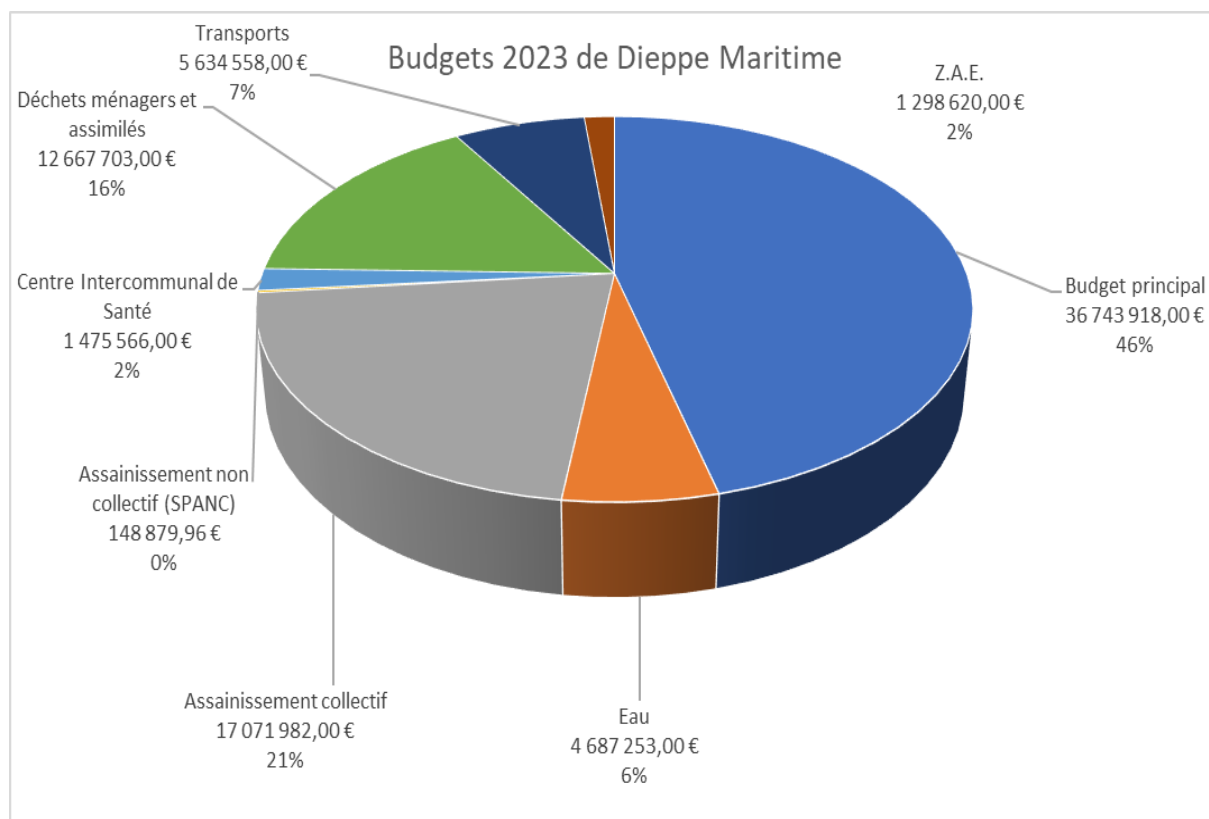
I - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Tous budgets confondus, le budget primitif 2023 s'élève à 79 728 479,96 €, reports inclus, répartis comme suit :

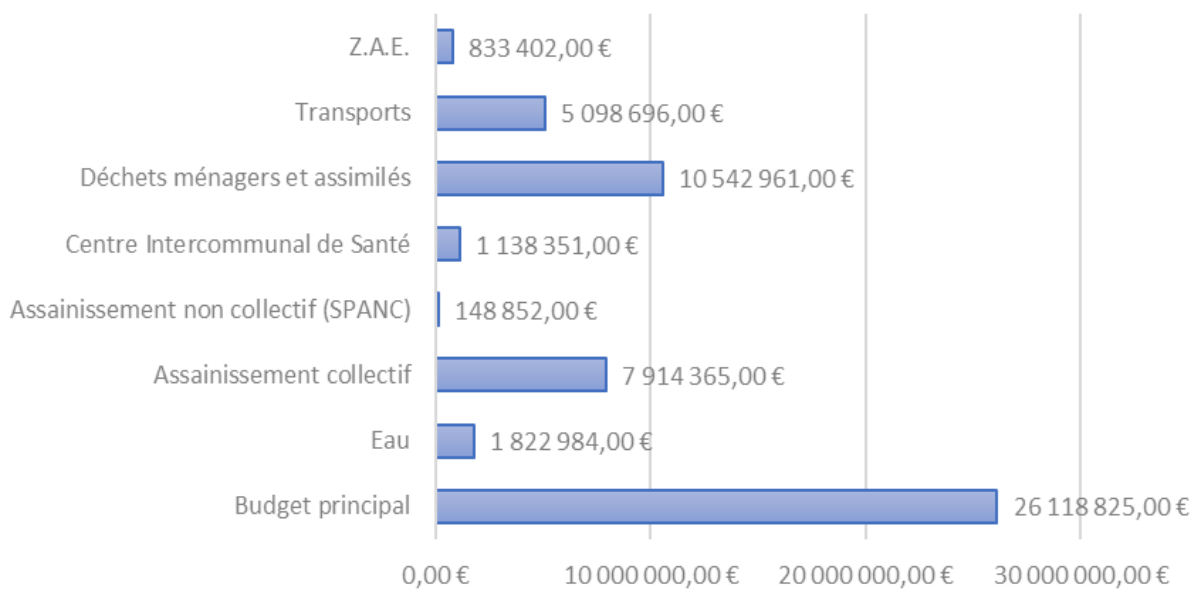
- en section de fonctionnement : 53 618 436,00 €,
- en section d'investissement : 26 110 043,96 €.

Le poids de chacun des budgets s'établit comme suit :

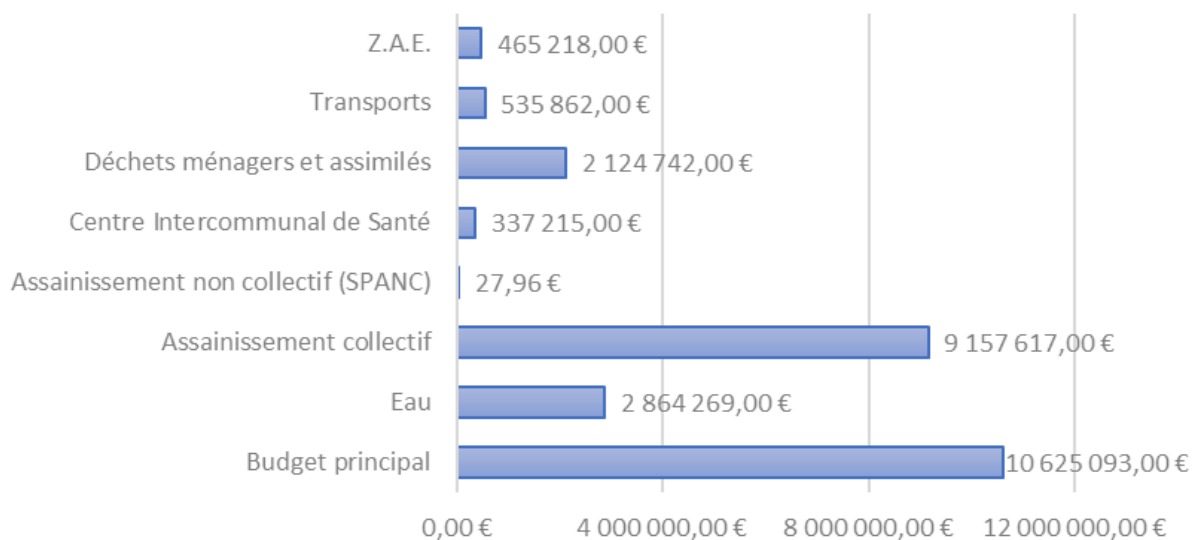
	Fonctionnement	Investissement	Total	Part
Budget principal	26 118 825,00 €	10 625 093,00 €	36 743 918,00 €	46,09%
Eau	1 822 984,00 €	2 864 269,00 €	4 687 253,00 €	5,88%
Assainissement collectif	7 914 365,00 €	9 157 617,00 €	17 071 982,00 €	21,41%
Assainissement non collectif (SPANC)	148 852,00 €	27,96 €	148 879,96 €	0,19%
Centre Intercommunal de Santé	1 138 351,00 €	337 215,00 €	1 475 566,00 €	1,85%
Déchets ménagers et assimilés	10 542 961,00 €	2 124 742,00 €	12 667 703,00 €	15,89%
Transports	5 098 696,00 €	535 862,00 €	5 634 558,00 €	7,07%
Z.A.E.	833 402,00 €	465 218,00 €	1 298 620,00 €	1,63%
Total	53 618 436,00 €	26 110 043,96 €	79 728 479,96 €	100,00%



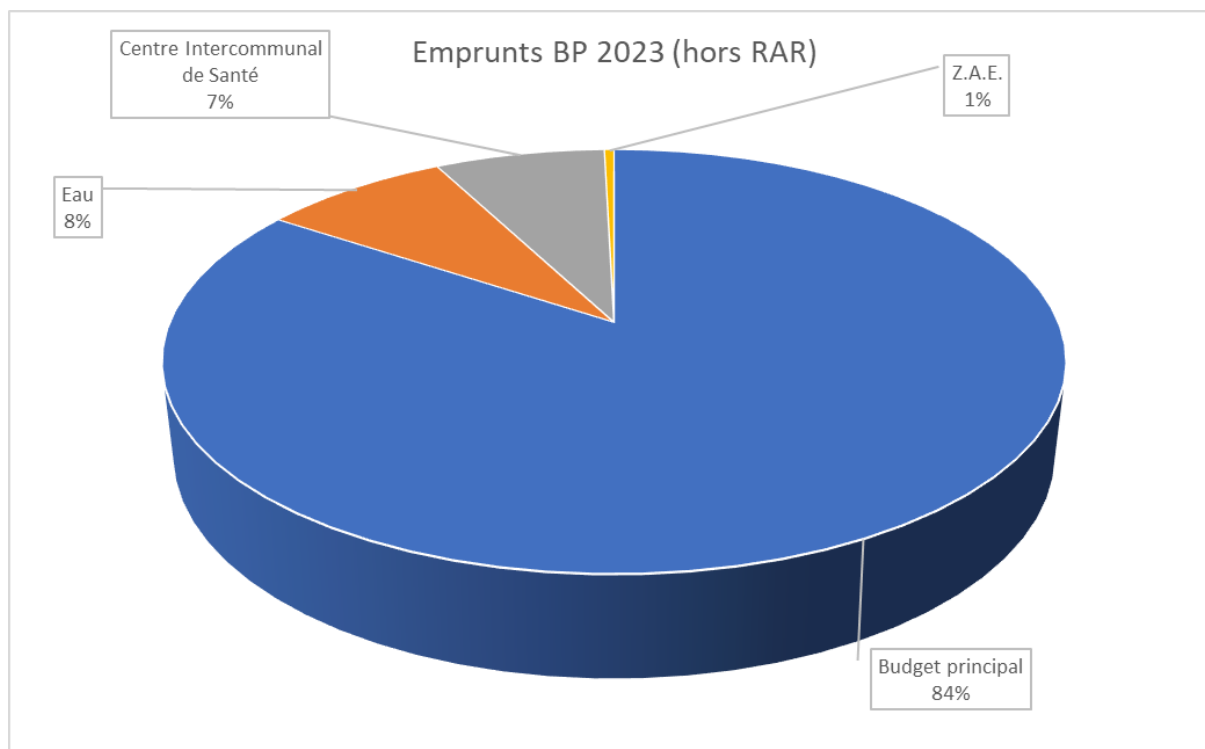
Dépenses de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Afin de financer le programme d'investissements, l'estimation du recours à l'emprunt est chiffrée à 4 379 033 d'euros tous budgets confondus, répartie de la façon suivante :



	Total	Part
Budget principal	3 691 815,96 €	84,31%
Eau	351 099,10 €	8,02%
Assainissement collectif	0,00 €	0,00%
Assainissement non collectif (SPANC)	0,00 €	0,00%
Centre Intercommunal de Santé	318 049,30 €	7,26%
Déchets ménagers et assimilés	0,00 €	0,00%
Transports	0,00 €	0,00%
Z.A.E.	18 070,00 €	0,41%
Total	4 379 034,36 €	100,00%

II - BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

➤ Le budget 2023 se décompose de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement	26 118 825 €
Dépenses de fonctionnement	26 118 825 €
Recettes d'investissement	10 625 093 €
Dépenses d'investissement	10 625 093 €

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les atténuations de charges – Chapitre 013

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
85 740 €	86 132,67 €	97 %	43 820 €	- 49 %

Les recettes enregistrées sur ce chapitre correspondent aux remboursements reçus par Dieppe-Maritime de son assureur en matière de personnel et dans une moindre mesure au remboursement pour décharges d'activités syndicales. On note une diminution des crédits de 49 %. Des clôtures de dossiers (ex : départ à la retraite).

Les produits des services et du domaine – Chapitre 70

Les recettes répertoriées au chapitre 70 regroupent essentiellement les refacturations des charges de personnel et de frais annexes prises en charge par le budget principal vers les budgets annexes (mise à disposition de personnel, assurances...), les recettes issues de l'école de musique, les refacturations à d'autres organismes, redevables...

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
1 540 747 €	1 623 608,94 €	105 %	1 531 596 €	- 6 %

Le montant total inscrit à ce chapitre s'élève à 1 531 596 €. Les dépenses liées aux refacturations sont détaillées ci-dessous :

Refacturation des personnels pris en charge sur le budget principal et travaillant pour les budgets annexes	
Centre de santé	118 000 €
Eau, assainissement, Spanc	447 000 €
Déchets	230 000 €
Transports	97 250 €
ZAE	115 500 €
Aux autres organismes	183 574 €

Autres prestations de service	
Location d'instruments	1 368 €
Convention lycée Neruda	687 €

Les redevances	
Inscriptions école de musique Offranville	45 012 €
Inscriptions Sydempad	120 000 €

173 205 € sont enregistrés pour des remboursements de frais (charges Clémenceau, Ventabren, stade, moyens techniques de l'office de tourisme...)

Les impôts et taxes – Chapitre 73

16 842 631 € sont inscrits sur ce chapitre en 2023, cela représente 1,42 % d'augmentation par rapport à l'exécution 2022.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
14 556 028,98 €	14 582 370,51 €	100.18%	16 842 631 €	15 %

La répartition de la perception des impôts et taxes est la suivante :

Chapitre	Recettes	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (CA)	BP 2023	Evolution entre 2017 et 2023	Evolution sur la période	Evolution entre 2022-2023
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9356247	9 451 361,00 €	9 704 076,00 €	9 733 020,00 €	4 642 170,00 €	4 756 126,00 €	6 170 872,00 €	-34%	-6,70%	30%
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	3033994	3 107 869,00 €	3 430 076,00 €	3 511 579,00 €	3 210 843,00 €	2 895 733,00 €	- €	-100%	-100,00%	-100%
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1426667	1 119 405,00 €	1 183 155,00 €	1 064 349,00 €	1 059 434,00 €	1 022 491,00 €	1 016 427,00 €	-29%	-5,49%	-1%
73114	IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	106323	114 735,00 €	117 738,00 €	122 670,00 €	129 433,00 €	136 207,00 €	142 067,00 €	34%	4,95%	4%
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	26360,31	287 130,00 €	118 540,00 €	42 939,00 €	53 239,00 €	72 943,00 €	50 000,00 €	90%	11,26%	-31%
	IMPOTS LOCAUX	13 949 591,31 €	14 080 500,00 €	14 553 585,00 €	14 474 557,00 €	9 095 119,00 €	8 883 500,00 €	7 379 366,00 €	-47%	-10,07%	-17%
73211	FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES/ATTRIBUTION DE COMPENSATION	88375	135 831,00 €	136 978,02 €	144 539,04 €	140 385,03 €	140 780,01 €	195 780,00 €	122%	14,18%	39%
73221	FISCALITE REVERSEE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN FONDS FNGIR	0	88 280,00 €	88 348,00 €	88 348,00 €	88 348,00 €	88 348,00 €	88 348,00 €			0%
	FISCALITE REVERSEE	88 375,00 €	224 111,00 €	225 326,02 €	232 887,04 €	228 733,03 €	229 128,01 €	284 128,00 €	222%	21,49%	24%
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	0	- €	0	0	3 452,00 €	- €				
	IMPOTS ET TAXES LIES A LA PRODUCTION ENERG ET INDUS	- €	- €	- €	- €	3 452,00 €	- €				
7362	TAXES DE SEJOUR	0	- €	17 952,20 €	219 447,96 €	776,52 €	- €				
	IMPOTS ET TAXES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICES	- €	- €	17 952,20 €	219 447,96 €	776,52 €	- €				
7382	FRACTION DE TVA	0	0	0	0	4 641 494,00 €	5 105 293,00 €	8 823 782,00 €			73%
7388	AUTRES TAXES DIVERSES	53385,43	68690,57	71 025,80 €	71 000,00 €	29 988,36 €	58 175,50 €	55 000,00 €	3%	0,50%	-5%
7346	TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS						306 274,00 €	300 355,00 €	#DIV/0!	#DIV/0!	-2%
	AUTRES TAXES	53 385,43 €	68 690,57 €	71 025,80 €	71 000,00 €	4 671 482,36 €	5 469 742,50 €	8 878 782,00 €	16531%	134,51%	62%
	IMPOTS ET TAXES	14 091 351,74 €	14 373 301,57 €	14 867 889,02 €	14 997 892,00 €	13 999 562,91 €	14 582 370,51 €	16 842 631,00 €	20%	3,02%	15%

L'état 1259 envoyé par la trésorerie indique les produits prévisionnels et taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 :

Taxe	Taux pour 2023	Produit fiscal versé en 2022
Cotisation foncière des entreprises	24,35 %	4 414 655 €
Taxe sur le foncier bâti	1,5 %	913 560 €
Taxe sur le foncier non bâti	1,92 %	18 687 €

Il est précisé que le Conseil communautaire du 28 septembre 2021 a voté l'instauration de la taxe pour la gestion aquatique et la prévention des inondations (GEMAPI). Le montant attendu en 2023 de cette taxe s'élève à 300 355 €.

Pour synthétiser, les recettes de ce chapitre se regroupent en 3 catégories :

- Les impôts locaux (44 %) : la perception des impôts locaux a baissé de 35 % sur la période,
- La fiscalité reversée (2%),
- Les autres taxes (54 %).

Le budget prend en compte l'article 55 de la loi de finances pour 2023 qui supprime la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises dues par les entreprises (CVAE) sur 2 ans (2023 et 2024).

En contrepartie, Dieppe-Maritime se voit affecter, à compter de 2023, une fraction de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). La TVA nationale attribuée à Dieppe Maritime qui vient compenser la perte de la CVAE est composée d'une part fixe et d'une part dynamique.

8 823 782 € sont inscrits sur la fraction de TVA. L'état 1259 indique un montant de 5 356 126 € de TVA et la DRFIP estime le montant de la part CVAE sur la fraction de TVA à 3 467 656 €.

Les dotations et participations – Chapitre 74

Ce chapitre est constitué des concours financiers de l'Etat et des participations des différents partenaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
6 171 477 €	6 096 140,36 €	99%	6 094 338,05 €	- 0,03 %

La dotation globale de fonctionnement subira une nouvelle baisse de 1,63 % en 2023 avec une perte de 63 572 €.

Il est important de souligner que la CARD a perdu 8 % de sa population entre 2014 et 2023. Le dernier recensement INSEE indique 46 859 habitants.

DGF	Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
Dotations d'intercommunalité	866 610 €	874 144 €	101 %	828 169 €	-5.26 %
Dotations de compensation	3 037 983 €	3 031 037 €	100 %	3 013 440 €	-0.58 %
Total DGF	3 904 593 €	3 905 181 €	100 %	3 841 609 €	-1.63 %

Le tableau ci-dessous répertorie les autres concours avec une diminution de 5 % sur l'ensemble des recettes.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	BP 2023	Evolution entre 2017 et 2022	Evolution sur la période	Evolution 2022-2023
74124 DOTATION D INTERCOMMUNALITE	1 225 024,00 €	1 116 928,00 €	1 052 093,00 €	928 127,00 €	921 926,00 €	874 144,00 €	828 169,00 €	-29%	-7%	-5%
74126 DOTATION DE COMPENSAT.GROUP.DE COMMUNES	3 366 115,00 €	3 295 825,00 €	3 220 149,00 €	3 161 275,00 €	3 099 016,00 €	3 031 037,00 €	3 013 440,00 €	-10%	-2%	-1%
744 FCTVA	15 591,05 €	4 913,00 €	40 621,05 €	25 219,80 €	87 500,54 €	23 634,00 €	65 902,05 €	52%	9%	179%
74718 AUTRES	21 881,94 €	11 944,00 €	37 215,00 €	80 293,58 €	106 447,42 €	102 282,00 €	40 214,00 €	367%	36%	-61%
7472 REGIONS	27 502,30 €	7 442,00 €	66 294,00 €	11 926,55 €	86 460,90 €	55 141,00 €	91 680,00 €	100%	15%	66%
7473 DEPARTEMENTS	43 985,60 €	143 298,88 €	120 519,58 €	93 656,60 €	97 465,56 €	17 479,00 €	94 129,00 €	-60%	-17%	439%
74748 AUTRES COMMUNES	181,68 €	10 110,97 €	5 349,57 €	214,98 €		0	0	-100%	-100%	#DIV/0!
74758 AUTRES GROUPEMENTS	71 357,11 €	108 423,65 €	123 119,38 €	59 484,67 €	20 192,95 €	44 767,00 €	40 000,00 €	-37%	-9%	-11%
7477 BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	240 513,75 €	202 566,25 €	277 463,20 €	216 432,64 €	312 401,68 €	403 090,00 €	240 000,00 €	68%	11%	-40%
7478 AUTRES ORGANISMES	56 288,07 €	113 110,87 €	324 367,50 €	252 601,75 €	262 835,30 €	596,00 €	92 075,00 €	-99%	-60%	15349%
748313 DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PROF.	46 468,00 €	46 468,00 €	39 762,00 €	35 779,00 €	35 779,00 €	35 779,00 €	35 779,00 €	-23%	-5%	0%
74833 ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ETC	12 934,00 €	6 788,00 €	74 893,00 €	79 407,00 €	1 427 218,00 €	1 435 328,00 €	1 552 944,00 €	10997%	156%	8%
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	0%	0%	0%
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	622 099,00 €	659 829,00 €	694 350,00 €	734 270,00 €		0	0	-100%	-100%	#DIV/0!
7488 Autres attributions et participations						72 857,00 €	- €			-100%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	5 749 947,50 €	5 727 363,62 €	6 076 202,28 €	5 731 694,57 €	6 416 863,45 €	6 096 140,00 €	6 094 338,05 €	6%	1%	0%

Les autres produits de gestion courante – Chapitre 75

Ces recettes sont assez fluctuantes. Elles retracent la perception des différents loyers et de remboursement de charges locatives (golf, parking Alpine, maison du stade).

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
103 079 €	103 747,18 €	101 %	74 514 €	- 28.18 %

Les produits exceptionnels – Chapitre 77

6 151 € sont estimés pour l'année 2023.

Résultat de fonctionnement reporté – Chapitre 002

Il s'agit du report de l'excédent net 2021 qui s'élève à 629 809,95 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces recettes sont prévues pour un montant de 895 965 €. Il n'y pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement ainsi que leur neutralisation. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

B - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les charges à caractère général – Chapitre 011

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
2 302 601,36 €	2 006 465,55 €	88 %	2 557 172,59 €	27 %

Les charges à caractère général augmentent de 27 % entre 2022 et 2023. Le montant prévisionnel s'élève à 2 557 172,59 €.

Les dépenses de ce chapitre correspondent à 11 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Nature	Libellé	Mandats émis	Rattachements	restes à réaliser	2022 (compte administratif)	Proposition 2023	Evolution entre l'exécution 2022 et la proposition 2023
60	ACHAT ET VARIATION DES STOCKS	360 738,78 €	60 047,37 €		420 786,15 €	424 527,00 €	1%
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	26 936,42 €	2 500,00 €		29 436,42 €	41 600,00 €	41%
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	93 899,84 €	43 929,14 €		137 828,98 €	148 600,00 €	8%
60621	COMBUSTIBLES	179 519,87 €	8 323,30 €		187 843,17 €	138 330,00 €	-26%
60622	CARBURANTS	19 044,90 €			19 044,90 €	21 500,00 €	13%
60623	ALIMENTATION	6 019,32 €	1 016,72 €		7 036,04 €	13 450,00 €	91%
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	171,51 €			171,51 €	600,00 €	250%
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 489,09 €			7 489,09 €	15 008,00 €	100%
60632	FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT	2 107,87 €	125,99 €		2 233,86 €	6 705,00 €	200%
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 566,39 €	1 206,39 €		2 772,78 €	6 050,00 €	118%
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	14 767,87 €	478,08 €		15 245,95 €	17 350,00 €	14%
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 222,63 €	2 467,75 €		11 690,38 €	15 334,00 €	31%
61	SERVICES EXTERIEURS	484 866,60 €	271 744,36 €	14 328,00 €	770 938,96 €	1 280 410,29 €	66%
611	CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICES	35 297,76 €	15 534,45 €	11 868,00 €	62 700,21 €	105 077,00 €	68%
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	5 280,00 €			5 280,00 €	3 780,00 €	-28%
6135	LOCATIONS MOBILIERES	8 106,78 €	5 018,40 €		13 125,18 €	15 980,00 €	22%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	- 4 136,65 €	9 950,00 €		5 813,35 €	10 354,09 €	78%
61521	TERRAINS	92 915,00 €	58 616,40 €		151 531,40 €	312 800,00 €	106%
615221	BATIMENTS PUBLICS	18 646,01 €	9 386,98 €		28 032,99 €	65 583,00 €	134%
615228	AUTRES BATIMENTS	- 732,00 €	1 431,80 €		699,80 €	- €	-100%
615231	VOIRIES	12 453,64 €	12 456,00 €		24 909,64 €	39 090,00 €	57%
615232	RESEAUX	43 413,17 €	56 477,73 €		99 890,90 €	150 000,00 €	50%
61551	MATERIEL ROULANT	17 609,01 €			17 609,01 €	19 000,00 €	8%
61558	AURES BIENS MOBILIERS	3 993,54 €			3 993,54 €	5 150,00 €	29%
6156	MAINTENANCE	71 451,71 €	39 180,76 €		110 632,47 €	150 846,20 €	36%
6168	AUTRES	80 750,60 €	1 129,26 €		81 879,86 €	115 000,00 €	40%
617	ETUDES ET RECHERCHES	47 714,40 €	45 199,20 €		92 913,60 €	152 900,00 €	65%
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	15 137,27 €	484,00 €		15 621,27 €	16 050,00 €	3%
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	8 300,14 €	14 383,05 €	2 460,00 €	25 143,19 €	98 650,00 €	292%
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	28 666,22 €	2 496,33 €		31 162,55 €	20 150,00 €	-35%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	535 305,92 €	83 661,10 €		618 967,02 €	820 521,30 €	33%
6226	HONORAIRES	- 8 306,92 €	32 496,90 €		24 189,98 €	100 340,00 €	315%
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	72,00 €			72,00 €	5 000,00 €	6844%
6228	DIVERS	- 2 095,88 €	2 095,88 €		- €	- €	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	15 360,00 €			15 360,00 €	23 200,00 €	51%
6232	FETES ET CEREMONIES		49,90 €			50,00 €	
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	4 710,00 €			4 710,00 €	4 560,00 €	-3%
6237	PUBLICATIONS	5 965,68 €	13 599,22 €		19 564,90 €	39 180,00 €	100%
6238	DIVERS	20 892,07 €	7 949,86 €		28 841,93 €	49 200,00 €	71%
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	487,32 €			487,32 €		-100%
6256	MISSIONS	7 539,01 €			7 539,01 €	7 800,00 €	3%
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	12 600,36 €	4 899,62 €		17 499,98 €	18 000,00 €	3%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	47 897,26 €	4 456,95 €		52 354,21 €	52 076,00 €	-1%
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	6,40 €			6,40 €	20,00 €	213%
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	118 944,46 €	150,00 €		119 094,46 €	163 236,00 €	37%
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE				- €		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	39 915,82 €	1 731,70 €		41 647,52 €	39 133,00 €	-6%
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	1 994,33 €			1 994,33 €	1 910,00 €	-4%
62872	AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES MUNICIPALES	213 912,00 €			213 912,00 €	213 912,00 €	0%
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	62 220,34 €	1 280,97 €		63 501,31 €	85 904,00 €	35%
62878	A D'AUTRES ORGANISMES	8 141,77 €			8 141,77 €	10 000,00 €	23%
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	- 15 000,00 €	15 000,00 €		- €	7 000,00 €	
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	206 701,36 €	3 400,06 €		210 101,42 €	31 714,00 €	-85%
63512	TAXES FONCIERES	20 985,00 €	1 000,00 €		21 985,00 €	25 767,00 €	17%
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	277,00 €			277,00 €	297,00 €	7%
6355	TAXES ET IMPÔTS SUR LES VEHICULES	80,13 €			80,13 €		-100%
6358	AUTRES DROITS	181 770,00 €			181 770,00 €		-100%
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 589,23 €	2 400,06 €		5 989,29 €	5 650,00 €	-6%
	TOTAL CHAPITRE 011	1 587 612,66 €	418 852,89 €	14 328,00 €	2 020 793,55 €	2 557 172,59 €	27%

Les charges de personnel – Chapitre 012

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
4 540 546 €	4 512 003,37 €	99 %	4 661 008 €	3.3 %

Les charges de personnel augmentent de 7 % sur la période (2014-2022). Une augmentation de 3.3 % est prévue pour 2023 intégrant des recrutements et la prise en compte du glissement vieillesse technicité. La revalorisation du point d'indice explique également l'augmentation de la masse salariale. Celle-ci ne représente que 20 % du budget de fonctionnement de 2022 contre 39 % pour la moyenne nationale de la strate (données DGCL 2022). Le montant enregistré au budget s'élève à 4 661 008 €.

Des refacturations sont opérées vers les budgets annexes et prennent en compte la masse salariale, cette refacturation fait l'objet d'une recette pour le budget principal. L'objectif est de tenir une réelle comptabilité analytique et de pouvoir estimer le coût de la masse salariale sur chacun des budgets.

Les atténuations de produits – Chapitre 014

Ce prélèvement sur recettes correspond :

- aux attributions de compensations à verser aux communes membres. Le reversement 2022 s'est fait pour un montant de 7 086 262 €. La prévision 2023 est de 6 747 262 € soit une baisse de presque 5 %. Cette baisse s'explique par la révision libre des attributions de compensation.
- 970 000 € sont prévus au titre des fonds de péréquation des ressources communales.
- 247 351 € sont inscrits au budget au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire. En effet la ville de Dieppe a perçu une régularisation de 123 351 € au titre de l'année 2022. 124 000 € sont enregistrés pour l'année 2023 conformément au PFF.

En 2023, les attributions de compensation représentent 28 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement.

Le poids des reversements extérieurs est très important pour la CARD, entre le chapitre 014 et le chapitre 65, cela représente 66 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
8 055 811 €	8 055 272,99 €	100 %	8 037 470 €	- 0.22 %

Les charges de gestion courante – Chapitre 65

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
7 268 996,64 €	6 864 274,53 €	94 %	7 901 146,14 €	15,11 %

Ce chapitre recense essentiellement les contributions versées aux divers organismes intercommunaux et associatifs. Le montant des dépenses prévisionnelles est estimé à 7 901 146,14 €. Les contributions prévisionnelles 2023 les plus importantes sont les suivantes :

- le SYDEMPAD 3 022 000 €, ce qui représente 38 % des dépenses totales du chapitre 65 et 13 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement,
- le SDIS : 1 687 210 € (21 %) du chapitre 65,
- le Transmanche : 691 694 € (9 %) du chapitre 65,
- la GEMAPI : 394 045,14 € (5 %) du chapitre 65,
- le PETR : 248 826 € (3 %) du chapitre 65,
- l'office de tourisme : 175 000 € (2 %),
- Ports de Normandie : 50 000 €,
- autres : 229 416 € (3 %) du chapitre 65.

Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes

Le montant prévisionnel des subventions d'équilibre versées du budget principal vers les budgets annexes sont les suivantes :

	2021	2022	2023
Transports	1 273 365 €	330 447 € (fin DSP)	875 911 €
Centre de Santé	222 633 €	211 120 €	520 165 €
ZAE	55 440 €	37 648 €	6 879 €
TOTAL	1 551 438 €	579 215 €	1 402 955 €

Les subventions d'équilibre du budget principal vers les budgets annexes représentent ainsi 18 % des autres charges de gestion courante prévisionnelles 2023.

Les charges financières – Chapitre 66

Il s'agit du paiement des intérêts annuels relatifs au remboursement de la dette auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
149 070 €	148 747,90 €	100 %	183 900 €	23,63 %

Les charges exceptionnelles – Chapitre 67

La plus grande part de ce chapitre est consacrée aux subventions de fonctionnement versées aux divers partenaires. Ces dépenses n'ont cessé de progresser au fil des années traduisant la politique de soutien de la communauté d'agglomération pour le développement et l'attractivité du territoire.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Taux d'exécution	BP 2023	Evolution 2022-2023
651 990 €	613 325,03 €	94 %	681 298,50 €	11,08 %

Entre 2017 et 2022, les charges exceptionnelles ont augmenté de 45 % avec une évolution moyenne de 8 % sur la période. 683 299 € sont inscrits en prévision pour 2023, soit une augmentation de 11 % par rapport à la réalisation de 2022 et donc un retour à la hausse au regard des sollicitations des partenaires.

Parmi ces participations, on trouve notamment :

- DSN (290 000 €) ;
- Académie Bach (90 000 €) ;
- Le contrat de ville (73 000 €) ;
- Inseraction (6 000 €) ;
- Sport sur ordonnance (18 500 €) ;
- Animation d'un réseau de médecine universitaire (45 000 €) ;
- L'estran (33 064 €) ;
- Subv IDB + campus connecté (23 524 €) ;
- Remboursement couveuse d'entreprise (21 645 €) ;
- Conservatoire (remboursement des inscriptions COVID (10 000 €) ;
- Plan territoire Nature et diversité (34 320 €) ;
- Bois des communes : (13 745.50 €) ;
- Festival du film canadien (5 000 €) ;
- FISAC, territoire industrie (5 000 €) ;
- Vos belles boutiques (5000 €) ;
- Partenariat terres de paroles (6 000 €) ;
- Dédommagement d'un agriculteur (1 500 €).

Les dotations aux amortissements et provisions – Chapitre 68

Un montant de 6 854 € est inscrit en provision. Cette provision est une dépense obligatoire pour les collectivités territoriales conformément à l'article R.2321-2 du CGCT. En effet, le retard de paiement sur le recouvrement des créances fait porter un risque à la communauté d'agglomération.

Le virement à la section d'investissement – Chapitre 023

Un montant de 803 745,77 € sera viré à la section d'investissement.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042

Ces dépenses ont été prévues pour un montant de 1 271 902 €. Il n'y pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les dotations aux amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

D - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Les dotations – Chapitre 10

Les recettes inscrites au chapitre 10 sont constituées du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour un montant de 410 440,21 €, Dieppe-Maritime récupère par ce mécanisme une partie de la réalisation de ses investissements et de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 277 177,63 €.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
689 076,60 €	430 946,86 €	152 027,21 €	85 %	535 590,63 €	687 617,84 €

Les subventions – Chapitre 13

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
2 342 543,56 €	542 363,05 €	827 464,43 €	58 %	1 334 548,00 €	2 162 012,43 €

Au chapitre 13, sont repris les recettes qui concernent des subventions à percevoir de la part du Département, de la Région et de l'Etat pour un montant de 1 334 548,00 €.

Ce chapitre comprend des restes-à-réaliser à hauteur de 827 464,43 €.

C'est donc un total de 2 162 012,43 € qui est inscrit au budget.

Les principales recettes concernent :

- Habitat – les aides à la pierre (1 577 292,00 €),
- Subvention de la Région pour Eurochannel III (45 000,00 €),
- Subvention de l'Etat pour les fouilles sur la zone Eurochannel III (78 000,00 €),
- Subvention du Département pour le SDGEP (32 938,19 €),
- Subvention de l'Etat pour la réfection de l'ovoïde Cours de Dakar (413 426,56 €),
- Subvention du Département pour l'environnement (14 760,00 €),
- Autres : 595,68 €.

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
6 330 995,51 €	4 500 000 €	1 365 000 €	93 %	3 691 815,96 €	5 056 815,96 €

Pour 2023, la construction budgétaire fait état d'un financement par l'emprunt à hauteur de 5 056 815,96 € dont un report de 1 365 000,00 € correspondant à un emprunt qui a été contracté en 2022 pour le programme d'investissement 2022. La phase de mobilisation interviendra en décembre 2023. Comme en 2022, l'emprunt complémentaire de 3 691 815,96 € pourra être recalibré en cours d'année en fonction de l'exécution des dépenses.

Les subventions d'équipement versées – Chapitre 204

Il est inscrit un montant de 20 172,00 € qui correspond à un reversement attendu dans le cadre de la subvention versée pour la requalification du front de mer.

Les immobilisations financières – Chapitre 27

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
117 120,00 €	0,00 €	117 120,00 €	0 %	0,00 €	117 120,00 €

Il s'agit ici des remboursements de prêts accordés par Dieppe-Maritime.

	Budget 2023
Rembt avance couveuse d'entreprise	34 645,00 €
Rembt avance trésorerie SPA Dieppoise	35 000,00 €
Rembt avance trésorerie Budget ZAE	47 475,00 €
Total	117 120,00 €

Le virement de la section de fonctionnement – Chapitre 021

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 803 745,77 €.

Les produits des cessions d'immobilisations – Chapitre 024

Au chapitre 024, sont inscrits les produits de cessions d'immobilisation. Il est prévu de vendre des bâtiments à hauteur de 424 814,00 €.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040

Ces recettes sont chiffrées à 1 271 902,00 €. Il n'y a pas d'encaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements. Elles trouvent leur contrepartie en dépenses de fonctionnement et constituent ainsi une partie de l'autofinancement.

Les opérations patrimoniales – Chapitre 041

Un montant de 80 893,00 € est inscrit au budget 2023 au titre des opérations de régularisation des avances versées dans le cadre de la convention de mandat d'études Eurochannel III.

C - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL DIEPPE-MARITIME

Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10

Le chapitre 10 retrace un reste-à-réaliser pour un excédent de FCTVA à reverser pour un montant de 19 862,42 €.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
29 683,01 €	0,00 €	19 862,42 €	0 %	0,00 €	19 862,42 €

Les emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16

Il s'agit du remboursement du capital de la dette contractée auprès des partenaires bancaires.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
582 500 €	582 412,31 €	0 €	100 %	750 810,53 €	750 810,53 €

Les immobilisations incorporelles – Chapitre 20

Ce chapitre recense les frais d'études pouvant être suivis de travaux ainsi que l'acquisition de logiciels ou licences informatiques. Par cette augmentation de crédits, Dieppe - Maritime tend à garantir le développement des années à venir par la multiplication des études, préalable indispensable au lancement de futur projet structurant.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
538 807,40 €	98 114,82 €	270 429,03 €	68 %	868 588,20 €	1 139 017,23 €

LOGICIELS ET LICENCES INFORMATIQUES		
	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
SIG (Op P050401)	31 200,00 €	31 200,00 €
Licences bureautique, antivirus... (Op P051402)	55 000,00 €	81 152,03 €
Licences pour Campus Connecté	800,00 €	2 120,00 €
Divers	10 423,20 €	10 522,20 €
Total	97 423,20 €	124 994,23 €

FRAIS D'ETUDES		
	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
Etude Piscines	650 000,00 €	650 000,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage – Trx Sydempad	5 520,00 €	5 520,00 €
Evaluation du PLH (op P050312)	48 000,00 €	48 000,00 €
REGMA Bâtiment 136 (op P050214)	0,00 €	31 500,00 €
Maîtrise d'œuvre pour l'aire d'accueil des grands passages (Op P050310)	20 000,00 €	20 000,00 €
Etude Logements Vacants (Op P050311)	0,00 €	6 000,00 €
Schéma directeur eaux pluviales	38 645,00 €	71 187,97 €

Etudes & diagnostic Bât Clémenceau (Op P051405)	4 680,00 €	4 680,00 €
Contrat de territoire - Etudes aménagement pôle multimodal (Op P060103)	0,00 €	121 391,34 €
Contrat territoire – Etudes ZAC Eurochannel 3 (Op P060106)	4 320,00 €	9 243,69 €
Aménagement Chemin de la Rivière (Op P050215)	0,00 €	46 500,00 €
Total	771 165,00 €	1 014 023,00 €

Les subventions d'équipement versées – Chapitre 204

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
2 647 443,25 €	1 105 717,43 €	1 031 867,10 €	81 %	2 317 833,00 €	3 349 700,10 €

Ce chapitre regroupe les subventions d'équipements que Dieppe-Maritime verse à ses partenaires, notamment celles issues du contrat de territoire. En 2023, elles s'élèvent à 2 317 833,00 €. Le montant des restes-à-réaliser s'élèvent à 1 031 867,10 €. C'est donc un total de 3 349 700,10 € qui est inscrit au budget.

Les principales subventions versées sont :

- Aides immobilières aux entreprises (78 766,00 €),
- Ports de Normandie (111 000,00 €),
- Habitat - Les aides à la pierre (1 583 088,00 €),
- Habitat – Logements sociaux, PIG, OPAH-RU, etc... (1 047 400,00 €),
- Fonds de concours aux communes membres (219 703,07 €),
- Contrat de territoire – Aéroport, front de mer, stade Méréault (220 534,94 €),
- Subvention golfique (40 750,00 €),
- Culture : DSN, SYDEMPAD (38 045,00 €),
- Autres (10 413,09 €).

Les immobilisations corporelles – Chapitre 21

Ce chapitre retrace les travaux immobilisés sur l'année ainsi que les différentes acquisitions de biens immobiliers ou mobiliers.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
4 196 054,11 €	3 202 611,47 €	628 371,89 €	91 %	2 864 921,00 €	3 493 292,89 €

En matière d'installations de voirie et de frais d'éclairage public sur les zones d'activité, 214 614,69 € ont été reportés et 632 024,00 € de dépenses nouvelles ont été inscrits, décomposés comme suit :

	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
Zone Bréauté	336 000,00 €	341 622,83 €
Zone Delaporte	235 524,00 €	437 218,54 €
Zone Douxmesnil	42 000,00 €	42 000,00 €
Zone Eurochannel 1	17 500,00 €	17 500,00 €
Zone Eurochannel 2	0,00 €	6 834,65 €
Maison Blanche	0,00 €	385,20 €
Divers	1 000,00 €	1 077,47 €
Total	632 024,00 €	846 638,69 €

En matière de gestion des eaux pluviales, 165 188,88 € ont été reportés et 405 000,00 € de dépenses nouvelles ont été inscrits, décomposés comme suit :

	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
Travaux de renouvellement du réseau	350 000,00 €	410 952,94 €
Travaux de sécurisation et remise à niveau des bassins de rétention	55 000,00 €	95 043,40 €
Réfection du cours Dakar	0,00 €	64 192,54 €
Total	405 000,00 €	570 188,88 €

Les principales autres dépenses concernent l'achat de mobiliers, de matériels de bureau et informatique, les constructions pour un montant de 2 076 465,32 € dont 248 568,32 € de crédits reportés.

- Passage en LED au stade Dasnias (226 601,82 €),
- Réfection de la couverture de l'Hôtel d'agglo (177 731,72 €),
- Matériel informatique (136 582,23 €),
- Frais de portage PAF Bât. Clémenceau et Zone Eurochannel 2 (734 842,00 €),
- Aménagement zone Eurochannel 3 (390 000,00 €),
- Aménagement zone Eurochannel 2 (198 000,00 €),
- Autres : 212 707,55 €.

Les immobilisations en cours – Chapitre 23

Ce chapitre retrace les travaux ne pouvant s'immobiliser sur un an et les avances versées à la SHEMA dans le cadre de la convention de mandat d'études de la zone Eurochannel 3 inscrites au contrat de territoire.

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
137 963,96 €	33 912,92 €	4 574,28 €	28 %	98 893,00 €	103 467,28 €

	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
Travaux signalétique	18 000,00 €	22 574,28 €
Avances Eurochannel 3	80 893,00 €	80 893,00 €
Total	98 893,00 €	103 467,28 €

Participations et créances rattachées à des participations – Chapitre 26

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
12 800,00 €	12 796,30 €	0,00 €	100 %	8 400,00 €	8 400,00 €

Ce chapitre recense les parts en capital à verser à l'agence France Locale pour 6 400,00 €.

2 000,00 € correspondent à la prise de parts auprès du Domaine des Roches (ESS).

Les immobilisations financières – Chapitre 27

Prévision budgétaire 2022	CA 2022	Restes à Réaliser 2022	Taux d'exécution	BP 2023 (hors RAR)	BP 2023
35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0 %	0,00 €	35 000,00 €

Il s'agit d'une avance de trésorerie d'un montant de 35 000,00 € au profit de la SPA Dieppoise.

Résultat d'investissement reporté – Chapitre 001

Il s'agit du report du déficit brut (hors restes à réaliser) 2022 de la section d'investissement sur les réalisations 2022 qui s'élève à 748 684,55 €.

Opérations d'ordre de transfert entre sections - Chapitre 040

Ces dépenses ont été budgétées pour un montant de 895 965 €. Il n'y a pas de décaissement réel. Il s'agit d'opérations d'ordre comptable qui recensent les amortissements des subventions d'investissement ainsi que leur neutralisation. Elles trouvent leur contrepartie en recettes de fonctionnement.

Opérations patrimoniales – Chapitre 041

Un montant de 80 893 € est inscrit au budget 2023 pour la régularisation des avances versées dans le cadre de la convention de mandat d'études Eurochannel III.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24760078600112

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	29
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	48
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	82
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	83
A4 - Etat des provisions	85
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	86
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	87
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	89
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	90
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	91
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	95
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	96
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	97
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	98

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	99
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME PRINCIPAL	BP 2023
-------------------	--------------------------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	46 859
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2 801
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
19 815 506	0.00	397,93	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	512.79	402.00
2	Produit des impositions directes/population	359.83	221.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	524.83	482.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	81.79	96.00
5	Encours de dette/population	288.62	376.00
6	DGF/population	81.98	87.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	19.40	39.10
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100.76	90.60
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15.58	19.90
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54.99	78.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 104 497,00	25 489 015,05

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	14 328,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 629 809,95

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	26 118 825,00	26 118 825,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 886 303,73	8 163 481,36

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 990 104,72	2 461 611,64
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 748 684,55	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 625 093,00	10 625 093,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 743 918,00	36 743 918,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 182 801,36	14 328,00	2 557 172,59	2 557 172,59	2 571 500,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 580 546,00	0,00	4 661 008,00	4 661 008,00	4 661 008,00
014	Atténuations de produits	7 225 711,00	0,00	8 037 470,00	8 037 470,00	8 037 470,00
65	Autres charges de gestion courante	7 881 351,64	0,00	7 901 146,14	7 901 146,14	7 901 146,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 870 410,00	14 328,00	23 156 796,73	23 156 796,73	23 171 124,73
66	Charges financières	148 700,00	0,00	183 900,00	183 900,00	183 900,00
67	Charges exceptionnelles	588 683,00	0,00	681 298,50	681 298,50	681 298,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		6 854,00	6 854,00	6 854,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 607 793,00	14 328,00	24 028 849,23	24 028 849,23	24 043 177,23
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		803 745,77	803 745,77	803 745,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 205 264,00		1 271 902,00	1 271 902,00	1 271 902,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 205 264,00		2 075 647,77	2 075 647,77	2 075 647,77
TOTAL		23 813 057,00	14 328,00	26 104 497,00	26 104 497,00	26 118 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 118 825,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	79 640,00	0,00	43 820,00	43 820,00	43 820,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 411 347,00	0,00	1 531 596,00	1 531 596,00	1 531 596,00
73	Impôts et taxes	14 332 136,98	0,00	16 842 631,00	16 842 631,00	16 842 631,00
74	Dotations et participations	6 171 477,00	0,00	6 094 338,05	6 094 338,05	6 094 338,05
75	Autres produits de gestion courante	101 129,00	0,00	74 514,00	74 514,00	74 514,00
Total des recettes de gestion courante		22 095 729,98	0,00	24 586 899,05	24 586 899,05	24 586 899,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 151,00	6 151,00	6 151,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 095 729,98	0,00	24 593 050,05	24 593 050,05	24 593 050,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	962 535,00		895 965,00	895 965,00	895 965,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		962 535,00		895 965,00	895 965,00	895 965,00
TOTAL		23 058 264,98	0,00	25 489 015,05	25 489 015,05	25 489 015,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	629 809,95
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 118 825,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 179 682,77
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	498 315,00	270 429,03	868 588,20	868 588,20	1 139 017,23
204	Subventions d'équipement versées	1 985 780,00	1 031 867,10	2 317 833,00	2 317 833,00	3 349 700,10
21	Immobilisations corporelles	2 083 163,00	628 371,89	2 864 921,00	2 864 921,00	3 493 292,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	110 000,00	4 574,28	98 893,00	98 893,00	103 467,28
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 677 258,00	1 935 242,30	6 150 235,20	6 150 235,20	8 085 477,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,59	19 862,42	0,00	0,00	19 862,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	582 500,00	0,00	750 810,53	750 810,53	750 810,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 800,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	605 300,59	54 862,42	759 210,53	759 210,53	814 072,95
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 282 558,59	1 990 104,72	6 909 445,73	6 909 445,73	8 899 550,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	962 535,00	0,00	895 965,00	895 965,00	895 965,00
041	Opérations patrimoniales (4)	111 670,00	0,00	80 893,00	80 893,00	80 893,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 074 205,00	0,00	976 858,00	976 858,00	976 858,00
	TOTAL	6 356 763,59	1 990 104,72	7 886 303,73	7 886 303,73	9 876 408,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	748 684,55
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 625 093,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 373 067,87	827 464,43	1 334 548,00	1 334 548,00	2 162 012,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 049 834,88	1 365 000,00	3 691 815,96	3 691 815,96	5 056 815,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	20 172,00	20 172,00	20 172,00
21	Immobilisations corporelles	83 904,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 506 806,88	2 192 464,43	5 046 535,96	5 046 535,96	7 239 000,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	276 847,00	152 027,21	258 413,00	258 413,00	410 440,21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	277 177,63	277 177,63	277 177,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	117 120,00	0,00	0,00	117 120,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20	0,00	424 814,00	424 814,00	424 814,00
	Total des recettes financières	503 390,20	269 147,21	960 404,63	960 404,63	1 229 551,84
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 010 197,08	2 461 611,64	6 006 940,59	6 006 940,59	8 468 552,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	803 745,77	803 745,77	803 745,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 205 264,00	0,00	1 271 902,00	1 271 902,00	1 271 902,00
041	Opérations patrimoniales (4)	111 670,00	0,00	80 893,00	80 893,00	80 893,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 316 934,00	0,00	2 156 540,77	2 156 540,77	2 156 540,77

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	5 327 131,08	2 461 611,64	8 163 481,36	8 163 481,36	10 625 093,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
--	--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						10 625 093,00
---	--	--	--	--	--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		1 179 682,77
--	--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 571 500,59		2 571 500,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 661 008,00		4 661 008,00
014	Atténuations de produits	8 037 470,00		8 037 470,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 901 146,14		7 901 146,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	183 900,00	0,00	183 900,00
67	Charges exceptionnelles	681 298,50	0,00	681 298,50
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 854,00	1 271 902,00	1 278 756,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		803 745,77	803 745,77
Dépenses de fonctionnement – Total		24 043 177,23	2 075 647,77	26 118 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 118 825,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 862,42	0,00	19 862,42
13	Subventions d'investissement	0,00	186 550,00	186 550,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 810,53	0,00	750 810,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		709 415,00	709 415,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 139 017,23	80 893,00	1 219 910,23
204	Subventions d'équipement versées	3 349 700,10	0,00	3 349 700,10
21	Immobilisations corporelles (6)	3 493 292,89	0,00	3 493 292,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	103 467,28	0,00	103 467,28
26	Participations et créances rattachées	8 400,00	0,00	8 400,00
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	35 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 899 550,45	976 858,00	9 876 408,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	748 684,55
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 625 093,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 820,00		43 820,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 531 596,00		1 531 596,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	16 842 631,00		16 842 631,00
74	Dotations et participations	6 094 338,05		6 094 338,05
75	Autres produits de gestion courante	74 514,00	0,00	74 514,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 151,00	895 965,00	902 116,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		24 593 050,05	895 965,00	25 489 015,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	629 809,95
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 118 825,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	410 440,21	0,00	410 440,21
13	Subventions d'investissement	2 162 012,43	0,00	2 162 012,43
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 056 815,96	0,00	5 056 815,96
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	20 172,00	0,00	20 172,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	80 893,00	80 893,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	117 120,00	0,00	117 120,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 256 995,00	1 256 995,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		14 907,00	14 907,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		803 745,77	803 745,77
024	Produits des cessions d'immobilisations	424 814,00		424 814,00
Recettes d'investissement – Total		8 191 374,60	2 156 540,77	10 347 915,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	277 177,63
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 625 093,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 182 801,36	2 557 172,59	2 557 172,59
60611	Eau et assainissement	34 400,00	41 600,00	41 600,00
60612	Energie - Electricité	84 220,00	148 600,00	148 600,00
60621	Combustibles	126 370,00	138 330,00	138 330,00
60622	Carburants	19 100,00	21 500,00	21 500,00
60623	Alimentation	5 100,00	13 450,00	13 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	16 900,00	15 008,00	15 008,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 905,00	6 705,00	6 705,00
60636	Vêtements de travail	6 600,00	6 050,00	6 050,00
6064	Fournitures administratives	15 750,00	17 350,00	17 350,00
6068	Autres matières et fournitures	8 165,00	15 334,00	15 334,00
611	Contrats de prestations de services	196 568,36	105 077,00	105 077,00
6132	Locations immobilières	0,00	3 780,00	3 780,00
6135	Locations mobilières	12 140,00	15 980,00	15 980,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 385,00	10 354,09	10 354,09
61521	Entretien terrains	183 944,00	312 800,00	312 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 600,00	65 583,00	65 583,00
615231	Entretien, réparations voiries	22 500,00	39 090,00	39 090,00
615232	Entretien, réparations réseaux	180 000,00	150 000,00	150 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 200,00	19 000,00	19 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 100,00	5 150,00	5 150,00
6156	Maintenance	137 992,00	150 846,20	150 846,20
6168	Autres primes d'assurance	75 020,00	115 000,00	115 000,00
617	Etudes et recherches	139 670,00	152 900,00	152 900,00
6182	Documentation générale et technique	15 650,00	16 050,00	16 050,00
6184	Versements à des organismes de formation	93 800,00	98 650,00	98 650,00
6188	Autres frais divers	69 373,00	20 150,00	20 150,00
6226	Honoraires	52 551,00	100 340,00	100 340,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	250,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	16 100,00	23 200,00	23 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	50,00	50,00
6233	Foires et expositions	10 800,00	4 560,00	4 560,00
6237	Publications	5 500,00	39 180,00	39 180,00
6238	Divers	12 900,00	49 200,00	49 200,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	11 000,00	7 800,00	7 800,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	62 100,00	52 076,00	52 076,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	20,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations)	118 970,00	163 236,00	163 236,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 830,00	39 133,30	39 133,30
6284	Redevances pour services rendus	1 995,00	1 910,00	1 910,00
62872	Remb. frais au budget annexe	213 912,00	213 912,00	213 912,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	71 045,00	85 904,00	85 904,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	28 000,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	25 822,00	25 767,00	25 767,00
63513	Autres impôts locaux	269,00	297,00	297,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 805,00	5 650,00	5 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 580 546,00	4 661 008,00	4 661 008,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	20 000,00	23 000,00	23 000,00
6218	Autre personnel extérieur	151 794,00	100 725,00	100 725,00
6331	Versement mobilité	19 948,00	21 008,00	21 008,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 979,00	12 623,00	12 623,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 511,00	41 642,00	41 642,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 614 107,00	1 673 664,00	1 673 664,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	51 238,00	48 175,00	48 175,00
64118	Autres indemnités titulaires	698 671,00	643 468,00	643 468,00
64131	Rémunérations non tit.	771 562,00	846 209,00	846 209,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	7 100,00	7 100,00
64171	Apprentis - rémunérations	7 772,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	482 988,00	515 156,00	515 156,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	553 518,00	569 735,00	569 735,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	31 931,00	34 181,00	34 181,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	78 000,00	88 500,00	88 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	19 827,00	6 672,00	6 672,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	19 100,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 600,00	9 150,00	9 150,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	7 225 711,00	8 037 470,00	8 037 470,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	11 500,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	6 246 211,00	6 747 262,00	6 747 262,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	247 351,00	247 351,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	968 000,00	970 000,00	970 000,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	0,00	72 857,00	72 857,00
65	Autres charges de gestion courante	7 881 351,64	7 901 146,14	7 901 146,14
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	11 000,00	9 500,00	9 500,00
6518	Autres	11 350,00	11 580,00	11 580,00
6531	Indemnités	120 850,00	125 080,00	125 080,00
6533	Cotisations de retraite	7 008,00	7 210,00	7 210,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	30 018,00	31 042,00	31 042,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	393,00	393,00
6553	Service d'incendie	1 639 192,00	1 687 210,00	1 687 210,00
65548	Autres contributions	4 220 342,05	4 376 065,14	4 376 065,14
6558	Autres contributions obligatoires	15,00	50,00	50,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	30 000,00	30 000,00	30 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	34 150,00	33 900,00	33 900,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	296 094,59	520 165,00	520 165,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	1 466 475,00	1 057 790,00	1 057 790,00
65737	Autres établissements publics locaux	9 152,00	5 974,00	5 974,00
65888	Autres	205,00	187,00	187,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		21 870 410,00	23 156 796,73	23 156 796,73
66	Charges financières (b)	148 700,00	183 900,00	183 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	146 400,00	183 000,00	183 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 300,00	900,00	900,00
67	Charges exceptionnelles (c)	588 683,00	681 298,50	681 298,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	35 893,00	0,00	0,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	375 801,00	502 064,00	502 064,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	153 844,00	146 089,50	146 089,50
678	Autres charges exceptionnelles	23 145,00	33 145,00	33 145,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	6 854,00	6 854,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	6 854,00	6 854,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		22 607 793,00	24 028 849,23	24 028 849,23
023	Virement à la section d'investissement	0,00	803 745,77	803 745,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 205 264,00	1 271 902,00	1 271 902,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 190 357,00	1 256 995,00	1 256 995,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	14 907,00	14 907,00	14 907,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 205 264,00	2 075 647,77	2 075 647,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 205 264,00	2 075 647,77	2 075 647,77
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 813 057,00	26 104 497,00	26 104 497,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	14 328,00
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 118 825,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 225,44
Montant des ICNE de l'exercice N-1	42 243,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	79 640,00	43 820,00	43 820,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	69 490,00	31 013,00	31 013,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	10 150,00	12 807,00	12 807,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 411 347,00	1 531 596,00	1 531 596,00
7062	Redevances services à caractère culturel	155 845,00	165 012,00	165 012,00
70688	Autres prestations de services	1 080,00	2 055,00	2 055,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	999 500,00	1 007 750,00	1 007 750,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	171 000,00	183 574,00	183 574,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	21 150,00	88 000,00	88 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	48 972,00	65 505,00	65 505,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	13 800,00	19 700,00	19 700,00
73	Impôts et taxes	14 332 136,98	16 842 631,00	16 842 631,00
73111	Impôts directs locaux	4 725 039,00	6 170 872,00	6 170 872,00
73112	Cotisation sur la VAE	2 893 949,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	1 046 161,00	1 016 427,00	1 016 427,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	131 376,00	142 067,00	142 067,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73211	Attribution de compensation	256 000,48	195 780,00	195 780,00
73221	FNGIR	88 348,00	88 348,00	88 348,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	306 193,50	300 355,00	300 355,00
7382	Fraction de TVA	4 785 070,00	8 823 782,00	8 823 782,00
7388	Autres taxes diverses	50 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations	6 171 477,00	6 094 338,05	6 094 338,05
74124	Dotation d'intercommunalité	866 610,00	828 169,00	828 169,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	3 037 983,00	3 013 440,00	3 013 440,00
744	FCTVA	5 707,00	65 902,05	65 902,05
74718	Autres participations Etat	150 052,00	40 214,00	40 214,00
7472	Participat° Régions	6 367,00	91 680,00	91 680,00
7473	Participat° Départements	22 693,00	94 129,00	94 129,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	40 000,00	40 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	565 945,00	240 000,00	240 000,00
7478	Participat° Autres organismes	43 223,00	92 075,00	92 075,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	35 779,00	35 779,00	35 779,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 437 112,00	1 552 944,00	1 552 944,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6,00	6,00	6,00
75	Autres produits de gestion courante	101 129,00	74 514,00	74 514,00
752	Revenus des immeubles	86 445,00	58 841,00	58 841,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	14 684,00	15 673,00	15 673,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		22 095 729,98	24 586 899,05	24 586 899,05
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	6 151,00	6 151,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 151,00	6 151,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		22 095 729,98	24 593 050,05	24 593 050,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	962 535,00	895 965,00	895 965,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	795 000,00	709 415,00	709 415,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	167 535,00	186 550,00	186 550,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		962 535,00	895 965,00	895 965,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 058 264,98	25 489 015,05	25 489 015,05

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	629 809,95
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 118 825,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	498 315,00	868 588,20	868 588,20
2031	Frais d'études	438 815,00	771 165,00	771 165,00
2051	Concessions, droits similaires	59 500,00	97 423,20	97 423,20
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 985 780,00	2 317 833,00	2 317 833,00
204123	Subv.Régions : Projet infrastructure	100 000,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	37 500,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	880 450,00	102 635,00	102 635,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	250 000,00	111 000,00	111 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	33 100,00	164 360,00	164 360,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	60 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	624 730,00	1 939 838,00	1 939 838,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 083 163,00	2 864 921,00	2 864 921,00
2111	Terrains nus	36 700,00	765 680,00	765 680,00
2128	Autres agencements et aménagements	89 281,00	417 281,00	417 281,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	174 662,00	174 662,00
2135	Installations générales, agencements	601 924,00	190 780,00	190 780,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	100 073,00	46 660,00	46 660,00
2152	Installations de voirie	786 144,00	717 024,00	717 024,00
21538	Autres réseaux	27 000,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	39 000,00	55 000,00	55 000,00
21745	Sol autrui - Instal. géné. (mise à dispo)	7 000,00	5 000,00	5 000,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	294 400,00	350 000,00	350 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	72 205,00	96 329,00	96 329,00
2184	Mobilier	9 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 436,00	46 505,00	46 505,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	110 000,00	98 893,00	98 893,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	10 000,00	18 000,00	18 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	100 000,00	80 893,00	80 893,00
Total des dépenses d'équipement		4 677 258,00	6 150 235,20	6 150 235,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,59	0,00	0,00
10222	FCTVA	10 000,59	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	582 500,00	750 810,53	750 810,53
1641	Emprunts en euros	488 600,00	725 860,53	725 860,53
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	93 900,00	24 950,00	24 950,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	12 800,00	8 400,00	8 400,00
266	Autres formes de participation	12 800,00	8 400,00	8 400,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		605 300,59	759 210,53	759 210,53
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 282 558,59	6 909 445,73	6 909 445,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	962 535,00	895 965,00	895 965,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	962 535,00	895 965,00	895 965,00
13911	Etat et établissements nationaux	146 890,00	167 550,00	167 550,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	5 605,00	5 605,00	5 605,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 580,00	2 950,00	2 950,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	2 350,00	1 055,00	1 055,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	3 080,00	3 080,00	3 080,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres grouppts	7 280,00	5 560,00	5 560,00
13918	Autres subventions d'équipement	750,00	750,00	750,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	795 000,00	709 415,00	709 415,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	111 670,00	80 893,00	80 893,00
2031	Frais d'études	111 670,00	80 893,00	80 893,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 074 205,00	976 858,00	976 858,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 356 763,59	7 886 303,73	7 886 303,73

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	1 990 104,72
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	748 684,55
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 625 093,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 373 067,87	1 334 548,00	1 334 548,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	128 380,00	1 321 948,00	1 321 948,00
1312	Subv. transf. Régions	420 540,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	8 052,00	12 600,00	12 600,00
1322	Subv. non transf. Régions	900 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	-83 904,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 049 834,88	3 691 815,96	3 691 815,96
1641	Emprunts en euros	2 049 834,88	3 691 815,96	3 691 815,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	20 172,00	20 172,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	20 172,00	20 172,00
21	Immobilisations corporelles	83 904,13	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	83 904,13	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 506 806,88	5 046 535,96	5 046 535,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	276 847,00	535 590,63	535 590,63
10222	FCTVA	276 847,00	258 413,00	258 413,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	277 177,63	277 177,63
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	226 543,20	424 814,00	424 814,00
Total des recettes financières		503 390,20	960 404,63	960 404,63
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 010 197,08	6 006 940,59	6 006 940,59
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	803 745,77	803 745,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 205 264,00	1 271 902,00	1 271 902,00
28031	Frais d'études	36 460,00	30 200,00	30 200,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	6 030,00	6 030,00	6 030,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	5 000,00	5 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 530,00	20 530,00	20 530,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	119 550,00	202 050,00	202 050,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 250,00	8 275,00	8 275,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	9 295,00	7 300,00	7 300,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	61 285,00	68 700,00	68 700,00
28041633	ADM : Projet infrastructure	9 600,00	9 600,00	9 600,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	121 905,00	47 300,00	47 300,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	330,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	18 455,00	15 880,00	15 880,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	23 840,00	24 230,00	24 230,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	392 820,00	294 520,00	294 520,00
28051	Concessions et droits similaires	27 915,00	68 800,00	68 800,00
28128	Autres aménagements de terrains	12 295,00	12 500,00	12 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 890,00	3 890,00	3 890,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	5 435,00	5 805,00	5 805,00
28152	Installations de voirie	11 790,00	11 790,00	11 790,00
281534	Réseaux d'électrification	720,00	720,00	720,00
281538	Autres réseaux	33 110,00	33 020,00	33 020,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	401,00	345,00	345,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	4 505,00	7 590,00	7 590,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis	746,00	113 920,00	113 920,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	3 610,00	3 610,00	3 610,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	45 060,00	57 905,00	57 905,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 820,00	9 350,00	9 350,00
28182	Matériel de transport	45 562,00	43 410,00	43 410,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28183	Matériel de bureau et informatique	91 553,00	86 860,00	86 860,00
28184	Mobilier	24 265,00	21 560,00	21 560,00
28188	Autres immo. corporelles	37 330,00	36 305,00	36 305,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 907,00	14 907,00	14 907,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 205 264,00	2 075 647,77	2 075 647,77
041	Opérations patrimoniales (9)	111 670,00	80 893,00	80 893,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	111 670,00	80 893,00	80 893,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 316 934,00	2 156 540,77	2 156 540,77
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 327 131,08	8 163 481,36	8 163 481,36

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 461 611,64
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 625 093,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	757 211	539 035	0	0	52 950	819 380	0	0	2 051 047	707 725	1 982 098	6 909 446
- Equipements municipaux (2)		539 035	0	0	29 065	778 630	0	0	48 099	517 975	1 919 598	3 832 402
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	23 885	40 750	0	0	2 002 948	189 750	60 500	2 317 833
- Opérations financières	757 211											757 211
Dépenses d'ordre	972 968											976 858
Total dépenses de l'exercice	1 730 179	539 035	0	0	52 950	819 380	0	0	2 051 047	707 725	1 985 988	7 886 304
RAR N-1 et reports	768 547	100 158	35 000	0	20 164	258 562	1 620	0	627 639	590 043	337 056	2 738 789
Total cumulé dépenses d'investissement	2 498 726	639 193	35 000	0	73 114	1 077 942	1 620	0	2 678 686	1 297 768	2 323 044	10 625 093
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 804 161	0	0	0	0	0	0	0	1 243 948	12 600	102 772	8 163 481
RAR N-1 et reports	1 517 027	596	35 000	0	0	0	0	0	333 344	448 525	127 120	2 461 612
Total cumulé recettes d'investissement	8 321 189	596	35 000	0	0	0	0	0	1 577 292	461 125	229 892	10 625 093

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	10 299 785	3 709 513	1 687 210	0	3 823 976	538 678	1 205 469	0	122 059	3 195 694	1 522 113	26 104 497
RAR N-1 et reports	0	14 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 328
Total cumulé dépenses de fonctionnement	10 299 785	3 723 841	1 687 210	0	3 823 976	538 678	1 205 469	0	122 059	3 195 694	1 522 113	26 118 825
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	22 936 742	203 625	0	0	181 219	44 793	459 200	0	69 714	1 424 661	169 061	25 489 015
RAR N-1 et reports	629 810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	629 810
Total cumulé recettes de fonctionnement	23 566 552	203 625	0	0	181 219	44 793	459 200	0	69 714	1 424 661	169 061	26 118 825

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 750 041	639 193	35 000	0	73 114	1 077 942	1 620	0	2 678 686	1 297 768	2 323 044	9 876 408
Dépenses réelles		777 073	639 193	35 000	0	73 114	1 077 942	1 620	0	2 678 686	1 297 768	2 319 154	8 899 550
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 862
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	750 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 811
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	94 626	0	0	5 520	650 000	0	0	48 198	251 309	89 364	1 139 017
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	38 045	172 535	0	0	2 630 488	429 866	78 766	3 349 700
21	Immobilisations corporelles	0	544 567	0	0	29 549	255 407	1 620	0	0	616 592	2 045 557	3 493 293
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 467	103 467
26	Participat° et créances rattachées	6 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	8 400
27	Autres immobilisations financières	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		972 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 890	976 858
040	Opérat° ordre transfert entre sections	892 075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 890	895 965
041	Opérations patrimoniales	80 893	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 893

RECETTES

Total recettes investissement		8 321 189	596	35 000	0	0	0	0	0	1 577 292	461 125	229 892	10 625 093
Recettes réelles		6 169 248	596	35 000	0	0	0	0	0	1 577 292	461 125	225 292	8 468 552
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	424 814	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	424 814
10	Dotations, fonds divers et réserves	687 618	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	687 618
13	Subventions d'investissement	0	596	0	0	0	0	0	0	1 577 292	461 125	123 000	2 162 012

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	5 056 816	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 056 816
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 172	20 172
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	82 120	117 120
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		2 151 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 600	2 156 541
021	Virement de la sect° de fonctionnement	803 746	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	803 746
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 267 302	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 600	1 271 902
041	Opérations patrimoniales	80 893	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 893

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		10 299 785	3 723 841	1 687 210	0	3 823 976	538 678	1 205 469	0	122 059	3 195 694	1 522 113	26 118 825
Dépenses réelles		8 228 737	3 723 841	1 687 210	0	3 823 976	538 678	1 205 469	0	122 059	3 195 694	1 517 513	24 043 177
011	Charges à caractère général	20	1 021 234	0	0	98 120	370 459	115 000	0	1 235	601 767	363 665	2 571 501
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 520 280	0	0	300 956	168 147	427 804	0	90 824	933 915	219 082	4 661 008
014	Atténuations de produits	8 037 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 037 470
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	493	182 327	1 687 210	0	3 023 900	72	520 165	0	30 000	1 577 382	879 597	7 901 146
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	183 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 900
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	401 000	0	142 500	0	0	82 630	55 169	681 299
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 854	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 854
Dépenses d'ordre		2 071 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 600	2 075 648
023	Virement à la section d'investissement	803 746	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	803 746
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 267 302	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 600	1 271 902
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		22 936 742	203 625	0	0	181 219	44 793	459 200	0	69 714	1 424 661	169 061	25 489 015
Recettes réelles		22 044 672	203 625	0	0	181 219	44 793	459 200	0	69 714	1 424 661	165 166	24 593 050
013	Atténuations de charges	0	43 820	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 820
70	Produits des services, du domaine, vente	0	159 805	0	0	167 067	2 500	118 000	0	25 000	915 924	143 300	1 531 596
73	Impôts et taxes	16 542 276	0	0	0	0	0	0	0	0	300 355	0	16 842 631
74	Dotations et participations	5 496 240	0	0	0	14 152	0	341 200	0	44 714	193 532	4 500	6 094 338
75	Autres produits de gestion courante	5	0	0	0	0	42 293	0	0	0	14 850	17 366	74 514
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	6 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 151
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>892 070</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 895</i>	<i>895 965</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>892 070</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 895</i>	<i>895 965</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		10 299 784,77	3 723 841,39	0,00	0,00	14 023 626,16
Dépenses de l'exercice		10 299 784,77	3 709 513,39	0,00	0,00	14 009 298,16
011	Charges à caractère général	20,00	1 006 906,39	0,00	0,00	1 006 926,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 520 280,00	0,00	0,00	2 520 280,00
014	Atténuations de produits	8 037 470,00	0,00	0,00	0,00	8 037 470,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	803 745,77	0,00	0,00	0,00	803 745,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 267 302,00	0,00	0,00	0,00	1 267 302,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	493,00	182 327,00	0,00	0,00	182 820,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	183 900,00	0,00	0,00	0,00	183 900,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 854,00	0,00	0,00	0,00	6 854,00
Restes à réaliser – reports		0,00	14 328,00	0,00	0,00	14 328,00
RECETTES (2)		23 566 552,00	203 625,00	0,00	0,00	23 770 177,00
Recettes de l'exercice		22 936 742,05	203 625,00	0,00	0,00	23 140 367,05
013	Atténuations de charges	0,00	43 820,00	0,00	0,00	43 820,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	892 070,00	0,00	0,00	0,00	892 070,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	159 805,00	0,00	0,00	159 805,00
73	Impôts et taxes	16 542 276,00	0,00	0,00	0,00	16 542 276,00
74	Dotations et participations	5 496 240,05	0,00	0,00	0,00	5 496 240,05
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 151,00	0,00	0,00	0,00	6 151,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		629 809,95	0,00	0,00	0,00	629 809,95
SOLDE (2)		13 266 767,23	-3 520 216,39	0,00	0,00	9 746 550,84

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		3 322 622,39	169 146,00	0,00	195 973,00	36 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		3 308 294,39	169 146,00	0,00	195 973,00	36 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	946 506,39	0,00	0,00	24 300,00	36 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 347 798,00	814,00	0,00	171 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 990,00	168 332,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		14 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		203 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		203 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	43 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	159 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 118 997,39	-169 146,00	0,00	-195 973,00	-36 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		1 687 210,00	0,00	1 687 210,00
Dépenses de l'exercice		1 687 210,00	0,00	1 687 210,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 687 210,00	0,00	1 687 210,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 687 210,00	0,00	-1 687 210,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	1 687 210,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	1 687 210,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 687 210,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-1 687 210,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		61 697,00	3 637 449,00	34 280,00	90 550,00	3 823 976,00
Dépenses de l'exercice		61 697,00	3 637 449,00	34 280,00	90 550,00	3 823 976,00
011	Charges à caractère général	0,00	63 290,00	34 280,00	550,00	98 120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 697,00	239 259,00	0,00	0,00	300 956,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 023 900,00	0,00	0,00	3 023 900,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	311 000,00	0,00	90 000,00	401 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	181 219,00	0,00	0,00	181 219,00
Recettes de l'exercice		0,00	181 219,00	0,00	0,00	181 219,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	167 067,00	0,00	0,00	167 067,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	14 152,00	0,00	0,00	14 152,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-61 697,00	-3 456 230,00	-34 280,00	-90 550,00	-3 642 757,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		3 340 449,00	0,00	292 000,00	5 000,00	34 280,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		3 340 449,00	0,00	292 000,00	5 000,00	34 280,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	61 290,00	0,00	2 000,00	0,00	34 280,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	239 259,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 023 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	290 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		181 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		181 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	167 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	14 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-3 159 230,00	0,00	-292 000,00	-5 000,00	-34 280,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		23 532,00	515 146,20	0,00	538 678,20
Dépenses de l'exercice		23 532,00	515 146,20	0,00	538 678,20
011	Charges à caractère général	0,00	370 459,20	0,00	370 459,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 532,00	144 615,00	0,00	168 147,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	72,00	0,00	72,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	44 793,00	0,00	44 793,00
Recettes de l'exercice		0,00	44 793,00	0,00	44 793,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	42 293,00	0,00	42 293,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-23 532,00	-470 353,20	0,00	-493 885,20

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	437 646,20	0,00	77 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	437 646,20	0,00	77 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	292 959,20	0,00	77 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	144 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	13 014,00	0,00	31 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	13 014,00	0,00	31 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10 514,00	0,00	31 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-424 632,20	0,00	-45 721,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		590 265,00	615 204,00	1 205 469,00
Dépenses de l'exercice		590 265,00	615 204,00	1 205 469,00
011	Charges à caractère général	600,00	114 400,00	115 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	427 804,00	427 804,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	520 165,00	0,00	520 165,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	69 500,00	73 000,00	142 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		118 000,00	341 200,00	459 200,00
Recettes de l'exercice		118 000,00	341 200,00	459 200,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	118 000,00	0,00	118 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	341 200,00	341 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-472 265,00	-274 004,00	-746 269,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	590 265,00	0,00	0,00	0,00	615 204,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	590 265,00	0,00	0,00	0,00	615 204,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	114 400,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427 804,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	520 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	69 500,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	341 200,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	341 200,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 200,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-472 265,00	0,00	0,00	0,00	-274 004,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0.00	0.00	122 059.00	0.00	122 059.00
Dépenses de l'exercice		0.00	0.00	122 059.00	0.00	122 059.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	1 235.00	0.00	1 235.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	90 824.00	0.00	90 824.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	30 000.00	0.00	30 000.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES (2)		0.00	0.00	69 714.00	0.00	69 714.00
Recettes de l'exercice		0.00	0.00	69 714.00	0.00	69 714.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	25 000.00	0.00	25 000.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	44 714.00	0.00	44 714.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (2)		0.00	0.00	-52 345.00	0.00	-52 345.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		1 866 289,00	403 642,00	925 762,64	3 195 693,64
Dépenses de l'exercice		1 866 289,00	403 642,00	925 762,64	3 195 693,64
011	Charges à caractère général	281 657,00	107 399,00	212 711,00	601 767,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	556 430,00	45 917,00	331 568,00	933 915,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 028 202,00	248 826,00	300 354,14	1 577 382,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 500,00	81 129,50	82 629,50
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		930 774,00	0,00	493 887,00	1 424 661,00
Recettes de l'exercice		930 774,00	0,00	493 887,00	1 424 661,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	915 924,00	0,00	0,00	915 924,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	300 355,00	300 355,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	193 532,00	193 532,00
75	Autres produits de gestion courante	14 850,00	0,00	0,00	14 850,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-935 515,00	-403 642,00	-431 875,64	-1 771 032,64

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		126 400,00	736 978,00	77 000,00	0,00	0,00	875 911,00	50 000,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	126 400,00	736 978,00	77 000,00	0,00	0,00	875 911,00	50 000,00
011	Charges à caractère général	27 187,00	254 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 713,00	388 717,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	93 791,00	0,00	0,00	0,00	875 911,00	50 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	156 524,00	447 000,00	230 000,00	0,00	0,00	97 250,00	0,00
	Recettes de l'exercice	156 524,00	447 000,00	230 000,00	0,00	0,00	97 250,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	141 674,00	447 000,00	230 000,00	0,00	0,00	97 250,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	30 124,00	-289 978,00	153 000,00	0,00	0,00	-778 661,00	-50 000,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	249 901,00	0,00	0,00	0,00	153 741,00	466 498,00	0,00	49 226,00	410 038,64
	Dépenses de l'exercice	249 901,00	0,00	0,00	0,00	153 741,00	466 498,00	0,00	49 226,00	410 038,64
011	Charges à caractère général	1 075,00	0,00	0,00	0,00	106 324,00	134 930,00	0,00	49 226,00	28 555,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	45 917,00	331 568,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	248 826,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 354,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	81 129,50
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 225,00	0,00	0,00	341 662,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 225,00	0,00	0,00	341 662,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 355,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 225,00	0,00	0,00	41 307,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-249 901,00	0,00	0,00	0,00	-153 741,00	-314 273,00	0,00	-49 226,00	-68 376,64

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		1 284 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 092,00	0,00	1 522 113,00
Dépenses de l'exercice		1 284 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 092,00	0,00	1 522 113,00
011	Charges à caractère général	363 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	363 665,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 242,00	0,00	219 082,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	704 597,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	879 597,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	55 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 169,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		159 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 195,00	0,00	169 061,00
Recettes de l'exercice		159 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 195,00	0,00	169 061,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 895,00	0,00	3 895,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	138 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00	0,00	143 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
75	Autres produits de gestion courante	17 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 366,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 124 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-228 897,00	0,00	-1 353 052,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		2 498 725,50	639 193,43	0,00	0,00	3 137 918,93
Dépenses de l'exercice		1 730 178,53	539 035,20	0,00	0,00	2 269 213,73
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	892 075,00	0,00	0,00	0,00	892 075,00
041	Opérations patrimoniales	80 893,00	0,00	0,00	0,00	80 893,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	750 810,53	0,00	0,00	0,00	750 810,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	68 474,20	0,00	0,00	68 474,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	470 561,00	0,00	0,00	470 561,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	6 400,00	0,00	0,00	0,00	6 400,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		768 546,97	100 158,23	0,00	0,00	868 705,20
RECETTES (2)		8 321 188,57	595,68	0,00	0,00	8 321 784,25
Recettes de l'exercice		6 804 161,36	0,00	0,00	0,00	6 804 161,36
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	803 745,77	0,00	0,00	0,00	803 745,77
024	Produits des cessions d'immobilisations	424 814,00	0,00	0,00	0,00	424 814,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 267 302,00	0,00	0,00	0,00	1 267 302,00
041	Opérations patrimoniales	80 893,00	0,00	0,00	0,00	80 893,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	535 590,63	0,00	0,00	0,00	535 590,63
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 691 815,96	0,00	0,00	0,00	3 691 815,96

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		1 517 027,21	595,68	0,00	0,00	1 517 622,89
SOLDE (2)		5 822 463,07	-638 597,75	0,00	0,00	5 183 865,32

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		639 193,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		539 035,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	68 474,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	470 561,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	100 158,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	595,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	595,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-638 597,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	35 000,00	35 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	35 000,00	35 000,00
RECETTES (2)		0,00	35 000,00	35 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	35 000,00	35 000,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	73 113,60	0,00	0,00	73 113,60
Dépenses de l'exercice		0,00	52 950,00	0,00	0,00	52 950,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 520,00	0,00	0,00	5 520,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	23 885,00	0,00	0,00	23 885,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	23 545,00	0,00	0,00	23 545,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	20 163,60	0,00	0,00	20 163,60
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-73 113,60	0,00	0,00	-73 113,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		41 523,60	0,00	31 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		35 520,00	0,00	17 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	6 455,00	0,00	17 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		6 003,60	0,00	14 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-41 523,60	0,00	-31 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 077 942,10	0,00	1 077 942,10
Dépenses de l'exercice		0,00	819 380,00	0,00	819 380,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	40 750,00	0,00	40 750,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	128 630,00	0,00	128 630,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	258 562,10	0,00	258 562,10
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 077 942,10	0,00	-1 077 942,10

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	378 849,54	650 000,00	49 092,56	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	127 420,00	650 000,00	41 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	40 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	127 420,00	0,00	1 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	251 429,54	0,00	7 132,56	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-378 849,54	-650 000,00	-49 092,56	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		703,33	916,80	1 620,13
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		703,33	916,80	1 620,13
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-703,33	-916,80	-1 620,13

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	703,33	0,00	0,00	0,00	916,80	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	703,33	0,00	0,00	0,00	916,80	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-703,33	0,00	0,00	0,00	-916,80	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	2 662 686,00	16 000,00	2 678 686,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	2 035 047,00	16 000,00	2 051 047,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	48 099,00	0,00	48 099,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 986 948,00	16 000,00	2 002 948,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	627 639,00	0,00	627 639,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	1 577 292,00	0,00	1 577 292,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	1 243 948,00	0,00	1 243 948,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 243 948,00	0,00	1 243 948,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	333 344,00	0,00	333 344,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-1 085 394,00	-16 000,00	-1 101 394,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		783 576,85	475 387,90	38 803,13	1 297 767,88
Dépenses de l'exercice		585 845,00	98 750,00	23 130,00	707 725,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	69 845,00	20 000,00	1 530,00	91 375,00
204	Subventions d'équipement versées	111 000,00	78 750,00	0,00	189 750,00
21	Immobilisations corporelles	405 000,00	0,00	21 600,00	426 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		197 731,85	376 637,90	15 673,13	590 042,88
RECETTES (2)		446 364,75	0,00	14 760,00	461 124,75
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	12 600,00	12 600,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	12 600,00	12 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		446 364,75	0,00	2 160,00	448 524,75
SOLDE (2)		-337 212,10	-475 387,90	-24 043,13	-836 643,13

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		31 200,00	641 376,85	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
Dépenses de l'exercice		31 200,00	443 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 200,00	38 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	405 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	197 731,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	446 364,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	446 364,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-31 200,00	-195 012,10	0,00	0,00	0,00	0,00	-111 000,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		9 967,80	0,00	0,00	0,00	465 420,10	1 530,00	0,00	0,00	37 273,13
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	98 750,00	1 530,00	0,00	0,00	21 600,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	1 530,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	78 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		9 967,80	0,00	0,00	0,00	366 670,10	0,00	0,00	0,00	15 673,13
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 760,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
	SOLDE (2)	-9 967,80	0,00	0,00	0,00	-465 420,10	-1 530,00	0,00	0,00	-22 513,13

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		2 317 140,36	0,00	0,00	0,00	0,00	5 904,00	0,00	2 323 044,36
Dépenses de l'exercice		1 981 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 890,00	0,00	1 985 988,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 890,00	0,00	3 890,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,00
204	Subventions d'équipement versées	60 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 814 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 815 585,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	98 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 893,00
26	Participat° et créances rattachées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		336 042,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014,00	0,00	337 056,36
RECETTES (2)		205 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 772,00	0,00	229 892,00
Recettes de l'exercice		78 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 772,00	0,00	102 772,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	4 600,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	78 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 172,00	0,00	20 172,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		127 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 120,00
SOLDE (2)		-2 112 020,36	0,00	0,00	0,00	0,00	18 868,00	0,00	-2 093 152,36

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 912 692,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 905 192,00									
00778083092L	Crédit Foncier de France	29/12/2005	03/12/2008	01/03/2009	373 800,00	F	Taux Fixe	3,970	4,090	EUR	T	P	O	A-1
00778083092L	Crédit Foncier de France	29/12/2005	03/12/2008	01/03/2009	411 200,00	F	Taux Fixe	3,970	4,090	EUR	T	P	O	A-1
2034-2042	Agence France Locale	13/12/2021	20/10/2022	20/01/2023	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,940	0,950	EUR	T	P	O	A-1
2035-2043	Agence France Locale	13/12/2021	21/11/2022	20/02/2023	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,960	0,960	EUR	T	P	O	A-1
2036-2044	Agence France Locale	13/12/2021	20/12/2022	20/03/2023	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1
2152575	Caisse d'Epargne	23/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	88 300,00	F	Taux Fixe	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
2377-2381	Agence France Locale	01/12/2022	20/12/2023	20/03/2024	1 365 000,00	V	Euribor 3 mois	4,100	3,540	EUR	T	C	O	A-1
5164952	Banque des Territoires	14/12/2016	01/01/2017	01/01/2018	790 892,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	18/12/2015	18/03/2016	100 000,00	V	Euribor 3 mois	1,420	2,260	EUR	T	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	350 000,00	F	Taux Fixe	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	368 000,00	F	Taux Fixe	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	03/08/2015	03/08/2016	282 000,00	F	Taux Fixe	2,490	2,490	EUR	A	C	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	380 000,00	F	Taux Fixe	1,770	1,770	EUR	A	P	O	A-1
A1414016	Caisse d'Epargne	24/12/2014	30/05/2016	30/05/2017	920 000,00	F	Taux Fixe	2,130	2,130	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	30/12/2017	30/03/2018	500 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,320	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	12/01/2017	12/01/2018	813 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,310	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,550	EUR	T	P	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	17/12/2015	17/03/2016	163 000,00	V	Euribor 3 mois	1,130	1,980	EUR	T	C	O	A-1
CP1208	Crédit Agricole CIB	07/12/2020	21/12/2020	22/03/2021	1 000 000,00	F	Taux Fixe	0,660	0,670	EUR	T	C	O	A-1
MIN529657EUR	CAFFIL/LBP	29/11/2019	24/12/2020	01/04/2021	2 500 000,00	F	Taux Fixe	0,960	0,960	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 007 500,00									
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	92 000,00	F	Taux Fixe	2,810	2,850	EUR	A	X	O	A-1
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	365 500,00	F	Taux Fixe	3,050	0,000	EUR	A	X	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	03/08/2015	01/08/2016	1 550 000,00	F	Taux Fixe	2,720	2,790	EUR	A	X	O	A-1

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 912 692,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 524 421,67					750 772,97	182 568,92	0,00	43 176,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 178 710,15					654 320,29	145 322,11	0,00	37 366,56
00778083092L	N	0,00	A-1	144 671,80	5,92	F	Taux Fixe	3,970	21 777,91	5 496,36	0,00	406,57
00778083092L	N	0,00	A-1	159 146,77	5,92	F	Taux Fixe	3,970	23 956,86	6 046,28	0,00	447,25
2034-2042	N	0,00	A-1	1 500 000,00	24,80	F	Taux Fixe	0,945	53 450,89	13 985,95	0,00	2 617,64
2035-2043	N	0,00	A-1	1 500 000,00	24,89	F	Taux Fixe	0,955	53 384,29	14 134,19	0,00	1 539,19
2036-2044	N	0,00	A-1	1 500 000,00	24,97	F	Taux Fixe	0,975	53 251,30	14 430,70	0,00	426,27
2152575	N	0,00	A-1	35 847,03	6,00	F	Taux Fixe	4,850	5 278,33	1 643,55	0,00	0,00
2377-2381	N	0,00	A-1	0,00	25,97	V	Euribor 3 mois + 0.60	4,239	0,00	0,00	0,00	1 768,02
5164952	N	0,00	A-1	593 169,00	14,00	F	Taux Fixe	0,000	39 544,60	0,00	0,00	0,00
A1414016	N	0,00	A-1	53 333,24	7,96	V	Euribor 3 mois + 1.42	4,222	6 666,68	2 167,27	0,00	74,49
A1414016	N	0,00	A-1	219 422,67	8,41	F	Taux Fixe	1,520	22 935,23	3 335,22	0,00	1 754,43
A1414016	N	0,00	A-1	230 707,23	8,41	F	Taux Fixe	1,520	24 114,76	3 506,75	0,00	1 844,66
A1414016	N	0,00	A-1	183 300,00	12,59	F	Taux Fixe	2,490	14 100,00	4 564,17	0,00	1 726,67
A1414016	N	0,00	A-1	279 644,50	13,41	F	Taux Fixe	1,770	17 777,23	4 949,71	0,00	2 722,78
A1414016	N	0,00	A-1	779 376,92	23,41	F	Taux Fixe	2,130	25 215,10	16 600,73	0,00	9 436,30
A14160J7	N	0,00	A-1	344 105,83	10,00	F	Taux Fixe	1,310	32 420,93	4 348,95	0,00	11,22
A14160J7	N	0,00	A-1	559 431,72	9,03	F	Taux Fixe	1,310	52 723,99	7 328,56	0,00	6 419,64
A14160J7	N	0,00	A-1	755 453,51	10,95	F	Taux Fixe	1,540	63 522,19	11 268,33	0,00	497,66
CO8357	N	0,00	A-1	86 933,24	7,96	V	Euribor 3 mois + 1.13	3,974	10 866,68	3 318,70	0,00	127,18
CP1208	N	0,00	A-1	900 000,00	17,97	F	Taux Fixe	0,660	50 000,00	5 896,69	0,00	155,83
MIN529657EUR	N	0,00	A-1	2 354 166,69	28,00	F	Taux Fixe	0,960	83 333,32	22 300,00	0,00	5 390,76
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 345 711,52					96 452,68	37 246,81	0,00	5 810,23
CO6588	N	0,00	A-1	35 068,00	4,83	F	Taux Fixe	2,810	6 627,34	996,36	0,00	137,64
CO6588	N	0,00	A-1	210 412,23	9,83	F	Taux Fixe	3,050	18 293,55	6 488,88	0,00	1 009,16
CO8357	N	0,00	A-1	1 100 231,29	12,58	F	Taux Fixe	2,720	71 531,79	29 761,57	0,00	4 663,43
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 524 421,67					750 772,97	182 568,92	0,00	43 176,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 524 421,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2016-05-03

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	12/11/2003
L	Voitures	5	12/11/2003
L	Mobilier	15	12/11/2003
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	12/11/2003
L	Matériel informatique	3	12/11/2003
L	Autres matériels	8	12/11/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/11/2003
L	Subventions aux personnes de droit privé	5	28/03/2006
L	Subvention aux personnes de droit public	15	28/03/2006
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	12/12/2006
L	Petits bateaux : catamarans, kayaks, dériveurs, ...	4	23/10/2007
L	Planches à voiles et accessoires	2	23/10/2007
L	Accessoires divers : gilets de sauvetages, shortys, ...	1	23/10/2007
L	Accessoires divers : gréements, lames et têtes de safran	1	23/10/2007
L	Canots pneumatiques gonflables	5	23/10/2007
L	Bouées d'entraînement	3	23/10/2007
L	Treuil électrique	5	23/10/2007
L	Matériel informatique	3	23/10/2007
L	Autres matériels : clôtures, ...	8	23/10/2007
L	Subventions d'équipement versées aux communes membres du GFP - délégation des Aides à la Pierre	1	25/05/2010
L	Subv. d'équipement versées aux autres étab. publics locaux - délégation des Aides à la Pierre	1	25/05/2010
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé - délégation des Aides à la Pierre	1	25/05/2010
L	Subventions d'équipement transférables - Etat et établissements nationaux	1	25/05/2010
L	Subventions d'équipement finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	26/06/2012
L	Subventions d'équipement ne relevant d'aucunes des catégories ci-dessus	5	26/06/2012
L	Piano à queue	20	09/04/2013
L	Piano droit	15	09/04/2013
L	Instruments à corde	10	09/04/2013
L	Instrument à vent	5	09/04/2013
L	Instrument électronique ou électroacoustique	3	09/04/2013
L	Batterie	3	09/04/2013
L	Petite percussion	3	09/04/2013
L	Djembé, tambour, percussion	3	09/04/2013
L	Aménagement et agencement de terrains	15	22/05/2014
L	Equipements techniques (postes de refoulement)	15	29/03/2016
L	Travaux sur le réseau d'eaux pluviales	30	29/03/2016
L	Travaux bassins rétention : ouvrage lourd	30	29/03/2016
L	Travaux bassins rétention : autre ouvrage	20	29/03/2016
L	Subventions d'équipement finançant des biens immobiliers ou des installations	30	03/05/2016
L	Subventions d'équipement finançant des projets d'intérêt national	40	03/05/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	6 854,00		0,00	6 854,00	0,00	6 854,00
Provision pour créances douteuses et/ou contentieuses	6 854,00	02/05/2023	0,00	6 854,00	0,00	6 854,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	6 854,00		0,00	6 854,00	0,00	6 854,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		937 360,53	I 937 360,53
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		750 810,53	750 810,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	725 860,53	725 860,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	24 950,00	24 950,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		186 550,00	186 550,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	186 550,00	186 550,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	937 360,53	1 990 104,72	748 684,55	3 676 149,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 758 874,77	III 2 758 874,77
Ressources propres externes de l'année (a)		258 413,00	258 413,00
10222	FCTVA	258 413,00	258 413,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 500 461,77	2 500 461,77
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 200,00	30 200,00
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	6 030,00	6 030,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 000,00	5 000,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 530,00	20 530,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	202 050,00	202 050,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	8 275,00	8 275,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	7 300,00	7 300,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	68 700,00	68 700,00
28041633	ADM : Projet infrastructure	9 600,00	9 600,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	47 300,00	47 300,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	15 880,00	15 880,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	24 230,00	24 230,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	294 520,00	294 520,00
28051	Concessions et droits similaires	68 800,00	68 800,00
28128	Autres aménagements de terrains	12 500,00	12 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 890,00	3 890,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	5 805,00	5 805,00
28152	Installations de voirie	11 790,00	11 790,00
281534	Réseaux d'électrification	720,00	720,00
281538	Autres réseaux	33 020,00	33 020,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	345,00	345,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	7 590,00	7 590,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dispo)	113 920,00	113 920,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	3 610,00	3 610,00
2817538	Autres réseaux (m. à dispo)	57 905,00	57 905,00
28181	Installations générales, aménagt divers	9 350,00	9 350,00
28182	Matériel de transport	43 410,00	43 410,00
28183	Matériel de bureau et informatique	86 860,00	86 860,00
28184	Mobilier	21 560,00	21 560,00
28188	Autres immo. corporelles	36 305,00	36 305,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 907,00	14 907,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	424 814,00	424 814,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	803 745,77	803 745,77

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 758 874,77	2 461 611,64	0,00	277 177,63	5 497 664,04

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 676 149,80
Ressources propres disponibles	IV 5 497 664,04
Solde	V = IV – II (6) 1 821 514,24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 000 000,00	402 060,98										0,00	0,00	
SHEMA	2014	P	FINALISATION ZAC EUROCHANNEL	Crédit Agricole	2 000 000,00	402 060,98	1,95	T	V	Euribor 3 mois	5,460	V	Euribor 3 mois	4,580	A-1	0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					2 000 000,00	402 060,98										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	171 956,26
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	171 956,26
Recettes réelles de fonctionnement	II	24 028 849,23

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.72
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		49,00	0,80	49,80	32,70	8,80	41,50
Adjoint administratif	C	10,00	0,00	10,00	7,20	1,00	8,20
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	13,00	0,00	13,00	9,10	0,00	9,10
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	6,40	0,00	6,40
Assistant administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	12,00	0,80	12,80	5,00	6,80	11,80
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chargé de mission DSP	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission fonds européens	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de missions développement Economie/ESS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur de la Communication et des Relations Publiques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directrice du dispositif PLIE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable de la Commande Publique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable de la Communication	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable des Affaires Culturelles	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Tuteur campus connecté	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	0,00	32,00	17,00	9,00	26,00
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé d'opération d'aménagement et de maintenance des voiries	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé d'opération habitat privé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chargé de mission E.I.E	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller France Rénovation	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller numérique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	7,00	0,00	7,00	2,00	5,00	7,00
Ingénieur Aménagement opérationnel des Espaces Publics	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur du service Patrimoine	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en Chef	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Eau - Assainissement	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Eaux Pluviales	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien SIG	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	10,00	0,00	10,00	4,00	2,00	6,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Accompagnatrice à l'emploi	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Assistant socio-éducatif 2ème classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	4,00	7,00	4,93	1,00	5,93
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	3,00	3,00	6,00	4,43	1,00	5,43
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0,00	1,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		90,00	4,80	94,80	57,63	21,80	79,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Accompagnatrice à l'emploi	A	S	495	0,00	3-3-2°	CDI
Accompagnatrice à l'emploi	A	S	547	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	416	0,00	3-b	CDD
Assistant administratif	C	ADM	416	0,00	3-b	CDD
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	CULT	397	0,00	3-2	CDD
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	CULT	397	0,00	3-2	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	464	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	464	0,00	3-3-2°	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	495	0,00	3-3-2°	CDI
Assistant socio-éducatif	A	S	547	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	575	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	466	0,00	3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé d'opération d'aménagement et de maintenance des voiries	B	TECH	475	0,00	3-2	CDD
Chargé d'opération habitat privé	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de mission DSP	B	ADM	478	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de mission E.I.E	A	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDI
Chargé de mission fonds européens	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de missions développement Economie/ESS	A	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Conseiller France Rénovation	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Conseiller numérique	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Directeur de la Communication et des Relations Publiques	A	ADM	466	0,00	3-3-2°	CDI
Directrice du dispositif PLIE	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur	A	TECH	621	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	625	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur Aménagement opérationnel des Espaces Publics	A	TECH	625	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur du service Patrimoine	A	TECH	621	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable de la Commande Publique	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable de la Communication	A	ADM	575	0,00	3-3-2°	CDD
Responsable des Affaires Culturelles	A	ADM	635	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	3-3-2°	CDD

DIEPPE MARITIME - PRINCIPAL - BP - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien	B	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien Eau - Assainissement	B	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Technicien Eaux Pluviales	B	TECH	378	0,00	3-2	CDD
Technicien SIG	B	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	475	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	378	0,00	3-2	CDD
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Tuteur campus connecté	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 07/12/2021 - Participation au capital	Agence France Locale	Agence France Locale - Société Territoriale	Société anonyme	156 800,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 11/12/2018 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement	SHEMA	Société d'Economie Mixte	1 600 000,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
- Budget 2023	Office de Tourisme Dieppe-Maritime	Office de Tourisme Dieppe-Maritime	EPIC	175 000,00
- Budget 2023	Budget annexe des Transports	Budget annexe des Transports	Régie à seule autonomie financière	875 911,00
- Budget 2023	Budget annexe du Centre de Santé Intercommunal	Budget annexe du Centre de Santé Intercommunal	Régie à seule autonomie financière	520 165,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIDESA	25/05/2004	Participation	17 650,00
Ports de Normandie	26/09/2006	Participation	161 000,00
PETR PAys Dieppoïis - Terroir de Caux	28/09/2010	Participation	248 826,00
Syndicat pour le Développement de l'Enseignement Musical en Pays Dieppoïis (SYDEMPAD)	01/01/2012	Participation	3 022 000,00
Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR)	01/01/2012	Participation	2 593 967,00
Syndicat Mixte Atoumod	18/11/2014	Participation	30 000,00
Syndicat Mixte pour la Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT)	01/01/2019	Participation	691 694,00
Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique	08/10/2019	Participation	1 500,00
Communauté de communes Terroir de Caux	08/12/2020	Participation	62 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Eau	13/05/2003	03-05-13/05 - 13/05/2003	24760078600039	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	Assainissement	13/05/2003	03-05-13/06 - 13/05/2003	24760078600047	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	Transports Publics	13/05/2003	03-05-13/04 - 13/05/2003	24760078600021	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	ZAE	01/01/2005	04-12-21/18 - 21/12/2004	24760078600054	SPA	Oui
Régie à seule autonomie financière	SPANC	01/01/2006	05-10-25/01 - 25/10/2005	24760078600062	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	Déchets Ménagers et Assimilés	01/01/2012	13-12-11/04 - 13/12/2011	24760078600088	SPA	Non
Régie à seule autonomie financière	Centre de Santé Intercommunal	01/01/2021	08-12-20/57 - 08/12/2020	24760078600120	SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Golf communautaire	03/09/2013	03-09-13/13 - 03/09/2013	SPIC
	Location emplacement pour stationnement de véhicules	31/03/2015	31-03-15/18 - 31/03/2015	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	60 904 000,00	6,51	1,50	0,00	913 560,00	0,00
TFPNB	973 200,00	6,42	1,92	0,00	18 685,00	6,42
CFE	18 130 000,00	6,27	24,35	5,78	4 414 655,00	12,41
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	8 972 586,00	5,59	8,28	0,00	742 930,00	5,59
TOTAL	88 979 786,00	6,37			6 089 830,00	30,99

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 36

Contre : 3

Abstentions : 3

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par Monsieur le Président (1),

A Dieppe, le 02/05/2023

Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le




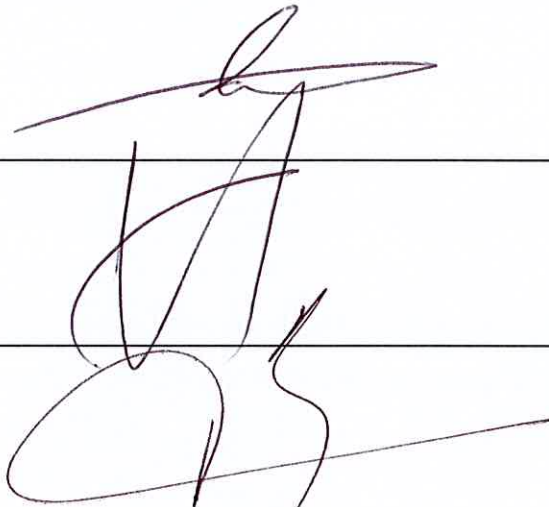
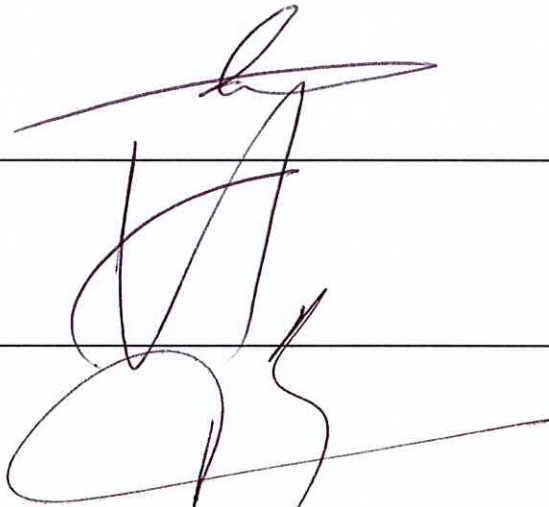





A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.





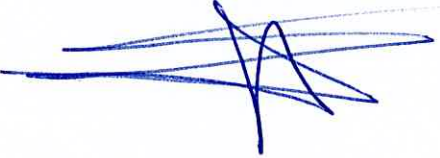

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.







BUDGET PRINCIPAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
VARENDEVILLE-SUR-MER	
<p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
DIEPPE	
<p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour J. JUNEL</i></p>	
SAINT-AUBIN-SUR-SCIE	
<p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par : <i>Et pour A. PIMONT</i></p>	
DIEPPE	
<p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
HAUTOT-SUR-MER	
<p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
SAUQUEVILLE	
<p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i> Suppléée par :</p>	
DIEPPE	
<p align="center">JUMEL Sébastien</p> <p>Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i></p>	
DIEPPE	
<p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
GRÈGES	
<p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
OFFRANVILLE	
<p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i></p>	

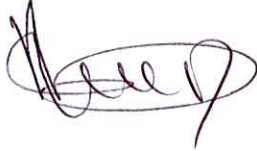
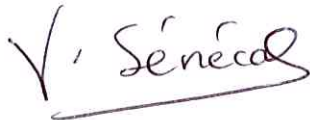
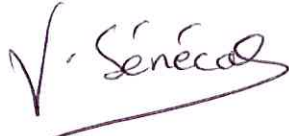
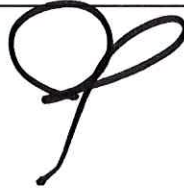
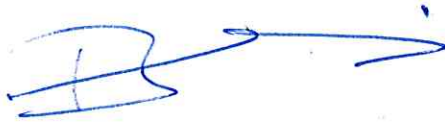

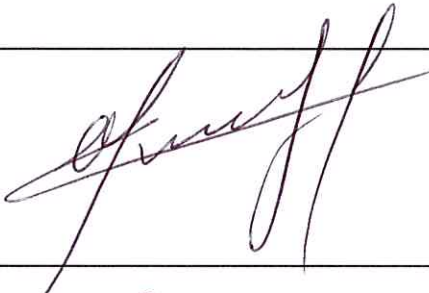

BUDGET PRINCIPAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE CARU-CHARRETON Emmanuelle Donne procuration à :	
DIEPPE BUSSY Florent Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE SÉNÉCAL Guy Donne procuration à :	
MARTIN-EGLISE MARATRAT Alain Donne procuration à :	
ANCOURT LOUCHEL Christophe Donne procuration à : Suppléé par :	
DIEPPE PATRIX Dominique Donne procuration à :	




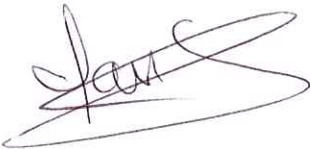
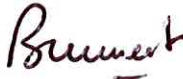
BUDGET PRINCIPAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p align="center">FOURNIER Maryline</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p align="center">POULAIN Isabelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>AUBERMESNIL-BEAUMAIS</p> <p align="center">DUBUFRESNIL Isabelle</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Supplée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i></p>	
<p>COLMESNIL-MANNEVILLE</p> <p align="center">DUFOUR Marie-Laure</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Supplée par : <i>J. PRIEUR DANECOUR</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARRAUD François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">RIDEL Patricia</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour J.-H. DUFILS</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">BUICHE Marie-Luce</p> <p>Donne procuration à :</p>	



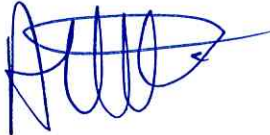


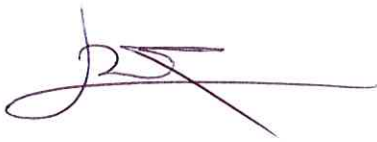
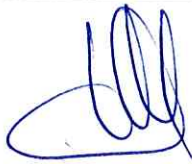
BUDGET PRINCIPAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENEAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET PRINCIPAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : A. OUVRY</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : Et pour André GAUTIER</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p>MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p>BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	

BUDGET PRINCIPAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>GUILBERT Pascale</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>DESPREZ René</p> <p>Donne procuration à : P. BOULIER</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>AMOURETTE Bérénice</p> <p>Donne procuration à : Et pour Smelda VANDECANDELAERE</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>BEURAIN Annick</p> <p>Donne procuration à : A. BRUMENT</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>GROUT Jean-Claude</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>DELAHAYE Marie-Laure</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER</p> <p>DE CONIHOUT Olivier</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
<p>TOURVILLE-SUR-ARQUES</p> <p>COLLIN Yoann</p> <p>Donne procuration à : I. DUBUFRESNIL Suppléé par :</p>	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/12

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe de l'assainissement s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	79 847,20 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	1 831 451,46 €	2 266 848,44 €
• Crédits nouveaux	7 246 318,34 €	6 890 768,56 €
Total investissement	9 157 617,00 €	9 157 617,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		5 650 081,09 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	7 914 365,00 €	2 264 283,91 €
Total exploitation	7 914 365,00 €	7 914 365,00 €
TOTAL GENERAL	17 071 982,00 €	17 071 982,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M49, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 2 abstentions : Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe de l'assainissement pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe de l'assainissement pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	79 847,20 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	1 831 451,46 €	2 266 848,44 €
• Crédits nouveaux	7 246 318,34 €	6 890 768,56 €
Total investissement	9 157 617,00 €	9 157 617,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		5 650 081,09 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	7 914 365,00 €	2 264 283,91 €
Total exploitation	7 914 365,00 €	7 914 365,00 €
TOTAL GENERAL	17 071 982,00 €	17 071 982,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CARD ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	26

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	30
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 914 365,00	2 264 283,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 650 081,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 914 365,00	7 914 365,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 246 318,34	6 890 768,56
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 831 451,46	2 266 848,44
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 79 847,20	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 157 617,00	9 157 617,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 071 982,00	17 071 982,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	442 796,00	0,00	484 950,46	484 950,46	484 950,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	485 180,00	0,00	388 364,00	388 364,00	388 364,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 196,00	5 196,00	5 196,00
Total des dépenses de gestion des services		927 976,00	0,00	878 510,46	878 510,46	878 510,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	232 086,00	232 086,00	232 086,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		927 976,00	0,00	1 110 596,46	1 110 596,46	1 110 596,46
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 193 118,00		5 869 007,54	5 869 007,54	5 869 007,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	940 080,00		934 761,00	934 761,00	934 761,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 133 198,00		6 803 768,54	6 803 768,54	6 803 768,54
TOTAL		7 061 174,00	0,00	7 914 365,00	7 914 365,00	7 914 365,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 914 365,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 617 367,29	0,00	1 599 551,00	1 599 551,00	1 599 551,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	185 000,00	0,00	257 908,00	257 908,00	257 908,00
75	Autres produits de gestion courante	8 630,00	0,00	29 560,03	29 560,03	29 560,03
Total des recettes de gestion des services		1 810 997,29	0,00	1 887 019,03	1 887 019,03	1 887 019,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	46,88	46,88	46,88
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 810 997,29	0,00	1 887 065,91	1 887 065,91	1 887 065,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	377 600,00		377 218,00	377 218,00	377 218,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		377 600,00		377 218,00	377 218,00	377 218,00
TOTAL		2 188 597,29	0,00	2 264 283,91	2 264 283,91	2 264 283,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 650 081,09
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 914 365,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 426 550,54
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	295 000,00	293 455,02	2 899 500,00	2 899 500,00	3 192 955,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 325 609,53	1 508 495,44	3 814 334,34	3 814 334,34	5 322 829,78
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 680 609,53	1 801 950,46	6 763 834,34	6 763 834,34	8 565 784,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 700,00	0,00	64 675,00	64 675,00	64 675,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	591,00	591,00	591,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	64 700,00	0,00	65 266,00	65 266,00	65 266,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	29 501,00	40 000,00	40 000,00	69 501,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 745 309,53	1 831 451,46	6 869 100,34	6 869 100,34	8 700 551,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	377 600,00		377 218,00	377 218,00	377 218,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	377 600,00		377 218,00	377 218,00	377 218,00
	TOTAL	7 122 909,53	1 831 451,46	7 246 318,34	7 246 318,34	9 077 769,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	79 847,20
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 157 617,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	949 711,53	1 814 439,38	87 000,02	87 000,02	1 901 439,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	418 612,00	0,00	0,00	418 612,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	949 711,53	2 233 051,38	87 000,02	87 000,02	2 320 051,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	388 479,58	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	388 479,58	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	40 000,00	33 797,06	0,00	0,00	33 797,06
	Total des recettes réelles d'investissement	1 378 191,11	2 266 848,44	87 000,02	87 000,02	2 353 848,46
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 193 118,00		5 869 007,54	5 869 007,54	5 869 007,54

DIEPPE MARITIME - CARD ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	940 080,00		934 761,00	934 761,00	934 761,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 133 198,00		6 803 768,54	6 803 768,54	6 803 768,54
TOTAL		7 511 389,11	2 266 848,44	6 890 768,56	6 890 768,56	9 157 617,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		9 157 617,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 426 550,54
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	484 950,46		484 950,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	388 364,00		388 364,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 196,00		5 196,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	232 086,00	0,00	232 086,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	934 761,00	934 761,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 869 007,54	5 869 007,54
	Dépenses d'exploitation – Total	1 110 596,46	6 803 768,54	7 914 365,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 914 365,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	377 218,00	377 218,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	64 675,00	0,00	64 675,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 192 955,02	0,00	3 192 955,02
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 322 829,78	0,00	5 322 829,78
26	Participations et créances rattachées	591,00	0,00	591,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	69 501,00	0,00	69 501,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 700 551,80	377 218,00	9 077 769,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	79 847,20
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 157 617,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 599 551,00		1 599 551,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	257 908,00		257 908,00
75	Autres produits de gestion courante	29 560,03		29 560,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	46,88	377 218,00	377 264,88
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 887 065,91	377 218,00	2 264 283,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 650 081,09
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 914 365,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 901 439,40	0,00	1 901 439,40
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	418 612,00	0,00	418 612,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		934 761,00	934 761,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	33 797,06	0,00	33 797,06
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 869 007,54	5 869 007,54
Recettes d'investissement – Total		2 353 848,46	6 803 768,54	9 157 617,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 157 617,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	442 796,00	484 950,46	484 950,46
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 350,00	600,00	600,00
6066	Carburants	200,00	220,46	220,46
6068	Autres matières et fournitures	100,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	150 000,00	204 000,00	204 000,00
6132	Locations immobilières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	1 100,00	1 100,00
6156	Maintenance	0,00	300,00	300,00
6161	Multirisques	2 050,00	2 000,00	2 000,00
6168	Autres	3 600,00	5 500,00	5 500,00
617	Etudes et recherches	94 471,00	80 000,00	80 000,00
618	Divers	345,00	420,00	420,00
6228	Divers	115,00	115,00	115,00
6231	Annonces et insertions	0,00	200,00	200,00
6287	Remboursements de frais	33 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	580,00	500,00	500,00
6288	Autres	133 000,00	166 480,00	166 480,00
63512	Taxes foncières	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	115,00	115,00	115,00
6378	Autres taxes et redevances	570,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	485 180,00	388 364,00	388 364,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	450 000,00	352 000,00	352 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	9 000,00	9 316,00	9 316,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	24 855,00	25 723,00	25 723,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 325,00	1 325,00	1 325,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 196,00	5 196,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	4 196,00	4 196,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		927 976,00	878 510,46	878 510,46
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	232 086,00	232 086,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	231 086,00	231 086,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		927 976,00	1 110 596,46	1 110 596,46
023	Virement à la section d'investissement	5 193 118,00	5 869 007,54	5 869 007,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	940 080,00	934 761,00	934 761,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	940 080,00	934 761,00	934 761,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 133 198,00	6 803 768,54	6 803 768,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 133 198,00	6 803 768,54	6 803 768,54
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 061 174,00	7 914 365,00	7 914 365,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 914 365,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 617 367,29	1 599 551,00	1 599 551,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
70613	Participations assainissement collectif	75 000,00	55 000,00	55 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	33 855,29	35 039,00	35 039,00
7087	Remboursement de frais	108 512,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	107 972,00	107 972,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 540,00	1 540,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	185 000,00	257 908,00	257 908,00
741	Primes d'épuration	185 000,00	251 658,00	251 658,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	6 250,00	6 250,00
75	Autres produits de gestion courante	8 630,00	29 560,03	29 560,03
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	8 630,00	14 560,03	14 560,03
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 810 997,29	1 887 019,03	1 887 019,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	46,88	46,88
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	46,88	46,88
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 810 997,29	1 887 065,91	1 887 065,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	377 600,00	377 218,00	377 218,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	377 600,00	377 218,00	377 218,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		377 600,00	377 218,00	377 218,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 188 597,29	2 264 283,91	2 264 283,91

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 650 081,09
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 914 365,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	60 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	60 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	295 000,00	2 899 500,00	2 899 500,00
2111	Terrains nus	5 000,00	9 000,00	9 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	65 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	60 000,00	25 000,00	25 000,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	0,00	1 867 000,00	1 867 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	165 000,00	995 000,00	995 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 500,00	3 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 325 609,53	3 814 334,34	3 814 334,34
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 445 609,53	3 219 334,34	3 219 334,34
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	880 000,00	595 000,00	595 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 680 609,53	6 763 834,34	6 763 834,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 700,00	64 675,00	64 675,00
1681	Autres emprunts	64 700,00	64 675,00	64 675,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	591,00	591,00
266	Autres formes de participation	0,00	591,00	591,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		64 700,00	65 266,00	65 266,00
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (6)	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 745 309,53	6 869 100,34	6 869 100,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	377 600,00	377 218,00	377 218,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>377 600,00</i>	<i>377 218,00</i>	<i>377 218,00</i>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	253 000,00	252 955,00	252 955,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 000,00	6 988,00	6 988,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 600,00	6 583,00	6 583,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	60 600,00	60 531,00	60 531,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	400,00	353,00	353,00
13918	Autres subventions d'équipement	50 000,00	49 808,00	49 808,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		377 600,00	377 218,00	377 218,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 122 909,53	7 246 318,34	7 246 318,34

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 831 451,46
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	79 847,20
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 157 617,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	949 711,53	87 000,02	87 000,02
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	392 980,53	25 000,00	25 000,00
1313	Subv. équipt Départements	556 731,00	62 000,02	62 000,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		949 711,53	87 000,02	87 000,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	388 479,58	0,00	0,00
1068	Autres réserves	388 479,58	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		388 479,58	0,00	0,00
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	40 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 378 191,11	87 000,02	87 000,02
021	Virement de la section d'exploitation	5 193 118,00	5 869 007,54	5 869 007,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	940 080,00	934 761,00	934 761,00
28031	Frais d'études	46 800,00	46 745,00	46 745,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	290,00	288,00	288,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 300,00	14 289,00	14 289,00
28153	Installations à caractère spécifique	68 100,00	68 060,00	68 060,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	36 800,00	36 795,00	36 795,00
28157	Aménagement matériel industriel	60,00	58,00	58,00
28173	Constructions (mise à disposition)	222 470,00	222 484,00	222 484,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	790,00	787,00	787,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	538 570,00	541 060,00	541 060,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 200,00	3 312,00	3 312,00
28188	Autres	700,00	883,00	883,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 133 198,00	6 803 768,54	6 803 768,54
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 133 198,00	6 803 768,54	6 803 768,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 511 389,11	6 890 768,56	6 890 768,56

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 266 848,44
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 157 617,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					970 124,00									
1681 Autres emprunts (total)					970 124,00									
064950 (2006-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	16/11/2006	07/07/2008	07/07/2009	124 400,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
07131900 (2007-003)	Ag. de l'eau Seine Normandie	15/06/2007	17/09/2008	17/09/2009	36 900,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
071701 (2007-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	03/07/2007	11/06/2008	11/06/2009	34 500,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10143121/01 (2009-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	01/10/2009	18/12/2009	17/12/2010	10 957,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10302051/01 (2012-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	05/04/2012	14/03/2013	45 915,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10302531/01 (2012-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	05/04/2012	14/03/2013	17 156,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10302581/01 (2012-003)	Ag. de l'eau Seine Normandie	13/10/2011	05/04/2012	14/03/2013	10 197,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10451501/01 (2016-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	15/01/2014	02/12/2016	01/12/2017	40 020,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10451531/01 (2016-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	26/06/2014	02/12/2016	01/12/2017	61 271,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

DIEPPE MARITIME - CARD ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1055768 (2017-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	23/06/2021	05/12/2017	05/12/2018	267 362,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1055769 (2017-004)	Ag. de l'eau Seine Normandie	06/05/2016	03/03/2017	03/03/2018	104 247,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1067956 (2017-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	05/12/2017	05/12/2017	05/12/2018	146 775,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1071128 (2017-003)	Ag. de l'eau Seine Normandie	08/12/2017	22/12/2017	22/12/2018	70 424,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					970 124,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		492 250,24					64 674,92	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		492 250,24					64 674,92	0,00	0,00	0,00
064950 (2006-001)	N	0,00	A-1	8 293,33	0,51	F	Taux Fixe	0,000	8 293,33	0,00	0,00	0,00
07131900 (2007-003)	N	0,00	A-1	2 460,00	0,71	F	Taux Fixe	0,000	2 460,00	0,00	0,00	0,00
071701 (2007-001)	N	0,00	A-1	2 300,00	0,44	F	Taux Fixe	0,000	2 300,00	0,00	0,00	0,00
10143121/01 (2009-001)	N	0,00	A-1	1 460,89	1,96	F	Taux Fixe	0,000	730,47	0,00	0,00	0,00
10302051/01 (2012-001)	N	0,00	A-1	15 305,00	4,20	F	Taux Fixe	0,000	3 061,00	0,00	0,00	0,00
10302531/01 (2012-002)	N	0,00	A-1	5 718,70	4,20	F	Taux Fixe	0,000	1 143,73	0,00	0,00	0,00
10302581/01 (2012-003)	N	0,00	A-1	3 399,00	4,20	F	Taux Fixe	0,000	679,80	0,00	0,00	0,00
10451501/01 (2016-001)	N	0,00	A-1	24 012,00	8,92	F	Taux Fixe	0,000	2 668,00	0,00	0,00	0,00
10451531/01 (2016-002)	N	0,00	A-1	36 762,62	8,92	F	Taux Fixe	0,000	4 084,73	0,00	0,00	0,00
1055768 (2017-001)	N	0,00	A-1	178 241,35	9,93	F	Taux Fixe	0,000	17 824,13	0,00	0,00	0,00
1055769 (2017-004)	N	0,00	A-1	69 498,00	9,17	F	Taux Fixe	0,000	6 949,80	0,00	0,00	0,00
1067956 (2017-002)	N	0,00	A-1	97 850,00	9,93	F	Taux Fixe	0,000	9 785,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1071128 (2017-003)	N	0,00	A-1	46 949,35	9,98	F	Taux Fixe	0,000	4 694,93	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		492 250,24					64 674,92	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	492 250,24	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2010-05-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	60	12/11/2003
L	Stations d'épuration	70	12/11/2003
L	Traitement des eaux usées, équipements techniques, usine d'autocurage et autres installations	20	12/11/2003
L	Ouvrages génie civil pour captage, transport traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction	60	12/11/2003
L	Installations de traitement de l'eau potable	20	12/11/2003
L	Bâtiments durables	70	12/11/2003
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	12/11/2003
L	Appareils de laboratoire	10	12/11/2003
L	Outillage	10	12/11/2003
L	Logiciels	2	12/11/2003
L	Engins de travaux publics	8	12/11/2003
L	Voitures	5	12/11/2003
L	Mobilier	15	12/11/2003
L	Matériel de bureau ou électronique	5	12/11/2003
L	Matériel informatique	3	12/11/2003
L	Autres matériels	8	12/11/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/11/2003
L	Agencements et aménagements terrains	30	28/02/2006
L	Frais d'établissement	5	28/02/2006
L	Schéma directeur d'eau potable	20	25/05/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		441 893,00	441 893,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		64 675,00	64 675,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	64 675,00	64 675,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		377 218,00	377 218,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	377 218,00	377 218,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	441 893,00	1 831 451,46	79 847,20	2 353 191,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 803 768,54	III 6 803 768,54
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 803 768,54	6 803 768,54
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	46 745,00	46 745,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	288,00	288,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 289,00	14 289,00
28153	Installations à caractère spécifique	68 060,00	68 060,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	36 795,00	36 795,00
28157	Aménagement matériel industriel	58,00	58,00
28173	Constructions (mise à disposition)	222 484,00	222 484,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	787,00	787,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	541 060,00	541 060,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 312,00	3 312,00
28188	Autres	883,00	883,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 869 007,54	5 869 007,54

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 803 768,54	2 266 848,44	0,00	0,00	9 070 616,98

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 353 191,66
Ressources propres disponibles	IV	9 070 616,98
Solde	V = IV – II (6)	6 717 425,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général des Services	A	1	3 445,23
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	4 025,90
Attaché	A	3	58 500,00
Ingénieur principal	A	1	46 909,00
Ingénieur	A	1	20 000,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	5 606,70
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	7 500,00
Technicien principal 2ème classe	B	2	51 500,00
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	4	48 179,62
Technicien	B	1	16 791,55
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8	21 604,00
Adjoint administratif	C	4	54 075,00
Adjoint technique	C	4	5 363,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	5 000,00
Adjoint technique contractuel	C	1	3 500,00
TOTAL GENERAL	A B C	34	352 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 08/12/2021 - Contrat d affermage pour les communes de Dieppe-Maritime	Compagnie Fermière des Services Publics	C.F.S.P	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 37

Contre : 3

Abstentions : 2

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,

A Dieppe le 02/05/2023

(1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le




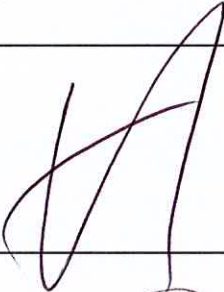



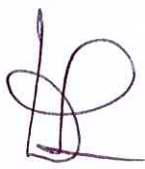
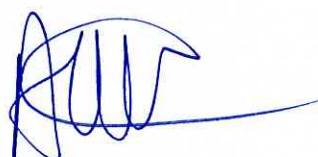
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...







(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.


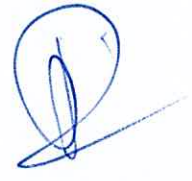
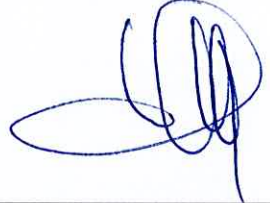





BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENGEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUREL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PIMONT</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i></p>	

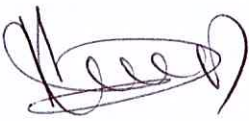
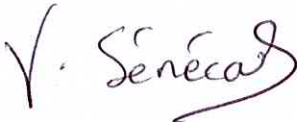




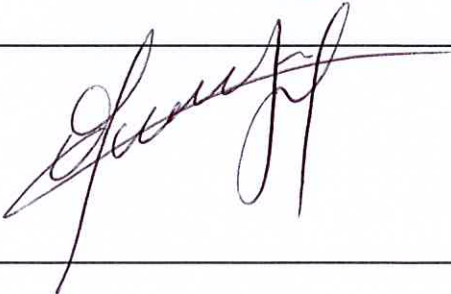
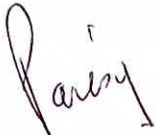
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Christophe</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PATRIX Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	




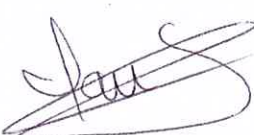

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DATECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANG-LOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J-H. DUFILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	

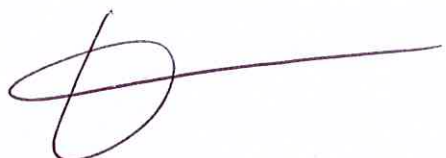

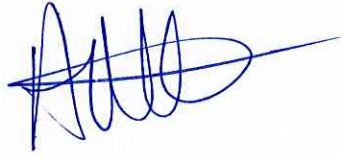




BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENEAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>GUILBERT Pascale</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>DESPREZ René</p> <p>Donne procuration à : P. BOULIER</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>AMOURETTE Bérénice</p> <p>Donne procuration à : Et pour Smelcha VANDECANDELAERE</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p>BEURAIN Annick</p> <p>Donne procuration à : A. BRUMENT</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>GROUT Jean-Claude</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>DELAHAYE Marie-Laure</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER</p> <p>DE CONIHOUT Olivier</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	
<p>TOURVILLE-SUR-ARQUES</p> <p>COLLIN Yoann</p> <p>Donne procuration à : I. DUBUFRESNIL Suppléé par :</p>	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe de l'eau de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe de l'eau s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		154 257,79 €
• Affectation du résultat		815 271,38 €
• Reports	969 529,57 €	0,00 €
• Crédits nouveaux	1 894 739,43 €	1 894 739,83 €
Total investissement	2 864 269,00 €	2 864 269,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		911 169,73 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 822 984,00 €	911 814,27 €
Total exploitation	1 822 984,00 €	1 822 984,00 €
TOTAL GENERAL	4 687 253,00 €	4 687 253,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M49, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 2 abstentions : Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe de l'eau pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe de l'eau pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		154 257,79 €
• Affectation du résultat		815 271,38 €
• Reports	969 529,57 €	0,00 €
• Crédits nouveaux	1 894 739,43 €	1 894 739,83 €
Total investissement	2 864 269,00 €	2 864 269,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		911 169,73 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 822 984,00 €	911 814,27 €
Total exploitation	1 822 984,00 €	1 822 984,00 €
TOTAL GENERAL	4 687 253,00 €	4 687 253,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CARD EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	24
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	27
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	28
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 822 984,00	911 814,27
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 911 169,73
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 822 984,00	1 822 984,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 894 739,43	2 710 011,21
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	969 529,57	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 154 257,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 864 269,00	2 864 269,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		4 687 253,00	4 687 253,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	127 830,00	0,00	86 480,27	86 480,27	86 480,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des dépenses de gestion des services		277 955,00	0,00	268 680,27	268 680,27	268 680,27
66	Charges financières	13 531,00	0,00	11 388,00	11 388,00	11 388,00
67	Charges exceptionnelles	18 456,00	0,00	9 275,00	9 275,00	9 275,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		309 942,00	0,00	289 343,27	289 343,27	289 343,27
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 087 319,00		973 099,73	973 099,73	973 099,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	545 615,00		560 541,00	560 541,00	560 541,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 632 934,00		1 533 640,73	1 533 640,73	1 533 640,73
TOTAL		1 942 876,00	0,00	1 822 984,00	1 822 984,00	1 822 984,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 822 984,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	777 250,22	0,00	784 200,27	784 200,27	784 200,27
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 500,00	0,00	29 770,00	29 770,00	29 770,00
Total des recettes de gestion des services		785 750,22	0,00	813 970,27	813 970,27	813 970,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		785 750,22	0,00	813 970,27	813 970,27	813 970,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	103 300,00		97 844,00	97 844,00	97 844,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		103 300,00		97 844,00	97 844,00	97 844,00
TOTAL		889 050,22	0,00	911 814,27	911 814,27	911 814,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	911 169,73
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 822 984,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 435 796,73
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	120 000,35	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 386 050,00	936 393,01	1 580 504,43	1 580 504,43	2 516 897,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 000,00	33 136,56	50 000,00	50 000,00	83 136,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 543 050,35	969 529,57	1 750 504,43	1 750 504,43	2 720 034,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 080,00	0,00	45 910,00	45 910,00	45 910,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	481,00	481,00	481,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	44 080,00	0,00	46 391,00	46 391,00	46 391,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 587 130,35	969 529,57	1 796 895,43	1 796 895,43	2 766 425,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	103 300,00		97 844,00	97 844,00	97 844,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	103 300,00		97 844,00	97 844,00	97 844,00
	TOTAL	2 690 430,35	969 529,57	1 894 739,43	1 894 739,43	2 864 269,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 864 269,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 057 496,35	0,00	351 099,10	351 099,10	351 099,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 057 496,35	0,00	361 099,10	361 099,10	361 099,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	855 805,80	0,00	815 271,38	815 271,38	815 271,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	855 805,80	0,00	815 271,38	815 271,38	815 271,38
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 913 302,15	0,00	1 176 370,48	1 176 370,48	1 176 370,48
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 087 319,00		973 099,73	973 099,73	973 099,73

DIEPPE MARITIME - CARD EAU - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	545 615,00		560 541,00	560 541,00	560 541,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 632 934,00		1 533 640,73	1 533 640,73	1 533 640,73
TOTAL		3 546 236,15	0,00	2 710 011,21	2 710 011,21	2 710 011,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	154 257,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 864 269,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 435 796,73

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	86 480,27		86 480,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	182 000,00		182 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00		200,00
66	Charges financières	11 388,00	0,00	11 388,00
67	Charges exceptionnelles	9 275,00	0,00	9 275,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	560 541,00	560 541,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		973 099,73	973 099,73
	Dépenses d'exploitation – Total	289 343,27	1 533 640,73	1 822 984,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 822 984,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	97 844,00	97 844,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 910,00	0,00	45 910,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	120 000,00	0,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 516 897,44	0,00	2 516 897,44
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	83 136,56	0,00	83 136,56
26	Participations et créances rattachées	481,00	0,00	481,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 766 425,00	97 844,00	2 864 269,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 864 269,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	784 200,27		784 200,27
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	29 770,00		29 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	97 844,00	97 844,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		813 970,27	97 844,00	911 814,27

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	911 169,73
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 822 984,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	10 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	351 099,10	0,00	351 099,10
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		560 541,00	560 541,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		973 099,73	973 099,73
Recettes d'investissement – Total		361 099,10	1 533 640,73	1 894 739,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	154 257,79
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	815 271,38
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 864 269,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	127 830,00	86 480,27	86 480,27
605	Achats d'eau	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	300,00	300,00
6066	Carburants	400,00	300,27	300,27
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	400,00	400,00
6161	Multirisques	290,00	300,00	300,00
6168	Autres	1 580,00	2 150,00	2 150,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	6 000,00	6 000,00
618	Divers	170,00	180,00	180,00
6231	Annonces et insertions	0,00	150,00	150,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 240,00	17 650,00	17 650,00
6287	Remboursements de frais	18 500,00	0,00	0,00
6288	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	26 150,00	27 000,00	27 000,00
6378	Autres taxes et redevances	6 700,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 000,00	182 000,00	182 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	150 000,00	182 000,00	182 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	125,00	200,00	200,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		277 955,00	268 680,27	268 680,27
66	Charges financières (b) (8)	13 531,00	11 388,00	11 388,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 425,00	10 590,00	10 590,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 106,00	798,00	798,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 456,00	9 275,00	9 275,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 481,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 700,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	9 275,00	9 275,00	9 275,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		309 942,00	289 343,27	289 343,27
023	Virement à la section d'investissement	1 087 319,00	973 099,73	973 099,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	545 615,00	560 541,00	560 541,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	545 615,00	560 541,00	560 541,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 632 934,00	1 533 640,73	1 533 640,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 632 934,00	1 533 640,73	1 533 640,73
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 942 876,00	1 822 984,00	1 822 984,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 822 984,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 106,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	798,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	777 250,22	784 200,27	784 200,27
70118	Autres ventes d'eau	2 250,22	2 200,27	2 200,27
70128	Autres taxes et redevances	730 000,00	730 000,00	730 000,00
7083	Locations diverses	45 000,00	52 000,00	52 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 500,00	29 770,00	29 770,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	8 500,00	14 770,00	14 770,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		785 750,22	813 970,27	813 970,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		785 750,22	813 970,27	813 970,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	103 300,00	97 844,00	97 844,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	103 300,00	97 844,00	97 844,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		103 300,00	97 844,00	97 844,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		889 050,22	911 814,27	911 814,27

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	911 169,73
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 822 984,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	120 000,35	120 000,00	120 000,00
2031	Frais d'études	120 000,35	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 386 050,00	1 580 504,43	1 580 504,43
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	450 000,00	54 000,00	54 000,00
217451	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	122 500,00	12 000,00	12 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	1 500 550,00	1 503 504,43	1 503 504,43
217561	Service distribut° d'eau (mise à dispo)	313 000,00	11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	37 000,00	50 000,00	50 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	37 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 543 050,35	1 750 504,43	1 750 504,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 080,00	45 910,00	45 910,00
1641	Emprunts en euros	36 200,00	38 030,00	38 030,00
1681	Autres emprunts	7 880,00	7 880,00	7 880,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	481,00	481,00
266	Autres formes de participation	0,00	481,00	481,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		44 080,00	46 391,00	46 391,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 587 130,35	1 796 895,43	1 796 895,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	103 300,00	97 844,00	97 844,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	103 300,00	97 844,00	97 844,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	64 100,00	63 562,00	63 562,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 250,00	1 221,00	1 221,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	13 000,00	11 234,00	11 234,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 900,00	2 844,00	2 844,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	450,00	441,00	441,00
13918	Autres subventions d'équipement	21 600,00	18 542,00	18 542,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		103 300,00	97 844,00	97 844,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 690 430,35	1 894 739,43	1 894 739,43

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	969 529,57
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 864 269,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	10 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 057 496,35	351 099,10	351 099,10
1641	Emprunts en euros	1 057 496,35	351 099,10	351 099,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 057 496,35	361 099,10	361 099,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	855 805,80	815 271,38	815 271,38
1068	Autres réserves	855 805,80	815 271,38	815 271,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		855 805,80	815 271,38	815 271,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 913 302,15	1 176 370,48	1 176 370,48
021	Virement de la section d'exploitation	1 087 319,00	973 099,73	973 099,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	545 615,00	560 541,00	560 541,00
28031	Frais d'études	11 000,00	9 451,00	9 451,00
28128	Aménagement Autres terrains	80,00	79,00	79,00
28138	Aménagement Autres constructions	180,00	175,00	175,00
28153	Installations à caractère spécifique	10 000,00	9 969,00	9 969,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	28 500,00	28 429,00	28 429,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 150,00	5 036,00	5 036,00
28173	Constructions (mise à disposition)	48 100,00	34 038,00	34 038,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	1 300,00	1 294,00	1 294,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	438 900,00	469 684,00	469 684,00
28182	Matériel de transport	1 805,00	1 803,00	1 803,00
28188	Autres	600,00	583,00	583,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 632 934,00	1 533 640,73	1 533 640,73
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 632 934,00	1 533 640,73	1 533 640,73
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 546 236,15	2 710 011,21	2 710 011,21

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	154 257,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 864 269,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					677 494,72									
1641 Emprunts en euros (total)					677 494,72									
A14160J7 (2016004-9)	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	450 000,00	F	Taux Fixe	1,780	1,790	EUR	T	P	O	A-1
MON221498EUR (1995-001)	Ste de Fin. Local	28/06/1995	19/07/1995	01/11/1995	227 494,72	F	Taux Fixe	8,850	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					118 065,00									
1681 Autres emprunts (total)					118 065,00									
1002043 (2007-002)	Ag. de l'eau Seine Normandie	26/12/2007	20/08/2008	20/08/2009	46 065,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10164261/01 (2010-001)	Ag. de l'eau Seine Normandie	06/01/2010	30/03/2010	29/03/2011	72 000,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD EAU - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					795 559,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		425 051,26					38 026,04	10 581,92	0,00	797,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		425 051,26					38 026,04	10 581,92	0,00	797,83
A14160J7 (2016004-9)	N	0,00	A-1	372 313,28	15,95	F	Taux Fixe	1,780	20 299,46	6 492,18	0,00	292,64
MON221498EUR (1995-001)	N	0,00	A-1	52 737,98	2,58	F	Taux Fixe	8,850	17 726,58	4 089,74	0,00	505,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		17 471,00					7 871,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		17 471,00					7 871,00	0,00	0,00	0,00
1002043 (2007-002)	N	0,00	A-1	3 071,00	0,64	F	Taux Fixe	0,000	3 071,00	0,00	0,00	0,00
10164261/01 (2010-001)	N	0,00	A-1	14 400,00	2,24	F	Taux Fixe	0,000	4 800,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		442 522,26					45 897,04	10 581,92	0,00	797,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

DIEPPE MARITIME - CARD EAU - BP - 2023

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	442 522,26	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2010-05-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	60	12/11/2003
L	Stations d'épuration	70	12/11/2003
L	Traitement des eaux usées, équipements techniques, usine d'autocurage et autres installations	20	12/11/2003
L	Ouvrages génie civil pour captage, transport traitement de l'eau potable, canalisations d'adduction	60	12/11/2003
L	Installations de traitement de l'eau potable	20	12/11/2003
L	Bâtiments durables	70	12/11/2003
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	12/11/2003
L	Appareils de laboratoire	10	12/11/2003
L	Outillage	10	12/11/2003
L	Logiciels	2	12/11/2003
L	Engins de travaux publics	8	12/11/2003
L	Voitures	5	12/11/2003
L	Mobilier	15	12/11/2003
L	Matériel de bureau ou électronique	5	12/11/2003
L	Matériel informatique	3	12/11/2003
L	Autres matériels	8	12/11/2003
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	12/11/2003
L	Agencements et aménagements terrains	30	28/02/2006
L	Frais d'établissement	5	28/02/2006
L	Schéma directeur d'eau potable	20	25/05/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
Gestion de crise de la pollution du captage d'Ancourt	0,00	14/04/2015	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		143 754,00	I 143 754,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		45 910,00	45 910,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	38 030,00	38 030,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	7 880,00	7 880,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		97 844,00	97 844,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	97 844,00	97 844,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	143 754,00	969 529,57	0,00	1 113 283,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 533 640,73	III 1 533 640,73
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 533 640,73	1 533 640,73
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 451,00	9 451,00
28128	Aménagement Autres terrains	79,00	79,00
28138	Aménagement Autres constructions	175,00	175,00
28153	Installations à caractère spécifique	9 969,00	9 969,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	28 429,00	28 429,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 036,00	5 036,00
28173	Constructions (mise à disposition)	34 038,00	34 038,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	1 294,00	1 294,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	469 684,00	469 684,00
28182	Matériel de transport	1 803,00	1 803,00
28188	Autres	583,00	583,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	973 099,73	973 099,73

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 533 640,73	0,00	154 257,79	815 271,38	2 503 169,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 113 283,57
Ressources propres disponibles	IV 2 503 169,90
Solde	V = IV – II (6) 1 389 886,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	6 175,79
Attaché	A	3	10 901,12
Ingénieur principal	A	1	38 609,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	706,70
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	7 436,53
Technicien principal 2ème classe	B	2	30 764,65
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	4	29 000,00
Technicien	B	1	1 065,91
Technicien principal 1ère classe	B	1	1 768,91
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8	21 604,00
Adjoint administratif	C	4	2 190,00
Adjoint technique	C	4	2 500,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	25 808,13
Adjoint technique contractuel	C	1	3 469,26
TOTAL GENERAL	A B C	33	182 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 20/12/2021 - Concession de service public de l'eau potable	Compagnie Fermière des Services Publics	C.F.S.P	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 37

Contre : 3

Abstentions : 2

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,

A Dieppe le 02/05/2023

(1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le










A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...





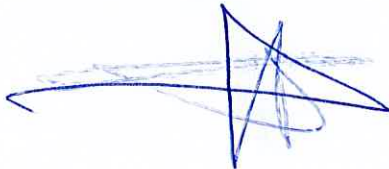

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.









BUDGET ANNEXE EAU 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUMEL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PINONT</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i></p>	

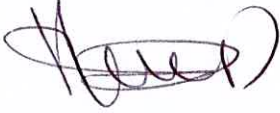
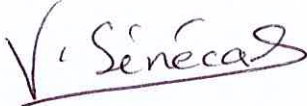

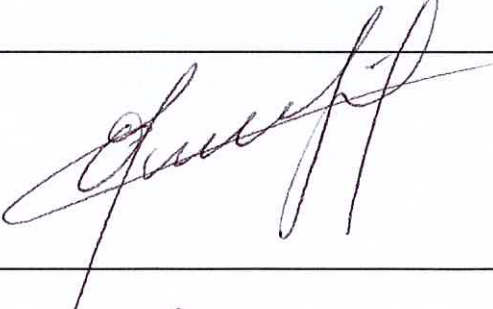
BUDGET ANNEXE EAU 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
DIEPPE CARU-CHARRETON Emmanuelle Donne procuration à :	
DIEPPE BUSSY Florent Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE SÉNÉCAL Guy Donne procuration à :	
MARTIN-EGLISE MARATRAT Alain Donne procuration à :	
ANCOURT LOUCHEL Christophe Donne procuration à : Suppléé par :	
DIEPPE PATRIX Dominique Donne procuration à :	

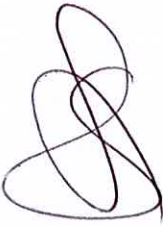


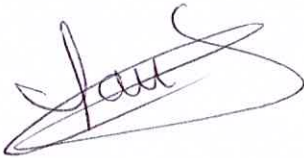
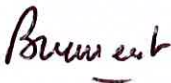
BUDGET ANNEXE EAU 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DANECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANG-LOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J.-H. DU FILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	

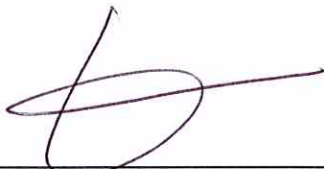



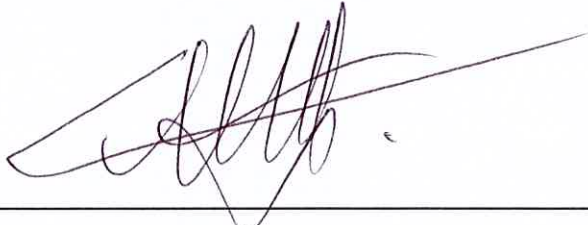


BUDGET ANNEXE EAU 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : V. SENEAL</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : P. RIDEL</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE EAU 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE EAU 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN- EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à : P. BOULIER	
OFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : Et pour Emelda VANDECANDELAERE	
OFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : A. BRUNENT	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : I. DUBUFRESNIL Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe du SPANC s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		27,96 €
• Affectation du résultat		
• Reports		
• Crédits nouveaux	27,96 €	
Total investissement	27,96 €	27,96 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		118 228,07 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	148 852,00 €	30 623,93 €
Total exploitation	148 852,00 €	148 852,00 €
TOTAL GENERAL	148 879,96 €	148 879,96 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M49, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 2 abstentions : Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe du SPANC pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe du SPANC pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		27,96 €
• Affectation du résultat		
• Reports		
• Crédits nouveaux	27,96 €	
Total investissement	27,96 €	27,96 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		118 228,07 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	148 852,00 €	30 623,93 €
Total exploitation	148 852,00 €	148 852,00 €
TOTAL GENERAL	148 879,96 €	148 879,96 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600062	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CARD SPANC (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 17

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 18

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 19

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 31

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 32

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	148 852,00	30 623,93
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 118 228,07
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		148 852,00	148 852,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	27,96	0,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 27,96
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		27,96	27,96

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	148 879,96	148 879,96
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	127 265,00	0,00	108 832,00	108 832,00	108 832,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	39 250,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion des services		166 515,00	0,00	148 842,00	148 842,00	148 842,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		166 515,00	0,00	148 852,00	148 852,00	148 852,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		166 515,00	0,00	148 852,00	148 852,00	148 852,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	148 852,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	29 570,87	0,00	30 623,93	30 623,93	30 623,93
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 570,87	0,00	30 623,93	30 623,93	30 623,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		129 570,87	0,00	30 623,93	30 623,93	30 623,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		129 570,87	0,00	30 623,93	30 623,93	30 623,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	118 228,07
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	148 852,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	27,96	27,96	27,96
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	27,96	27,96	27,96
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	4 061,24	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 061,24	0,00	27,96	27,96	27,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 061,24	0,00	27,96	27,96	27,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27,96
---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD SPANC - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		27,96
--	--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		27,96
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	108 832,00		108 832,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00		40 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10,00	0,00	10,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	148 852,00	0,00	148 852,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	148 852,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	27,96	0,00	27,96
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	27,96	0,00	27,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27,96
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	30 623,93		30 623,93
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		30 623,93	0,00	30 623,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	118 228,07
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	148 852,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	27,96
--	--------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27,96
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	127 265,00	108 832,00	108 832,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	150,00	150,00	150,00
611	Sous-traitance générale	122 025,00	108 382,00	108 382,00
6168	Autres	340,00	300,00	300,00
6287	Remboursements de frais	4 750,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	39 250,00	40 000,00	40 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	39 250,00	40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		166 515,00	148 842,00	148 842,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	10,00	10,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10,00	10,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		166 515,00	148 852,00	148 852,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		166 515,00	148 852,00	148 852,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	148 852,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	29 570,87	30 623,93	30 623,93
7062	Redevances assainissement non collectif	29 570,87	30 623,93	30 623,93
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		29 570,87	30 623,93	30 623,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	100 000,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		129 570,87	30 623,93	30 623,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		129 570,87	30 623,93	30 623,93

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	118 228,07
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	148 852,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	27,96	27,96
266	Autres formes de participation	0,00	27,96	27,96
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	27,96	27,96
45810	DÉP.(À SUBDIVISER PAR OPÉRAT°) (6)	4 061,24	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		4 061,24	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 061,24	27,96	27,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 061,24	27,96	27,96

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27,96
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	27,96
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27,96
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	27,96	0,00	27,96

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	27,96
Solde	V = IV – II (6)	27,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2013001		Intitulé de l'opération : Réhabilitation des installations d ANC		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	147 357,59	0,00	0,00	0,00	
4581 Réhabilitation des installations d ANC (5)	145 647,81	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 709,78	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	147 357,59	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	83 928,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582000 Agence de l'eau Financement par d'autres tiers (7)	83 928,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	83 928,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582012		Intitulé de l'opération : MANGARD Jean-Claude		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582012 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582022		Intitulé de l'opération : ROSALIE Loïc		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	2 602,53	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582022 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	2 602,53	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 602,53	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582032		Intitulé de l'opération : BOISSEL Marie		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	1 072,05	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582032 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582042		Intitulé de l'opération : DUBARRE Chantal		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582042		Intitulé de l'opération : DUBARRE Chantal		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 411,01	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582042 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	3 411,01	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 411,01	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582052		Intitulé de l'opération : LALLIER André		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582052 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582062		Intitulé de l'opération : SOREL Stéphane		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582062		Intitulé de l'opération : SOREL Stéphane		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	2 921,86	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582062 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	2 921,86	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 921,86	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582072		Intitulé de l'opération : DECULTOT Guy		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	2 845,82	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582072 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	2 845,82	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 845,82	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582082		Intitulé de l'opération : GIRAUD Frédérique		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582082		Intitulé de l'opération : GIRAUD Frédérique		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582082 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582092		Intitulé de l'opération : PORTE Thierry		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 901,76	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582092 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	3 901,76	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 901,76	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582112		Intitulé de l'opération : BARBIER Jean-Claude		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 576,68	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582112 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	3 576,68	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582112		Intitulé de l'opération : BARBIER Jean-Claude		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 576,68	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582122		Intitulé de l'opération : BARRE Stéphane		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	892,38	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582122 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	892,38	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	892,38	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582132		Intitulé de l'opération : DEMONCHY Françoise		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 000,66	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582132 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	4 000,66	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582132		Intitulé de l'opération : DEMONCHY Françoise		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 000,66	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582142		Intitulé de l'opération : INDIVISION DESAUBRY		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 206,69	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582142 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	5 206,69	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 206,69	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582152		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jean-Baptiste		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582152 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 072,05	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582162		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jeanne		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582162 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582172		Intitulé de l'opération : ALEXANDRE Jeanne (prop)		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582172 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582182		Intitulé de l'opération : DES CHAMPS DE BOIS HABERT Guy		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582182		Intitulé de l'opération : DES CHAMPS DE BOIS HABERT Guy		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 601,96	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582182 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	3 601,96	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 601,96	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582192		Intitulé de l'opération : COMBES Francis		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582192 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582202		Intitulé de l'opération : BACHELET Nicolas		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582202		Intitulé de l'opération : BACHELET Nicolas		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582202 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582212		Intitulé de l'opération : VIOT Gilles		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	811,10	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582212 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	811,10	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	811,10	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582222		Intitulé de l'opération : FEINTUCH Marie-José		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582222		Intitulé de l'opération : FEINTUCH Marie-José		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
RECETTES (b)	5 634,52	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582222 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	5 634,52	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 634,52	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582232		Intitulé de l'opération : INDIVISION FESTAL		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 809,60	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582232 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	5 809,60	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 809,60	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582242		Intitulé de l'opération : SAGAERT Yves		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 877,38	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582242		Intitulé de l'opération : SAGAERT Yves		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
4582242 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	5 877,38	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 877,38	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4582252		Intitulé de l'opération : INDIVISION VAN DEN PERRE		Date de la délibération : 26/11/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 513,84	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582252 Recettes Tiers Financement par d'autres tiers (7)	4 513,84	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 513,84	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	1	198,00
Ingénieur principal	A	1	8 652,39
Ingénieur contractuel	A	1	895,39
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	3	16 546,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1 589,38
Adjoint administratif	C	1	7 765,84
Agent de maîtrise	C	1	4 353,00
TOTAL GENERAL	A B C	9	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 37

Contre : 3

Abstentions : 2

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,

A Dieppe le 02/05/2023

(1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le




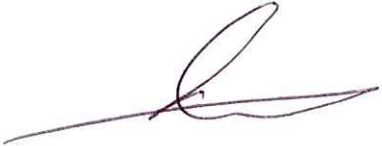
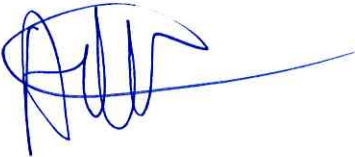
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...





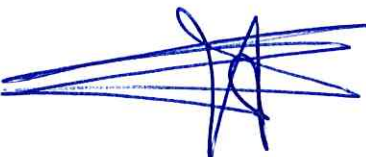

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.


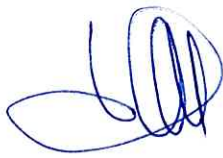

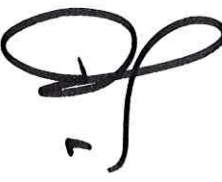

BUDGET ANNEXE SPANC 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUREL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PINOVI</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i></p>	

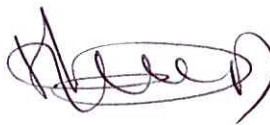
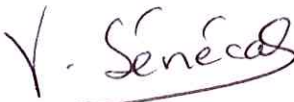
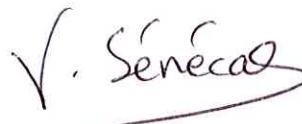



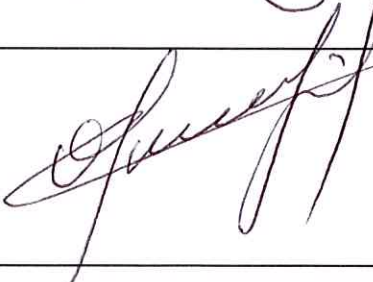
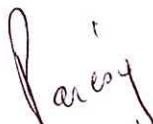
BUDGET ANNEXE SPANC 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIN- EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Christophe</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PATRIX Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	

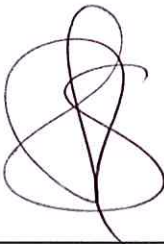


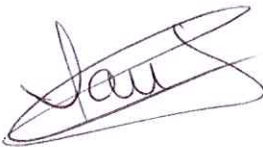

BUDGET ANNEXE SPANC 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Supplée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Supplée par : <i>J. PRIEUR DAFIECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J-H. DUFILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	
	

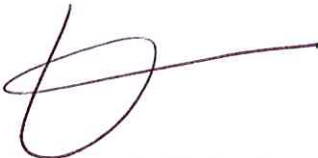

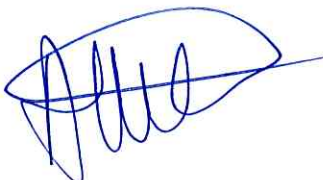


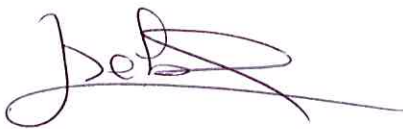
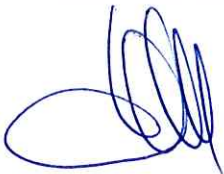
BUDGET ANNEXE SPANC 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENEAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE SPANC 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE SPANC 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN- EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à : P. BOULIER	
OFFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : Et pour Smelda VANDECANDELAERE	
OFFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : A. BRUMENT	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : I. DUBUFRESNIL Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/15

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe des Zones d'Activités Economiques (ZAE) de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe ZAE s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	2 094,99 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	91 818,48 €	110 000,00 €
• Crédits nouveaux	371 304,53 €	355 218,00 €
Total investissement	465 218,00 €	465 218,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	833 402,00 €	833 402,00 €
Total exploitation	833 402,00 €	833 402,00 €
TOTAL GENERAL	1 298 620,00 €	1 298 620,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M14, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 2 abstentions : Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe ZAE pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe ZAE pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	2 094,99 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	91 818,48 €	110 000,00 €
• Crédits nouveaux	371 304,53 €	355 218,00 €
Total investissement	465 218,00 €	465 218,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	833 402,00 €	833 402,00 €
Total exploitation	833 402,00 €	833 402,00 €
TOTAL GENERAL	1 298 620,00 €	1 298 620,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600054

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CARD Z.A.E. (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	31
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	35

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD Z.A.E.	BP 2023
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	833 402,00	833 402,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	833 402,00	833 402,00
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	371 304,53	355 218,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	91 818,48	110 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 094,99	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	465 218,00	465 218,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 298 620,00	1 298 620,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	215 458,00	0,00	256 947,00	256 947,00	256 947,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00	0,00	115 500,00	115 500,00	115 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		325 458,00	0,00	374 947,00	374 947,00	374 947,00
66	Charges financières	136 259,00	0,00	125 108,00	125 108,00	125 108,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		461 717,00	0,00	500 055,00	500 055,00	500 055,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	333 498,00	0,00	333 347,00	333 347,00	333 347,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		333 498,00	0,00	333 347,00	333 347,00	333 347,00
TOTAL		795 215,00	0,00	833 402,00	833 402,00	833 402,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 402,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	680 269,00	0,00	778 186,00	778 186,00	778 186,00
Total des recettes de gestion courante		680 269,00	0,00	778 186,00	778 186,00	778 186,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	66 609,00	0,00	6 879,00	6 879,00	6 879,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		746 878,00	0,00	785 065,00	785 065,00	785 065,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	48 337,00	0,00	48 337,00	48 337,00	48 337,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		48 337,00	0,00	48 337,00	48 337,00	48 337,00
TOTAL		795 215,00	0,00	833 402,00	833 402,00	833 402,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 402,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	285 010,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 870,79	17 034,43	18 511,53	18 511,53	35 545,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	44 870,79	17 034,43	18 511,53	18 511,53	35 545,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 554,00	74 784,05	300 651,00	300 651,00	375 435,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	3 805,00	3 805,00	3 805,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	296 554,00	74 784,05	304 456,00	304 456,00	379 240,05
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	341 424,79	91 818,48	322 967,53	322 967,53	414 786,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	48 337,00		48 337,00	48 337,00	48 337,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	48 337,00		48 337,00	48 337,00	48 337,00
	TOTAL	389 761,79	91 818,48	371 304,53	371 304,53	463 123,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 094,99
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	465 218,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	51 541,56	110 000,00	18 070,00	18 070,00	128 070,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	51 541,56	110 000,00	18 070,00	18 070,00	128 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	35 687,53	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 724,81	0,00	3 801,00	3 801,00	3 801,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	40 412,34	0,00	3 801,00	3 801,00	3 801,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	91 953,90	110 000,00	21 871,00	21 871,00	131 871,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	333 498,00		333 347,00	333 347,00	333 347,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	333 498,00		333 347,00	333 347,00	333 347,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	425 451,90	110 000,00	355 218,00	355 218,00	465 218,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	465 218,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	285 010,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	256 947,00		256 947,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 500,00		115 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00		2 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	125 108,00	0,00	125 108,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	333 347,00	333 347,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		500 055,00	333 347,00	833 402,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 402,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 337,00	48 337,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	375 435,05	0,00	375 435,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	35 545,96	0,00	35 545,96
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	3 805,00	0,00	3 805,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		414 786,01	48 337,00	463 123,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 094,99
--	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	465 218,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	778 186,00	0,00	778 186,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 879,00	48 337,00	55 216,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		785 065,00	48 337,00	833 402,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 402,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	131 871,00	0,00	131 871,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		333 347,00	333 347,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		131 871,00	333 347,00	465 218,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	465 218,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	215 458,00	256 947,00	256 947,00
60611	Eau et assainissement	500,00	900,00	900,00
60612	Energie - Electricité	12 110,00	17 100,00	17 100,00
60621	Combustibles	17 000,00	16 690,00	16 690,00
611	Contrats de prestations de services	400,00	700,00	700,00
6135	Locations mobilières	0,00	157,00	157,00
61521	Entretien terrains	22 741,00	23 950,00	23 950,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	14 500,00	61 200,00	61 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	19 200,00	22 550,00	22 550,00
6161	Multirisques	9 720,00	6 350,00	6 350,00
6168	Autres primes d'assurance	1 050,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	0,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	2 035,00	1 750,00	1 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 702,00	26 000,00	26 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	13 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	72 500,00	76 000,00	76 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00	115 500,00	115 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	110 000,00	115 500,00	115 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		325 458,00	374 947,00	374 947,00
66	Charges financières (b)	136 259,00	125 108,00	125 108,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	126 063,00	116 043,00	116 043,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 196,00	9 065,00	9 065,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		461 717,00	500 055,00	500 055,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	333 498,00	333 347,00	333 347,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	333 498,00	333 347,00	333 347,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		333 498,00	333 347,00	333 347,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		333 498,00	333 347,00	333 347,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		795 215,00	833 402,00	833 402,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 402,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 065,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 065,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	680 269,00	778 186,00	778 186,00
752	Revenus des immeubles	623 439,00	662 320,00	662 320,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	56 830,00	115 866,00	115 866,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		680 269,00	778 186,00	778 186,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	66 609,00	6 879,00	6 879,00
774	Subventions exceptionnelles	66 609,00	6 879,00	6 879,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		746 878,00	785 065,00	785 065,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	48 337,00	48 337,00	48 337,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	48 337,00	48 337,00	48 337,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 337,00	48 337,00	48 337,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		795 215,00	833 402,00	833 402,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	833 402,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	44 870,79	18 511,53	18 511,53
2135	Installations générales, agencements	38 710,79	11 301,00	11 301,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 890,00	7 210,53	7 210,53
2188	Autres immobilisations corporelles	1 270,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		44 870,79	18 511,53	18 511,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 554,00	300 651,00	300 651,00
1641	Emprunts en euros	168 696,00	174 978,00	174 978,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	121 853,00	125 673,00	125 673,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 005,00	0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	3 805,00	3 805,00
266	Autres formes de participation	0,00	3 805,00	3 805,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		296 554,00	304 456,00	304 456,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		341 424,79	322 967,53	322 967,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	48 337,00	48 337,00	48 337,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	48 337,00	48 337,00	48 337,00
13911	Etat et établissements nationaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	25 764,00	25 764,00	25 764,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 982,00	11 982,00	11 982,00
13918	Autres subventions d'équipement	591,00	591,00	591,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		48 337,00	48 337,00	48 337,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		389 761,79	371 304,53	371 304,53

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	91 818,48
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	2 094,99
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	465 218,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	51 541,56	18 070,00	18 070,00
1641	Emprunts en euros	51 541,56	18 070,00	18 070,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		51 541,56	18 070,00	18 070,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 687,53	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	35 687,53	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 724,81	3 801,00	3 801,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 412,34	3 801,00	3 801,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		91 953,90	21 871,00	21 871,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	333 498,00	333 347,00	333 347,00
28031	Frais d'études	1 564,00	2 116,00	2 116,00
28132	Immeubles de rapport	195 798,00	195 798,00	195 798,00
28135	Installations générales, agencements, ..	36 865,00	40 353,00	40 353,00
28138	Autres constructions	59 893,00	59 893,00	59 893,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 404,00	33 213,00	33 213,00
28184	Mobilier	1 105,00	1 105,00	1 105,00
28188	Autres immo. corporelles	869,00	869,00	869,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		333 498,00	333 347,00	333 347,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		333 498,00	333 347,00	333 347,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		425 451,90	355 218,00	355 218,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		110 000,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		465 218,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	322 968	322 968
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 512	18 512
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											48 337
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	371 305	371 305
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 913	93 913
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	465 218	465 218

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	355 218	355 218
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000	110 000
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	465 218	465 218

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	833 402	833 402
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	833 402	833 402

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	833 402	833 402
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	833 402	833 402

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	463 123	463 123
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	414 786	414 786
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 435	375 435
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 546	35 546
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 805	3 805
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 337	48 337
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 337	48 337
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	465 218	465 218
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 871	131 871
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 871	131 871
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333 347	333 347
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333 347	333 347
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	833 402	833 402
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 055	500 055
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	256 947	256 947
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 500	115 500
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	2 500
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 108	125 108
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333 347	333 347
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333 347	333 347
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	833 402	833 402
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	785 065	785 065
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	778 186	778 186
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 879	6 879
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>48 337</i>	<i>48 337</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>48 337</i>	<i>48 337</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 034 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 438 000,00									
00778083092L	Crédit Foncier de France	29/12/2005	03/12/2008	01/03/2009	715 000,00	F	Taux Fixe	3,970	4,090	EUR	T	P	O	A-1
2378-2382	Agence France Locale	01/12/2022	20/12/2023	20/03/2024	110 000,00	V	Euribor 3 mois	4,100	3,410	EUR	T	C	O	A-1
A141300A	Caisse d'Épargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	75 100,00	F	Taux Fixe	3,840	3,890	EUR	T	P	O	A-1
A141300A	Caisse d'Épargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	179 400,00	F	Taux Fixe	3,840	3,890	EUR	T	P	O	A-1
A141300A	Caisse d'Épargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	2 035 500,00	F	Taux Fixe	3,910	3,970	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Épargne	14/12/2016	12/01/2017	12/01/2018	41 000,00	F	Taux Fixe	0,790	0,790	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Épargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	282 000,00	F	Taux Fixe	1,780	1,790	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 596 000,00									
CO6588	Crédit Agricole CIB	30/12/2010	29/10/2012	29/10/2013	1 416 000,00	F	Taux Fixe	3,050	0,000	EUR	A	X	O	A-1
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	03/08/2015	01/11/2015	1 180 000,00	F	Taux Fixe	2,710	2,780	EUR	T	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 034 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 595 666,79					300 646,89	116 039,20	0,00	9 133,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 955 883,43					174 975,01	68 867,50	0,00	1 747,08
00778083092L	N	0,00	A-1	276 726,49	5,92	F	Taux Fixe	3,970	41 656,51	10 513,37	0,00	777,69
2378-2382	N	0,00	A-1	0,00	25,97	V	Euribor 3 mois + 0.60	4,216	0,00	0,00	0,00	141,70
A141300A	N	0,00	A-1	35 270,22	5,99	F	Taux Fixe	3,840	5 331,39	1 278,21	0,00	12,63
A141300A	N	0,00	A-1	84 253,93	5,99	F	Taux Fixe	3,840	12 735,70	3 053,42	0,00	30,18
A141300A	N	0,00	A-1	1 310 638,32	10,99	F	Taux Fixe	3,910	97 345,40	49 830,20	0,00	521,32
A14160J7	N	0,00	A-1	15 678,22	2,03	F	Taux Fixe	0,790	5 185,01	123,86	0,00	80,17
A14160J7	N	0,00	A-1	233 316,25	15,95	F	Taux Fixe	1,780	12 721,00	4 068,44	0,00	183,39
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 639 783,36					125 671,88	47 171,70	0,00	7 386,62
CO6588	N	0,00	A-1	815 167,48	9,83	F	Taux Fixe	3,050	70 871,84	25 138,86	0,00	3 909,62
CO8357	N	0,00	A-1	824 615,88	12,58	F	Taux Fixe	2,710	54 800,04	22 032,84	0,00	3 477,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD Z.A.E. - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 595 666,79					300 646,89	116 039,20	0,00	9 133,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	3 595 666,79	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2013-04-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	25/05/2010
L	Mobilier	15	25/05/2010
L	Matériel informatique	3	25/05/2010
L	Autres matériels	8	25/05/2010
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/05/2010
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et électroniques	15	25/05/2010
L	Construction et réhabilitation de bâtiment (selon la durée de l'emprunt souscrit)	20	25/05/2010
L	Construction et réhabilitation de bâtiment (selon la durée de l'emprunt souscrit)	15	25/05/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		348 988,00	I 348 988,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		300 651,00	300 651,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	174 978,00	174 978,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	125 673,00	125 673,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 337,00	48 337,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	48 337,00	48 337,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	348 988,00	91 818,48	2 094,99	442 901,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		333 347,00	III 333 347,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		333 347,00	333 347,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 116,00	2 116,00
28132	Immeubles de rapport	195 798,00	195 798,00
28135	Installations générales, agencements, ..	40 353,00	40 353,00
28138	Autres constructions	59 893,00	59 893,00
28183	Matériel de bureau et informatique	33 213,00	33 213,00
28184	Mobilier	1 105,00	1 105,00
28188	Autres immo. corporelles	869,00	869,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	333 347,00	110 000,00	0,00	0,00	443 347,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	442 901,47
Ressources propres disponibles	IV	443 347,00
Solde	V = IV – II (6)	445,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 37

Contre : 3

Abstentions : 2

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par Monsieur le Président (1),

A Dieppe, le 02/05/2023

Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


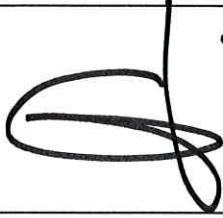




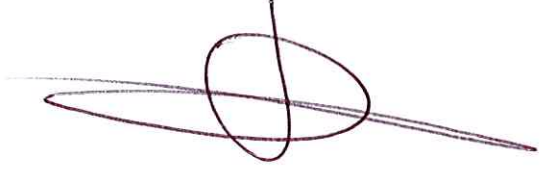

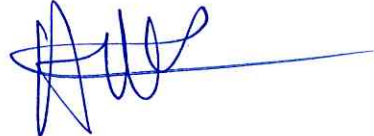
A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

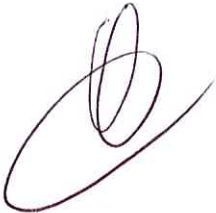
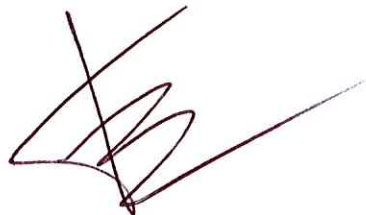


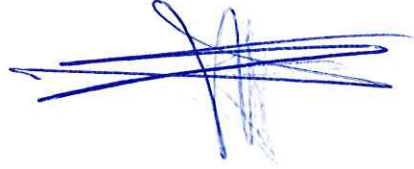

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

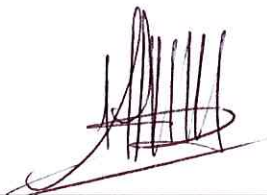

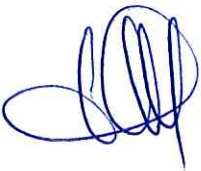

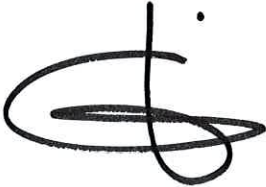



BUDGET ANNEXE ZAE 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENGEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUHEL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PIMONT</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. AROUETTE</i></p>	

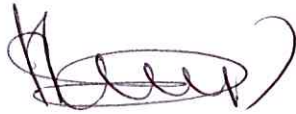

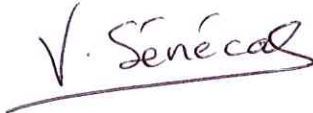

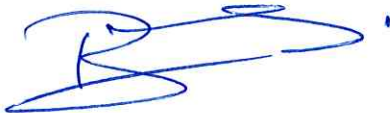
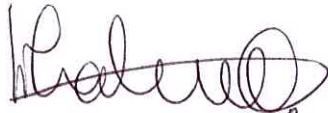
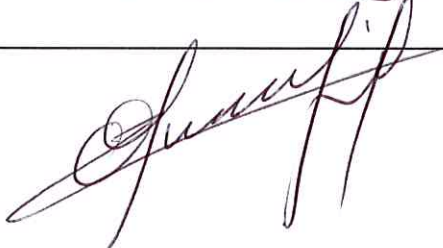

BUDGET ANNEXE ZAE 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Christophe</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PATRIX Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	



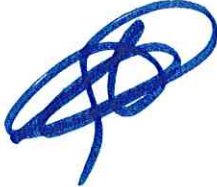
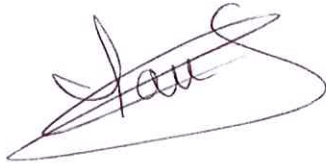

BUDGET ANNEXE ZAE 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DATTIECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J-H. DUFILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	



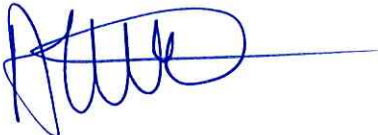


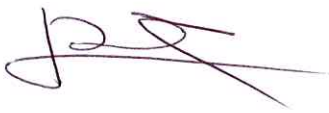
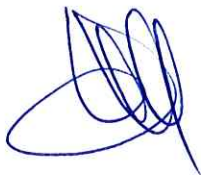
BUDGET ANNEXE ZAE 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p align="center"><i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENE CAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE ZAE 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p>GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p>MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p>BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE ZAE 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN- EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à : P. BOULIER	
OFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : Et pour Smelda VANDECAENDELAERE	
OFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : A. BRUMENT	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : J. DUBUFFRESNIL Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/16

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe des transports publics de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe des transports publics s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		119 432,04 €
• Affectation du résultat		
• Reports	2 965,60 €	145 000,00 €
• Crédits nouveaux	532 896,40 €	271 469,96 €
Total investissement	535 862,00 €	535 862,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	5 098 696,00 €	5 098 696,00 €
Total exploitation	5 098 696,00 €	5 098 696,00 €
TOTAL GENERAL	5 634 558,00 €	5 634 558,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M43, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 3 abstentions : M. Jean-Jacques BRUMENT, Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe des transports publics pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe des transports publics pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent		119 432,04 €
• Affectation du résultat		
• Reports	2 965,60 €	145 000,00 €
• Crédits nouveaux	532 896,40 €	271 469,96 €
Total investissement	535 862,00 €	535 862,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	5 098 696,00 €	5 098 696,00 €
Total exploitation	5 098 696,00 €	5 098 696,00 €
TOTAL GENERAL	5 634 558,00 €	5 634 558,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760078600021	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DIEPPE MARITIME
--	---

POSTE COMPTABLE DE : DIEPPE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : CARD TRANSPORTS PUBLICS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 26

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 28

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 29

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 30

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 098 696,00	5 098 696,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 098 696,00	5 098 696,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	532 896,40	271 429,96
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 965,60	145 000,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 119 432,04
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		535 862,00	535 862,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 634 558,00	5 634 558,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 800 872,00	0,00	4 563 100,04	4 563 100,04	4 563 100,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	241 664,00	0,00	202 521,00	202 521,00	202 521,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 070 536,00	0,00	4 796 621,04	4 796 621,04	4 796 621,04
66	Charges financières	17 881,49	0,00	16 145,00	16 145,00	16 145,00
67	Charges exceptionnelles	34 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 122 917,49	0,00	4 827 266,04	4 827 266,04	4 827 266,04
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	269 781,00		271 429,96	271 429,96	271 429,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		269 781,00		271 429,96	271 429,96	271 429,96
TOTAL		5 392 698,49	0,00	5 098 696,00	5 098 696,00	5 098 696,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 098 696,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00	0,00	105 940,00	105 940,00	105 940,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	3 000 000,00	0,00	3 002 195,00	3 002 195,00	3 002 195,00
74	Subventions d'exploitation	1 039 235,00	0,00	1 011 230,00	1 011 230,00	1 011 230,00
75	Autres produits de gestion courante	5 002,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 150 177,00	0,00	4 184 365,00	4 184 365,00	4 184 365,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 199 866,00	0,00	875 911,00	875 911,00	875 911,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 350 043,00	0,00	5 060 276,00	5 060 276,00	5 060 276,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	42 657,00		38 420,00	38 420,00	38 420,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 657,00		38 420,00	38 420,00	38 420,00
TOTAL		5 392 700,00	0,00	5 098 696,00	5 098 696,00	5 098 696,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 098 696,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	233 009,96
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	295 500,68	2 965,60	372 594,40	372 594,40	375 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	295 500,68	2 965,60	392 594,40	392 594,40	395 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 610,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	98 610,00	0,00	101 882,00	101 882,00	101 882,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	394 110,68	2 965,60	494 476,40	494 476,40	497 442,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	42 657,00		38 420,00	38 420,00	38 420,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 657,00		38 420,00	38 420,00	38 420,00
	TOTAL	436 767,68	2 965,60	532 896,40	532 896,40	535 862,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	535 862,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	143 837,77	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	143 837,77	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	143 837,77	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	269 781,00		271 429,96	271 429,96	271 429,96
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		269 781,00		271 429,96	271 429,96	271 429,96
TOTAL		413 618,77	145 000,00	271 429,96	271 429,96	416 429,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	119 432,04
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	535 862,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	233 009,96
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 563 100,04		4 563 100,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 521,00		202 521,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 000,00		31 000,00
66	Charges financières	16 145,00	0,00	16 145,00
67	Charges exceptionnelles	14 500,00	0,00	14 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	271 429,96	271 429,96
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 827 266,04	271 429,96	5 098 696,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 098 696,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	38 420,00	38 420,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 500,00	0,00	100 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	375 560,00	0,00	375 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 382,00	0,00	1 382,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	497 442,00	38 420,00	535 862,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	535 862,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00		105 940,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	3 002 195,00		3 002 195,00
74	Subventions d'exploitation	1 011 230,00		1 011 230,00
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00		65 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	875 911,00	38 420,00	914 331,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 060 276,00	38 420,00	5 098 696,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 098 696,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	145 000,00	0,00	145 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		271 429,96	271 429,96
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		145 000,00	271 429,96	416 429,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	119 432,04
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	535 862,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 800 872,00	4 563 100,04	4 563 100,04
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 350,00	5 500,00	5 500,00
611	Sous-traitance générale	4 190 417,00	3 831 160,00	3 831 160,00
6132	Locations immobilières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	20 000,00	20 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	8 900,00	12 950,00	12 950,00
6156	Maintenance	2 890,00	3 400,00	3 400,00
6161	Multirisques	720,00	450,00	450,00
6168	Autres	1 800,00	3 200,00	3 200,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	90 000,00	90 000,00
618	Divers	500,00	2 600,00	2 600,00
6247	Transports collectifs personnel	255 000,00	300 000,00	300 000,00
6256	Missions	0,00	160,00	160,00
6262	Frais de télécommunications	180,00	180,00	180,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 615,00	6 800,00	6 800,00
62878	Remb. frais à des tiers	218 000,00	214 200,00	214 200,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	11 000,04	11 000,04
6358	Autres droits	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	241 664,00	202 521,00	202 521,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	93 000,00	97 250,00	97 250,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	27 000,00	27 000,00
6331	Versement de mobilité	638,00	327,00	327,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	399,00	204,00	204,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 313,00	673,00	673,00
6411	Salaires, appointements, commissions	87 470,00	56 058,00	56 058,00
6415	Supplément familial	887,00	913,00	913,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 568,00	6 284,00	6 284,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 630,00	12 881,00	12 881,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 358,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	87,00	161,00	161,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	314,00	570,00	570,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	1 000,00
65718	Subv. équipt Autres organismes	9 000,00	9 000,00	9 000,00
65735	Subv. exploitat° groupements	19 000,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 070 536,00	4 796 621,04	4 796 621,04
66	Charges financières (b) (8)	17 881,49	16 145,00	16 145,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 504,49	16 045,00	16 045,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 377,00	100,00	100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	34 500,00	14 500,00	14 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 122 917,49	4 827 266,04	4 827 266,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	269 781,00	271 429,96	271 429,96
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	269 781,00	271 429,96	271 429,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		269 781,00	271 429,96	271 429,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		269 781,00	271 429,96	271 429,96
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 392 698,49	5 098 696,00	5 098 696,00

+

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			5 098 696,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	105 940,00	105 940,00	105 940,00
7087	Remboursement de frais	105 940,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	105 940,00	105 940,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	3 000 000,00	3 002 195,00	3 002 195,00
734	Versement de mobilité	3 000 000,00	3 002 195,00	3 002 195,00
74	Subventions d'exploitation	1 039 235,00	1 011 230,00	1 011 230,00
7471	Subv. exploitat° État	100 011,00	100 000,00	100 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	737 224,00	679 230,00	679 230,00
7474	Subv. exploitat° Communes	202 000,00	232 000,00	232 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 002,00	65 000,00	65 000,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	65 000,00	65 000,00
7588	Autres	2,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 150 177,00	4 184 365,00	4 184 365,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 199 866,00	875 911,00	875 911,00
776	Déficit BA caract. indus. / comm. par BP	0,00	875 911,00	875 911,00
778	Autres produits exceptionnels	1 199 866,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 350 043,00	5 060 276,00	5 060 276,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	42 657,00	38 420,00	38 420,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	42 657,00	38 420,00	38 420,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 657,00	38 420,00	38 420,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 392 700,00	5 098 696,00	5 098 696,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 098 696,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	295 500,68	372 594,40	372 594,40
2148	Autres constructions sol autrui	290 000,68	305 750,00	305 750,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00	4 500,00	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	62 344,40	62 344,40
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		295 500,68	392 594,40	392 594,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 610,00	100 500,00	100 500,00
1641	Emprunts en euros	98 610,00	100 500,00	100 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	1 382,00	1 382,00
266	Autres formes de participation	0,00	1 382,00	1 382,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		98 610,00	101 882,00	101 882,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		394 110,68	494 476,40	494 476,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	42 657,00	38 420,00	38 420,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>42 657,00</i>	<i>38 420,00</i>	<i>38 420,00</i>
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	24 568,00	20 320,00	20 320,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 818,00	2 820,00	2 820,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	556,00	560,00	560,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	14 715,00	14 720,00	14 720,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		42 657,00	38 420,00	38 420,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		436 767,68	532 896,40	532 896,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 965,60
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	535 862,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	143 837,77	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	143 837,77	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		143 837,77	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		143 837,77	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	269 781,00	271 429,96	271 429,96
28031	Frais d'études	7 443,00	7 450,00	7 450,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	164 324,00	165 460,00	165 460,00
28157	Aménagements des matériels industriels	36 147,00	36 150,00	36 150,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	46 024,00	45 020,00	45 020,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	12 343,00	12 350,00	12 350,00
28181	Installations générales, agencements	1 376,00	1 389,96	1 389,96
28183	Matériel de bureau et informatique	2 028,00	3 510,00	3 510,00
28188	Autres	96,00	100,00	100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		269 781,00	271 429,96	271 429,96
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		269 781,00	271 429,96	271 429,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		413 618,77	271 429,96	271 429,96

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	145 000,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	119 432,04
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	535 862,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 655 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 655 000,00									
2379-2383	Agence France Locale	01/12/2022	20/12/2023	20/03/2024	145 000,00	V	Euribor 3 mois	4,100	3,410	EUR	T	C	O	A-1
A14140I6	Caisse d'Epargne	24/12/2014	18/12/2015	18/03/2016	100 000,00	V	Euribor 3 mois	1,420	2,250	EUR	T	C	O	A-1
A14140I6	Caisse d'Epargne	24/12/2014	18/12/2015	18/03/2016	600 000,00	F	Taux Fixe	2,140	2,150	EUR	T	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	12/01/2017	12/01/2018	63 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,540	EUR	A	P	O	A-1
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	517 000,00	F	Taux Fixe	1,310	1,320	EUR	T	P	O	A-1
MON273208EUR	Sté de Fin. Local	04/11/2010	04/01/2011	01/05/2011	57 500,00	F	Taux Fixe	1,820	1,830	EUR	T	C	O	A-1
MON273209EUR	Sté de Fin. Local	13/01/2011	13/01/2011	01/05/2011	172 500,00	F	Taux Fixe	3,330	3,370	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 655 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		860 704,98					100 440,30	16 043,92	0,00	1 347,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		860 704,98					100 440,30	16 043,92	0,00	1 347,73
2379-2383	N	0,00	A-1	0,00	25,97	V	Euribor 3 mois + 0.60	4,239	0,00	0,00	0,00	187,81
A1414016	N	0,00	A-1	53 333,24	7,96	V	Euribor 3 mois + 1.42	4,285	6 666,68	2 198,49	0,00	17,69
A1414016	N	0,00	A-1	343 768,62	7,96	F	Taux Fixe	2,140	39 830,46	7 038,42	0,00	232,30
A14160J7	N	0,00	A-1	49 006,74	14,03	F	Taux Fixe	1,540	2 929,27	754,70	0,00	686,26
A14160J7	N	0,00	A-1	355 805,32	10,00	F	Taux Fixe	1,310	33 523,26	4 496,82	0,00	23,20
MON273208EUR	N	0,00	A-1	13 819,94	3,09	F	Taux Fixe	1,820	4 165,84	223,20	0,00	28,65
MON273209EUR	N	0,00	A-1	44 971,12	3,09	F	Taux Fixe	3,330	13 324,79	1 332,29	0,00	171,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD TRANSPORTS PUBLICS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		860 704,98					100 440,30	16 043,92	0,00	1 347,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	860 704,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2012-06-26

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériels informatiques	3	01/04/1997
L	Petit matériel compris entre 609,80 € et 3 048,98 €	3	01/04/1997
L	Matériel supérieur à 3 048,98 €	5	01/04/1997
L	Mobilier administratif	10	01/04/1997
L	Autobus	10	01/04/1997
L	Petit matériel inférieur à 609,80 €	3	24/03/1998
L	Subvention d'équipement versées (finançant les biens mobiliers ou du matériel ou des études)	5	24/03/1998
L	Renouvellement potelets et têtes d'arrets	7	15/12/2000
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	28/02/2006
L	Mobilier urbain	7	28/02/2006
L	Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments administratifs	20	25/05/2010
L	Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments d'installations techniques	20	25/05/2010
L	Travaux de construction ou de réhabilitation de VRD	20	25/05/2010
L	Equipements ou matériels techniques	15	25/05/2010
L	Etudes non suivies de réalisation	5	26/06/2012
L	Equipements de billettique et de réseautique	10	22/05/2014
L	Subvention d'équipement versées (finançant des biens immobiliers ou des installations)	30	03/05/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		138 920,00	I 138 920,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 500,00	100 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 500,00	100 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		38 420,00	38 420,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	38 420,00	38 420,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	138 920,00	2 965,60	0,00	141 885,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		271 429,96	III 271 429,96
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		271 429,96	271 429,96
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 450,00	7 450,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	165 460,00	165 460,00
28157	Aménagements des matériels industriels	36 150,00	36 150,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	45 020,00	45 020,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	12 350,00	12 350,00
28181	Installations générales, agencements	1 389,96	1 389,96
28183	Matériel de bureau et informatique	3 510,00	3 510,00
28188	Autres	100,00	100,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	271 429,96	145 000,00	119 432,04	0,00	535 862,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	141 885,60
Ressources propres disponibles	IV	535 862,00
Solde	V = IV – II (6)	393 976,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,80	0,00	0,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	6 450,00
Attaché	A	3	10 180,32
Attaché contractuel	A	1	234,90
Ingénieur contractuel	A	1	8 017,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	656,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	910,04
Technicien principal 2ème classe	B	2	3 909,00
Technicien principal 2ème classe contractuel	B	4	16 090,00
Technicien	B	1	1 095,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5	34 832,00
Adjoint administratif	C	4	4 253,74
Adjoint technique	C	4	5 353,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	5 000,00
Adjoint technique contractuel	C	1	269,00
TOTAL GENERAL	A B C	30	97 250,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2019 - Délégation de service public (par affermage)	TRANSDEV URBAIN DIEPPE	TRANSDEV URBAIN DIEPPE	Société par actions simplifiées	3 830 740,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 36

Contre : 3

Abstentions : 3

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par (1) Monsieur le Président,

A Dieppe le 02/05/2023

(1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le




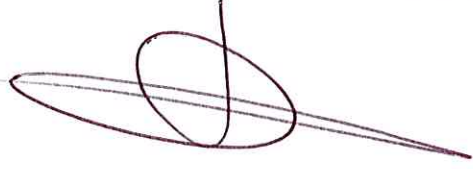
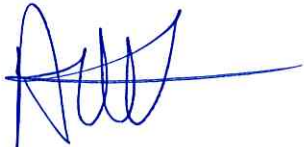
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...





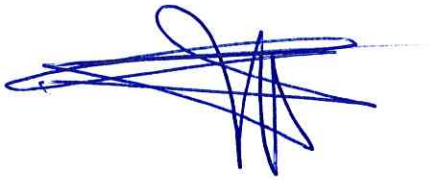

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

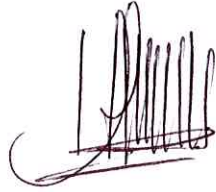

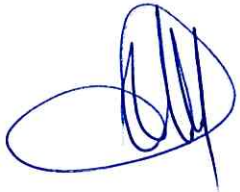

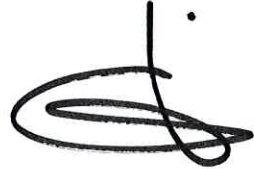


BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPEZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUNEL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PINONT</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i></p>	

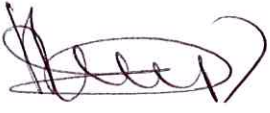
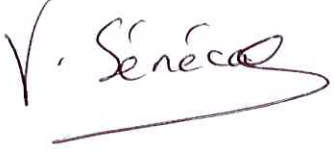
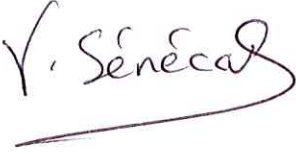

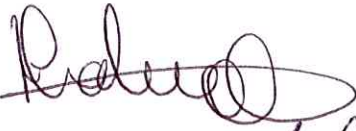
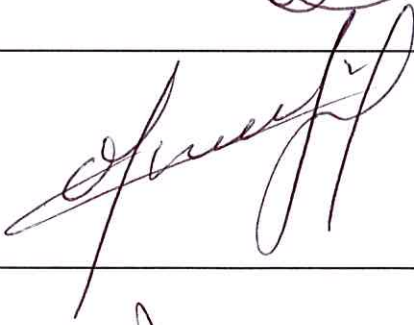

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIN- EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Christophe</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PATRIX Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	


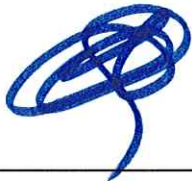

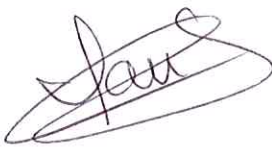

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DANECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J. H. DUFILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	

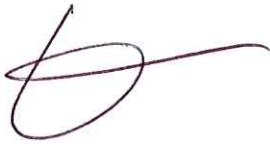
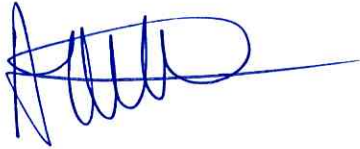

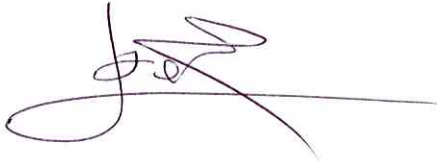
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENECA</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour Anchié GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN- EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à : P. BOULIER	
OFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : Et pour Emelda VANDECANDELAERE	
OFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : A. BRUNET	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : I. DUBUFRESNIL Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/17

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENECAI, Véronique SENECAI (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENECAI), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe des déchets ménagers et assimilés s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	118 353,46 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	508 117,77 €	838 024,00 €
• Crédits nouveaux	1 498 270,77 €	1 286 718,00 €
Total investissement	2 124 742,00 €	2 124 742,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		581 940,97 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	10 542 961,00 €	9 961 020,03 €
Total exploitation	10 542 961,00 €	10 542 961,00 €
TOTAL GENERAL	12 667 703,00 €	12 667 703,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M14, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 11 avril 2023 fixant les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés :

- 3 voix contre : Mme Annie OUVRY (et pour M. André GAUTIER) et Mme Isabelle POULAIN,
- 3 abstentions : M. Jean-Jacques BRUMENT, Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR,

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe des déchets ménagers et assimilés pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe des déchets ménagers et assimilés pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	118 353,46 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	508 117,77 €	838 024,00 €
• Crédits nouveaux	1 498 270,77 €	1 286 718,00 €
Total investissement	2 124 742,00 €	2 124 742,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		581 940,97 €
• Reports		
• Crédits nouveaux	10 542 961,00 €	9 961 020,03 €
Total exploitation	10 542 961,00 €	10 542 961,00 €
TOTAL GENERAL	12 667 703,00 €	12 667 703,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600088

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	26
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
A4 - Etat des provisions	52
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	53
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	54
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	56
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	58
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	63
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	64

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	BP 2023
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 542 961,00	9 961 020,03

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 581 940,97

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 542 961,00	10 542 961,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 498 270,77	1 286 718,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	508 117,77	838 024,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 118 353,46	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 124 742,00	2 124 742,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 667 703,00	12 667 703,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 016 489,38	0,00	3 438 929,00	3 438 929,00	3 438 929,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 889 839,58	0,00	3 372 863,00	3 372 863,00	3 372 863,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 790,00	1 790,00	1 790,00
65	Autres charges de gestion courante	2 642 656,04	0,00	2 672 267,00	2 672 267,00	2 672 267,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 548 985,00	0,00	9 485 849,00	9 485 849,00	9 485 849,00
66	Charges financières	55 449,00	0,00	46 870,00	46 870,00	46 870,00
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		188,00	188,00	188,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 620 434,00	0,00	9 540 907,00	9 540 907,00	9 540 907,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		438 390,00	438 390,00	438 390,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	554 735,00		563 664,00	563 664,00	563 664,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		554 735,00		1 002 054,00	1 002 054,00	1 002 054,00
TOTAL		9 175 169,00	0,00	10 542 961,00	10 542 961,00	10 542 961,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 542 961,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	27 010,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 035 031,00	0,00	1 268 375,00	1 268 375,00	1 268 375,00
73	Impôts et taxes	7 860 091,00	0,00	8 372 126,51	8 372 126,51	8 372 126,51
74	Dotations et participations	230 865,00	0,00	277 251,52	277 251,52	277 251,52
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		9 152 997,00	0,00	9 937 753,03	9 937 753,03	9 937 753,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		3 850,00	3 850,00	3 850,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 155 497,00	0,00	9 941 603,03	9 941 603,03	9 941 603,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	19 672,00		19 417,00	19 417,00	19 417,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 672,00		19 417,00	19 417,00	19 417,00
TOTAL		9 175 169,00	0,00	9 961 020,03	9 961 020,03	9 961 020,03

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	581 940,97
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 542 961,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	982 637,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	160 000,00	125 437,15	51 000,79	51 000,79	176 437,94
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	611 350,37	382 680,62	1 071 858,36	1 071 858,36	1 454 538,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	771 350,37	508 117,77	1 122 859,15	1 122 859,15	1 630 976,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	511 330,00	0,00	350 930,00	350 930,00	350 930,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	3 024,00	3 024,00	3 024,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	511 330,00	0,00	353 954,00	353 954,00	353 954,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 282 680,37	508 117,77	1 476 813,15	1 476 813,15	1 984 930,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 672,00		19 417,00	19 417,00	19 417,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 040,62	2 040,62	2 040,62
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 672,00		21 457,62	21 457,62	21 457,62
	TOTAL	1 302 352,37	508 117,77	1 498 270,77	1 498 270,77	2 006 388,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	118 353,46
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 124 742,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	75 900,00	49 196,00	122 604,00	122 604,00	171 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	751 698,99	730 000,00	0,00	0,00	730 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	829 638,99	779 196,00	122 604,00	122 604,00	901 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	142 820,11	58 828,00	160 019,38	160 019,38	218 847,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	674 149,91	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	816 970,02	58 828,00	160 019,38	160 019,38	218 847,38
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 646 609,01	838 024,00	282 623,38	282 623,38	1 120 647,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		438 390,00	438 390,00	438 390,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	554 735,00		563 664,00	563 664,00	563 664,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 040,62	2 040,62	2 040,62
	Total des recettes d'ordre d'investissement	554 735,00		1 004 094,62	1 004 094,62	1 004 094,62

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		2 201 344,01	838 024,00	1 286 718,00	1 286 718,00	2 124 742,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 124 742,00
---	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		982 637,00
--	--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 438 929,00		3 438 929,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 372 863,00		3 372 863,00
014	Atténuations de produits	1 790,00		1 790,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 672 267,00		2 672 267,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	46 870,00	0,00	46 870,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	188,00	563 664,00	563 852,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		438 390,00	438 390,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 540 907,00	1 002 054,00	10 542 961,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 542 961,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 417,00	19 417,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 930,00	0,00	350 930,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	176 437,94	0,00	176 437,94
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 454 538,98	2 040,62	1 456 579,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	3 024,00	0,00	3 024,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 984 930,92	21 457,62	2 006 388,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	118 353,46
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 124 742,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 268 375,00		1 268 375,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 372 126,51		8 372 126,51
74	Dotations et participations	277 251,52		277 251,52
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	19 417,00	19 417,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	3 850,00	0,00	3 850,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 941 603,03	19 417,00	9 961 020,03

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	581 940,97
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 542 961,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 847,38	0,00	218 847,38
13	Subventions d'investissement	171 800,00	0,00	171 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	730 000,00	0,00	730 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 040,62	2 040,62
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		563 664,00	563 664,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		438 390,00	438 390,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 120 647,38	1 004 094,62	2 124 742,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 124 742,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 016 489,38	3 438 929,00	3 438 929,00
60611	Eau et assainissement	6 300,00	6 300,00	6 300,00
60612	Energie - Electricité	24 900,00	31 125,00	31 125,00
60621	Combustibles	2 665,00	8 600,00	8 600,00
60622	Carburants	155 000,00	220 150,00	220 150,00
60623	Alimentation	1 300,00	980,00	980,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 800,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	25 200,00	20 250,00	20 250,00
6064	Fournitures administratives	700,00	700,00	700,00
6068	Autres matières et fournitures	16 800,00	86 119,00	86 119,00
611	Contrats de prestations de services	2 423 034,38	2 656 168,00	2 656 168,00
6132	Locations immobilières	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6135	Locations mobilières	32 000,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 500,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	97 600,00	116 200,00	116 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 500,00	21 300,00	21 300,00
6156	Maintenance	40 927,00	42 670,00	42 670,00
6161	Multirisques	0,00	1 700,00	1 700,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	63 500,00	63 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 300,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	21 000,00	21 000,00
6188	Autres frais divers	10 502,00	9 246,00	9 246,00
6226	Honoraires	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	100,00	100,00
6233	Foires et expositions	450,00	450,00	450,00
6237	Publications	8 000,00	22 685,00	22 685,00
6238	Divers	10 000,00	900,00	900,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 140,00	3 740,00	3 740,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 909,00	12 260,00	12 260,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	32 500,00	6 000,00	6 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 462,00	1 686,00	1 686,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 889 839,58	3 372 863,00	3 372 863,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	230 000,00	230 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	40 000,00	45 000,00	45 000,00
6331	Versement mobilité	12 568,86	14 072,00	14 072,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 854,59	8 796,00	8 796,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 919,32	29 023,00	29 023,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 305 589,17	1 387 412,00	1 387 412,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	24 939,31	25 063,00	25 063,00
64118	Autres indemnités titulaires	452 863,36	423 291,00	423 291,00
64131	Rémunérations non tit.	270 255,86	367 577,00	367 577,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	281 992,89	326 023,00	326 023,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	424 067,68	457 763,00	457 763,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 895,94	14 842,00	14 842,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 192,60	5 551,00	5 551,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	10 200,00	10 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 700,00	21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6488	Autres charges	0,00	250,00	250,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 790,00	1 790,00
70619	Reverst redevances enlèvement ordures	0,00	1 790,00	1 790,00
65	Autres charges de gestion courante	2 642 656,04	2 672 267,00	2 672 267,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	10 000,00	10 000,00
6518	Autres	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	900,00	4 000,00	4 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	2 300,00	2 300,00
65548	Autres contributions	2 638 256,04	2 655 967,00	2 655 967,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		8 548 985,00	9 485 849,00	9 485 849,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	55 449,00	46 870,00	46 870,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 884,00	18 000,00	18 000,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	350,00	700,00	700,00
661131	Remb. Int. emprunt transf. Cnes du GFP	30 215,00	28 170,00	28 170,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	8 000,00	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	16 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	188,00	188,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	188,00	188,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 620 434,00	9 540 907,00	9 540 907,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>438 390,00</i>	<i>438 390,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>554 735,00</i>	<i>563 664,00</i>	<i>563 664,00</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>554 735,00</i>	<i>563 664,00</i>	<i>563 664,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		554 735,00	1 002 054,00	1 002 054,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		554 735,00	1 002 054,00	1 002 054,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 175 169,00	10 542 961,00	10 542 961,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 542 961,00
--	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 768,69
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 418,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	27 010,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	27 010,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 035 031,00	1 268 375,00	1 268 375,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 581,00	765 543,00	765 543,00
7078	Autres marchandises	114 450,00	269 832,00	269 832,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	220 000,00	233 000,00	233 000,00
73	Impôts et taxes	7 860 091,00	8 372 126,51	8 372 126,51
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	7 860 091,00	8 372 126,51	8 372 126,51
74	Dotations et participations	230 865,00	277 251,52	277 251,52
744	FCTVA	3 360,00	4 265,04	4 265,04
7472	Participat° Régions	0,00	33 878,00	33 878,00
7478	Participat° Autres organismes	227 505,00	239 108,48	239 108,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 152 997,00	9 937 753,03	9 937 753,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	3 850,00	3 850,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	3 850,00	3 850,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 155 497,00	9 941 603,03	9 941 603,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	19 672,00	19 417,00	19 417,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	19 672,00	19 417,00	19 417,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 672,00	19 417,00	19 417,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 175 169,00	9 961 020,03	9 961 020,03

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	581 940,97
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 542 961,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	160 000,00	51 000,79	51 000,79
2031	Frais d'études	110 000,00	50 000,00	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	50 000,00	1 000,79	1 000,79
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	611 350,37	1 071 858,36	1 071 858,36
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	7 720,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	8 724,00	8 724,00
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	62 140,00	71 592,00	71 592,00
2182	Matériel de transport	200 000,00	304 000,00	304 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 350,00	13 620,00	13 620,00
2188	Autres immobilisations corporelles	320 140,37	673 922,36	673 922,36
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		771 350,37	1 122 859,15	1 122 859,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	511 330,00	350 930,00	350 930,00
1641	Emprunts en euros	312 400,00	280 500,00	280 500,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	130 550,00	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	68 380,00	70 430,00	70 430,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	3 024,00	3 024,00
266	Autres formes de participation	0,00	3 024,00	3 024,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		511 330,00	353 954,00	353 954,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 282 680,37	1 476 813,15	1 476 813,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	19 672,00	19 417,00	19 417,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	19 672,00	19 417,00	19 417,00
13911	Etat et établissements nationaux	9 130,00	8 875,00	8 875,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	888,00	888,00	888,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres grouppts	8 838,00	8 838,00	8 838,00
13918	Autres subventions d'équipement	816,00	816,00	816,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	2 040,62	2 040,62
21748	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	0,00	2 040,62	2 040,62
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		19 672,00	21 457,62	21 457,62
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 302 352,37	1 498 270,77	1 498 270,77

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	508 117,77
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	118 353,46
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 124 742,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	75 900,00	122 604,00	122 604,00
1312	Subv. transf. Régions	48 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	6 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	21 900,00	122 604,00	122 604,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	751 698,99	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	751 698,99	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 040,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 040,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		829 638,99	122 604,00	122 604,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	816 970,02	160 019,38	160 019,38
10222	FCTVA	142 820,11	160 019,38	160 019,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	674 149,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		816 970,02	160 019,38	160 019,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 646 609,01	282 623,38	282 623,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	438 390,00	438 390,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	554 735,00	563 664,00	563 664,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	1 002,00	1 002,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	767,00	767,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 245,00	4 245,00	4 245,00
28152	Installations de voirie	1 906,00	840,00	840,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 045,00	1 044,00	1 044,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	7 238,00	7 335,00	7 335,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 860,00	3 860,00	3 860,00
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	32 600,00	41 271,00	41 271,00
28182	Matériel de transport	221 264,00	222 071,00	222 071,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 055,00	3 485,00	3 485,00
28184	Mobilier	1 197,00	1 149,00	1 149,00
28188	Autres immo. corporelles	274 325,00	276 595,00	276 595,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		554 735,00	1 002 054,00	1 002 054,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	2 040,62	2 040,62
2031	Frais d'études	0,00	2 040,62	2 040,62
TOTAL RECETTES D'ORDRE		554 735,00	1 004 094,62	1 004 094,62
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 201 344,01	1 286 718,00	1 286 718,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	838 024,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 124 742,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 476 813	0	1 476 813
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	1 122 859	0	1 122 859
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											21 458
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 498 271	0	1 498 271
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	626 471	0	626 471
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 124 742	0	2 124 742

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 286 718	0	1 286 718
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	838 024	0	838 024
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 124 742	0	2 124 742

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 542 961	0	10 542 961
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 542 961	0	10 542 961

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 961 020	0	9 961 020
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	581 941	0	581 941
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 542 961	0	10 542 961

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 006 389	0	2 006 389
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 984 931	0	1 984 931
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 930	0	350 930
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	176 438	0	176 438
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 454 539	0	1 454 539
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 024	0	3 024
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 458	0	21 458
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 417	0	19 417
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 041	0	2 041

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 124 742	0	2 124 742
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 120 647	0	1 120 647
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	218 847	0	218 847
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171 800	0	171 800

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730 000	0	730 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 004 095	0	1 004 095
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	438 390	0	438 390
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	563 664	0	563 664
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 041	0	2 041

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 542 961	0	10 542 961
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 540 907	0	9 540 907
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 438 929	0	3 438 929
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 372 863	0	3 372 863
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 790	0	1 790
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 672 267	0	2 672 267
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 870	0	46 870
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000	0	8 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188	0	188
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 002 054	0	1 002 054
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	438 390	0	438 390
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	563 664	0	563 664
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 961 020	0	9 961 020
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 941 603	0	9 941 603
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 268 375	0	1 268 375
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 372 127	0	8 372 127
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 252	0	277 252
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 850	0	3 850
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 417	0	19 417
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 417	0	19 417
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		10 542 961,00	0,00	0,00	10 542 961,00
Dépenses de l'exercice		10 542 961,00	0,00	0,00	10 542 961,00
011	Charges à caractère général	3 438 929,00	0,00	0,00	3 438 929,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 372 863,00	0,00	0,00	3 372 863,00
014	Atténuations de produits	1 790,00	0,00	0,00	1 790,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	438 390,00	0,00	0,00	438 390,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	563 664,00	0,00	0,00	563 664,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 672 267,00	0,00	0,00	2 672 267,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	46 870,00	0,00	0,00	46 870,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	188,00	0,00	0,00	188,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		10 542 961,00	0,00	0,00	10 542 961,00
Recettes de l'exercice		9 961 020,03	0,00	0,00	9 961 020,03
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 417,00	0,00	0,00	19 417,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 268 375,00	0,00	0,00	1 268 375,00
73	Impôts et taxes	8 372 126,51	0,00	0,00	8 372 126,51
74	Dotations et participations	277 251,52	0,00	0,00	277 251,52
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	3 850,00	0,00	0,00	3 850,00
Restes à réaliser – reports		581 940,97	0,00	0,00	581 940,97
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	10 542 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	10 542 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 438 929,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	3 372 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	438 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	563 664,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	2 672 267,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	46 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	188,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	10 542 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	9 961 020,03	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	19 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	1 268 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	8 372 126,51	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	277 251,52	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	581 940,97	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 997 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 997 000,00									
2380-2384	Agence France Locale	01/12/2022	20/12/2023	20/03/2024	730 000,00	V	Euribor 3 mois	4,100	3,530	EUR	T	C	O	A-
A141300A	Caisse d'Epargne	28/12/2012	27/12/2013	27/03/2014	310 000,00	F	Taux Fixe	3,160	3,190	EUR	T	P	O	A-
A14160J7	Caisse d'Epargne	14/12/2016	14/12/2018	14/03/2019	350 000,00	F	Taux Fixe	1,540	1,550	EUR	T	P	O	A-
CO8357	Crédit Agricole CIB	31/12/2014	17/12/2015	17/03/2016	607 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	X	O	A-
CP1209	Crédit Agricole CIB	07/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	800 000,00	F	Taux Fixe	0,680	0,690	EUR	T	C	O	A-
MIN519812EUR	CAFFIL/LBP	16/12/2016	29/12/2017	01/04/2018	395 000,00	F	Taux Fixe	0,700	0,700	EUR	T	C	O	A-
MIN519813EUR	CAFFIL/LBP	29/12/2017	29/12/2017	01/04/2018	265 000,00	F	Taux Fixe	0,940	0,940	EUR	T	C	O	A-
MON532321EUR	CAFFIL/LBP	11/12/2019	24/12/2019	01/04/2020	540 000,00	F	Taux Fixe	0,760	0,760	EUR	T	C	O	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 539 500,59									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 539 500,59									
CI-12/017	Ville	13/02/2012	01/01/2012	01/01/2013	77 061,65	F	Taux Fixe	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-
SPU	Ville	13/02/2012	01/01/2012	01/01/2013	1 462 438,94	F	Taux Fixe	3,000	3,000	EUR	A	C	O	A-
Total général					5 536 500,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 931 137,84					280 235,51	17 918,51	0,00	2 377,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 931 137,84					280 235,51	17 918,51	0,00	2 377,09
2380-2384	N	0,00	A-	0,00	25,97	V	Euribor 3 mois + 0.60	4,239	0,00	0,00	0,00	945,53
A141300A	N	0,00	A-	35 571,64	0,99	F	Taux Fixe	3,160	35 571,64	705,16	0,00	0,00
A14160J7	N	0,00	A-	264 408,75	10,95	F	Taux Fixe	1,540	22 232,77	3 943,91	0,00	174,18
CO8357	N	0,00	A-	194 068,11	2,96	F	Taux Fixe	1,830	63 502,54	3 149,42	0,00	86,28
CP1209	N	0,00	A-	730 000,00	18,24	F	Taux Fixe	0,680	40 000,00	4 916,02	0,00	26,07
MIN519812EUR	N	0,00	A-	126 964,34	2,00	F	Taux Fixe	0,700	56 428,56	740,63	0,00	122,10
MIN519813EUR	N	0,00	A-	139 125,00	5,00	F	Taux Fixe	0,940	26 500,00	1 214,37	0,00	261,79
MON532321EUR	N	0,00	A-	441 000,00	12,00	F	Taux Fixe	0,760	36 000,00	3 249,00	0,00	761,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		938 779,49					70 422,84	28 163,39	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		938 779,49					70 422,84	28 163,39	0,00	0,00
CI-12/017	N	0,00	A-	25 357,96	3,00	F	Taux Fixe	3,000	6 061,25	760,74	0,00	0,00
SPU	N	0,00	A-	913 421,53	11,00	F	Taux Fixe	3,000	64 361,59	27 402,65	0,00	0,00
Total général		0,00		2 869 917,33					350 658,35	46 081,90	0,00	2 377,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €	2016-12-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2152 - 20 ANS INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	09/04/2013
L	2182 - 7 ANS VEHICULE DE MOINS DE 3,5 T	7	09/04/2013
L	2182 - 10 ANS VEHICULE DE PLUS DE 3,5 T	10	09/04/2013
L	1311 - 3 ANS	3	09/04/2013
L	2184 - 7 ANS MOBILIER	7	09/04/2013
L	2188 - 7 ANS AUTRES MATERIELS OUTILLAGES TECHNIQUE	7	09/04/2013
L	21571 - 7 ANS MATERIEL ROULANT	7	09/04/2013
L	21578 - 7 ANS AUTRES MATERIELS OUTILLAGE DE VOIRIE	7	09/04/2013
L	21731 - 20 ANS CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	20	09/04/2013
L	21735 - 20 ANS CONSTRUCTIONS AGENCEMENTS	20	09/04/2013
L	21748 - 20 ANS CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI	20	09/04/2013
L	2152 - 7 ANS INSTALLATIONS DE VOIRIE	7	09/04/2013
L	21728 - 15 ANS AGENCTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	15	20/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	188,00		65 133,00	65 321,00	22 575,20	42 745,80
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES :	188,00	14/04/2015	65 133,00	65 321,00	22 575,20	42 745,80
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	188,00		65 133,00	65 321,00	22 575,20	42 745,80

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		370 347,00	I 370 347,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		350 930,00	350 930,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	280 500,00	280 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	70 430,00	70 430,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 417,00	19 417,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	19 417,00	19 417,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	370 347,00	508 117,77	118 353,46	996 818,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 162 073,38	III 1 162 073,38
Ressources propres externes de l'année (a)		160 019,38	160 019,38
10222	FCTVA	160 019,38	160 019,38
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 002 054,00	1 002 054,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 002,00	1 002,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	767,00	767,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 245,00	4 245,00
28152	Installations de voirie	840,00	840,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	1 044,00	1 044,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	7 335,00	7 335,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 860,00	3 860,00
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	41 271,00	41 271,00
28182	Matériel de transport	222 071,00	222 071,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 485,00	3 485,00
28184	Mobilier	1 149,00	1 149,00
28188	Autres immo. corporelles	276 595,00	276 595,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	438 390,00	438 390,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 162 073,38	838 024,00	0,00	0,00	2 000 097,38

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 996 818,23
Ressources propres disponibles	IV 2 000 097,38
Solde	V = IV – II (6) 1 003 279,15

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	3 438 929,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 300,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITÉ	31 125,00
60621	COMBUSTIBLES	8 600,00
60622	CARBURANTS	220 150,00
60623	ALIMENTATION	980,00
60628	AUTRES FOURN. NON STOCKÉES	1 600,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIP.	1 000,00
60636	VÊTEMENTS DE TRAVAIL	20 250,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	700,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	86 119,00
611	CONT.PREST.SERV. AVEC DES ENT.	2 656 168,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	36 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIÈRES	8 000,00
61521	TERRAINS	20 000,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	10 000,00
615231	ENTRETIEN VOIRIES	6 000,00
61551	MATÉRIEL ROULANT	116 200,00
61558	ENTRETIEN RÉPARAT°AUTR FOURNIT	21 300,00
6156	MAINTENANCE	42 670,00
6161	MULTIRISQUES	1 700,00
6168	ASSURANCES AUTRES	63 500,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	0,00
6184	VERS. À DES ORG. DE FORMATION	21 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	9 246,00
6226	HONORAIRES	500,00
6232	FETES ET CEREMONIES	100,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	450,00
6237	PUBLICATIONS	22 685,00
6238	DIVERS	900,00
6256	MISSIONS	1 000,00
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 740,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	12 260,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES GFP	6 000,00
6355	TX. ET IMP. SUR LES VÉHICULES	1 686,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 372 863,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	230 000,00
6217	PERSONNEL AFFEC COMM MEMB GFP	45 000,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	14 072,00
6332	COTISATIONS VERS. AU F.N.A.L.	8 796,00
6336	COT.CENT.NAT.CENT.GEST. DE FPT	29 023,00
64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	1 387 412,00
64112	NBI, SFT & INDEMN DE RESIDENCE	25 063,00
64118	AUTRES INDEMNITÉS	423 291,00
64131	RÉMUNÉRATION	367 577,00
6451	COTISATIONS À L'U.R.S.S.A.F.	326 023,00
6453	COT. AUX CAISSES DE RET.	457 763,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	14 842,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 551,00
64731	VERSEES DIRECTEMENT	10 200,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	21 000,00
6475	MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	7 000,00
6488	AUTRES CHARGES	250,00
65	Autres charges de gestion courante	2 672 267,00
6512	DROITS DUTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	10 000,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6518	AUTRES	0,00
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR	4 000,00
6542	CRÉANCES ÉTEINTES	2 300,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	2 655 967,00
66	Charges financières	46 870,00
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS À L'ÉCHÉANCE	18 000,00
66112	INTÉRÊTS RATTACHEMENT DES ICNE	700,00
661131	AUX COMMUNES MEMBRES GFP	28 170,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	8 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	188,00
6817	DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	188,00
014	Atténuations de produits	1 790,00
70619	REVERS. SUR REDEVANCES D'ENLEV. DES ORDURES	1 790,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		9 540 907,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	563 664,00
6811	DOT.AMORT.IMMO.INCORP.CORP.	563 664,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	438 390,00
Total des dépenses d'ordre		1 002 054,00
TOTAL GENERAL		10 542 961,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		8 372 126,51
7331	TX. D'ENL. DES ORD. MÉNAGÈRES	8 372 126,51
Dotations et participations reçues		277 251,52
744	FCTVA	4 265,04
7472	REGIONS	33 878,00
7478	AUTRES ORGANISMES	239 108,48
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 311 642,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 268 375,00
70612	RED. SPÉ. D'ENL. DES ORDURES	765 543,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	269 832,00
70841	AUX BUDG.ANN.RÉG.MUN CCAS ÉCOL	233 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUES	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	3 850,00
7817	REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	3 850,00
013	Atténuations de charges	20 000,00
6419	REMB. SUR RÉM. DU PERS.	20 000,00
Total des recettes réelles		9 941 603,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections	19 417,00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	19 417,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		19 417,00
TOTAL GENERAL		9 961 020,03

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		350 930,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	280 500,00
16441	OPÉRAT°AFFÉRENTES À EMPRUNT	0,00
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	70 430,00
Acquisitions d'immobilisations		1 125 883,15
2031	FRAIS D'ÉTUDES	50 000,00
2051	CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	1 000,79
2145	CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - INSTAL.GEN. AGENC. AMENA	0,00
21731	BÂTIMENTS PUBLICS	8 724,00
21748	CONST.SOL D'AUTRUI- AUT.CONST.	71 592,00
2182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	304 000,00
2183	MAT.DE BUREAU ET MAT.INFORM.	13 620,00
2188	AUTRES IMMO CORPORELLES	673 922,36
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	3 024,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		21 457,62
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	8 875,00
13913	DEPARTEMENTS	888,00
139158	AUTRES GROUPEMENTS	8 838,00
13918	AUTRES	816,00
21748	CONST./SOL AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	2 040,62
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 476 813,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections	19 417,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	8 875,00
13913	DEPARTEMENTS	888,00
139158	AUTRES GROUPEMENTS	8 838,00
13918	AUTRES	816,00
041	Opérations patrimoniales	2 040,62
21748	CONST./SOL AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	2 040,62
Total des dépenses d'ordre		21 457,62
TOTAL GENERAL		1 498 270,77

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		282 623,38
10222	F.C.T.V.A.	160 019,38
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00
1312	REGIONS	0,00
1316	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	0,00
1318	AUTRES	122 604,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	0,00
Autres recettes éventuelles		1 004 094,62
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	438 390,00
2031	FRAIS D'ETUDES	2 040,62
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 002,00
28145	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	767,00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	4 245,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	840,00
281728	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	1 044,00
281731	BATIMENTS PUBLICS	7 335,00
281735	INST. GÉNÉR. AGENC. AMÉN.CONST	3 860,00
281748	CONST./ SOL D'AUTRUI,AUTR CONS	41 271,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	222 071,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 485,00
28184	MOBILIER	1 149,00
28188	AUTRES IMMO CORPORELLES	276 595,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		282 623,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections	563 664,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 002,00
28145	INSTALLATIONS GALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	767,00
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	4 245,00
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	840,00
281728	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	1 044,00
281731	BATIMENTS PUBLICS	7 335,00
281735	INST. GÉNÉR. AGENC. AMÉN.CONST	3 860,00
281748	CONST./ SOL D'AUTRUI,AUTR CONS	41 271,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	222 071,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 485,00
28184	MOBILIER	1 149,00
28188	AUTRES IMMO CORPORELLES	276 595,00
041	Opérations patrimoniales	2 040,62
2031	FRAIS D'ETUDES	2 040,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	438 390,00
Total des recettes d'ordre		1 004 094,62
TOTAL GENERAL		1 286 718,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		67,00	0,00	67,00	56,00	2,00	58,00
Adjoint technique	C	26,00	0,00	26,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	27,00	0,00	27,00	26,00	0,00	26,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chargé de mission	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur délégué du Pôle déchets	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		70,00	0,00	70,00	59,00	2,00	61,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

DIEPPE MARITIME - CARD DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargé de mission	B	TECH	619,0	0,00	3-3-1°	CDD
Directeur délégué du Pôle déchets	A	TECH	621,0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur	A	TECH	621,0	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	619,0	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Accroissement temporaire d'activité (technique)	C	TECH	367,0	0,00	3-a°	CDD
Adjoint Technique	B	TECH	367,0	0,00	3-b	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	367,0	0,00	3-a°	CDD
Saisonniers	C	TECH	367,0	0,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de ROUEN	01/01/2012	Participation fixée selon la nature et le tonnage des déchets	2 593 967,00
Communauté d'Agglomération Terroir de Caux	08/12/2020	Participation	62 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 36

Contre : 3

Abstentions : 3

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par Monsieur le Président (1),

A Dieppe, le 02/05/2023

Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le





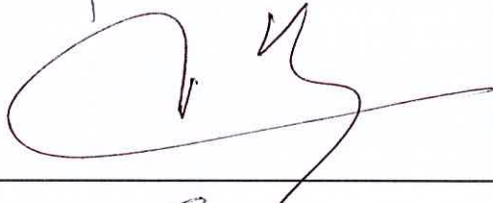

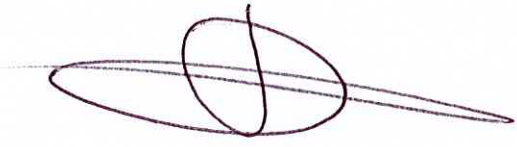


A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.





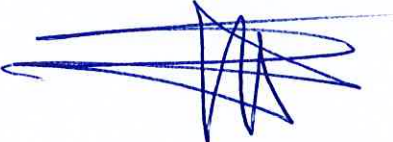

(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

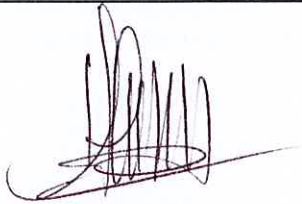







BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUNEL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PINONT</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANDRETTA</i></p>	

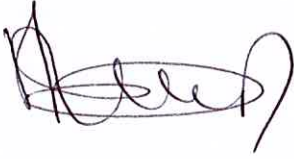
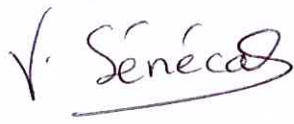
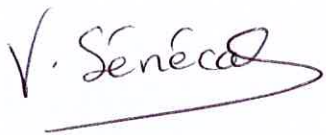


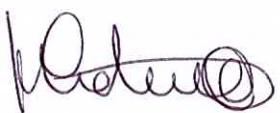
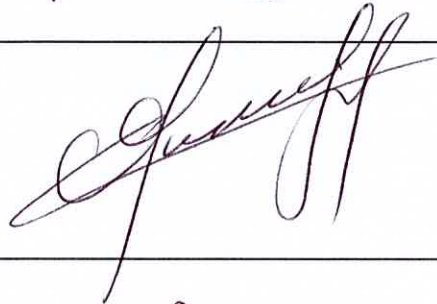

BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p>CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p>SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p>MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ANCOURT</p> <p>LOUCHEL Christophe</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p>PATRIX Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	

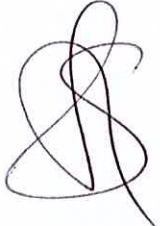


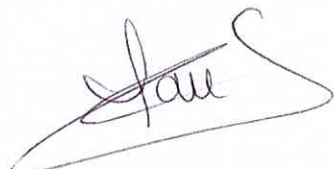

BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DANECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J-H. DU FILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	



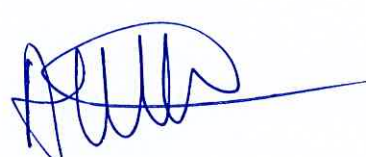



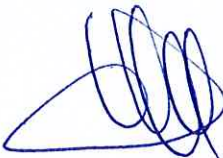
BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENEAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN-EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à : P. BOULIER	
OFFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : Et pour Smelda VANDECANDELAERE	
OFFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : A. BRUMENT	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : J. DUBUFRESNIL Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/18

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget annexe du centre de santé intercommunal de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Après reprise des résultats de l'exercice 2022, le budget annexe du centre de santé intercommunal s'équilibre comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	47 896,56 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	100 702,35 €	6 775,70 €
• Crédits nouveaux	188 616,09 €	330 439,30 €
Total investissement	337 215,00 €	337 215,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 138 351,00 €	1 138 351,00 €
Total exploitation	1 138 351,00 €	1 138 351,00 €
TOTAL GENERAL	1 475 566,00 €	1 475 566,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire M14, relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,

VU sa délibération du 11 avril 2023 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

VU sa délibération du 2 mai 2023 relative à l'approbation de l'affectation de résultat de l'exercice 2022,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. Jean-Jacques BRUMENT, Mme Carole MAUVIARD et M. Julien PRIEUR DAMECOUR),

DECIDE :

1°) de voter le budget annexe du centre de santé intercommunal pour 2023 de la manière suivante :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- Sans opération.

2°) d'adopter le budget annexe du centre de santé intercommunal pour 2023 comme suit :

Section d'investissement	Dépenses	Recettes
• Résultat de l'exercice précédent	47 896,56 €	
• Affectation du résultat		
• Reports	100 702,35 €	6 775,70 €
• Crédits nouveaux	188 616,09 €	330 439,30 €
Total investissement	337 215,00 €	337 215,00 €

Section d'exploitation		
• Résultat de l'exercice précédent		
• Reports		
• Crédits nouveaux	1 138 351,00 €	1 138 351,00 €
Total exploitation	1 138 351,00 €	1 138 351,00 €
TOTAL GENERAL	1 475 566,00 €	1 475 566,00 €

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DIEPPE MARITIME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CARD PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24760078600120

POSTE COMPTABLE : DIEPPE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	44
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	74
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	75
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	76
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	77
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	79

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DIEPPE MARITIME CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL	BP 2023
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 138 351,00	1 138 351,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 138 351,00	1 138 351,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	188 616,09	330 439,30

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	100 702,35	6 775,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 47 896,56	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	337 215,00	337 215,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 475 566,00	1 475 566,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	35 570,00	0,00	84 797,00	84 797,00	84 797,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	442 375,00	0,00	1 028 914,00	1 028 914,00	1 028 914,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 802,00	0,00	19 300,00	19 300,00	19 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		484 747,00	0,00	1 133 011,00	1 133 011,00	1 133 011,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		484 747,00	0,00	1 133 311,00	1 133 311,00	1 133 311,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	954,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		954,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
TOTAL		485 701,00	0,00	1 138 351,00	1 138 351,00	1 138 351,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 351,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	121 000,41	0,00	488 950,00	488 950,00	488 950,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 606,00	0,00	129 236,00	129 236,00	129 236,00
75	Autres produits de gestion courante	296 094,59	0,00	520 165,00	520 165,00	520 165,00
Total des recettes de gestion courante		485 701,00	0,00	1 138 351,00	1 138 351,00	1 138 351,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		485 701,00	0,00	1 138 351,00	1 138 351,00	1 138 351,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		485 701,00	0,00	1 138 351,00	1 138 351,00	1 138 351,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 351,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 040,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	64 000,00	67 746,45	35 706,00	35 706,00	103 452,45
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 800,74	32 955,90	152 910,09	152 910,09	185 865,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	167 800,74	100 702,35	188 616,09	188 616,09	289 318,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	167 800,74	100 702,35	188 616,09	188 616,09	289 318,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	167 800,74	100 702,35	188 616,09	188 616,09	289 318,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	47 896,56
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	337 215,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	132 440,09	0,00	318 049,30	318 049,30	318 049,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	150 440,09	0,00	318 049,30	318 049,30	318 049,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	17 000,41	6 185,70	7 350,00	7 350,00	13 535,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	85 992,50	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	590,00	0,00	0,00	590,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	102 992,91	6 775,70	7 350,00	7 350,00	14 125,70
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	253 433,00	6 775,70	325 399,30	325 399,30	332 175,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	954,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	954,00		5 040,00	5 040,00	5 040,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		254 387,00	6 775,70	330 439,30	330 439,30	337 215,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					337 215,00
---	--	--	--	--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		5 040,00
--	--	----------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	84 797,00		84 797,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 028 914,00		1 028 914,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 300,00		19 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	5 040,00	5 040,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 133 311,00	5 040,00	1 138 351,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 351,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	103 452,45	0,00	103 452,45
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	185 865,99	0,00	185 865,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		289 318,44	0,00	289 318,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	47 896,56
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	337 215,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	488 950,00		488 950,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	129 236,00		129 236,00
75	Autres produits de gestion courante	520 165,00	0,00	520 165,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 138 351,00	0,00	1 138 351,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 351,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 535,70	0,00	13 535,70
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	318 049,30	0,00	318 049,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	590,00	0,00	590,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 040,00	5 040,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		332 175,00	5 040,00	337 215,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	337 215,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	35 570,00	84 797,00	84 797,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	9 750,00	9 750,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	6 200,00	6 200,00
6068	Autres matières et fournitures	150,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	7 360,00	31 265,00	31 265,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 000,00	27 500,00	27 500,00
6156	Maintenance	260,00	1 652,00	1 652,00
6161	Multirisques	900,00	1 930,00	1 930,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	700,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	150,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	900,00	900,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	7 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	442 375,00	1 028 914,00	1 028 914,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	70 000,00	118 000,00	118 000,00
6331	Versement mobilité	405,00	4 938,00	4 938,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	288,00	3 087,00	3 087,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	724,00	10 185,00	10 185,00
64111	Rémunération principale titulaires	64 550,00	86 849,00	86 849,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 725,00	3 969,00	3 969,00
64118	Autres indemnités titulaires	32 712,00	16 086,00	16 086,00
64131	Rémunérations non tit.	177 505,00	536 981,00	536 981,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 031,00	155 006,00	155 006,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 953,00	67 812,00	67 812,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 525,00	21 385,00	21 385,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	253,00	348,00	348,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 484,00	2 968,00	2 968,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,00	1 300,00	1 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 802,00	19 300,00	19 300,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 552,00	19 000,00	19 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	250,00	200,00	200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		484 747,00	1 133 011,00	1 133 011,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	300,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		484 747,00	1 133 311,00	1 133 311,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	954,00	5 040,00	5 040,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	954,00	5 040,00	5 040,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		954,00	5 040,00	5 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		954,00	5 040,00	5 040,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		485 701,00	1 138 351,00	1 138 351,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 351,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	121 000,41	488 950,00	488 950,00
7066	Redevances services à caractère social	121 000,41	488 950,00	488 950,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 606,00	129 236,00	129 236,00
74718	Autres participations Etat	18 606,00	18 606,00	18 606,00
7478	Participat° Autres organismes	50 000,00	110 630,00	110 630,00
75	Autres produits de gestion courante	296 094,59	520 165,00	520 165,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	296 094,59	520 165,00	520 165,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		485 701,00	1 138 351,00	1 138 351,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		485 701,00	1 138 351,00	1 138 351,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		485 701,00	1 138 351,00	1 138 351,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 138 351,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	64 000,00	35 706,00	35 706,00
2031	Frais d'études	64 000,00	34 320,00	34 320,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 386,00	1 386,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	103 800,74	152 910,09	152 910,09
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	98 000,00	100 100,00	100 100,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 500,00	19 310,00	19 310,00
2184	Mobilier	1 300,74	33 500,09	33 500,09
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		167 800,74	188 616,09	188 616,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		167 800,74	188 616,09	188 616,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		167 800,74	188 616,09	188 616,09

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	100 702,35
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	47 896,56
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	337 215,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	18 000,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	18 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	132 440,09	318 049,30	318 049,30
1641	Emprunts en euros	132 440,09	318 049,30	318 049,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 440,09	318 049,30	318 049,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	102 992,91	7 350,00	7 350,00
10222	FCTVA	17 000,41	7 350,00	7 350,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	85 992,50	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		102 992,91	7 350,00	7 350,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		253 433,00	325 399,30	325 399,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	954,00	5 040,00	5 040,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	462,00	462,00
28183	Matériel de bureau et informatique	873,00	4 240,00	4 240,00
28184	Mobilier	49,00	128,00	128,00
28188	Autres immo. corporelles	32,00	210,00	210,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		954,00	5 040,00	5 040,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		954,00	5 040,00	5 040,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		254 387,00	330 439,30	330 439,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	6 775,70
-----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	337 215,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	188 616	0	0	0	0	188 616
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	188 616	0	0	0	0	188 616
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	188 616	0	0	0	0	188 616
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	148 599	0	0	0	0	148 599
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	337 215	0	0	0	0	337 215

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	330 439	0	0	0	0	330 439
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	6 776	0	0	0	0	6 776
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	337 215	0	0	0	0	337 215

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	289 318	0	0	0	0	289 318
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	289 318	0	0	0	0	289 318
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	103 452	0	0	0	0	103 452
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	185 866	0	0	0	0	185 866
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	337 215	0	0	0	0	337 215
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	332 175	0	0	0	0	332 175
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	13 536	0	0	0	0	13 536
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	318 049	0	0	0	0	318 049
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	590	0	0	0	0	590
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	5 040	0	0	0	0	5 040
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	5 040	0	0	0	0	5 040
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	1 133 311	0	0	0	0	1 133 311
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	84 797	0	0	0	0	84 797
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	1 028 914	0	0	0	0	1 028 914
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	19 300	0	0	0	0	19 300
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	300	0	0	0	0	300
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	5 040	0	0	0	0	5 040
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	5 040	0	0	0	0	5 040
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	1 138 351	0	0	0	0	1 138 351
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	488 950	0	0	0	0	488 950
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	129 236	0	0	0	0	129 236
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	520 165	0	0	0	0	520 165
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		1 138 351,00	0,00	1 138 351,00
Dépenses de l'exercice		1 138 351,00	0,00	1 138 351,00
011	Charges à caractère général	84 797,00	0,00	84 797,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 028 914,00	0,00	1 028 914,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 040,00	0,00	5 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 300,00	0,00	19 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 138 351,00	0,00	1 138 351,00
Recettes de l'exercice		1 138 351,00	0,00	1 138 351,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	488 950,00	0,00	488 950,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	129 236,00	0,00	129 236,00
75	Autres produits de gestion courante	520 165,00	0,00	520 165,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	1 138 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	1 138 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	84 797,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 028 914,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	5 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	1 138 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	1 138 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	488 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	129 236,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	520 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		337 215,00	0,00	337 215,00
Dépenses de l'exercice		188 616,09	0,00	188 616,09
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 706,00	0,00	35 706,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	152 910,09	0,00	152 910,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		148 598,91	0,00	148 598,91
RECETTES (2)		337 215,00	0,00	337 215,00
Recettes de l'exercice		330 439,30	0,00	330 439,30
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 040,00	0,00	5 040,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 350,00	0,00	7 350,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	318 049,30	0,00	318 049,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		6 775,70	0,00	6 775,70
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	337 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	188 616,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	35 706,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	152 910,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	148 598,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	337 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	330 439,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	5 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	7 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	318 049,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	6 775,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DIEPPE MARITIME - CARD CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL - BP - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 305.00 €	2021-06-22

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2183 - 5 ANS MATERIEL DE BUREAU	5	22/06/2021
L	2051 - 2 ANS - LOGICIELS	2	22/06/2021
L	VEHICULES - 5 ANS	5	22/06/2021
L	2183 - 3 ANS - MATERIEL INFORMATIQUE	3	22/06/2021
L	2184 - MOBILIER - 15 ANS	15	22/06/2021
L	2188 - 8 ANS - AUTRES MATERIELS	8	22/06/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	100 702,35	47 896,56	148 598,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 390,00	III 12 390,00
Ressources propres externes de l'année (a)		7 350,00	7 350,00
10222	FCTVA	7 350,00	7 350,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 040,00	5 040,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	462,00	462,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 240,00	4 240,00
28184	Mobilier	128,00	128,00
28188	Autres immo. corporelles	210,00	210,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 390,00	6 775,70	0,00	0,00	19 165,70

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	148 598,91
Ressources propres disponibles	IV	19 165,70
Solde	V = IV – II (6)	-129 433,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,91	4,91	1,91	1,00	2,91
Adjoint administratif	C	3,00	0,91	3,91	1,91	0,00	1,91
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur du Centre de Santé	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	3,10	6,10	0,00	2,10	2,10
Médecin 2ème classe	A	3,00	3,10	6,10	0,00	2,10	2,10
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		7,00	4,01	11,01	1,91	3,10	5,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	607,0	0,00	3-3-2°	CDD
Directeur du Centre de Santé	A	ADM	607,0	0,00	3-3-2°	
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Médecin 2ème classe	A	S	977,0	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 42

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 21/04/2023

Présenté par Monsieur le Président (1),

A Dieppe, le 02/05/2023

Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dieppe, le 02/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOURETTE Bérénice	
BEURAIN Annick	
BOULIER Patrick	
BRUMENT Antoine	
BRUMENT Jean-Jacques	
BUICHE Marie-Luce	
BUSSY Florent	
CANTO Frédéric	
CARU-CHARRETON Emmanuelle	
COLLIN Yoann	
DE CONIHOUT Olivier	
DELAHAYE Marie-Laure	
DESMAREST Luc	
DESPREZ René	
DUBUFRESNIL Isabelle	
DUFILS Jean-Henri	
DUFOUR Marie-Laure	
FOURNIER Maryline	
GARCONNET Dominique	
GARRAUD Francois	
GAUTIER André	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GROUT Jean-Claude	
GUILBERT Pascale	
HAMELIN Laurent	
HAMONIC Brigitte	
JUMEL Sébastien	
KHEDIMALLAH Sarah	
LANGLOIS Nicolas	
LEFEBVRE Francois	
LEFEVRE Daniel	
LEGRAND Laetitia	
LOUCHEL Christophe	
MARATRAT Alain	
MAUVIARD Carole	
MENARD Joel	
OUVRY Annie	
PARESY Nathalie	
PATRIX Dominique	
PIMONT Annie	
POULAIN Isabelle	
RIDEL Patricia	
ROBY Stéphanie	
SENECAL Guy	
SENECAL Véronique	
VANDECANDELAERE Imelda	
WEISZ Frédéric	

Certifié exécutoire par Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le


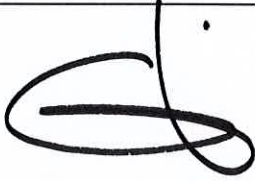

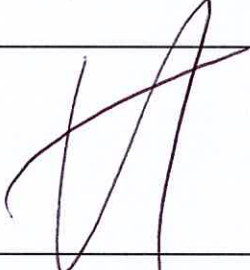



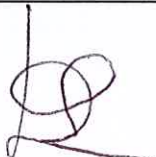
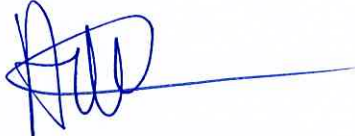
A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.







(2) L'assemblée délibérante étant : Monsieur le Président.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.








BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>VARENDEVILLE-SUR-MER</p> <p align="center">BOULIER Patrick</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour R. DESPREZ</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LANGLOIS Nicolas</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour S. JUNEL</i></p>	
<p>SAINT-AUBIN-SUR-SCIE</p> <p align="center">CANTO Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par : <i>Et pour A. PINONT</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">WEISZ Frédéric</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">BRUMENT Jean-Jacques</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>SAUQUEVILLE</p> <p align="center">PIMONT Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>F. CANTO</i></p> <p>Suppléée par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEFEBVRE François</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>GRÈGES</p> <p align="center">LEFÈVRE Daniel</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>OFFRANVILLE</p> <p align="center">VANDECANDELAERE Imelda</p> <p>Donne procuration à : <i>B. ANOURETTE</i></p>	

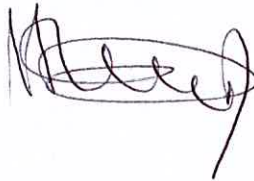
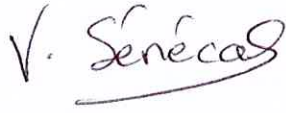
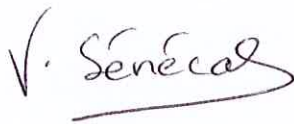


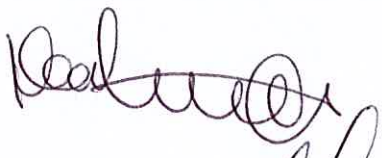
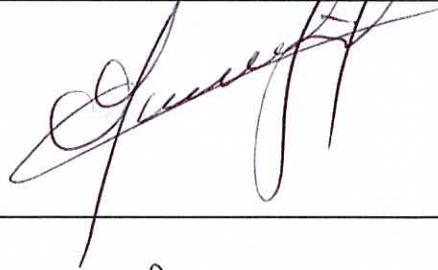
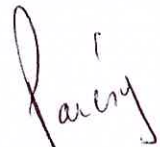
BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">CARU-CHARRETON Emmanuelle</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">BUSSY Florent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ARQUES-LA-BATAILLE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Guy</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIN-EGLISE</p> <p align="center">MARATRAT Alain</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>ANCOURT</p> <p align="center">LOUCHEL Christophe</p> <p>Donne procuration à :</p> <p>Suppléé par :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PATRIX Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	




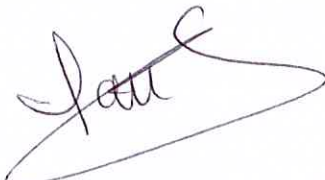
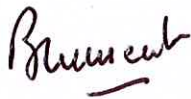
BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
ARQUES-LA-BATAILLE FOURNIER Maryline Donne procuration à :	
ARQUES-LA-BATAILLE POULAIN Isabelle Donne procuration à :	
AUBERMESNIL-BEAUMAIS DUBUFRESNIL Isabelle Donne procuration à : Suppléée par : <i>Et pour Y. COLLIN</i>	
COLMESNIL-MANNEVILLE DUFOUR Marie-Laure Donne procuration à : Suppléée par : <i>J. PRIEUR DANECOUR</i>	
DIEPPE JUMEL Sébastien Donne procuration à : <i>N. LANGLOIS</i>	
DIEPPE GARRAUD François Donne procuration à :	
DIEPPE RIDEL Patricia Donne procuration à : <i>Et pour J-H. DUFILS</i>	
DIEPPE BUICHE Marie-Luce Donne procuration à :	


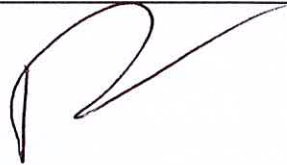

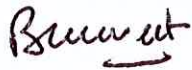
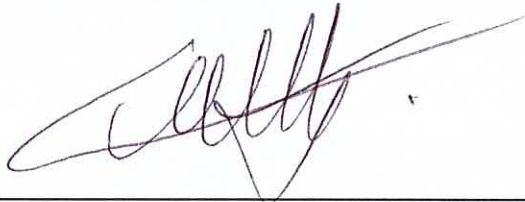
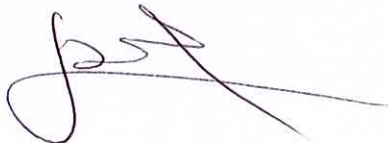

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">LEGRAND Laëtitia</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">SÉNÉCAL Véronique</p> <p>Donne procuration à :</p> <p><i>Et pour Luc DESMAREST</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DESMAREST Luc</p> <p>Donne procuration à : <i>V. SENE CAL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">DUFILS Jean-Henri</p> <p>Donne procuration à : <i>P. RIDEL</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMONIC Brigitte</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">KHEDIMALLAH Sarah</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">MENARD Joël</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">PARESY Nathalie</p> <p>Donne procuration à :</p>	

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
<p>DIEPPE</p> <p align="center">ROBY Stéphanie</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GAUTIER André</p> <p>Donne procuration à : <i>A. OUVRY</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">OUVRY Annie</p> <p>Donne procuration à : <i>Et pour André GAUTIER</i></p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">GARÇONNET Dominique</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>DIEPPE</p> <p align="center">HAMELIN Laurent</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>HAUTOT-SUR-MER</p> <p align="center">MAUVIARD Carole</p> <p>Donne procuration à :</p>	
<p>MARTIGNY</p> <p align="center">BRUMENT Antoine</p> <p>Donne procuration à : Suppléé par :</p>	

BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE INTERCOMMUNAL 2023

COMMUNE / CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE	SIGNATURE
MARTIN- EGLISE GUILBERT Pascale Donne procuration à :	
OFFRANVILLE DESPREZ René Donne procuration à : P. BOULIER	
OFFRANVILLE AMOURETTE Bérénice Donne procuration à : Et pour Imelda VANDECANDELAERE	
OFFRANVILLE BEURAIN Annick Donne procuration à : A. BRUNET	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES GROUT Jean-Claude Donne procuration à :	
ROUXMESNIL-BOUTEILLES DELAHAYE Marie-Laure Donne procuration à :	
SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER DE CONIHOUT Olivier Donne procuration à : Suppléé par :	
TOURVILLE-SUR-ARQUES COLLIN Yoann Donne procuration à : I. DUBUFRESNIL Suppléé par :	



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/19

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	33
Procurations :	9
Votants :	42

FINANCES

Budget Zones d'Activités Economiques (ZAE) – Changement de dénomination

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n°18 du 21 décembre 2004, Dieppe-Maritime a décidé de créer un budget annexe intitulé « Zones d'Activités Economiques » afin de retracer toutes les opérations patrimoniales et de gestion des équipements.

Or, ce budget annexe concerne uniquement la gestion des bâtiments à vocation économique et non la gestion de zones d'activités.

Aussi, il convient de renommer ce budget annexe afin d'éviter toute confusion.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU sa délibération n° 04-12-21/18 du 21 décembre 2004 décidant la création d'un budget annexe « Zones d'Activités Economiques » (ZAE),

CONSIDERANT que ce budget annexe concerne uniquement la gestion des bâtiments à vocation économique,

SUR le rapport de M. Le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de renommer le budget annexe « Zones d'Activités Economiques » en budget annexe « Bâtiments Economiques ».

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/05/2023

Affichage : 05/05/2023



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

02-05-23/20

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

FINANCES

Office de Tourisme Dieppe-Maritime (OTDM) – Convention d'objectifs 2023 et subvention de fonctionnement

EXPOSE DES MOTIFS

Dieppe-Maritime a créé un Office de Tourisme d'Agglomération sous la forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) au 1^{er} janvier 2020. Une convention de mise à disposition de moyens détermine les conditions dans lesquelles ces missions peuvent être exercées (locaux, modalités financières etc...).

La convention d'objectifs permet avant tout à Dieppe-Maritime de confier des objectifs précis à l'Office de Tourisme de façon annuelle. Cette convention, rédigée en concertation avec Dieppe-Maritime, détaille les orientations de l'Office de Tourisme pour 2023 :

- asseoir la destination Dieppe Normandie,*
- affirmer le rôle de l'outil « EPIC Office de Tourisme »,*
- promouvoir, par l'émergence de nouveaux outils, la destination Dieppe Normandie,*
- consolider l'élargissement du périmètre de l'Office de Tourisme,*
- renforcer la stratégie de tourisme vert, sportif et bien être,*
- mettre en place une stratégie de tourisme durable,*
- contribuer à l'inscription des boucles de randonnées au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) et de Dieppe Terre de Trail,*
- associer les territoires voisins à la stratégie de promotion de la destination,*
- conforter les grands événements de notoriété territoriale (ex : Trail Oxfam, Solitaire du Figaro et grands événements nautiques, Foire aux Harengs et à la Coquille Saint Jacques, Festival International de Cerf-Volant).*

Afin de mettre en œuvre ces orientations, Dieppe-Maritime fixe les objectifs suivants à l'Office de Tourisme :

- améliorer et développer l'attractivité du territoire,*
- structurer la filière touristique,*
- mettre en place une stratégie marketing et communication pour favoriser la tenue de congrès et reconquérir les cibles prioritaires,*
- assurer le développement de l'E-Tourisme sur le territoire de Dieppe-Maritime : vers un tourisme numérique et connecté,*
- structurer l'offre touristique et la vendre en se démarquant.*

Pour atteindre ces objectifs dans les meilleures conditions possibles, l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime a besoin de recettes. Parmi ces recettes figurent notamment la taxe de séjour, les produits de vente boutique et packages, les redevances publicitaires réglées par un certain nombre de prestataires du tourisme ainsi que des subventions versées par des organismes publics.

Par ailleurs, chaque année, Dieppe-Maritime attribue à l'Office de Tourisme d'Agglomération une subvention ordinaire de fonctionnement permettant de couvrir les rémunérations du personnel et le coût de ses missions.

Au regard du budget annuel voté par le Comité de Direction de l'Office de Tourisme le 5 décembre 2022, la subvention de fonctionnement à verser en 2023 est de 175 000 € (à titre indicatif, les montants de subventions de fonctionnement précédemment versés s'élevaient à 400 000 € en 2021 et à 200 000 € en 2022).

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code du Tourisme,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime,

VU la délibération du Comité de Direction du 5 décembre 2022 approuvant le budget de l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime pour 2023,

CONSIDERANT la nécessité de signer la convention d'objectifs et l'importance revêtue par la subvention versée par Dieppe-Maritime en termes de recettes au sein du budget de l'Office de Tourisme,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : M. Jean-Jacques BRUMENT),

APPROUVE les objectifs fixés à l'Office de Tourisme d'Agglomération pour l'exercice 2023,

ACCEPTTE de lui verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € pour l'exercice 2023,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs à intervenir avec l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime pour 2023,

PRECISE que cette subvention sera versée à hauteur de 100 % dès que la présente délibération sera rendue exécutoire,

DIT que la dépense sera inscrite au budget principal de Dieppe-Maritime pour 2023 et la recette au budget principal de l'EPIC « Office de Tourisme Dieppe-Maritime » pour 2023.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 4 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 11 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtizia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtizia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

HABITAT

PLH - Opération « rue d'Ecosse/rue Niel » à Dieppe – Subvention en faveur de LOGEAL pour une opération d'Acquisition amélioration

EXPOSE DES MOTIFS

LOGEAL a transmis à Dieppe-Maritime un dossier de demande de subvention complet pour une opération de 10 logements collectifs répartis, par type de financement en 4 PLAI et 6 PLUS et par typologie en 4 T2 et 6 T3.

Il s'agit d'une opération de réhabilitation d'un bâtiment du 18^{ème} siècle constitué de quatre parties autour d'une cour centrale, situé au à l'angle des rue Niel et d'Ecosse à Dieppe.

Cette opération de logements locatifs sociaux, inscrite à la programmation 2022 validée par le Conseil communautaire le 13 décembre dernier, a bénéficié d'une décision d'agrément et de subvention de l'Etat pour un montant de 57 800 € en 2022.

En complément de la décision de l'Etat, elle est également éligible au dispositif de l'Agglomération, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2020-2025. En effet, il y est préconisé de mieux répartir l'offre nouvelle au sein de la ville de Dieppe en développant des opérations dans le centre historique et dans ses abords immédiats, notamment en acquisition-amélioration de logements anciens et par des opérations ponctuelles de renouvellement urbain. Au sein de l'objectif annuel de 50 logements locatifs sociaux, est inclus 20% de logements en acquisition-amélioration, soit 10 par an.

Le PLH prévoit une subvention de 10 000 € par logement en acquisition-amélioration. Le bailleur peut donc prétendre à une subvention de 100 000 € pour cette opération.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Subvention Dieppe-Maritime	100 000,00 €
Subvention Etat	57 800,00 €
Subvention Conseil départemental	16 000,00 €
Prêt CDC	943 574,00 €
Subvention ALS	- €
Prêt ALS	- €
Fonds propres	300 000,00 €
TOTAL	1 417 374,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, et notamment sa compétence obligatoire « Equilibre Social de l'Habitat »,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale,

VU sa délibération du 11 février 2020 adoptant définitivement le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025,

VU l'action 2 du PLH relative à la production et au financement des logements locatifs sociaux,

VU sa délibération du 11 février 2020 précisant le montant de subvention en faveur des bailleurs pour la production des logements locatifs sociaux en acquisition amélioration,

VU sa délibération du 13 décembre 2022 relative à l'actualisation de la programmation 2022 des logements locatifs sociaux,

CONSIDERANT l'intérêt social de ce projet de création de 10 logements,

CONSIDERANT le plan de financement de l'opération,

CONSIDERANT le montant maximum de la subvention que Dieppe-Maritime peut attribuer à cette opération,

SUR le rapport de M. François LEFEBVRE,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Christophe LOUCHEL et M. François LEFEBVRE ne prenant pas part au vote),

ATTRIBUE une subvention d'un montant maximum de 100 000 € à LOGEAL pour l'opération « rue d'Ecosse/rue Niel» à Dieppe,

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-président en charge de l'Habitat à signer tout document à intervenir relatif à cette opération,

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 15 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENECALE, Véronique SENECALE (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENECALE), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

HABITAT

PLH - Opération « Avenue du Général Leclerc » à Dieppe – Subvention en faveur de LOGEAL pour une opération de construction

EXPOSE DES MOTIFS

LOGEAL a transmis à Dieppe-Maritime un dossier de demande de subvention complet pour une opération de 10 logements collectifs répartis, par type de financement en 4 PLAI et 6 PLUS et par typologie en 5 T2 et 5 T3.

Le site comprend un bâtiment, où se trouvaient les logements, aujourd'hui inoccupés. A l'arrière se trouve un extérieur clôturé avec une maison individuelle et des dépendances.

L'état de vétusté de l'ensemble du site est très avancé, de nombreuses fissures sont notamment visibles sur le bâtiment, ne permettant pas une réhabilitation.

Celui-ci possédant toutefois un intérêt architectural et patrimonial, il sera déconstruit et les matériaux de la façade seront réutilisés lors de la construction des nouveaux logements de LOGEAL.

Cette opération de logements locatifs sociaux, inscrite à la programmation 2022 validée par le Conseil communautaire le 13 décembre dernier, a bénéficié d'une décision d'agrément et de subvention de l'Etat pour un montant de 20 800 € en 2022.

En complément de la décision de l'Etat, elle est également éligible au dispositif de l'Agglomération, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2020-2025. Les règles de calcul de cette subvention sont précisées dans la délibération du 11 février 2020, à savoir une subvention de base de 2 000 € pour les logements PLUS et PLAI, qui peut être bonifiée si l'opération répond à des critères de qualité environnementale (gestion alternative des eaux pluviales, objectif thermique, utilisation de matériaux bio sourcés pour les logements individuels ou intégration des énergies renouvelables pour les logements collectifs, l'affichage des consommations d'eau et énergie, l'aménagement paysager).

*Au vu des éléments transmis par le bailleur, l'opération obtient 2 points sur la partie qualité environnementale, la subvention prévisionnelle maximale est donc de :
(2 000 € + (500 € x 3,5 points)) x (10 logements PLUS/PLAI) = 37 500 € pour cette opération.
Le plan de financement de l'opération est le suivant :*

Subvention Dieppe-Maritime	37 500,00 €
Subvention Etat	20 800,00 €
Subvention Conseil départemental	16 000,00 €
Prêt CDC	1 356 284,00 €
Subvention ALS	596 821,00 €
Prêt ALS	255 781,00 €
Fonds propres	410 000,00 €
TOTAL	2 693 186,00 €

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, et notamment sa compétence obligatoire « Equilibre Social de l'Habitat »,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale,

VU sa délibération du 11 février 2020 adoptant définitivement le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025,

VU l'action 2 du PLH relative à la production et au financement des logements locatifs sociaux,

VU sa délibération du 11 février 2020 précisant le montant de subvention en faveur des bailleurs pour la production des logements locatifs sociaux en acquisition amélioration,

VU sa délibération du 13 décembre 2022 relative à l'actualisation de la programmation 2022 des logements locatifs sociaux,

CONSIDERANT l'intérêt social de ce projet de création de 10 logements,

CONSIDERANT le plan de financement de l'opération,

CONSIDERANT le montant maximum de la subvention que Dieppe-Maritime peut attribuer à cette opération,

SUR le rapport de M. François LEFEBVRE,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. Christophe LOUCHEL et M. François LEFEBVRE ne prenant pas part au vote),

ATTRIBUE une subvention d'un montant maximum de 37 500 € à LOGEAL pour l'opération « Avenue du Général Leclerc » à Dieppe,

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-président en charge de l'Habitat à signer tout document à intervenir relatif à cette opération,

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal de Dieppe-Maritime.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 15 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

HABITAT

Prise de la délégation des aides à la pierre de type 3

EXPOSE DES MOTIFS

Par conventions de délégation signées le 4 juillet 2016, la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise est compétente pour attribuer des aides de l'Etat en faveur du financement du logement locatif social, hors ANRU, et pour la rénovation du parc privé.

Cette 3^{ème} délégation s'accompagne d'une convention de mise à disposition des services de l'Etat/DDTM.

Ces conventions dites de type 2 devaient s'achever au 31 décembre 2021.

Depuis la circulaire du 12 juin 2019, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, le Préfet n'accepte plus de délégation de type 2 (instruction avec les moyens de l'Etat), pour les collectivités sollicitant ou demandant le renouvellement du dispositif, mais des délégations de type 3 (instruction avec les moyens propres aux collectivités).

Afin de permettre à Dieppe-Maritime de disposer du temps nécessaire pour préparer progressivement et dans les meilleures conditions le transfert de compétences liées à l'instruction des dossiers du parc public et privé, le Préfet a autorisé la prorogation des conventions de délégation des aides à la pierre jusqu'au 31 décembre 2023.

Pour l'Agglomération, devenir délégataire de type 3 nécessite une restructuration et un renforcement du Service Habitat, avec la création d'un poste dédié au parc privé qui reprendra dès le 1^{er} janvier 2024 les missions déjà exercées de la délégation de type 2 puis progressivement, en lien avec l'Etat, la délégation de type 3.

Il est donc proposé de prendre la délégation en deux temps :

- dès le 1^{er} janvier 2024, prise de la délégation de type 3 pour ce qui relève du parc public, avec le soutien possible des services de l'Etat et sa mise à disposition sur le parc privé ;*
- dès le 1^{er} janvier 2026, prise totale de délégation de type 3 (parc public et parc privé).*

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, et notamment sa compétence obligatoire « Equilibre Social de l'Habitat »,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment son article L301-5-1,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales permettant à l'État, par son article 61, de déléguer aux EPCI et aux départements la gestion des aides à la pierre (parc locatif social et parc privé relevant de l'Anah),

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur),

VU sa délibération du 11 février 2020 adoptant définitivement le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2025,

CONSIDERANT que la délégation des aides à la pierre actuellement mise en œuvre s'achèvera le 31 décembre 2023,

CONSIDERANT que pour poursuivre la politique de Dieppe-Maritime en matière d'habitat public et privé, en cohérence avec son Programme Local de l'Habitat, une prise de la délégation des aides à la pierre de type 3 est nécessaire,

SUR le rapport de M. François LEFEBVRE,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de prendre la délégation des aides à la pierre de type 3 dès le 1er janvier 2024 pour ce qui relève du parc public et dès le 1er janvier 2026 pour une prise totale de délégation de type 3,

DECIDE de restructurer et renforcer le service habitat avec la création d'un poste dédié au parc privé,

AUTORISE Monsieur le Président ou le Vice-président en charge de l'Habitat à signer tous les documents relatifs à cette délégation des aides à la pierre et notamment les conventions et avenants.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 17 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

HABITAT

Délégation des aides à la pierre – Approbation du Programme d'Actions Territorial 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Le 4 juillet 2016, une convention de délégation des aides à la pierre a été signée pour une durée initiale de 6 ans, prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. L'Etat a ainsi délégué à Dieppe-Maritime la compétence pour décider de l'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat privé. Cette convention est actualisée par avenants tous les ans.

La Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) est une instance qui valide les grandes orientations de la politique d'habitat privé à travers son Programme d'Actions Territorial (PAT).

Ce document constitue le support opérationnel pour l'attribution des aides de l'Anah en faveur de la réhabilitation du parc privé. Il présente un bilan de l'année 2022, les objectifs fixés en 2023, les priorités d'intervention, les aides de l'Anah, les conditions de suivi et les loyers.

Les dispositions du PAT 2023 s'appliqueront aux dossiers agréés après approbation de ce nouveau programme d'actions 2023 par le Conseil communautaire et jusqu'à validation d'un nouveau PAT ou jusqu'à la fin de la convention.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, et notamment sa compétence obligatoire « Equilibre Social de l'Habitat »,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles R. 321-10 et R. 321-10-1,

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 26 avril 2016 autorisant le Président ou le Vice-président en charge de l'Habitat, de la Cohésion sociale et de la Politique de la ville à signer tous les documents relatifs à la Délégation des aides à la pierre 2016/2021,

VU la convention de délégation de compétence du 4 juillet 2016 conclue entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé du 4 juillet 2016 conclue entre l'Agence nationale de l'habitat et la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

CONSIDERANT les dispositions du Programme d'Actions Territorial 2023,

VU l'avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du 31 mars 2023,

SUR le rapport de M. François LEFEBVRE,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le Programme d'Actions Territorial 2023 de la CLAH tel qu'il est annexé à cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à le signer et le mettre en œuvre

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le **05 MAI 2023**

Affiché le **05 MAI 2023**

Notifié le **11 MAI 2023**

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

CULTURE

Etablissement Public de Coopération Culturelle TERRES DE PAROLES – Attribution d'une subvention pour l'organisation de la 12^e édition du Festival Terres de Paroles (2023)

EXPOSE DES MOTIFS

Terres de Paroles est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui organise chaque automne un festival du même nom, littéraire et itinérant. Le festival Terres de Paroles, axé sur les zones rurales et périurbaines, se déplace de ville en village, sur l'ensemble du Département de la Seine-Maritime.

L'édition 2023 se déroulera sur le Département du 30 septembre au 8 octobre, avec un village littéraire basé à l'Abbaye de Jumièges le premier week-end. Le festival proposera durant une semaine de nombreux événements pour vivre le livre et la lecture en mode festif : lectures de textes dans des formats variés associant auteurs, comédiens, musiciens, metteurs en scène, balades littéraires, projections, performances artistiques, expositions, dans des librairies, des bibliothèques, des lieux patrimoniaux, des galeries, des salles de spectacles, des établissements scolaires, des lieux de santé, dans l'espace public et autres lieux atypiques...

« Notre vie c'est maintenant » : c'est autour de cette formule de Jacques Prévert, refusant le pessimisme et la résignation, que sera conçue la programmation 2023 du festival. Dans la continuité de l'édition 2022, qui a rencontré un franc succès, tant par la fréquentation que par les retours du public, le festival continuera d'explorer en 2023 les liens entre les champs de la littérature et de la musique, dans un amour partagé pour les mots. La programmation complète est à ce jour en cours de finalisation.

Suite aux succès des précédentes éditions sur le territoire de Dieppe-Maritime, il est proposé de poursuivre et intensifier le partenariat en 2023, sur le week-end des 7 et 8 octobre.

Pour la réalisation de ces objectifs, Terres de Paroles a sollicité une subvention auprès de l'Agglomération à hauteur de 6 000 €, selon le budget prévisionnel présenté en annexe. Il est proposé d'y apporter une réponse favorable et de saisir l'opportunité d'apporter un éclairage particulier sur ce partenariat dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire de l'Agglomération.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de la région dieppoise,

VU sa délibération en date du 28 juin 2005 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière culturelle, comprenant le développement de la lecture publique,

VU sa délibération en date du 9 novembre 2010 validant les recommandations de l'Etude pour l'élaboration du Schéma de Développement Culturel de Dieppe-Maritime,

CONSIDERANT le souhait de Dieppe-Maritime de s'appuyer sur la création culturelle et artistique pluridisciplinaire et sa diffusion en tant que facteur de développement de sa politique culturelle et en tant que facteur d'attractivité de son territoire,

CONSIDERANT l'adéquation de l'événement artistique et culturel proposé par Terres de Paroles avec la politique culturelle de Dieppe-Maritime,

CONSIDERANT le bilan des précédentes éditions du Festival du Terres de Paroles,

CONSIDERANT les propositions artistiques et culturelles de la 12^e édition du Festival et les diverses actions menées en parallèle sur le territoire toute l'année par Terres de Paroles,

CONSIDERANT la demande de soutien financier formulée par Terres de Paroles pour le déploiement du festival sur le territoire en 2023,

SUR le rapport de M. Guy SENECAI,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention de 6000 € maximum à l'Etablissement public Terres de Paroles pour l'organisation de l'édition 2023 du Festival du Terres de Paroles sur le territoire dieppo-marin,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités d'attribution de l'aide financière actée et tout autre document y afférent,

DIT que cette dépense est inscrite au budget principal pour 2023.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 17 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëticia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëticia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

CULTURE

Perception des aides sociales pour le compte de tierces personnes – Ecole de musique Francis Poulenc

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de leur politique sociale, différentes collectivités territoriales et organismes ont mis en place des dispositifs d'aides financières destinées, notamment, aux élèves des établissements d'enseignements artistiques.

Dieppe-Maritime a souhaité en faire bénéficier les usagers inscrits à l'école de musique communautaire Francis Poulenc et a pour cela adhéré à divers dispositifs :

- les dispositifs « Pass' Jeunes » et « Pass Collégiens » mis en place par le Département de la Seine-Maritime ;*
- le dispositif « Bon Temps Libre » mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales ;*
- le dispositif « Atouts Normandie » mis en place par la Région Normandie.*

Chaque année scolaire, lors de son inscription ou de sa réinscription, l'élève fait savoir s'il est bénéficiaire d'une des aides sociales sus nommées ou existantes. Dieppe-Maritime se charge des déclarations et démarches auprès de la collectivité, ou de l'organisme proposant le dispositif, encaisse les aides et les déduit des titres envoyés aux élèves.

Il est ici précisé que la liste des aides présentée ci-dessus n'est pas exhaustive et que Dieppe-Maritime pourra solliciter toute autre aide existante ou mise en place ultérieurement, dans les mêmes conditions, afin d'en faire bénéficier ses élèves sans qu'aucune formalité supplémentaire soit nécessaire.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU sa délibération en date du 28 juin 2005 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière culturelle,

CONSIDERANT le souhait de Dieppe-Maritime de mettre en place des dispositifs d'aides financières destinées aux élèves inscrits à l'école de musique communautaire Francis Poulenc,

SUR le rapport de M. Guy SENECAI,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE Dieppe-Maritime à percevoir des aides sociales pour le compte de tierces personnes,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions d'adhésion aux dispositifs d'aides avec les organismes et collectivités les proposant et tous document afférent,

DIT que les recettes occasionnées seront inscrites au budget principal des années concernées.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

CULTURE

DIEPPE SCENE NATIONALE (DSN) – Convention d'objectifs cadrant l'attribution d'une subvention pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de l'élargissement de ses compétences, et suivant les préconisations de l'étude pour l'élaboration d'un Schéma de Développement Culturel réalisée en 2010, l'Agglomération a structuré une politique culturelle communautaire visant un aménagement harmonieux du territoire, en termes d'équipements, de complémentarités de services et d'accès du plus grand nombre à la culture.

A ce titre, Dieppe-Maritime accompagne financièrement et techniquement les structures culturelles du territoire et met l'accent sur le soutien aux structures dites « têtes de réseau » et considérées comme des outils d'excellence. Cet ancrage sur des structures existantes disposant d'un rayonnement territorial fort est nécessaire pour asseoir la politique communautaire de soutien à la création artistique et à sa diffusion.

En ce sens, Dieppe Scène Nationale est identifiée comme véritable pôle ressource du spectacle vivant sur le territoire du bassin dieppois et, plus globalement, comme élément moteur de la structuration de sa vie culturelle dans son ensemble. Il s'agit donc aujourd'hui pour Dieppe-Maritime de poursuivre son engagement de soutien à l'activité de DSN, en lui permettant d'asseoir ses missions de coproduction, création, action et diffusion artistiques liées au spectacle vivant sur l'ensemble du territoire.

Aux côtés des autres partenaires de la Scène Nationale (Etat, Région, Département, Ville de Dieppe, CC Falaises du Talou), l'Agglomération s'est engagée dans le cadre de la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2020-2023 à soutenir de façon évolutive les objectifs de création, de production, de diffusion du spectacle vivant et l'action culturelle qui l'accompagne, sur le territoire du bassin dieppois.

Ainsi, Dieppe-Maritime avait annoncé dans la nouvelle CPO votée en juillet 2020 une augmentation du soutien à l'activité de DSN à hauteur de 200 000 € pour l'année 2023. Le montant de cette contribution annuelle est soumis à délibération et les modalités de son versement seront cadrées dans une convention d'objectifs annuelle.

Au regard de ces considérations, projets et perspectives de développement, l'Association Dieppe Scène Nationale a sollicité pour l'année 2023 une aide financière de Dieppe-Maritime à hauteur de 200 000 €, ainsi qu'un rattrapage de 50 000 € sur l'engagement de 2021.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'agglomération de la région dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de la région dieppoise,

VU sa délibération en date du 28 juin 2005 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière culturelle,

VU sa délibération en date du 9 novembre 2010 validant les recommandations de l'Etude pour l'élaboration du Schéma de Développement Culturel de Dieppe-Maritime,

CONSIDERANT que l'activité de la Scène Nationale de Dieppe participe largement à la structuration et la mise en œuvre de la politique culturelle de Dieppe-Maritime sur son territoire,

CONSIDERANT le bilan de la précédente convention bipartite signée en 2022 entre Dieppe-Maritime et Dieppe Scène Nationale,

CONSIDERANT les engagements pris dans la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2020-2023,

SUR le rapport de M. Guy SENEAL,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention : M. Jean-Jacques BRUMENT),

ATTRIBUE une subvention de 200 000 € maximum à l'association Dieppe Scène Nationale pour soutenir son activité 2023, ainsi qu'un rattrapage de 50 000 € sur l'engagement de 2021,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités d'attribution de l'aide financière 2023 actée et tout autre document y afférent,

DIT que cette dépense est inscrite au budget principal pour 2023.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le **05 MAI 2023**

Affiché le **05 MAI 2023**

Notifié le **11 MAI 2023**

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

CULTURE

MUSIQUE – Demande de subvention à la Région pour une retransmission en direct de l'Opéra de Rouen

EXPOSE DES MOTIFS

Pour marquer chaque début de saison, l'Opéra de Rouen met en scène et en images une œuvre du répertoire par l'intermédiaire d'artistes contemporains, via des moyens de communication innovants et soucieux d'interpeller le public dans toute sa diversité. Ce projet, lancé en septembre 2018, vise à partager avec le plus grand nombre les titres les plus emblématiques de l'opéra.

Cette retransmission de début de saison sur grand écran a déjà été accueillie sur le territoire dieppois à diverses reprises, notamment en 2021 et 2022, avec les présentations du Trouvère puis du Rigoletto de Verdi au cinéma Grand Forum de Dieppe.

Ces séances uniques ont rencontré un franc succès avec une jauge de 187 places complète à chaque occurrence. Une masterclass de chant avec le chœur de l'Opéra (Accentus) ouverte à tous et gratuite avait été proposée au Conservatoire de Dieppe la semaine précédant l'événement.

L'Opéra de Rouen ouvrira sa saison 2023-2024 avec Carmen de Bizet. La retransmission aura lieu le samedi 30 septembre 2023 à 18h et sera un événement gratuit pour le public (sur réservation). Le lieu pressenti à ce jour pour cette retransmission est à nouveau le cinéma Grand Forum de Dieppe.

L'Opéra de Rouen assure la production du spectacle, la captation vidéo et la réalisation du programme vidéo, ainsi que l'émission du signal satellitaire. Dieppe-Maritime s'engage à louer auprès d'un prestataire technique (société MTCA) les matériels supplémentaires nécessaires.

La Direction Culture et Patrimoine de la Région Normandie accompagne financièrement les partenaires de l'Opéra, à hauteur de 70% hors taxes du montant de cette location.

Au regard des besoins matériels nécessaires et d'un coût total de l'événement estimé à 1 548,00 €, il est proposé aux Elus communautaires de délibérer pour autoriser le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Région.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU sa délibération en date du 28 juin 2005 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière culturelle,

Vu sa délibération en date du 26 juin 2011 déclarant d'intérêt communautaire les Enseignements artistiques,

CONSIDERANT le souhait de Dieppe-Maritime de développer un partenariat fort et pérenne avec les structures porteuses du territoire normand,

CONSIDERANT l'événement artistique et culturel proposé par l'Opéra de Rouen,

CONSIDERANT le coût de l'événement et la possibilité d'un soutien financier de la part de la Région,

SUR le rapport de M. Guy SENECAI,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE de déposer une demande de subvention auprès de la Région,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération,

DIT que les recettes en découlant seront inscrites au budget 2023.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,



Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 15 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENECAI, Véronique SENECAI (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENECAI), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO), Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

ASSAINISSEMENT EAUX PUVIALES

Convention partenariale pour la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air / René Coty à Neuville-lès-Dieppe

EXPOSE DES MOTIFS

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prend la suite du Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU) conduit entre 2006 et 2018. A Dieppe, le premier PNRU a permis la rénovation de deux quartiers, à savoir : les quartiers du Val Druel et de Neuville Nord. Au sein de ces deux quartiers, les transformations ont été multiples (démolition/reconstruction de logements, résidentialisation, création ou réaménagement d'espaces publics, construction de nouveaux équipements publics). Les travaux menés dans le cadre du premier PNRU ont notamment permis de clarifier les usages, les domanialités de chacun des acteurs et ainsi mettre à jour le foncier.

Le NPNRU a fait l'objet d'une convention signée par l'ensemble des partenaires (ANRU, État, Caisse des Dépôts et Consignation, Action Logement, bailleurs Sodineuf Habitat Normand, devenu 3F Normandie, et Habitat 76, Région Normandie, Département de la Seine-Maritime, Agglomération Dieppe-Maritime, Ville de Dieppe) le 10 janvier 2020. Cette convention pluriannuelle encadre les différentes opérations d'aménagements du NPNRU et poursuit la démarche engagée dans le cadre du PNRU de mise à jour du foncier au regard des usages et des domanialités vécues.

Dans ce dernier objectif, il est proposé de formaliser une convention quadripartite entre la Ville de Dieppe, Habitat 76, 3F Normandie et Dieppe-Maritime afin de :

- prédéfinir les rétrocessions foncières à intervenir,*
- autoriser réciproquement les signataires à intervenir dès la signature de la convention sur les emprises foncières de chacun d'entre eux selon le programme de travaux approuvé.*

Pour Dieppe-Maritime en particulier, il s'agit de valider le principe de versement dans son patrimoine, au terme des travaux, des réseaux d'eaux pluviales existants ou créés sous domaine public ou devenu public à l'occasion du projet de renouvellement urbain. Le projet de convention proposé précise les conditions de rétrocession à intervenir, et, dans ses annexes 2 et 4, les réseaux concernés.

Le projet de convention et ses annexes sont joints à la présente délibération.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.2422-12 du Code de la Commande Publique,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU la convention relative au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain en date du 10 janvier 2020 signée par tous les partenaires,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le foncier au regard des usages et des domanialités, par le biais d'une convention quadripartite entre la ville de Dieppe, Habitat 76, 3F Normandie et Dieppe-Maritime,

CONSIDERANT la nécessité pour Dieppe-Maritime de valider le principe de versement dans son patrimoine, au terme des travaux, des réseaux d'eaux pluviales existants ou créés sous domaine public ou devenu public à l'occasion du projet de renouvellement urbain,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE les rétrocessions de réseaux d'eaux pluviales à intervenir dans les quartiers Bel-Air et rue Madame René Coty à Neuville-lès-Dieppe,

APPROUVE les termes de la convention quadripartite d'autorisation d'intervention réciproque et de pré-définition des rétrocessions à intervenir dans le cadre du NPNRU des quartiers Bel-Air et rue Madame René Coty à Neuville-lès-Dieppe,

AUTORISE le Président à signer la convention à intervenir et ses avenants éventuels.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 17 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO), Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

SANTE

**Budget annexe centre de santé intercommunal 2023 –
Demande de subventions auprès des partenaires pour la
construction du futur centre de santé – Evolution du prix de
revient**

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 29 septembre 2020, Dieppe-Maritime a déclaré d'intérêt communautaire, en matière d'action sociale, l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, le soutien au Réseau Territorial de Promotion de la Santé (RTPS) et la création et l'exploitation d'un centre de santé intercommunal.

En partenariat étroit avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie et les communes de l'Agglomération, Dieppe-Maritime a décidé de créer cette structure de santé intercommunale pour contre la baisse démographique médicale liée aux départs en retraite de médecins généralistes non remplacés.

La création de cet équipement est inscrite au Contrat Local de Santé (Axe 1 : Renforcer l'offre de soins sur le territoire) et répond aux enjeux présentés lors du diagnostic qui met en exergue les problématiques autour de l'offre médicale.

Cette option en faveur de la création d'une structure médicale publique répond au choix de certains jeunes médecins qui ne veulent plus exercer en libéral mais recherchent les bénéfices du salariat dans le cadre d'un exercice collectif de la médecine. Ce futur centre de santé intercommunal sera situé à Dieppe, dans l'enceinte du Centre Hospitalier, et rayonnera sur l'ensemble du territoire grâce à la création d'antennes au sein des communes.

Le centre de santé a ouvert ses consultations le 14 janvier 2021 avec la présence de deux médecins. Le premier exerce son activité dans les locaux partagés avec l'association des médecins de la Maison Médicale de Garde de Dieppe dans l'enceinte du Centre Hospitalier. Le second médecin exerce dans une antenne du centre de santé, au sein du Pôle de Santé d'Offranville situé à huit kilomètres de Dieppe. Depuis, les effectifs ont été renforcés avec l'arrivée de trois nouveaux médecins et deux agents administratifs. Un cabinet a été ouvert dans le quartier du Pollet à Dieppe dans l'attente d'une structure dédiée centralisée.

Par délibération du 23 mars 2021, les élus de Dieppe-Maritime ont acté le principe de solliciter les partenaires financeurs pour accompagner la construction du centre de santé sur la base d'une opération estimée alors à 1 023 000 € HT (études, travaux, mobilier et matériel).

Les échanges intervenus avec la direction du Centre Hospitalier, ainsi que l'intérêt croissant des professionnels de santé pour le projet ont amené à réévaluer le besoin et envisager un bâtiment plus vaste, permettant d'aménager jusqu'à huit cabinets et dont les espaces pourraient être mutualisés avec ceux actuellement à disposition de l'association des médecins de la Maison Médicale de Garde. Cette solution amènerait à acquérir et démolir l'actuelle Maison Médicale de Garde pour construire un bâtiment de deux niveaux sur une emprise vacante d'environ 200 m² en plus de celle de l'actuelle Maison Médicale de Garde.

Une solution temporaire serait mise en place pendant la durée des travaux afin de garantir la continuité de services assurés actuellement au sein de la Maison Médicale de Garde.

Le prix de revient de ce projet est, désormais, estimé à 2 183 000 € HT (études, travaux y compris démolition de la Maison Médicale de Garde, acquisition de cette dernière, solution temporaire de relogement, matériel et mobilier).

Afin d'accompagner les communes et les intercommunalités pour répondre aux enjeux liés à la démographie médicale, l'Europe, l'Etat, le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, la Banque des Territoires (au travers d'emprunts spécifiques) et d'autres acteurs soutiennent la création de Centre de Santé dans leur programme d'aide financière respectif.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Santé Publique, et notamment l'article L6323-1 encadrant la création et la gestion d'un centre de santé,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU sa délibération n°11 du 25 juin 2019 relative au transfert de compétence « Action Sociale »,

VU sa délibération du 29 septembre 2020 définissant l'intérêt communautaire de la compétence « Action Sociale »,

VU sa délibération du 23 mars 2021 autorisant Monsieur le Président à solliciter des financements,

SUR le rapport de M. le Président,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des partenaires pour demander les subventions les plus élevées possibles pour la réalisation de ce projet sur la base des prix de revient actualisé,

AUTORISE, Monsieur le Président à solliciter une autorisation de démarrage anticipée auprès des partenaires susceptibles d'accompagner financièrement le projet,

AUTORISE, Monsieur le Président à signer les conventions de financement à intervenir et tout document y afférent.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le

Affiché le

Notifié le

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600786-20230502-02-05-23-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2023

Affichage : 05/05/2023



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO), Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de ville 2015-2023 – Adoption de la programmation 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Les quartiers issus de la géographie prioritaire concernent uniquement le territoire de la Ville de Dieppe (3 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville – QPV : Neuville Nord, Val Druel et Bruyères – Ferme des Hospices). Au vu de cette particularité, il a été décidé un co-pilotage Dieppe-Maritime/Ville de Dieppe pour l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat de Ville 2015-2023 (les Contrats de Ville ayant été prorogés par l'Etat jusqu'en 2023).

Chaque collectivité pilote donc les piliers du Contrat de Ville en fonction de ses compétences propres, à savoir la Ville de Dieppe sur les Piliers 1 et 2 (Cohésion Sociale et Renouvellement Urbain) et Dieppe-Maritime sur le Pilier 3 (Economie, Emploi, Formation, Insertion et commerce de proximité).

Suite au Comité des Financeurs du 24 mars 2023, l'Etat, Dieppe-Maritime, la Ville de Dieppe et les autres partenaires du Contrat de Ville ont arrêté leurs financements pour cette programmation 2023 (tous Piliers confondus/crédits spécifiques Politique de la Ville) :

- 273 187 € pour l'Etat (dont 68 287 € sur le Pilier 3),
- 120 000 € pour la Ville de Dieppe,
- 73 000 € pour Dieppe-Maritime (financement uniquement du Pilier 3).

Soit un total de 466 187 €.

Synthèse de la programmation 2023 concernant le Pilier 3 (détail en annexe 1) :

- 17 projets présentés au Comité des Financeurs (10 demandes de renouvellement, 6 nouvelles actions et un report d'action de 2022 sur 2023),
- 15 actions financées par Dieppe-Maritime (dont le report d'une action de 2022 sur 2023) et 2 actions non retenues,
- 11 associations accompagnées (dont le report d'une action de 2022 sur 2023).

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui pose les principes de la nouvelle politique de la ville qui aura pour cadre d'action des Contrats de ville 2015-2022,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

CONSIDERANT que le développement économique et la lutte contre le chômage constituent des priorités de la Politique de la Ville,

CONSIDERANT que Dieppe-Maritime est au cœur de la compétence Développement Economique sur le territoire dont plusieurs actions sont déjà mises en œuvre : Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, Clauses d'insertion, etc...,

SUR le rapport de M. Florent BUSSY,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la programmation 2023 du Contrat de Ville 2015-2023 en annexe de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent,

ATTRIBUE aux organismes partenaires du Contrat de Ville les subventions pour les montants maximum indiqués ci-dessus dans le cadre de la programmation 2023 et figurant dans l'annexe n°1,

DIT les crédits nécessaires sur le budget principal de Dieppe-Maritime pour 2023.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 23 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.

ANNEXE 1 : FINANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2023 DU PILIER 3 DU CONTRAT DE VILLE

PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE				
Structure	Actions	Subvention 2023	ANCT	Dieppe-Maritime
ACTIF INSERTION	Chantier d'Insertion - Dieppe, 10 emplois créés, 200 tonnes de textiles recyclées. Créer des parcours d'emploi et de formation par le biais d'un Chantier d'Insertion textile	8 000	4 000	4 000
ATELIERS DU CŒUR	Chantier d'Insertion - Accompagnement à l'emploi de publics issus des QPV en Chantier d'Insertion - Chantier d'insertion avec plusieurs fonctions : employeur, production, formation, développement local partenarial et accompagnement social et professionnel via les chantiers « menuiserie » et « maraîchage » (production de fruits et légumes proposés ensuite dans les centres de distribution des Restos du Cœur)	16 000	6 250	9 750
BGE NORMANDIE	NOUVELLE ACTION > Action mon quartier a un incroyable talent. Aller à la rencontre des habitants, démontrer que chacun détient des savoir-faire et être et les mettre en lumière	2 500	1 250	1 250
BGE NORMANDIE	CitésLab - Dispositif de sensibilisation à la création d'activités/d'entreprises dans les QPV : information, orientation et accompagnement	12 000	5 000	7 000
ESTRAN CITE DE LA MER	Chantier d'Insertion - Une plage vers l'emploi - Offrir un parcours d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi via une action citoyenne de sensibilisation et de prévention locale de l'environnement sur le littoral	16 000	8 000	8 000
FACE NORMANDIE	Teknik - Sensibiliser les jeunes aux métiers techniques et industriels	0	Report crédits 2022	Report crédits 2022
FORJECNOR 2000	NOUVELLE ACTION > Chantier d'Insertion - Accompagnement vers l'emploi durable des publics en QPV par le Chantier d'Insertion C*NET	16 000	8 000	8 000
FORJECNOR 2000	ASOCIE - Accompagner, renforcer et personnaliser le parcours d'insertion professionnel des bénéficiaires. Optimiser et dynamiser les recherches d'emploi. Accéder à un emploi durable.	10 000	6 000	4 000
FOYER DUQUESNE	F.E.N.E.T.R.E (Fabriquons Ensemble Nos Envies de Travail par Nos Rêves Explorés) - Expérimenter un projet collectif d'insertion pour les jeunes en très grandes difficultés (jeunes – seniors – professionnels) et les accompagner à l'insertion (évaluation, CV, démarches, création d'activité rémunérée...)	10 000	5 000	5 000
MARILU COLLECTIF	NOUVELLE ACTION > Création d'un spectacle sur le harcèlement scolaire en insertion et à destination des scolaires	9 000	3 000	6 000
MAISON DES JEUNES - MAISON POUR TOUS	NOUVELLE ACTION > #mdjmosaïque/onsebouge. Maîtriser sa mobilité pour devenir autonome	6 000	3 000	3 000
MISSION LOCALE DIEPPE COTE D'ALBATRE	Soutien à la mobilité des jeunes - Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes des QPV par le biais d'un soutien à la mobilité. Apporter une aide financière aux déplacements (frais transports, permis, location véhicules...) et encourager la mobilité (aide à dépasser les peurs)	10 000	5 000	5 000
MISSION LOCALE DIEPPE COTE D'ALBATRE	NOUVELLE ACTION > Envie d'ailleurs ? L'action vise à permettre à 12 jeunes dieppois (18/25 ans venant des 3 QPV) de bénéficier des opportunités d'emplois saisonniers offertes lors de la saison hivernale et d'acquérir une expérience professionnelle	8 787	4 787	4 000
OXYGENE	Les jeunes en action présentent en vendanges 2023. Objectif général : Favoriser l'insertion et la mobilité des jeunes de 17 à 30 ans. Préparer 15 jeunes dieppois à l'organisation d'une première expérience professionnelle de vendangeur.	6 000	3 000	3 000
OXYGENE	D.E.B.R.I.F (Découverte Emploi Bénévolat Repères Immersion Formation) - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi habitant des QPV	11 000	6 000	5 000
TOTAL		141 287 €	68 287 €	73 000 €



BP 50166
76204 DIEPPE CEDEX
Tel : 02 32 90 20 25

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai à dix-huit heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué le vingt-et-un avril deux-mil vingt-trois, s'est réuni en la commune de Saint-Aubin-sur-Scie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOULIER.

Présents : Bérénice AMOURETTE, Patrick BOULIER (et pour René DESPREZ hormis à la question n°7), Antoine BRUMENT (et pour Annick BEAURAIN), Jean-Jacques BRUMENT, Marie-Luce BUICHE, Florent BUSSY, Frédéric CANTO (et pour Annie PIMONT), Emmanuelle CARU-CHARRETON, Marie-Laure DELAHAYE, Luc DESMAREST (à partir de la question n°20), Isabelle DUBUFRESNIL (et pour Yoann COLLIN), Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Pascale GUILBERT, Brigitte HAMONIC, Sarah KHEDIMALLAH, Nicolas LANGLOIS (et pour Sébastien JUMEL), François LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Laëtitia LEGRAND, Christophe LOUCHEL, Alain MARATRAT, Carole MAUVIARD, Joël MENARD, Annie OUVRY (et pour André GAUTIER), Nathalie PARESY, Dominique PATRIX, Isabelle POULAIN, Julien PRIEUR DAMECOUR (suppléant de Marie-Laure DUFOUR), Patricia RIDEL (et pour Jean-Henri DUFILS), Stéphanie ROBY, Guy SENEAL, Véronique SENEAL (et pour Luc DESMAREST de la question n°1 à la question n°19) et Frédéric WEISZ.

Absents : Annick BEAURAIN (donne procuration à Antoine BRUMENT), Patrick BOULIER (à la question n°7), Yoann COLLIN (donne procuration à Isabelle DUBUFRESNIL), Olivier DE CONIHOUT, Luc DESMAREST (de la question n°1 à la question n°19 et donne procuration à Véronique SENEAL), René DESPREZ (donne procuration à Patrick BOULIER), Jean-Henri DUFILS (donne procuration à Patricia RIDEL), Marie-Laure DUFOUR (suppléée par Julien PRIEUR DAMECOUR), Dominique GARCONNET, François GARRAUD, André GAUTIER (donne procuration à Annie OUVRY), Laurent HAMELIN, Sébastien JUMEL (donne procuration à Nicolas LANGLOIS), Annie PIMONT (donne procuration à Frédéric CANTO) et Imelda VANDECANDELAERE (donne procuration à Bérénice AMOURETTE).

Secrétaire de séance : Laëtitia LEGRAND.

Nombre de membres Mandat 2020/2026	
Composant le conseil :	46
En exercice :	46
Présents :	34
Procurations :	8
Votants :	42

PLIE

Avenant n°2 au protocole d'accord – Participation financière des partenaires

EXPOSE DES MOTIFS

Depuis 17 ans, Dieppe-Maritime porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Ce dispositif a pour vocation de conduire à l'emploi durable des femmes et des hommes qui cumulent un ensemble de difficultés professionnelles et sociales et qui sont en voie d'exclusion sociale et professionnelle. Le PLIE est conçu comme un plateau de coordination favorisant la mise en cohérence des interventions publiques au plan local. Il met en œuvre des parcours personnalisés cohérents pour optimiser l'insertion professionnelle durable des participants. Pour ce faire, un travail de levée des freins périphériques est réalisé.

En effet, certains publics peuvent rencontrer des difficultés financières, administratives, de logement, de garde d'enfants, des problèmes familiaux, de santé, de mobilité géographique... qui empêchent de travailler un projet professionnel. Le PLIE s'appuie sur des actions existantes sur le territoire (formations, chantiers d'insertion...) mais joue également un rôle important d'animation et d'ingénierie en proposant des actions spécifiques telles que le soutien psychologique, la valorisation de l'image de soi, la préparation à l'entretien d'embauche, des ateliers de recherche de projet professionnel, des ateliers de communication... Les PLIE sont cadrés par des protocoles.

Conformément au protocole du PLIE 3 (2014-2020), le comité de pilotage du PLIE a lancé en juin 2020 une mission d'évaluation et de préconisations pour la reconduction du dispositif.

Par délibération du 8 décembre 2020, Dieppe-Maritime a approuvé le lancement de son quatrième PLIE pour une période de 5 ans allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025. Cette dernière contractualisation pourra être prolongée de 2 ans par avenant, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Par délibération du 7 décembre 2021, le territoire d'intervention du PLIE a été étendu sur la Communauté de communes Terroir de Caux.

Pour cette période, 2021-2027, l'objectif d'intégration est fixé à 752 participants (500 sur Dieppe-Maritime, 180 sur la communauté de communes Falaises du Talou et 72 sur la communauté de communes Terroir de Caux), avec un objectif de remise à l'emploi durable de 50%. Les sorties positives sont définies par un emploi d'au moins 6 mois (notamment CDI, CDD, intérim) ou par une formation qualifiante. Il est à noter que certains parcours, dont les sorties ne sont pas qualifiées positives, ont un impact favorable et bénéfique (sortie d'une précarité sociale par exemple). En effet, le PLIE est aussi un dispositif qui donne les clefs pour une insertion durable. Le participant est volontaire et maître de son projet. Son accompagnement est pris en compte dans sa globalité et sur la durée. La régularité des entretiens et la disponibilité des accompagnatrices mettent les bénéficiaires au cœur du dispositif. Les connaissances et les relations des accompagnatrices ainsi que de la chargée de relation entreprises permettent aux participants d'être informés des opportunités d'emploi et de formation. Pour ceux dont les sorties sont négatives, ils sont orientés vers d'autres dispositifs parfois plus adaptés.

Le PLIE est un dispositif financé par le Département de la Seine-Maritime, le Fonds Social Européen, les Communautés de communes Falaises du Talou et Terroir de Caux et la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime.

En 2021, le PLIE a bénéficié des reliquats des crédits du FSE de la programmation 2014-2020, par l'intermédiaire du Département de la Seine-Maritime en sa qualité d'autorité de gestion déléguée. Le Département, sur ses fonds propres, s'est également engagé à participer au financement du PLIE.

Pour 2022, ce dernier s'est engagé sur les crédits du plan de relance européen REACT-EU, permettant le financement à 100% du PLIE.

L'Etat s'engage à favoriser la mobilisation de l'ensemble des moyens dont il dispose, de droit commun ou spécifiques. Cette contribution se traduit par une participation indirecte. La Région Normandie met également à disposition des bénéficiaires du PLIE, selon les besoins, le programme de formation régional.

Suite au lancement de la programmation nationale du FSE + 2021/2027, dont la gestion a été déléguée au Département de la Seine-Maritime, celui-ci a lancé un appel à projets pour 2023-2025, intitulé « Mission insertion socio-professionnelle – Définir et concrétiser son projet professionnel – PLIE » dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus vulnérables et/ou exclues.

La proposition de répondre à cet appel à projets a été validé lors du Comité de pilotage du 14 décembre 2022.

En conséquence, il convient de conclure un avenant n°2 au protocole d'accord afin de définir les engagements financiers des partenaires pour les années 2023 à 2025, à savoir :

- *Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise : 400 000 €,*
- *Communauté de Communes Falaises du Talou : 150 000 €,*
- *Communauté de Communes Terroir de Caux : 60 000 €,*
- *Etat : participation indirecte,*
- *Département de la Seine-Maritime : 183 600 €,*
- *Fonds Social Européen : 1 150 065 €,*
- *Région Normandie : formations et informations sur les métiers.*

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2002 modifié, portant création de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, et notamment sa compétence obligatoire en matière de politique de la ville incluant les dispositifs d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire,

VU la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions,

VU sa délibération du 25 janvier 2005 reconnaissant l'intérêt communautaire du dispositif PLIE,

VU la délibération du 19 novembre 2020 de la Communauté de communes Falaise du Talou approuvant la reconduction du dispositif PLIE,

VU la délibération du 21 septembre 2021 de la Communauté de communes Terroir de Caux adhérant au dispositif PLIE dès le 1^{er} septembre 2022,

VU sa délibération du 7 décembre 2021 actant de l'avenant n°1 du protocole du PLIE,

CONSIDERANT la nécessité de conclure un avenant n°2 au protocole d'accord afin de définir les engagements financiers des partenaires pour les années 2023-2025,

SUR le rapport de M. Jean-Jacques BRUMENT,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et signer tous documents à intervenir visant à formaliser la mise en place et le fonctionnement du PLIE 4 sur tout le territoire couvert par le dispositif PLIE.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président

Patrick BOULIER

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée.

Transmis au contrôle de légalité le - 5 MAI 2023

Affiché le - 5 MAI 2023

Notifié le 15 MAI 2023

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.



Cofinancé par
l'Union européenne



PLAN LOCAL PLURIANNUEL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE L'AGGLOMERATION DIEPPE MARITIME, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FALAISES DU TALOU ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERROIR DE CAUX N°4

Avenant n°2 au protocole d'accord

Entre,

L'Etat, représenté par le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe,

La Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, dont le siège est 4 boulevard du général de Gaulle, BP 50166, 76204 Dieppe Cedex, représentée par son Président, Monsieur Patrick BOULIER, dûment habilité par délibérations des Conseils communautaires du 8 décembre 2020, du 7 décembre 2021 et du

La Communauté de communes Falaises du Talou, dont le siège est sis 46 bis rue du Général de Gaulle, 76630 Envermeu, représentée par son Président, Monsieur Patrice PHILIPPE, dûment habilité par délibération du Conseil de communauté du 19 novembre 2020 et par délibération du 14 juin 2022,

La Communauté de communes Terroir de Caux, dont le siège est sis 11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux, représentée par son Président, Monsieur Olivier BUREAUX, dûment habilité par délibération du Conseil de communauté du 27 septembre 2021,

Le Département de la Seine-Maritime, dont le siège est sis Quai Jean MOULIN, 76 101 ROUEN Cedex, représenté par son Président, Monsieur Bertrand BELLANGER, dûment habilité par délibération du 8 avril 2021,

La Région Normandie, dont le siège est à sis 5 rue Robert SCHUMAN, 76 146 ROUEN Cedex, représentée par son Président, Monsieur Hervé MORIN, dûment habilité par délibération du 12 mai 2021.

Vu le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas,

Vu le règlement (UE) 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 instituant le Fonds social européen plus (FSE+) et abrogeant le règlement (UE) 1296/2013,

Vu le règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n°1296/2013, (UE) n°1301/2013, (UE) n°1303/2013, (UE) n°1304/2013, (UE) n°1309/2013, (UE) n°1316/2013, (UE) n°223/2014, (UE) n°283/2014 et la décision n°541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n°966/2012,

Vu le règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission du 3 mars 2014 complétant le règlement (UE) 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil,

Vu la décision de la Commission européenne du 20 décembre 2011 n°C (2011) 9380 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides d'Etat sous la forme de compensation de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu la décision de la Commission européenne du 14 mai 2019 n°C (2019) 3452 établissant les lignes directrices pour la détermination des corrections financières à appliquer aux dépenses financées par l'Union en cas de non-respect des règles en matière de marchés publics,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu la loi d'orientation n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions modifiée,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations modifiée,

Vu la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale modifiée,

Vu la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion modifiée,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 modifiée relative à la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles modifiée,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République modifiée,

Vu la circulaire DGEFP 99/40 du 21 décembre 1999 relative au développement des PLIE et son additif numéro 1 en date d'avril 2014,

Vu l'instruction DGEFP n°2009-22 du 8 juin 2009 relative aux modalités de financement de l'activité des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) conventionnés en tant qu'organismes intermédiaires,

Vu le Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen + pour 2021-2027,

Vu le Pacte Territorial d'insertion du Département de la Seine-Maritime,

Vu la décision de la Commission européenne portant adoption du programme opérationnel national FSE+ pour la période 2021-2027,

Vu les textes réglementaires relatifs aux règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes soutenus par les fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2021-2027,

Vu la convention de subvention globale de reconnaissance du Département de la Seine-Maritime comme organisme intermédiaire sur la programmation FSE+ 2021-2027,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution au Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,

Vu la délibération du 19 novembre 2020 autorisant le Président de la Communauté de Communes Falaises du Talou à signer le protocole d'accord et à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette délibération,

Vu la délibération du 8 décembre 2020 autorisant le Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise à signer tous les documents visant à formaliser la mise en place et le fonctionnement du PLIE 4,

Vu la délibération du 27 septembre 2021 autorisant le Président de la Communauté de Communes Terroir de Caux à signer tous les documents relatifs au PLIE,

Vu le protocole d'accord signé par le Sous-Préfet de Dieppe, par le Président de la Région Normandie, par le Président du Département de la Seine-Maritime, par le Président de la Communauté de communes Falaises du Talou, par le Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2025,

Vu l'avenant n°1 du protocole d'accord,

Vu le comité de pilotage du PLIE du 14 décembre 2022,

Préambule :

Depuis 17 ans, Dieppe-Maritime porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Sur les bases d'une évaluation positive effectuée en 2020 et des prévisions en matière d'emploi à moyen terme, les partenaires ont décidé de poursuivre cette politique volontariste et concertée de lutte contre les exclusions mise en œuvre dans le cadre des compétences d'intérêt communautaire de la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime et de la Communauté de communes Falaises du Talou. Un quatrième PLIE a été lancé pour une période de 5 ans allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025. Conformément aux réglementations, un protocole d'accord a été signé entre les partenaires. Ce protocole définit les engagements de chacun, le fonctionnement et les objectifs du dispositif. Aujourd'hui, le périmètre du PLIE 4 couvre 119 communes, les 16 communes de Dieppe-Maritime, les 24 communes de Falaises du Talou et les 79 communes de Terroir de Caux.

Le PLIE est financé par des fonds européens, le Département de la Seine-Maritime et les collectivités territoriales adhérentes au dispositif. En 2021, dans l'attente de la programmation FSE+2021/2027, le Département de la Seine-Maritime s'est engagé sur les crédits du Fonds Social Européen FSE au titre de la programmation 2014/2020 ; les collectivités se sont engagées via des conventions de partenariat à hauteur de leur objectif d'intégration. En 2022, dans l'attente de la programmation FSE+ 2021/2027, le PLIE est financé par le fonds REACT EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe) via le Département de la Seine-Maritime, en sa qualité d'autorité de gestion déléguée. A ce titre, en 2022, le taux d'intervention du fonds REACT-EU est porté à hauteur de 100% des dépenses engagées et éligibles.

Le Département de la Seine-Maritime a lancé un appel à projets de la programmation FSE+ pour les années 2023 à 2025. Le Programme national FSE+ « Inclusion, Jeunesse, Emploi & Compétences » a défini plusieurs priorités dont la première est d'investir dans le capital humain.

Le présent avenant a pour objet de définir les engagements financiers des partenaires pour les années 2023 à 2025.

Article 1 : La participation financière des partenaires

Le protocole initial définit les engagements financiers de chacun des partenaires pour 2021. Pour 2022, par avenant, il a été acté le taux d'intervention du fonds REACT-EU à hauteur de 100% des dépenses engagées et éligibles.

Pour 2023 à 2025 :

- Les engagements de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise

Le concours de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour les années définies se traduit par un apport direct prévisionnel qui s'élève à environ 400 000 €.

- Les engagements de la Communauté de Communes Falaises du Talou

Le concours de la Communauté de Communes Falaises du Talou pour les années définies se traduit par un apport direct prévisionnel qui s'élève à environ 150 000 €.

- Les engagements de la Communauté de Communes Terroir de Caux

Le concours de la Communauté de Communes Terroir de Caux pour les années définies se traduit par un apport direct prévisionnel qui s'élève à environ 60 000 €.

- Les engagements de l'Etat

Par principe, l'Etat s'engage à favoriser la mobilisation de l'ensemble des moyens dont il dispose, de droit commun ou spécifique. Cette contribution se traduit par une participation indirecte.

- Les engagements du Département de la Seine-Maritime

Le Département de la Seine-Maritime s'engage sur ses politiques propres à mobiliser les moyens qui sont les siens, spécifiques à l'insertion, selon ses règles de fonctionnement. Escomptant que le PLIE accompagnera des allocataires du RSA, le Département réserve pour cette action 61 200 € par an pour les années définies, soit 183 600 €. Le Département ouvre l'ensemble des actions d'insertion qu'il finance aux bénéficiaires du PLIE allocataires du RSA.

- Les engagements de la Région Normandie

La Région Normandie met à disposition des bénéficiaires du PLIE son offre de formation existante et l'ensemble des dispositifs d'informations sur les métiers et les formations selon les besoins. La Région Normandie pourra participer et apporter son expertise aux travaux communs avec le PLIE et ses partenaires afin d'optimiser le recours aux dispositifs existants, identifier les éventuels besoins en formation et faire émerger de nouveaux projets.

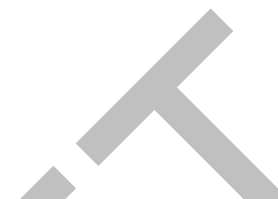
- Les financements complémentaires du FSE+

Le Département de la Seine-Maritime, en sa qualité d'autorité de gestion déléguée, s'engage à participer au financement du PLIE pour les années définies à hauteur d'environ 1 150 065 € sur les crédits du Fonds Social Européen au titre de la programmation 2021-2027 : priorité n°1 du Programme Opérationnel National (PON) « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables ou des exclus » et plus particulièrement, l'objectif spécifique suivant « Favoriser l'insertion et l'inclusion active » (OSH).

Pour les années suivantes, 2026 et 2027, il conviendra de déterminer les engagements financiers de chaque cosignataire en cas de prolongation du dispositif PLIE.

Fait à Dieppe, le

Pour l'Etat,



Pour la Région Normandie,

Monsieur Pascal VION
Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe

Monsieur Hervé MORIN
Président

Pour le Département de la Seine-Maritime,



Pour la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise,



Monsieur Bertrand BELLANGER
Président

Monsieur Patrick BOULIER
Président



Pour la Communauté de communes
Falaises du Talou,

Pour la Communauté de communes
Terroir de Caux,

Monsieur Patrice PHILIPPE
Président

Monsieur Olivier BUREAUX
Président